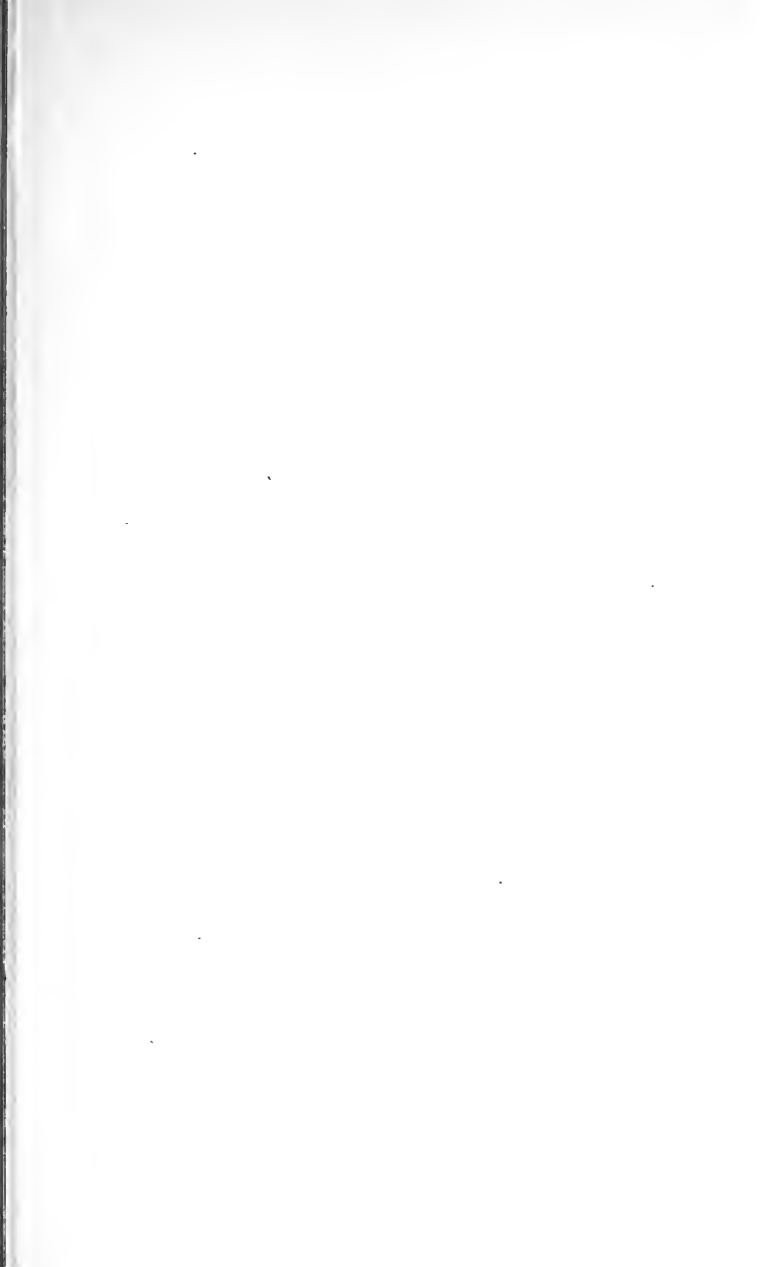


HANDBOUND
AT THE



UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

~~S~~
Arch
S

4133

SOCIÉTÉ
DE
GÉOGRAPHIE
T
D'ARCHÉOLOGIE

DE
LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

BULLETIN

TOME XXII^e — 1902

ORAN
Imprimerie Typographique et Lithographique L. FOUQUE
Rue Thuillier, 4 (Place Kléber)

1902

LT

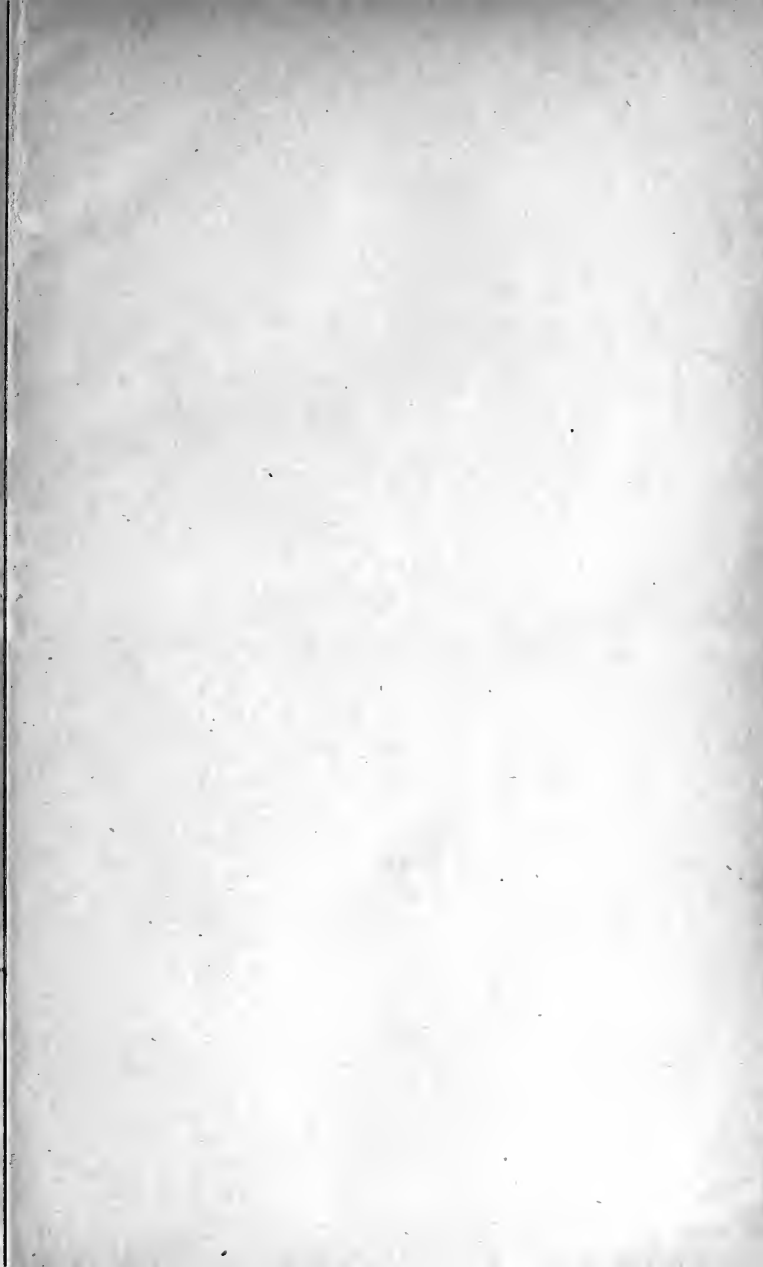
298

585622

5.12

521877

27.10.55



SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XXII^e. — 1902

TABLE DES MATIÈRES

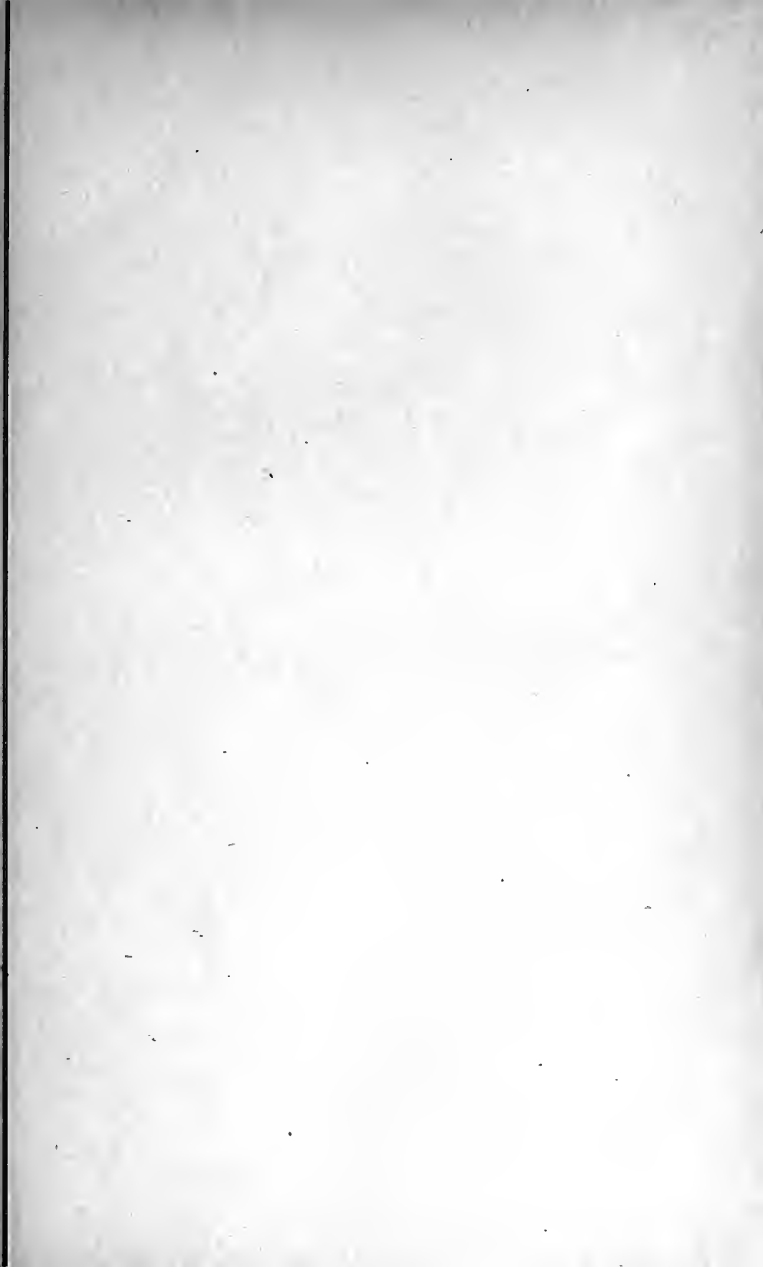
	Pages
Liste générale des Membres de la Société.....	1
Sociétés correspondantes.....	9
Paul VACHER. — Notes météorologiques.....	10
Capitaine DEVAUX. — Zousfana, Guir, Saoura.....	12
Assemblée générale du 4 mai 1902 :	
1 ^o Rapport du Secrétaire général sur les travaux de la Société pendant l'année 1901-1902.....	105
2 ^o Rapport du Trésorier.....	110
3 ^o Allocution du Président.....	114
4 ^o Rapport sur le Concours ouvert en 1901 par la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.....	115
5 ^o Renouvellement annuel d'un tiers des membres du Comité et remplacement des membres démissionnaires ou ayant quitté Oran.....	116
6 ^o Élection du Bureau.....	116
Concours ouvert en 1902 par la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.....	117
Congrès national des Sociétés françaises de Géographie. — Oran 1902 :	
1 ^o Liste des vœux maintenus par le Comité du Congrès... ..	118
2 ^o Avis relatif au Compte-rendu des travaux du Congrès... ..	120
A. GUILLAUME. — Observations météorologiques de Santa- Cruz.....	121, 534

TABLE DES MATIÈRES

	Page
A. GUILLAUME. — Station météorologique de Santa-Cruz : Exposé sommaire des résultats obtenus du 1 ^{er} décembre au 1 ^{er} juin 1902.....	122
	535
RENÉ-LECLERC. — Monographie géographique et historique de la commune mixte de la Mina (avec 4 cartes).....	125
D ^r CARTON. — Sculpture sur un rocher de Bulla Regia (avec 1 dessin).....	237
D ^r GASSER. — Chronique géographique.....	241
BOUTY. — Notes relatives aux eaux minérales d'Hamam- Selama.....	248
FABRE. — Monographie de la commune indigène de Tiaret- Aflou (avec carte et dessin).....	255
Camille FIDEL. — Les intérêts économiques de la France au Maroc. — Le commerce du Maroc en 1900 (<i>à suivre</i>).....	315, 451
A. AUBERT. — Notes sur l'Algérie économique. — Les industries algériennes.....	403
L. JACQUOT. — Un nouveau compas de mer enregistreur....	430
Abbé FABRE. — Chronique archéologique.....	432
D ^r ROMARY. — Notice sur la montagne de sel du Djebel- Amour.....	527
Ouvrages offerts à la Société en 1902.....	538

BIBLIOGRAPHIE

LOUIS GENTIL. — Nécrologie.....	97
PÈNE-SIEFERT. — Fez, par Auguste Mouliéras.....	101
F. DOUMERGUE. — Notes sur l'histoire naturelle du Sahara Algérien, par MM. Delluc, Romary et Lahache.....	250
E. FLAHAULT. — Les monuments antiques de l'Algérie, par Stéphane Gsell.....	446
La Vie coloniale (Revue de la colonisation, du commerce et de l'industrie).....	541





LISTE GÉNÉRALE des MEMBRES de la SOCIÉTÉ

au 1^{er} Janvier 1902

PRÉSIDENT HONORAIRE

M. MONBRUN, Avocat à Oran.

SECRETÉAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE

M. BOUTY, Contrôleur principal des Mines, en retraite, à Oran.

MEMBRES D'HONNEUR

MM. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE.
LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA DIVISION D'ORAN.
LE PRÉFET D'ORAN.
DE BRAZZA, ancien Gouverneur du Congo.
A. HÉRON DE VILLEFOSSE, Membre de l'Institut.
René CAGNAT, Membre de l'Institut.
LE CONSEIL GÉNÉRAL DU DÉPARTEMENT D'ORAN.
Le Lt-Colonel MARCHAND, Explorateur.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Elisée RECLUS, Géographe à Bruxelles.	MM. MOUSTIER, Explorateur.
Jules VERNE, à Amiens.	NANSEN, Explorateur.
BINGER, Explorateur.	TRIVIER, id.
CARON, id.	VERMINCK, id.
FOUREAU, id.	ZWEIFEL, id.
MONTEIL, id.	

MEMBRES HONORAIRES CORRESPONDANTS

MM. René BASSET, Directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger.
Augustin BERNARD, Professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger.
CARTON, Médecin-Major au 19^e Régiment de Chasseurs.
A.-L. DELATRE (des Pères Blancs), Correspondant de l'Institut de Carthage.

- MM. Paul GAUCKLER, Directeur du Service des Antiquités et Beaux-Arts de la Tunisie.
 GENTIL, chargé de conférences de Pétrographie à la chaire de Géologie du Collège de France.
 LACROIX, Chef de Bataillon, Chef du Service des Affaires indigènes au Gouvernement Général de l'Algérie.
 GAUTHIOT, Secrétaire général de la Société de Géographie Commerciale de Paris.
 MESPLÉ, Professeur à l'École supérieure des Lettres d'Alger, Président de la Société de Géographie d'Alger.

COMPOSITION DU BUREAU

- MM. DERRIEN, Président.
 MOULIERAS, 1^{er} Vice-Président (Géographie).
 GILLOT, 2^e Vice-Président (Archéologie).
 FLAHAULT, Secrétaire général.
 POCK, Trésorier.
 BOISSIN, Bibliothécaire-Archiviste.
 GASSER, Secrétaire de la Commission de Géographie.
 BEL, Edgar, Adjoint de la Commission de Géographie.
 FLAHAULT, Secrétaire de la Commission d'Archéologie.
 KOCH, Adjoint de la Commission d'Archéologie.

MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF

- | | | |
|-------------------|--|-------------|
| MM. BARTHELEMY. | | MM. NESSLER |
| DOUMERGUE. | | POUSSEUR. |
| FREFFE. | | RENUCCI. |
| GOYT. | | ROCCHISANI. |
| HADJ-HASSAN. | | TARTAVEZ. |
| JULLIAN, Charles. | | |

MEMBRES PERPÉTUELS

ayant versé une somme de 100 francs, conformément à l'art. 4 des Statuts

- MM CHEYLARD, Commandant en retraite, à Mustapha.
 DAGNE, Architecte, à Oran.
 DELINON, Directeur du Gaz, à Barcelone.
 DERRIEN, Lieutenant-Colonel en retraite, à Oran, Correspondant du Ministre de l'Instruction publique.
 GETTEN, Directeur général de la C^{ie} française des Chemins de fer de l'Indo-Chine et de Yunam, à Paris.
 GOYT, Géomètre principal, à Oran
 MARCHAND, Chef d'Escadron en retraite, à Tunis.
 POISSOT, Propriétaire à Paris.
-

MEMBRES TITULAIRES

- MM. Ali MUSTAPHA MAHI-EDDIN, Interprète judiciaire, à Oran.
ALLARD, Ingénieur, à Oran.
ALLIOT, Directeur de l'Hôpital Civil d'Oran.
AMILLAC, Médecin-Dentiste, à Oran.
AMOROS, Négociant, à Oran.
ANCEY, Administrateur, à Port-Gueydon.
ANTOINE, Instituteur à l'École Karguentah, à Oran.
ANTONA, Joseph, Géomètre, à Roseville (Oran).
ARON, Avocat, à Oran.
AUBERT, Alphonse, Directeur de la Maison Billard et Cuzin, à Oran.
AYASSE, Médecin, à Aïn-Témouchent.
AYMÉ, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Tlemcen.
AZAN, Lieutenant au 2^e Régiment de Zouaves.
BANTON (Abbé), Aumônier du Lycée d'Oran.
BARTHÉLEMY, Pharmacien, à Oran.
BARTHOLOME, Directeur des Tramways électriques, à Oran.
BASSOMPIERRE, Médecin-Major de 1^{re} classe à l'Hôpital militaire d'Oran.
BASTIDE, Maire de Bel-Abbes.
BATESTI, Capitaine, chef du Bureau arabe, à Oran.
BEL, Alfred, Professeur à la Médersa de Tlemcen.
BEL, Edgar, Professeur au Lycée d'Oran, Conservateur-adjoint du Musée d'Oran.
BEN DAOUË, Colonel en retraite, à Oran.
BEN SAAD, Etudiant en Pharmacie, à Oran.
BERNAUER, Médecin, à Oran.
BEYNA, Directeur de la Compagnie Algérienne, à Tunis.
BIBLIOTHÈQUE DE LA MOSQUÉE, rue d'Arzeu, à Oran.
BISTER, Interprète judiciaire, à Relizane.
BLANCHET, Avocat, à Tanger.
BLONDELLE, Prosper, Négociant, au Sig.
BOISSIN, Directeur de l'École Sédiman, à Oran.
BONNEVILLE, Avocat, à Oran.
BOSSI, Curé, à Saint-Lucien.
BOUCHARD, Pharmacien, à Oran.
BOUÉ, Entrepreneur de peinture, à Oran.
BOUGNOL, Notaire, à Tlemcen.
BOUTY, Contrôleur principal des Mines en retraite, à Oran.
BRUNEL, Géomètre principal, à Mustapha.
BRUNIE, Pierre, Ingénieur des Arts et Manufactures, à Oran.
BURGART, Constructeur-Mécanicien, à Oran.
CABANEL, Chef de Gare, à Oran.
CABANEL, Huissier, à Mostaganem.

- MM. CABROL, Propriétaire, à Oran.
 CAIROL, Photographe, à Oran.
 CANAL, Ingénieur, Chef du Service des Bâtimens de la Marine, à Ferryville (Tunisie).
 CARDON, Chancelier du Consulat d'Espagne, à Oran.
 CARLI, Représentant de Commerce, à Oran.
 CARRAFANG, Conseiller général, à Saïda.
 CASTANIE, Ingénieur en chef des Mines de Beni-Saf, à Oran.
 CASTANIE, fils, Armateur, à Oran.
 CAYLA, Emile, Ingénieur, à Oran.
 CHAMPION, Victor, Administrateur-adjoint, à Montagnac.
 CHANCOGNE, Directeur du Comptoir d'Escompte, à Mascara.
 CHANDELIER, Marius, Propriétaire du *Café Riche*, à Oran.
 CHATROUSSE, Administrateur des Affaires indigènes à la Préfecture d'Oran.
 CHOLET, Directeur de la C^{ie} l'Ouest-Algérien, à Oran.
 COHEN-SOLAL, Professeur d'Arabe au Lycée d'Oran.
 CONSEIL MUNICIPAL DE BEL-ABBÉS.
 CONSEIL MUNICIPAL DE PERRÉGAUX.
 CONSEIL MUNICIPAL DE RELIZANE.
 CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DENIS-DU-SIG.
 CORRIERAS, Instituteur à l'Ecole Sédiman, à Oran.
 COULON ROUGIER, Directeur de la C^{ie} Algérienne, à Oran.
 COURRECH, Instituteur, à Eckmühl (Oran).
 COURSERANT, Notaire honoraire, à Mostaganem.
 COURTINAT, Avocat-défenseur, à Oran.
 COUTURE, Chef d'Escadron d'Artillerie en retraite, à Oran.
 COUTURIER, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Oran.
 DANIEL, Paul, Négociant, à Oran.
 DARMON, Moïse de Guenoua, Mercier, à Oran.
 DELRIEU, Pilote en retraite, à Oran.
 DERRIEN, Eugène, Etudiant en Médecine, à Montpellier.
 DESSIRIER, Général commandant le VII^e Corps d'Armée, à Besançon.
 DIDIERE, Géomètre, à Oran.
 DOUINE, Propriétaire, à Frenclah.
 DOUMERGUE, Professeur au Lycée d'Oran.
 DOUÛTÉ, Professeur à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger.
 DUPUY, Liquoriste, à Oran.
 DUVAUX, Capitaine au 2^e Régiment de Tirailleurs.
 DUZAN, Maire de Saint-Leu.
 EMARD, Conservateur des Eaux et Forêts, à Oran.
 EMERAT, Conseiller général, à Oran.
 ENGEL, Ingénieur civil, à Oran, rue d'Arzêw, 72.
 ETIENNE, Député d'Oran, à Paris.
 FABRE, Receveur des Contributions diverses, à Tiaret.

- MM. FABRE, Aumônier de l'Hôpital civil d'Oran.
 FABRE, Commis principal des Télégraphes, à Oran.
 FARRIÈS, Médecin, à Bel-Abbès.
 FAUCONNET, Sous-Intendant Militaire de 1^{re} classe, Directeur du Service de l'Intendance de la Division, à Oran.
 FAURE, Pharmacien, à Aïn-Temouchent.
 FAURE, Entrepreneur, à Oran.
 FÉRAUD, Ingénieur civil, à Mustapha.
 FLAHAULT, Ingénieur-Architecte, à Oran.
 FLAMAND, Professeur à l'École supérieure des Sciences d'Alger.
 FOULD, Alfred-Israël. Propriétaire, à Oran.
 FOUQUE, Laurent, Conseiller général, à Oran.
 FOUREAU, Explorateur, à Bussière-Poitevine (H^{te}-Vienne).
 FRETTE, Négociant, à Oran.
 GAROBY, Secrétaire général de la Préfecture, à Oran.
 GAROUSTE, Conseiller général, à Bel-Abbes.
 GASSER, Médecin, à Oran.
 GAVACH, Employé à la Mairie d'Oran.
 GAUDEFOY DEMOMBYNES, Secrétaire des Langues Orientales, à Paris.
 GAUTSCH, Agent de la Compagnie Touache, à Tanger.
 GIBBAL, Architecte, à Oran.
 GIBOU, Émile Propriétaire, à Saïda.
 GILLOT, Professeur au Lycée d'Oran.
 GIRAUD, Hippolyte, Avoué, à Oran.
 GIRAUD, Jules, Négociant, à Oran.
 GIRAUD, Edmond, Avocat, à Alger.
 GOBERT, Maire d'Oran.
 GOISBAULT, Vicaire général de l'Évêché, à Oran.
 GOURLIER, Administrateur, à Nedroma.
 GRANDJEAN, Instituteur, à Aïn-Temouchent.
 GSELL, Professeur à l'École supérieure des Lettres, à Alger, Inspecteur du monument historique de l'Algerie.
 GUÉRIDO, Conseiller de Préfecture, à Oran.
 GUYDON (Comte DE), Commissaire de l'Inscription maritime, à Oran.
 GUILLAUME, Préparateur au Lycée d'Oran.
 GUILLET Général commandant la Subdivision d'Oran.
 GUIOL, Propriétaire, à Bou-Henni.
 HADJ HASSAN, Conseiller général, à Oran.
 HASSAN, Léon, Négociant, à Oran.
 HEINTZ, Imprimeur, à Oran.
 HERELLE Propriétaire, à Oran.
 HERTOIGH, Propriétaire, à El-Ançor.
 HEUYER, Médecin principal de 1^{re} classe, Directeur du Service de Santé de la Division, à Oran.

- MM. HOUDOU, père, Rentier, à Oran.
 HUERTAS, Emile, Curé, Aïn-el-Turck.
 HUERTAS, Raphaël, Aumônier des S S Trinitaires, à Oran
 ISAMBERT, Médecin principal de 2^e classe, Chef de l'Hôpital militaire, à Oran.
 JACQUES, père, ancien Sénateur.
 JACQUES, fils, Conseiller général, à Oran.
 JOLIET (abbé), Professeur au Séminaire, à Oran.
 JONCHAY (du), Capitaine, Chef du Bureau arabe, à Méchéria.
 JARSAILLOX, Propriétaire, à Oran.
 JOVANE, Ingénieur Civil, à Oran.
 JULLIAN, Charles, Vice-Consul de Russie, à Oran.
 KARM, Ancien Notaire, à Oran.
 KERMINA, Entrepreneur, à Mostaganem.
 KIENER, Juge suppléant au Tribunal Civil, à Oran.
 KOCH, Ingénieur Civil, à Oran.
 KRUMB, Commis de Préfecture, à Oran.
 LABROSSE, Lieutenant au 2^e Régiment de Zouaves.
 LAPAINE, Sous-Préfet de Béthune.
 LAURENT, Maire de Perrégaux.
 LAURET, Pharmacien, à Oran.
 LÉCHELLE, Maurice, Représentant de Commerce, à Oran.
 LECLERC, Professeur d'Arabe au Collège de Médéah.
 LEMOINE, Conducteur des Travaux du P.-L.-M., à Perrégaux
 LERUSTE, Directeur du *Crédit Foncier*, à Oran.
 LESCURÉ, Médecin, à Oran.
 LEVÉ, Chef d'Escadron, Chef de la Maison militaire du Gouverneur général de l'Algérie.
 LÉVY, Salomon, Consul de Vénézuéla, à Oran.
 LOGE MAÇONNIQUE DE L'UNION AFRICAINE, à Oran.
 LORENZO, Engel, Greffier Notaire, au Télagh.
 LOYS (de), Agent princip^l de la C^{ie} Cyprien Fabre et C^{ie}, à Oran.
 MANTOZ, Inspecteur des Contributions diverses, à Oran.
 MARCHANT Xavier, Propriétaire, à Oran.
 MARIE-LEFEBRE, Rédacteur à l'*Echo d'Oran*.
 MAREGIANO, Notaire, à Oran.
 MASSA, Avoué, à Mascara.
 MAYAUDON, Notaire, à Oran.
 MERLE, Géomètre principal, à Oran.
 MHAMMED BEN RAHHAL, Propriétaire, à Nédroma.
 MILLIÈRE, Administrateur, à Saïda.
 MILSOM, Ingénieur Civil, Propriétaire, à Beni-Saf.
 MIOT, Professeur au Lycée d'Oran.
 MIRAMONT, Léon, Négociant, à Oran.
 MONBRUN, Avocat, à Oran
 MONDOT, Médecin, à Oran.

- MM. MONTEIL, Instituteur à l'École Karguentah, à Oran.
MOTLEY, Albert, Propriétaire, à El-Angor.
MOULIÉRAS, Professeur à la Chaire d'Arabe, à Oran, Conservateur du Musée d'Oran.
MOULIN, Gustave, Caissier de la *Société Générale des Eaux*, à Oran.
NESSLER, Vice-Consul d'Autriche-Hongrie, à Oran.
NICOLAI, Capitaine du Port, à Oran.
OLIVA, Instituteur, à Renault.
OLLIVIER, Propriétaire, à Mondzouch (Bou-Tlélis).
ONDEDIEU, Chef d'Escadron d'Artillerie, en retraite, à Oran.
OUBRI, Général, commandant la 9^e Division d'Infanterie, à Orléans.
PALLU DE LESSERT, Avocat, à Paris.
PASTORINO, Notaire, à Oran.
PASTRE, Agent voyer communal, à Bel-Abbès.
PELLET, Architecte, à Oran.
PÉQUIGNOT, Directeur des Salines d'Arzeu.
PERRIER, Paul, Directeur de l'*Echo d'Oran*, à Oran.
PEYRET DORTAIL, Médecin de colonisation, à Montagnac.
PILLOT, Chef de Bataillon au 2^e Régiment Étranger.
PINCEMAILLE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Mascara.
PITOLLET, Notaire, à Oran.
PLANTÉ-LONGCHAMP, Receveur des Contributions diverses, à Pèpérègoux.
PLAT, Directeur de la Société générale des Eaux, à Oran.
PLATEL, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Oran.
POCK, Caissier de la *Caisse Nationale d'Épargne*, à Oran.
POINDRELLE, Chef de Bataillon au 87^e Régiment d'Infanterie.
POINTEAU, Notaire, à Tlemcen.
POTTER, Professeur d'Anglais au Lycée d'Oran.
POUSSEUR, Directeur du Gaz, à Oran.
POUYANNE, Ingénieur des Ponts et Chaussées, à Alger.
POUYER, Entrepreneur, à Oran.
PRADES, Benjamin, Répartiteur des Contributions directes, à Nemours.
PRAILLY, Notaire, à Ain-Temouchent.
PRIEUR DE LACOMBLE, Colonel du 2^e Régiment de Zouaves, à Oran.
PROVENZALI, Professeur au Lycée d'Oran.
PRUNIER, Administrateur de la Commune mixte de Mascara.
QUIÈVREUX, Fils, Propriétaire, au Telagh.
RENOUX, Receveur principal des Postes, à Oran.
RENUCCI, Inspecteur des Postes et Télégraphes, à Oran.
RÉUNION DES OFFICIERS, à Oran.
RÉUNION DES OFFICIERS, à Bel-Abbès.

- MM. RICHOMME, Lieut' au 144^e Régiment d'Infanterie, à Bordeaux
 RIMBAUD, Professeur de Musique, à Oran.
 ROBERT, Administrateur à Bordj-bou-Arèridj.
 ROCHEFORT (de), Agent principal de la *Compagnie Transatlantique*, à Oran
 ROCCHISANI, Directeur des Postes et Télégraphes, à Oran.
 ROMAN, Inspecteur des Postes et Télégraphes, à Oran.
 ROQUES, Pharmacien, à Oran.
 ROUSSEL, Sous-Inspecteur des Télégraphes, à Oran.
 ROUX-FREISSINENG, Avocat, à Oran.
 ROUZEAUD, Chef de l'Exploitation des Chemins de fer de l'Etat.
 ROUZÏÈS, Instituteur à Tizi.
 SABATIER, Avocat-défenseur, à Tlemcen.
 SAGET, François, Négociant, à Oran.
 SAINT-AMANS, Aristide, Propriétaire, à Tlemcen.
 SAINT-GERMAIN, Sénateur d'Oran, à Paris.
 SAINTPIERRE, Charles, Négociant, à Oran.
 SAJOUS, Géomètre, à Oran.
 SANDRAS, Médecin, à Oran.
 SANDRAS, Lucien, Étudiant en droit, à Montpellier.
 SARTIN, Greffier au Tribunal civil d'Oran.
 SECRÉTARIAT DE L'ÉVÊCHÉ, à Oran.
 SEGONZAC (DE), Explorateur, à Paris.
 SÉPULCRE (Abbé), Curé à Lamoricière.
 SIMON, Propriétaire aux Hamyans, Saint-Leu.
 SOIPEUR, Propriétaire, à Tlemcen.
 SOUX, Auguste, Propriétaire, à Marnia.
 STÉPHANOPOLI, Conseiller de Préfecture, à Oran.
 TABARY, Inspecteur des Douanes, à Philippeville.
 TARTAVEZ, Officier principal d'Administration en retraite.
 TERRADE, Entrepreneur, à Oran.
 THIBAUDAT, Receveur des Postes, à Karguentah, Oran.
 THIEBAULT, Conservateur des Hypothèques, à Oran.
 THOUVENIN, Capitaine au 2^e Régiment de Zouaves.
 TOURNIER, Alfred, Agent de la *Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique*, à Oran.
 TRIDON, Chef d'Escadron de Gendarmerie, Commissaire de Gouvernement près le 2^e Conseil de Guerre, à Oran.
 TUROT, Médecin, à Saint-Denis-du-Sig.
 VALLOIS, Capitaine en retraite, à Arzeu.
 VARNIER, Secrétaire général du Gouvernement général de l'Algérie.
 VENISSE, Administrateur à la Sous-Préfecture de Tlemcen.
 VIALA, Eugène, Interprète judiciaire, à Lalla-Marnia
 VIÉNOT, Propriétaire, à Oran.
 ZIMMERMANS, Administrateur de la Commune mixte du Télagh.
 ZUANI, Capitaine du Port d'Ajaccio.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

SOCIÉTÉS DE GÉOGRAPHIE

Paris. — Société de Géographie. — Société de Géographie commerciale.

Alger, Bordeaux, Douai, Dunkerque, Le Havre, Lille, Lorient, Lyon, Montpellier, Nancy, Nante-, Rochefort, Rouen, Saint-Nazaire, Toulouse, Tours.

Amsterdam, Anvers, Berne, Bruxelles, Buda-Pesth, Buenos-Ayres, Edimbourg, Genève, Helsingtors, Le Caire, Lisbonne, Madrid, Manchester, Munich, Neuchâtel, New-York, Rio-de-Janeiro, Saint-Gall, Saint-Petersbourg.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Paris. — Association philotechnique. — Comité des Travaux historiques et scientifiques. — Office colonial. — Questions diplomatiques et coloniales. — Société des Etudes Maritimes et coloniales. — Société nationale des Antiquaires de France.

Alger. — Ecole supérieure des Lettres — Société historique algérienne. — Bulletin agricole de l'Algérie et de la Tunisie.

Angoulême. — Société Archeologique et Historique de la Charente.

Autun. — Société Eduenne.

Bône. — Academie d'Hippone.

Constantine. — Société archeologique.

Dax. — Société de Borda.

Gap. — Société des Etudes des Hautes Alpes.

Rouen. — La France colonisatrice.

Saint-Dié. — Société philomathique Vosgienne.

Saïgon. — Société des Etudes Indo-Chinoises.

Toulouse. — Revue archéologique du Midi de la France.

Tunis. — Institut de Carthage.

Vienne (Isère). — Revue épigraphique.

Cordoba — Academia nacional des Ciencias.

Guatemala. — Sociedad Guatemalteca de Ciencias.

Madrid. — Real Academia de la Historia.

Mexico — Sociedad científica « Antonio Alzate ».

Rome. — Istituto archeologica Germanico.

Saint-Petersbourg. — Section impériale d'Archéologie.

Stockholm. — Academie des Belles-Lettres, d'histoire et des Antiquités.

Toronto. — The Canadian Institute.

NOTES MÉTÉOROLOGIQUES

Sur une « pluie de sable » observée dans l'Ouest Oranais

Un phénomène météorologique assez rare a pu être observé en janvier dernier sur certaines parties de l'Ouest de notre département.

Dès la matinée du 19 janvier 1902, sur tout le littoral, aux environs de l'embouchure de la Tafna, la terre et la mer étaient couvertes par un brouillard épais.

La température était douce, le temps calme — pas de vent sensible — et l'atmosphère n'accusait pas un état hygrométrique anormal.

Cette sorte de *brouillard sec* qui nous enveloppait s'est maintenu avec la même intensité et dans des conditions sensiblement identiques de température et de pression pendant toute la journée du 19, la nuit entière, et le 20 jusqu'au soir.

Il a commencé à se dissiper à la tombée de la nuit du 20 — la lune n'était alors brouillée que d'un léger halo — et le 21 au matin, le brouillard avait complètement disparu.

La manifestation anormale de ce phénomène avait fait naître dans notre esprit quelques doutes sur sa nature. Ces doutes s'accrurent quand nous pûmes remarquer que certains végétaux et arbustes s'étaient chargés, pendant le temps que le brouillard les avait enveloppés, d'une fine et abondante poussière d'un brun rougeâtre. Cette poussière se trouvait surtout en quantité très appréciable sur les fenouils et autres grandes herbes semblables, ainsi que sur les feuilles de jeunes pins que nous avons pu observer plus particulièrement. Le feuillage de ces derniers paraissait comme brûlé et desséché par un fort *sirocco*. La couche de poussière a subsisté pendant quelque temps. Trois ou quatre jours après, on pouvait encore l'observer.

D'où provenait cette poussière ?

On peut affirmer qu'elle n'était pas apportée par le vent, puisque nous n'avons enregistré pendant toute la durée du phénomène aucune brise sensible et qu'il aurait fallu un vent fort et de quelque durée pour en soulever une aussi grande quantité.

Il ne paraît donc pas douteux que la poussière signalée provenait exclusivement du *brouillard* et que ce dernier était entièrement formé de ces poussières en suspension, sans quantités anormales de vapeur d'eau.

Il aurait été très intéressant de recueillir un échantillon de cette poussière pour la soumettre à un examen microscopique et à l'analyse. Nous n'avons pu le faire n'ayant pas de laboratoire à notre portée.

Quoi qu'il en soit, on est en droit de supposer que le phénomène que nous enregistrons est la répétition de ceux de 1873 et de 1875 observés dans le Nord de l'Europe et de ceux du 31 mars et 10 avril 1880, du 12 avril 1881 qui se produisirent en Sicile.

Dans ce dernier cas (pluie de Catane), l'analyse des poussières a montré qu'elles étaient presque entièrement composées de petits fragments de carbonate de fer revêtus d'une légère couche d'oxyde. Ces fragments étaient de forme irrégulière, tantôt anguleux, tantôt sphériques et d'une grandeur qui variait de 1 à $\frac{10}{101}$ de m/m .

Par son aspect, la poussière du *brouillard* du 19 janvier observée ici, semblait se rapprocher de celle tombée en Sicile en 1881, ce qui tendrait à faire déduire une similitude d'origine.

Rappelons à ce sujet les hypothèses déjà présentées. Les uns prétendent qu'il faut attribuer ces phénomènes à l'action des vents très forts qui soulèvent le sable des déserts et les transportent à de grandes distances à travers les couches supérieures de l'atmosphère (celle de Sicile était manifestement originaire d'Afrique) ; d'autres, s'appuyant surtout sur l'identité presque complète, très souvent remarquée, entre la constitution chimique du sable tombé du ciel et celle des pierres météoriques, pensent que les pluies de sable ont une origine cosmique ; d'autres enfin leur accordent une origine volcanique.

Les éléments nous manquent pour affirmer le bien fondé de l'une de ces hypothèses, aussi nous bornerons nous à enregistrer le phénomène, laissant à d'autres le soin d'en rechercher les causes.

PAUL VACHER.

Béni-Saf, 15 février 1902.

Zousfana, Guir, Saoura

L'occupation de quelques nouveaux postes dans l'Extrême-Sud oranais, à la suite des colonnes exécutées en 1900 et en 1901, a permis de connaître d'une façon précise une région qui jusqu'alors n'avait été parcourue que rapidement par quelques explorateurs.

Venant d'y passer une année entière, je vais essayer de classer de nombreuses notes prises soit en colonne, soit en station, afin de décrire le plus exactement possible le territoire nouvellement conquis ; j'ai lu, en effet, des détails bien fantaisistes dans des journaux se disant bien renseignés ; et, en présence des importants problèmes qui s'ouvrent maintenant de ce côté, il m'a semblé utile de dépeindre le pays sous son vrai jour. Ce n'est pas un récit militaire que j'entreprends, et encore moins une discussion desdits problèmes, mais un simple exposé géographique.

Je partirai de Duvyrier et conduirai le lecteur qui voudra bien m'y suivre jusqu'à un peu au-delà de Kerzaz, en ne lui disant que ce que j'ai vu ou pu contrôler suffisamment.

Dans une seconde partie je dirai quelques mots sur la climatologie, la faune, les productions, le commerce, l'industrie, etc....

Les itinéraires ci-joints n'ont pas la prétention d'être des levés rigoureusement exacts ; ils ont été dressés en cours de marche en colonne, les distances entre les diverses étapes étant mesurées au pas et les directions prises à la boussole-directrice. Les altitudes ont été calculées par les moyennes barométriques d'un excellent baromètre hotostérique du dépôt de la guerre ; elles diffèrent sensiblement de celles portées sur la carte au $\frac{1}{200,000}$, mais j'ai lieu de croire qu'elles sont exactes à quelques dizaines de mètres près.

L'itinéraire de Figuig à Taghit est un simple croquis que j'ai relevé en route pour accompagner le texte ; ceux de Taghit à Ksabi ont été effectués sous ma direction par des officiers de notre colonne et je les ai complétés ou modifiés dans les parties que j'ai été appelé à parcourir plusieurs fois. Ils ne peuvent être des documents « géographiques » car nous ne disposons d'aucun moyen pour prendre les longitudes et les latitudes ; on ne peut leur attribuer qu'une valeur « topographique ».

PREMIÈRE PARTIE

DESCRIPTION DU PAYS

La ligne de nos postes militaires s'arrêtait précédemment à Djenien-bou-Rezg ; pour la prolonger il a fallu d'abord tenir en respect les gens de Figuig en créant deux points d'appui sur la ligne d'étapes qui longe cette oasis presque à portée du fusil ; les redoutes de Duveyrier (précédemment « Zoubia ») et de Djenan-ed-Dar gardent maintenant les débouchés du couloir que franchira bientôt le railway en construction au-delà de Duveyrier. Ce couloir s'étend entre deux chaînons marqués par les sommets du djerman Foukani et du djerman Tahtani qui le dominant de 150 à 200 mètres ; il est constitué par une vallée à fond plat et à sol pierreux où ne pousse qu'une maigre végétation saharienne. Le djerman Tahtani forme : au Sud, une ligne continue à crête peu accidentée, tandis que son vis-à-vis est prolongé par des pitons isolés que séparent de larges et basses échancrures à travers lesquelles le voyageur peut apercevoir une grande partie de l'oasis de Figuig ; la Zousfana traverse l'une de ses échancrures. Il n'est pas prudent encore de s'aventurer au-delà de ces trouées à proximité de Figuig, et encore moins de s'approcher de l'oasis,

mais on peu espérer que dans un avenir prochain nous bénéficierons tout au moins du « permis de circuler » que nous accordons généreusement, chez nous, à nos farouches voisins.

Figuig mérite en effet d'être vue; une occasion exceptionnelle m'a permis de contempler toute l'oasis du sommet du djebel Taghla, piton situé entre la trouée de la Zousfana et celle de Zenaga, c'est-à-dire à 1,500 mètres environ à vol d'oiseau, en dominant tout l'ensemble, et je dois avouer n'avoir joui nulle part, dans le Sud oranais d'un coup d'œil aussi saisissant. Figuig est de beaucoup l'oasis la plus importante de la province d'Oran comme étendue, population et nombre de palmiers; les ksour qui la composent sont épars au milieu des jardins de palmiers, mais ceux-ci ne forment qu'une seule agglomération dans une plaine à fond de daya montant légèrement vers le Nord; le tout est entouré de murs flanqués par de hautes tours; en dehors et vers le Nord-Est, on aperçoit l'endroit où se trouvaient les tentes du douar de Bou-Amama. L'oued Zenaga traverse l'oasis du Sud au Nord en son milieu, laissant apparaître sa rive gauche plus élevée que l'autre. Entre le pied Nord du djebel Taghla et l'oasis, s'étend une bande de plaine absolument nue, qui constituerait un dangereux glacis pour des assaillants. Vouloir nous annexer Figuig serait, paraît-il, ouvrir la question marocaine devenue internationale; mais si cette solution semble devoir être encore réservée pour une époque ultérieure, il est cependant indispensable qu'un accord intervienne pour faire cesser l'attitude presque hostile des gens de Figuig vis-à-vis de nous.

Oujda au Nord et Figuig au Sud sont des refuges assurés aux bandits après leurs méfaits commis chez nous; si nous devons toujours renoncer à les poursuivre jusque-là, il est nécessaire que des relations diplomatiques sérieuses entre agents consulaires pouvant communiquer rapidement de part et d'autre de la frontière en face de ces deux points mettent fin à ce régime d'impunité qui, dans la région, porte une grave atteinte au prestige français.

Enfin, il est un des ksour de Figuig qui ne peut pas rester marocain, c'est celui des Beni-Younif, qui, isolé en dehors du cirque du Figuig, se trouve à moins de 3 kilomètres de Djenaned-Dar; il y aura même avantage à transporter là la redoute définitive de Djenaned-Dar, autant pour profiter des ressources

de cette oasis que pour tenir sous le canon, à travers la trouée de Zenaga, le ksar Figuiguien du même nom qui forme l'extrémité Ouest de Figuig et passe pour renfermer les gens les plus irréductibles à l'entretien de bonnes relations avec nous.

Il va sans dire que le tracé de la voie ferrée devra subir une modification analogue à partir de Oued-el-Haci, point d'eau situé à peu près à mi-chemin de Djenan-ed-Dar et de Duveyrier. La population de Figuig, ainsi enserrée de près, sera amenée, par la force des choses, à entrer en relations suivies avec nous et à reconnaître qu'il serait plus avantageux pour elle de vivre en paix avec nous. Si malgré nos procédés pacifiques et humanitaires la situation actuelle ne se modifie pas, un coup de force, facile d'ailleurs s'imposera, sinon pour nous emparer de Figuig, du moins pour en extraire les nombreux bandits arabes et les déserteurs recueillis qui exaspèrent journellement les garnisons de nos postes voisins.

Pour gagner l'emplacement actuel de Djenan-ed-Dar, la piste créée par la main-d'œuvre militaire traverse la Zousfana à 7 kilomètres de Djenan-ed-Dar, au point appelé Aïn-Sefra ; ce point est une oasis ensablée que nous avons dénommée « Aïn-Sefra de Figuig », pour la distinguer de l'autre Aïn-Sefra.

Le plateau bas sur lequel on a construit Djenan-ed-Dar est un pauvre terrain semé de cailloux et présentant une maigre végétation saharienne autour d'un petit groupe de palmiers.

L'alfa n'existe déjà plus depuis Djenien-bou-Rezg, les montagnes sont encore plus pelées que la plaine et, en fait de verdure, on n'aperçoit que les petits bouquets de palmiers d'Aïn-Sefra de Figuig, de Djenan-ed-Dar, de Djenan-ben-Hariz, Djenan-el-Dhorf et Beni-Younif. La vallée de la Zousfana s'élargit considérablement, le lit de la rivière restant indiqué au loin par une ligne de tamarins.

Le spectateur placé à Djenan-ed-Dar, éprouve des impressions toutes différentes suivant qu'il regarde vers le Nord ou vers le Sud. Au Nord, il a devant lui un cirque de chaînes de montagnes échelonnées, bordé par les sommets du Djebel Grouz, du Beni-Smir et du Mzi dont l'altitude atteint 2,000 mètres ; la pureté de l'air donne à cette vue les aspects les plus variés, estompés de bleu violacé ; s'il se retourne brusquement vers le Sud, il n'a plus sous les yeux que la monotonie plate et grise coupée çà et là d'arêtes noires. Le

voyageur qui doit s'enfoncer pour longtemps dans cette direction ne peut pas s'empêcher d'éprouver, tout d'abord, une vague impression de tristesse ; aux sensations que produit ce pauvre paysage, vient s'ajouter l'idée qu'on va s'éloigner définitivement du fil télégraphique et de la voie ferrée c'est-à-dire des moyens de communications rapides avec les affections laissées en arrière. Toutefois, pour nous soldats, cette impression dure peu, nous avons toujours l'espoir d'un peu de gloire à conquérir dans de semblables pérégrinations, et, si peu alléchant que semble devoir être le mystérieux inconnu saharien, nous brûlons néanmoins de le voir.

FENDI. — On dit d'ailleurs du bien de Fendi, point d'eau qui marque la première étape après Djenan-ed-Dar ; il y a 32 kilomètres à franchir pour y arriver, mais chacun renforce ses tristesses et part allègrement.

Il n'est plus question de routes, ni même de pistes, à peine peut-on parler des traces laissées par les convois précédents ou par les cavaliers faisant le service postal de l'Extrême-Sud. Laisant toujours la Zousfana vers le Sud-Est, on se dirige sur la pointe d'un éperon peu élevé que marque le groupe de palmiers de Djenan-ed-Dhorf, petite oasis sans habitation où se trouve un puits d'arrosage. De là, on peut gagner Fendi soit par le côté Nord-Ouest, soit par le côté Sud-Est du chaînon ; si l'on prend la première direction on devra traverser l'arête un peu plus loin par le Kheneg de Haci-Saïd ou celui de Tebouda pour retomber sur l'autre route ; le terrain à parcourir sera moins bon, mais on gagnera quelque peu sur la distance totale. On peut aussi aller passer plus au Nord encore par l'oasis de Merirès, mais il faudra à l'arrivée descendre le ravin de Fendi qui présente quelques difficultés de parcours et cache souvent dans l'oasis des malfaiteurs dangereux venus de Figuig.

Fendi est une oasis non entretenue et inhabitée, située dans le fond de la gorge creusée par l'oued Fendi dans le flanc Ouest de la vallée de la Zousfana ; il faut être à l'entrée de la gorge pour apercevoir les palmiers.

L'oued Fendi a de l'eau en permanence, sinon courante à la surface, du moins sous forme de « rdir » communiquant entre eux par un courant souterrain ; cette eau est très bonne. Dans les trous on trouve du barbeau très mangeable qui, avec les perdrix de l'oasis, procure aux popotes une ressource

appréciable. Les gazelles sont nombreuses dans les plaines environnantes, mais ce n'est pas pendant la marche d'une colonne qu'on peut songer à les y poursuivre avec chances de succès. De temps en temps un lièvre levé par les flaqueurs vient maladroitement se jeter dans le convoi ; il échappe rarement aux matraques des sokhar.

On voit encore à Fendi, sur un élargissement de la rive droite de l'oued, les ruines d'un ksar qui a dû être assez important ; les palmiers de l'oasis n'étant plus nettoyés, laissent pendre lamentablement leurs palmes desséchées ; les rejetons envahissent le pied des troncs et la broussaille inutile s'étend dans les espaces vides qui ont été autrefois des jardins ; ce point a toute la mélancolie des lieux abandonnés où se trouvent encore des vestiges de vie éteinte. Les dattiers continuent cependant à produire et sont récoltés par les gens de la zaouïa de Bou-Amama. Il est à supposer que nous ne laisserons pas ce coin de verdure dégénérer plus longtemps ; ce serait dommage car c'est la dernière oasis que l'on rencontre jusqu'à Taghit, et elle possède tous les éléments nécessaires pour redevenir prospère.

En remontant l'oued Fendi de quelques kilomètres on trouve les petites oasis de Sûsef et Bou-Yala. Fendi marque, au point de vue militaire, la limite Nord des régions sahariennes dans la province d'Oran.

C'est en face de Fendi, à quelques kilomètres à l'Est, que l'oued Er Remel (appelé improprement par nous « Ouéd-Dermel », puisque le mot arabe est رمل, qui signifie sable) vient se joindre à la Zousfana vers la petite oasis de Nakhlat-ben-Brahmi.

KSAR-EL-ADJOUZA. — L'étape suivante est Ksar-el-Adjouza (Ksar de la Vieille), point situé à 15 kilomètres environ de Fendi vers le Sud-Ouest. La piste continue d'abord à longer les hauteurs Ouest de la vallée de la Zousfana, puis traverse par un petit col très pierreux, un massif de chaînes parallèles qui s'étagent entre ces hauteurs et la Zousfana. On est tout étonné de rencontrer encore là, dans un fond de vallée au milieu de la végétation saharienne, de superbes térébinthes et des oliviers sauvages dont on n'avait plus vu un seul spécimen depuis Djenien-bou-Rezg (sauf un ou deux cependant dans l'oasis de Fendi). Ceux là seront les derniers ; on ne verra plus en fait

d'arbres sauvages que le tamarin, puis, plus loin, le tlaïa et, plus loin encore, le gommier.

A Fendi on était encore à l'altitude de 865 mètres, à Ksar-el-Adjouza on n'est plus qu'à 745 mètres, car on retombe là dans le lit de la Zousfana dont, depuis Djenan-ed-Dar, on a coupé un grand coude vers l'Est. Cette rivière après avoir traversé les chaînons qui bordent la partie Sud du cirque de Figuig, étend de plus en plus son lit en largeur, au point qu'à Ksar-el-Adjouza celui-ci à déjà plus de 2 kilomètres; il s'est même divisé en plusieurs branches, courant capricieusement à travers les dunes dont il est encombré; le tamarin y pousse très serré et les chameaux y trouvent un excellent pâturage de « drinn » mêlé aux autres plantes sahariennes qu'il affectionne.

C'est par une pente abrupte que vient mourir à Ksar-el-Adjouza, du côté du Sud, le chaînon détaché de Fendi; la pointe en est marquée à l'extrémité Est, par les ruines d'un ksar minuscule qui était fort bien situé car il couronnait un rocher à flancs verticaux, relié à l'escarpement voisin par un étranglement n'ayant que quelques mètres de largeur et qu'il dominait encore de plusieurs mètres. Ce point a été utilisé dernièrement par un détachement de troupes qui a dû séjourner là pour y établir des puits. Précédemment les puits se trouvaient dans le lit même de la rivière, au pied du vieux ksar, mais chaque colonne ou convoi était dans l'obligation de les ouvrir à nouveau pour avoir de l'eau, si toutefois on avait la chance de les retrouver, car la moindre crue ou un simple coup de vent en faisait disparaître toutes traces. Il en était de même d'ailleurs pour tous les puits indigènes des étapes suivantes, aussi l'autorité militaire a-t-elle été amenée à envoyer des détachements qui ont fait des puits maçonnés recouverts d'une coupole et mis ainsi dans la mesure du possible à l'abri du comblement par les crues ou par les tempêtes de sable.

A Ksar-el-Adjouza, l'eau est détestable, très chargée de sel et de magnésie, bien que les nouveaux puits, au nombre de trois, aient été creusés en dehors du lit de l'oued, sur la rive droite. Il a dû y avoir anciennement une source au pied même et à l'Est du rocher que surmonte le ksar; il y a là des traces d'humidité qui semblent l'indiquer. Une oasis a peut être existé en ce point, mais à une époque très éloignée, car quelques maigres palmiers en sont les seuls vestiges au milieu

des dunes dans le lit de l'oued ; il est probable qu'une crue formidable a dû amener sa destruction, et par suite l'abandon des lieux par les quelques habitants qui occupaient le ksar.

En face et à l'Ouest de Ksar-el-Adjouza, à 5 ou 6 kilomètres, se dresse le massif imposant du Sidi-Moumen, témoin qui marque le confluent de la Zousfana et d'un oued assez important venant du djebel Béchar. A Igli, au confluent de la Zousfana et du Guir, on trouve un témoin analogue, mais beaucoup moins élevé.

Le Sidi-Moumen, dont l'altitude au-dessus de la plaine est de 300 mètres environ a au sommet une forme ovoïde dont la pointe serait à l'Ouest ; les rochers abrupts qui le couronnent ne livrent que peu de points de passage pour le gravir ; au milieu des pentes Sud, il y a, m'a-t-on dit, une source que paraissent en effet indiquer quelques arbres, le pied se termine presque brusquement sur la plaine vers le Sud ; au Nord, il se rattache par un léger seuil aux échelons venant de Fendi ; la crête a environ 10 kilomètres de longueur.

Au-delà du Sidi-Moumen, vers l'Est-Nord Est, apparaît le djebel Béchar dominant sensiblement toutes les hauteurs visibles de ce côté.

Jusqu'ici les montagnes que nous avons vues forment des massifs d'où se détachent des chaînons et qui présentent des formes plus ou moins mamelonnées ; à partir de maintenant, la vallée de la Zousfana commence à prendre la constitution topographique qu'elle gardera jusqu'au bout et qui se retrouvera encore assez loin dans son prolongement par la Saoura ; elle a l'aspect d'un large sillon à fond presque plat, bordé par des murailles plus ou moins espacées, à pentes raides, déchiquetées, nues, chaotiques et dont le bord supérieur apparaît horizontal. Vers l'Est, ce caractère est d'abord moins net, mais nous verrons un peu plus loin la muraille couverte de sable transformée en hautes dunes et raccordée à la plaine par des dunes basses ayant franchi les sommets sous la poussée des vents du Sud-Est. De part et d'autre, les vallées qui débouchent dans la Zousfana n'ont que peu de longueur, à l'exception de celle de l'Oued-Guir.

Si à Fendi on monte sur le piton en forme de dent qui domine immédiatement vers le Nord le débouché du ravin, on aperçoit la muraille ouest, sous la forme de trois becs, le premier à hauteur de Sidi-Moumen, le second en face de El-Morra, le

troisième à Moungar, puis la ligne disparaît avant Taghit, derrière les dunes de l'Erg de la rive gauche. Ceci m'amène à dire quelques mots au sujet des communications optiques. Nous avons maintes fois et toujours en vain cherché celles-ci entre un point voisin de Taghit sur la hammada et le piton de Fendi ; connaissant bien maintenant ces deux points, je crois pouvoir affirmer que la communication n'est pas possible ainsi et qu'il faudrait pour l'obtenir, créer un poste intermédiaire soit au Sidi-Moumen, soit en face de Zafrani. Toutefois, l'emploi du fil électrique, ou mieux encore de la télégraphie sans fil, serait préférable à tous égards, car la brume coupe souvent les communications optiques en toutes saisons, même à courtes distances ; cette brume est plus fréquemment formée par les poussières de l'air que par des vapeurs humides. Jusqu'à ce jour les communications entre Djenan-ed-Dar et Taghit d'une part, Igli et Beni-Abbès d'autre part, n'ont été assurées que par des courriers à cheval ; il est certain que c'est insuffisant autant au point de vue militaire que pour le bon état moral des troupes placées dans des postes aussi éloignés. Il faut avoir vécu là-bas pour comprendre combien on se sent isolé du monde entier quand on sait qu'un télégramme envoyé d'Igli, par exemple, mettra 4 jours à atteindre Djenan-ed-Dar par la poste ordinaire pour être ensuite expédié de là à destination par fil télégraphique. Si on demande une réponse, on ne l'aura que 5 ou 6 jours plus tard. Au début de l'occupation de ces nouveaux territoires, il était évidemment impossible de faire mieux ; mais maintenant que notre situation prend de l'assiette, il semble que l'on peut songer à créer des communications moins primitives. A cela on peut objecter, car c'est exact que nos adversaires, auparavant respectueux des fils télégraphiques, ne se gênent plus pour les couper ; mais il faut considérer que ces actes ont seulement pour théâtre la région Duveyrier-Djenan-ed-Dar, livrée aux exploits des gens de Figuig et ne peuvent être que le fait d'Européens déserteurs ou de Marocains employés à la construction du chemin de fer. Le jour, proche espérons-le, où nous aurons les moyens d'exercer une certaine police sur Figuig, ce vandalisme cessera sûrement en ce point et il est d'ailleurs d'autant moins à craindre au delà de Djenan-ed-Dar, qu'on s'éloignera plus de Figuig.

Continuons maintenant notre voyage. A partir de Ksar-el-

Adjouza l'aspect du sol devient franchement saharien ; en dehors de quelques rares plantes communes au Tell et au Sahara, on ne rencontre plus la végétation des Hauts-Plateaux mêlée à celle du Sahara ; on a déjà heurté du pied beaucoup de cailloux, mais ici commence le sol de « reg » tantôt ferme, tantôt ameubli par une couche de sable fin mêlée aux pierres roulantes, coupantes et auxquelles le frottement du sable et l'excès calorifique ont donné un aspect tout particulier.

HACI-EL-MIR. — L'étape suivante est Haci-el-Mir, de 25 kilomètres environ. On peut la franchir par deux voies différentes : ou bien on traverse de suite et obliquement le lit de la Zousfana au milieu des dunes et du tamarin pour gagner et suivre ensuite la rive gauche jusqu'à Haci-el-Mir, où bien on pique droit sur le Sidi-Moumen dont on suit le pied jusqu'à hauteur de Haci-el-Begri, situé à mi-distance de Haci-el-Mir, pour franchir l'oued perpendiculairement en ce point et rejoindre ainsi la première direction. Si l'on est en petit nombre et qu'on n'ait qu'un convoi peu important la première voie se:a peut être un peu plus courte, mais dans le cas contraire, il vaudra mieux prendre la seconde ; la piste de la rive gauche n'offre, en effet, jusqu'à Haci-el-Begri, qu'un front restreint par la proximité immédiate d'un plateau bas, mais rocheux et coupé de ravines ; en longeant le Sidi-Moumen, on reste au contraire dans une plaine large et très praticable, si on observe de ne pas s'approcher trop de la Zousfana bordée de dunes de ce côté.

Haci-el-Begri n'est qu'un simple puits arabe non protégé et ensablé la plupart du temps, que l'on trouve sur la rive gauche de la Zousfana. Presque en face de ce point, entre le Sidi-Moumen et la Hammada qui s'élève plus au Sud, une petite forteresse marocaine « Ain-Djedida » avait la prétention de nous défendre l'accès du djebel Béchar par la trouée qu'elle barre ; c'est un simple rectangle de murailles en terre flanqué de quatre tours, occupé par un gardien et sa famille ; un puits est creusé à l'intérieur.

Les territoires situés à l'Est, c'est-à-dire entre la moyenne Zousfana et le moyen Guir, constituent les terrains de parcours des Oulad Djerir ; au centre se trouvent Béchar, Kenadsa, Ouakda, lieux d'échanges commerciaux entre le Tafilala et l'Extrême-Sud oranais.

Haci-el-Mir est marqué actuellement par les vestiges d'une redoute provisoire élevée là par des puisatiers militaires qui y ont séjourné au printemps dernier. Deux puits maçonnés et un abreuvoir se trouvent au bas de la redoute, sur le talus de la rive gauche de la Zousfana: l'eau, quoique encore saumâtre, est déjà bien meilleure qu'à l'étape précédente. Tout le lit de l'oued est couvert de tamarins, dont la ligne est d'ailleurs continue depuis Ksar-el-Adjouza; en certains points, il y a de tels amas de souches et de bois mort que le passage est difficile, on y trouve un abondant pâturage à chameaux et les crues y laissent quelquefois des « rdir » précieux pour les convois de passage. Une modeste croix élevée au Sud et près de la redoute recouvre les restes d'un malheureux soldat.

EL-MORRA. — El-Morra est à 20 kilomètres environ de Haci-el-Mir en continuant à suivre la rive gauche de la Zousfana. Toutefois, la piste s'écarte quelque peu de cette rive pour contourner les dunes qui la bordent, le sol, d'abord très caillouteux, devient meilleur en approchant d'El-Morra, puis on abandonne le plateau bas suivi jusque-là pour descendre dans le lit plat et argilieux de la Zousfana où se trouve la redoute d'El-Morra.

Cette redoute, construite au printemps dernier, en briques crues confectionnées sur place, renferme deux baraques destinées l'une à un poste permanent de goumiers indigènes, l'autre aux officiers de passage; un superbe tlaïa abrite celle-ci, c'est le premier arbre de cette essence que l'on trouve sur la route du Sud. Le manque total de pierres à proximité a été suppléé par l'emploi, dans la construction de l'enceinte, de lits de broussailles interposés dans les briques afin d'obtenir un relief suffisant, un portail à prétentions monumentales, que nos facétieux « Joyeux » se sont amusés à édifier, marque l'entrée de la redoute sur la face Nord.

El-Morra se trouvant à peu près à mi-distance de Taghit à Djenan-ed-Dar a été choisi comme point de relai des courriers dont le service est assuré par des cavaliers indigènes, moghazeni ou goumiers (1).

Deux bons puits et un petit abreuvoir sont à une centaine de

(1) Le moghazeni est un cavalier arabe volontaire, le goumier est au contraire réquisitionné. Ils conservent le costume et le harnachement indigènes et sont administrés par les bureaux arabes.

mètres au Nord de la redoute, l'eau est relativement potable, bien que le nom de ce point (El-Morra signifie l'amertume) ait pour origine le mauvais goût de l'eau des anciens puits arabes; il est à supposer, ainsi que nous avons pu le constater en maints autres endroits, que l'aménagement en maçonnerie et un puisage plus fréquent ont amélioré sensiblement la qualité des eaux de la nappe souterraine de la Zousfana.

A El-Morra commence à apparaître la *llaïa* (*tamaric articulata*) que nous appelons improprement Takahont, du nom donné quelquefois à la galle qu'il produit, et que les indigènes du Tafilala, utilisent pour tanner les peaux de chèvres et obtenir le cuir dit « filali » (1).

A mesure qu'on s'approche d'El-Morra, les rives de l'oued sont de moins en moins marquées; le tamarin devient plus rare, puis disparaît. On est là dans une plaine argileuse, au sol boueux égalisé par les crues, rapidement durci par le soleil et moucheté de maigres touffes de basse végétation. Le lit proprement dit de l'oued a plus de 2 kilomètres de largeur; en son milieu, là où l'eau des crues a coulé plus longtemps subsistent des sillons longitudinaux de profondeur variable et quelques trous dont les bords sont marqués par une végétation un peu plus dense.

Si l'on jette un regard sur la hamada de l'Ouest, on aperçoit à son pied, auprès du bec d'El Morra, puis, plus loin, au fond d'un cirque dont le milieu est occupé par un monticule isolé, des lignes d'arbres que je crois être des gommiers sans pouvoir toutefois l'affirmer, car je n'ai pas eu l'occasion d'aller jusque là.

Vers le Sud-Est, on commence à apercevoir les premières dunes de l'Erg qui se continue ensuite, sans interruption, tout le long de la rive gauche de la Zousfana, puis de la Saoura.

Un plateau pierreux, affreusement nu, monte en pente douce et nous sépare encore de ces dunes.

C'est un peu au Nord-Est de la redoute que reposent, sous un même tombeau, les huit légionnaires tombés en 1900 au combat d'El Mouggar, où un « rezzon » composé de Doui-Ménia et d'Oulad-Djérir attaqua notre 4^e convoi de ravitaillement.

(1) Voir l'article publié à ce sujet par le même auteur dans le bulletin trimestriel de septembre 1901 de la *Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*; dans le *Bulletin Agricole de l'Algérie et de la Tunisie*, n° 22, du 15 novembre 1901, et dans la *Revue Horticole de l'Algérie*, n° 11, de novembre 1901.

EL-MOUNGAR. — El-Moungar est à 27 kilomètres environ de El-Morra. Comme dans l'étape de la veille, il faut suivre la rive gauche de la Zousfana, en faisant un léger crochet pour laisser sur la droite des dunes peu praticables, et qui commencent à 800 ou 900 mètres au sud de la redoute d'El-Morra.

A El-Moungar il n'y a pas de puits ; un détachement a creusé jusqu'à 17 mètres de profondeur sans trouver l'eau. On s'arrête généralement au milieu du lit même de la rivière, un peu au nord du bec d'El-Moungar (El-Moungar signifie d'ailleurs « bec » en arabe) parce que l'on y dispose, plusieurs mois encore après une crue, d'un « rdir » profond, creusé par les remous de l'eau courante dans l'épaisse couche d'argile qui constitue le sol en ce point. On trouve alors sur les bords de ce sillon une sorte de chiendent à feuilles dures et pointues qu'apprécient fort les animaux herbivores et que les arabes appellent « nejem » ; tout le restant du lit de l'oued, large encore de 2 kilomètres, ne renferme depuis El-Morra qu'une végétation basse et très clairsemée ; quelques jujubiers sauvages, déjà bien mutilés par les convois, indiquent de loin l'emplacement du « rdir » marqué aussi par une enceinte de redoute provisoire qui a servi à loger le détachement de puisatiers à proximité du puits qu'il a tenté d'ouvrir. A mon sens, il eut été préférable de chercher l'eau auprès de la rive gauche, car la nappe souterraine, qui existe certainement, doit être déviée de ce côté par la barrière argileuse du lit, sous les dunes qui forment bordure entre El-Morra et El-Moungar. Si mes prévisions sont justes, et si on trouve l'eau près de la rive gauche, on obtiendrait au point de vue militaire, le double avantage de ne pas camper dans un lit d'oued, aux risques d'une crue que rien n'annoncerait, et de s'écarter moins de la ligne droite qui joint El-Morra à Zafrani.

C'est en face d'El-Moungar que s'ouvre dans la hammada, à l'ouest, la trouée de l'Oued-Sabbal, qui crée une communication entre la région de l'Oued Guir et celle de la Zousfana, et permet de gagner les ksours des Doui-Ménia par Oglat-Menouarar, Haci-Aonimi et Oglat-Chelkha ; par là aussi, on peut se porter sur Kenadsa et Béchar en remontant une vallée parallèle à la Zousfana.

ZAFRANI. — Pour aller d'El-Moungar à Zafrani (16 kilomètres environ), on regagne obliquement, en se dirigeant vers le Sud,

la rive gauche de la Zousfana marquée par les ondulations d'un plateau peu élevé au-delà duquel on aperçoit les basses dunes qui s'étagent ensuite pour former l'Erg. Au bout d'une demi-heure de marche on traverse le lieu du combat d'El-Moungar.

Un signal en maçonnerie élevé par nos puisatiers au pied de de l'Erg indique le point en face duquel se trouvent les puits de Zafrani à 1,500 ou 1,600 mètres dans les dunes. Il est regrettable que les recherches faites pour trouver l'eau en dehors des dunes n'aient donné aucun résultat, car si on campe auprès du signal on est loin des puits, et si on va s'installer aux puits, on s'éloigne de la route à suivre, avec l'obligation de traverser un parcours difficile. Il est probable que de nouvelles recherches seront plus heureuses si on les dirige, soit plus près de la Zousfana, soit à petite distance des dunes, un peu au Sud de l'emplacement actuel, pour partager mieux la distance de Taghit à El-Moungar. Actuellement il existe deux puits maçonnés et couverts, fournissant une eau excellente et assez abondante. Une tombe voisine recouvre les restes d'un fils de Bou-Amama.

C'est donc à Zafrani que le voyageur touche pour la première fois le pied de l'Erg, masse énorme de sable fin, jaune orangé, aux formes tourmentées et changeantes, aux crêtes en lame de couteau que les Arabes appellent à juste titre « siouf » (pluriel du mot « sil' » qui signifie sabre). Là, il ne faut plus chercher l'application des règles topographiques, car le vent y agit en maître, faisant tourner en tous sens le sable nu de toute végétation; des entonnoirs profonds s'ouvrent souvent sur le flanc d'une dune élevée, une croupe correspond à une ravine de l'autre côté d'une crête; en un mot, c'est un chaos sablonneux dans lequel un voyageur isolé ressent une impression toute nouvelle, de tristesse, de profonde solitude et d'écrasement devant cette immensité déserte. Comme la mer à laquelle il ressemble à plusieurs points de vue, l'Erg a ses fureurs; par un vent violent, les siouf des dunes fument et déferlent comme la crête des vagues; le sable suivant les coulées ouvertes devant lui, les remonte jusqu'à la crête suivante qu'il tranche pour continuer plus loin sa course rapide en nappe trainante.

De loin en loin, un balai de « rtem » ou genêt à fleur blanche apparaît en vert tendre sur le fond jaune de l'Erg.

TAGHIT. — Pour aller de Zafrani à Taghit (prononcez : Tàrite), on continue à suivre le plateau situé sur la rive gauche de la Zousfana en longeant les premières dunes de l'Erg ; on laisse l'oued s'éloigner à environ trois kilomètres vers l'Ouest, dans la grande boucle qu'il décrit après avoir doublé le bec d'El-Moungar. Au bout d'une heure de marche, on commence à apercevoir au point où la crête de la hammada semble couper celles de l'Erg vers le Sud, une construction française ; c'est un petit fortin commencé en 1900 et terminé en 1901, qui, élevé sur un bec de la hammada, domine Taghit à courte portée de fusil. En s'avancant encore, on découvre un peu plus bas, dans une échancrure à gauche du fortin, une masse sombre dont la ligne supérieure dentelée indique des habitations ; c'est en effet le poste de Taghit qui, accolé au ksar, semble au loin former corps avec lui. En se rapprochant encore, on aperçoit vers la droite, sur le plateau même où l'on chemine, la haute enceinte carrée du ksar Zaouïa-Foukania qui marque la limite Nord de l'oasis des Beni-Gounni ; en même temps, quelques palmiers émergent le long de la Zousfana dont le lit s'est encaissé.

Avant d'atteindre Taghit, on longe successivement deux oasis minuscules à moitié ensablées et presque abandonnées. Après avoir ensuite traversé un plateau (1) de sable et de cailloux légèrement ondulé on entre dans le défilé de Taghit par un passage resserré entre l'Erg et les jardins de palmiers ; la piste est envahie par des barres transversales de sable qu'arrêtent à peine les murs des jardins et elle ne livre un passage convenable qu'à deux ou trois animaux de front.

Là, l'œil lassé par la monotonie du long chemin parcouru pendant les étapes précédentes, se repose avec plaisir sur la ligne imposante de verdure de l'oasis et sur la bizarrerie du paysage. Celui-ci présente en effet, par un beau soleil du moins, une tonalité si parfaite que l'esprit le moins artiste en est frappé : le tableau a pour cadre à gauche, comme en bas, le jaune orangé et lumineux des dunes avec ses fortes ombres violettes, en haut le bleu d'un ciel rarement troublé, à droite la masse violet-sombre de la hammada éclairée parfois de taches jaunes de dépôts de sable, ou blanchâtres des traces d'éboulements ; enfin au centre, le brun des constructions

(1) Sur ce plateau, nous avons trouvé un grand nombre de pierres et de silex, taillés, hachis, pioches, pointes de flèche, etc... (Note de l'auteur).

et la ligne verte des palmiers. Il y a de quoi tenter les aquarellistes et leur donner toutes satisfactions. Les photographes y trouvent moins leur compte, car, sous un ciel blanc, ils n'obtiennent que des tons foncés où l'on ne peut plus reconnaître les oppositions de teintes dont la vivacité constitue précisément le charme du paysage.

Depuis huit jours, on a traversé un pays désert ; en fait de figures nouvelles, on n'a rencontré que quelques courriers ou des petits convois civils qui sont envoyés de Duvéyrier pour ravitailler nos postes : en arrivant à Taghit, on se trouve heureux de voir des camarades connus ou non et d'atteindre enfin un point habité du Sahara. Chaque fois qu'une troupe s'y présente, c'est un événement joyeux pour la garnison et elle le marque en hissant les couleurs françaises sur la baraque du commandant du poste, sur une des tours du ksar et sur le fortin ; en outre, la clique des détachements lance ses notes les plus gaies au moment où la colonne entre dans le défilé, les officiers viennent à cheval au devant des arrivants, on reçoit les invitations des diverses popotes ; tout cela met au cœur un sentiment joyeux qui contribue encore à augmenter la bonne impression produite par le paysage.

Taghit n'était auparavant qu'un petit ksar pittoresquement planté sur un rocher qui barre le défilé à peine large de 200 mètres entre le pied et l'Erg et celui de la hammada ; l'oued coule au milieu de l'oasis entre le ksar et la hammada. La colonne qui, commandée par le colonel Bertrand, est arrivée la première au printemps de 1900, avait trouvé là une certaine résistance opposée par les Doui-Ménia possesseurs du pays ; mais la vue de deux canons de 80 de montagne braqués sur le ksar, avait suffi pour vaincre les veillités guerrières des quelques défenseurs abrités derrière leurs murailles. La colonne put passer sans avoir à faire feu et continuer sa marche sur Iglison objectif. Tout d'abord, elle ne laissa aucune garnison à Taghit, et c'est seulement deux mois après l'occupation d'Igli, qu'un détachement fut envoyé par la colonne pour s'installer à Taghit et empêcher ainsi les Doui-Ménia d'y barrer la route à nos convois de ravitaillement. Ce détachement commença à construire une redoute accolée au ksar, sur la partie de rocher laissée libre entre le ksar et l'Erg, puis un fortin sur la pointe de hammada située de l'autre côté de l'oued. Le poste est dominé à faible distance : d'un côté, par

la dune, et de l'autre, par cette pointe de hammada, élevées toutes deux de 90 à 100 mètres; sa situation serait dangereuse sans l'occupation de ses hauteurs d'où l'on peut heureusement battre, avec un petit nombre de fusils, tous les abords et qui constituent ainsi un sérieux flanquement. Un poste optique, placé sur la pointe de la dune la plus rapprochée, assure la communication avec Igli; l'extrême mobilité du sable n'a pas encore permis de faire là une construction; la garde du poste optique se contente pour l'instant d'un retranchement carré de quelques mètres de côté, élevé au moyen de sacs à distribution remplis de sable.

En outre de sa garnison (actuellement 3 compagnies d'infanterie), Taghit possède un bureau arabe et un receveur des postes. Un village de mercantis européens, composé de quelques maisons en terre, s'est élevé au pied de la muraille sud du ksar. Quand ce point sera en communications rapides avec Am-Séfra, les touristes pourront le préférer à Biskra s'ils y trouvent le confort désiré, car l'hiver y est charmant et on peut y jouir pleinement de l'impression du désert.

Le ksar Taghit n'est qu'une agglomération de quelques pauvres habitations enfermées dans une enceinte de 3 à 4 mètres de hauteur, flanquée de tours carrées. Une mosquée edresse au milieu du ksar son minaret sans caractère; la première garnison s'est amusée à l'ornier de quelques moulages en argile en même temps qu'elle a ajouré par le même procédé, le sommet du mur mitoyen du ksar et de la redoute afin d'enlever aux habitants, en cas de révolte, toute velléité de se placer là pour tirer dans l'intérieur de la redoute. Ce dernier travail à eu pour résultat de procurer à la garnison la distraction de voir souvent des silhouettes féminines, peu gracieuses d'ailleurs, vaquant à leurs occupations sur les terrasses en bordure. Une seule porte basse, ouverte sur la face Sud, donne accès dans le ksar; un souterrain permettait de descendre dans l'oasis par la face Ouest, l'autorité militaire l'a fait fermer afin d'empêcher les entrées clandestines. Un puits profond existe sur la face Nord, à l'intérieur du ksar.

Toutes les constructions arabes sont faites en « toub » ou mottes d'argile moulées à la main et séchées au soleil. Ce procédé étant le seul employé dans les oasis du Sahara oranaïs, je vais le décrire, une fois pour toute, avec quelques détails; il est d'ailleurs des plus simples: Un indigène veut-il

bâtir une maison, un mur à son jardin ? Il cherche dans le lit de l'oued un endroit argileux et y creuse une fosse rectangulaire. Au fur et à mesure qu'il en bêche la terre, il mouille celle-ci si elle ne l'est déjà, la pétrit avec les pieds et fait à la main des mottes en forme de demi-cylindre de 0^m30 de longueur environ ; il pose ces mottes sur le sol sec, la partie plane en dessous, et en aligne ainsi plusieurs milliers qu'il fabrique très vite. La surface du sol contenant toujours plus ou moins de sable, ces « toub » ne s'y attachent pas en séchant. Lorsqu'elles sont séchées, on les emploie à construire, et l'on voit de suite, d'après leur forme, le parti que l'on peut en tirer : une première rangée et posée à plat sur un lit de mortier frais de même composition, puis, pour faire la deuxième rangée au-dessus, il suffit de combler le vide entre deux « toub » avec une autre disposée le plat en haut ; un peu de mortier jeté à la poignée bouche les interstices et agglomère le tout.



Quand le mur doit être haut on le fait épais à la base et on y met de gros cailloux mêlés aux « toub », principalement dans les jardins où il faut donner plus de consistance aux murs exposés au contact des eaux d'irrigation ; celles-ci, en effet, désagrègeraient trop vite les matériaux s'ils étaient composés seulement de terre.

Si l'on veut avoir une construction d'un genre un peu difficile, telle que coupole de koubba ou de mosquée, arceaux dans une cour intérieure, on fait venir des maçons de Tafilala ; aussi est-ce l'exception à cause du prix de revient et encore le travail produit par ces ouvriers spéciaux n'a-t-il rien d'élégant.

À l'intérieur des habitations, aucun meuble, à peine des nattes en drinn avec ou sans laine, un foyer et quelques ustensiles de cuisine ; la fumée s'échappe par l'ouverture supérieure pratiquée dans la terrasse. C'est sur la terrasse que se passe la vie au grand air, le jour en hiver, la nuit en été ; on y accède

par des échelons taillés dans un tronc de palmier dressé contre l'ouverture ; là, se trouve la basse-cour réduite souvent à une chèvre et à quelques poules de petite espèce ; de ci, de là, on aperçoit un chat considéré comme animal de luxe et d'utilité aussi, car les souris pullulent dans ces bâtisses en terre.

La redoute est un véritable tour de force accompli par nos troupes en tant que constructions. Sur un roc précédemment nu, bosselé, troué, presque à pic vers le Nord, en pente assez raide vers le Sud, s'élèvent maintenant des baraques pour toute la garnison, celles des officiers sur l'arête, celles de la troupe sur la pente Sud. Et avec quoi a-t-on bâti tout cela ? Avec la pierre même du rocher fouillé en tous sens, quelques bois fournis par le génie et le surplus en tronc de palmiers, des « djerid » ou feuilles de palmier, et pour tenir le tout, du mortier fait avec une sorte de tuf très collant recueilli à proximité. Pour cette besogne, chaque soldat européen ou indigène s'est improvisé maçon, carriér ou charpentier sous la direction de quelques spécialistes du génie ou du bataillon d'Afrique. On peut s'imaginer la quantité de travail fourni en calculant le rendement de 250 hommes travaillant en moyenne 6 heures par jour pendant plus d'un an. C'est là qu'on admire la sagacité des officiers pour devenir des architectes, le zèle des gradés inférieurs pour devenir des contre-maitres, enfin la patience, la bonne volonté et l'adresse des soldats pour mener tout à bien ; les hommes du bataillon d'Afrique, rebut social en tant qu'hommes, sont ici d'admirables ouvriers, débrouillards, aptes à tout, même sans l'avoir appris.

Au Sud de Taghit, s'étend un plateau dominant la rive gauche de la Zousfana et touchant au pied de l'Erg. En moins de 13 kilomètres on y rencontre les ksar Barrebi, Bakhti et Zaouïa-Tahtania qui avec Taghit et Zaouïa-Foukania composent l'oasis dite des Beni-Goumi. Les jardins et les plantations de palmiers se succèdent sans interruption dans le lit de la Zousfana tout le long de ce parcours, s'élargissant ou se resserrant selon la distance entre les berges ; un passage non cultivé quoique planté de palmiers est laissé libre pour la traversée des eaux normalement courantes et pour l'écoulement des crues.

L'ensemble des ksour des Beni-Goumi comporte environ 1,600 habitants et 80,000 palmiers. L'histoire de ces pauvres gens est des plus simples. Sédentaires dans la contrée depuis

une époque très reculée, ils ont été de tous temps les esclaves des peuplades nomades et belliqueuses qui ont été successivement les maîtres du pays ; Doui-Ménia, Ghenanema, Hamyane, Beraber, et d'autres peut-être ont souvent lutté pour cette possession qui livrait à leurs caravanes la meilleure route du Touat en même temps qu'elle leur procurait des récoltes de dattes ne leur coûtant rien. En effet, avant notre arrivée à Taghit, les Doui-Ménia, maîtres de la plupart des jardins, se gardaient bien d'y travailler ; leurs khammès — esclaves des Beni-Goumi les cultivaient pour eux et ils y puisaient à pleines mains, violant sans vergogne le contrat qui les liait à ces malheureux et qui peut se résumer à ceci : « Le Doui-Ménia est propriétaire de la plupart des jardins ; les khammès ont le droit de cultiver le sol *sous palmiers* pour leur propre compte ; ils entretiennent la culture des palmiers dont la récolte appartient au Doui-Ménia, sauf les dattes dites *du vent* qui leur sont abandonnées (on comprend qu'il s'agit des dattes tombées naturellement du palmier) ». Le khammès cultivait donc dans ces jardins quelques légumes, un peu d'orge et quelques fruits ; mais un beau jour, le Doui-Ménia venait là en villégiature y apportant sa tente, et faisait bombance avec la récolte de son fermier. On devine facilement le peu d'ardeur que les khammès mettaient à soigner leurs cultures.

L'hiver dernier, je me trouvais un jour dans un jardin de Zaouïa-Foukania où des travailleurs préparaient le sol aux semailles d'orge ; leurs coups de bêche ne faisaient qu'ameublir légèrement la surface et laissaient même des parties non remuées. J'ai cherché à leur faire comprendre qu'ils auraient intérêt à fouiller la terre plus profondément tant pour ménager l'eau des irrigations que pour obtenir une récolte plus abondante. L'un d'eux, un vieillard, m'a répondu : « Oui, tu as raison, mais à quoi cela nous avancerait-il, ce sera mangé par les Doui-Ménia ». Je lui fis remarquer que les Français occupant maintenant le pays, il n'avait plus rien à redouter des Doui-Ménia qui avaient émigré vers le Haut-Guir ; il me répondit simplement : « Qu'en savons-nous ? » Cette petite conversation montre suffisamment combien était et est encore puissant le sentiment de servitude de ces malheureux vis-à-vis de leurs oppresseurs. Depuis lors, les Doui-Ménia sont venus d'eux-mêmes, en grande partie du

moins, se placer sous l'autorité de la France ; ils ont repris la jouissance de leurs jardins, mais ils ont dû renoncer à considérer leurs anciens esclaves des Beni Goumi autrement que comme des fermiers et surtout à piller la part que la coutume attribue à ceux-ci dans la récolte des produits. Cette situation est d'ailleurs celle que les troupes françaises ont toujours trouvée dans la plupart des ksour appartenant aux nomades ; elle est bien connue et je crois inutile de la détailler plus.

La région des Beni-Goumi présente le long de la vallée, depuis Taghit jusqu'à Zaouïa-Tahtania, de nombreuses ruines de ksour, celles de Mezaourou et de Tinzit sur le flanc de la hammada, celles de Bizanne un peu au Nord de Barrebi sur la rive gauche. Ne datant que de 25 à 30 ans, elles sont encore très visibles ; elles résultent de la dernière lutte entre les Ghenanema, alors possesseurs du pays, et les Doui-Ménia qui sont les propriétaires actuels.

Des inscriptions qui semblent remonter à une époque très antérieure d'occupation berbère (150 ans au moins et peut être beaucoup plus), existent sur les parois inférieures des rochers, au pied de la hammada, entre Taghit et Bakhti (1). Elles représentent des animaux sauvages ou domestiques existant encore dans la contrée, quelques hommes à pied ou à cheval et des objets ; des caractères qui paraissent être des signes de la langue berbère sont semés çà et là au milieu des dessins. Les habitants des Beni-Goumi expliquent les inscriptions par une légende. « Il y a très longtemps, disent-ils, les hommes sont devenus impies, et pour les punir, Dieu a transformé leurs âmes en ces animaux, les condamnant à rester là jusqu'à leur délivrance. » Il m'a paru possible de rattacher cela à la répudiation forcée de la religion chrétienne par les peuples berbères sous la pression des Arabes vainqueurs, mais ce n'est là qu'une simple supposition. Pour l'instant, les inscriptions des Beni-Goumi sont utilisées comme « croquemitaine » par les habitants ; quand un enfant n'est pas sage, on le menace de l'y conduire et de joindre son âme transformée en animal à celles qui y sont déjà.

(1) Voir la notice de l'auteur publiée, au sujet de ces inscriptions, par la *Société de Géographie et d'Archéologie* d'Oran, dans son bulletin de janvier 1902.

Avant l'envoi de nos colonnes sur la Zousfana, le groupe des Beni-Goumi n'était autre qu'un fief appartenant aux Doui-Ménia et par suite indépendant du Maroc ; l'autorité du Sultan déjà purement nominale dans des régions plus septentrionales, ne comptait là pour rien. Dès qu'il a été question de nous rattacher la Zousfana et le Touat, le Sultan s'est empressé d'envoyer son cachet à de soit-disants caïds dans les cinq ksour des Beni-Goumi : il est permis de supposer que des manœuvres diplomatiques adverses n'ont pas été étrangères à cet acte. La politique française n'en a pas tenu compte à juste titre, car ses droits, d'après les traités antérieurs, lui permettaient de venir dans la Saoura sans violer l'intégrité du Maroc, contrairement à ce que nos adversaires voulaient faire croire au moyen de ces nominations de caïds marocains.

La justice était alors fort simple : un cadî jugeait en premier ressort et généralement les choses restaient là ; dans quelques cas exceptionnels, la partie non satisfaite en appelait à un cadî du Tafilala qui pouvait casser le jugement et en porter un autre.

Au point de vue religieux, les Beni-Goumi formaient deux « zaouïa » dirigées par les marabouts de Zaouïa-Tahtania et de Zaouïa-Foukania ; la première était la plus importante car elle s'étendait sur les ksour Zaouïa-Tahtania, Bakhti, Barrebi et Tahgit, ne laissant à l'autre que Zaouïa-Foukania. Cette situation a produit une difficulté lorsque nous avons voulu organiser l'administration de la région. Nous ne pouvions pas, comme l'avait fait le Sultan, instituer plusieurs caïdats pour une population totale de 1,500 à 1,600 individus, un seul devait suffire et une nomination s'imposait : celle du marabout de Zaouïa Tahtania qui nous avait rendu les plus sérieux services. La Zaouïa-Foukania, tenait d'autre, part à rester indépendante de sa voisine, et il fallut une certaine adresse pour lui faire accepter l'unité administrative des cinq ksour. La zaouïa de Kenadsa possède à son tour une certaine autorité sur celles des Beni-Goumi où elle détient des jardins. Depuis un an, grâce à une politique de pardon et de conciliation, les Doui-Ménia ralliés peu à peu à nous, viennent reprendre la jouissance de leurs jardins et y dresser leurs tentes comme précédemment. Chaque année, à l'automne, ils se transportent sur le Guir pour y semer des céréales ; ils occupent alors là-bas les ksour qui leur appartiennent et les abandonnent après la récolte pour

passer l'été sous l'ombrage des oasis des Beni-Goumi. Ils possèdent des troupeaux de chameaux, des bœufs, des moutons et des chèvres qui trouvent dans les oueds Guir, Bou-Dib et Kheroua, à l'Ouest de Taghit, les pâturages nécessaires.

Le Doui-Ménia est de race Arabe, guerrier, dominateur et nomade, vivant sous la tente; ses femmes sont blanches, souvent fines et jolies.

Chez les Beni-Goumi on retrouve le Berbère mêlé à l'Arabe et au Nègre; une race spéciale s'y est formée qu'on appelle les « Harratine » (au singulier Hartani), elle est demi-Nègre, de taille moyenne, très robuste, et elle s'occupe surtout des travaux de jardins. Le type local resté blanc, est, au contraire, chétif, sec, pâle comme tous les ksouriens; il travaille peu et vit du travail de ses khammès, dans les quelques jardins dont les Doui-Ménia lui ont laissé la propriété.

Je donnerai plus loin quelques détails sur la région comprise entre le Guir et la Zousfana et qui constitue les terrains de parcours des Doui-Ménia.

Reprenons maintenant notre voyage par étapes vers le Sud.

ZAOUÏA-TAHTANIA. — La face sud du rocher de Taghit tombe sur un plateau uni qui va en s'élargissant jusqu'à Barrebi et qui est à peu près dépourvu de végétation. Un vaste cimetière s'étend au pied du ksar en longeant la berge gauche de l'oued; on y remarque deux « koubba » dont la construction est assez grossière mais dont les murs peints à la chaux tranchent vivement sur la teinte ocre-rouge foncé des autres murailles. L'emplacement choisi pour établir une redoute définitive et des casernes, se trouve à l'extrémité sud de ce cimetière, sur une pointe qui domine l'oued.

Un peu avant d'atteindre Barrebi, on passe à proximité des ruines de Bizane qu'on laisse sur la droite. En face de Barrebi et au pied de l'Erg, se trouve dans un creux une petite oasis abandonnée et que le sable envahit peu à peu. Après Barrebi, on continue à suivre en terrain uni de « reg » tantôt dur, tantôt mou, la berge de la rive gauche et on atteint Bakhti, ksar construit en contre-bas du plateau. Un peu plus loin, la dune se rapprochant de l'oued, il faut descendre du plateau et avancer péniblement en coupant les basses dunes transversales qui barrent l'espace très étroit compris entre l'Erg et les jardins. L'étape de Taghit à Zaouia-Tahtania n'est que

de 14 kilomètres, mais elle est la plus redoutée par les colonnes à cause de ce mauvais passage. En novembre 1900, nous avons dû la franchir avec un convoi de 4000 chameaux ; ceux-ci ne pouvant avancer qu'en file indienne, on devine quel temps il nous a fallu employer.

Le ksar Zaouïa-Tahtania est construit au pied de la dune dans un grand cirque dont l'oasis profite pour s'élargir sensiblement ; toutefois, ce point finira par être envahi par le sable dans un délai plus ou moins long

La falaise de la hammada dont une pointe porte un petit fort à hauteur de Taghit, décrit d'abord un cirque vers l'ouest, puis vient rejoindre la rive droite de l'oued Zousfana un peu au nord de Barrebi et la suit ensuite exactement jusqu'à Zaouïa-Tahtania en la dominant presque à pic d'une centaine de mètres ; elle est coupée de quelques ravines et sa pente comporte en certains points des paliers rocheux et horizontaux qu'un piéton peut suivre facilement. Un promeneur fera une agréable excursion en cheminant dans le fond de l'oasis depuis Taghit jusqu'à Zaouïa-Tahtania ; il trouvera quelque mauvais passages, sera harcelé par les chiens sortis des tentes des Doni-Ménia, mais en revanche il sera constamment sous la forêt de palmiers, sur un sol ferme, et jouira d'une verdure gaie, variée de tons et ensoleillée ; il serait à souhaiter qu'un chemin fut créé sur ce parcours pour remplacer l'affreuse piste suivie jusqu'ici pour aller à Zaouïa-Tahtania. A la vue des ruines de Tiazit et de Mezaourou juchées sur la hammada, on se rend compte de l'insécurité qui a dû régner antérieurement dans la région ; c'étaient de hardies constructions élevées sur des rochers à pic, et il fallu pour les édifier hisser jusque là les matériaux pris dans l'oued.

EL-AOUEDJ. — A Zaouïa-Tahtania se termine brusquement l'oasis des Beni-Goumi, mais les berges de l'oued, quoique privées de palmiers, continuent à être cultivées en céréales jusqu'à quelques centaines de mètres plus loin. La Zousfana décrit un coude presque à angle droit et vers l'Ouest pendant deux kilomètres environ, puis reprend sa direction générale N.-E. S.-O. A ces coudes correspond un élargissement de la vallée, comblé en partie par des basses dunes. C'est là aussi, à la courbure la plus occidentale, qu'aboutit une piste venant du Nord à travers la hammada et qu'on pourrait utiliser pour venir de Taghit ; elle suit un vallon parallèle à la Zousfana,

l'oued Hadeness et ne présente sur la hammada aucune difficulté de parcours ; elle est généralement suivie par les caravanes indigènes qui n'ont pas besoin comme nous, de faire toujours étape aux points d'eau ; il suffirait pour la rendre accessible à nos convois, d'améliorer les rampes d'accès de la hammada en face de Taghit et au coude dont je viens de parler, puis d'aménager des puits en un point un peu plus éloigné où se trouve déjà un ancien puits arabe marqué par un palmier isolé dans le lit de la Zousfana. C'est d'ailleurs par là qu'on sera obligé de dévier la ligne de chemin de fer à partir de Taghit, si le projet de construction jusqu'à Igli par la Zousfana est maintenu. Il ne faut pas, en effet, compter lui faire suivre la Zousfana dans le défilé de Taghit où le travail de main-d'œuvre serait considérable, sans garantie de solidité. Pour gagner El-Aouedj, on continue à suivre le lit de la Zousfana que l'on avait quitté tout d'abord pour couper le grand coude dont il vient d'être question ; la falaise dominant toujours la rive droite à courte distance, forme souvent des paliers étagés presque privés de végétation. Dans le fond de la vallée, au contraire, et sur les basses pentes des dunes, on trouve une végétation assez abondante ; en certains points le tlaïa est nombreux.

Dix huit kilomètres environ séparent Zaouïa-Tahtania de El-Aouedj. A l'arrivée à l'étape on trouve une redoute en en pierre sèche et deux puits maçonnés que nous avons construits au commencement de 1901. L'eau est très bonne mais en quantité insuffisante ; il faudrait des puits plus profonds ou plus nombreux.

IGLI (redoute). — Il y a 30 kilomètres d'El-Aouedj à la redoute d'Igli. La piste suit toujours la Zousfana, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre ou même dans le lit où le sable mêlé d'argile est souvent le moins meuble. La région a le même aspect que dans l'étape précédente ; c'est un couloir successivement élargi et rétréci, le sol est très caillouteux, la hammada se dresse noire et dessinant une crête horizontale dentelée, sur laquelle apparaissent quelquefois des « gour » ou amas de roches nues en forme de tronc de cône.

La direction de la Zousfana se relève vers l'Ouest jusqu'à 8 kilomètres avant Igli, puis, par un grand coude, elle s'infléchit vers le Sud avant de confluer avec l'oued Guir.

En face de cette dernière courbure, la hammada est

brusquement interrompue et laisse s'ouvrir une vallée qui met en communication facile la Zousfana et le Guir ; la distance entre les deux rivières n'est alors que de 1,800 mètres. Il est fort probable que là était primitivement le confluent et que celui-ci a été ensuite reporté un peu plus loin par un nouveau soulèvement ; on trouve en effet sur l'ilôt rocheux qui succède à cette coupure des quantités de cailloux de rivière et des coquillages signes certains du soulèvement d'un lit précédemment parcouru par les eaux courantes.

Le trajet d'El-Aoued à Iqli présente de nombreuses et très grandes touffes de tlaïa qui, si elles étaient régulièrement exploitées, fourniraient peut être une abondante récolte des précieuses galles à tanin qu'elles produisent chaque année.

Un peu avant d'atteindre Iqli, on aperçoit quelques beaux gommiers au feuillage vert clair formant parasol. La redoute d'Iqli apparaît juchée sur un roc isolé qui se dresse sur un plateau à l'entrée duquel la hammada se termine brusquement. Le cimetière de la garnison est là, au moment où l'on quitte la Zousfana pour gagner le plateau ; un sentiment de tristesse est le premier qui vienne au voyageur, car la pitié qu'évoque en lui la vue des tombes est encore influencée par un sombre horizon de pierres et de sable barré en son milieu par le rocher noir de la redoute ; seules quelques touffes vertes de tlaïa émergeant de la Zousfana, et des gommiers alignés au pied de la hammada, jettent une note claire sur le tableau. Abordons néanmoins la redoute en chassant toute idée défaillante, car dans ces régions il faut garder un excellent moral si l'on veut y vivre. La description de ce point n'aura dorénavant qu'un intérêt rétrospectif, son abandon venant d'être décidé.

Commencées au printemps de 1900 par la colonne Bertrand, les constructions de la redoute ont été continuées et terminées par la nouvelle garnison de 1900-1901. Il ne s'agissait, bien entendu, comme à Taghit, que de constructions provisoires, élevées sans crédit par la main d'œuvre militaire au moyen des ressources locales. Une enceinte mi-maçonnée, mi en pierre sèche, couronne le sommet du mamelon et renferme, d'un côté, le baraquement des officiers, de l'autre, celui de la troupe et ses annexes. La pierre ne manquait pas ; il a suffi de mettre en morceaux les blocs épars semés sur les pentes du mamelon, et à l'aide des outils gracieusement prêtés par le génie, il a été possible de créer en un an un ouvrage qui

aurait pu durer longtemps à la seule condition d'être quelque peu entretenu.

Un rectangle formé par cinq maisons en brique crue élevées au pied Est de la redoute constitue le village des mercantis qui n'ont pas craint de pousser jusque-là pour fournir à la garnison les quelques denrées ou objets qu'elle ne pouvait pas demander à l'administration militaire.

Malgré la somme considérable de travail exigée par les constructions, on ne peut qu'applaudir à la décision qui ordonne l'abandon de ce poste. Au début des opérations, il a eu la grande utilité d'offrir une position sûre à la nombreuse colonne du colonel Bertrand pendant l'organisation des divers services dans la région, mais il n'a jamais eu, comme on l'avait cru tout d'abord, la moindre valeur au point de vue stratégique contre les incursions venant de l'Ouest. Le Guir et la Zousfana confluent, il est vrai à Igli, mais ils ne sont nullement des directions obligatoires pour aller du Tafilala à la Saoura et au Touat. Le *Berber*, très mobile, n'ayant comme bagages que ses armes et quelques vivres, peut éviter Igli sans difficultés en marchant parallèlement à la Saoura à l'Ouest. Il suffira de rappeler à ce sujet que la harka de 1,050 *Berber* partie du Tafilala pour attaquer Timimoun au commencement de 1901, n'a été signalée que par hasard comme venant de passer à Ougguert, et cependant, c'était une bande relativement considérable, ayant besoin de s'arrêter aux points d'eau, et laissant sur sa route des traces marquantes. Des journaux ont répandu alors le bruit qu'aucun renseignement n'avait été donné sur la marche de cette harka ; je puis affirmer la fausseté de cette allégation, car j'ai eu personnellement connaissance de l'avis envoyé d'Igli. En admettant même qu'une approche semblable passe inaperçue, on ne pourrait en vouloir à personne tant il serait facile de la dérober à tout service de renseignements dans une contrée aussi coupée et aussi peu habitée. Toutefois, il y a peu à craindre maintenant que le fait se produise ; des intelligences créées à l'Ouest, des émissaires envoyés en reconnaissance par les bureaux arabes de Taghit et de Benni-Abbès ne laisseront pas passer un parti sérieux sans que nos postes en soient informés. Au début, rien de tout cela n'existait et les garnisons étaient tenues dans un qui-vive continuel par des racontars souvent faux jusqu'à l'absurde.

Malgré l'abandon de la redoute actuelle, on laissera une petite garnison près d'un mamelon situé à proximité du ksar et où se voient encore les ruines d'un ancien ksar. Ce choix permettra à la troupe de prêter un secours efficace aux gens d'Igli, en cas d'attaque, ce qu'elle n'aurait guère pu faire en restant dans l'ancienne redoute, éloignée de plus de 5 kilomètres du ksar. En outre ce point est plus gai, à proximité des jardins de l'oasis d'Igli dont nous n'avons que la vue lointaine.

Le confluent topographique des eaux courantes de la Zousfana et du Guir est à 1,800 mètres au Sud de la redoute actuelle ; la réunion des deux oueds forme l'oued Saoura. Le Guir a de l'eau courante toute l'année, jusqu'à plusieurs kilomètres en amont du confluent ; l'eau est un peu salée, mais en creusant des puits en dehors du lit on trouve une nappe filtrée dans le sable et relativement potable. Dans la Zousfana, avant le confluent, des puits creusés au pied de la dune nous procuraient une eau excellente, mais il fallait franchir une distance de 1,500 mètres pour nous y approvisionner. Des essais de puits ont été inutilement tentés sur le plateau dans un rayon rapproché de la redoute et battu par les feux efficaces des défenseurs ; ils ont été toujours arrêtés par la rencontre d'une couche de roc dur ayant plusieurs mètres d'épaisseur. On trouve auprès d'Igli les éléments nécessaires pour faire sur place chaux, plâtre et ciment ; seulement cela exige trop de combustible pour être entrepris sur une vaste échelle. Le bois ne manque pas, certes, mais il faut aller le prendre à plusieurs kilomètres et les ressources qu'il offre sont justes suffisantes pour alimenter les fours à pain et les cuisines de la garnison. A 25 kilomètres environ en remontant l'oued Guir, on trouve sur la rive droite un abondant dépôt d'excellent gypse pur. A 2 kil. 500 au Sud de la redoute, sur les deux rives de la Saoura, on voit encore d'anciens fours à ciment établis par les indigènes pour la construction d'un barrage dont il reste quelques vestiges et où l'on retrouve un ciment très solide. Quant à la pierre à chaux, il n'y a qu'à ramasser sur place, mais elle est dure à la cuisson.

Le mamelon sur lequel s'élève la redoute actuelle d'Ig'i est, comme nous l'avons vu, isolé sur un plateau bas compris entre les fins de parcours des oueds Guir et Zousfana à l'Est et à l'Ouest, et limité au Nord par les derniers contreforts de la hammada qui constitue l'orographie de la région entre les mêmes

oueds. Ce plateau a une longueur de plus de 3 kilomètres sur une largeur maxima de 2 kilomètres ; le rocher d'Igli en occupe le bord Ouest, au tiers inférieur de sa longueur. La pointe Sud et sa bordure le long de la Zouslana sont encombrées de dunes dans lesquelles poussent du tamarin commun et de magnifiques touffes de tlaïa que des ordres sévères ont préservés de la destruction, tant pour le plaisir des yeux que pour constituer une réserve de bois en cas de nécessité absolue. Ces défenses s'appliquaient d'ailleurs à toute la végétation située dans un rayon de 5 à 6 kilomètres ; établies dès le début de l'occupation et rigoureusement observées, elles auraient permis aux alentours de prendre en quelques années un aspect moins désolé. C'est une mesure très sage, à laquelle on devrait toujours songer en pareil cas. Le bord du plateau longeant l'oued Guir est au contraire nu, rocailleux, et déchiqueté par de nombreuses ravines dues à l'action des eaux s'écoulant dans les boues accumulées là au moment où les deux oueds ont constitué définitivement leur lit. Le Guir a en ce point une largeur moyenne de 500 mètres ; il est à fond tourmenté, sablonneux et couvert de tamarin de petite taille ; l'eau y coule en ruisseau traversant quelques vasques plus profondes où poussent quelques roseaux ; la rive droite est envahie par des dunes surtout près du confluent.

Au delà des oueds, que voit-on ? A l'Est, l'Erg dresse immédiatement ses hautes dunes ; à l'Ouest, un large plateau nu sépare le Guir d'une hammada constituée par un chaos de « gour » noirs, détachés d'une crête bornant l'horizon à une douzaine de kilomètres : vers le Sud, dans l'échancrure de la Saoura, les jardins où l'on devine, à 5 kilomètres 1/2, le ksar d'Igli, à l'Est d'un mamelon tronconique, dont la teinte noire tranche vivement sur le reste et qui est voisin de l'emplacement de la nouvelle redoute : au Nord-Ouest, s'ouvre une large vallée que l'on croit, tout d'abord, être la continuation du Guir et que nous avons appelée pour cela le « faux oued Guir » ; le Guir décrit en effet en ce point un coude à angle droit que rien n'indique à un observateur placé sur le plateau de la redoute.

Malgré la tristesse des lieux, on finit par y attacher un intérêt, mélancolique il est vrai, mais qui n'est pas moins réel, si l'on veut observer la nature des choses que l'on rencontre. Ainsi, lorsqu'on s'engage dans les vallées tourmentées de l'Ouest ou dans les rides situées au Nord entre Guir et Zousfana, on peut

faire là des remarques intéressantes. Il y a de nombreux gommiers de l'espèce du Sénégal; comment peuvent-ils vivre dans ces rochers, sans eau et presque sans terre végétale? Les pierres résonnent comme de la porcelaine sous les pieds des chevaux, elles sont tantôt noires et luisantes, tantôt brillamment colorées et recouvertes d'une concrétion rugueuse, pourquoi? Encore au point de vue topographique, pourquoi ces formes de terrain si étranges? Ces gour superposés en escaliers élevés, ces pitons rocheux se relevant brusquement à mi-pente ou isolés au milieu des vallées? Des dunes sont en formation en certains points: à quelles règles obéissent-elles pour se former là plutôt qu'ailleurs? De temps en temps apparaissent au promeneur des gazelles isolées ou en petits groupes, qui grimpent à toute vitesse sur les hauteurs dès qu'elles aperçoivent l'intrus: au contraire, des corbeaux restent isolement en place, se contentant de sautiller à votre approche; ces animaux sont à peu près tout ce qu'on rencontre en fait d'êtres vivants dans ces solitudes arides.

Peu à peu on s'habitue, on arrive à se contenter de cela, mais si, reportant sa pensée vers le Nord, on voit en imagination la vie dans le Tell ou en France, on se trouve bien perdu et bien déshérité, et l'on en arrive à envier même le sort des camarades en garnison sur les Hauts-Plateaux. Ceux qui n'ont pas vécu pendant au moins un an dans ces régions, ne peuvent guère se figurer la vie qu'y mènent l'officier et le soldat. Pendant la bonne saison, de novembre à avril, c'est parfait, le ciel est toujours pur, les matinées sont froides, mais un joyeux soleil ne tarde pas à adoucir la température, la maigre végétation prend des teintes fraîches, tous les organes du corps fonctionnent bien, on se sent vivre. Mais, dès qu'arrivent les chaleurs, au commencement de mai, tout change, le moindre travail corporel ou intellectuel produit une grosse fatigue, l'appétit diminue ou disparaît, l'estomac devient atone, les nerfs se tendent, l'air surchauffé, chargé de sable et d'électricité est lourd à respirer; les idées noires ont alors beau jeu pour éclore et envahir le patient: il est heureux que le climat soit sain malgré sa dureté, car dans de pareilles conditions l'été ferait de nombreuses victimes. Je crois devoir signaler ici un cas de mort extraordinaire: un soldat français, vigoureux et parfaitement constitué, a été vivement frappé de la mort d'un de ses camarades: il devient sombre, perd

l'appétit et dit à tous qu'il est destiné à mourir là. Le commandant du poste lui promet de le renvoyer dans le Tell par le prochain convoi, dans quinze jours ; rien n'y fait, l'idée noire est tenace, et, sans aucune maladie organique, le malheureux meurt quelques jours après, malgré tous les soins qui lui sont prodigués. Des officiers même, au moral solide, sont quelquefois atteints de neurasthénie, s'ils ne savent pas se créer les distractions de l'esprit à défaut de celles du corps que l'insécurité du pays et la température rendent difficiles. Certes, nous n'avons pas été les premiers à résider dans le Sahara, on peut y vivre évidemment, surtout lorsqu'une installation relativement confortable permet de combattre quelque peu les rigueurs du climat, mais il faut qu'on sache à quelles souffrances morales et physiques on y est exposé.

Si j'ai indiqué le mal, je dois aussi indiquer le remède. Lorsqu'une nouvelle région saharienne est occupée, il faut établir au plus tôt les communications rapides avec le Tell, afin de supprimer le sentiment de l'isolement lointain qui est un grand déprimant moral. Ainsi, on peut s'étonner qu'après quelques essais tentés en vain pour mettre en communication optique Djenan-ed-Dar et Taghit, on n'ai rien fait de plus ; ne pourrait-on pas prolonger la ligne électrique jusqu'à Taghit qui est relié par la télégraphie optique avec Igli ? Les moyens d'action ne manquent pas, car nos soldats du génie viennent de montrer, une habileté exceptionnelle, en établissant une ligne télégraphique dans la province d'Alger jusqu'à Timimoun à travers une contrée beaucoup plus difficile que la Zoustana ; c'est donc une simple question d'argent qui a pu s'opposer au même travail dans le Sahara oranais. On a dit souvent que l'argent est le nerf de la guerre, on peut en dire autant pour l'expansion coloniale, même pacifique comme celle que nous venons de faire dans la Saoura. Il faut d'abord savoir ce que l'on veut et où l'on va, puis ne pas marchandier les crédits nécessaires à l'installation des nouveaux postes et au bien-être des garnisons. On a assez parlé des millions dépensés en convois de chameaux. Comment, s'il vous plaît, aurait-on pu, à l'époque, ravitailler plus économiquement les postes de la Zousfana ? Et encore ces convois n'apportaient-ils que le strict nécessaire. La sollicitude de nos chefs aurait certainement voulu s'étendre plus loin, elle a dû y renoncer faute de crédits suffisants.

Après cette légère digression, je reviens à la description géographique.

IGLI (ksar). — Pour aller d'Igli (redoute) au ksar du même nom, on traverse d'abord la Zousfana près de son confluent avec le Guir, puis un plateau de 2 kilomètres de largeur, à l'extrémité duquel on tombe dans un grand cirque formé par une boucle de la Saoura. Les jardins de palmiers commencent immédiatement à la descente du plateau, d'abord sous la forme d'une bande mince, puis en s'élargissant. La piste la plus fréquentée traverse des jardins et des dunes avant d'aboutir au ksar situé sur la branche opposée du cirque. La lisière Ouest des cultures est séparée de la Sahoura par une ligne de dunes dans lesquelles apparaissent encore quelques palmiers, puis par une petite plaine parsemée de monticules terreux où poussent de belles touffes de « baguel », plante grasse qui donne à ce coin un bel aspect verdoyant. On peut gagner aussi le ksar en passant par là et le chemin est bien meilleur sans être sensiblement plus long. La lisière Est des jardins est séparée de l'Erg par un enfoncement qui a été un le plateau uni et que le sable envahit de plus en plus; en parcourant on retrouve, au pied même de l'Erg, des bords de ravines encore à découvert et formant trous.

A hauteur d'Igli, la Saoura décrit vers l'Ouest une boucle qui enserre un plateau à l'extrémité duquel se dressent deux collines isolées, le Djebel Youdhi et le Djebel-el-Kebir; le ksar se trouve sur le bord Nord de ce plateau, entre ces collines et l'Erg, où s'étend un large espace uni et découvert dont la partie centrale est occupée par un cimetière.

Le ksar d'Igli est le plus grand d'un seul tenant de tous ceux de la Zousfana et de la Saoura. Sa forme générale est celle d'un rectangle que flanquent çà et là des tours carrées. Deux portes s'ouvrent, l'une très basse, inaccessible aux cavaliers, sur la face Nord, au débouché des jardins; l'autre, suffisamment élevée, au milieu de la face Sud. Une mosquée très-pauvre existe au milieu des habitations; en revanche, un puits creusé près de l'entrée de cette mosquée est remarquable; profond de 12 à 13 mètres, il a une section carrée de 1 mètre et tout son revêtement intérieur est cimenté; il a été construit, paraît-il, il y a une quinzaine d'années, par un italien, déserteur de la Légion étrangère, devenu musulman et qui habiterait dans la région de Bechar. L'eau en serait très

bonne si une mare croupissante et malpropre, créée par l'usage au pourtour du puits dépourvu de margelle protectrice, ne renvoyait constamment dans celui-ci les souillures qu'elle renferme. Un lavoir aussi malpropre, quoique peu utilisé, est encore voisin du puits.

Les constructions sont en « toub » et en torchis, sordides, basses et mal tenues. Les ruelles, les cours, les terrasses même sont souvent encombrées des déjections des animaux qui y vivent pêle-mêle avec les gens.

Toutefois, là, comme à Taghit, l'autorité militaire a pu déjà obtenir quelques nettoiyages, probablement inconnus précédemment.

Un coin du ksar est réservé aux juifs qui ont accaparé le commerce et fabriquent des bijoux grossiers ; ces juifs ne sont pas précisément des esclaves, mais ils appartiennent au ksar, qui les a achetés au Tafilala ; ils sont tenus d'y résider, la population les voit d'un très bon œil et ne se livre vis-à-vis d'eux à aucune vexation.

Comme dans la région des Beni-Goumi, nous voyons mêlés aux arabes, des nègres et des « haratine » employés aux travaux de jardinage.

Les jardins ne méritent, au point de vue des productions, aucune mention spéciale ; quelque peu abandonnés en 1900 et au commencement de 1901, ils sont d'autant plus remis en activité que les habitants ont constaté depuis, quels bénéfices ils peuvent en retirer en vendant leurs produits à la garnison. Le mode de puisage de l'eau pour l'arrosage des jardins est différent de celui employé dans tous les autres ksour. L'eau, au lieu d'être tirée au moyen d'un balancier, est amenée à l'aide de petits tambours en roseaux formant treuils et ingénieusement placés sur un bâti de perches au-dessus de l'ouverture béante du puits ; il y en a généralement deux par puits ; le khammès se tient sur un étroit plancher constitué par de simples perches et juché sur ce perchoir élastique, il tire de l'eau pendant plusieurs heures sans s'arrêter.

Les Glaoua (singulier Glaoui) ou gens d'Igli ne sont pas comme les Beni Goumi de race soumise ; ils formaient précédemment une agglomération indépendante. Les premiers habitants de la région avaient leur ksar sur le piton noir près duquel on veut installer la nouvelle redoute et où l'on voit encore en effet des ruines de ce ksar. Surtout pillards, ils rançonnaient

les caravanes assez osées pour cheminer le long de la Saoura dans leur voisinage. Il y a environ 300 ans, une fraction d'une tribu maraboutique, émigrée du pays de Kerzaz, serait venue s'installer auprès d'eux et aurait construit les premières habitations du ksar actuel. La bonne entente, due uniquement au respect religieux des Glaoua envers leurs voisins (Oulad-bel-Otman) dura peu ; aux reproches de ceux-ci au sujet de leurs procédés pillards, les Glaoua répondirent par des vexations : pour en finir, les Oulad-bel-Otman expulsèrent les Glaoua et détruisirent leur ksar. Les Glaoua se réfugièrent alors au Tafilala.

Peu à peu les nouveaux maîtres d'Igli s'augmentèrent d'autres fractions à l'origine desquelles s'attachent diverses légendes. Les Oulad-ben-Brahim par exemple, auraient pour fondateur un garçon abandonné par une caravane du Djebel-Amour, recueilli par les gens d'Igli et qui, plus tard, fonda une famille en épousant une femme du ksar. Les Oulad-bou-Zian auraient pour origine un juif du Touat devenu musulman et resté à Igli. Comme aux Beni Goumi, un caïdat avait été institué à Igli par le Sultan du Maroc peu avant l'arrivée des troupes françaises.

Malgré leur origine maraboutique de la zaouïa de Kerzaz ; les gens d'Igli reconnaissent une certaine autorité au marabout de Zaouïa-Tahtania et prennent souvent ses avis.

Les Glaoua sont maintenant pacifiques et vivent en bons termes avec leurs voisins, sauf les gens de Beni-Abbès. On ne cite que deux circonstances dans lesquelles ils ont pris les armes. Il y cinquante ans environ les « Arib », nomades de la confédération des Beraber étaient venus voler quelques troupeaux de chèvres auprès d'Igli ; les gens du ksar les poursuivirent, échangèrent avec eux quelques coups de fusils et reprirent leur bien. Une entente amiable mit fin aux hostilités. Enfin, il y a cinq ou six ans un « Glaoui » possesseur de propriétés assez importantes à Beni-Abbès en ayant été dépouillé sans motif valable, ses compatriotes prirent fait et cause pour lui et livrèrent aux Beni-Abbès un combat qui ne fournit pas la solution désirée. Le marabout de Kerzaz et le Sultan lui-même s'interposèrent pour établir les bonnes relations et n'y parvinrent pas ; notre administration militaire y réussira mieux sans doute bien qu'elle ait fort à faire pour juger des nombreux litiges existants entre les ksour ou les particuliers dans le territoire nouvellement acquis.

A Igli on trouve une petite industrie, celle d'objets de vannerie en filaments de feuilles de palmiers, corbeilles, éventails, paniers, etc...., ornés de quelques dessins bruns et quelquefois de petits nœuds de laine multicolores.

Dépassons maintenant Igli et enfongons-nous encore vers le Sud en suivant toujours la Saoura.

MAZZERT. — Après avoir dépassé le plateau du ksar entre le Djebel-el-Kebir et l'Erg, que borde encore une partie de hammada non recouverte par le sable, on trouve une nouvelle oasis appartenant aux Glaoua et qui s'étend en longueur sur la rive gauche de la Saoura ; une source abondante y fournit avec des puits l'eau nécessaire aux irrigations. On franchit successivement les deux branches d'une boucle à la suite de laquelle l'oued prend, en fossé, une direction S.-S. O. et on longe le bord du plateau de la rive gauche. Là, encore, s'étend une nouvelle oasis qui est aussi la propriété des Glaoua. Au débouché de ce couloir, la vallée s'élargit sensiblement, la piste laisse l'oued s'éloigner vers l'Ouest et traverse un long plateau entre l'Erg et une ligne de basses dunes semées dans le lit de la Saoura. Le pâturage à chameaux y est abondant sur un sol alternativement mou et dur ; un puits existe dans l'oued au milieu d'un bouquet de palmiers. —

A 4 kilomètres avant d'arriver à Mazzert on franchit un étroit défilé dû au rapprochement simultané de l'Erg et d'une corne de la hammada et où l'on rencontre deux petites oasis abandonnées ; il faut un instant, suivre le lit d'un bras de l'oued où l'eau se montre plus ou moins à la surface selon la saison ; on trouve en ce point du tamarin, du drinn, du tlaïa, en abondance ; on y passe rarement sans voir du gibier d'eau. Après ce défilé on entre dans un grand cirque, l'Erg disparaît à la vue et fait place à une bordure de hammada dont la piste traverse les plateaux inférieurs rocheux, pierreux et légèrement ravinés. On passe au pied du vieux ksar « Akkacha », en ruines, auprès d'une petite oasis, laissant en face et sur la droite le nouveau ksar du même nom qui est tout petit. L'oued dessinant une grande courbe vers l'Ouest, est bordé jusqu'à Mazzert par une oasis dans laquelle viennent camper quelquefois des tentes de Doui-Ménia soumis et qui ont des propriétés.

Mazzert est à 25 kilomètres d'Igli ; avant d'y arriver on traverse l'oasis par un chemin très-étroit qu'il serait fort utile

d'élargir pour faciliter le passage des convois. Au débouché de ce chemin, on se trouve au pied du ksar Mazzert perché sur l'arête de la hammada de l'est. De l'autre côté de la vallée sur la hammada de l'Ouest, on aperçoit les ruines d'un ksar qui a du être assez important.

Mazzert est quelque peu sous la dépendance des Glaoua qui possèdent des palmiers dans l'oasis ; c'est un ksar minuscule et misérable, horriblement sale mais fort bien placé pour se défendre. Trois sources qui s'ouvrent dans le flanc de la colline donnent une eau excellente et abondante qu'on regrette de voir si peu utilisée, car le fond de la vallée est de bonne terre facilement irrigable ; à la rigueur on pourrait encore se servir pour l'arrosage de l'eau des puits et de celle qui coule en certains points dans le lit de l'oued bien qu'elles soient saumâtres.

Le lit de la rivière est couvert de tamarins bas et se compose de plusieurs bras plus au moins ensablés.

J'ai eu la curiosité d'escalader la hammada de l'Ouest et de parcourir ensuite quelques kilomètres sur le plateau ; je n'ai vu qu'un terrain légèrement ondulé jusqu'à perte de vue, recouvert de cailloux multicolores mêlés à du sable et où l'on ne trouve un peu de végétation que dans le fond des dépressions ; il en est de même sur la hammada de l'Est jusqu'à l'Erg qui s'éloigne du bord à plusieurs kilomètres.

BENI-ABBÈS — La distance de Mazzert à Beni-Abbès est de 28 kilomètres environ. La piste suit la rive gauche de l'oued pendant 6 à 7 kilomètres au fond d'un couloir dans un terrain sablonneux ; là, on rencontre des emplacements où les gens de Mazzert cultivent de l'orge en utilisant l'eau courante de la rivière. La vallée s'élargit ensuite considérablement et l'Erg réapparaît au bord du flanc Est ; au loin vers le S.-S. E on aperçoit des ruines formant deux dents noires et se profilant sur la hammada ; elles indiquent la proximité de « Ouarourourt », ksar qui précède celui de Beni-Abbès. Avant d'arriver à Ouarourourt, la piste traverse deux barrières de basses dunes qu'il est inutile de chercher à contourner en se rapprochant de l'oued, car on y trouverait un terrain encore plus difficile ; il faut avoir soin, au contraire, de les franchir au plus près de l'Erg, car c'est là qu'elles ont la moindre épaisseur et qu'elles présentent des couloirs d'accès relativement facile. Jusqu'à Ouarourourt on traverse de beaux pâturages à chameaux.

Ouarourourt est un petit ksar dépendant de Beni-Abbès et où les khammès cultivent une oasis de quelques centaines de palmiers, située au fond de la rivière; l'eau est fournie en abondance par une « foggara » qui, partant de l'Erg, traverse tout le plateau Est; au point où la piste la rencontre perpendiculairement on n'a qu'à soulever quelques dalles pour recueillir à la surface du sol une eau excellente; on trouve encore plus loin d'autres « feguaguir » (pluriel de foggara) abandonnées. Vers le Sud, la vallée apparaît barrée par une pointe de hammada de l'ouest; après avoir franchi 5 à 6 kilomètres de bon terrain on se trouve en face d'une nouvelle barrière de sable qu'il faut traverser près de sa pointe en se rapprochant de la rivière, en utilisant un couloir assez difficile à trouver si on n'y est pas déjà passé. On aperçoit au débouché de ces dunes, l'oasis des Beni-Abbès étalée au fond d'un cirque bordé de hammada. Ce pâté de verdure ressort d'autant plus sur le paysage, qu'il a pour cadre des rochers noirs et des escarpements déchiquetés; j'avoue avoir dit en voyant cela pour la première fois « c'est joli », mais je crois maintenant avoir été indulgent.

A Beni-Abbès il y a deux ksour séparés et presque indépendants l'un de l'autre. Le plus grand celui des « Beni-Abbès » proprement dit, n'est pas visible du fond de la vallée, il est construit au milieu même de l'oasis et les palmiers bordent immédiatement ses hautes murailles; la porte d'entrée se trouve sur la face Est; on y accède par des chemins étroits et sinueux, courant entre les murailles des jardins. L'autre ksar appelé « El-Graoua », appartient à la tribu des Ghena-nema » (prononcez Renanema) dont les fractions sont échelonnées dans la vallée de la Saoura depuis Beni-Abbès jusqu'au delà de Kerzaz et dont les terrains de parcours s'étendent à la fois vers l'Est et vers l'Ouest. Ce ksar, tout petit, se dresse comme un ergot à l'extrémité de la pointe sud d'un plateau en hammada qui domine Beni-Abbès à l'Est. C'est sur le sommet du même plateau que nous avons construit en bordure de l'escarpement, à hauteur du grand ksar, la redoute destinée à abriter la garnison. Cette position qui domine l'oasis sur un à pic de 40 m. environ d'altitude, est excellente; elle tient les deux ksour sous son canon et ses fusils à bonne portée et domine en outre suffisamment le plateau demi-circulaire que l'Erg en s'éloignant laisse entre lui et la redoute. A côté de la

redoute, un peu au Nord, se dresse une vieille tour sur laquelle nous avons hissé les couleurs françaises le 2 mars 1901.

La cérémonie de prise de possession de Beni-Abbès laissera dans mes souvenirs des traces ineffaçables. Notre colonne, arrivée la veille, s'était installée au bivouac au Sud et en dehors de l'oasis, précédant de 24 heures le général Risbourg, commandant la division d'Oran. Le 2, dans la matinée, nous primes les armes pour nous placer en ligne au Nord de l'oasis, sur la direction par laquelle le général et son escorte devait arriver. Après une revue rapide et un brillant défilé pendant lesquels une pièce de 80 de montagne, placée près de la tour dominante, fit entendre sa voie répercutée par les échos d'alentour, toutes les troupes se massèrent au pied de l'escarpement et présentèrent les armes à la sonnerie «aux champs», au moment où les trois couleurs furent déployées au sommet de la tour, appuyées par un nouveau coup de canon.

Cette modeste cérémonie accomplie aussi loin de la France, prenait là un caractère grandiose que comprendront seuls ceux qui se sont trouvés en pareille circonstance. Sur tous les visages alignés et dont les yeux étaient rivés vers le lambeau d'étoffe représentant la Mère-Patrie, on pouvait lire une vive émotion, qu'ils fussent français, indigènes ou même étrangers.

L'oasis de Beni-Abbès peut-être considérée comme importante par son étendue et par sa population ; elle est bordée à l'Ouest par l'oued où l'eau est courante toute l'année et où la garnison trouve quelques barbeaux. Malheureusement elle s'ensable vers le Sud-Ouest et il sera bien difficile de la protéger de la destruction ; de nombreux jardins ont déjà disparu ne laissant plus voir que la tête de leurs palmiers ; il en est de même pour la petite oasis séparée qui s'étend au pied du ksar El-Graoua.

La merveille de Beni-Abbès, c'est la source qui, amenée de l'Erg par une rigole cimentée, déverse plus de cent litres à la minute d'une eau claire, limpide et excellente ; la rigole passe au pied du petit ksar avant d'arriver au grand ; malgré son débit, elle est, paraît-il, insuffisante à l'ensemble des besoins. Il en existe une autre, au Nord de l'oasis, mais elle ne donne que peu d'eau ; il est probable que la main d'œuvre française saura augmenter son débit, ce qui permettrait à l'oasis de s'étendre au Nord où il reste encore une belle surface de terrains disponibles pour la culture.

Les jardins de Beni-Abbès sont renommés pour leurs légumes et pour leurs fruits qui sont, en effet, très supérieurs à ceux des autres oasis. Comme à Taghit et à Igli, tout y est, toutefois, susceptibles de notables améliorations et il est certain que sous l'impulsion française on les obtiendra.

Beni-Abbès est le siège d'une annexe des affaires indigènes dont le territoire s'étend au-delà de Kerzaz et embrasse, en outre des ksours de la Saoura, toute la confédération des Ghenanema.

La communication optique qui relie Taghit à Igli n'a pu être prolongée jusqu'à Beni-Abbès ; elle serait possible cependant, mais à la condition de placer un poste intermédiaire qui serait actuellement « trop en l'air ».

MERHOUMA. — Si on interroge les indigènes sur la région au-delà de Beni-Abbès, tous vous répondent que vous allez entrer dans la « ghaba » (forêt). Cela vous fait supposer que la ligne des palmiers est ininterrompue, mais il faut en rabattre beaucoup ; si les oasis se rapprochent en effet quelque peu, elles sont ensablées en grande partie, abandonnées souvent, et les bandes incultes sont encore en majorité. Le lecteur va d'ailleurs en juger.

La première étape est Merhouma (17 kilomètres environ) ; la piste suit encore la rive gauche de la Saoura en traversant une succession de dunes et de collines descendant de l'Erg ; dans la vallée, on trouve du bois et des paturages à chameau. Une dune dominante marque le voisinage de Merhoma où l'on arrive péniblement dans le sable, si l'on veut y aller directement. Au contraire, en gagnant un peu plus vers le Sud-Est pour tourner ensuite à l'Ouest, à angle presque droit, on trouve un terrain très bon, dont l'aspect mérite une mention particulière. C'est un immense fond de daya argileux, uni et parsemé de monticules terreux ayant souvent 5 à 6 mètres de hauteur et que surmontent des touffes de tlaïa. Il devait y avoir là une belle agglomération d'arbres de cette essence, et il est à supposer qu'une grosse crue de la Saoura a nivelé la plaine en rongant la partie basse des touffes qui, déchaussées maintenant, végètent sur leurs perchoirs isolés.

Merhouma n'est pas une oasis proprement dite, c'est seulement un emplacement de cultures de céréales irriguées à l'aide

de 40 puits dont on voit de loin les hautes colonnes supportant les balanciers ; les gens qui y travaillent habitent des gourbis.

EL-OUATA. — Pour gagner El-Ouata, deux routes se présentent qui se réunissent à En-Nsâra et sont sensiblement d'égale longueur. L'une continue à suivre la Saoura qui, un peu au Sud de Merhouma, franchit un kheneg, long de 2 kilomètres, et assez praticable ; après ce kheneg, qui semble couper la hammada de l'Est à l'Ouest, la vallée reprend sa direction N.-N.-O. S.-S.-E. : la piste en suit la rive gauche, passe à Béchir, petit ksar des Ghenanema, situé sur la rive droite et aboutit à En-Nsâra.

L'autre route suit une contre-vallée en longeant le pied d'un chaînon qui sépare celle-ci de la Saoura. Lorsqu'on veut aller de Beni-Abbès à El-Ouata sans passer par Merhouma, on a avantage à suivre le pied de l'Erg, pour couper au court d'abord, puis pour profiter d'un excellent terrain de marche couvert de beaux pâturages à chameau ; cette dernière piste rejoint l'autre au Nord d'une ligne transversale de dunes qui barre la contre-vallée à 10 kilomètres environ au Sud de Merhouma. A hauteur de ce point une seconde coupure s'ouvre dans le chaînon de l'Ouest et permet de rejoindre la piste de Bechir. Ces coupures sont appelées dans le pays « megsem ». Au delà des dunes qu'on franchit facilement et qui sont couvertes d'une belle végétation de flaja, genêt, drinn etc..., on retrouve la contre-vallée plane, large, et offrant des ressources en pâturages. Deux autres « megsem » s'ouvrent encore sur la droite dans la colline, l'un juste en face de Bechir, l'autre un peu plus loin ; c'est ce dernier, le megsem Tamettert, qu'il faut franchir : Si l'on continuait à suivre la contre-vallée, après avoir traversé une barrière de petites dunes, on tomberait dans un vaste cul-de sac où les pâturages sont remarquables ; puis on serait arrêté par l'Erg, qui, décrivant une courbe, vient de nouveau constituer le flanc gauche de la Saoura.

Un mot seulement sur la colline qui sépare les deux routes : le voyageur n'ayant vu jusqu'ici en hammada que des falaises déchiquetées est surpris de trouver là un chaînon aux formes arrondies ; les pentes en sont raides, couvertes de pierres noires et luisantes et elles ne présentent qu'une rare végétation ; l'altitude est d'une centaine de mètres au dessus de la contre-vallée.

Le megsem Tameltert s'ouvre au niveau même de la plaine, au pied d'un escarpement rocheux dont la partie supérieure est couverte de dunes en formation ; son parcours qui, heureusement, n'est que de 1,500 à 1,600 mètres, est barré par des « siouf » transversaux de sable très meuble. A l'autre extrémité, on retrouve la vallée de la Saoura encaissée et enserrée de nouveau entre l'Erg à l'Est et la hammada à l'Ouest. Le pied de l'Erg repose sur un plateau de largeur très variable sur lequel la piste court en longeant la berge au bas de laquelle s'étend le lit de la rivière.

Nous allons rencontrer maintenant une succession de ksour et d'oasis très rapprochés.

D'abord, ksar « En-Nsâra » (ksar des chrétiens), en ruines, bâti sur un monticule noir, contre la berge de la rive gauche ; Quelques palmiers indiquent encore l'ancienne oasis.

Un peu plus loin les ksour « Es-Srahine » et « Gourdane » voisin l'un de l'autre et dont les oasis se confondent sous le nom de Tameltert ; ils sont le siège d'une importante traction des Ghenanema. De nombreux puits à bascule s'élèvent au milieu des jardins qui, vus du plateau au printemps, apparaissent très-verts et constituent un assez joli coup d'œil. La base de la hammada, de l'autre côté de l'oued, est formée par des bancs de marne bleue ; ceux-ci éclairés par le soleil prennent des teintes gorge de pigeon aux tons variés et chatoyants ; la falaise est découpée, ravinée et couverte d'éboulis dont la nuance violet foncé fait d'autant plus valoir les couleurs vives qui la précèdent. Au-dessus de l'escarpement, un ksar en ruines dresse encore ses murailles ébréchées.

A hauteur du ksar Es-Srahine, l'Erg arrive jusqu'à la berge de l'oued, ne laissant qu'un passage large de quelques mètres ; si on franchit sa première ligne de dunes, on aperçoit, à un kilomètre environ, un escarpement de rochers à demi recouverts de sable, vestige de l'ancienne hammada qui, avant d'être envahie par la dune, formait le bord supérieur de la vallée de ce côté. En poussant plus loin vers l'Est on trouve, paraît-il, des bandes de terrains encore à découvert où les gens vont camper et faire paître leurs troupeaux. Lors du premier passage de la colonne de la Saoura, en mars 1901, les habitants, ne sachant pas au juste ce que nous venions y faire, avaient caché leurs troupeaux, craignant sans doute la razzia ou les impôts ; ayant reconnu ensuite que notre conquête

était toute pacifique, ils ont perdu cette méfiance, et au second voyage nous avons pu constater que sans être riches propriétaires d'animaux, ils n'en étaient pas non plus dépourvus, comme il nous l'avait semblé tout d'abord.

On pourrait supposer que l'arrivée d'une colonne française consentie par leurs chefs aurait tout au moins déterminé, chez les gens du pays une certaine curiosité, on se tromperait étrangement, c'est à peine si quelques nègres et des vieilles femmes se sont montrés. Sans doute d'autres yeux nous regardaient, mais prudemment, par les lucarnes des maisons ou à l'abri des bordures de terrasses.

A environ 3 kilomètres plus loin que Tamettert, la berge du plateau dessine vers l'Est une grande concavité au centre de laquelle se trouve le petit ksar « Idir », dont l'oasis est séparée de la précédente par une bande de vallée nue de végétation et semée de petites dunes. Quand on monte sur le plateau suivant, on passe tout près d'un ksar en ruines noires coiffant un mamelon rocheux plus noir encore ; il m'a paru que la roche est constituée en ce point par du minerai de fer. Les pierres détachées des anciennes constructions ont été *taillées*, contrairement à ce qu'on voit ailleurs dans la région. Il serait sans doute intéressant au point de vue archéologique, de rechercher l'histoire de ce coin, car déjà le nom de « En-Nsara » du ksar ruiné que nous avons vu précédemment, permet de croire à une occupation très ancienne ; celle-ci pourrait remonter peut être à l'époque où les Berbères d'Algérie, chassés par l'invasion Arabe, se sont réfugiés partout où ils ont pu éviter le contact de l'évalhisseur. Ceci serait à rapprocher de la légende et des inscriptions des Beni-Gouni dont j'ai dit quelques mots plus haut. Toutefois je n'avancerai rien de plus à ce sujet, car il ne m'a pas été possible de faire les recherches nécessaires.

Après un parcours de 2 kilomètres à peine on arrive au bord d'un grand cirque où apparaît tout entière l'oasis d'El-Ouata reliée à celle de Idir par une ligne continue de palmiers. Toute la bande de plateau suivie depuis le megsem Tamettert est couverte de sable mêlé de pierres aux formes bizarres ; celles-ci sont creuses et résonnent comme de la vieille ferraille sous le pied des chevaux. Je crois pouvoir expliquer leur origine de la manière suivante, car j'en ai vu en formation aux environs d'Igli : supposons une touffe de végétation basse

et ligneuse ; le sable tourbillonnant sous l'action des vents vient adhérer aux branchettes du pied en couches successives qui finissent par former une croûte épaisse autour de chacune d'elles ; l'agglomérat continue à croître, bientôt la touffe se trouve encastrée complètement et meurt ; le bois se dessèche et disparaît en poussière ; il ne reste plus sur le sol qu'une pierre composée de tuyaux plus ou moins gros réunis par une composition moins résistante qui s'ouvre au premier choc. On en trouve ainsi qui ressemblent étrangement à des fractions d'os de bras ou de jambes ou à d'autres objets creux et cylindriques. La présence de ces pierres prouve qu'il y a eu antérieurement sur ce plateau une forte végétation (de genêts probablement), que ce phénomène a fait disparaître peu à peu.

A un point de vue bien différent nous avons trouvé dans la même région des *priapes* en pierre parfaitement imités de la nature.

Le bois est très rare dans la contrée, il faut se contenter de palmes sèches ou de vieux troncs de palmier, quand les indigènes veulent bien en vendre.

El-Ouata, propriété d'une autre fraction des Ghenanema, se compose de huit petits ksour : Bou-Hadid Chergui, Bou-Hadid Gharbi, El-Ouata, proprement dit, Bou-Khelouf, Oulad-Djerar, Annès, El Mâ et El-Maïa ; ksour et jardins sont tous entre la rive gauche de la Saoura et l'enveloppe du cirque bordée à l'Est par l'Erg. De nombreux puits montrent leurs balanciers et leurs hauts poteaux d'appui, bâtis en briques sèches. Cette agglomération est la plus importante du pays des Ghenanema ; l'oasis, qui est d'un seul tenant, serait riche si elle n'était déjà ensablée, surtout vers le Sud, au point d'en rendre la traversée difficile.

Il m'a paru qu'il se trouve à Ouata un nombre de nègres relativement considérable en comparaison de celui des blancs. Là, comme ailleurs, le nègre est le seul qui travaille, il est vigoureux, a des formes musculeuses et rablées ; le blanc, au contraire, est jauni par les fièvres et il a l'aspect chétif, ce qui ne l'empêche pas d'être plus orgueilleux que tout autre de son état d'homme libre.

TAFDALT. — Pour dépasser El-Ouata, on est obligé de traverser l'oasis après avoir pénétré entre les ksour Bou-Hadid : une piste très étroite est ménagée entre les bordures des jardins faits en « djerid » secs entrelacés (les *djerid* sont

les branches de palmier garnies de leurs feuilles); à hauteur du ksar El-Mâ, près duquel se trouve une grande mare, on entre dans des dunes sous palmiers qu'il faut franchir successivement pour déboucher enfin à El-Maïa sur un plateau bas surmonté d'un autre plus élevé; on monte sur ce dernier par une rampe faite de main d'homme.

Le ksar suivant, Anelid, est alors à deux kilomètres plus loin, au fond d'un cirque; il est tout petit et n'a qu'une mince oasis longeant la rive gauche de la Saoura. De là on peut, soit suivre le pied de la berge, soit monter sur le plateau; cette deuxième direction est meilleure étant la moins sablonneuse; on atteint alors un nouveau cirque renfermant les ksour « Agdal » et « El-Béïada ». A la descente du plateau faite par une autre rampe aménagée, mais mal tracée et ravinée, on trouve l'eau courante dans l'oued que l'on traverse deux fois pour gagner l'autre branche du cirque par la rive droite de la Saoura; on laisse alors vers l'Est les jardins d'Agdal, puis on passe à l'Est du ksar et des palmiers d'El-Béïada. Le ksar Agdal est enfoui au milieu de l'oasis qui est assez belle. La rivière coule à la surface du lit jusqu'à El-Béïada et présente des vasques profondes qui renferment du barbeau; du jonc et du tamarin, constamment rongés par les chèvres, poussent dans ce fond: l'eau n'est que légèrement saumâtre.

A El-Béïada, une « foggara » venant de l'Erg amène une eau excellente sur la face Sud du ksar; au-delà, la Saoura encombrée par les dunes ne présente plus qu'une pauvre végétation et il nous faudra maintenant aller jusqu'à Guërzim pour trouver une nouvelle oasis.

Un plateau de 6 à 7 kilomètres nous sépare encore de Tafdalt; on y voit du genêt en belles touffes avant d'arriver à l'étape. Tafdalt n'est qu'un point d'eau desservi par 6 à 7 puits creusés au pied de la dune et où les gens d'Agdal cultivent quelques carrés d'orge.

Des gourbis élevés dans la dune abritent les khammès détachés là pour cette besogne; il y a dans le fond de la vallée, près des cultures, deux petits bouquets de palmiers. Un plateau large et aride, recouvert de petites dunes, sépare Tafdalt de la hammada de l'Ouest qui va en s'éloignant.

GUERZIM. — Guërzim n'est plus qu'à 14 kilomètres. On continue à suivre le lit de la Saoura pendant deux kilomètres

environ dans le coude qu'elle fait vers l'Ouest. L'eau est là à une faible profondeur et dans ce terrain toujours humide, pousse une belle végétation composée principalement de jones, roseaux et drinn. On quitte ensuite la vallée par un brusque à gauche à travers une ligne de dunes, en profitant d'un petit couloir que les vents du Sud y entretiennent et qui permet un passage relativement facile quoique étroit ; rien n'indique ce point, pour le trouver il faut avoir un guide ou y être déjà passé. Au bout de 20' de marche on débouche sur un large plateau souvent sablonneux mais à peu près uni, où l'on trouve des pâturages au pied de l'Erg. Une ligne de collines basses borde ce plateau le long de la rive gauche de la Saoura ; lorsqu'on arrive à celle située le plus au Sud on aperçoit à quelques kilomètres la tête des palmiers de Guerzim.

Guerzim se compose actuellement d'un pauvre village non entouré de murailles et d'une oasis qui a pu être belle mais qui est maintenant coupée en plusieurs tronçons par des dunes en formation. Les jardins sont assez mal entretenus ; dans l'un d'eux j'ai été assez étonné de trouver un carré de coriandre ; on s'en sert paraît-il pour cuisiner certains plats. Les habitants ont commencé la construction d'un ksar en face du village, l'enceinte seule est à peu près terminée, un puit bien lait s'ouvre au milieu de l'emplacement des futures habitations. Sept à huit « feguaguir » traversent tout le plateau Est pour amener à Guerzim l'eau de l'Erg, mais il n'y en a que deux fonctionnant bien. Des ruines semées çà et là sont encore témoins des déménagements successifs des habitants au fur et à mesure de l'avancement des sables dans l'oasis.

Depuis que nous avons atteint le plateau de Guerzim au débouché des dunes de Toldalt, l'aspect de la rive droite de la Saoura s'est modifié très sensiblement ; au lieu de la falaise habituelle, décliquetée mais peu échancrée, nous voyons en hammada des chainons aux flancs arrondis, à la crête mamelonnée, que séparent les vallées tributaires de la Saoura. J'ai pu excursionner sur un des sommets les plus rapprochés de Guerzim ; j'y ai trouvé l'altitude de 190 mètres au dessus de la vallée. Au-delà, vers l'ouest apparaissent cinq ou six autres chainons parallèles allant en s'élevant de plus en plus et qui m'ont paru être séparés par des ravins profonds. Une piste très visible et venant de Ouggueurt aboutit à la Saouara un peu au Sud de Guerzim.

Toutes ces montagnes sont nues, à l'état d'éboulis, elles abritent m'a-t-on dit de nombreuses bandes de mouflons que les gens de Kerzaz viennent chasser quelquefois; j'ai vu en effet quelques affuts aménagés sur la première crête.

Guerzim est le siège d'une zaouïa indépendante, la plus pauvre, je crois, de toutes celles de la région; la mosquée n'est qu'une simple chambre bâtie sur une terrasse de maison et seule blanchie extérieurement à la chaux. On peut considérer cette oasis comme vouée à la destruction par le sable, sans qu'on puisse rien faire pour la protéger. L'oued a en ce point 700 à 800 mètres de largeur coupée par plusieurs bras, il n'a de l'eau courante qu'en temps de crue. On prétend que les sables renferment des paillettes d'or.

KERZAZ.— De Guerzim à Kerzaz, il y a encore au moins 37 kilomètres, mais plusieurs points d'eau intermédiaires permettent de couper la distance au gré du voyageur. Le plus important est celui des Beni-Ikhlef, situé à 8 kilomètres de Guerzim. Pour y arriver, on suit le plateau de la rive gauche à peu près dans son milieu, afin d'éviter les sables voisins de l'Ouest. Les oasis de Guerzim et des Beni-Ikhlef sont reliées, le long de la rivière, par une mince ligne de palmiers restés au milieu des dunes qui s'y sont formées, mais à Beni-Ikhlef, on trouve un joli paquet de verdure.

Il y a là trois ksour : El-Kodia, El-Kebir et El-Menasseria, englobés sous le nom de Beni-Ikhlef et qui formaient, avant notre arrivée, une petite république sous l'autorité du marabout de l'endroit. Il n'y existe pas de distinction sociale entre le blanc et le nègre, l'un et l'autre sont propriétaires et chacun travaille pour son propre compte; le marabout lui-même tire l'eau du puits pour arroser ses jardins. Les jardins sont fort bien entretenus; on voit qu'on a affaire à des travailleurs libres ne comptant récolter que ce qu'ils ont produit eux-mêmes pour leurs besoins; l'eau est dans les puits à 7 ou 8 mètres de profondeur.

Quand notre colonne est arrivée à Guerzim, les gens de Beni-Ikhlef nous ont fait connaître qu'ils n'acceptaient pas notre domination, et qu'ils useraient de leurs armes si nous voulions pénétrer chez eux, nous laissant libres toutefois de passer à côté de l'oasis pour continuer notre route vers le Sud. De telles propositions étaient inacceptables, malgré le caractère tout pacifique de notre démonstration, aussi, en partant de

Guerzim pour aller vers Beni-Ikhlef, nous préparions - nous à l'éventualité d'un combat. La vue du carré imposant que nous formions en avançant dans la plaine, et surtout celle de l'artillerie placée sur la première ligne, donnèrent sans doute à réfléchir aux Beni-Ikhlef, car nous les vîmes sortir sans armes de l'oasis, au nombre de 200 environ et venir offrir leur soumission. Obéissant à un sentiment chevaleresque qui, nous l'avons su depuis, fut très apprécié par ces fiers guerriers, le commandant de la colonne les invita à aller prendre leurs armes avant de discuter en plein air les conditions de soumission. Un long palabre leur fit comprendre que nous respecterions leurs personnes, leur religion et leurs biens, et les officiers furent admis à pénétrer dans l'oasis avec quelques détachements de troupe pour en marquer la prise de possession. Ce n'était pas pour nous un spectacle ordinaire que nous voir défilant dans les ruelles bordées de gens armés, à mines farouches et qui rongeaient leur frein en silence. L'inspection des lieux nous a permis de constater combien cette solution pacifique avait été heureuse pour nous, car nous aurions, en cas de conflit armé, perdu assez de monde pour procéder à une attaque de vive force.

Après un dédale de ruelles étroites, bordées par les murs des jardins, nous aurions trouvé devant nous un ksar, (El-Kebir) flanqué de hautes murailles, entouré d'un fossé large, profond, rempli d'eau, et notre artillerie, faute d'une position ayant à la portée voulue des vues de l'extérieur sur le ksar, n'aurait pas pu le bombarder à la mélinite. Un énergumène eut grand soin d'ailleurs de nous crier bien haut pendant notre visite que si les Beni-Ikhlef avaient renoncé à combattre, c'était uniquement à cause de notre supériorité de nombre et de nos canons ; que jusqu'à ce jour personne n'avait pu prendre leurs ksour, pas même les Beraber, etc... A vrai dire, leur armement, composé de quelques *Remington* seulement au milieu des vieux « moukhala », n'avait rien de terrifiant pour un combat en rase campagne, mais il conservait toute sa valeur pour un combat de jardins, de murailles et de ruelles dont les entrecroisements nous étaient aussi inconnus que l'emplacement même du ksar à enlever.

La partie Sud de l'oasis est déjà envahie par le sable ; comme à Guerzim, il sera bien difficile, sinon impossible, de protéger

la bande qui entoure immédiatement les ksour, la seule qui soit encore intacte.

Pour dépasser Beni-Ikhlef, on marche sur un gros gommier isolé que l'on aperçoit distinctement sur le plateau vers le S.-S.-E. On laisse à gauche, au pied de l'escarpement servant de base à l'Erg, un bouquet de 250 à 300 gommiers de belle taille. Un peu plus loin, il faut traverser deux ravines qui coupent transversalement le plateau et constituent le point désigné sous le nom de Tagherdaït ; nous y avons vu des traces de culture d'orge dans le fond des ravins et à leur débouché dans le lit de la Saoura ; des puits existent, mais sans balancier de puisage et on trouve là quelques palmiers.

Sur le plateau suivant, on traverse un beau terrain de pâturage couvert de « rtem » jusqu'à hauteur du ksar ruiné Bou-Khechba que l'on aperçoit au milieu des dunes qui ont détruit l'oasis du même nom, et où l'on voit encore, de distance en distance, des groupes de palmiers.

La piste s'éloigne alors de l'oued pour se rapprocher de l'Erg en laissant à l'Ouest la continuation des terrains de pâturage. Après avoir franchi une longue bande sablonneuse, on arrive à Zaouïa-Kebira, à l'entrée du défilé de Kerzaz.

Les hauteurs qui couronnent la rive droite de la Saoura ont là un cachet tout particulier, quoique leur forme générale n'ait pas varié depuis Guerzim ; les strates des pentes Est, relevées presque verticalement, forment sur chaque croupe des médaillons luisants où les jeux de lumière dessinent des arabesques capricieuses et changeantes selon la hauteur du soleil. Les chainons inférieurs sont rattachés comme des pendeloques au chainon suivant, laissant entre eux et celui-ci, de part et d'autre du col d'attache, des ravins profonds.

L'Erg lui-même, au lieu de se terminer sur le plateau par des basses dunes comme précédemment, s'y dresse tout droit, en pains de sucre de 100 mètres en moyenne de hauteur.

Zaouïa Kebira, pauvre bourgade sans murailles de défense, se trouve au fond d'un cirque ouvert dans la berge de la rive gauche de la Saoura ; on y remarque trois « koubba » alignées et blanchies à la chaux, une petite entre deux grandes, à l'Est des habitations. Une ligne mince de palmiers, venant de Bou-Khechba le long de l'oued, se continue dans la direction de Kerzaz sans dépasser le lit de la rivière ; le sable s'y est accumulé et a rendu la culture impossible, sauf en deux ou

trois jardins, en même temps qu'il a comblé de nombreux puits dont on voit encore les ouvertures béantes. Les quelques habitants de Zaouïa-Kebira se disent pauvres mais de race noble ; ils sont à la dévotion de la zaouïa de Kerzaz.

Peu après Zaouïa-Kebira, l'horizon se rétrécit, la vallée devient tout à coup très étroite, la Saoura s'encaisse ; on entre dans le défilé de Kerzaz en suivant toujours le plateau bas de la rive gauche.

Pendant les 10 kilomètres qui nous séparent encore de la ville sainte, l'oasis est continuée dans la vallée ; des ruines se dressent sur la berge longée (ruines de Tazgar), puis il faut descendre dans le lit de la Saoura, le plateau étant lui-même recouvert de dunes qui barrent le passage. L'eau coule à ciel ouvert dans la Saoura, claire mais saumâtre, sur un fond où pousse du jonc rasé par la dent des animaux.

A hauteur des ruines de Ed-Douar, un peu avant Kerzaz, la piste nous conduit de nouveau sur le plateau, et Kerzaz apparaît aux yeux désenchantés ; on s'attendait à voir une ville et e'en est loin !

Un ksar rectangulaire, flanqué de six hautes tours et de murailles élevées, renferme les habitations de la zaouïa ; une mosquée en flèche, très ordinaire, s'élève au milieu. Au Nord et au Sud de ce ksar, s'étagent sur le bord du plateau, des groupes de maisons sans enceinte de défense, sales, misérables. L'intérieur du ksar n'a lui-même rien de remarquable. Un plateau affreusement nu et couvert de sable souillé sépare le tout de l'Erg très rapproché.

A Kerzaz, on se sent dans un milieu religieux où le marabout Si Abderhaman est l'objet d'une grande vénération. L'entourage du marabout se compose de gens convenablement vêtus, bien élevés, intelligents et instruits ; leur tenue est un peu compassée, comme il convient à leur situation, mais leurs démonstrations d'amitié envers nous, faites posément, semblent plus sincères que celles beaucoup plus vives des gens rencontrés précédemment. On sait que la zaouïa de Kerzaz a des serviteurs religieux très éloignés ; le marabout vient presque tous les ans dans le Tell, dans la région Tlemcen, Marnia, Nemours, et y recueille d'abondantes « ziara » nécessaires à l'entretien de sa zaouïa. J'ai vu passer à Igli, au mois de juin dernier, un groupe d'indigènes, hommes et femmes, venus à pied de Nemours, qui s'est rendu à

Kerzaz dans le seul but d'y recevoir la bénédiction du marabout et a fait retour par la même route aussitôt après.

Nous avons été reçus à bras ouverts à Kerzaz où nous étions attendus, la venue d'une colonne française ayant été convenue et acceptée à l'avance. Le bon accueil s'est même étendu un peu loin, car nous avons pu voir des ombres féminines rôder le soir aux alentours du camp, et les portes des habitations se sont entr'ouvertes à ceux de nos soldats que n'ont pas rebutés la couleur et la saleté repoussante des houris de l'endroit.

En dehors de l'oasis, qui occupe le fond et surtout le flanc gauche de l'oued, il ne faut chercher aucune verdure aux environs de Kerzaz ; ce n'est que sable d'un côté et pierre de l'autre ; les jardins sont assez bien entretenus, mais ils ne se distinguent en rien de ce que nous avons vu précédemment. Dans le ksar, quelques familles juives fabriquent des bijoux sans élégance et vendent quelques denrées d'usage local.

EL-KHEDIM. — Pour sortir de Kerzaz et poursuivre notre voyage, il faut redescendre dans la Saoura, au Sud des habitations, et suivre le fond de l'oued, qui est libre sur une assez grande largeur. On peut encore rester sur le plateau de la rive gauche et longer l'Erg, mais la piste y est très sablonneuse et coupée par quelques ravines ; on passe alors près des ruines de Taourir.

Après avoir franchi 17 kilomètres environ, on atteint El-Khedim. On a rencontré en route quelques « rdir » renfermant encore de l'eau au mois de mai et qui en ont probablement en permanence, car en creusant à la main en quelques points du lit de la Saoura nous avons trouvé l'eau à 0^m 70, légèrement saumâtre mais sans mauvais goût. A l'Ouest, dans la hammada, existent des gisements de marbre diversement coloré ; puis, plus loin, une montagne de sel où les gens de Kerzaz vont s'approvisionner. Le parcours de Kerzaz à El-Khedim n'offre que de maigres pâturages ; j'y ai remarqué au passage de nombreuses et belles orobanches ; il y a dans la vallée quelques gommiers rabougris et, dans la hammada, quelques-uns plus beaux.

El-Khedim n'est plus un point habité ; le ksar, très petit d'ailleurs, est en ruines, l'oasis elle-même est abandonnée ; il nous a fallu réouvrir les puits pour trouver l'eau nécessaire

à la colonne ; les palmiers ont été en partie brûlés il y a 4 ou 5 ans par des gens, qui m'a-t-on dit, avaient été envoyés par le sultan pour y accomplir cette mission de vengeance.

TIMMOUDI (1). — De El-Khedim à Timmoudi, il y a environ 16 kilomètres. Le chemin à suivre est toujours par le lit de l'oned, au pied de la berge de la rive gauche, dans un terrain qu'accidentent de nombreuses dunes basses, sans toutefois en rendre le passage trop difficile. On ne tarde pas à rencontrer d'autres ruines semblables à celles déjà si nombreuses que nous voyons depuis que nous avons atteint Kerzaz ; près de l'une d'elles existe encore un ancien cimetière assez étendu.

Quand on va directement de El-Khedim aux Oulad-ben-Khoder, lieu habité, situé un peu plus bas que Timmoudi, un chemin s'offre meilleur et relativement plus court en suivant la hammada de la rive droite ; on n'y rencontre qu'un passage difficile, celui du Kheneg qui s'ouvre un peu au Nord de Timmoudi et qu'il faut franchir ; on laisse alors Timmoudi à l'Est.

La hammada, que depuis Guerzim nous avons vue constituée par des chainons parallèles à la Saoura et allant en s'étagant vers l'Ouest, reprend maintenant le caractère qu'elle présentait entre Ksar-el-Adjouza et Guerzim ; c'est un plateau s'arrêtant dans la vallée, à des distances variables du lit de l'oued, par une falaise à pentes raides et couverte de pierres noires où ça et là le sable amené par le vent produit des taches jaune orange quelquefois très étendues. Cet aspect dure jusqu'à Foum-el-Chink ou Foum-el-Kheneg, point qui marque l'entrée de la Saoura dans la région du Touat, à 50 kilomètres environ au Sud de Timmoudi.

Le ksar Timmoudi est construit en bordure de l'escarpement de la rive droite, par exception avec ce que nous avons vu jusqu'ici, car si le lecteur a bien voulu le remarquer, tous les ksour précédents se trouvent élevés sur la rive gauche de la Saoura. Ce ksar est de construction récente, il se compose d'une cinquantaine de maisons, et il domine immédiatement la vallée de 25 à 30 mètres. Une sorte de bastion avancé situé à l'angle de la face Est défend le passage d'une rampe qui y

(1) Le restant de cet itinéraire jusqu'à Kesbat a été dressé à l'aide des renseignements communiqués à l'auteur par M. le Lieutenant Marty, du 2^e Tirailleurs, qui avait été chargé de relever l'itinéraire de la colonne de la Saoura depuis Beni-Abbès.

donne accès par l'escarpement. On accède au ksar par une ravine au Sud-Est et la porte d'entrée se trouve de ce côté.

L'oasis est au contraire en entier sur la rive gauche; elle comprend deux groupes d'une largeur moyenne de 100 mètres, l'un sur une longueur de 800 mètres, l'autre s'étend sur 600 mètres. Elle renferme deux ksour évacués maintenant quoique assez bien conservés. Les puits d'arrossage, profonds de 5 à 6 mètres, en forme de cône écrasé à l'ouverture, se trouvent surtout sur la lisière Est. Le sable a déjà limité l'espace de terrain cultivable; c'est lui qui a coupé l'oasis en deux et a sans doute déterminé les habitants à déménager leurs ksour pour se porter sur la rive droite.

On peut de Timimoun gagner Timmoudi directement par l'Erg. Cet itinéraire vient d'être reconnu par un détachement de spahis saharien qui, voulant aller de Timimoun à Beni-Abbès en évitant la Saoura, a dû renoncer à ce projet irréalisable et se rabattre sur Timmoudi.

OULAD-RAFFA. — A 13 ou 14 kilomètres de Timmoudi on rencontre de nouvelles oasis habitées: la première est celle des Oulad-ben-Khoder. Comme nous venons de le voir, on peut atteindre celle-ci par la hammada, en venant d'El-Khedim et en laissant Timmoudi à l'Est. Si on y va de Timmoudi, il faut d'abord suivre la rive gauche pendant quelques kilomètres, puis traverser le lit de l'oued, longer la rive droite dans un terrain sablonneux, et regagner la rive gauche où le ksar des Ouled-ben-Khoder se trouve en bordure de la berge.

Les ruines de Sidi-M'Ahmed, de Bouterfaïa et des Beni-Zouggar sur le plateau Est, ainsi que celle du Djorf sur la hammada en face des Ouled-ben-Khoder, puis de Ammès, Oulad-Bonnadji, Mansourah et Beni-Yayia au milieu même de l'oasis, témoignent de l'importance que cette région a pu avoir autrefois ou des vicissitudes qu'elle a traversées. Dans les dernières, résident encore quelques habitants.

L'oasis des Oulad-ben-Khoder, appelée aussi quelquefois Beni-Yahia, s'étend sur une largeur moyenne de 150 mètres et sur 2 kilomètres environ de longueur le long de la rive gauche de la Saoura; elle est serrée près de l'Erg, à moins de 80 mètres de sa lisière Est; au Nord et au Sud, elle est limitée maintenant par des dunes.

Le ksar de forme irrégulière, comprend une trentaine de maisons; il est étagé sur la pente de la berge et a son entrée

sur la face Sud ; il possède à l'intérieur un réduit carré, bastionné, entouré d'un fossé et pourvu d'un puits particulier.

L'oasis des Ouled-Raffa, plus importante que la précédente, ne formait avec elle qu'une seule agglomération de palmiers ; les sables s'accumulant entre elles les a séparés en deux groupes qui sont maintenant très distincts le long d'un coude de la Saoura vers l'Est. Aux Ouled-Raffa, les cultures sont étendues et bien entretenues ; il y a de nombreux puits. Le ksar, qui n'a pas cessé d'être habité, compte cent maisons élevées au pied même de l'Erg sur le plateau ; il a son entrée sur la face Ouest et il renferme un réduit semblable à celui des Oulad ben-Khoder.

Un peu au Sud des Oulad-Raffa, s'élève la Koubba de Sidi-Abdallah-ben-Amar, groupe religieux d'une dizaine de maisons possédant un petit bosquet de palmiers dans lequel les habitants font quelques cultures.

Ces deux derniers points, Oulad-Raffa et Koubba Sidi-Abdallah-ben-Amar sont en dehors de la piste habituellement suivie pour gagner le Touat.

KESBAT (ou KSABI). — Au départ des Oulad-ben-Khoder, cette piste traverse la Saoura, franchit un éperon de la hammada en terrain relativement facile, repasse sur la rive gauche et suit, au pied de l'Erg, un plateau sur lequel se trouve le petit ksar Tinghaghith bâti au bord de la berge ; là, il n'existe pas d'oasis mais seulement quelques cultures à découvert, au bas de l'escarpement. Cet escarpement se continue, sinueux mais sans interruption, jusqu'à proximité de Kesbat où sa descente est difficile. Ici, l'oued s'encaisse sur une longueur de 1500 mètres entre deux falaises terreuses ne laissant au lit qu'une largeur de 150 à 200 mètres ; en même temps, il décrit un nouveau coude vers l'Est où s'étend l'oasis de Kesbat appelée aussi Ksabi, puis il s'élargit de nouveau et a déjà 1500 mètres à hauteur de l'oasis. Le lit se divise alors en deux bras où l'eau apparaît courante à la surface ; celle-ci est médiocre au goût, quoique potable. Une végétation très serrée, où le roseau domine (d'où le nom de *Kesbat*), fournit en ce point un pâturage excellent, en même temps qu'elle donne au paysage un aspect agréable. La ligne des palmiers couvre sur la rive gauche une longueur de plus de 3 kilomètres, mais les cultures n'y existent que dans la partie centrale et y sont d'ailleurs peu nombreuses.

Le ksar, élevé en carré sur la lisière Est, est petit ; son entrée est sur la face Nord, et ses abords sont occupés par de nombreux gourbis. Un ancien ksar, ruiné maintenant, se trouve un peu au Sud de celui actuel.

La distance des Oulad-ben-Khoder à Kesbat est de 22 kilomètres environ.

Toute la région depuis Kerzaz est à la dévotion de la Zaouïa-Kerzaz.

AU-DELA DE KESBAT. — D'après les renseignements recueillis sur place, la vallée de la Sacura continue à présenter les mêmes caractères topographiques jusqu'à Foun-el-Kheneg où, à 17 kilomètres de Kesbat, elle franchit la hammada rocheuse qui avait jusque là bordé la rive droite. En ce point, le lit de la rivière n'aurait que 5 à 6 mètres de largeur, dominé de plus de 100 mètres sur la rive droite et de 4 à 5 mètres seulement sur la rive gauche. C'est à Kesbat que les troupes de la province d'Oran ont fait leur jonction avec celles de la province d'Alger amenées là, par le général Servières après sa longue tournée dans le Touat. Cette jonction a eu pour but de montrer aux Beraber que leurs incursions habituelles vers le Touat, pourraient bien les y faire prendre entre deux colonnes françaises au moment où ils s'y attendraient le moins.

RÉGION ENTRE GUIR ET ZOUSFANA INFÉRIEURS

Après ce long voyage, nous allons revenir en arrière pour dire quelques mots d'une région encore peu connue, mais que les pourparlers actuellement en cours vont peut-être nous attribuer ; je veux dire celle comprise entre les cours inférieurs de la Zousfana et de l'oued Guir.

Jusqu'à ce jour, la crête descendant du Bèchar le long de la rive droite de la Zousfana a été considérée comme la limite de notre action vers l'Ouest. Cependant, la soumission entièrement volontaire de diverses fractions des Oulad-Djerir et des Douiménia, dont les terrains de parcours s'étendent des deux côtés de cette ligne exigent le report de celle-ci plus à l'Ouest car si on veut éviter toutes nouvelles contestations, il faut en finir avec ce vague absolu des terrains de parcours communs aux deux nations voisines. Si une tribu est à nous, il faut qu'elle soit chez nous, afin que des garnisons de nos troupes ou des

maghzen puissent les y maintenir en état de fidélité et à l'abri des chinoiseries diplomatiques de l'entourage chérifien. Cela ne veut pas dire que nous devons mettre un bornage, ni même convenir d'une ligne parfaitement déterminée, ce serait dépasser le but et nous rendre plus difficile une nouvelle extension vers l'Ouest. Ce qu'il nous faut surtout, c'est tenir en mains les points, rares d'ailleurs, où nos nouvelles tribus ont des possessions habitables ou cultivables du Guir à la Zousfana, et pouvoir régler toutes les questions communes au moyen d'argents réciproques établis sur place de part et d'autre et disposant d'un certain nombre de fusils.

Si on va de Taghit aux ksour que les Doui-Ménia possèdent sur le Guir inférieur, on coupe perpendiculairement deux oueds principaux qui partagent la distance à peu près en trois parties égales. Le premier, Oued Kheroua (ricin), n'est qu'une simple vallée de hammada, sans eau et peu fournie en pâturages, qui vient aboutir au Guir vers El-Berda, à 30 kilomètres environ au N. O. d'Igli. Le second descend du N.-E. par Ouakda et Bèchar et se perd à Dayet-Tiour, à hauteur de Taghit, point où il se rencontre avec l'oued Bou-Dib venu de Kenadsa; il offre sur son parcours des points d'eau assez nombreux : Oglat-Menouarar, Hacı-el-Aouïmi Foukania et Tahtamia, Hacı-Chebania et Oglat-Lahdeb. La daya Et-Tiour, où il disparaît, est, paraît-il, un point remarquable par sa végétation herbeuse et l'étendue des terrains qui y seraient cultivables si on aménageait les moyens d'irrigation.

De nombreuses pistes sillonnent le pays entre Taghit, Oglat-Menouarar et les ksour du Guir; les principales sont :

1^o de Taghit et de Zaouïa-Foukania à Bèchar par Oglat-Menouarar ;

2^o d'Oglat-Menouarar aux ksour du Guir par Hacı-el-Aouïmi, Oglat-Chelkha et Dayet-Haouar ;

3^o de Taghit, et de Zaouïa Foukania aux ksour du Guir par Hacı-Chebania et rejoignant la précédente à Oglat-Chelkha ;

4^o de Taghit aux ksour du Guir encore, par Dayet-Tiour; Cette piste traverse le Teniet-el-Ketabti auprès d'un rocher de sel où les Doui-Ménia s'approvisionnent.

5^o Enfin, d'Igli aux ksour du Guir par El-Berda que l'on atteint soit en suivant le Guir, soit en le laissant un peu à l'Est par une piste plus directe à travers la hammada.

Les ksour du Guir se trouvent en un point où la vallée du Guir s'élargit considérablement pour former une « bahariat » plaine basse sillonnée par de nombreux canaux où l'eau coule

abondamment, en hiver et au printemps et quelque peu dans les autres saisons. Ils sont au nombre de sept, alignés entre Dayet-Haouar et Garet-Dribina, barrant ainsi la vallée. La redoute élevée en avril 1870 par la colonne Wimpfen existe encore, assez bien conservée. Par ses ressources en eau, en terrains de culture irrigables et par ses pâturages abondants, cette région semble susceptible de devenir le grenier d'abondance d'où l'on pourrait tirer l'orge et les animaux de boucherie nécessaires à l'alimentation sur place de nos garnisons, tant dans le Sud oranais que dans les oasis sahariennes de la province d'Alger. En faisant affluer ces derniers sur Beni-Abbès, périodiquement on ravitaillerait le Touat plus facilement et plus vite par la Saoura que par El-Golèa. Les Doui-Ménia possèdent en outre des troupeaux de chameaux qu'ils ne demandent qu'à employer au service de nos transports.

Ces tribus sont guerrières, armées en grande partie de fusils Remington, si nous les avons en entier avec nous et à nous, les Beraber ne seront plus guère tentés de menacer nos postes voisins.

Le triangle compris entre la ligne Taghit-Ksour du Guir par Dayet-Thour et Igli n'a aucune valeur en dehors du cours du Guir ; c'est une simple hammada à peu près sans eau et maigre en pâturages. Le Guir, dans son parcours entre Igli et les ksour des Doui-Ménia est un vaste réservoir où l'eau coule en permanence à la surface en des points nombreux. La tribu des Idera, fraction des Doui-Ménia, a ses campements habituels à El-Berda ; elle s'est ralliée presque en entier et a déjà fourni à nos garnisons de Taghit et d'Igli des chameaux de transport et des animaux de boucherie.

Le système orographique se présente sous la forme de plateaux limités par des escarpements et surmontés de « gour » (pluriel de gara) qui, vus de loin, ressemblent à des tours larges et rectangulaires : de nombreuses rides y permettent un parcours relativement facile, quoique semé de pierres et de sable, on y trouve, en certains points des dunes en formation déjà hautes et larges. Des gommiers et des jujubiers sauvages semés çà et là dans les dépressions et quelquefois sur les escarpements, sont les seuls arbres que l'on y rencontre (1).

(1) Pour rendre à César ce qui appartient à César, je dois dire que la plupart de ces derniers renseignements, ainsi que le croquis de cette région, m'ont été communiqués par le capitaine Dinaux, qui, étant chargé des affaires indigènes à Taghit en 1900-1901, a osé s'aventurer là à ses risques et périls alors que les Doui-Ménia n'avaient pas encore commencé à se soumettre,

DEUXIÈME PARTIE

Dans la première partie, je n'ai fait qu'effleurer diverses questions qui, communes à l'ensemble du pays, m'auraient obligé à des redites pour chaque oasis rencontrée en chemin. Je vais donc les grouper, afin de compléter, autant que possible, la physionomie de ces nouvelles régions que nous avons à administrer, à protéger et à améliorer.

CLIMATOLOGIE

La climatologie de la région d'Igli présente des particularités curieuses par elles-mêmes et intéressantes sans doute pour celle des Hauts-Plateaux et du Tell limitrophes, si comme je crois pouvoir le supposer, elle est l'expression générale du climat saharien des contrées qui s'étendent au Sud de l'Atlas, tant au Maroc que dans la province d'Oran.

Le voisinage relatif de l'Atlantique, à 750 kilomètres environ à l'Ouest, la direction générale et continue, Nord-Sud ou approximativement, des crêtes et des grandes vallées, ainsi que la constitution et les formes extérieures du sol, sont des conditions communes à cette vaste région qui s'étend du pied Sud de l'Atlas jusqu'au Touat, et de l'oued Namous, très probablement, jusqu'aux côtes de l'Atlantique.

Igli, placé à peu près au centre de ce quadrilatère, sur l'artère principale, au confluent des deux oueds les plus importants, semble être en bonne situation pour que ses détails climatiques soient la moyenne de ceux de tout l'ensemble. C'est en me plaçant à ce point de vue qu'il m'a paru utile de noter quelques observations pendant une année de garnison saharienne.

Dans les saisons autres que l'été, le Sahara n'influe que peu, ou même pas du tout sur la température du Tell, car la sienne propre est alors sensiblement la même que celle des Hauts-Plateaux ou des villes du Tell à une altitude égale (600 à 800 mètres) ; ce serait plutôt le climat de ces dernières régions qui

influeraient sur celui du Sahara. Il est à remarquer en effet que les premières chaleurs du Tell surviennent peu après les premiers coups de sirocco du Sahara, tandis qu'au Sahara, les diminutions successives de la chaleur, à la fin de l'été, se produisent après les premiers orages du Tell et des Hauts-Plateaux, sans qu'il soit besoin d'orages locaux.

Dans le Tell oranais, les orages pluvieux viennent généralement du Sud-Ouest ; dans le Sahara, ils viennent le plus souvent du Nord-Ouest ; il serait intéressant de rechercher si les hautes montagnes (5,000 mètres), qui s'élèvent au Sud de Marrakech, ne seraient pas leur centre de formation.

Les altitudes relevées dans les vallées de la Zousfana et de la Saoura vont de 865 mètres (Fendi) à un peu moins de 400 mètres (au Sud de Kerzaz), mais de part et d'autre il y a des dunes dans l'Erg et des « gouïr » dans la hammada plus élevés de 150 à 200 mètres ; il convient donc de prendre pour altitudes extrêmes 1,200 mètres et 600 mètres au moins. On se figure généralement, dans le public, que le Sahara oranais est à une faible altitude et présente un terrain plat ; j'ai partagé moi-même cette illusion, et j'ai été tout étonné d'y trouver au contraire des altitudes et des reliefs aussi importants. Ces conditions permettent d'expliquer les différences considérables de température qui s'y présentent, puisqu'il n'y a pas, comme dans le Tell, l'influence des pluies, des eaux courantes et de la proximité de la mer.

Voici d'ailleurs les chiffres que j'ai recueillis :

	MAXIMA		MINIMA	
	MOYENS	EFFECTIFS pendant le mois	MOYENS	EFFECTIFS pendant le mois
1901				
Janvier.....	+ 17	+ 22	+ 2	- 8
Février.....	+ 20	+ 25	+ 8	+ 1
Mars et Avril.....	+ 26	+ 35	+ 12	+ 6
Mai.....	+ 28	+ 37	+ 18	+ 15
Juin.....	+ 35	+ 43	+ 26	+ 23
Juillet.....	+ 43	+ 48	+ 29	+ 24
Août.....	+ 41	+ 45	+ 28	+ 25
Septembre.....	+ 35	+ 41	+ 21	+ 16
Octobre.....	+ 28	+ 34	+ 12	+ 8
1900				
Novembre et Décembre.....	+ 20	+ 25	+ 10	+ 4

Le mois le plus froid est par suite janvier, le plus chaud est juillet ; les maxima effectifs vont de + 22 à + 48 et les minima effectifs de — 8 à + 25. La grosse chaleur a commencé brusquement le 1^{er} juin, puis après deux fléchissements passagers, s'est maintenue régulièrement jusqu'au dessus de 40° ; c'est le 5 septembre seulement, puis le 12, que la defervescence est apparue d'une façon appréciable, en deux sautes brusques, tant sur les maxima que sur les minima.

Passons aux particularités destinées à compléter ces chiffres.

Vent. — La direction générale des vents est S.-E. — N.-O., parallèle à la Saoura et aux chainons de la hammada ; ceci nous explique la direction semblable des crêtes sablonneuses de l'Erg.

En hiver et en automne, la moyenne est entre E. et S.-E. ; au printemps, elle se rapproche du S.-E. et en été elle est franchement S.-E. Les vents de l'Ouest et du Nord sont l'exception ; ils indiquent toujours des perturbations atmosphériques à la suite desquelles il se produira un ouragan de sable et rarement, mais quelquefois, de la pluie.

En été, j'ai pu observer un phénomène qui se réalisait presque mathématiquement pendant les journées les plus chaudes. Le matin, le vent se levait léger à l'Est ; à midi, il venait plus fort du S.-E. puis du Sud ; le soir, très fort du S. O. après le coucher du soleil, il revenait alors en bourrasque de sable, puis le calme s'établissait presque brusquement et quelques heures après le vent revenait doucement par l'Est ; on eût dit qu'il courait toute la journée après le soleil, puis que, las de sa course, il revenait le soir à fond de train, turieux de sa déconvenue, pour reprendre position dans l'Est en vue d'une nouvelle chasse le lendemain. Ceci est à rapprocher des observations faites par M. Angot à la tour Eiffel, et d'après lesquelles la composante des vents serait N.-S. de minuit à 5 heures du soir et S.-N. de 5 heures du soir à minuit, pendant la saison chaude. Dans le Sahara, ces composantes seraient aux mêmes époques S.-E.-N.-O. de minuit à 5 heures du soir et N.-O.-S.-E. de 5 heures du soir à minuit ; c'est-à-dire presque en sens inverses de celles constatées à Paris.

Le vent un peu fort est généralement accompagné de sable fin qui est très aveuglant parce qu'il arrive horizontalement en rasant le sol. En revanche, quelques gouttes d'eau fixent le sable et la poussière. Les tourbillons de sable sont extrêmement fréquents et montent souvent à une très grande hauteur.

Etat du ciel. — En hiver et jusqu'au mois de juin, puis à partir d'octobre, le ciel est rarement nuageux; il y a des périodes de 15 à 20 jours pendant lesquelles on n'aperçoit ni nuage, ni la plus légère brume. De juin à septembre, au contraire, le ciel est rarement pur, surtout au lever du soleil; dans la soirée, à partir de 3 heures, le soleil est presque toujours masqué et la chaleur devient suffocante. A Igli, deux décès sont survenus par coup de chaleur pendant l'été 1901, ce fut chaque fois par un temps semblable; l'heure la plus chaude était alors 5 heures du soir.

A signaler, le 25 janvier 1901, à 8 heures du soir, un ciel rouge intense en même temps qu'un immense halo entourant la lune.

Barométrie. — Dans le même lieu, le baromètre varie fréquemment en 24 heures sans cause apparente; une baisse brusque et un peu forte annonce généralement un fort coup de vent Sud, Sud-Ouest ou Ouest, avec poussière. A Igli, les observations de six mois successifs ont présenté un écart maximum de 12^{mm} au même point.

Pluviométrie et hygrométrie. — En janvier 1901 (nuit du 6 au 7), il y a eu dans la région de Taghit une pluie torrentielle venant du N.-O. et qui a duré environ 3 heures, puis le 10, une autre averse légère. Le 20 juin, il y a eu à Igli une averse assez abondante venant du N.-O. à la suite d'une période de chaleur anormale pour l'époque (43°). Enfin, du 20 au 24 août, à Igli, des gouttes d'eau sont tombées éparses chaque soir ou dans la nuit au cours d'orages venant du N.-O. C'est tout ce qu'il est tombé d'eau dans ces parages d'octobre 1900 à octobre 1901. A Kerzaz, on n'a pas vu de pluie de 1896 à fin 1901.

D'octobre à mars, il y a eu presque chaque nuit une rosée abondante qui, en janvier, a donné lieu plusieurs fois à de fortes gelées blanches.

En dehors de ses rares perturbations l'air reste sec en permanence, sauf aux environs immédiats des oasis cultivées; à Beni-Abbès, par exemple, la chaleur est souvent humide à cause de l'évaporation du sol des jardins irriguées.

Régime des cours d'eau, sources et puits. — La Zousfana, le Guir et la Saoura coulent en permanence à découvert en certains points de leur parcours. Il y a relativement peu de

différence entre le débit de l'hiver et celui de l'été; toutefois, il est un peu plus fort en hiver. Là où le lit est à sec, on trouve souvent l'eau à moins de 10 mètres de profondeur.

Les crues se produisent quelquefois sans le secours des pluies locales. A la suite de l'orage du 6-7 janvier 1901 à Taghit, j'ai eu l'occasion de voir une grosse crue de la Zousfana; l'eau coulait par dessus bords et la crue a été entretenue pendant dix jours par les eaux venues du Nord; malgré le débit considérable passé à Taghit, l'eau courante s'est arrêtée à Igli (62 kilomètres), absorbée en route par le sable du lit de la rivière. A la même date, le Guir a eu une crue semblable, mais qui a dépassé Igli, et est allée loin dans la Saoura.

J'ai observé une autre crue du Guir assez intéressante. C'était au mois de juin de la même année, le 27; des orages avaient éclaté sur le Haut-Guir le 20 ou le 21, sans qu'aucune goutte d'eau fut tombée dans la région d'Igli. Le 27 au matin, j'ai constaté que le Guir était monté notablement sans que sa limpidité se soit modifiée. Ayant arrêté mon cheval pour le faire boire, j'ai été surpris de voir l'animal refuser cette eau qui était cependant sa boisson habituelle; en même temps, je découvrais des quantités de petites grenouilles et de têtards morts sur les bords de la rivière. Désirant savoir ce que cela voulait dire, j'ai goûté l'eau; elle était abominablement salée, bien qu'en temps ordinaire elle ne le fut que légèrement. L'explication du phénomène est des plus simples: là où le Guir ne coule pas à la surface, le lit est recouvert de dépôts de sel; la nappe souterraine ayant monté, l'eau s'est mise à couler en ces points et a dissous le sel pour aller le déposer plus loin, et les grenouilles, trop jeunes ainsi que les têtards, n'ont pas pu supporter ce surcroît de salure. Cette crue n'a donc pas été le résultat d'eau courante venue du Nord, la nappe s'est contentée de s'élever au-dessus du lit normal et on comprend alors que la limpidité de l'eau n'ait reçue aucune atteinte.

Comme pour les rivières, le niveau de la nappe des puits et des rares sources varie peu de l'été à l'hiver. Toutes les sources sans exception, soit directes, soit amenées par les « feguaguir », ainsi que la grande majorité des puits, se trouvent sur la rive gauche des oueds, à partir du moment où l'on rencontre l'Erg. De cette particularité, il semble résulter que le débit général des eaux y est entretenu, ainsi que dans les rivières, par des infiltrations souterraines, l'eau des pluies

étant manifestement insuffisante pour en fournir autant. En outre, il faut admettre que le grand réservoir n'est autre que l'Erg, et cela peut se comprendre : la carcasse sur laquelle celui-ci s'est formé était primitivement une hammada ou succession de plateaux rocheux ridés par des vallées parallèles à l'oued principal ; le sable a comblé indistinctement le tout, créant des vallées au-dessus des crêtes et des crêtes au-dessus des vallées ; les anciennes vallées barrées ont constitué des réservoirs naturels, recueillant et gardant à la fois les eaux de pluies et celles venues de l'Atlas par les grandes artères souterraines. Cette eau, après un filtrage pareil, est d'une pureté merveilleuse quand on la recueille à la base de l'Erg. Celle des oueds ou des puits voisins de ceux-ci se corrompt au contraire très vite, parce qu'elle a plus ou moins baigné des racines de tamarin ; elle est légèrement saumâtre et lourde à digérer.

Electricité. — Bien qu'en temps d'orage l'air soit très chargé d'électricité, les éclairs et surtout le tonnerre sont rares. Il n'est pas d'ailleurs nécessaire que le ciel soit orageux pour que l'électricité manifeste sa présence à haute tension. Pendant toutes les journées chaudes de l'été, j'ai vu, sur des chevaux non exposés au vent, les crins de la queue et de la crinière onduler et s'écarter sous la seule influence de la tension électrique de l'air. Nous-mêmes, d'ailleurs, sentions nos nerfs vivement actionnés par le fluide, et c'est là certainement une des causes de la fatigue qu'éprouve l'Européen à passer un été au Sahara, parce que cette action sur le corps humain est presque constante pendant quatre mois.

ANIMAUX

La faune est peu variée, et les animaux utiles sont en général peu nombreux.

Oiseaux. — Parmi les oiseaux sédentaires, nous trouvons seulement : alouette grise, moineau, perdrix, corbeau, bergeronnette et deux ou trois espèces de petits oiseaux chanteurs qui se tiennent aux environs des oasis ou des redoutes.

La perdrix ne dépasse pas les oasis d'Igli, et bien que peu chassée, elle ne fructifie pas. Le moineau a des couleurs beaucoup plus vives et plus foncées que celui du Tell. Les corbeaux vivent en tribu autour de nos postes militaires pendant toute l'année ; les chameaux morts, les immondices et les dattes leur offrent une nourriture plantureuse ; on les voit en plein été, sur le sable chauffé à 60°, sautiller en tenant le bec entr'ouvert. Parmi les oiseaux chanteurs, il en est un, fort joli, noir taché de blanc, peu sauvage, qui chante à ravir sur le faite des maisons, avant le lever et après le coucher du soleil.

Quelques aigles « charognards », faucons et chouettes, constituent la famille des oiseaux de proie.

Les oiseaux de passage sont : canards de plusieurs espèces, sarcelles, bécassines et bécasseaux, pluviers isabelle, gangas, macreuses, cigognes, grues, ibis, butors, aigrettes, tourterelles, merles et hirondelles.

Il ne faudrait pas que les amateurs de chasse s'illusionnent en lisant cette énumération, car ce n'est ni sur la Zousfana ni sur la Saoura qu'ils trouveraient souvent à faire parler la poudre ; il y vient quelque peu de ces animaux, mais la plupart restent dans le Guir moyen, où ils trouvent des marécages plus à leur convenance.

Les grands passages ont lieu en février-mars et en septembre, les canards de l'espèce dite « tadorne » nichent et il en est qui restent toute l'année.

Quadrupèdes. — Les quadrupèdes vivant à l'état sauvage sont : chacals, hyène, renard bleu, renard argenté, renard de sable appelé dans le pays « fenek », gazelle, méha, mouflon, houach, lièvre, gerboise, hérisson, rat ordinaire et rat musqué, mulots et souris.

Les renards fréquentent particulièrement les rochers qui bordent les oasis ; les gazelles se trouvent surtout nombreuses dans l'Erg ; en été elles se rapprochent du Guir et de la Saoura aux points où elles peuvent trouver de l'eau courante et un peu de verdure fraîche, elles dévorent les petites feuilles du jujubier sauvage dans les vallées voisines, mais n'osent pas pénétrer dans les jardins où, des indigènes sont installés sous la tente ; on les voit rarement en troupeau de plus de cinq à six ; entre cuir et chair les pauvres bêtes sont dévorées par d'énormes poux, principalement sur le dos. Les lièvres

sont petits, leur teinte fauve est plus pâle que chez ceux du Tell ; plus on descend dans le Sud, plus rares ils sont, et après Beni-Abbès, on n'en voit plus trace ; à Igli, il m'est arrivé, en été, d'en apercevoir un couché sous une touffe, vers 9 heures du matin, j'ai pu m'approcher de lui et le prendre à la main grâce à la température qui dépassait déjà 40 degrés.

Si ceux de ces animaux dont la chasse serait une distraction agréable sont en petit nombre, en revanche, les mulots, les rats et les souris pullulent dans les ksour et déjà dans les redoutes que nous venons de construire.

Insectes et analogues. — Les mouches ordinaires, les moucheron et les moustiques se montrent surtout au printemps et à l'automne, ces animaux sont alors en grande quantité et rendent la vie insupportable. En plein été et au cœur de l'hiver, leur nombre est considérablement réduit mais il en reste toujours assez pour incommoder les gens. Les moustiques s'attaquent surtout aux chevaux et les laissent peu se reposer pendant la nuit. Les mouches de cheval et les taons sont, ainsi que les abeilles, plutôt rares.

Les fourmis ne présentent que peu d'individus, j'en ai remarqué trois espèces : une petite brune, qui fréquente les cuisines et les salles à manger ; une autre longue, énorme, à marche lente dans les bas fonds humides ; enfin une troisième, moyenne, au dos argenté, solitaire et courant sur le sable avec une grande rapidité.

Il y a quelques sauterelles ordinaires, jaunâtres, à ailerons rouges. La sauterelle voyageuse se montre fréquemment en vols considérables et s'abat sur les oasis ; les indigènes les en chassent facilement en envoyant dans les jardins femmes et enfants qui, à l'aide de casseroles font un bruit assourdissant. Les environs d'Igli, en ont été couverts en particulier les 18 et 19 septembre 1901 ; elles venaient du N.-E. et ont disparu vers le Sud après avoir dévoré les feuilles des gommiers de la plaine ; beaucoup étaient venues s'abattre dans la redoute, à la grande joie de nos volailles qui en ont fait de plantureux repas. Les indigènes du pays les font frire dans la graisse de mouton ou dans l'huile et les mangent volontiers.

Les coléoptères, les araignées de murailles, les scolopendres et les tarentules ne sont qu'en petite quantité dans l'Extrême-Sud, ainsi que le scorpion noir ou jaune, mais leur nombre

augmente considérablement dès qu'on s'approche de l'Atlas. J'ai aperçu dans des carcasses de chameau en décomposition quelques necrophores aux vives couleurs.

La puce n'existe pas du tout et la punaise quoique importée par nous ne se multiplie pas ; il faut s'en réjouir, car il est permis de se demander si le sommeil de l'homme déjà empêché par tant d'autres causes pourrait encore supporter ce dernier assaut. Les quelques papillons que l'on voit ont de brillantes couleurs ; dans les jardins, existe celui dit « de choux ». En été, il y a une multitude d'insectes ailés nocturnes dont quelques uns sont fort jolis ; j'en ai remarqué un, en particulier, sorte de libellule portant en plus de ses ailes, deux longs appendices en forme de plume frisée qu'elle utilisait comme un balancier ; je dois dire que je l'ai vu une fois seulement.

Reptiles. — Comme reptiles, nous voyons quelques espèces de lézards terrestres dont l'un jaune-brun, très laid, se meut lourdement sur le sol ; puis, le lézard de palmier et le caméléon (rares) ; la vipère commune et la vipère à cornes pénètrent assez souvent dans les habitations.

Poissons. — Les poissons ne sont représentés que par deux espèces : quelques barbeaux dans les trous de la Saoura à Beni-Abbès et à Aguedal ; puis, dans le Guir aux environs d'Igli, un tout petit poisson comme il en existe dans le lac du Kreider.

Partout où il y a de l'eau courante on trouve en grande quantité des crapauds et des grenouilles « rainettes », que des amateurs ont déclarées excellentes.

Animaux domestiques. — Les animaux domestiques sont : chameaux, chèvres, moutons, bœufs, ânes, mules, chevaux, chiens, chats et poules.

Les chameaux appartiennent surtout aux Onlad-Djérir et aux Doui-Ménia, quelques uns aux Ghenanema. Depuis que j'ai été à même d'étudier assez longuement le chameau, j'ai cessé de croire à la légende de sa sobriété. On se figure généralement, d'après le dicton, que cet animal est capable de marcher et de porter impunément pendant plusieurs jours sans boire ni manger. Oui, il peut se passer d'eau pendant trois ou quatre jours, mais à la condition de trouver en chemin des plantes sahariennes qui, presque toutes très acqueuses, servent à la fois de nourriture et de boisson. Essayez d'entretenir un chameau

exclusivement et pendant le même temps avec des matières sèches telles que des dattes ou de l'orge et vous le verrez bientôt tomber si l'eau lui manque. D'autre part, examinez l'estomac d'un chameau mort et vous serez stupéfié en voyant l'énorme paquet d'herbes qu'il renferme.

Nos convois dans l'Extrême-Sud ont perdu beaucoup de chameaux, non pas seulement à cause de la chaleur, du froid ou du surmenage, mais surtout parce que marchant en carré pour éviter les surprises, ils les tenaient enfermés dans un espace trop restreint pour qu'ils puissent, tout en marchant, happer une nourriture suffisante. Nous les chargions habituellement à 120 kilos, rarement à 140 kilos et seulement pour les denrées s'équilibrant bien, tandis que les indigènes locaux les chargent à plus de 200 kilos, mais il faut remarquer que les petits convois de ces derniers marchent toute la journée, tout à leur aise, lentement, broutant en chemin et ne sont pas comme les nôtres, tenus d'arriver assez tôt à l'étape pour permettre à l'escorte de préparer sa propre nourriture. Le chamelier indigène se contente de quelques dattes et d'une galette qu'il porte sur lui, tandis qu'une troupe à des besoins beaucoup plus étendus.

Nous marchions habituellement à la vitesse très ralentie de 3 kilom. 500 à l'heure, afin de ne pas surmener les chameaux par une allure supérieure à celle dont ils sont coutumiers; il n'était pas possible de faire mieux sans danger pour la santé de nos soldats qui, bien qu'allégés, voyaient augmenter sensiblement le temps de marche pendant lequel ils avaient à perdre leur « barda » et cela à une allure inusitée et plutôt fatigante pour eux.

D'autre part, puisque le chameau ne pouvait pas manger en chemin, il fallait bien arriver à l'étape assez tôt pour qu'ils puissent être envoyés au pâturage avant la nuit. C'est en tenant compte de toutes ces obligations contraires que la vitesse de marche a dû être fixée au chiffre que je viens d'indiquer.

Le chameau est certainement l'animal porteur le plus délicat parmi ceux que nous employons ici, en revanche, il est très courageux à la besogne et quand il se laisse tomber, c'est qu'il est réellement à bout de résistance. A un mulet, à un âne qui tombent ainsi, il suffit souvent d'un repos de quelques jours pour être remis complètement sur pied; pour le chameau, au contraire, c'est presque toujours un cas mortel à bref délai,

et si par hasard, il s'en tire, il lui faudra six mois, un an peut-être de bon pâturage sans travail pour se refaire.

À défaut de pâturages, on peut nourrir suffisamment le chameau, au repos surtout, avec deux ou trois kilogs d'orge ou de dattes dures, mais il est bon d'y ajouter du *drinn*, pour augmenter sinon la nutrition, du moins le volume de la nourriture, et, en ce cas, l'animal doit boire abondamment tous les jours. Toutefois, il faut lui donner une éducation spéciale pour l'habituer à se nourrir de dattes ; on lui broie d'abord les noyaux pendant quelque temps, puis il arrive à le faire lui-même.

Au début des opérations dans la Zousfana, l'administration militaire louait chameliers et chameaux à un prix journalier déterminé et remboursait la valeur des chameaux morts. Les instincts rapaces de l'arabe n'ont pas tardé à leur suggérer nombre de procédés ingénieux pour obtenir des remboursements illicites ou seulement avantageux. Par exemple, le chamelier propriétaire ou non des chameaux qu'il conduisait ne les soignait pas ou même les aidait à mourir s'il y trouvait un bénéfice ; il lui suffisait de les sangler fortement un peu en arrière de la vessie ou de leur donner à la main une mauvaise herbe pour atteindre le résultat voulu.

Ce procédé avait encore l'inconvénient de faciliter la substitution d'animaux fatigués à des animaux sains tout d'abord acceptés, de nous obliger à une comptabilité des plus embrouillées et d'amener des contestations interminables. Depuis lors on a coupé court à tout ces abus en passant avec les caïds des conventions forlâitaires pour les services à fournir et les propriétaires de chameaux n'ont plus intérêt à envoyer en convoi des animaux déjà usés, et encore moins à laisser négliger et à faire mourir ceux qui marchent, sachant que la perte ne leur en sera plus remboursée. Les résultats de la mise en pratique démontrent d'ailleurs l'excellence de ce nouveau mode d'opérer dans lequel les propriétaires trouvent encore un bénéfice suffisamment rémunérateur.

La chèvre de l'Extrême-Sud est semblable à celle du Tell, mais nourrie insuffisamment, elle ne donne que peu de lait ; j'ai vu là-bas quelques chèvres espagnoles plus productives que les premières.

Il y a deux espèces de moutons, le mouton ordinaire du Tell, puis un autre plus fort, au front très busqué et chez

lequel la laine est remplacée par du poil. La castration des béliers est peu en usage et, si l'animal n'est pas trop vieux, sa chair ne contracte pas de ce fait un goût très prononcé.

Au contraire des chameaux, c'est dans la hammada que les troupeaux de chèvres et de moutons trouvent la nourriture sèche qui leur convient, ne craignant pas certaines herbes qui y poussent et donne la mort au chameau. A Kerzaz, j'ai vu utiliser les graines de gommier comme alimentation de ces animaux. Nous avons essayé d'employer de même les dattes dures ; la chèvre les mangeait volontiers en laissant le noyau, mais le mouton ne prenant pas cette dernière précaution mourait bientôt d'une indigestion.

Le bœuf et la vache n'existent qu'en petit nombre, ceux que nous amenions pour nourrir la troupe dépérissaient bien plus vite que les moutons si on ne leur donnait pas une ration d'orge de un kilog au moins.

Les poules, seule volaille du pays, sont petites, toujours maigres et produisent des œufs minuscules, les indigènes exigent pour ces produits des prix très élevés, 2 francs pour les poules, 0 fr. 10 pour les œufs.

On compte facilement les ânes et surtout les mules, car il y en a peu, relativement aux services qu'ils pourraient rendre ; cependant depuis que nous sommes arrivés leur nombre s'étend peu à peu, grâce à l'argent que les indigènes ont déjà tiré de nous en nous vendant leurs produits. Au début, les pièces de monnaie étaient, pour la plupart de gens, chose inconnue ; lors des premiers échanges, ils n'acceptaient que celles d'argent, mais ils n'ont pas tardé à devenir plus confiants lorsqu'ils ont vu que nous nous établissions définitivement chez eux et que cela leur procurait des bénéfices importants. Une assez grande quantité de nos pièces d'argent disparaissaient de la circulation en passant aux creusets des bijoutiers juifs.

Le cheval est un animal de luxe que seuls se permettent quelques personnages des ksour et les guerriers des tribus nomades ; pour le nourrir, il faut de l'orge et jusqu'ici l'orge coûtait cher.

Les chiens sont plutôt rares dans les ksour, les nomades ont quelques « slougui ».

Quelques chats possédés par les habitants sont insuffisants pour faire la guerre aux bandes de rongeurs qui infestent les maisons ; on les prise très haut.

PRODUCTIONS

La culture se fait principalement dans les jardins de palmiers et parfois dans les terrains nus au fond des rivières, elle se borne aux produits suivants: Orge, un peu de blé dur, sorgho et maïs, luzerne, fèves et pois chiches, choux fourragers, navets, carottes longues, oignons, quelques tomates, aubergines blanches, concombres, pastèques, citrouilles, melons, piment fort, salran, henné, et un peu de cotonnier.

L'orge est semée en décembre ou au commencement de janvier et récoltée en avril, son rendement est faible, le grain est moyen ; cette culture est alors la principale et, comme toutes les autres, elle comporte l'irrigation.

La luzerne devient haute, elle m'a paru donner un rendement assez abondant aux Beni-Goumi où on la trouve surtout.

Parmi les légumes, les navets et les oignons sont les meilleurs.

Le melon est très allongé, mesurant parfois jusqu'à 0^m 80, sa chair est farineuse, légèrement musquée et peu sucrée, c'est-à-dire d'un goût médiocre ; les indigènes ont d'ailleurs le tort de planter côte à côte le melon, la pastèque et la citrouille et ne recueillent ainsi que des graines dégénérées.

Comme arbres, on trouve dans les jardins, en outre du palmier, le figuier, le pêcher, l'abricotier, le grenadier, quelques cognassiers, poiriers, oliviers et mûriers ; des pieds de vignes à demi-sauvage, enfin du tlaïa cultivé et taillé de façon à lui faire produire des perches relativement droites et longues de 5 à 6 mètres. J'ai vu aussi un oranger de belle venue, mais non greffé. Les fruits sont en général petits et ont peu de saveur, car aucun soin n'est donné aux arbres, dont les troncs sont étouffés par les gourmands.

Il serait possible de perfectionner et d'étendre la variété des productions en introduisant un choix raisonné de nos procédés de culture et de nos produits du Tell. A Taghit, par exemple, nous avons créé des jardins potagers militaires où nous avons obtenu salades, pommes de terre, choux pommes, choux-fleurs, carottes, petits pois, haricots, betteraves, cresson ordinaire et cresson alénois, de belles tomates, des melons exquis, etc... Il y aurait lieu d'encourager par des récompenses tous travaux

de cette nature entrepris par les officiers dans ces régions, car les indigènes, obligés de constater l'infériorité de leurs cultures amélioreront celles-ci en faisant comme nous. Pour cela, il nous faut les aider, en leur procurant au début les graines, boutures, greffes, etc..., car ils ne sauraient où s'adresser pour les obtenir. A Igli, par exemple, nous avons donné à quelques-uns des pommes de terre à planter, et au mois de mai, il en a été vendu sur le marché installé près de la redoute au prix très rémunérateur de 0 fr. 50 le kilog.

Nous avons aussi bouturé diverses essences d'arbres dont les plants nous avaient été envoyés par le bureau arabe d'Aïn-Sefra et par la garnison du Kheider ; on peut voir maintenant s'élever au milieu des palmiers de Taghit des jeunes pousses de peupliers, de saule-pleureur, d'olivier de chêne, etc... L'olivier à l'huile viendrait aussi très bien, car il en existe déjà quelques spécimens sur lesquels j'ai vu de belles olives. D'autre part, il est évident-qu'on ne pourrait pas impunément accumuler de nouveaux arbres dans les oasis ou le terrain cultivable est limité ; il faudrait se contenter de remplacer le médiocre existant par un mieux relatif.

De ci, de là, on voit dans les jardins quelques belles touffes de rosiers de mai ; c'est le seul sacrifice fait à l'agrément.

Comme dans toutes les cultures ksouriennes, les jardins sont séparés par des murs en terre ou par des palissades élevées au moyen de feuilles de palmier piquées dans le sol. L'eau des irrigations est prise soit dans des puits, soit aux sources qui, venant de l'Erg, s'ouvrent ou ont été amenées sur la rive gauche de l'oued. L'aménagement de tout cela mérite une mention particulière car il est le même dans toutes les oasis, sauf comme nous l'avons vu à Igli, où existe un modèle de puits tout spécial. Les puits sont à bascule dite « khattara », composée d'un long et lourd balancier appuyé sur une traverse qui réunit les sommets de deux piliers en « toub » ou en tronc de palmier, ils ont généralement un revêtement intérieur en gros cailloux. Il existe presque autant de puits que de jardins, leur eau tirée au moyen de corbeilles tressées est déversée dans un conduit formé par un demi-tronc de palmier et dirigée ainsi dans des rigoles à ciel ouvert ou la rapidité du puisage entretient un écoulement permanent pendant l'arrosage.

En quelques points de la rive gauche, les indigènes ont créé des sources en y amenant l'eau des nappes qui s'étendent sous

la dune ; c'est le système de la « foggara ». Il comprend un conduit souterrain reliant les fonds d'une ligne de puits creusés entre l'Erg et l'oued, ces puits sont à une vingtaine de mètres les uns des autres, ils constituent un énorme travail quand la dune est éloignée de la rivière à plusieurs kilomètres comme à Guerzim. La plupart du temps il ne s'agit pas alors de capter et d'amener une source, mais bien de chercher la nappe et de la conduire en plan incliné souterrain jusqu'au point voulu ; en effet on ne voit que peu de sources jaillir directement au pied de l'Erg, sauf en quelques points où celui-ci touche la rive gauche de l'oued principal.



En dehors des productions artificielles, il y a peu d'autres ressources dans le pays. Les pâturages, là où il en existe, sont surtout à l'usage des chameaux, sauf, comme je l'ai dit déjà, dans la région du Guir et de l'oued Bou-Dib où ils permettent aux Doui-Menia d'élever convenablement leurs troupeaux de chèvres et de moutons. Le chameau trouve dans la Zousfana, dans la Saoura et dans l'Erg une nourriture sinon abondante, du moins très variée, représentée principalement par les plantes suivantes, dont j'indique l'appellation locale à défaut du nom scientifique : *guetaf*, *alenda*, *el hâtt*, *rti*, *baguel*, *dumrâne*, *chira*, *reuns*, *besbess*, *bsiabsia*, *nejem*, *drim* et *diss*. La plupart sont privées de feuilles proprement dites ; sur une tige ligneuse, sortent des excroissances très aqueuses qui les font ressembler à des plantes grasses ; quelques-unes sont des graminées ; le *nejem* est un chiendent à pointes aiguës qui croît dans les bas-fonds humides et dont les chevaux sont particulièrement friants.

Dans les oueds, on trouve assez fréquemment le roseau plat

et court ou celui rond et élevé, le jonc, le dissplat et un gazon court d'une extrême finesse.

Presque toutes les plantes se présentent en touffes espacées ayant leurs racines enfermées dans un monticule sablonneux ou terreux.

Dans la classe des arbres ou arbrisseaux, nous ne voyons guère que le tamarin ordinaire et le tlaïa vivant côte à côte dans une amitié fraternelle et ayant souvent leurs racines mêlées dans le même monticule, le gommier, le jujubier sauvage, le laurier rose et le caprier.

Il serait facile d'étendre la production du tlaïa par bouturage et celle du gommier par semis ; outre les galles à tanin et la gomme excellente qu'ils donnent, on en tirerait encore le bois qui manque totalement en beaucoup d'endroits où les indigènes se contentent de palmes sèches ou de palmiers morts pour faire cuire leurs aliments.

Toutes les plantes sahariennes à l'état sauvage ont une qualité remarquable : leur puissance de vitalité et une complaisance inouïe à repousser malgré de graves mutilations, à la condition, toutefois, qu'on ouvre pas trop le tertre protecteur de leurs racines. C'est au printemps surtout que les plantes se remettent à pousser, mais il en est beaucoup qui continuent à produire leur verdure même pendant les plus fortes chaleurs. Le gommier, qui paraît mort pendant les six premiers mois de l'année, donne ses premières pousses d'un beau vert clair et ses fleurs très odorantes au mois de juillet seulement ; si on l'examine alors, on voit l'écorce des branches ou du tronc bourgeonner en certains points et, là, se former une poche extérieure qui, sous une enveloppe de gomme durcie au contact de l'air, renferme de la gomme liquide ; des myriades d'insectes ailés, mouches vulgaires, papillons, mouches à miel, sauterelles, etc., bourdonnent dans la frondaison, attirés par le suc des fleurs. Le tlaïa fleurit à la même époque donnant, comme le tamarin, des fleurs en grappes blanches tirebouchonnées, à reflets violacés, et dont l'odeur fine rappelle celle de la reine des prés. Le jujubier sauvage se présente souvent sous forme d'arbres à gros tronc, mais peu élevés.

Les plantes à fleurs sont peu nombreuses ; je n'ai rencontré, en outre de celles déjà citées, que quelques chardons à grandes fleurs d'un beau jaune d'or, des orobanches à fleurs

rouges brun tigré, du « chou sauvage », à fleur mauve odorante, quelques pâquerettes, de la centaurée et quelques autres de petites dimensions. Cela s'explique d'ailleurs par la rareté des pluies et par le peu de facilités qu'ont les graines pour germer dans des terrains que le moindre coup de soleil dessèche très rapidement. Sur quelques « gour » de la hammada on trouve la rose de *Jéricho*.

Les dattes constituent la production principale des oasis sahariennes de la Zousfana et de la Saoura. En général, elles sont de qualité très inférieure à celles de la région de Biskra ; c'est à peine si l'on trouve quelques régimes de ces dattes claires, longues et transparentes exportables à l'usage des européens, les autres, soit dures, soit demi-molles, sont néanmoins agréables au goût et de bonne qualité marchande pour les indigènes. Les premières dattes mûres apparaissent en fin août, mais cette espèce, très molle, très sucrée, n'est pas transportable, car elle fermente en peu de temps. C'est en fin septembre qu'à lieu la récolte générale. Les palmiers atteignent souvent une grande hauteur ; à Taghit, j'en ai mesuré un ayant 26 mètres. Nous pourrions petit à petit améliorer la qualité des dattes en important des dattiers nouveaux.

INDUSTRIE

L'industrie est à l'état le plus rudimentaire, c'est à peine si les habitants arrivent à fabriquer quelques objets d'utilité première, tels que *fidj* ustensiles en sparterie, tapis grossiers en laine, plats, marmites et autres en terres cuites. Les juifs installés dans les ksour fondent l'or, l'argent et l'étain pour confectionner des bijoux de forme souvent originale, ornés de verroteries de couleur qui contrastent étrangement avec les haillons sales et sordides ou les chevelures incultes qu'ils ornent. Les instruments de travail, les armes, les étoffes sont achetés au Tafilala ou aux caravanes qui les apportent comme objets d'échange.

COMMERCE

J'ai été en mauvaise situation pour juger de l'importance des relations commerciales à rayon étendu, à cause du trouble dans lequel nous avons trouvé le pays ; les Oulad-Djeria et les Doui-Menia, d'une part, non soumis encore, indécis sur leur sort futur, et mécontents par suite de nous voir installés sur une partie de leurs territoires, non seulement ne prenaient aucune part aux échanges, mais encore faisaient une police destinée à barrer la route à ceux des leurs qui auraient voulu tenter de commercer avec nos postes. D'autre part, les menaces continuelles des Beraber et l'enlèvement de quelques petites caravanes sur la Saoura n'étaient pas faits pour encourager les tentatives à grande distance. Enfin, l'autorité supérieure avait cru devoir aussi supprimer les grandes caravanes annuelles des Hamyan et des Oulad-Sidi-Cheikh. Le pays souffrait de cet état de choses au point que les ksouriens ont eu beaucoup de difficultés à se procurer l'orge nécessaire aux semailles de 1900-1901, bien qu'il possédassent l'argent et les dattes à donner en échange. On pouvait les voir là où nous avons des postes militaires, venir trier le sable sous les pieds de nos chevaux ou aux emplacements de nos tronpeaux, pour retirer grain à grain l'orge perdue. En paiement d'une charge de bois ou de drinn rapportée péniblement à dos d'homme ou, pour être plus vrai, à dos de femme pendant plusieurs kilomètres, ils préféraient une poignée d'orge à une pièce d'argent. Cette situation n'a pas tardé heureusement à s'améliorer, au fur et à mesure de la soumission de fractions des tribus récalcitrantes à notre domination. Dès le mois de février 1901, des petites caravanes sont venues de Kenadsa, puis, un peu plus tard, des ksour du Guir et ont apporté du grain, des étoffes, des vêtements tissés et tous autres objets ou denrées dont les ksouriens avaient été privés pendant près d'un an. Je ne fais pas entrer en ligne de compte les convois de marchandises de nos mercantis qui avaient surtout pour but de commercer avec la troupe ; cependant les habitants du pays ont appris à s'y fournir de diverses marchandises : sucre, café et quelques étoffes qu'ils y trouvent à assez bon compte

quoique plus cher que les marchandises analogues venant par le Maroc. Aux caravanes du Tafilala, nous avons pu acheter des armes assez belles, en particulier des pistolets d'arçon français de l'époque de Louis XV parfaitement conservés et qu'on peut s'étonner de voir en pareilles mains.

Il me semble néanmoins pouvoir présenter quelques conclusions au sujet des relations commerciales possibles dans l'avenir; quand notre occupation sera complétée par la pacification et la sécurité. En premier lieu, il sera nécessaire de barrer le passage aux produits anglais et allemands qui, après avoir traversé le Maroc dans toute sa largeur, arrivent sur le Guir, la Zousfana et la Souara à des prix pouvant concurrencer les nôtres. En dehors de cette entrave, il faut au contraire laisser toute latitude à l'entrée chez nous des produits *locaux* du Tafilala, car c'est pour nous le seul moyen d'entretenir des relations d'intérêts avec les belliqueuses populations qui constituent la confédération des Beraber, et d'espérer ainsi les gagner à notre cause pour le jour où s'ouvrira la « question marocaine ». Nous leur devons d'ailleurs bien cela en dédommagement des profits qu'ils tiraient de leurs rapines au Touat et au Tidikelt avant notre occupation dans ces contrées.

Il est à supposer que l'argent semé par nos garnisons dans le pays, incitera nos nouveaux sujets à se créer et par suite à satisfaire des besoins inconnus jusqu'à ce jour, mais ne comptons pas trop là dessus pour établir un courant commercial d'une certaine importance, d'abord à cause du petit chiffre de sa population (en y comprenant même celle des oasis les plus voisines, du Touat, du Tidikeld, du Timmi, etc...) puis aussi parce qu'il faudra du temps avant que ces besoins fussent créés. Les caravanes habituelles et les boutiques de nos mercantis suffiront longtemps à satisfaire aux exigences; c'est dire que seuls quelques privilégiés, hardis commerçants et fournisseurs des marchands installés dans nos postes militaires profiteront des quelques bénéfices à retirer.

On a pu s'étonner que l'organisation du port-franc à Aïn-Sefra, pour les marchandises transitées dans l'Extrême-Sud n'ait pas encore donné les résultats attendus. Il y a à ce fait deux raisons: 1° Nos commerçants veulent gagner un peu trop; 2° Les produits anglais et allemands continuent à arriver par Kenadsa et Taghit. Personnellement, j'ai pu acheter à des

caravanes du sucre, du thé, etc... à bien meilleur compte qu'à nos mercantis. Il ne faut pas chercher ailleurs les causes de l'insuccès relatif constaté jusqu'en ces derniers temps et c'est dans ce sens qu'il faut y remédier, c'est-à-dire en barrant énergiquement l'entrée aux produits d'exportation étrangère, mais en ne permettant pas à nos marchands de l'Extrême Sud de réaliser des bénéfices exorbitants. J'ai vu à Iglî, un fait que je crois devoir citer à l'appui de ma thèse. Le prix courant accepté par l'autorité militaire pour la vente aux troupes du paquet de cigarettes était de 0 fr. 30, alors que cet objet est acheté en gros 0 fr. 08 dans le Tell. Un arabe en ayant apporté quelques charges de Duvéyrier à ses risques et périls à voulu en vendre à 0 fr. 20 sur le marché ; les marchands européens d'Iglî ont prétendu l'obliger à vendre à 0 fr. 30 comme eux et sur son refus, ont failli lui faire un mauvais parti. J'ai dû intervenir pour faire cesser cette odieuse entrave à la concurrence légale. Il est évident que ces commerçants venus si loin risquer leur vie et peut-être leur argent, condamnés à vivre là sans famille et à subir les rigueurs du climat, méritent d'y faire des gains plus élevés que s'ils étaient installés dans des postes moins perdus, mais il est une limite à laquelle nous devons les arrêter si d'autre part nous les protégeons contre la concurrence étrangère.

L'administration militaire trouverait facilement et à bon compte à se pourvoir de viande fraîche, d'orge et d'animaux de transport chez les Doui-Menia dont les campements sont les plus voisins de Taghit, d'Iglî et de Beni-Abbès. L'an dernier, ces tribus ont peu semé dans le Guir où elles craignaient à chaque instant de voir apparaître nos colonnes ; mais ayant pu juger déjà des profits possibles, elles semeront beaucoup si nous leur promettons des achats et la sécurité de leurs cultures. Leurs troupeaux sont en général en bon état et ils donneraient à nos troupes une viande saine et d'un bon rendement, si l'administration militaire voulait renoncer à l'emploi hâtif d'intermédiaires dont le but est de s'enrichir aux dépens du soldat. Nous nous pressons trop d'instituer des fournisseurs à la ration dans les contrées nouvellement acquises où la sécurité et les communications ne sont pas encore assises ; ceux-ci risquant beaucoup se croient d'autant plus autorisés à toutes les tentatives de fraude qu'ils sont souvent des gens peu recommandables. D'autre part si nous voulons ouvrir un

courant d'achat des ressources du pays, c'est seulement par l'intermédiaire de l'administration militaire que les habitants prendront confiance, parce qu'ils sauront devoir être payés intégralement et en bonne monnaie. On habituerait ainsi l'indigène à amener lui-même ses produits et c'est alors seulement que des fournisseurs pourraient être appelés à commercer là dessus pour la nourriture des troupes.

La Saoura est le chemin le plus direct, le plus facile et le mieux fourni en eau, bois et pâturages pour gagner les oasis du Touat et du Timmi, on peut admettre que dans un avenir peu éloigné c'est par là que se fera la plus grande partie des échanges entre le Tell et ces contrées. J'ai vu déjà passer à Igli, un convoi de marchandises envoyé d'Ain-Sefra à un commerçant installé dans une garnison du Timmi ; cette tentative est bien un peu osée dans les circonstances actuelles mais elle prouve que les gens directement intéressés ont reconnu d'eux-mêmes les avantages qu'offre cette route.

Quant au commerce possible avec nos possessions du centre africain et du Soudan occidental, je me garderai d'en parler, la question sortant du cadre que j'ai pu étudier. En fait d'objets venus de ces contrées jusqu'à la Saoura, en dehors des esclaves, je n'ai vu que quelques plumes et œufs d'autruche et des plats en bois très dur en forme de demi-sphère.

ETHNOLOGIE

Il nous faut distinguer parmi les habitants, les sédentaires ou ksouriens et les nomades, sans exagérer toutefois cette distinction, car bien des familles appartenant aux nomades ne bougent presque pas du ksar ou de l'oasis où elles ont élu domicile. Certaines oasis telles que Igli, Beni-Abbès, Beni-Ikblef et Kerzaz ne renferment que des sédentaires complètement indépendants de tribus nomades. Au contraire celles des Beni-Goumi, de Tamert, El-Ouata, etc... appartiennent aux Doui-Menia ou aux Ghenanema qui sont nomades. Néanmoins dans les unes comme dans les autres on trouve trois races bien différentes, arabe, berbère et nègre. Je crois pouvoir supposer

que le berbère a été le premier occupant, soit qu'il fut déjà dans le pays avant l'invasion arabe, soit qu'il ne s'y fut réfugié qu'à cette époque. L'arabe l'y aura poursuivi plus tard, l'en aura chassé en partie, et aura introduit le nègre venant du Soudan et acheté comme esclave. C'est peut-être du berbère et du nègre asservis tous deux au début qu'est né le « chartani » au teint bronzé, qu'on trouve il est vrai dans tous les ksour, mais surtout dans ceux placés sous la dépendance des arabes nomades.

La langue berbère est encore très répandue dans la contrée, concurremment avec la langue arabe ; pour certains mots, elles se sont même fondues aussi bien dans le langage que dans les écrits, ce qui en rend quelquefois la compréhension difficile aux nouveaux venus ne connaissant que l'arabe. La plupart des dénominations géographiques sont en berbère, c'est cela surtout qui me fait admettre la priorité de l'occupation berbère.

A ces trois races, s'ajoutent les quelques juifs marocains achetés et implantés dans quelques ksour où ils représentent l'élément industriel.

Les mœurs et les coutumes sont peu différentes de celles que nous connaissons dans les régions similaires conquises précédemment par la France. Cependant le ksourien, quoique de caractère doux et pacifique, est resté courageux, habitué qu'il est à défendre son bien contre les pillards du désert, nous avons pu nous en convaincre en voyant les Beni Ikhlef, au nombre de 200 environ, avoir la prétention de résister à notre colonne cinq fois plus nombreuse.

Les nomades, qu'ils soient Doui-Ménia, Oulad-Djerir ou Ghenanema ont, comme leurs semblables des Hauts-Plateaux, des instincts de pillage, de cruauté guerrière et de dissimulation, qui ne demanderaient qu'à se montrer vis-à-vis de nous et dont nous ferons bien de toujours nous méfier. J'ai pu constater personnellement, en maintes circonstances, combien ces nouveaux sujets malgré leur soumission, affectent de mépris pour nous et pour nos troupes indigènes ; le lien qui les rattache à nous est encore peu solide ; il nous faudra une main très ferme, quoique bienveillante, pour l'empêcher de se rompre à la première occasion.

La question de l'esclavage sera une des plus délicates pour être résolue doucement et dans le sens humanitaire que nous impose la convention internationale.

Depuis leur arrivée dans la contrée, les arabes possèdent des esclaves, mais ils les traitent généralement avec douceur, sauf en cas de faute très grave qu'ils répriment par la bastonnade, et quelquefois, mais rarement, par les mutilations.

La religion musulmane est en général bien observée, mais tout naturellement et sans fanatisme. Les marabouts locaux sont entourés d'un grand respect, sans que leur influence, du moins sur les nomades, soit excessive ; néanmoins, notre politique doit tendre à les avoir toujours pour nous, car c'est surtout grâce à eux que nous avons pu prolonger pacifiquement et aussi loin, notre domination vers le Sud oranais.

La femme n'est pas mieux traitée qu'ailleurs ; elle est considérée, là aussi, comme un être inférieur, bon tout au plus à la matérialité du plaisir des sens ; chargée de la besogne intérieure de la maison ou de la tente, c'est elle encore qui va chercher l'eau dans des outres en terre cuite beaucoup trop lourdes pour ses épaulés et les charges de bois qui l'écrasent encore plus. Ses vêtements se réduisent à quelques haillons dont elle drape son corps, et qu'elle recouvre d'une étoffe bleue semblable à celle qu'a la Vierge sur les tableaux bibliques. Elle a la tête nue et embroussaillée de cheveux teints au henné. C'est elle aussi qui lave le linge sans savon, à l'aide d'une marne bleuâtre qui en tient lieu.

Les enfants sont à peine vêtus, même par les grands froids du matin ; ils attendent alors le soleil pour se réchauffer à ses rayons sur les terrasses des maisons.

Dans les cimetières, on voit fréquemment des poteries ébréchées ou entassées en débris sur les tombes ; c'est une marque qui permet aux vivants de reconnaître les tombes de leurs morts déjà indiquées comme dans le Tell, par des pierres placées debout à la tête et aux pieds.

MALADIE DU PAYS

Comme toutes les contrées à climat chaud et sec et éloignés de notre civilisation, le Sahara oranais est très sain. La fièvre paludéenne ne règne que dans les ksour bâtis au centre des oasis, au milieu des cultures, et là encore, elle ne semble pas

faire de nombreuses victimes. La seule maladie qui lasse des ravages sérieux est la petite vérole, dont la plupart des ksouriens portent les marques. Nos médecins militaires se sont déjà mis à l'œuvre pour prévenir les épidémies en vaccinant des enfants encore indemnes, et chose remarquable chez des peuplades aussi peu au courant de nos mœurs, cette mesure, au lieu de rencontrer des difficultés, a plutôt été acceptée avec empressement ; tout en tenant compte des enseignements que nos soldats indigènes ont pu répandre à cet égard, ce fait semble indiquer nettement combien est grande la crainte qu'inspire cette maladie.

La teigne faveuse est une affection presque généralisée sur la population mâle ; nos médecins s'en sont aussi occupés et n'ont pas craint de nettoyer eux-mêmes de nombreuses têtes d'enfants à l'aspect repoussant ; si les femmes en sont moins atteintes, c'est sans doute parce que leur chevelure est plus souvent désinfectée par la teinture au henné.

La syphilis est encore peu répandue, mais elle existe. Les ophthalmies sont fréquentes en été, grâce aux poussières malpropres qui encombrent les ruelles et les alentours des ksour, au peu de soin de propreté corporelle des habitants et aux mouches qui propagent le mal surtout sur les enfants.

Telles sont les maladies qui atteignent l'indigène du pays ; sauf la petite vérole, elles sont peu graves, aussi la mortalité est-elle normale et les cas d'extrême longévité fréquents.

Nous avons eu dans nos troupes quelques cas de fièvre typhoïde spontanée, mais ils n'ont déterminé la mort que lorsque des complications due à une affection organique antérieure sont survenues. En revanche, beaucoup d'hommes, européens comme indigènes, ont été atteints d'embarras gastriques fébriles plus ou moins graves, résultant de la fatigue, de l'extrême chaleur jointe à une nourriture échauffante et peut-être aussi de la nostalgie. A d'autres points de vue, l'état sanitaire est resté aussi bon, sinon meilleur que dans le Tell. A Igli, j'ai pu remarquer avec quelle facilité la moindre lésion de la peau s'envenimait et provoquait dans son voisinage une éruption de furoncles successifs dont on avait beaucoup de peine à se débarrasser. Nous avons du, l'an dernier, alors que nos soldats se blessaient assez souvent en construisant les locaux de la redoute, mettre à leur disposition des solutions de sublimé avec lesquels ils nettoyaient eux mêmes toute écorchure dès

qu'elle se produisait. Un malheureux, simplement piqué à un doigt par une pointe de drinn est mort en quelques jours d'un phlegmon survenu.

Le grand agent désinfectant est le soleil ; c'est certainement grâce à lui que la malpropreté habituelle des habitants, ne devient pas pour eux un foyer de mort.

Lorsque nous aurons introduit l'usage de la chaux pour blanchir les murailles intérieures et extérieures des maisons, puis établi la vaccine sur une plus large échelle, nous contribuerons ainsi pour notre part à augmenter encore les conditions de salubrité des oasis.

REMARQUES TOPOGRAPHIQUES

Les formes actuelles du terrain dans la région sont le résultat de deux actions très intenses : 1^o dissiccation par le soleil qui a mis à nu presque partout la carcasse rocheuse en divisant la couche de terre en poussière que les vents ont emportée ; 2^o les vents du Sud-Est qui, amenant le sable de loin, forment en certains points des dépôts, petits d'abord, puis qui grandissent et deviennent des dunes plus ou moins serrées et d'altitude variable. L'eau qui tombe si rarement, ne fait sentir son influence que dans le lit même des grands oueds, par les apports de boue des crues importantes.

En aucune contrée, je crois, on ne peut mieux constater la marche incessante des sables vers l'Ouest, l'Erg borde immédiatement presque toute la rive gauche du long sillon creusé par la Zousfana et par la Saoura ; en face, sur la hammada de l'autre rive, on voit déjà, non seulement des taches de sable, mais même des dunes assez importantes qui continuent à s'étendre tous les jours ; le sable y a, en de nombreux points, remplacé la couche primitive de terre, remplissant tout au moins les interstices des roches et des cailloux épars. La vallée voit donc ses bords se rapprocher peu à peu, malgré les crues qui de temps à autre nivellent les rides sablonneuses déposées dans son lit. On peut même se demander si un jour, elle ne sera pas barrée, puis comblée

entièrement par l'avancement continu de l'Erg, car en certain points, tels que : Taghit, Bakhti, Zaouia-Tahtaina, Tamettert, défilé de Kerzaz, il ne reste plus qu'une faible distance entre l'Erg et la hammada ; cela est d'autant plus à craindre qu'en ces mêmes points, les jardins de palmiers constituent précisément un obstacle favorable à l'accumulation du sable charrié par le vent.

Jusqu'à ce jour, les indigènes n'ont guère essayé de lutter contre l'envahissement de leurs oasis, ils se sont contentés d'élever des murs ou des palissades et lorsque les buttes de sable formées à l'extérieur de ces barrières les ont franchies pour pénétrer par trop dans leurs jardins, ils ont abandonné ceux-ci pour aller cultiver un peu plus loin des terrains encore indemnes. C'est ainsi qu'on peut expliquer la continuité relative des oasis à partir d'El-Ouata, et non par une ancienne prospérité, car celle-ci supposerait un nombre de bras et par suite une population qui ne semble d'autre part avoir jamais été très supérieure au chiffre actuel. Dans les jardins de Taghit, les indigènes ont essayé le procédé suivant qui pourrait donner des résultats s'il était employé partout et suivi avec soin : un mur de 2 mètres environ de hauteur borde la lisière Est des jardins les plus voisins de l'Erg ; des ouvertures carrées de 0^m 30 de côté sont ménagées au pied du mur tous les 2 ou 3 mètres, le sable au lieu de former une butte continue derrière l'obstacle, entre par ces ouvertures et forme à chaque débouché intérieur un petit tas facile à enlever de temps en temps. Ce moyen n'est pas évidemment le remède radical, mais il permettrait tout au moins de conserver les jardins jusqu'au moment où l'Erg sera à telle proximité qu'il faudra les abandonner sans espoir. A El-Ouata, ou toute la partie Sud de l'oasis est déjà envahie par de hautes dunes, les indigènes conservent quelques palmiers en entretenant un entonnoir à leur pied, ce moyen est, m'a-t-on dit, celui qu'emploient aussi les gens du Touat dont le principal travail consiste à transporter le sable au dehors au fur et à mesure qu'il vient combler ces entonnoirs.

En examinant le croquis d'itinéraire, mis à l'appui de la première partie de cette étude, on a sans doute remarqué que la plupart des oasis de la Saoura se trouvent dans les boucles de la rivière dirigées vers l'Est. A cela, il y a une première raison majeure, c'est que la Saoura y coule généra-

lement à la surface du lit et que par suite l'eau y est à la moindre profondeur dans les puits voisins du lit. Il en existe une seconde : l'abri que les plantations y trouvent contre le sable ; si bizarre, en effet, que cela paraisse, ces cirques plus rapprochés de l'Erg que ceux dont la convexité est tournée vers l'Ouest, sont moins exposés à l'ensablement sinon direct par l'approche successive de la dune, du moins par les apports du vent. Il est à supposer que sous l'action des vents violents de l'Est et du Sud-Est le sable enlevé aux crêtes de l'Erg passe en trajectoire au-dessus du cirque avant de perdre sa vitesse ; cependant, quand les plantations de palmiers dépassent la branche Sud de la boucle, comme à Ouata, elles sont les premières à subir l'ensablement, par manque d'un masque protecteur suffisamment élevé. Au contraire, les oasis situées assez loin de l'Erg, Guerzim, par exemple, sont les plus atteintes par le sable que le vent charrie. Le moindre obstacle situé sur le sol, plante touffue à la base, roë isolé, carcasse de chameau même, est susceptible de former la base d'une dune future ; j'ai pu observer cela même sur des plateaux élevés très balayés par le vent. C'est bien pis encore quand se trouve au milieu de la vallée une oasis pourvue de grands arbres au pied desquels les indigènes laissent pousser des rejetons en grosses touffes. Le remède serait peut-être en ces points de laisser, au contraire, le passage libre au vent, en n'y entretenant que des palmiers bien dégarnis à la base, à l'exclusion de toute autre culture.

On a pu remarquer aussi que toutes les plantations de palmiers sont sur la rive gauche des oueds, rarement sur la rive droite ; c'est parce que les puits y sont alimentés par la nappe souterraine de l'Erg tout autant que par celle de la rivière.

Dans l'Erg, les hautes dunes subissent quelques déformations à la suite des ouragans d'une certaine durée ; les sommets se déplacent quelque peu, les « siouf » déplacent leur crête, mais il faut une longue observation pour constater des modifications sérieuses ; le seul phénomène très appréciable en un an seulement, c'est l'avancement de l'Erg vers l'Ouest.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Les oasis de la Zousfana et de la Saoura sont actuellement administrées par deux annexes des Affaires indigènes, l'une dite de la « Zousfana » comprend les oasis des Beni-Goumi, Igli, Mazzert et les fractions soumises des Doui-Menia; l'autre dite « de Beni Abbès », comprend toutes les autres oasis de la Saoura depuis Mazzert jusqu'au Touat.

La tâche des officiers chargés de cette administration est des plus délicates, car les territoires sont très étendus et les droits acquis par les différentes fractions constituent un obstacle à la fusion nécessaire à une bonne administration. La propriété par exemple, est très divisée, confuse et sujette à de nombreuses contestations soit d'une oasis à l'autre, soit entre indigènes de la même oasis; sa constitution définitive pour l'établissement des bases de l'impôt demandera un gros travail.

L'autorité militaire a établi des caïds et choisi les notables des djemâa, c'est-à-dire organisé le pays selon les usages en vigueur en territoire militaire d'Algérie; il reste encore beaucoup à faire évidemment, mais il n'est nul besoin de se presser; il vaudra mieux même agir avec prudence si nous voulons voir notre domination acceptée sans contrainte par une progression successive des obligations imposées.

Je ne dirai rien de l'occupation militaire, dont le régime n'est pas encore définitivement établi et qui est d'ailleurs subordonnée aux résultats des pourparlers en cours entre la France et le Maroc.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE PAYS

En quelques mots, je résume l'appréciation générale que je crois pouvoir émettre sur notre nouvelle acquisition : pays n'offrant par lui-même qu'une valeur médiocre, au point de vue des avantages commerciaux ou industriels, à moins que

nous l'étendions jusqu'au cours du Guir, afin d'entrer en relations directes avec les peuplades habitant le versant Sud de l'Atlas marocain. Pour l'instant, il ne constitue qu'une ligne de communications faciles entre le Tell et les oasis du Touat, du Tidikelt et du Timmi, et cela seul peut suffire à justifier sa prise de possession, si, d'autre part, les dépenses d'occupation restent en dessous des bénéfices supposés. Voilà le côté utilitaire !

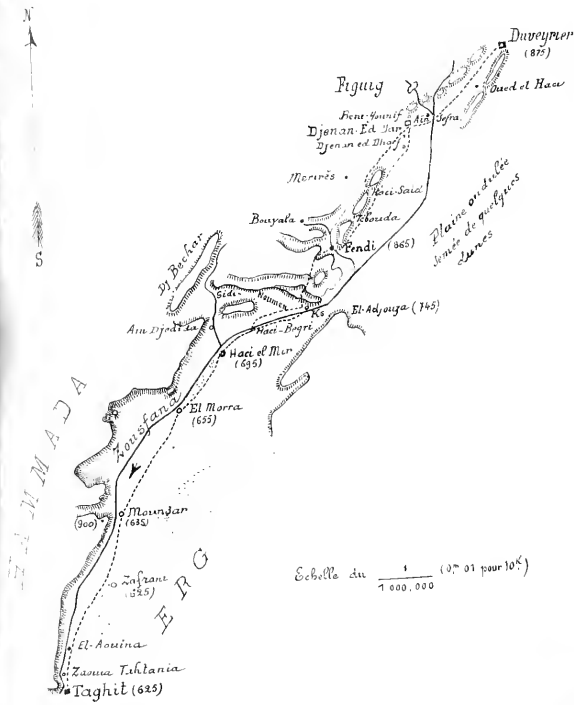
On peut en envisager un autre, celui du progrès humanitaire dont la France a toujours été le champion ; nous venons de faire un grand pas vers les mystérieuses et sauvages régions Sud marocaines à peine entrevues par quelques hardis explorateurs ; c'est peut-être à nous que reviendra l'honneur de les conquérir plus tard à la civilisation, tout en préparant pacifiquement notre accès futur au Tell marocain dont elles constituent la véritable citadelle. Si ce n'est pas tout à fait « attaquer le taureau par les cornes », ce sera du moins « user les cornes du taureau pour le laisser sans défense. »

Capitaine DUVAUX.

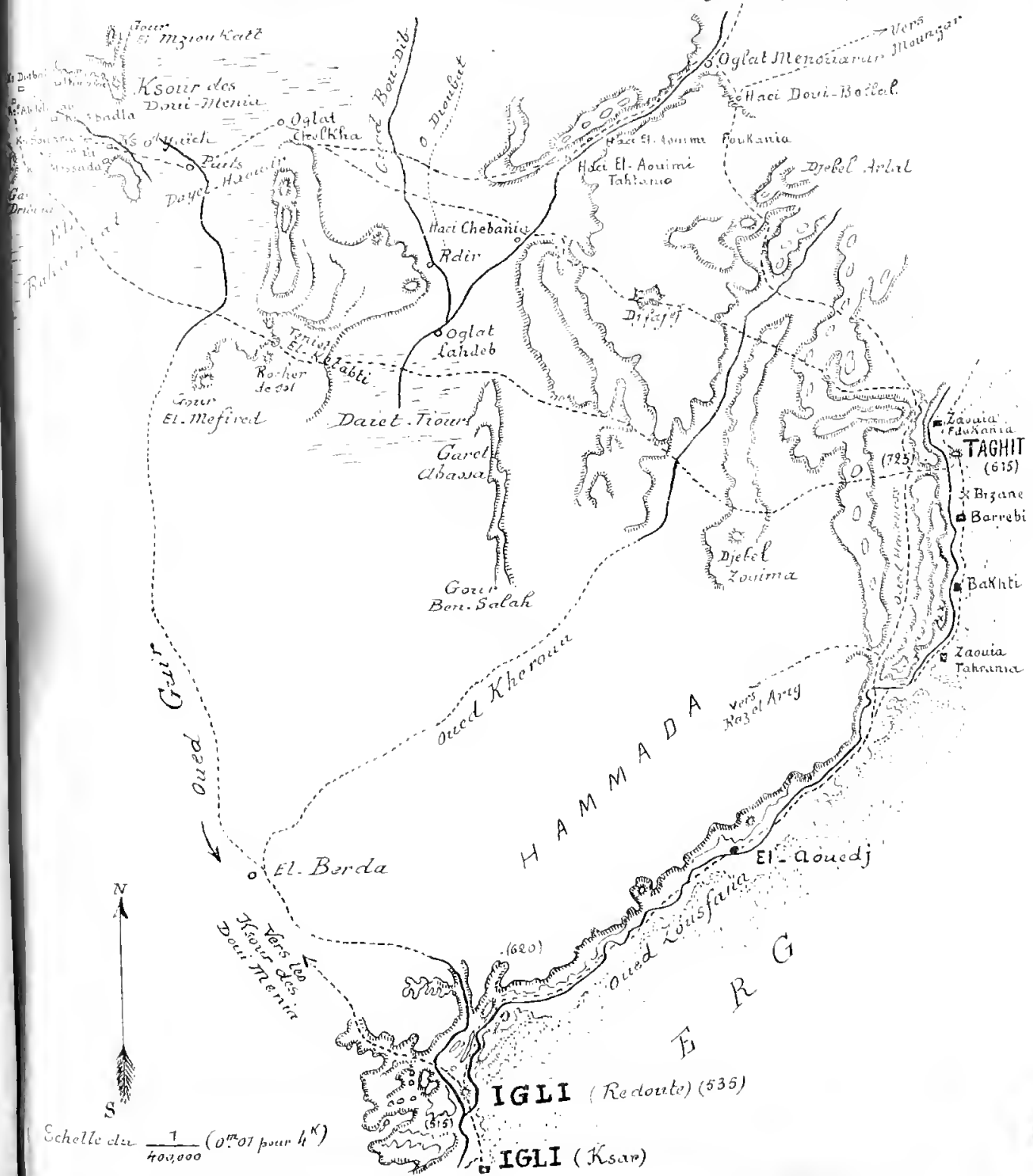


PLANCHE I

Itinéraire de Dureyrier à Taghit



Minérais de Taghik à Igli et région du Guir



Echelle de 1/400,000 (0^m01 pour 1^m)

PLANCHE III

Itinéraire d'Igli-Ksar à Tafdalt

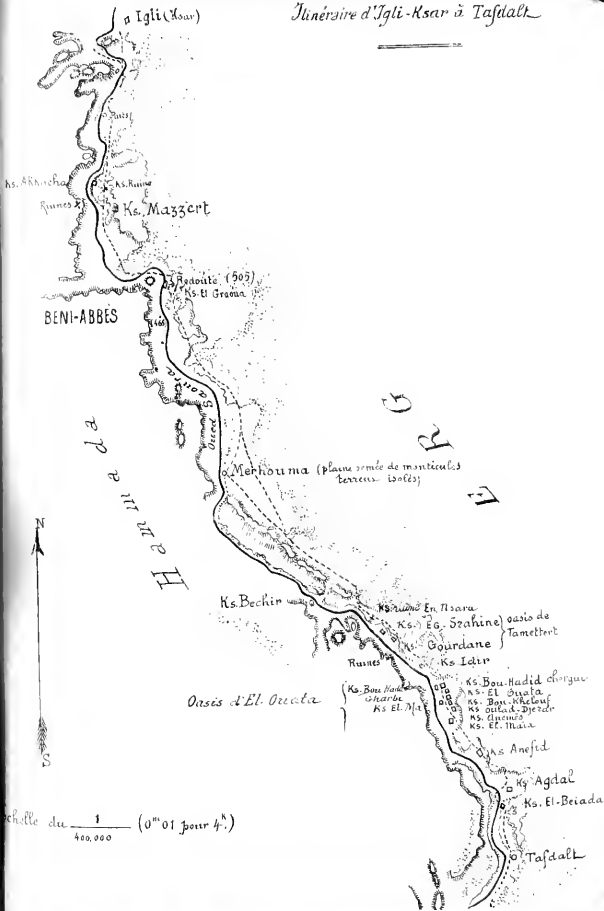


PLANCHE IV

Itinéraire de Tafdalt à Oulad ben Khoder.

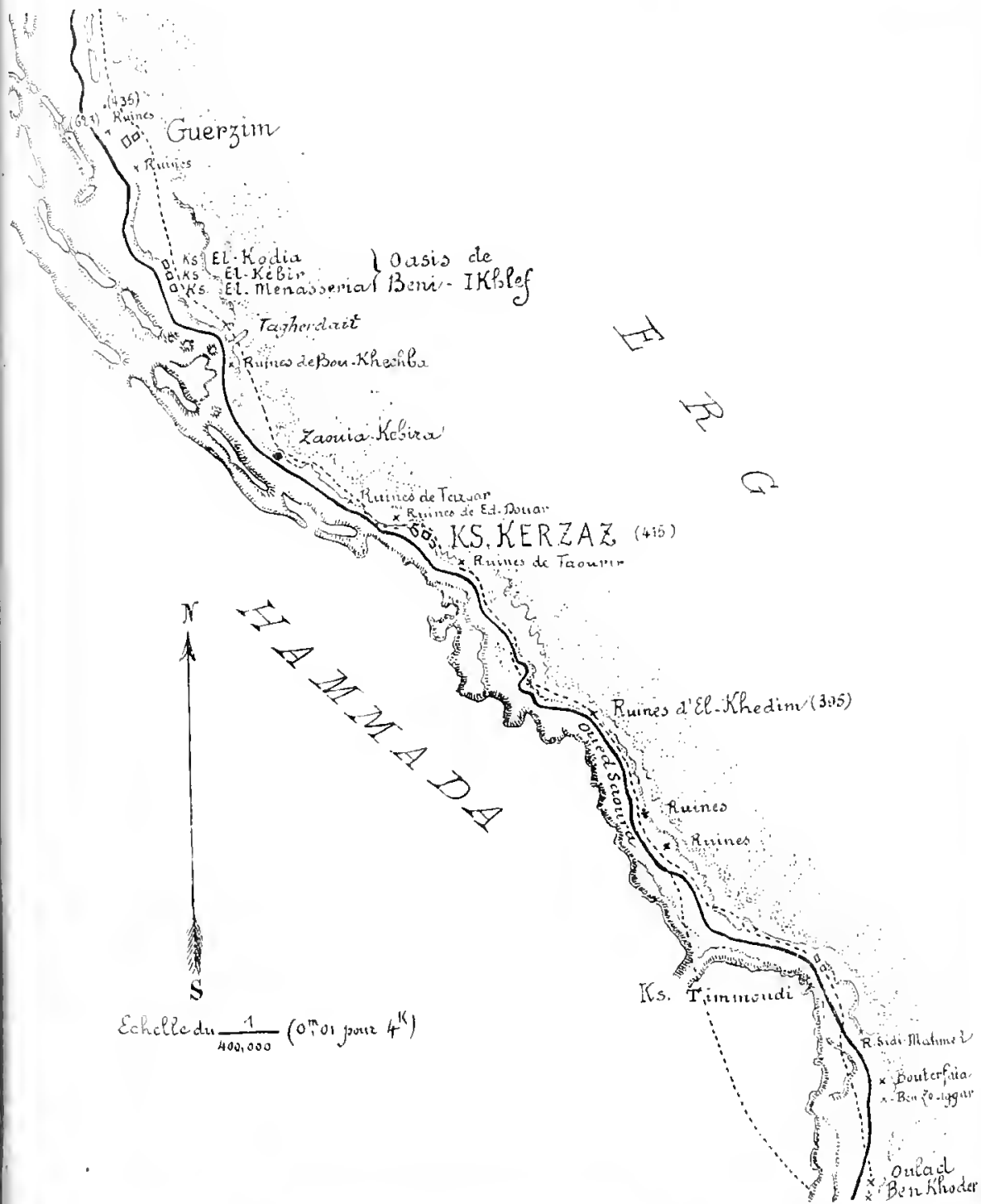
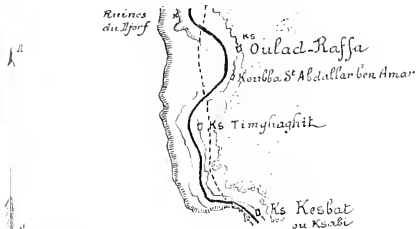


PLANCHE V

Itinéraire des Oulad ben Khada à Kesbat



Échelle de $\frac{1}{400.000}$ (0^m.01 pour 1^m.)

h
p

NÉCROLOGIE

JUSTIN POUYANNE

L'Algérie vient d'être frappée dans la mort de l'un des fonctionnaires les plus éminents qui aient contribué à son essor.

Il est certainement bien peu d'hommes qui aient, à l'égal de *Justin Pouyanne*, consacré à notre belle colonie une intelligence aussi puissante, une activité aussi longuement soutenue, un tel amour de ce pays, dont il est devenu l'une des plus belles gloires.

Il faudrait raconter tout au long la vie de ce savant, de cet ingénieur distingué, pour donner une idée du dévouement qu'il avait consacré à notre France d'Afrique. Il en avait fait sa patrie d'adoption dès son entrée dans la carrière des mines et il devait l'illustrer par des travaux impérissables.

Né à Pau, le 5 septembre 1835, Justin Pouyanne entra à 18 ans à l'École Polytechnique. Il en sortait dans le corps des mines et demandait une circonscription en Algérie. Il fut nommé en avril 1859 à Miliana, mais, sur ses instances, il fut transféré à Tlemcen, poste beaucoup plus important à cause de l'étendue considérable du district minier de cette région, à cause des nombreuses recherches ou exploitations minières qui y étaient faites à cette époque.

Mais le jeune ingénieur ne devait pas se contenter de l'administration officielle de la circonscription placée sous son contrôle. Son intelligence élevée ne reculait pas devant la difficulté des plus graves problèmes scientifiques et, avec une ardeur et un enthousiasme que l'on sentait vivement au simple récit de ses explorations, il attaqua immédiatement l'étude géologique de toute la région comprise entre Sebdo et la mer, entre Aïn-Temouchent et la frontière marocaine.

En homme doué d'une sobriété et d'une simplicité réellement admirables, il allait sur sa mule, accompagné seulement d'un chaouch, passant toute la journée à ses observations stratigraphiques et couchant le soir sous la tente.

Il faut avoir connu Justin Pouyanne dans l'intimité pour se faire une idée exacte du dévouement qu'il a ainsi consacré à la science. Il aimait à raconter les petits détails de sa vie sur le terrain et il le faisait avec une modestie qui ajoutait encore au mérite de ses explorations.

Je me rappellerai toujours nos longs entretiens sur la région de la Tafna, depuis qu'il m'a été donné d'entreprendre moi-même des recherches géologiques sur cette partie de l'Oranie. L'éminent ingénieur aimait à me renseigner sur tel ou tel point du pays, et il le faisait avec une fidélité de détails qui excitait mon étonnement.

Si l'on se reporte à l'état du pays à cette époque, de notre occupation, au manque presque absolu de communications ; si l'on songe, d'autre part, à l'extrême jeunesse des sciences géologiques il y a quarante ans, on pourra se faire une idée de la difficulté des problèmes qui étaient à résoudre dans un pays presque vierge encore des investigations du géologue. Aussi faut-il voir dans l'œuvre scientifique accomplie, en quelques années, par ce savant, un véritable tour de force.

Malgré son importance, cette œuvre a été présentée sous une forme tellement simple et résumée, qu'il fallait être de la partie et même s'intéresser directement à la géologie de l'Algérie, pour en avoir connaissance. Justin Pouyanne aimait la science pour elle-même indépendamment des honneurs qu'elle peut procurer, et sa modestie était telle, qu'il était bien difficile d'essayer devant lui le moindre éloge de ses découvertes.

Ses travaux sur le bassin de la Tafna resteront, car ils marquent les grandes lignes de la géologie de ce pays.

En 1876, Pouyanne publia un mémoire *sur la région ferrifère des Ouelhassa*. Ce mémoire fort intéressant est accompagné de deux coupes et d'une carte géologique coloriée au $\frac{1}{100000}$, au relevé topographique de laquelle l'auteur a contribué.

La première partie de ce travail est consacrée à une description géologique des Ouelhassa Cheraga.

L'auteur y distingue :

- 1° Schistes anciens analogues à ceux du Traras ;
- 2° Calcaire liasique ;
- 3° Crétacé ;
- 4° Terrain miocène (Cartennien et Helvétien) ;

- 5° Pliocène ;
- 6° Quaternaire ;
- 7° Basaltes et roches vertes accompagnant les gypses éruptifs.

La deuxième partie est réservée à la description des gîtes de fer manganasé reconnus dans cette région.

Une année plus tard, cet ingénieur fit paraître sa *Notice géologique sur la subdivision de Tlemcen*, qui fit faire un très grand pas à la géologie de cette partie de l'Oranie. Ce travail, en effet, apporte non seulement d'importants résultats stratigraphiques sur le bassin de la Tafna et des régions environnantes, mais il est accompagné d'une carte en couleurs au $\frac{1}{400000}$, qui restera comme un canevas des relevés futurs.

Dans un premier chapitre, l'éminent ingénieur donne une classification de la série sédimentaire :

- 1° Schistes des Traras, probablement *antésiluriens*.
- 2° Poudingues de Beni Menir, rappelant les formations *permiennes* ;
- 3° Calcaires du Sidi Sefiane, d'âge *Lias supérieur* ;
- 4° Marnes *oxfordiennes* des flancs du Sidi Sefiane et du Dj. Filhaoucen ;
- 5° Grès et marnes intercalés de lentilles et de calcaires coralligènes, de sables marneux, d'âge *corallien* ;
- 6° Argiles de Lamoricière, d'âge *néocomien* ;
- 7° Grès et marnes de Tahouaret et de la Basse Tafna, d'âge *crétacé inférieur* ;
- 8° Miocène *Cartennien* qui se représente avec trois faciès ; zone de la plaine de Marnia, zone des Traras et zone de la Basse Tafna ;
- 9° Miocène *helvétien* très développé ;
- 10° Quaternaire ;
- 11° Alluvions.

Les roches éruptives sont groupées dans un deuxième chapitre ; elles sont représentées par des granites (Nédroma), des roches dioritiques et doléritiques (ophites), des gypses éruptifs, des porphyres et des basaltes ; ces derniers sont très développés et forment deux grands lambeaux, celui de Temouchent et celui de la Tafna

Enfin, dans un troisième chapitre, l'auteur traite du système de dislocation ou système de montagnes.

Après un séjour de quinze années à Tlemcen, J. Pouyanne fut appelé en 1873 à Alger, où il fut chargé des provinces d'Alger et d'Oran. En 1878, il fut nommé ingénieur en chef et chevalier de la Légion d'honneur. En 1879, il fut désigné comme membre de la Commission du Transsaharien et chargé d'une mission ayant pour but l'étude de deux tracés de chemin de fer.

Les documents relatifs à cette mission ont été publiés un peu plus tard ; ils renferment des données géologiques sur la chaîne des Ksours et de nombreuses indications sur la géographie du Sahara. Ce travail témoigne encore de l'esprit de méthode scientifique de ce savant. D'autres voix plus autorisées que la mienne entretiendront la *Société Géographique d'Oran*, je l'espère, de l'impulsion ainsi donnée par Justin Pouyanne à cette question si importante de notre extension dans le Sud Oranais.

En 1882, l'éminent ingénieur organisa, avec la collaboration de A. Pomel, le service géologique. D'abord limité aux provinces d'Alger et d'Oran ; la province de Constantine fut, un peu plus tard, à la mort de Tissot, réunie aux deux autres.

Sous sa direction, ce service algérien fit paraître successivement trois éditions de la carte générale au $\frac{1}{800.000}$; il entreprit, en outre, la publication des premières feuilles de la carte détaillée au $\frac{1}{50000}$.

Justin Pouyanne aimait passionnément son service. Je me souviendrai longtemps de la joie qu'il éprouvait en visitant au Trocadéro, à l'Exposition Universelle de 1900, l'installation réservée aux publications de la carte géologique de l'Algérie. Il voyait avec un légitime orgueil les progrès considérables réalisés depuis 1889, et c'est avec un certain sentiment de fierté que je songeais moi-même à la modeste contribution que j'avais pu apporter — à côté de collègues si distingués — à l'œuvre scientifique de Justin Pouyanne.

Tant de dévouement distingué à son pays force l'admiration et la reconnaissance de ses compatriotes.

Justin Pouyanne laisse une trace ineffaçable dans les annales de l'Algérie et son nom mérite d'être gravé en lettres d'or dans le Livre du destin de notre France d'Afrique.

LOUIS GENTIL.

BIBLIOGRAPHIE

FEZ, par AUGUSTE MOULIÉRAS, professeur de la chaire d'arabe d'Oran, (ouvrage illustré de 12 photographies prises au cours de la mission de l'auteur à Fez).

Fez est le titre d'un livre que vient de publier M. Mouliéras. Il s'agit d'un itinéraire, aller-retour, de Tanger à la capitale du Maroc. Cet itinéraire fut suivi par l'auteur pour accomplir une mission d'études que lui confia le Ministre de l'Instruction publique fin décembre 1899, à la fois comme récompense morale et sanction officielle d'un précédent ouvrage considérable: le *Maroc inconnu*.

Les anglais Drummond-Hay et Richardson, l'allemand Gerhard Rohlfs, l'italien de Amicis, par leurs voyages et leurs descriptions, avaient fait connaître, dans leurs pays respectifs, soit la topographie, soit les mœurs et coutumes des diverses tribus indigènes. Certains français aussi; Beaumier, Cotte, Leclercq, Décugis, Loti, ont fourni des aperçus et des notions de valeur, d'après leurs aptitudes et leurs dons particuliers d'observation et de style; mais il a manqué à la plupart, sinon à tous, la connaissance approfondie de la langue arabe. Or, M. Mouliéras a cette connaissance à un degré éminent, et, grâce à elle, il peut déponiller les chroniques et récits de voyage écrits par des lettrés marocains, s'entretenir, sans besoin d'interprète, avec toutes les catégories d'habitants, nomades et sédentaires, urbains et ruraux, et jusqu'avec les enfants. Cela est un avantage sérieux, bien difficile à suppléer.

Mais M. Mouliéras ne serait qu'arabisant, fort comme un Sylvestre de Sacy, son voyage aurait pu consister en quelques renseignements livresques vérifiés sur place, en quelques dialogues bons à insérer dans un manuel de conversation bi-lingue.

Heureusement pour lui et pour ses lecteurs, M. Mouliéras est paysagiste comme certains de ses devanciers, justement réputés à cet égard. La nature ambiante envoie à ses sens ses vibrations et ses images, et son cerveau sait les interpréter au lieu de simplement les reproduire. Les groupements et les individus humains lui parlent à leur tour, et il les comprend au lieu d'être simplement leur écho.

De là des croquis, des pastels, des tableaux dont un artiste pourrait s'inspirer pour en fixer les éléments sur la toile. En voici quelques brefs exemples :

« Charmants, les environs de Tanger ! adorable, sa ceinture de verdure, au sud et à l'ouest ! pittoresques, ses coteaux, ses collines mouvementées qui se baignent dans l'éther azuré de notre Afrique-Mineure. C'est Alger, un petit Alger, avec la courbe gracieuse de sa baie, un Alger plus escarpé, plus accidenté, plus ondulé et peut-être encore plus varié que les environs de la capitale algérienne.

« Si délicieux est son climat, que les Anglais de Gibraltar, officiers, capitalistes, gros négociants, fuyant les chaleurs torrides de la forteresse britannique, viennent respirer ici, en pleine canicule, les bonnes brises toujours fraîches que l'Atlantique, ventilateur infatigable, ne cesse de souffler sur la rive africaine du détroit.

« Le long de la mer, sur la bande résistante des sables, que la marée montante désaltère chaque jour, la colonie européenne, élégante ou râpée, règne en maîtresse souveraine. Des diplomates, des touristes, en habits irréprochables, dernière mode parisienne, caracolent, font la roue, accompagnant, solidement assises dans leurs cacolets ou sur leurs sellettes à dossier, les femmes de la haute aristocratie mondaine que suivent des valets marocains chargés de conduire les baudets qui ont l'honneur de porter de si précieux fardeaux.

« Européanisé la jeunesse dorée d'Israël, cravaches cinglantes, défile au galop vertigineux des petits chevaux arabes, hubeurs d'air et d'espace. »

Cela n'est pas banal, certes ; mais où M. Mouliéras me paraît prévaloir, c'est dans l'analyse des faits, la filiation des rapports entre hommes et choses, doctrines et actes moraux ; c'est dans la saine explication de l'état actuel du Maroc, état déliquescant et en décomposition croissante, dont un cadavre rongé par les vers, ou, si l'on préfère, un moribond gangrené, sont l'exacte symbole. Qu'on en juge par les extraits suivants pris au hasard de la plume :

« Le lendemain soir, au douar des Oulad Mousa, chez les Beni-Gourfet, vers minuit, une alerte. la seule que nous ayons eue à l'aller et au retour. Des coups de feu retentissent à cinq cents mètres du camp ; puis des cris d'hommes qui se défendent, qui s'appellent les uns les autres pour repousser les agresseurs, et tout retombe ensuite dans le silence de la nuit. Ahmed, couché à la porte de ma tente, avec les hommes de garde, demande ce que c'est.

« Toujours les Ahal-Srif, ces voleurs de bœufs et d'icoglaus, qui ne nous laissent pas dormir tranquilles !

« Et la voix qui venait de faire cette réponse se met à jaser indéfiniment sur la pauvreté, les soucis, les infortunes et les misères de l'agriculteur marocain. Tout à fait éveillés maintenant, les autres prenaient part à la conversation, chacun gémissant sur la dureté des temps et l'incurie chérifienne.

« Plus perspicace que ses compatriotes, ses séjours en Angleterre et en France l'ayant à moitié européenisé, Ahmed, railleur impitoyable, leur objecte que s'ils se plaignent c'est parce qu'ils ne peuvent pas « dormir tranquilles », le sommeil étant pour eux la suprême jouissance de l'existence, et il conclut :

— Demandez au *fkil* si je n'ai pas raison d'appeler le Maroc le *pays du sommeil* ?

« Il connaissait bien son Maroc, le grand rifain Ahmed ; il le savait incapable d'une réaction salutaire, enlisé qu'il est à jamais dans les discordes civiles, les intrigues et les querelles des grands, l'hostilité réciproque des tribus, l'incapacité et la vénalité du Pouvoir chérifien ; et il disait que tôt ou tard la lutte se déchaînerait, irrémédiable et implacable, entre le peuple qui souffre et ses éternels oppresseurs ; puis, finalement, la Grande-Bretagne ou la France — celle qui serait la plus habile — viendrait mettre le holà à l'anarchie séculaire ; et alors, bridé et selle, éperonné par la vigoureuse botte britannique, ou flatté doucement sur l'encolure par la main gantée mais ferme d'un descendant des bons Gaulois, le dernier empereur indépendant du Magrib, réduit à l'état de monture nazaréenne, pourrait écrire à ses dociles collègues de Tunis et du Caire :

— « Celui qui vous ressemble, vous salue !

— « Et que nous importe à nous, dit tout-à-coup un poète joueur de flûte — un malheureux bédouin, étendu comme les autres à la belle étoile, sur la fertile terre dont les camarades ne recueillaient les fruits que pour les livrer aux insatiables vautours impériaux — que nous importe que ce soit un juif, un chrétien ou un musulman qui nous gouverne ; pourvu qu'il soit juste, c'est tout ce que nous lui demandons. Le Prophète de Dieu n'a-t-il pas dit :

— « L'avenir est aux peuples irréligieux, mais *justes* ; l'Islam tyrannique est marqué du doigt de la mort.

« Par degrés, le feu, que l'on avait rallumé après l'alerte, faiblissait, s'éteignait, et ses lueurs mourantes n'éclairaient plus que le joueur de flûte obstiné qui s'était mis à faire redire à son instrument champêtre les longs espoirs déçus, les gémissements des miséreux attachés à la glèbe, les ventres creux criant famine, *de profundis* lugubre de tout un peuple affamé. Puis, tout se tut. Les hommes fatigués s'étaient tassés les uns contre les autres dans le sommeil et dans la nuit.

« Seul, je veillais, la citation lumineuse des paroles du prophète zébrant d'éclairs éblouissants le noir chaos de l'avenir sur lequel mon âme était penchée. »

Il n'y a qu'un sens sociologique très cultivé et très affiné qui puisse dicter de tels jugements, formuler de tels pronostics.

Je résume mon impression sur *Fez* de M. Mouliéras en disant que ce livre m'a rappelé le *Voyage en Égypte et en Syrie* du fameux Volney, philosophe, érudit et observateur hors de pair.

Ce livre fut une révélation pour l'Europe éclairée de la fin du XVIII^e siècle. Il servit de bréviaire et de guide à Bonaparte, à ses lieutenants et aux membres de l'Institut d'Égypte. Il concernait deux pays arabisés, comme l'est le Maroc, et il en donnait la clef à la France

« *Fez* » et la suite qu'y donnera M. Mouliéras joueront le même rôle à l'égard du Maroc pour nos explorateurs futurs, pour nos officiers et nos diplomates, bref pour une politique intelligente et féconde de la part de la France.

PÈNE-SIEFERT.

Assemblée Générale du 4 Mai 1902

PRÉSIDENCE DE M. LE LIEUTENANT-COLONEL DERRIEN

1^o RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL sur les travaux de la Société, pendant l'année 1901-1902

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

En vous exposant, ainsi que le prescrivent nos statuts, la marche de notre Société pendant l'année administrative 1901-1902, j'aurais garde d'abuser de vos instants et de votre bienveillante attention ; je m'efforcerai avant tout d'être bref.

L'effectif de notre Société en membres honoraires ou titulaires était le 5 mai 1901 de..... 313
Les adhésions nouvelles ont été de..... 41

Total..... 354

Les radiations ont été au nombre de..... 16
et la Société a eu notamment le regret d'enregistrer le décès de MM. NORDENSKIOLD, membre honoraire, de M. Paul RUFF, membre honoraire correspondant, de MM. DUREL, GACHET, CABROL, membres titulaires.

Le nombre total des membres de la Société est donc de.. 338

Ce nombre pourrait être dépassé de beaucoup, et il importe dans l'intérêt de la Société, dans celui même de la Colonie, qu'il s'augmente notablement pour nous permettre par l'accroissement de nos ressources financières de développer notre action et de mieux faire connaître l'Algérie et en particulier l'Oranie.

L'effort principal de notre Société pendant l'année courante s'est porté sur le *Congrès national des Sociétés françaises de Géographie* ; celles-ci nous avaient fait l'honneur de choisir Oran pour le siège de leur XXIII^e Sessions dont l'illustre académicien, M. HANOTAUX, a bien voulu accepter la présidence.

Huit de nos ministères, le Gouvernement général de l'Algérie et le Commandement du XIX^e Corps d'Armée, nous avaient fait l'insigne honneur de se faire représenter à notre Congrès.

Vingt-six Sociétés françaises de Géographie ou assimilées s'étaient fait inscrire pour prendre part à cette solennelle assemblée, et vingt d'entre elles y ont pris une part effective.

Trois Sociétés étrangères de Géographie, et quatre Sociétés françaises s'occupant spécialement, soit des intérêts coloniaux, soit des questions économiques, étaient en outre représentées à notre Congrès.

Une quarantaine de questions avaient été inscrites au programme, et vingt-sept ont été développées en séance publique ; quelques-unes d'entre elles ont donné lieu à des discussions des plus intéressantes et des plus instructives.

Enfin des excursions avaient été organisées par la Société : celle aux ruines de *Portus Magnus*, au domaine des Hamyans et aux Salines d'Arzeu, et celle dans le Sud Oranais ont été particulièrement suivies ; elles auront laissé à nos aimables visiteurs avec le souvenir de la charmante hospitalité reçue aux Hamyans et aux Salines, une notion assez nette non seulement de notre Tell Oranais, mais des Hauts-Plateaux et du versant saharien de notre Oranie.

Dans une sphère d'action plus restreinte, la Société a fait œuvre de vulgarisation auprès de nos compatriotes oranais eux-mêmes, au moyen de deux *Conférences*, l'une sur la Chine, donnée par M. ANTOINE, professeur à l'école Karguentah, l'autre sur l'Indo-Chine due à M. PÈNE-SIÉFERT, ancien secrétaire de la *Ligue de l'Enseignement*. Ces conférences ont été suivies par un public aussi nombreux que choisi, et qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux conférenciers.

Notre *Bulletin* a publié une série de travaux des plus intéressants :

L'Histoire naturelle de notre Sol et de ses productions y est représentée par l'« Essai sur la faune entomologique de l'Oranie », de M. DOUMERGUE, dont la publication est terminée ; — par une « Etude sur le Tlaïa », de M. le capitaine DUVAUX, — par une « note sur le volcan éteint de Tégraou », de M. KOCH.

La *Géographie* tient à notre bulletin sa place d'honneur :

M. Augustin BERNARD, dans une très attachante étude « En Oranie » nous a fait part de ses impressions de touriste, mais d'un touriste observateur et initié à toutes les questions économiques et autres qui intéressent notre province, et son étude est parsemée d'aperçus pratiques qui méritent l'attention des colons comme de nos gouvernants.

Une étude très complète et très intéressante de M. le capitaine DUVAUX nous décrit les vallées de la Zousfana, de l'Oued-Guir et de la Saoura, et toute cette zone récemment soumise à l'influence et à l'autorité de la France.

M. MOULIÉRAS, en nous annonçant l'heureuse exploration des Braber par M. de SEGONZAC, nous a donné un avant goût du plaisir que nous avons tous ressenti à entendre l'audacieux et énergique explorateur nous décrire lui-même au Congrès, le « Blad es Siba », et nous raconter les péripéties de cet aventureux voyage.

M. GASSER, dans sa chronique géographique, nous tient périodiquement au courant de tous les faits saillants qui intéressent soit la géographie proprement dite, soit les relations commerciales et les transformations économiques des différentes parties de notre globe.

L'*Archéologie* a été représentée dans notre bulletin par une note de M. DERRIEN sur deux « Chapiteaux Romains » trouvés à Renault, — une note de M. l'abbé FABRE sur les « Statues-menhirs » découvertes en France, — une notice de M. le capitaine DUVAUX sur les « Inscriptions et les Gravures rupestres » recueillies par lui à Taghit dans le Sud Oranais; et enfin par une chronique archéologique.

La *Météorologie* a fait l'objet d'une note de M. Paul VACHER sur « une Pluie de Sable » observée dans la région de Béni-Saf. M. GUILLAUME nous a en outre fait connaître les résultats des observations de la station météorologique de Santa-Cruz durant l'année 1901.

Un certain nombre de *notices bibliographiques* nous ont donné l'analyse d'œuvres particulièrement intéressantes par leur importance ou leur actualité, l'une d'elles a été consacrée par M. GENTIL à l'œuvre de feu POUYANNE, dont l'Algérie et les sciences déplorent la perte récente.

Enfin M. BOUTY a bien voulu nous donner chaque année, une *statistique* très complète des mouvements de nos ports, un relevé très instructif de nos exportations et importations pendant l'année 1901.

Les *Séances du Comité* ont été suivies avec ponctualité et toutes les discussions ont, comme il convient, réuni un nombre très satisfaisant de membres délibérants.

Nous énumérerons, parmi ces décisions, les principales, celles seulement qui, échappant au caractère d'administration intérieure, présentent un intérêt immédiat :

SÉANCE DU 3 JUIN 1901

M. René BASSET acceptant de représenter la Société au *Congrès National* des Sociétés de Géographie tenu à Nancy, a reçu les pouvoirs nécessaires.

La Chambre de Commerce d'Oran accorde à la Société, à l'occasion du Congrès, une subvention de 100 francs; des remerciements lui sont votés.

MM MOULIÉRAS et BOUTY ont été désignés par la Municipalité pour faire partie de la Commission municipale des Fêtes du Millénaire.

SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 1901

Le Comité arrête le programme du Concours pour 1901, (ce programme a été inséré au Bulletin).

SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 1901

Le Comité charge M. le PRÉSIDENT de rappeler à M. le MAIRE la décision d'après laquelle la rue de Berlin devait recevoir le nom de rue René Caillé.

M. BASSET René, délégué de la Société au Congrès de Nancy, a fait parvenir à la Société son rapport sur le Congrès.

SÉANCE DU 11 OCTOBRE 1901

M. BOUTY, secrétaire général, que la maladie empêche d'assister à la réunion, adresse sa démission, craignant que sa santé ne lui permette pas d'accomplir la lourde tâche imposée par le Congrès.

M. le PRÉSIDENT rappelle au Comité le dévouement inaltérable avec lequel M. BOUTY a rempli ses fonctions de secrétaire depuis 1885; il propose au Comité d'exprimer à M. BOUTY ses vifs regrets, avec ses souhaits de prompt rétablissement, et de lui décerner le titre de Secrétaire général honoraire, qui permettrait à M. BOUTY de nous continuer le précieux concours de son expérience et de son dévouement. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

M. FLAHAULT est désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire général.

M. GAUCHEY, instituteur à la Stidia, a fait à Kalâa près de Renault, des fouilles archéologiques du résultat desquelles il a fait bénéficier la Société. Le Comité lui vote une subvention de 25 francs à titre de participation à ses recherches archéologiques.

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 1901

M. MESPLÉ, président de la Société de Géographie d'Alger et professeur à l'école supérieure des Lettres, assiste à la Séance; M. le PRÉSIDENT le remercie du témoignage qu'il nous apporte de la sympathie mutuelle qui anime les Sociétés d'Alger et d'Oran, unies dans un but commun de dévouement à la France et à l'Algérie. M. MESPLÉ remercie M. DERRIEN et assure à notre Société son concours le plus dévoué pour amener à notre Congrès d'Oran le plus d'adhésions et de collaboration possibles.

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 1901

Le Comité désigne une Commission composée de MM MOULÉRAS, GASSER, BEL et GOYT, qui sera chargée de provoquer et d'examiner les offres des imprimeurs oranais au sujet de la publication de la « *Géographie du Maroc* » de M. CANAL, et aura pleins pouvoirs pour traiter au besoin avec eux.

M. NESSLER est désigné pour être le délégué officiel de notre Société d'Oran au Congrès de 1902.

SÉANCE DU 6 JANVIER 1902

M. MOULIÉRAS rend compte des démarches de la Commission chargée d'assurer l'impression de la « *Géographie du Maroc* », M. HEINTZ, imprimeur à Oran, ayant fait les offres les plus avantageuses, sera chargé du travail. Une démarche sera faite auprès de M. CHALLAMEL, libraire-éditeur à Paris, afin de lui demander ses conditions pour la vente de l'ouvrage à titre d'éditeur.

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 1902

Après avoir discuté et voté le budget de l'année 1902, le Comité décide que les bulletins dont plus de 20 exemplaires restent disponibles entre les mains de la Société pourront être vendus à raison de un franc l'exemplaire; ceux dont le nombre est inférieur à 20 ne pourront être cédés qu'en vertu d'une décision spéciale. Le Comité se réserve en outre de fixer des prix spéciaux en faveur de membres correspondants ou de Sociétés correspondantes.

Le prix de vente de la « *Géographie du Maroc* » de M. CANAL, est fixé à 6 fr. pour le commerce et à 5 fr. pour les sociétaires.

SÉANCE DU 3 MARS 1902

M. le Président souhaite la bienvenue à M. et à M^{me} BERNARD d'ATTANOUX, explorateurs, qui assistent à la séance: le Comité regrette de ne pouvoir, à la veille du Congrès, engager de nouvelles dépenses et subventionner la mission dont M^{me} d'ATTANOUX vient d'être chargée. Mais il assure à M. et M^{me} d'ATTANOUX de tout l'appui moral de la Société et leur souhaite un heureux voyage et un retour assez prompt pour nous permettre de les recevoir au Congrès.

M. MOULIÉRAS est désigné comme délégué officiel de la Société au Congrès national de 1902, en remplacement de M. NESSLER et sur la demande de celui-ci, actuellement en voyage à l'étranger.

SÉANCE DU 16 AVRIL 1902

Le Comité décide que les prix décernés par la Société aux élèves des écoles, doivent l'être seulement aux élèves des classes supérieures et exclusivement à titre de Prix de Géographie.

M. le Président donne lecture de son rapport sur le concours annuel ouvert par la Société, et le Comité adopte à l'unanimité ses conclusions relatives au résultat de ce concours.

L'assemblée générale annuelle est fixée au dimanche, 4 mai, à 9 heures et demie du matin.

Tel est, Messieurs et chers Collègues, le résumé de nos travaux pour l'année écoulée. Il nous semble encourageant. Et à ceux qui trouveraient ces résultats médiocres, nous demanderions seule-

ment de *as* aider à faire mieux, les uns par leur adhésion et leur cotisation, les autres par leurs travaux et leur contribution à notre *Bulletin*.

Le Secrétaire général,
FLAHAULT.

Ce rapport est vivement applaudi.

M. Pock, trésorier, expose ensuite, ainsi qu'il suit, la situation financière de la Société :

2^o RAPPORT DU TRÉSORIER

MESSIEURS,

J'ai l'honneur, d'exposer à l'Assemblée générale la situation financière de l'année 1901-1902.

Par deux délibérations du Comité, il a été décidé que les situations concernant le Congrès et la *Géographie du Maroc*, feraient l'objet de comptes particuliers qui seront soumis à votre approbation au moment de la clôture des budgets de ces deux annexes.

Comme je l'avais prévu l'an passé, le montant des cotisations a dépassé les prévisions de 300 francs, grâce au recrutement de nouveaux Sociétaires, recrutement qui s'est encore accentué à l'occasion du Congrès de Géographie. Cette augmentation nous a permis d'élever nos prévisions de recettes de 100 francs correspondant à une augmentation de dépense de 40 francs pour relèvement du salaire annuel du gardien du Musée. Cette récompense en faveur de ce dévoué serviteur, avait été demandée depuis plusieurs années. Une autre augmentation de dépense qui s'imposait, celle des frais de correspondance et de recouvrement, dont le montant dépassait toujours le crédit alloué, a pu être portée de 200 à 250 fr.

Le détail par articles des recettes et des dépenses sur les deux tableaux ci-joints, ainsi que celui du budget de 1902-1903, adopté par le Comité dans sa séance du 3 février dernier, vous donneront mieux que je ne pourrais le faire, tous les renseignements sur notre situation financière qui se solde cette année par un excédant de plus de 1,200 francs.

RÉSUMÉ

Recettes.	3.898 ^f 80
Dépenses	2.654 54
Excédent des recettes sur les dépenses. . .	1.244 ^f 26

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien approuver, après examen, le compte que je vous présente.

Oran, le 4 mai 1902

Le Trésorier,
POCK

Ce rapport est approuvé à l'unanimité.

RECETTES

DÉTAIL DES RECETTES	EFFECUÉES	PRÉVUES par le Budget	DIFFÉRENCE	
			en plus	en moins
Excédent des recettes sur les dépenses au 1 ^{er} mai 1901	171 55	»	171 55	»
Intérêts des fonds de réserve	246 60	200 »	46 60	»
Subvention annuelle du Conseil général	500 »	500 »	»	»
Cotisations	2,301 90	2,600 »	301 90	»
Droit d'entrée des nouveaux Sociétaires (diplômes)	35 »	mémoire	36 »	»
Vente de bulletins	30 15	mémoire	30 15	»
Intérêts des fonds déposés en compte courant au Crédit Lyonnais (année 1901)	42 60	mémoire	12 60	»
TOTAUX	3,898 80	3,300 »	598 80	»
				598 ^f 80 en plus

DÉPENSES

DÉTAIL DES DÉPENSES	EFFECTUÉES	PRÉLÈVES par le Budget	DIFFÉRENCE	
			en plus	en moins
Impression et confection du bulletin	1.700 »	2.000 »	»	300 »
Affranchissement du bulletin	131 90	200 »	»	68 10
Frais de correspondance et de recouvrement	239 29	200 »	29 29	»
Reliure et cartonnage	67 65	100 »	»	32 35
Indemnité annuelle au gardien du Musée pour entretien de la bibliothèque	120 »	120 »	»	»
Gratification annuelle à la concierge de l'Hôtel-de-Ville	25 »	25 »	»	»
Prix offerts par la Société aux lycées, collège de jeunes filles et écoles communales	191 60	200 »	»	8 40
Conférences (frais occasionnés par les)	6 »	100 »	»	94 »
Achat d'ouvrages pour la bibliothèque	20 35	50 »	»	29 65
Achat de médailles pour récompenses des concours organisés	»	150 »	»	150 »
Provision pour recherches archéologiques	25 25	100 »	»	74 75
Dépenses diverses et imprévues	137 50	55 »	82 50	»
TOTAUX	2.654 54	3.300 »	111 79	757 25
				645 r 46 en moins

BUDGET DE L'EXERCICE 1902-1903

RECETTES	DEPENSES
Cotisations	Impression du bulletin
Intérêts des fonds de réserve	Affranchissement du bulletin
Subvention du Conseil général	Correspondance et frais d'encaissement.
Droit d'entrée des nouveaux Sociétaires (diplômes)	Reliure et cartonnage
Vente de bulletins	Indemnité annuelle au gardien du Musée.
Intérêts des fonds déposés en compte courant au Crédit Lyonnais	Gratification annuelle à la concierge de l'Hôtel-de-Ville.
	Prix offerts aux lycées, collège de jeunes filles et écoles communales.
	Conférences
	Achat d'ouvrages pour la bibliothèque.
	Achat de médailles pour récompenses des concours organisés par la Société.
	Provision pour recherches archéolo- giques
	Dépenses diverses et imprévues
TOTAL.	TOTAL.
3.400 »	3.400 »

3^e ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Les annales de notre Société viennent de s'enrichir d'une page glorieuse par suite de la mission qui nous fut confiée d'organiser et de mettre en action le 23^e Congrès national des Sociétés françaises de Géographie.

Si ce Congrès a réussi, nous le devons à plusieurs causes : d'abord, à la haute personnalité de son éminent président, M HANOTAUX, puis à sa coïncidence avec le Millénaire de la fondation d'Oran, aux subventions de généreux donateurs, et enfin à votre dévouée collaboration à tous.

J'aurais voulu ne pas faire de personnalités, mais mon devoir de président est de rendre un public hommage au dévouement dont vous avez été les premiers à signaler la bienfaisante efficacité.

Je citerai tout d'abord notre aimable trésorier; l'éloge de M. Pock n'est plus à faire : je ne peux que le proclamer à nouveau un trésorier modèle.

Quant à notre nouveau secrétaire général, vous l'avez vu à l'œuvre ; vous l'avez vu au feu du Congrès, sans repos, sans défaillance, s'efforcer de mériter ou plutôt de justifier son grade d'officier d'academie ; M. FRANCAULT y a pleinement réussi : il a droit à toutes nos félicitations.

Vous n'en voudriez, en cette circonstance, de ne pas mentionner tout particulièrement le précieux et très apprécié concours du président de la section technique, M. GILLOT, dont les nombreux services lui ont valu d'être classé parmi les légionnaires de l'honneur.

A lui et à nos collègues, MM. MOULIERAS, GASSER et BOUTY, je renouvelle toutes mes félicitations pour les distinctions que leur a remises M. HANOTAUX. Je profite de cette occasion pour exprimer tous nos regrets à M. BOUTY que son état de santé a contraint de donner sa démission de secrétaire général ; nous ne saurions oublier qu'il fut un des fondateurs de la Société et que, pendant 22 ans, il en fut la cheville ouvrière. Je suis heureux de saluer en lui l'apôtre du traussaharien oranais, et de faire des vœux pour qu'il siège encore longtemps parmi nous comme secrétaire général honoraire, nous aidant de ses conseils et de son expérience.

Il nous reste à présent, Messieurs, à rendre inaltérable l'aurole

qui vient d'illuminer notre Société : il nous suffira pour cela de continuer avec la même vaillance l'œuvre patriotique que nous poursuivons depuis 24 ans.

Après cette allocution, fréquemment interrompue par les applaudissements de l'assemblée, M GILLOT demande la parole et fait remarquer que si le président a rendu hommage au dévouement de ses collaborateurs, il mérite aussi les félicitations de la Société pour la part active qu'il a prise à l'organisation du Congrès de Géographie.

Il rappelle que c'est à lui que l'on doit d'avoir, au Congrès de Paris, obtenu que le Congrès de 1902 ait lieu à Oran. (*Vifs applaudissements*).

Le Secrétaire général donne lecture du rapport sur le concours de 1901.

4° RAPPORT

SUR LE CONCOURS OUVERT EN 1901 PAR LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ORAN

Des diverses questions mises au concours en 1901, une seule, *La Monographie de la commune indigène de Tiaret-Aflou* a été traitée et présentée par M Fabre, receveur des Contributions diverses à Tiaret, membre de la *Société de Géographie d'Oran*.

Cette étude, résultat de recherches des plus consciencieuses et d'observations personnelles des plus judicieuses, comprend, en plus de la description géographique et de l'histoire des cercles de Tiaret et d'Aflou, des considérations très détaillées et du plus haut intérêt, sur les conditions économiques de cette région. M. Fabre s'est inspiré, à cet effet, de la remarquable étude faite par MM. les Officiers des affaires indigènes et publiée par ordre de M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, sous le titre : *Le Pays du Mouton*.

Une carte d'ensemble au $\frac{1}{800,000}$ très nette, sans surcharges inutiles, a pour but d'indiquer la forme générale de la commune, ses limites et les points principaux qui en dépendent.

Aux qualités du géographe et de l'historiographe, M. Fabre joint celles du littérateur et de l'érudit : son œuvre mérite des éloges ;

116 RENOUELEMENT ANNUEL — ÉLECTION DU BUREAU

elle comble fort heureusement une lacune dans la géographie de notre Oranie.

La commission est d'avis de la récompenser par une médaille de vermeil et par son insertion dans le *Bulletin de la Société de Géographie*

Oran, le 4 mai 1902.

Le Président,
L'-Colonel DERRIEN.

5° Renoulement annuel d'un tiers des Membres du Comité et remplacement des Membres démissionnaires ou ayant quitté Oran

L'élection a lieu au scrutin secret, à la majorité des voix ; elle porte sur douze membres.

Sont réélus pour trois ans :

MM. BEL, DERRIEN, DOUMERGUE, FLAHAULT, FRETTE, GILLOT, POUSSEUR

Les cinq membres nouveaux, sont :

MM. ROUX-FREISSINENG, avocat ; GUILLAUME, préparateur au Lycée ; STEPHANOPOLI, vice-président du Conseil de Préfecture ; l'abbé FABRE, aumônier à l'hôpital civil, et le docteur BASSOMPIERRE, médecin-major de 1^{re} classe à l'hôpital militaire, en remplacement de MM. BOUTY, nommé secrétaire général honoraire et membre permanent du Comité ; GETTEN et CANAL, ayant quitté Oran ; GOYT, RENARD, démissionnaires

6° ÉLECTION DU BUREAU

Dans sa réunion du 12 mai 1902, le Comité ainsi reconstitué a choisi son Bureau, ainsi qu'il suit :

Président : M. le L'-Colonel DERRIEN.

1^{er} *Vice-président* : M. MOULIÉRAS.

2^e *Vice-président* : M. TARTAVEZ, en remplacement de M. GILLOT, qui, en raison de ses nombreuses occupations, a décliné le renouvellement de son mandat.

Secrétaire général : M. FLAHAULT

Tresorier : M. FOCK

Bibliothécaire-archiviste : M. GUILLAUME.

Section géographique : *Secrétaire*, M. GASSER ; *Adjoint*, M. BOISSIN.
Section archéologique : *Secrétaire*, M. l'abbé FABRE, *Adjoint*, M. KOCH

CONCOURS OUVERT EN 1902

PAR LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN

Comme les années précédentes, le concours portera sur les monographies ou mémoires ayant pour but de faire connaître notre province, de faire apprécier les ressources industrielles et agricoles de son sol et de fournir des éléments pour la rédaction ultérieure d'une géographie complète du département d'Oran.

Les principales lacunes restant à combler sont les descriptions géographiques, historiques et économiques :

- 1° *Des communes mixtes de Saint-Lucien, Aïn-Temouchent, Mascara, Frenda, Saïda, Cacherou, Renault, Cassaigne, Ammi-Moussa;*
- 2° *Des communes mixtes militaires de Géryville et de Méchéria;*
- 3° *De la commune indigène de la Yagoubia*
Ces travaux devront être établis d'après un programme déterminé qui sera communiqué aux intéressés, sur leur demande, par M. Flahault, secrétaire général de la Société;
- 4° *Colonisation des Hauts-Plateaux;*
- 5° *Création d'un port franc à Oran.*

Les manuscrits devront être adressés au Président de la Société, avant le 31 mars 1903.

Des médailles de vermeil, d'argent ou de bronze seront décernées aux auteurs des travaux qui en seront jugés dignes par le Jury. La distribution des récompenses aura lieu à l'Assemblée générale de mai 1903.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

& D'ARCHÉOLOGIE

D'ORAN

CONGRÈS NATIONAL

DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES DE GÉOGRAPHIE

XXIII^e SESSION. — ORAN 1902

1^o LISTE DES VŒUX

maintenus par le Comité du Congrès

I

Le xxiii^e Congrès national des Sociétés françaises de Géographie émet le vœu que le Ministre de l'Instruction publique organise d'une manière méthodique l'enseignement de la géographie au moyen de projections lumineuses dans les établissements d'enseignement secondaire de garçons et de filles d'après les programmes des différentes classes ; que les appareils et les vues destinées à propager cet enseignement dans les écoles primaires soient déposés dans les écoles normales primaires de garçons et de filles ; et qu'on facilite par des subventions et l'extension de la franchise postale l'action des Sociétés privées qui se consacrent à l'expansion de l'enseignement par l'aspect

II

Le xxiii^e Congrès déclare s'associer à toute initiative, à tous les efforts tendant à la protection des sites pittoresques de la France métropolitaine et coloniale, et recommande cette question à toute la sollicitude des Pouvoirs publics.

III

Le xxiii^e Congrès, appréciant le très grand intérêt qu'il y a pour la France à ce que l'histoire du Maroc soit une œuvre française, de même que sa carte est l'œuvre de nos explorateurs, exprime sa reconnaissance à ceux qui ont poursuivi, pendant ces dernières années, l'étude des questions marocaines, et en particulier à M. DE CASTRIES, à M. DE SEGONZAC, à M. DOUTTÉ et à M. MOULIÈRES. A la suite de l'intéressante communication de M. DE CASTRIES, il émet le vœu que toutes les facilités soient données à cet historien pour mener à bien son grand ouvrage.

IV

Le Congrès émet le vœu :

Que le projet de loi de MM DEVILLE et BOUDENOOT, déjà adopté par la Chambre des Députés, et ainsi conçu en un seul article :

L'heure légale en France et en Algérie est l'heure temps moyen de Paris retardée de 9 minutes et 21 secondes,

soit voté par le Sénat au plus tôt et sans amendement.

V

Le Congrès émet le vœu :

Qu'après la consécration par le Sénat de la loi BOUDENOOT, il soit introduit à la Chambre des Députés un nouveau projet comportant :

1^o La numération des heures du jour de 0 à 24, de minuit à midi ;

2^o L'usage exclusif de l'heure légale, sans aucune altération volontaire, pour toutes les horloges destinées à la vue du public, en particulier pour celles des municipalités et des chemins de fer à l'intérieur et à l'extérieur des gares

Le Congrès recommande de ne pas chercher à joindre ces propositions à la loi BOUDENOOT, afin de ne pas retarder le vote de celle-ci

VI

Le Congrès croit devoir signaler aux Pouvoirs publics l'intérêt scientifique et national qui s'attache à l'achèvement du système des mesures décimales, œuvre essentiellement française.

Se référant aux vœux émis aux Congrès de Lorient et d'Alger, il émet le vœu :

Que le gouvernement prenne telles dispositions qu'il jugera convenables pour rendre officielle la décimalisation de l'heure et de l'arc de cercle correspondant, dans le plus bref délai possible

VII

Le Congrès émet en même temps le vœu en faveur de la réforme des calendriers dans le sens de leur unification.

VIII

Le Congrès émet le vœu, déjà formulé dans leurs ouvrages, par MM. VILLE, WAILLE MARIAL et MAURICE WAHL :

Que des recherches soient méthodiquement entreprises pour rendre à la colonisation les immenses territoires sacrifiés de la Sebkhia d'Oran en particulier et des chotts de faible salure en général.

Les moyens principaux proposés sont :

- 1° Drainage des eaux à la mer, quand cela est possible ;
- 2° Création de cuvettes centrales (Boit-tout ou salines) ;
- 3° Développement sur les terrains salés du bassin et du fond du lac, d'une flore appropriée et pouvant servir de pâturage au mouton par exemple

IX

Le Congrès émet le vœu :

Qu'une carte de la répartition du paludisme en Algérie soit établie et publiée, dans l'intérêt de l'hygiène des colons et des progrès de la colonisation.

X

Le Congrès émet le vœu :

1° Que les Pouvoirs publics favorisent l'envoi en Abyssinie de missions spéciales, afin de compléter l'étude géographique du pays, d'y maintenir la prépondérance du commerce français et de fortifier nos relations d'amitié avec l'empire du négus Ménélik.

2° Que les Pouvoirs publics prennent toutes les mesures nécessaires pour conserver entre des mains françaises le chemin de fer de Djibouti à Harrar et à Addis-Ababa, et pour continuer sa construction.

2° COMPTE-RENDU

des Travaux du Congrès

AVIS

D'après l'article X du Règlement du Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, ce compte-rendu doit être fait par les soins et aux frais de la Société organisatrice, *dans le plus bref délai possible*.

Par application de ces prescriptions, le Président de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran a l'honneur de prier ses collègues des Sociétés ayant pris part au Congrès de 1902, de vouloir bien insister auprès des congressistes ayant lu leurs rapports sur les travaux de leur Société et de ceux ayant traité des questions du Programme, pour qu'ils adressent sans retard leur manuscrit à M. FLAHAULT, secrétaire général de la Société, rue Saint-Denis, 41, à Oran

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 1^{er} Décembre 1901 au 1^{er} Juin 1902

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

121

ANNÉES ET MOIS	PRESSION		TEMPÉRATURE		TENSION moyenne de la vapeur d'eau	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	ÉVAPORATION	PLUIE tombée en millimètres	PLUIE NOMBRE de jours	VENTS		NEBULO-SITE (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 21)	NOMBRE de jours de brouillard
	barométrique moyenne		minima	maxima moyenne						Direction des nuages	Force (de 0 à 9)			
1901														
Décembre	722,4		6,7	13,9	40,3	6,1	189,8	151,9	15	S. W.	3,9	6,2	14,5	5
1902														
Janvier.....	728,8		7,6	14,5	41,0	6,1	163,8	6,5	2	S. W.	2,2	4,3	13,1	7
Février.....	720,4		8,9	15,7	42,3	6,9	207,1	24,4	7	S. W.	3,5	6,7	14,0	8
Mars.....	721,5		9,0	17,5	43,3	8,7	192,7	12,5	6	S. S. W.	3,0	5,1	14,1	6
Avril.....	722,6		10,8	21,3	46,1	9,2	261,9	11,6	6	W. N. W.	4,1	5,9	13,4	4
Mai.....	725,2		12,2	21,2	46,7	9,9	297,4	3,0	4	S.	3,2	4,0	11,2	3
TOTAUX.....							1312,7	209,9	40					33

L'altitude de la station de Santa-Cruz est de 374 mètres au-dessus du niveau de la mer.

A. G.

STATION MÉTÉOROLOGIQUE

DE SANTA-CRUZ D'ORAN

Altitude: 374 mètres

EXPOSÉ SOMMAIRE

des résultats obtenus du 1^{er} décembre 1901 au 1^{er} juin 1902, avec une étude comparative avec les résultats obtenus à l'hôpital militaire pendant la même période.

Les instruments qui servent à faire les observations à l'hôpital militaire sont les mêmes que ceux qui sont employés à la station de Santa-Cruz qui possède en outre trois enregistreurs et deux séismographes. Dans ces conditions, il est intéressant de comparer les observations fournies par des instruments identiques placés dans la même ville à des altitudes différentes. Il sera facile de constater l'influence énorme des vents sur les résultats obtenus. Au point de vue du progrès de la science météorologique, la station de Santa-Cruz pourra servir à trouver l'explication de certains phénomènes, et être ce que sont à Paris les stations de la tour Saint-Jacques et de la tour Eiffel par rapport aux autres stations placées à des niveaux moins élevés.

Dans cette étude comparative, j'examinerai successivement les différents phénomènes en suivant l'ordre du registre des observations.

L'étude de l'évaporation dans les deux stations se fait avec l'atmosphère Piche. La vitesse d'évaporation dépend de la différence entre la tension maxima correspondante à la température ambiante et la tension de la vapeur d'eau réellement existante dans l'air. Elle dépend, en outre, de la force du vent et de la pression barométrique. — Dans les deux stations, les évaporomètres sont placés dans les mêmes conditions, à 2 mètres 60 au-dessus du sol, sous l'abri réglementaire et donnant par suite l'évaporation à l'ombre. J'ai lu quelque part que l'évaporation diurne constatée avec l'évapo-

romètre Piche est notablement plus forte que l'évaporation nocturne. — Les résultats obtenus aux deux stations pendant la période décembre 1901 à juin 1902, ne donnent pas raison à cette règle.

Avant d'essayer d'en donner une explication, voici les résultats obtenus :

HOPITAL MILITAIRE

Evaporation diurne. 36,6; 30,4; 47,4; 46,4; 69,3; 48,8
Evaporation nocturne. . . . 36,2; 32,7; 48,6; 43,0; 47,6; 66,3

SANTA-CRUZ

Evaporation diurne 65,1; 48,1; 67,9; 68,5; 85,5; 116,3
Evaporation noct. . . 124,7; 115,7; 139,2; 124,2; 176,4; 181,1

Les résultats donnés font d'abord constater qu'à l'hôpital militaire l'évaporation diurne ne l'emporte pas toujours sur l'évaporation nocturne et qu'à Santa-Cruz l'évaporation diurne est toujours inférieure à l'évaporation nocturne. Un résultat aussi intéressant à constater, c'est qu'à Santa-Cruz l'évaporation diurne et nocturne est toujours de beaucoup supérieure à l'évaporation diurne et nocturne qui s'observe à l'hôpital militaire. Il est déjà certain que ces dernières anomalies s'expliquent par ce fait que la tension de la vapeur d'eau est toujours plus élevée à l'hôpital militaire qu'à Santa-Cruz, et que c'est l'inverse pour l'intensité du vent. La pression barométrique qui est différente par suite de la différence de niveau doit aussi avoir son influence.

L'état hygrométrique de l'air ou humidité relative est toujours plus élevé à l'hôpital militaire qu'à Santa-Cruz. Ces résultats s'expliquent en constatant que la tension ambiante de la vapeur d'eau et que la température moyenne sont plus élevées en haut qu'en bas de la montagne (d'après les registres d'observations des deux stations)

Le résultat le plus intéressant mis à jour depuis la création de l'observatoire de Santa-Cruz est celui qui résulte des *observations ozonométriques*

L'état ozonométrique a toujours été de *beaucoup* supérieur à celui constaté à l'hôpital militaire. D'ailleurs une étude particulière que j'ai faite dans les différents quartiers de la ville d'Oran, m'a montré que c'est à l'hôpital militaire où cet état est le moins élevé.

Voici les observations faites dans les deux stations :

Santa-Cruz	14,5; 13,1; 14,0; 14,1; 13,4; 11,2
Hôpital militaire..	7,0; 6,5; 7,5; 8,3; 7,9; 6,8

Cette différence énorme et constante dans les observations, demande d'essayer d'en rechercher la cause. Il est admis actuellement que, sous l'influence de l'électricité, l'oxygène de l'air acquiert des propriétés particulières qui ont fait donner par M. Schœnbein le nom d'ozone à l'oxygène ainsi modifié. Il a été constaté qu'en temps de choléra, par exemple, l'état ozonométrique est presque nul, et que dans les endroits souillés par des fumées ou par des gaz délétères, comme aux abords des usines ou des usines à gaz, la quantité d'ozone formée est insignifiante. Ces observations me conduisent à émettre l'hypothèse suivante, qu'une étude plus approfondie pourrait justifier : sous l'influence de l'électricité, l'oxygène de l'air se transforme en ozone.

Si cet ozone formé se trouve en contact avec des miasmes ou des gaz délétères il est décomposé avec dégagement d'oxygène, comme cela se produit lorsque l'ozone se trouve en présence de matières à l'état pulvérulent. Par suite, un état ozonométrique faible serait la preuve que l'air est souillé par des matières nuisibles à la pureté de l'air.

Dans le prochain compte rendu des observations de la station de Santa-Cruz, je ferai une étude comparative des résultats obtenus aux deux stations sur la nébulosité, l'anémologie, la pluie et sur les différents phénomènes non étudiés aujourd'hui.

A. GUILLAUME,

*Préparateur de physique
et de chimie au Lycée d'Oran.*

Monographie Géographique & Historique

DE LA

COMMUNE MIXTE DE LA MINA

INTRODUCTION

Par sa situation géographique sur quatre régions marquées, par l'intérêt historique que présente l'occupation successive de son territoire par des populations variées, par le souvenir des luttes contre Abd-el-Kader dont elle fut un des principaux théâtres, la commune mixte de la Mina méritait une monographie spéciale destinée à retracer les détails de sa géographie, de son histoire, de son administration et de sa colonisation. Rien de ce genre n'avait été fait jusqu'ici. Nous avons essayé de combler cette lacune en décrivant le plus exactement possible les parties distinctes de cette région, c'est à-dire les vallées de la Mina et de l'Hillil, les hauteurs de Kalaa, les plaines de l'Habra et de Sirat et les collines de Mekhalia ; en rappelant les rapports amicaux ou hostiles des Français avec les grandes tribus du territoire telles que les Medjeher, les Ouled Sidi Abd-Allah, les Bordjia et les incorrigibles Flitta ; en citant enfin toutes les particularités propres à mettre en lumière certains faits ignorés jusqu'ici, à rectifier diverses erreurs.

Nous souhaitons avoir réussi dans notre tâche : elle a consisté à réunir dans un même groupement tout ce que nous avons crû devoir intéresser à la fois les personnes désireuses de se renseigner sur cette région dans un but scientifique, les voyageurs, les colons, les pouvoirs publics eux-mêmes.

Ayant eu l'occasion de parcourir à diverses reprises cette partie du Tell oranais, d'y séjourner même quelque temps, nous y avons recueilli le plus de renseignements susceptibles de compléter, dans une certaine mesure, les trop rares détails que nous donnaient sur ces lieux les nombreux ouvrages que nous avons consultés.

Peut être n'avons nous pas, dans notre travail, répondu exactement à l'idée de ceux qui le consulteront plus tard pour y puiser quelques renseignements ; mais si nous n'avons pas réussi à contenter entièrement nos futurs lecteurs, nous nous faisons au moins un devoir de prétendre que l'intention y était.

N.-B. — J'ai dû, pour ne pas dépasser les limites d'une publication destinée à être insérée au *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, diminuer au dernier moment le manuscrit de moitié, c'est-à-dire à éliminer nombre de citations et la majeure partie des annotations. Mais je compte dans un travail ultérieur utiliser et publier tous ces documents qui, malheureusement, n'ont pu trouver leur place ici.

R. L.

MONOGRAPHIE GÉOGRAPHIQUE & HISTORIQUE

DE LA

Commune mixte de la MINA

PARTIE GÉOGRAPHIQUE

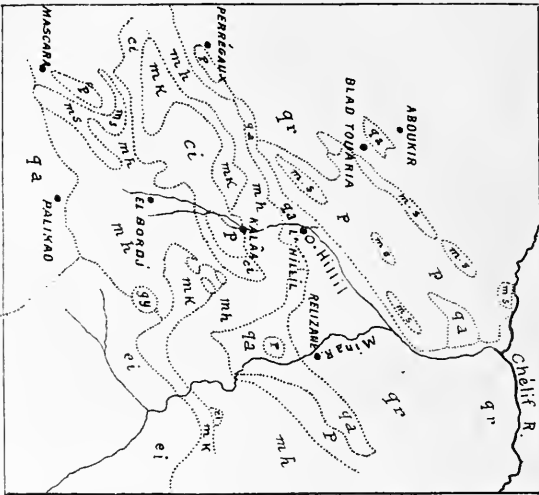
I. — LIMITES

Englobant presque entièrement la plaine de l'Habra et celle de Sirat, une partie des territoires baignés par le Bas-Chélif (rive gauche), toute la vallée de la Basse-Mina, celle de l' Hillil et les premiers contreforts des Beni-Chougran, la commune mixte de la Mina est limitée, au Nord-Ouest, par le territoire des Oulad Malef et le Djebel Trik-Touirés (c'est-à-dire les communes de plein exercice de Blad-Touaria, Aïn-Sidi-Chérif, Rivoli, Noisy-les-Bains), au Nord-Est par le Dahra (communes mixtes de Cassaigne et de Renault), à l'Est, par les premiers contreforts de l'Ouarsenis (sur lesquels s'étend la commune mixte de Zemmora), au Sud, par la plaine de l'Eghris et les Beni-Chougran (c'est-à-dire par l'arrondissement de Mascara), à l'Ouest, par le territoire de Perrégaux et la plaine de la Macta.

CARTE GÉOLOGIQUE AU 800/000°

de la région comprise entre :

la plaine de la Mina, le Chéffif inférieur, la plaine de la Macra et le massif des Beni-Abougran



LEGENDE

qr	Alluvions fluviales
qa	Alluvions anciennes
p	Pliocène
ms	Miocène supérieur (Sahélien)
mk	Miocène moyen (Fébézien)
mk	Miocène inférieur (Caldunien)
ei	Eocène inférieur
ci	Cretacé inférieur
gy	Gypsos.

II. — GÉOLOGIE ET OROGRAPHIE

La région qui nous occupe s'étend donc à la fois sur les territoires de Mostaganem et de Mascara et sur la vallée inférieure du Chélif.

« Le plateau de Mostaganem, dit M. Pomel, s'étend depuis « la dépression du Chélif au Nord, jusqu'à la Macta au Sud, « entre la Mina et la mer. C'est une vaste région gréseuse, « monotone et triste, bordée par une côte escarpée, ne « présentant aucune végétation arborescente, si ce n'est « aux environs de Bel-Hacel où un sol un peu accidenté donne « lieu à une végétation broussailleuse qui contraste vivement « avec la nudité de l'ensemble. En nombre de points, et « principalement au Nord d'Aboukir, la nature sablonneuse « du sol donne lieu à la formation de dunes qui paralysent « beaucoup les cultures dans cette région. » Telle est la caractéristique de cette région qui rappelle d'ailleurs la partie Est et Sud-Est de Relizane. Là, en effet, de même que dans le territoire situé entre le Chélif, la Mina et l'Hillil, le système pliocène domine, ainsi qu'a pu le constater M. Ficheur, directeur du laboratoire d'Alger, dans sa révision de la carte géologique de l'Algérie. Mais, à l'Est de la Mina, les alluvions anciennes coudoient le terrain pliocène.

La plaine de la Mina proprement dite, c'est-à-dire la partie comprise à l'Est du confluent du Chélif et de la Mina, est exclusivement formée d'alluvions limoneuses.

Entre l'Hillil, Blad-Tonaria, Aboukir et le Chélif, le pliocène est semé par places de couches sahéniennes (miocène supérieur), mais le sahélien se développe surtout dans l'Ouest à partir d'une ligne Cassaigne-Perrégaux. Vers l'Ouest, les couches de Mostaganem se continuent vers Perrégaux et Saint-Denis-du-Sig où elles forment, au pourtour de l'Habra, une bande étroite reliant le plateau de Mostaganem aux couches des environs d'Oran. Sur toute la partie comprise entre Duperré et Relizane, la plaine du Chélif est bornée au Sud par une ligne continue de collines peu élevées, dont la composition lithologique est variable, mais qui représente des « facies » différents d'un même étage.

De l'Hillil à Relizane, au Sud de ces deux localités, on remarque une bande de terrains formés d'alluvions anciennes, c'est-à-dire de même nature que ceux qui se trouvent au Nord-Est de Relizane. Après quoi, la majeure partie du sol montagneux situé au Sud de l'Hillil appartient au miocène moyen (helvétien). Il forme une bande large d'environ 10 kilomètres de Perrégaux à l'Hillil ; cette bande fait ensuite un coude au Sud-Est et va s'épanouir vers Kalâa, s'étendant à l'Est de cette ville et au Sud, atteignant El-Bordj et effleurant Aïn-Farès, Mascara et Palikao : au Nord-Est de Kalâa, l'helvétien fait un coude au Sud et va s'élargissant dans la direction des Flitta. Le crétacé inférieur est représenté au Sud de Kalâa et de Perrégaux, à 14 kilomètres Est environ de Kalâa, et sur la rive droite de la Mina à une trentaine de kilomètres Sud de Relizane. Le miocène inférieur (cartennien) a sa place dans la partie Est de Kalâa et au Nord de cette localité, entre l'helvétien et le crétacé inférieur, sur une bande qui se prolonge jusqu'à Perrégaux. L'éocène inférieur s'étend largement du côté de la commune mixte de Palikao. Quant au gypse, il s'en trouve seulement quelques taches à l'Est et au Sud-Est de Kalâa. En résumé, la constitution géologique de la commune mixte de la Mina est surtout composée : d'alluvions limoneuses sur la rive droite de la Mina et dans la plaine de Sirat, de pliocène sur les rives gauches de la Mina et de l'Hillil, d'helvétien dans la partie montagneuse Sud. Ces données géologiques sont le résultat des recherches de cet ordre les plus récentes faites par MM. Pomel et Ficheur.

L'étage helvétien est donc le caractère de toute la partie méridionale de la commune mixte, entre l'Oued-Malah, l'Hillil, Relizane, Tilliouanet et Kalâa. Il est formé soit de calcaires à mélobésies couverts de broussailles, soit de marnes argileuses au sommet desquelles on trouve dans des couches gréseuses des accumulations d'*ostrea crassissima* qui en est le fossile caractéristique. Cette région offre donc aux yeux du voyageur des collines à crêtes blanchâtres ou plutôt gris pâle ; tel est l'aspect des mamelons de Kalâa, Tilliouanet, El Romri. (communes de Kalâa, Douair, Guerboussa, Sidi-Sâada et El-Romri). Au Nord de Relizane, la plaine est recouverte de terres fortes brunes ou de récents dépôts argileux jaunâtres. La partie montagneuse composée de pliocène et de miocène sahélien (aux Zgâir et chez les Aïn-el-Guettar) est surtout

gréseuse et recouverte de végétation forestière ou plutôt broussailleuse.

Remarquons enfin que la région montagneuse Sud, entre Relizane et Kalâa, est assez souvent ébranlée par des tremblements de terre et l'aspect si pittoresque de Kalâa lui-même où les roches qui s'élèvent en amphithéâtre sont disposées dans le plus parfait désordre et contre toutes les règles de formations géologiques prouve que le pays dut être autrefois témoin d'éruptions volcaniques ou tout au moins de bouleversements fréquents occasionnés par les mouvements séismiques.

Les collines de la commune mixte de la Mina peuvent se diviser en deux catégories : 1^o celles qui appartiennent au massif des Beni-Chougran et : 2^o celles qui constituent les derniers retranchements du système du Dahra.

Dans la partie méridionale, au Sud de Relizane, Clinchant, l'Billil, Oued-Malah et Perrégaux, s'étendant jusqu'à El-Bordj, les montagnes basses que l'on aperçoit de la voie du chemin de fer Alger-Oran font partie du massif des Beni-Chougran.

Les sites les plus importants sont, dans la région de la Kalâa: le Djebel Barbar (814 mètres), le Djebel Tartar ou Ettartar (400 mètres) qui dominant la plaine Semmar dont l'altitude est de 309 mètres, très fertile et facilement irrigable; le Djebel El-Bab (montagne de la Porte) (414 mètres), le Djebel Er-Rar-Triki (428 mètres), le Djebel Ang-el-Djemet (le coup de Chameau) (461 mètres). Dans la même région, on remarque, chez les Messabehia, au Sud de Clinchant, la plaine de Kaourara (203 mètres d'altitude) et chez les Ouled-bou-Ali la plaine de Touïla (137 mètres d'altitude en moyenne), entourées de mamelons sans importance pittoresque ou géographique. Les derniers contreforts de ce massif s'étendent jusqu'aux Beni-Reddou et R'oualize (entre l'Billil, Bouguirat et El-Romri). Au-dessus de-El-Romri s'élève le Djebel Ed-Djir (la montagne de Chaux) qui se partage en quatre monticules de hauteur décroissante, formés de plâtre brut, d'un aspect assez curieux vu de la plaine, d'autant plus qu'au haut de chaque sommet est bâtie une kouba où reposent les restes d'un marabout dont la sainteté doit correspondre à la hauteur du site où il est enterré (le Premier Piton, le plus élevé, est surmonté du marabout de Sidi Abd-el-Kader, saint très vénéré, également connu sous le nom de Sidi-Medjhed; auprès se trouvent les

ruines du poste géodésique utilisé pour la triangulation du pays). La crête se continue en s'abaissant par le Djebel Grabès (255 mètres) et le Djebel Mehariga (la montagne desséchée ou incendiée) (254 mètres) qui domine Bouguirat à gauche, et la petite plaine d'El-Merouane à droite, chez les Roualize.

La tribu des Beni-R'addou (qui fit partie de l'aghalik d'El-Bordj), occupe la petite chaîne de montagnes isolées connues sous le nom de Djebel Ed-Djir vues plus haut et une partie de la plaine de Negma que le chemin de fer traverse entre Oued-Malah et l' Hillil.

Du sommet du Djebel Ed-Djir on aperçoit, à l'Est les plaines de l'Hillil et de la Mina, à l'Ouest se déroule la plaine d'El-Romri ou plaine de Karkacha, derrière laquelle s'étend l'immense plaine de l'Habra où campe la tribu des Borgia. Au loin apparaît la mer (golfe d'Arzeu) et les jours sereins on peut voir se détacher à l'horizon le profil caractéristique de la Montagne des Lions qui domine Orân et dont la forme rappelle la Dent du Midi.

Le Djebel Trek et Tourès (339 mètres) qui s'étend parallèlement à la mer au Sud de Mostaganem à partir d'Aboukir jusqu'à Aïn-Nouissy où il se termine par le Djebel Chegga (257 mètres) comme un gigantesque éperon au-dessus de la plaine, se prolonge à l'Est d'Aboukir en collines dont la hauteur varie de 100 à 280 mètres. Elles forment des mamelons sans nom chez les Oulad Sidi-Abdallah au Nord de Blad-Touaria, ou se dessinent en sites assez nettement marqués tels que le Djebel Mouzaïa (265 mètres), le Djebel Brahl (260 mètres) qui séparent les plaines de Blad-Touaria et de Bouguirat, le Djebel Milar (152 mètres) entre la plaine de Sirat et celle de Bouguirat.

Les derniers contreforts du Dahra s'étendent jusque dans cette région, c'est à-dire au Nord de Relizane, Bel-Hacel, l'Hillil, Bouguirat et Blad-Touaria. Ils se divisent en trois branches principales parallèles se dirigeant toutes dans la direction Sud-Ouest, Nord-Est. La première ligne de collines se trouve au Nord-Ouest de Bel-Hacel au bas de laquelle s'étend à droite la plaine du Blad-el-Mehaffia, elle domine toute la plaine de la Mina; on y remarque le Djebel Mekhalia (450 mètres à l'Aïn-Djilali) et la montagne de Bel-Hacel dont les points culminants sont le poste géodésique de la Koudiat Azreka (la Colline Bleue) (501 mètres) et le poste géodésique du Keloub-Tsour (516 mètres); un marabout occupe le sommet

de ce mamelon; la route militaire de Mostaganem à Relizane par Sidi-bel-Hacel passe au col d'Aoud et Talf, non loin et au Sud de Keloub-Tsour.

Parallèlement au Djebel Mckhalia, et séparés de la forêt domaniale par la vallée de la Soif, s'étendent le Djebel Fernene (Montagne du Liège) (442 mètres) et le Djebel Karrouba (Montagne du Caroubier) (465 mètres).

La deuxième chaîne de collines commence au Djebel Yazzira (376 mètres), se continue par la longue arête de la forêt domaniale de Lakboube dont la hauteur est en moyenne de 400 mètres, séparée de la montagne de Bel Hacel par l'Outha (plaine) de Sidi-Abeda et se termine par le Djebel Bou-Assas (315 mètres) et le Djebel Zegnoun qui surplombent la rive gauche du Chélif non loin de son confluent avec la Mina.

Quant à la troisième chaîne, elle comprend, du Sud au Nord: le Djebel Béiod (Montagne Blanche) (382 mètres) et le Djebel Zaïmia (393 mètres) recouverts par la forêt domaniale d'Ennar; le Djebel Djezzar (314 mètres) qui comporte également une végétation forestière, et le Djebel Slinan (341 mètres) à gauche du Djebel Bou-Assas. Tel est dans ses grandes lignes le système orographique de la commune mixte de la Mina, qui n'offre d'ailleurs rien de particulier.



TE DE
IE



**Insert
Foldout
Here!**

III. — HYDROGRAPHIE

La commune mixte de la Mina est située entre les bassins inférieurs du Chélif et de la Mina et celui de l'Habra-Macta ; c'est dire que la plus grande partie des rivières et cours d'eau qui se jettent sur la rive gauche de la Basse-Mina et du Bas-Chélif, ou vont se perdre dans la plaine de l'Habra, traversent le territoire qui nous occupe ici.

Le Chélif n'arrose qu'une faible partie de la région N.-E. de la commune mixte ; aussi serait-il hors de propos de nous spécialiser dans la description de ce fleuve qu'on trouvera traitée dans maints ouvrages. Qu'il nous suffise de dire qu'il baigne la limite septentrionale de cette commune mixte depuis la tribu des Akerma Cheraga jusqu'à son confluent avec la Mina, qu'il pénètre ensuite sur le territoire et l'arrose par de nombreux méandres jusqu'à son entrée dans la commune de Sour-kel-Mitou (Bellevue).

La Mina prend sa source au Djebel Akhdar (Montagne Verte), à l'Est de Frença, passe près de Tiaret et Tagdempt, tombe de 42 mètres de hauteur à la cascade d'El-Hourara, reçoit l'Oued-el-Abd ou rivière de la cascade de Tagremaret, plus considérable qu'elle-même, puis, avant d'arriver à Relizane, quitte la région montagnaise pour entrer dans la grande plaine du Chélif. Elle y est utilisée au moyen d'un barrage-déversoir pour l'irrigation des environs de Relizane : elle croise ensuite le chemin de fer et, continuant à se diriger dans une région Sud-Nord, elle reçoit, à une douzaine de kilomètres de Relizane, dans le douar-commune de Zgaïer, la rivière Hillil. Puis elle baigne Sidi-bel-Hacel, et, après plusieurs replis sur elle-même, elle va se jeter à 15 kilomètres au Nord dans le Chélif, ayant effectué 220 kilomètres de cours dont une cinquantaine dans la commune mixte de la Mina. En résumé : elle arrose les douars-communes des Oulad-bou-Ali, des Messabehia, le territoire de la commune de Relizane (où elle coupe la route nationale et le chemin de fer Alger-Oran) les douars-communes de Mina, Zgaïer, (où elle reçoit l'Hillil et coupe le chemin de fer de Mostaganem-Tiaret) de Bel-Hacel, Aïn-el-Guettar et Kiaïba (où elle se jette dans le Chélif).

Le mot *Mina* n'est pas arabe : on sait seulement qu'il

désignait à la fois, à l'époque romaine, et la rivière et la ville auprès des ruines de laquelle Relizane a été bâti et qui tirait son nom des eaux qui l'arrosaient.

L'Hillil est bien moins considérable que la Mina; elle a un fond vaseux sur les bords, qui communique à son eau une saveur détestable; elle est cependant très rapide et roule de gros cailloux qui sont les mêmes que ceux de la Mina. Elle prend le nom d'Hillil à deux kilomètres au Nord de Kalâa, au confluent de deux rivières: l'Oued Mesrata et l'Oued Kalâa. Le nom de l'Hillil dont la transcription avec un *h* initial n'a aucune raison d'être vient du mot que les Arabes prononcent *ييليل* « *Illil* », dérivé lui-même du mot berbère *إيليلي* *Ilili* qui signifie « Lauriers Roses ». C'est une altération des deux mots *يعورر نيليلي* « *I'zer n ilili* », la rivière du laurier rose; la même signification est reproduite par l'Arabe *عين دجلة* « *Aïne Djefta* ». L'Hillil descend dans une direction Sud-Nord jusqu'au village du même nom qu'elle arrose et où elle est répartie pour l'irrigation par un petit barrage. Après avoir coupé la voie ferrée du chemin de fer Alger-Oran, elle prend une direction Sud-Ouest-Nord-Est et traverse dans sa partie occidentale la plaine de la Mina où elle est utilisée pour l'arrosage de diverses cultures. Elle se jette ensuite dans la Mina à environ 5 kilomètres de Bel-Hacel

L'Oued Mesrata et l'Oued-Kalâa forment, ainsi que nous l'avons vu plus haut, l'Oued Hillil. L'Oued Mesrata prend sa source au douar du même nom à l'Ouest de Debba (petite ville immédiatement au Sud de Kalâa), il est grossi de l'Oued Bou-Mendjel formé lui-même de plusieurs ruisseaux (Oued El-Kebich, Oued El-Ars, Oued Tinouatin) qui descendent des alentours d'El-Bordj.

L'Oued Kalâa prend ce nom à partir de la ville de Kalâa qu'il arrose. Auparavant, il s'appelle Oued Abadi et prend sa source dans le Djebel Nadour (811 mètres), l'un des sommets principaux du massif des Beni-Chougran.

La Mina reçoit, outre l'Hil il, la petite rivière de l'Oued Malah qui prend sa source au Sud-Ouest du Djebel Nadour et va se jeter dans la Mina à une douzaine de kilomètres au Sud de Relizane. Il reçoit sur la gauche l'Oued Tiliouanet qui descend du Djebel Barbar, montagne qui domine Kalâa à l'Est. Ce sont les eaux de cette source qu'on a captées pour les

amener jusqu'à Relizane pour l'alimentation. Un autre Oued Malah descend d'Aïn-Farès, coule entre le Djebel Romla et le Djebel Hamara, et débouche dans la plaine de l'Habra après avoir coupé la ligne du P.-L.-M. et donné son nom à une station du chemin de fer qui dessert le village d'El-Romri. Ce torrent a rarement de l'eau et ne coule que lorsqu'il a beaucoup plu et neigé sur le massif des Beni-Chougran.

Dans le Djebel El-Bab (à l'Ouest de Kalâa) prend sa source l'Oued El-Louz (la Rivière des Amandes) qui se dirige vers la région montagneuse des Beni-Reddou qu'elle traverse à proximité de la plaine de Negma après avoir coupé la voie ferrée entre l'Hillil et Oued-Malah.

Avant de couper le Djebel El-Djir et le Djebel Grabès, cette rivière prend le nom d'Oued.... Moukhannouf selon les uns, Mekhallouf selon les autres. Elle arrose la plaine de Kerkacha, située entre El-Romri et Bouguirat; elle est utilisée pour l'irrigation par un syndicat composé de délégués de ces deux villages.

Un barrage primitif construit à l'entrée de la plaine est fréquemment démoli par les indigènes. Les crues d'hiver font déborder ce cours d'eau qui transforme la partie septentrionale du Blad Kerkacha en un véritable lac de boue où il est dangereux pour les gens et pour les bêtes de s'aventurer. En outre, ce trop plein se déverse dans la direction de la plaine de Sirat pour former, concurremment avec de petites sources sans nom, les marais d'Ahl-el-Haciane qui donnent eux mêmes naissance à une sorte de marécage mouvant appelé l'Oued-el-Tine. Cette *Rivière de Boue* atteint pendant l'hiver les marais de la Macta avec lesquels elle se confond, non sans avoir rendu impropres à la culture les terrains qu'elle inonde.

La région montagneuse de Kalâa et de Tiliouanet et celle de Mekhalia-Belhacel, sont sillonnées comme toutes les collines du Tell algérien, par de nombreuses ravines, torrents éphémères qui se perdent dans la plaine pendant la saison des pluies. Des centaines de *cha'bet* de ce genre prennent naissance dans la montagne de Bel-Hacel et de l'Ar'boub, dans le Djebel Mekhalia. Ces cours d'eau de très minimes importance ne méritent pas de nomenclature d'autant plus qu'ils sont pour la plupart dépourvus de dénomination, malgré l'habitude excessive des indigènes de donner un nom aux moindres particularités géographiques.

Le lac le plus important de la région est la *sebkha* de Bou-Ziane : elle s'étend sur le territoire des Oulad Addi au Nord et à peu de distance de la voie ferrée (station du chemin de fer des *Salines* desservant Ferry). Ce lac salé, qui mesure environ 15 à 1,600 hectares de superficie, est recouvert en été d'une croûte saline blanchâtre. Les indigènes du pays s'y approvisionnent du sel. (Voir plus loin, *Partie économique.*)

Immédiatement au Sud-Ouest de cette *sebkha* s'en trouve une autre de bien moins grande importance dont les eaux, en hiver, se déversent dans la Mina par le lit du Derdéza.

Dans la plaine de Sirat le marais d'Ahl-el-Haciane, et surtout celui d'Haciane Menkoub conservent suffisamment d'eau toute l'année pour permettre aux chasseurs d'y trouver du gibier aquatique en abondance et, si besoin est, de lui donner la chasse en barque plate. Le second est, le lundi de Pâques, le rendez-vous habituel des familles de colons des villages environnants, qui viennent y célébrer la traditionnelle *Mouna*, la fête par excellence des moyennes classes algériennes et oranaises.

A signaler aussi un petit lac salé dans la plaine de l'Habra, au Sud des marais de Ahl-el-Haciane. Les indigènes du pays viennent y faire des provisions de sel en été, car pendant la saison des pluies ces lieux sont impraticables et on ne saurait s'y aventurer sans courir le risque d'être englouti par les boues de ce sol aqueux.

Il existe entre Bouguirat et El-Romri un marais assez important qui forma longtemps un petit lac jusqu'au jour où il fut procédé à des travaux de drainage pour que le trop plein d'eau puisse s'écouler chaque hiver et être employé à l'irrigation d'une partie de la plaine de Bouguirat et de celle de Kerkacha (à El-Romri).

Telle est, dans tous ses détails, l'hydrographie de la commune mixte de la Mina : elle répond aux régions caractéristiques qui composent la dite commune mixte, c'est-à-dire 1^o le bassin de la Mina et ceux de ses affluents ; 2^o la partie montagneuse de la Mekhalia, de l'Akboube, d'Ennaro sillonnée de torrents, tous desséchés en été ; 3^o la partie en plaines où les oueds s'étalent en marécages et inondent une bonne partie des terrains par cela même incultivables.

IV. — CLIMAT

Le climat de cette région est celui du Tell de la province d'Oran, sauf certaines particularités locales qui tiennent à l'état du sol, montagneux au Sud et au Nord-Est, en plaine dans l'Ouest. Le poste d'observation du pays est celui de Relizane, situé à l'hôpital de cette ville (à 70 mètres d'altitude; par 1° 47' de longitude Ouest, et 35° 45' de latitude). Les deux postes pluviométriques sont : 1° celui de l'École communale de l'Hillil (132 mètres d'altitude); 2° celui de l'École communale de Sahouria (40 mètres d'altitude) (1).

De 1885 à 1890, il a pu être constaté :

TEMPÉRATURE MOYENNE

Janvier	+	8°	centigrades
Février	+	8°	—
Mars.....	+	12°	—
Avril.....	+	14°	—
Mai.....	+	14°	—
Juin.....	+	20°	—
Juillet.....	+	25°	—
Août.....	+	25°	—
Septembre....	+	22°	—
Octobre.....	+	17°	—
Novembre....	+	14°	—
Décembre....	+	8°	—

PLUIES MENSUELLES MOYENNES POUR LA RÉGION DE L'HILLIL

Janvier	60 m/m
Février	60 —
Mars	60 —
Avril.....	60 —
Mai.....	20 —
Juin.....	20 —
Juillet.....	moins de 20 —
Août ..	— 20 —

Cf. l'ouvrage de M. Thévenet, directeur de l'École des sciences, *Essai de climatologie algérienne* (août-1896).

Septembre	20	—
Octobre.....	20	—
Novembre.....	60	—
Décembre.....	60	—
Pluie générale.....	400 ^m /m	en moyenne par année
Grêle	3 ^m /m	—
Neige ...	Néant.	
Vents dont la fréquence est plus grande en hiver qu'en été.....	SUD, SUD-OUEST, OUEST	
— — en été qu'en hiver..	NORD, NORD-EST, EST	
Vents dominant l'hiver	Sud-Ouest, Ouest	
— l'été.....	Nord.	
Isobares moyennes en hiver	765°	
— — en été	761°	
Isothermes moyennes d'hiver	11°	
— d'été	25 à 30°	

Les tableaux météorologiques qui précèdent sont les résultats de plusieurs années d'expérience; la température et les pluies se reproduisent à chaque saison avec la même uniformité en général. Cependant, il est à remarquer que, par périodes de 5 ans, les pluies sont plus abondantes au commencement de l'hiver et tombent quelquefois avec une telle persistance qu'elles occasionnent des inondations dangereuses pour les cultures et même pour les êtres vivants. Relizane est renommé comme étant un des points le plus chaud du Tell oranais. Pendant les mois de juillet et d'août, le thermomètre marque chaque jour 35 à 40° et ne redescend qu'à une heure avancée de la nuit; c'est la persistance de cette chaleur qui la rend surtout pénible. A Clinchant, l'Hillil, Bouguirat, El-Romri, Sahouria, Sirat, Blad-Touaria, Aboukir, la température maxima d'été est uniforme et oscille ordinairement entre 30 et 35°. A Ain Sidi-Chérif, à Fornaka, et enfin dans toute la partie Nord de la plaine de l'Habra, la brise de mer venant de la baie d'Arzeu rafraîchit la contrée pendant les chaleurs estivales.

PARTIE HISTORIQUE

§ I. — TEMPS PRÉHISTORIQUES

Strabon désignait sous le nom de *Μασσαίσιλοι* (Massésyliens) ou Numides (les Nomades) les peuplades qui occupaient, avant l'occupation romaine, les provinces d'Alger et d'Oran d'aujourd'hui (1).

Selon Ptolémée, à l'orient des Téladusiens (*Τελαδουσιαι*) occupant le pays de Rio-Salado, se trouvaient les Machusiens (*Μαχουσιαι*) au dessous desquels s'élevait le mont Zalacus (2). Ce peuple occupait tout le pays comprenant Arzeu, la plaine de Sirat, et tout le territoire de Mostaganem et de Cartennæ (Ténès) jusqu'à Cherchel, c'est-à-dire entr'autres régions celle qui nous occupe ici, la commune mixte de la Mina. Sa situation, en effet, qui embrasse des plaines fertiles et arrosées a dû l'appeler de bonne heure à être fréquentée, parcourue et habitée par les populations aborigènes. Naturellement, l'histoire ne nous dit rien de ces premiers habitants, ancêtres des Berbères, tous agriculteurs et pasteurs, et dont les luttes de Çofs, auraient elles été relatées par une chronologie quelconque, n'eurent rien qui puisse nous intéresser.

§ II. — PÉRIODE ROMAINE

Les Romains connurent la fertilité des plaines basses de la Mina, de l' Hillil, de l'Habra. Ils créèrent auprès de l'emplacement de Relizane, sur la pente occidentale d'une colline dominant la plaine alentour, un établissement dont il reste quelques vestiges et près duquel on a trouvé des sous d'or du Bas Empire. Ces ruines sont situées à 4 kilomètres au Sud de Relizane, dans un site magnifique. On croit que ce sont celles de la ville romaine Mina relatée par l'itinéraire d'Antonin. Cette conjecture corroborée par la comparaison des distances réelles

(1) Syphax régna sur les Massésyliens.

(2) Dans l'Ouest de la Berbérie, Ptolémée nomme les *Μαχουσιαι* comme occupant la partie Nord de la région Arzeu-Perrégaux, et les *Δρυιται*, les *Ηλουλιαι* (Hillil ?) et les *Τολωται* comme habitant les terres intérieures du Tell oranais, c'est-à-dire au-dessous des Téladusiens et des Machusiens

avec celles que donne le routier romain se confirme surtout par le voisinage de la rivière Mina, qui a pris son nom de la ville antique si, ce qui est probable, elle ne lui a pas donné le sien. Peut-être quelques recherches faites sur le terrain pourraient-elles trancher la question en amenant des découvertes épigraphiques décisives. On n'y trouve plus aujourd'hui d'autres traces de l'occupation romaine que les boursouffures du sol produite par l'amoncellement des décombres et une multitude de fragments de poterie fine qui ne laissent aucun doute sur leur origine.

Mina figure dans l'*Africa Christiana* de Morcelli sous la forme *Minensis*, comme un des 133 évêchés de la Maurétanie Césarienne. Ses évêques connus sont : 1° Cœcilus, inscrit le quarante-neuvième sur la liste des évêques de la Maurétanie Césarienne exilés, en 484, par le roi Huméric ; 2° Secundinus, qui assista au concile de Carthage en 525, sous Boniface, et auquel il souscrivit le premier en ces termes, après les députés de provinces : Secundinus, évêque du peuple de Mina, de la province de Maurétanie.

A l'Ouest de la Mina, *Ballene Præsidium* et *Castra Nova* constituaient les centres les plus importants du pays. Ces villes, grâce à leur position sur la grande route de l'intérieur paraissaient avoir joui d'une longue prospérité. On retrouve leur nom dans la liste de Victor de Vite, où il y a un *episcopus Balianensis* et un *episcopus Castranobensis*. *Ballene Præsidium* doit, selon M. Cat, être cherché près de l' Hillil où l'on a constaté la présence de ruines antiques d'une certaine importance. [M. Mac Carthy, dans la *Revue Africaine*, tome XXX, page 353, estimait que *Ballene Præsidium* pourrait être El-Bordj, à 8 kilomètres au Sud-Ouest de Kalâa. D'autres préfèrent Kalâa (cf. *Bull. Soc. Géogr. d'Oran*, 1882, p. 6) M. Demaëght admet la synonymie de l' Hillil (cf. *Bull. Soc. Géogr. d'Oran*, p. 265). Un des partisans de la synonymie de de Kalâa est M. de Champleins.] L'itinéraire d'Antonin donne comme distance de Mina à *Ballene Præsidium* XVI milles romains, c'est à-dire 23 kilomètres 5, ce qui est à peu près la longueur du chemin entre l' Hillil et les ruines de Relizane. Il est dit dans le *Bulletin Archéologique du Comité de Travaux historiques* (année 1885, p. 339) : « Dans les fouilles nécessitées « par divers travaux, dit le colonel Mercier, on a acquis la « preuve que la ville avait été brûlée trois tois et réédifiée »

« chaque fois sur ses ruines. On a découvert des restes de murs « et de portes depuis 1 mètre jusqu'à 6 mètres de profondeur, « en 3 assises, entre chacune desquelles on remarque des lits « de cendres et de débris d'une épaisseur variant de 1 mètre « à 1 mètre 50...; on a trouvé dans les fouilles beaucoup de « jarres, et dans quelques-unes des provisions de blé. » Un colon de Bouguirat possède une sorte de mortier à pilon en bronze trouvé dans des fouilles faites à l'Hillil. Une croix latine gravée sur cet ustensile fait présumer qu'il date de l'époque romaine chrétienne. (On peut voir au Musée d'Oran, dans la section céramique, sous le n° 186, un « *dolium* » trouvé à l'Hillil, haut de 0 mètre 84, et mesurant 0 mètre 77 de diamètre: c'est un don de M. Genty; — et dans la section des bijoux en métal, sous le n° 436, un cœur en bronze, long de 0 mètre 32: don de M. Raoul Varnier.) Des fouilles ont également découvert une citerne de 6 mètres de longueur sur 3 mètres de profondeur en parfait état de conservation. M. Astier, le regretté pasteur protestant de Mostaganem, y a vu plusieurs inscriptions qui ont été employées plus tard dans les constructions de l'Hillil. On y remarque encore, sur un montant de porte, un bas-relief représentant un personnage qui tient les bras levés, et surmonté d'une inscription entièrement fruste. Outre les « *dolia* » cités plus haut comme appartenant au musée d'Oran, il en a été découvert plusieurs autres, parmi lesquels celui que possède M. Pochard, ex-sous-préfet de Mostaganem, et qui porte des marques de fabrique. Au moulin Petit, à 2 kilomètres de l'Hillil, sur la route de Kalâa, on peut voir sur une pierre de grès de 0^m 50 sur 0^m 50, encastrée dans le mur du moulin, et trouvée autrefois au village même de l'Hillil, dans la propriété Marquès, l'inscription suivante :

D · M · S
 MARCVS TANNONIVS
 MIL LEG III AVG Q TANNO
 NIO MINENSI PATRICA
 RISSIMO AN L IMPEN
 DINVM MIS MEIS FECI
 VIX ANNIS LXXV

D(is). M(anibus) S(acrum) MARCUS TANNONIUS
 MIL(es) LEG(ionis) III AUG(ustæ) Q(uinto) TANNONIO
 MINENSI, PATRI CARISSIMO, AN(imo) L(ibenti),
 IMPENDINUM MIS MEIS FECI — VIX(it) ANNIS 75,

TRADUCTION : Marcus Tannonius, soldat de la III^e légion Augustienne, à mon père chéri, Quintus Tannonius, originaire de Mina, ai élevé ce mausolée de mes propres deniers et de cœur libre

Il vécut 75 années.

On voit que le père de Q. Marcius Tannonius était originaire de Mina. C'est la première fois que cet ethnique figure dans une inscription.

A l'époque chrétienne, Ballene Præsidium eut un évêque : Cæcilus. Il figure le 91^e parmi les évêques de la Maurétanie Césarienne, qui s'étendendus à Carthage, en 484, pour l'Assemblée générale des Évêques, furent exilés loin de leurs Églises.

Deux voies romaines devaient partir de Mina : la première se dirigeant sur l'Hillil et Perrégaux, la seconde sur Tirès (Mascara) directement par Kalâa. La première était la route de Mina (Relizane) à Tasacorra (sur la Mekerra) ; après Ballene Præsidium, on trouvait à XX milles le centre de Castra Nova, qui est sans nul doute l'emplacement actuel de Perrégaux ou du moins le lieu situé à 2 kilomètres Est de cette ville où l'on peut voir les ruines d'un petit poste militaire, sans doute Castra Nova. On y remarque les substructions d'un mur d'enceinte, celles de quelques maisons et une grande citerne.

Près de ces ruines se trouvait un cimetière romain, dans lequel on a trouvé les deux inscriptions chrétiennes (portant les numéros 47 et 48 du *Bulletin des Antiquités africaines*, t. I, p. 139 et 140.)

Vitalis, évêque de Castra Nova, est inscrit le soixante-seizième sur la liste des évêques exilés, en 484, par le roi Hunéric.

Les Romains étaient ainsi maîtres de la Basse-Mina et de la Macta. Une des branches de cette dernière, l'Oued-el-Hammam, s'appelait alors Sira. (C'est peut-être ce qui a donné le nom de Sirat appliqué à une plaine fertile voisine, dans lequel les Arabes ont voulu voir le mot *Cirat* qui chez eux signifie spécialement le sentier ou pont menant au Paradis. Le peuple arabe est d'ailleurs très porté à unifier deux analogies linguistiques en donnant un sens de sa langue propre à une expression étrangère).

Ballene Præsidium et Castra Nova étaient des villes de garnison, bien qu'on n'ait pas trouvé d'inscription en ce sens.

Il y avait là une région très remuante et fort difficile à contenir : « Nous ne pouvons oublier que c'est là que nous « avons rencontré les résistances les plus longues et les plus « acharnées, que c'est le pays d'Abd-el-Kader. »

Le pays que nous étudions ici faisait partie, à l'époque romaine, de la Maurétanie Césarienne, que Genséric nomma sous son règne Zengitanie ou Consulaire.

§ III. — PÉRIODE ARABO-BERBÈRE

Au moment de la première invasion arabe, la province d'Oran était peuplée d'Autochtones comme les Maxyes (ou bien les Maziques), ancêtres des Berbères, laboureurs et sédentaires dans le Tell ; d'anciens habitants, comme les Libo-Phéniciens, et de colons et soldats romains. Toutes ces populations fondues ensemble furent d'abord refoulées vers le Sud à l'arrivée de l'élément musulman, mais peu à peu, elles quittèrent le désert pour revenir au Nord, de là l'envahissement des provinces Ouest de l'Afrique par des tribus berbères venant de Tunisie et de Tripolitaine.

Il est difficile de bien définir quelles peuplades occupaient exactement le bassin de la Basse-Mina et la plaine de l'Habra, les deux régions importantes comprises en partie dans la commune mixte de la Mina. Nous savons seulement, qu'avant l'invasion arabe, on rencontrait des Senhadja jusqu'à l'embouchure du Chélif ; les Beni-Faten faisaient suite aux Senhadja, à l'Ouest, jusqu'à la Moulouïa, couvrant le littoral et le centre de la province d'Oran. Parmi eux on peut citer : les Mar'ila, sur la rive droite du Chélif, et les Azdadja ou Ouzdaga aux environs d'Oran. Le pays enclavé entre Mostaganem, Perrégaux, Mascara et Relizane était donc sous la domination des Mediouna (fraction des Beni Faten).

On sait qu'Okba ben-Nafâ défit les Berbères à Tiaret en se rendant dans le Maghreb-el-Akça. Vers 708, Haçane revint à Kairouan après son expédition jusqu'à l'Océan. Dès lors la religion musulmane supplantait la religion chrétienne en Berbérie : « Toutes les anciennes Eglises des chrétiens furent « transformées en mosquées », dit l'auteur du Baïan.

Lors de l'établissement des Beni-Roustem sur le territoire de Tahart (Tiaret), Abou-el-Khottab avait amené avec lui

diverses tribus du Sud-Est du Maghreb, entre autres, les Houara du Sahara tripoliteain et de l'Aurès ; les Zenata, de l'Aurès et des environs de Tripoli ; les Matmata de la partie du Sahara comprise entre Gabès et Nifzaoua.

En 740 les Berbères de cette région prirent part à la révolte générale qui coïncidait à la chute de la dynastie omniade et à l'avènement des Abbassides. La partie méridionale et occidentale du Maghreb central obéissait vers 760 à Abou Korra des Beni-Ifren, chef des Zenata, résidant à Tlemcen.

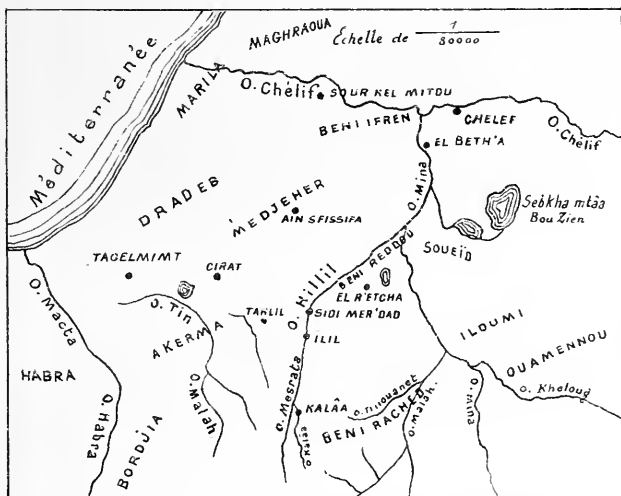
Cette tribu s'allia en 792 avec des Berbères d'origine commune, les Maghraoua, venus des environs de Biskra. Ils furent cependant soumis par Edris I^{er} alors que celui-ci venait d'être promu Kalife. Révoltés en 814, ils durent faire une nouvelle soumission à Edris II qui fit parcourir à ses troupes la région avoisinant le Bas-Chélif et la Mina. Son fils Daoud eut en partage cette contrée à la mort de son père.

En 910 le pays tombait sous la domination des Fatimites qui s'étaient assurés l'alliance de Yala, chef des Beni-Ifren, à Tlemcen. Cependant, après la mort d'El Mansour cette tribu reconnut la suprématie omniade.

Signalons rapidement l'expédition de Djouher, affranchi de El Moëzz, qui écrasa les Beni-Ifren en 958, puis la courte durée du pouvoir sur l'Oranie exercé par les Maghraoua. C'est à ce moment que les Ouamennou et les Houmi, parents des mêmes Maghraoua s'établirent sur tout le pays avoisinant la Basse-Mina et le Bas-Chélif. Vers 1050, les Ouamennou demandèrent contre les Houmi des secours au chef des Almohades Abd el Moumen ; celui-ci prêta son appui à ces solliciteurs. Les Houmi furent d'abord défaits ; mais après un combat sur les rives de la Mina près du plateau de Mindas, les Almohades durent se réfugier avec leurs alliés les Ouamennou dans la région de Sirat. Abd el Moumen vint à leur secours et les vengea de leur échec en soumettant les Abd el Ouad, alliés des Houmi.

Peu après, alors qu'Abd el Moumen revenait de Tunisie vers Tlemcen, un cheikh almohade ayant eu connaissance d'un complot tramé contre son maître, prit ses dispositions pour passer la nuit dans la tente de son chef, et fut tué à sa place. Abd el Moumen le fit enterrer en grande pompe au lieu dit El Bath'a (rive droite de la Mina, à 4 lieues du Chélif) et fonda une ville dans cette localité.

En 1218 la domination du pays se partageait entre les Abd el Ouad, (descendants des Beni-Cuacin) et les Arabes Zor'ba, leurs alliés, venant de l'Est.



Carte des principales tribus arabes ou berbères qui ont contribué au peuplement indigène du territoire de la commune-mixte de la Mina et des villes bâties par ces mêmes habitants.

Issus de la même tribu-mère, les Mérinides parurent dans les plaines du Maghreb en 1240 et mirent en déroute les Arabes Riah' qui voulaient s'opposer à leur passage. Leur puissance devint formidable. Leur chef Othman le Borgne, fils d'Abd el Hak, soumit à son autorité les Chaouïa, Houara, Fechtala, Mediouna, Behloula et autres tribus du Maghreb central. Il leur imposa le « *Kharadj* » (sorte d'imposition foncière) en sus des impôts ordinaires.

En 1248, Yar'moracen, émir de la tribu des Abd el Ouad, fonda à Tlemcen une nouvelle dynastie et étendit son autorité sur tout le pays jusqu'à Mostaganem. Ainsi, par la chute des Almohades, les Abd el Ouadites ou Zianites se trouvaient maîtres de la partie du Maghreb central comprise entre Alger et la Moulouïa avec Tlemcen pour capitale.

Les derniers restes des Maghraoua, tant de Tripoli que du Maghreb, s'étaient réunis entre Ténès et l'embouchure du Chélif dans les montagnes des Beni-bou-Saïd. Dans les montagnes de la province d'Oran et dans les contrées maritimes ou montagneuses situées au Nord de Tlemcen, habitaient des fractions des Beni-Faten, resserrées à l'Est par les Arabes et au Sud par les Zenatas. Les Toudjine occupaient tout le Ouarsenis et certains plateaux environnants ; les Abd-el-Ouad et les Rached s'étaient fixés autour de Tlemcen avec les débris des anciennes tribus (Ournia, Ifrene, etc.). La grande tribu arabe des Zor'ba s'était disséminée ; le noyau le plus important, celui des Malek, occupait les plaines du Maghreb central, dans la partie comprise entre Miliana et la Mina ; les Attaf étaient près de Miliana, les Soueïd et Dialeu occupant les plaines du Chélif et de la Mina.

En 1271, les Arabes Zor'ba, les Beni-Rached et les Maghraoua qui occupaient les plaines de la Mina et de Sirat répondirent à un appel que fit Yar'moracen de Tlemcen à ses tributaires : c'était le dernier acte de solidarité que devaient montrer ces tribus avant leur démembrement.

Successivement le pays se trouva sous le joug du Mérinide Aboul Hassen, puis du Zanite Abou Saïd Othman c'est-à-dire des Abd el-Ouadites : cela de 1351 à 1383. Pendant la longue période d'anarchie entre dynasties musulmanes de l'Afrique du Nord les régions de Mostaganem et de Tiaret eurent à subir les ravages de la guerre. Certaines villes mises en cendres ne se relevèrent plus ; d'autres comme Kalâa furent plusieurs fois rebâties sur des ruines encore fumantes.

En 1431, tout le Nord de l'Afrique reconnaissait la suprématie du souverain Hafsïde Abou-Farès.

Les peuplades berbères et arabes qui occupèrent successivement le territoire qui nous intéresse furent :

BERBÈRES

- 1° Les Marila (branche des Beni-Faten) et les Senhadja, tous berbères, sur les rives droite et gauche du Bas-Chélif ;

- 2° Les Koumia et les Mediouna (berbères) au Nord de Tlemcen ;
- 3° Les Maghraoua (Zénètes) dans la plaine du Chélif et alentours (Dahra) ;
- 4° Les Ouamennou (Zénètes) à l'Est de la Mina ; les Iloumi (Zénètes) sur le plateau de Mostaganem et la plaine de Sirat ;
- 5° Les Haoudra (Berbères) dans le massif des Beni Chougran

ARABES

- 1° Groupe arabe des Esk'ek'in : les Oulad Sebaïr qui s'éparpillèrent jusqu'à Tlemcen ;
- 2° Groupe arabe hilalien (qui se fondirent dans la masse) : les Oulad Habra (plaines situées entre Oran et Mostaganem) ; les Soueïd (qui s'étendirent jusqu'aux plaines de Sirat et de la Mina).

§ IV. — PÉRIODES ESPAGNOLE ET TURQUE

Dès 1515, les Espagnols commençaient à parcourir la province d'Oran. Ils avaient adopté le système de la « *r'azia* » et étaient renforcés dans leurs expéditions par des indigènes soumis antérieurement, dénommés « *Moros de paz* ».

Cependant, à la fin de 1517, Aroudj ayant reçu à Ténès des renforts et de l'artillerie envoyés par son frère Kheir ed Din, se dirigea vers l'Ouest emmenant avec lui un corps expéditionnaire composé de quinze à seize cents arquebusiers et janissaires, Levantins ou Maures andalous ; ils s'augmentèrent d'ailleurs bientôt d'un certain nombre de volontaires indigènes. Il est probable que sa marche s'effectua dans un délai assez bref, sans quoi comment le Gouverneur d'Oran et de la province de Tlemcen serait-il resté si longtemps sans intervenir ? Aroudj se maintint à une distance raisonnable du littoral ; passant par Kalâa, qu'on appelait alors la Kalâa des Beni-Rachéd et qui était une ville exclusivement berbère, il fut fort bien accueilli par les habitants de cette localité. C'était un poste fortifié par la nature et par la main des hommes ; Aroudj se décida à l'occuper pour assurer ses communications entre Alger et Oran, et enlever plus facilement aux Espagnols les ressources qu'ils tiraient de cette région. Ishac, frère des deux Barberousses y resta avec 300 soldats levantins, tandis

qu'Aroudj poursuivait sa route en avant. Le commerce de grains de Kalâa était considérable à cette époque; les habitants de cette place reçurent l'ordre, sous peine de châtement terrible, d'interrompre toute relation commerciale ou politique avec les chrétiens d'Oran. Le roi détrôné de Tiemcen, Abou Hammou III, réfugié à Fez, écrivit aux Espagnols en leur disant : « Vous voyez par vous mêmes la position critique
« où vous vous trouvez depuis qu'un usurpateur aidé de cette
« population parjure est venu me faire descendre du trône de
« mes pères, à peine les Turcs ont-ils planté leur étendart sur
« les remparts de mes capitales, que les vivres et les denrées
« que Kalâa vous fournissait ont cessé de vous parvenir.
« O vous ! pourquoi ne point m'avoir secouru et aider à exter-
« miner Aroudj Raïs ? Pourquoi ne m'avoir point envoyé de
« vos troupes pour me soutenir et de l'or pour assurer ma
« puissance sur ces hordes rebelles ? Votre position n'aurait-
« elle pas été à l'abri de toute avanie ? Je crois de mon devoir
« de vous en prévenir ; réfléchissez aux conséquences terribles
« de ces événements, réfléchissez, car avant peu, peut-être,
« le moment en sera éloigné, et ces hommes envieux de toutes
« choses viendront vous attaquer dans vos plus forts retran-
« chements ! » Ces paroles ne manquèrent pas d'atteindre le
but que se proposait leur auteur. Les Espagnols furent ébranlés
par ces insinuations du roi détrôné, et répondirent à sa missive
dans les termes suivants : « Vous ne nous avez jamais demandé
« protection ni secours ; jamais aucune communication ne
« nous est parvenue de votre part. Si telle avait été votre
« intention et le caractère de vos démarches, certes nous
« n'aurions pas hésité à aider un allié tel que vous ; le mal est
« fait, il faut s'efforcer d'y remédier ; nous vous offrons notre
« concours ; ce dont vous aurez besoin, vous l'aurez ; allez,
« volez au devant de l'ennemi, et en l'exterminant, qu'il
« se repente d'avoir souillé vos Etats et osé braver votre
« puissance ; nous réitérons l'engagement que nous venons de
« prendre ; rien de ce que vous demanderez ne vous sera
« refusé. » Bou Hammou satisfait de la réussite de son message
écrivit aussitôt à ses alliés chrétiens : « Envoyez-moi une
« somme d'argent assez forte pour assurer une levée considé-
« rable de troupes ; avec elles, je reconquerrai mon royaume,
« et comme par le passé, je vous fournirai, en allié fidèle, tous
« les grains et vivres dont vous pourrez avoir besoin. » Charles-

Quint fit envoyer au prince mulsuman 7,000 ducats d'or et une légion composée de quinze cents soldats; mais par contre, il fit prendre en otage soixante enfants des principaux chefs arabes placés sous les ordres du roi de Tlemcen. Ce dernier, de son côté, avait réuni, avec les subsides espagnols, une armée de quinze mille cavaliers indigènes. Il les conduisit à Oran et se joignit aux quinze cents hommes d'infanterie mis à sa disposition par les chrétiens et commandés par Don Martin d'Argote, alors colonel.

Le Gouverneur militaire d'Oran, Gomarez, avait fort bien jugé la situation; il résolut d'enlever d'abord la Kalâa des Beni-Rached, afin de couper la retraite aux Turcs qui occupaient Tlemcen et de les isoler; et aussi pour empêcher l'arrivée des renforts qui ne manqueraient pas d'être envoyés à Aroudj. Kheir et Din, informé des préparatifs faits en vue de cette expédition, et qui connaissait toute la faiblesse de la garnison de Kalâa, envoya à son secours une armée sous les ordres du renégat corse Iskender qui vint se joindre à la petite troupe commandée par Ishac. Abou Hammou, parti le premier, bloqua, durant quelque temps, les janissaires dans la petite place.

Bientôt après arrivait l'infanterie espagnole qui reconnut vite que la place, vaillamment défendue par Ishac et Iskender (dont les Yoldachs, gens rompus à tous les genres de guerre et à tous les dangers) serait difficile à prendre.

On se trouvait alors vers la fin de janvier 1518. Les assiégeants prirent rapidement leurs dispositions pour entourer la ville d'un réseau de fer et intercepter toutes communications avec l'extérieur. La garnison était fort inférieure au nombre et ne pouvait avoir recours à un autre moyen de défense que de se bloquer dans les murs de la place sans tenter de sortie, en attendant que Aroudj vint la délivrer. Mais l'arrivée des Espagnols avait exaspéré les Turcs qui tentèrent plusieurs sorties fort meurtrières de part et d'autre. Les assiégeants subirent des pertes assez considérables, mais ayant attiré la garnison dans une embuscade, ils lui firent beaucoup de mal avec leurs pièces d'artillerie. Les Espagnols pratiquèrent également une mine au moyen de laquelle ils purent renverser une partie des remparts et ouvrir une brèche.

Affaiblis par la perte d'un grand nombre des leurs et par la désertion de presque tous les habitants de Kalâa, désespérant

enfin de pouvoir tenir plus longtemps, les Turcs demandèrent et obtinrent une trêve au cours de laquelle furent entamées des négociations. Le résultat fut une capitulation honorable pour les assiégés qui devaient rendre la place à condition qu'ils sortiraient avec armes et bagages pour aller où bon leur semblerait. Après six mois de siège et de souffrances, c'était là une issue plutôt favorable. Les clauses finales étaient celles-ci : les assiégés devaient rendre tous les prisonniers qu'ils avaient faits, et donneraient pour garants seize d'entre les principaux personnages de la ville. L'accord étant conclu, la garnison commença à sortir ; mais la capitulation fut indignement violée. Certains des assiégeants indigènes se mirent en effet à s'emparer violemment des objets que les Turcs emportaient avec eux et en outre les insultèrent de toutes les manières. Une altercation s'éleva entre un arabe de l'armée chrétienne et un janissaire ; finalement, celui-ci fut tué par l'indigène. La colère s'empara alors des assiégés, et d'ailleurs, au même instant, comme si ce meurtre n'était qu'un signal convenu, Espagnols et Arabes entourant les Turcs se mirent en devoir de les massacrer. Le feu de la guerre se ralluma et un combat acharné s'engagea. Ishak fut tué l'un des premiers. La mort du chef ralentit nécessairement l'ardeur de ses soldats ; mais son vaillant lieutenant, le renégat corse Iskender réussit à rallier les siens ; cependant, malgré les efforts de la petite troupe, l'ennemi dont le nombre était bien supérieur l'emporta facilement. Les défenseurs de Kalaâ furent tous égorgés, à part seize turcs que le colonel Martin d'Argote réussit à mettre sous sa sauvegarde. Quant au lieutenant d'Ishak, il eut le même sort que son maître et périt glorieusement.

Le commandant espagnol remit la ville à Bou-Hammou ; une garnison y fut installée pour maintenir son autorité, tandis que l'expédition espagnole se portait du côté de Tlemcen...

Le 26 août 1558, le Gouverneur d'Oran, alors très avancé en âge, partit de cette place à la tête de 6,500 hommes. Soit pour éviter le passage de la Maeta toujours difficile, soit pour donner le change à l'ennemi, l'armée se dirigea d'abord vers la plaine de Sirat, laissant le lac salé d'Arzeu à sa gauche, puis elle se rapprocha de la mer, et arriva le quatrième jour à Mazagran.

Lorsque en 1563, le beglierbey Hasson, fils de Kheir el Din,

quitta la province d'Oran, il laissa le commandement de l'Ouest au bey Bou Khedidja, après lui avoir confié trente tentes de yaldachs, (1,000 hommes environ) ; il lui assigna comme résidence la petite ville de Mazouna, au Nord du Chélif, certain que les Espagnols ne viendraient pas l'y chercher. Cette position assurait les communications entre Alger et Mostaganem. Pour donner de la force à son autorité, le Bey choisit parmi les tribus celles qui offraient le plus de garanties de fidélité, et les appela auprès de lui. Elles constituèrent une sorte de milice indigène à laquelle de grandes immunités furent accordées et qui devait prendre les armes toutes les fois qu'elle en recevrait l'ordre, pour apaiser l'ordre et pour percevoir les contributions. Telle fut l'origine des « *Makhzen* » qui jouèrent depuis un rôle si utile dans l'administration du pays. Des Caïds furent constitués dans chaque ville. Tous les trois ans, le Bey dut aller porter lui-même à Alger le tribut appelé « *denouche* ». Cette organisation produisit les meilleurs résultats.

De Mazouna, le Bey était prêt à porter secours à Mostaganem et à Kalâa des Beni-Rached d'où il pouvait joindre la « *nouba* » de Tlemeen.

De Mostaganem à Mascara, comme sur les autres routes, il y avait des gîtes d'étape (فناك « *K'onak* »). Des « *Chouaf* » (شوايف) espions ou vigies, établis dans les endroits propices, tenaient les postes tures au courant des nouvelles pouvant les intéresser. De la sorte, les tribus furent organisées non en familles féodales soumises à l'autorité turque mais comme des feudataires maîtres chez eux, à la condition de payer le tribut et de coopérer avec leurs goums aux colonnes et expéditions.

Pendant que se déroulaient à Alger les luttes des corsaires contre la chrétienté d'Europe (en 1669), les provinces d'Oran et de Constantine demeuraient livrées à elles-mêmes. Les différentes tribus partageaient leur existence entre la paix et l'anarchie et les années s'écoulaient sans qu'aucun événement méritant d'être relaté ait lieu dans le pays intérieur.

En 1701, Moula Ismaïl, sultan du Maroc, envahit la province d'Oran et la parcourut en maître. Déjà, il avait atteint la rive gauche du Chélif, ayant fait reconnaître son autorité aux populations de toute la région qu'il venait de traverser, quand il rencontra sur les bords de la Djïdiouïa, au lieu dit Hadj-ben-R'azi, l'armée du dey d'Alger, Hadj Mustapha. Les forces

marocaines étaient considérables, du moins les auteurs les évaluent à 50,000 hommes (chiffre évidemment exagéré). Néanmoins les Turcs attaquèrent leurs ennemis avec courage le 28 avril 1701. L'action commença à midi par une attaque de la cavalerie algérienne, à quatre heures, la bataille se terminait par la défaite des Marocains dont le Sultan faillit tomber entre les mains des Turcs.

Avant de quitter la province de l'Ouest, le dey Hadj Mustapha, désigna Mustapha ben Chelar'em comme bey; c'était un homme actif et énergique qui quitta Mazouna pour aller s'établir à Mascara, point plus central pour surveiller les environs d'Oran et avoir une action dans le Sud. Il alla ensuite à Oran; c'est là que son fils Yousef lui succéda. Après celui-ci, gouvernèrent tour à tour: Kaïd Mohamed el Adjami, Osmane, Mohammed ben Osmane. Ce dernier dompta les Hachem, les *Flitta* et les Harrar. Il fit le siège d'Oran et traita avec le roi d'Espagne qui lui livra la ville. Il l'entoura des tribus Makhzen, Douaïr Zmala, R'araba, et, plus loin, des Hachem et *Bordjia*. Ces populations devaient lui fournir en tout temps 4,000 cavaliers.

Vers 1805, les Derkaoua s'emparèrent de Mascara et parvinrent à s'allier les bonnes grâces des tribus « Makhzen » qui les entouraient. Cette révolte des Derkaoua s'étendit de Miliana à Oudja sans interruption. Cependant, Mohammed el Mekallechi, bey d'Oran, réussit à défaire les révoltés et à rétablir l'autorité turque dans le pays. Les Bordjia l'aidèrent à rejeter les rebelles au-delà du Sig et à les contenir au Sud.

Soutenu par les Douaïr et les Zmala, ainsi que par les contingents d'autres tribus, Mohammed ben Kabous, bey d'Oran, vint prendre position sur la Mina pour tenir tête à son maître le dey d'Alger. Soudain, on apprit qu'une armée algérienne, forte de 9,000 hommes, s'avavançait avec rapidité sous le commandement du renégat grec Omer Agra. Aussitôt, les contingents du bey d'Oran, pris de panique, lâchèrent pied, abandonnant Mohammed ben Kabous qui dut, presque seul, battre en retraite vers Oran.

Tels sont, en résumé, les faits saillants qui se succédèrent, pendant la période turque dans la région que nous avons pris à tâche d'étudier. Nous aurons l'occasion de voir, quand nous traiterons de la subdivision des provinces en aghaliks, l'histoire particulière de chacune des tribus appelées à constituer les

aghaliks d'El-Bordj, de Mostaganem, de Mina et ses Medjeher composant une partie du khalifat de Mascara. Les mêmes subdivisions organisées par les Turcs ayant été conservées par les Français durant plusieurs années, il nous semble préférable de réserver pour plus tard une notice spéciale pour chaque aghalik, chaque tribu même, où le groupe particulièrement visé sera décrit depuis ses origines jusqu'à nos jours.

C'est durant la domination turque en Algérie que deux grands voyageurs européens parcoururent les contrées barbaresques : nous voulons parler de Léon l'Africain et de Shaw. Il nous paraît intéressant de relater ici quelques-unes des descriptions de ces hardis explorateurs. Le premier, Léon l'Africain, visita vers 1550 ces contrées ignorées des nations chrétiennes. On peut lire aux pages traitant du siège de Kalâa par les Espagnols, la description des Beni-Rached et de Kalâa Honara par ce géographe. Plus loin, il cite les Hurva (les Hououâra sans doute) en ces termes : « Les Hurva possèdent
« les confins de Mustaganim, hommes de sauvage nature,
« brigands et maladroits. Ils ne s'éloignent pas souvent du
« désert, d'autant qu'ils n'ont ni solde ni possession en
« Barbarie ; toutefois, ils peuvent mettre aux champs une
« armée de dix-mille chevaux. » Puis l'auteur décrit la Mina qu'il appelle *Mnia* : « Mnia est un fleuve de médiocre étendue,
« descendant de certaines montagnes prochaines de la cité de
« Tégdent (Tagdempt, l'ancienne Téhert) et passe par les
« plaines de la cité Betha (auprès du confluent du Chéelif) ;
« puis, dressant son cours du côté de Tramontane, s'en vient
« joindre la mer Méditerranée (*sic!*). » Le voyageur n'a pas su voir que la Mina se terminait une fois sa jonction avec le Chéelif, ou du moins il a confondu le cours de ce dernier avec la Mina, pensant probablement être en présence du prolongement de celle-ci. Cependant il semble connaître le cours entier du Chéelif, puisqu'il dit : « Selef (Chéelif) est un grand
« fleuve qui sourd aux montagnes de Guanseris (l'Ouarensenis),
« et, descendant par les plaines désertes (qui sont là où le
« royaume de Telensin confine avec celui de Tenez) passe
« entre, continuant son cours jusqu'à ce qu'il vient à entrer
« dans la mer Méditerranée, séparant Mazagran d'avec
« Mustaganim (*sic!*). A la bouche d'icelui, quand il se jette
« dans la mer, se prend bons poissons et de diverses
« espèces. »

Shaw visita l'Algérie vers 1640, c'est-à-dire beaucoup plus tard. Voici ce qu'il dit sur le pays compris entre Mostaganem et Mascara : « A trois lieues au Nord de Musty-gannim, se trouve une source d'eau excellente, entourée de ruines. Les Arabes appellent ce lieu كل مهيتة *Kull meeta* (prononcé à l'anglaise c'est-à-dire Kel-Mité, ce qui veut dire *Tous morts*) et cela en mémoire d'une bataille qui se donna près de là, où le parti le plus faible fut tout passé à l'épée. La forme de ces ruines (qui ne ressemblent pas mal à un vieux château d'Angleterre) et la distance de quatorze milles de Cartenna (Ténès), nous feraient croire que ce sont ici les restes du Lar Castellum de l'Itinéraire d'Antonin. A trois milles au Nord-Ouest de *Kull meeta*, est l'embouchure de la rivière Scheliff. Ce nom est une corruption du mot Chinalaph. C'est ici la rivière la plus considérable du royaume. »

§ V. — PÉRIODE FRANÇAISE

Dès 1833, Mostaganem était occupé par nos troupes. Attaquée par Abd-el-Kader, cette petite ville sut vaillamment se défendre et repousser les indigènes des tribus environnantes venues à la rescousse en voyant l'émir s'avancer vers la mer. Une période de calme relatif s'ensuivit dans toute la région et les populations arabes du pays eurent même une tendance marquée à vivre en état de paix. Déjà vers le mois d'octobre 1833 Sidi-Abdallah, chef de la tribu des Medjeher, avait manifesté ses intentions de vivre en bonne intelligence avec la garnison de Mostaganem. Il alla même jusqu'à fournir à la place quelques approvisionnements et des chevaux. L'émir étant intervenu là comme partout où ses coreligionnaires ne manifestaient pas à notre égard une hostilité marquée, quelques escarmouches malheureuses pour nos troupes décidèrent le général Desmichels, commandant la place d'Oran, à signer le fameux traité du 26 février 1834 qui assimilait Abd-el-Kader à un chef d'Etat. Les hostilités cessèrent, et notre habile ennemi en profita pour consolider sa puissance en écrasant celles des tribus qui avaient refusé de lui obéir.

Trois hommes seulement nous restèrent fidèles : Mustapha ben Ismaël, chef des Douairs, ancien agha turc, Kaddour ben Morfi, chef des Bordjia et enfin Sidi-el-Aribi, chef des Ouled Sidi Abd-Allah.

Dès le 12 avril de la même année, Abd-el-Kader était battu par Mustapha ben Ismaël ; sous les instigations du général Desmichels, l'émir, après avoir surpris et écrasé les Bordjia, se tourna vers le Chélif et infligea une sanglante défaite aux Ouled Sidi ben Abd-Allah. . . .

Pendant, nos gouvernants n'avaient pas tardé à se ressaisir et à comprendre combien était néfaste pour nous le rôle politique que nous jouions dans nos relations avec Abd-el-Kader. Après le désastre de la Macta qui put nous édifier sur les sentiments de l'émir à notre égard, le maréchal Clauzel se rendit lui-même à Oran (22 novembre 1835), pour prendre la direction des opérations militaires de la province. C'est alors qu'eut lieu l'expédition de Mascara. L'armée en repartit bientôt, se dirigeant sur Mostaganem, suivie d'une foule de juifs, descendit vers la plaine et, le 12 décembre, bivouaqua à Mesra, chez les Medjeher. On tirailla quelque peu ce jour-là, mais le 12, l'armée arrivait à Mostaganem.

Après avoir débloqué Tiemcen, le maréchal Clauzel décida d'utiliser encore les troupes dont il disposait pour recueillir la soumission des tribus établies sur l'Habra, la Mina et le Bas-Chélif.

Le 14 mars 1836, le général Perrégaux sortait une seconde fois d'Oran avec un bataillon du 11^e de Ligne, un du 66^e, un du 17^e Léger, quelques escadrons de Chasseurs d'Afrique, trois pièces de campagne, trois de montagne et les cavaliers de Mustapha ben Ismaël. Il alla d'abord camper à la fontaine de Goudiel. Le 15, il marcha sur la Macta, en passant par le Vieil-Arzeu et bivouaqua au-delà de la rivière. Le 16, il rejoignit le colonel Combes, commandant la garnison de Mostaganem, le bey Ibrahim et El Mezary à qui il avait écrit de se mettre en marche. Cette jonction s'opéra dans un lieu appelé El Hacian, dans le pays des Abid Chéraga. Le colonel Combes avait amené avec lui 700 hommes du 47^e de ligne ; Ibrahim et El Mezary n'avaient que 150 fantassins et 50 cavaliers. Au moment où ce corps de troupes levait le camp pour se rendre dans la direction des Bordjia, il fut attaqué par une troupe ennemie recrutée parmi les Gharaba, les Hachem, les Hamian, les Abid Chéraga, les Beni-Chougran et les Bordjia. Commandés par Si ben Fréah ben Khatir, personnage important d'une tribu des Hachem, lieutenant redouté de l'émir, ces goums rôdaient depuis quelques jours dans la plaine de l'Habra.

Mustapha, Ibrahim et El Mezary, soutenus par la cavalerie française et par toute la colonne qui la suivait, résistèrent au choc de l'ennemi, et le mirent facilement en déroute, le repoussant jusqu'au delà de l'Habra après lui avoir fait perdre une quarantaine d'hommes. Parmi les morts, on trouva le caïd des Kalâa, Mohammed ben Djelil et un porte drapeau ; deux drapeaux furent pris.

Le corps expéditionnaire alla coucher ce jour-là sur la rive droite de l'Habra, en face de la position que le maréchal Clauzel avait occupée, le 3 décembre précédent, lors de sa marche sur Mascara. La razzia faite sur l'ennemi nous procura une assez grande quantité de bœufs, de moutons, et une cinquantaine de chevaux. Le résultat de cette journée fut la soumission de la grande tribu des Bordjia.

Le 21 mars, le général Perrégaux traversa le gué de l'Habra avec ses troupes, et alla s'établir chez les Mader après avoir passé par Hacian-R'omri.

Le 22 mars, Perrégaux eut avec le fils de feu Sidi-el-Aribi (caïd de la tribu de ce nom) une entrevue qui lui assura la soumission de presque toute la vallée du Chélif. Dès ce moment son expédition fut une promenade pacifique au milieu d'indigènes qui, séduits par ses manières affables, vinrent lui faire leurs protestations d'amitié soit à Madar où le général campa le 23, soit sur l'Oued Hillil et sur la Mina où il arriva le 26. Les tribus de Sirat, l'Hillil et Bel-Hacel amenèrent des chevaux de soumission qui furent acceptés par Perrégaux. Ces populations devaient bientôt expier durement ces marques d'hommage, et nous eûmes en effet le tort de ne pas leur assurer par la suite une défense contre les attaques de l'émir prompt à se venger de telles défections.

Le général et ses troupes, précédés de fantasias joyeuses, suivis de nombreux goums campèrent successivement à Sidi Bel-Hacel, au Touniet et au gué des Oulad Snoussi. Durant cette promenade triomphale, toutes les tribus de la rive gauche du Chélif et de la Mina se soumirent à nous. Perrégaux revint ensuite à Mostaganem d'où il regagna Alger. Il partit donc, laissant cette œuvre incomplète, cela à cause du nombre infime de troupes que la France accordait au pays pour le défendre. Aussi, jusqu'au malencontreux traité de la Tafna, les mêmes populations qui s'étaient soumises à Perrégaux, reprirent les armes contre nous à l'arrivée d'Abd-el-Kader dans la région. Les hostilités recommencèrent à la fin de 1839.

C'est alors qu'eut lieu le glorieux épisode de Mazagran. Les troupes arabes qui assiégèrent cette petite ville étaient commandées par Mustapha ben Tami, lieutenant de l'émir. Il avait amené de Mascara un bataillon de réguliers avec deux bouches à feu et plusieurs cavaliers de la tribu des Hachem. Kaddour ben Morfi, agha d'El Bordj, lui conduisit ses Bordjia. Peu à peu, les goums des Medjeher, les cavaliers de l'Hillil et de la Mina, les Ftitta, les Sbéalh vinrent le rejoindre. La somme de tous ces hommes armés et pour la plupart montés constituait une multitude impossible à évaluer approximativement, mais formidable à côté de la petite garnison de Zéphyr qui gardait Mazagran.

Après l'épisode de Mazagran, le khalifa Ben Tami retourna à Mascara avec ses troupes régulières. Mais dans toutes les tribus, les marabouts prêchèrent la guerre sainte avec ardeur et préparèrent contre nous une agression qu'ils voulaient rendre formidable.

Bugeaud ayant fait concentrer des forces de troupes considérables dans Mostaganem, y débarqua en personne le 15 mai 1841, accompagné du duc de Nemours. Trois jours après, le 18, le corps expéditionnaire organisé quittait Mostaganem. Il emportait tout un matériel de guerre, destiné tant aux troupes de l'artillerie qu'à celles du génie. Chaque homme avait avec lui pour huit jours de vivres en réserve : chaque cheval de la cavalerie portait soixante kilogrammes de riz. De plus, un grand nombre de bêtes de somme chargées de vivres de toutes sortes, accompagnait nos soldats. Cette lourde colonne qui avait à traverser un pays encore mal connu accomplit ce que l'on a appelé « l'expédition de Tagdemt ». Le jour de son départ de Mostaganem, elle campa à Mesra (Aboukir) et le 19 à Sidi-Merd'ad (1), sur l'Hillil. Le 20, elle traversait la Mina et allait prendre position au confluent de cette rivière avec l'Oued Khelloug.

Après huit jours de marche nos troupes arrivaient devant Tagdemt. Elles détruisirent ce poste fortifié où l'émir avait organisé tout un arsenal. Bugeaud revint ensuite à Mascara. Il y arriva le 30 et y laissa une garnison sous les ordres du colonel Tempoure. Au lieu d'effectuer son retour à Mostaganem par le chemin connu d'El-Bordj, la colonne coupa au plus

(1) Emplacement actuel du village de l'Hillil.

court par les montagnes des Beni-Chougran. Mais elle trouva le défilé d'Akhet-Khedda plus pénible à traverser qu'elle ne pensait. Abd-el-Kader avait en effet placé là ses meilleurs tireurs qui firent des trouées dans les rangs de notre arrière-garde. L'armée coucha le 2 à Bonguirat où elle arriva sans que les Arabes, découragés par l'insuccès de leurs attaques de la veille, eussent cherché à l'inquiéter. Le 3 juin, le gouverneur et sa colonne étaient de retour à Mostaganem. Quatre jours plus tard, Bugeaud se remettait en campagne, emmenant avec lui un énorme convoi d'approvisionnements. Il arriva à Mascara le 10 après avoir suivi une direction qui le fit passer tout près de la petite ville de Kalâa que ses habitants avaient abandonnée. Il n'y eut que quelques coups de fusil tirés à l'arrière-garde. Le 25 juin, après être allé moissonner dans la plaine de l'Eghris, le corps expéditionnaire revint par El-Bordj à Mostaganem. Il y était de retour le 27, n'ayant eu qu'un engagement peu sérieux dans la partie montagneuse d'El-Bordj.

Avant de s'embarquer pour Alger, il prescrivit au général de Lamoricière de conduire à Mascara un nouveau convoi pour reprendre la moisson. Le 5 juillet, la colonne était à Mascara, le 6, nos soldats reprenaient la faucille : mais cette fois, ils furent inquiétés dans leurs travaux par l'ennemi qu'ils durent repousser. La chaleur était alors très forte ; nos hommes exténués par la température et la fatigue des marches avaient besoin de repos. Le 15 juillet, Lamoricière donnait l'ordre du retour ; Abd-el-Kader et trois de ses lieutenants : Bou Hamed, Ben Tami, Miloud ben Arach s'étaient réunis pour lui disputer la retraite. Après trois jours d'une fusillade nourrie de part et d'autre, la division arriva le 19 à Mostaganem ; elle avait eu 106 blessés et 13 morts : « Il ne faut pas se « dissimuler, écrivait le gouverneur (Bugeaud) au maréchal « Sault, que les Arabes ayant toujours attaqué et poursuivi « notre colonne jusqu'à deux lieues de Mostaganem, comp- « tèrent cela comme une victoire, bien qu'il ne nous aient pas « fait un prisonnier ni pris un seul cadavre... Ab-del-Kader « qui est le plus habile menteur du monde, publiera ce « prétendu triomphe dans toute l'Algérie, et jusque dans le « Maroc. »

A cette époque, les Medjeher, tribu alors fort populeuse, continuaient à faire quelque commerce avec les Français de Mostaganem. Ils venaient à la ville pour y céder à des prix

d'ailleurs assez élevés le bétail et les chevaux qu'ils y amenaient et qu'ils s'étaient procurés à très bon compte dans les douars de l'intérieur ; de leur côté, ils achetaient à nos négociants les produits de notre industrie qui pouvaient leur être utiles. Malgré tous ses efforts, l'émir pouvait créer des entraves à ce commerce, mais non le supprimer définitivement comme telle était son idée. D'ailleurs les Medjeher ne cherchaient pas à rompre complètement avec Abd-el-Kader et n'y avaient aucun intérêt, car cette situation mixte leur permettait d'entrer en rapports avec les tribus entièrement soumises à l'émir. Cependant, ils en vinrent peu à peu à nous considérer comme leurs seuls maîtres. Une occasion de nous déclarer soumission pleine et entière se présenta à eux lorsqu'une petite troupe, sortie de Mostaganem, parvint à s'emparer d'un certain Ben Djeloul, ancien agha des Medjeher qu'Abd-el-Kader avait destitué. Il s'était avancé jusqu'à proximité de la ville accompagné de quelques cavaliers ; quand on l'eut fait prisonnier, il prétendit que ses intentions étaient absolument pacifiques et qu'il n'était pas venu dans un autre but que de déclarer sa tribu sujette de la France. Malgré tous ses beaux discours, Ben Djeloul fut soupçonné, en raison de certaines indications fournies sur son compte, d'être venu par là avec l'idée d'espionner les indigènes de son territoire qui avaient des relations commerciales avec les Français, et cela pour se réhabiliter dans l'esprit de l'émir. On traita donc l'ancien agha comme un prisonnier de guerre. Sa présence à Mostaganem y attira plusieurs notables des Medjeher qui protestèrent de l'honnêteté de ses intentions et proposèrent en même temps de payer sa rançon. Ils avaient naturellement intérêt à prononcer des paroles propres à nous assurer de leur soumission et de celle de leur tribu.

Pour s'assurer du fait, le général Bugeaud qui venait d'arriver donna ordre de faire avancer quelques troupes jusqu'à Sourkel-Mitou, espérant déterminer par cette manifestation les Medjeher, à affirmer définitivement les sentiments que leur prêtaient leurs émissaires. Dans la nuit du 4 au 5 juillet, le colonel Tempoure quittait Mostaganem et allait prendre position avec 1,600 hommes à l'endroit indiqué par le Gouverneur. Mais, à peine au bivouac, au lieu des marques de soumission qu'il attendait, ce furent des coups de fusil qui l'accueillirent. Diverses tribus des environs, entre autres les Beni-Zeroual,

étaient venues à la rescousse, et l'émir avait lui-même envoyé un escadron de *Khiala*. Le colonel attaqué de toutes parts avec vigueur eut beaucoup de peine à soutenir le choc et à repousser les assaillants : « Le soir même quelques cheikhs des Medjeher « arrivèrent en secret jusqu'à lui ; mais tout en lui laissant « entrevoir pour l'avenir une soumission qui ne pouvait pas « être immédiate, ils lui conseillèrent de décamper sans retard, « parce qu'il aurait le lendemain sur les bras tous les Kabyles « soulevés depuis Tènès jusqu'à Mostaganem. » Le colonel Tempoure crut sage de suivre cet avis ; il leva le camp sans bruit pendant la nuit et s'empessa de regagner la ville. C'était un triomphe pour l'émir qui en profita pour venir chez les Medjeher montrant de bonnes dispositions à notre égard ; il fit trancher quelques têtes de notables et confisquer les biens de la plupart d'entre eux.

Cette attitude sévère rendit méfiants d'autres chefs de famille qui s'étaient montrés favorables à notre politique. Du nombre de ces derniers étaient Ben Carda, cheikh des Amarnah. Il craignit pour sa personne et pour ses biens, parmi lesquels un superbe cheval auquel il tenait beaucoup mais que l'émir lui envoyait ; aussi ce notable vint-il nous offrir sa soumission accompagné des siens. D'autres fractions des Medjeher ne tardèrent pas à l'imiter. Dès que Bugeaud eut connaissance de ces faits, il s'empessa de reprendre le chemin de Mostaganem afin d'y recevoir en personne les hommages de ses nouveaux alliés. Il présumait voir s'avancer vers lui des cohortes de fringants cavaliers, mais ses illusions tombèrent en s'apercevant qu'il n'avait affaire, sauf de rares expressions, qu'à de misérables laboureurs revêtus de haillons. Il fallut les nourrir, leur fournir des subsides et même des tentes pour s'abriter. Ces pauvres gens n'abandonnaient la cause d'Abd-el-Kader que sur les instigations de leurs chefs, seuls en mauvaise intelligence avec l'émir. On se servit d'eux pour organiser une sorte de mauvaise milice destinée à garder un bey de Mascara créé par la fantaisie du Gouverneur. Ce bey était un certain Hadj Mustapha ould Othman, qui n'avait d'autres mérites que d'être le fils d'Othman, ex-bey d'Oran sous les Turcs, et petit-fils de Mohammed el Kebir. Lamoricière et Bugeaud voulaient l'opposer comme rival musulman à Abd-el-Kader. Ceci se passait le 9 août 1841. Après quoi, le gouverneur reprit la route d'Alger.

A Alger, tout le monde s'entretenait des merveilleuses nouvelles parvenues de Mostaganem. Le brave colonel Tempoure, avec son imagination gasconne, prodiguait ses correspondances optimistes : selon lui, toutes les tribus avaient les yeux tournés vers le bey récemment créé ; il citait les Flitta, les Beni-Zeroual, les Bordjia, les Cheurfa, les Medjeher ; partout, dans les pays situés sur le Bas-Chélif, la Basse-Mina et environs, on n'attendait que la venue du bey pour lui faire acte de soumission. Le colonel écrivait lui-même à Bugeaud et lui disait : « Arrivez au plus vite. Nous irons promener notre bey chez toutes les tribus de l'Est, et vous réaliserez, j'en suis sûr, ce que je vous disais il y a quelques jours, qu'il était téméraire de penser ; vous irez, de Mostaganem à Mascara, de soumissions en soumissions, en passant chez les Flitta, et vous ferez votre jonction avec le général Lamoricière au milieu de cette plaine d'Egris, accompagné d'un goum d'arabes si puissant, qu'il ne pourra rester aux fiers Hachem d'autre parti que la soumission. »

Le général Bugeaud s'était réservé la présentation officielle du nouveau bey aux populations de l'intérieur. Il fit embarquer le 23^e de Ligne pour Mostaganem et y arrivait lui-même le 19 septembre accompagné d'un bataillon de zouaves.

Laissant le général Lamoricière préparer un convoi de ravitaillement pour Mascara, le gouverneur partait le 21 septembre à la tête de la fameuse colonne *politique*. Elle se composait de 7 bataillons d'infanterie, de 5 escadrons de chasseurs, 4 de spahis, et 2 sections d'artillerie de montagne. Avec lui venait le bey El Hadj Mustaphaould Othman accompagné de son frère Si Ibrahim, récemment promu khalifa, et de l'agha El Mezary. Le futur rival d'Abd-el-Kader, devait pour fasciner les tribus arabes, déployer le luxe éclatant des anciens pachas. Il était entouré de drapeaux de soie brodée, d'une nouba à cheval et d'une garde de chaouchs. Le bataillon turc et la milice indigène complétaient tout cet attirail digne de paraître au Châtelet.

Les résultats attendus par Bugeaud furent loin de répondre à son espoir. Pour donner aux cavaliers de la tribu des Medjeher le temps de venir rejoindre en foule la colonne en marche, on mit deux jours à traverser ce territoire qui avait environ huit heures de largeur ; à la fin de la seconde journée, on avait fini par recruter à peu près trois cents mécontents.

Du 24 au 28, on campa au bivouac de Sidi Bel-Hacel et on attendit les événements. Personne ne vint. Le gouverneur commença à douter de la bonne foi des promesses de soumission qui lui avaient été faites. Cela ressemblait fort peu aux acclamations qu'il avait augurées des populations venant saluer leur nouveau bey. Le 28, à onze heures du soir, l'armée passa la Mina, marcha durant 7 lieues environ, et arriva à l'aube dans la région montagneuse où s'étaient retirés les Flitta et les Oulad Sidi Yahia. Les habitants du Bas-Chélif et de la Mina se souvenaient que l'émir leur avait fait payer trop cher leur première soumission aux Français ; ils ne s'avançaient plus avec enthousiasme comme ils l'avaient fait pour le général Perrégaux en mars 1836. Bugeaud impatienté lança ses troupes sur les Sidi Yahia ; il y eut quelques tués, trois cents prisonniers et 2,000 têtes de bétail capturées. Après cette prise, qui était tout au plus un acte de brigandage, *la colonne politique* n'avait plus de raison d'être. Au lieu de soumission, elle ne trouvait que le vide ou l'hostilité. Le gouverneur revint donc à Mostaganem où venait de rentrer la colonne de ravitaillement que Lamoricière avait conduite à Mascara deux jours après le départ de Bugeaud. Après avoir versé 45,000 rations dans Mascara, cette colonne avait été légèrement harcelée au retour.

Le gouverneur céda ses troupes peu fatiguées à Lamoricière qui se préparait à conduire un nouveau convoi à Mascara. Avec les hommes de la deuxième division, Bugeaud forma une colonne qui ne reçut pas cette fois l'appellation de « politique », et, sous prétexte de retourner chez les Flitta, il commença par aller faire une tournée sur l'Oued Hillil pour faire des études archéologiques sur les ruines de « Ballene Præsidium ».

Le 4 octobre, Lamoricière était parti avec sa colonne de ravitaillement. Quand il arriva au lieu dit Hacian-el-R'omri, il apprit qu'Al-d-el-Kader se trouvait à Aïn-Kebira avec des forces considérables dans l'intention de lui disputer le passage. Quelques officiers étaient d'avis qu'il fallait saisir avec empressement l'occasion de combattre cet adversaire redoutable et jusque là insaisissable, sans trop se préoccuper du convoi qu'on pouvait facilement parquer et défendre avec quelques troupes pendant l'action. Mais la question du convoi embarrassait précisément le général qui préféra lui assurer

une sécurité entière en évitant de se laisser éblouir par l'espoir d'obtenir seul un succès éclatant, à quelques lieues de son général en chef. Il abandonna le premier chemin qu'il se proposait de suivre et obliqua à gauche pour rejoindre la division du gouverneur. Ce dernier fit opérer la réunion des deux colonnes sur l'Oued Hillil, dans la nuit du 6 au 7. Mais on ne put alors compter sur une rencontre avec l'émir, car ce dernier, en apprenant nos nouvelles opérations, renonça à ses projets d'attaque.

Bugeaud modifia alors la composition des troupes. La moitié de l'infanterie et toute la cavalerie formèrent un autre corps dont le gouverneur, ayant le général Lamoricière immédiatement sous ses ordres, se réserva le commandement direct. Le 7 au soir, l'armée arriva à Aïn-Kebira ; lancée à la poursuite d'Abd-el-Kader, elle le rejoignit le 8 à El-Bordj. La cavalerie régulière de l'émir se battit avec la plus grande bravoure ; enfoncés trois fois, les réguliers revinrent trois fois à la charge ; mais ils durent enfin nous céder le terrain. Le 9, le convoi de ravitaillement arrivait à Mascara.

Ce corps expéditionnaire rentra le 5 novembre à Mostaganem avec le général Bugeaud après une campagne chez les Hachem. Avant de partir pour Alger où il était de retour le 10, le gouverneur distribua les commandements de la province de l'Ouest. Le colonel Tempoure fut appelé à Oran, Bedeau (alors général) à Mostaganem et Mascara fut réservé au général Lamoricière. Ce dernier, eut ordre d'y établir sans retard le quartier général de la division avec 6,000 hommes à poste fixe. Il partit le 27 novembre de Mostaganem, emmenant avec lui huit bataillons, une batterie de montagne, et les spahis du lieutenant-colonel Yusuf. Il était accompagné du khalifa Si Brahim. Quant au bey, il continuait à résider à Mostaganem. Le 1^{er} décembre, Lamoricière arrivait à Mascara.

Sa présence dans cette ville eut pour principal résultat d'éloigner un peu Mustapha ben Tami et de séparer d'Abd-el-Kader les tribus situées entre Mascara, Mostaganem et Oran ; dès lors, ces dernières abandonnées à elles-mêmes, songèrent à se soumettre.

A ce moment, l'émir quitta sa position de Djediouïa et se dirigea sur Tlemcen, car à ce moment éclatait la révolte de Mohammed ben Abdallah. Le général Bedeau (1) quitta aussitôt

(1) C'est le 7 décembre 1841 que Bedeau quitta Mostaganem.

Mostaganem, pour suivre l'exemple du colonel Tempoure qui était parti d'Oran appuyer le mouvement insurrectionnel. Quand il arriva à l'Habra, il suspendit sa marche un instant pour écouter les propositions de paix qui venaient lui apporter les Bordjia de la plaine. Tous offraient de se soumettre immédiatement : quant à ceux de la montagne, ils hésitaient encore, ou paraissaient plutôt attendre qu'on se donnât la peine de les attaquer pour se rendre. On satisfit leur désir en leur envoyant quelques troupes qui n'eurent d'ailleurs pas à combattre : la tribu entière fit sa soumission, à condition que ses cavaliers prendraient rang, comme les Douair et Zmela à notre solde, parmi les spahis irréguliers. En outre, les Bordjia sollicitèrent l'autorisation d'aller prendre possession provisoire du territoire de Mazagran, afin d'être moins en danger de supporter des représailles de la part des autres tribus, au cas où celles-ci ne voudraient pas suivre leur exemple. Le général satisfit à leurs désirs et renonça à continuer sa route vers Mohammed ben Abd Allah. Il conduisit et installa lui-même les Bordjia dans leurs nouveaux campements. Peu après, les Beni-Chougran, ainsi que toutes les petites tribus à l'Est de l'Habra firent les mêmes propositions. Les Gharaba, ces Hadjoutes de la province d'Oran, suivirent bientôt leur exemple en s'adressant directement au général Bugeaud qui venait d'arriver à Oran avec l'intention de marcher sur Tlemcen.

Ces soumissions successives assuraient pour l'avenir les communications entre Mostaganem et Mascara. Le général Bedeau en profita pour conduire dans cette dernière ville un grand convoi de ravitaillement.

Il partit le 25 janvier 1842. La seconde étape fut particulièrement pénible pour nos troupes. La pluie qui tombait depuis plusieurs jours avait transformé en torrents les ravines du pays. La plaine de Kerkacha, à El-Romri, où devait passer le convoi, était en partie submergée par l'Oued Mekhalouf dont le barrage grossier avait été facilement démoli par les eaux accumulées ; le sol n'était plus qu'un vaste marécage où il était presque matériellement impossible d'avancer. Les hommes pataugeaient dans cette boue liquide, maculant leurs vêtements, leurs armes et leurs provisions ; les mulets qui s'enfonçaient jusqu'au poitrail s'abattaient à qui mieux mieux : c'était un désordre indescriptible, sous une pluie drue et

incessante. Le convoi tout désorganisé n'avancait qu'avec une extrême lenteur, et les trainards étaient nombreux. La nuit arriva sur ces entrefaites et la marche n'en devint que plus difficile. Les juifs qui suivaient la colonne virent leurs ânes et leur pacotille engloutis dans ce cloaque. Un soldat avec une lanterne allumée, guidait seul tout ce monde en se tenant auprès du général qui marchait en tête.

Enfin, vers 9 heures 1/2 du soir, les plus vaillants arrivaient aux puits d'El-Romri. Peu à peu, les compagnies parvinrent à se former et le bivouac fut établi tant bien que mal. Les premières bêtes de somme déchargées furent utilisées pour aller au secours de ceux qui étaient restés enlizés dans la plaine. Cette malheureuse étape nous fit perdre un officier et vingt-six hommes, la plupart d'une fièvre intense contractée dans les marécages où il avait fallu marcher.

La colonne entra le 28 à Mascara et fit son retour à Mostaganem sans incident appréciable.

Les généraux d'Arbouville et Lamoricière firent au printemps de la même année une petite expédition chez les Hachem Cheraga, les Sdama et les Flitta qui avaient des vellétés de s'agiter.

D'Arbouville seconda Bugeaud dans son entreprise consistant à relier militairement la province d'Alger à celle d'Oran. Sidi Allal Moubarek et Ben Arach venaient d'attaquer Sidi-el-Aribi sur le Chélif et l'avaient repoussé vers la Mina. Le gouverneur profita de l'occasion. Parti de Mostaganem avec 5,000 hommes le 14 mai, il passa le 18 sur la rive droite du Chélif, mais ne put atteindre dans les contreforts du Dahra les Beni-Zeroual qu'il voulait châtier. Le 25, il nomma le jeune Sidi-el-Aribi khalifa de la Mina et du Chélif.

Bugeaud remonta ensuite la vallée du Chélif et infligea une correction méritée à la remuante tribu des Shéah. Le 30 au matin, la colonne faisait, au son du canon, sa jonction avec la division d'Alger partie de Blida.

Rentré à Mascara le 18 juin, Lamoricière se remit à la poursuite d'Abd-el Kader qui se déroba, alla camper chez les Flitta et menaça les tribus du Bas-Chélif qui avaient reconnu notre autorité. Du 22 juin au 5 juillet, Lamoricière fit moissonner les champs des Flitta. Quant à l'émir, il chercha à attaquer les Bordjia; mais il en fut empêché par un mouvement que firent sur l'Oued Hillil les troupes de la garnison de Mostaganem.

De retour de l'expédition du Chélif, le général d'Arbouville put à peine laisser quelques jours de repos à ses troupes. Le 18 août, il partait de Mostaganem pour opérer une tournée chez les Flitta. Il avait avec lui deux bataillons du 1^{er} de Ligne, deux bataillons de la Légion étrangère, le 5^e bataillon de Chasseurs, le bataillon Turc du bey, deux escadrons de Chasseurs d'Afrique, et le Goum fourni par Sidi-el-Aribi. Au début tout alla bien. Le 22, la cavalerie et le bataillon Turc parviurent à enlever trois mille têtes de bétail aux Oulad Sidi-Yahia. Les Flitta qui ne tenaient pas à laisser emmener à Mostaganem leurs troupeaux après avoir vu leurs récoltes transportées à Mascara sortirent de leur fatalisme insouciant. Le 30 août, ils attaquèrent avec vigueur notre arrière-garde, et livrèrent à nos troupes, les 4 et 5 septembre, de violents combats dont l'issue ne fut pas à notre honneur. Obligé de se replier, et d'ailleurs ayant besoin de se ravitailler, le général d'Arbouville revint à Mostaganem le 7. Il y trouva Bugeaud qui lui reprocha sa conduite, et lui enjoignit de se remettre immédiatement en campagne. Aussi retourna-t-il chez les Flitta le 16 septembre avec sa colonne renforcée d'un bataillon du 15^e Léger et de deux escadrons de Spahis que dut lui céder Lamoricière. Pour faire passer sa mauvaise humeur, d'Arbouville ravagea le pays durant quarante jours. Informé par le khalifa des Oulad Sidi Abd-Allah qu'il était menacé dans la vallée du Chélif, il se rabattit de son côté, en descendant la vallée de la Djediouia au débouché de laquelle il eut, le 25, un petit engagement de cavalerie contre les Sbeïh qui avaient de nouveau pris parti pour l'émir. Il revint ensuite sur la Mina où s'étaient concentrées plusieurs fractions de tribus soumises. Il s'arrêta là quelques jours pour attendre les approvisionnements qu'il avait demandés à Mostaganem.

Pendant ce temps, l'émir voyant le général Lamoricière occupé ailleurs, et d'Arbouville arrêté, se jeta sur la petite ville d'El-Bordj et l'incendiait pour punir de leur défection les Bordjia dont ce bourg pouvait être considéré alors comme la capitale.

A la suite de cet événement, l'épouvante se répandit parmi toutes les tribus soumises. Elles allèrent supplier le général Lamoricière de les secourir. Mais celui-ci commença par se lancer à la poursuite d'Abd-el-Kader jusqu'à Taguin, puis battit l'émir dans un engagement près de l'Oued Riou.

Le général Bugeaud, après avoir pacifié le pays des Beni-Ouragh, vint, le 22 décembre de la même année, visiter Bel-Hacel où on avait construit un pont de bois sur la Mina et élevé une redoute destinée à protéger cet ouvrage.

Tandis que la division d'Alger, sous les ordres de Changarnier, s'avancait dans le Dahra, le gouverneur reprenait le chemin de Mostaganem d'où il repartait pour Alger. Quant au général d'Arbouville, il fut bientôt remplacé par le général Gentil.

Celui-ci débuta dans son commandement de Mostaganem en conduisant une nouvelle expédition chez les Flitta. Différentes fractions lui firent leur soumission, entre autres les Beni-Dergoun et les Amamra. Il était de retour le 28 décembre amenant avec lui un grand nombre de prisonniers et de troupeaux raziés. Mais l'émir reparaisait bientôt au milieu même des tribus qui avaient reconnu notre autorité. Après les Beni-Ouragh et le Dahra, les Flitta ne tardèrent pas à faire défection.

Le 9 janvier 1843, le général Gentil repartait. Avec deux cents chasseurs d'Afrique et les goums de Sidi-el-Arabi qui avaient pu seuls traverser le Chélif, il put débloquer Mazouna assiégée par les réguliers d'Abd-el-Kader. Il revint ensuite rapidement rejoindre son infanterie qu'il avait laissée sur la rive gauche du fleuve.

Le 6 mars, le colonel Géry était en train de construire un pont de chevalets sur le Chélif, en amont du confluent de la Mina, quand les Beni-Zéroual vinrent l'attaquer. Le général Gentil parvint à soumettre une partie de cette tribu ; il revint ensuite sur le Chélif. Le 21 mars, il se trouva chez les Ouled Khelouf, où le 32^e de Ligne, colonel en tête, enleva le marabout Sidi-Lekhal, défendu par une bande de Cheurfa.

C'est au mois de mai de la même année que notre fidèle ami, Mustapha ben Ismaël, venant de Tiarèt, passa, avec son maghzen, à travers le pays des Flitta. Il se rendait à Oran. Une bande de pillards l'attaqua entre Mendez et Zemmorah, et il tomba frappé d'une balle dans la poitrine. On fit l'hommage de sa tête à Abd-el-Kader et son corps, que Kaddour ben Morfi racheta, fut enterré le 29 mai, dans le cimetière musulman d'Oran, en présence de toute la garnison rangée sous les armes.

Le général de Bourjolly qui succéda au général Gentil,

quitta Mostaganem le 5 juin et traversa le pays sud de cette ville pour se rendre au khamis des Beni-Ouragh (Ammi-Moussa) d'où il ramena trois cents misérables familles maures qui craignaient, non sans raison, qu'Abd-el-Kader n'usât envers elles de représailles pour les châtier de leur soumission à la France.

Le 3 juillet, Bourjolly reparaisait dans la plaine de la Mina pour corriger une nouvelle fois les Flitta intraitables. Il avait avec lui deux bataillons du 32^e de Ligne, un de Chasseurs à pied, un de la Légion étrangère, et enfin les Tirailleurs indigènes du commandant Bosquet. Le 4, il remporta sur l'ennemi une brillante victoire à l'emplacement actuel du village de Zemmorah. Il ne fut de retour à Mostaganem qu'un mois après, ayant parcouru en tous sens le pays des Flitta. Les mêmes opérations dirigées contre cette tribu recommencèrent du 31 août au 22 octobre de la même année, et du 8 avril au 23 mai 1844.

L'année 1844 se termina par la soumission de presque toutes les tribus situées au sud de Mostaganem, jusqu'au Djebel Amour. Mais la guerre n'était pas encore terminée.

Après Abd-el-Kader, ce fut Bou Maza, le fameux Moul es Sâa qui se chargea de nous créer des difficultés. Une nouvelle insurrection éclata, et les Flitta ne furent pas les derniers à répondre à l'appel du révolté du Dahra. Notre khalifa, Sidi-el-Aribi, se mit aussitôt en campagne avec tous ses goums. Le 12 avril 1845, le général de Bourjolly partait de Mostaganem, emmenant le 9^e bataillon de Chasseurs, deux bataillons du 32^e de Ligne, une compagnie de la Légion étrangère, le bataillon de Tirailleurs indigènes, deux escadrons de Chasseurs d'Afrique, et deux obusiers de montagne. Il traversa les régions méridionales du Dahra, poussant jusqu'à Orléansville où il rejoignit les troupes de Saint-Arnaud. Il revint ensuite désarmer les Cheurfa, les Achacha, et toutes les tribus insurgées de l'Oued-Riou et de Tiaret. Il poussa jusqu'à El-Oussekh pour poursuivre l'émir, revint à Tiaret, donna de nouveau la chasse à Bou Maza, chez les Beni-Ouragh, et entra à Mostaganem le 14 juillet, après soixante-trois jours d'absence.

Pendant ce temps, notre khalifa Sidi-el-Aribi, dont la smala avait été attaquée par Bou-Maza, avait réussi à infliger une sanglante défaite à notre ennemi qui laissa 400 morts, trente

chevaux, sept prisonniers et deux drapeaux sur le champ de bataille. Ceci se passait chez les Beni-Zeroual.

Cependant, l'insurrection faisait des progrès rapides. Bientôt elle s'étendait des Beni-Ouragh aux frontières du Maroc. La situation était grave. La colonne de Mostaganem reprit la campagne le 16 septembre 1845. Le 19 elle forçait le défilé de Tifour et allait s'établir à Ben Atia, sur la Menesfa. Le général de Bourjolly avait mandé un bataillon de la Légion étrangère en garnison à Ammi-Moussa; craignant l'attaque de ce renfort par les Flitta avant son arrivée à Ben Atia, il quitta son camp le 20, accompagné de la cavalerie, du bataillon de Tirailleurs et d'un obusier de montagne. Il ne s'était pas trompé dans ses prévisions. Déjà les Flitta étaient aux prises avec le bataillon de la Légion et menaçaient de l'écraser. Le général le dégageda non sans peine, ayant dix-sept hommes tués ou blessés.

Entouré d'une foule d'indigènes aux dispositions peu favorables, de Bourjolly décida de se rapprocher de Bel-Hacel. Il commença à opérer son mouvement de retraite le 22 septembre. Aussitôt les Beni-Ouragh et les Flitta se précipitèrent sur notre arrière-garde composée de Chasseurs d'Orléans. Un combat corps à corps s'engagea et les Tirailleurs parvinrent difficilement à repousser l'ennemi et à dégager l'arrière-garde. La lutte reprit d'ailleurs un peu après plus acharnée que jamais et dura six heures après lesquelles la colonne put gagner Touiza chez les Beni-Dergoun. Le 23, elle y séjourna et ne leva le camp que le 24 pour se diriger sur Relizane. Pendant cette marche, des engagements très vifs eurent lieu à l'arrière-garde. Les insurgés essayaient surtout de la séparer complètement du gros des troupes pour pouvoir l'anéantir ensuite. La colonne arriva enfin sur la Mina, toujours combattant, escortée par plus de 2,000 Flitta.

Le général dirigea tout de suite ses nombreux blessés sur Bel-Hacel avec les chasseurs d'Afrique comme escorte. Quant à l'infanterie, elle se retrancha près du barrage de la rivière (1). Les Flitta usèrent alors d'un nouvel artifice. Ils mirent le feu aux chaumes et aux herbes desséchées de la plaine. Le vent développa rapidement l'incendie. Vers 6 heures du soir, les flammes léchaient nos retranchements d'avant-postes, et nos ennemis, masqués par la fumée, faisaient pleuvoir sur le camp

(1) Sur l'emplacement actuel de la briquetterie Caldaïrou,

une grêle de balles. Pour être prêts à toute éventualité, nos soldats abattirent les tentes, s'équipèrent comme pour un départ et chargèrent les bêtes de somme. Cependant, des escouades de travailleurs énergiques parvinrent, après deux heures d'efforts, à se rendre maître du feu, et à préserver le camp de l'incendie.

Pendant la nuit, la cavalerie revint de Bel-Hacel, apportant des vivres et des munitions.

Du 24 au 30 septembre, la colonne séjourna à Relizane. Cependant, Bou Maza, accompagné de nombreux contingents de révoltés, s'était avancé vers le Chélif et avait pillé quelques douars de notre khalifa Sidi-el-Aribi. Le général, en apprenant la nouvelle, se porta vers Bel-Hacel. La cavalerie, ayant à sa tête le colonel Tartas, protégeait la droite de la colonne. Ayant passé à portée de Bou-Maza, de Bourjolly le fit charger par les cavaliers de Sidi-el-Aribi et les deux cents chasseurs d'Afrique du colonel Tartas. L'ennemi fut bien vite dispersé ; on lui tua quelques hommes et on lui reprit le butin qu'il venait de faire. Le 15 octobre, tandis que le général attendait à Bel-Hacel les renforts demandés, Bou Maza eut l'habileté de se glisser jusque sous les murs de Mostaganem et d'enlever le troupeau de la garnison. Il comptait sans le colonel Mellinet qui le poursuivit et dut d'ailleurs reculer devant le nombre des Arabes qui défendaient le butin.

Pendant, le colonel Géry qui commandait à Mascara, en apprenant la nouvelle prise d'armes des Flitta, s'était mis en marche pour aller aider le général de Bourjolly ; attaqué par les insurgés à Tiliouanet, il les avait battus. Mais sachant que la révolte gagnait ses derrières, il dut revenir sur ses pas, et concentrer les détachements qu'il avait disséminés pour exécuter des travaux de routes. Il se dirigea ensuite sur Kalâa qu'il mit à sac pour la punir d'avoir pris les armes en faveur de Bou-Maza. Il alla également châtier les Khermanza pour le même motif et leur enleva trois de leurs marabouts fauteurs de désordre.

Le 28 octobre, la colonne d'Orléansville rejoignait celle de Mostaganem à Bel-Hacel : de Bourjolly reprenait immédiatement l'offensive et pénétrait cette fois en plein cœur de la région des Flitta.

Pélessier qui succéda au précédent fit, pendant l'année 1846 deux promenades militaires chez les Flitta, aux mois de juin

et d'octobre, et sut rétablir l'ordre partout où il n'avait pas été observé jusqu'alors. La visite qu'il leur fit encore en mars et avril 1847 s'effectua également sans aucun incident. La pacification du pays était définitivement faite. On peut considérer ici l'histoire militaire de cette région comme terminée ; cependant, un fait de guerre reste encore à signaler : c'est la révolte des Flitta en 1864.

On était fort loin de penser à une nouvelle insurrection en Algérie ; aussi avait-on dégarni notre colonie d'une bonne partie de ses troupes pour les envoyer au Mexique. Cependant, dès 1863, certains bruits couraient au sujet de la création d'un royaume arabe sous la gérance d'Abd-el-Kader. Ces bruits, propagés par la malveillance, avaient trouvé non seulement des européens assez stupides pour les croire, mais encore des indigènes qui y ajoutaient une foi naïve mais dangereuse. Il arriva même que, certains d'entre eux à qui on avait enlevé des terrains pour la création du village de Bouguirat (à 28 kilomètres Sud de Mostaganem) crurent facilement à un bruit qui satisfaisait si bien leurs intérêts ; aussi envahirent-ils avec leurs troupes le territoire destiné à la colonisation ; ils n'en voulaient pas sortir disant que telle était la volonté de l'Empereur. Il y eut un léger conflit qui provoqua 10 arrestations.

Après l'assassinat de Beauprêtre et l'insurrection du Sud de l'Oranie, la trahison et la défection des Flitta survinrent : le cercle d'Ammi-Moussa se souleva et le Dahra devint menaçant. Le colonel Lapasset commandait alors la subdivision de Mostaganem. Il réussit à former une petite colonne de 820 hommes pour aller surveiller les Flitta qui se préparaient ouvertement à la guerre sainte, imitant en cela la tribu des Harar qui s'était jointe au chef des insurgés, Si Mohammed. Le 8 mai, Lapasset était à Tiaret ; remplacé par le général Martineau, il reprit la route de Relizane. Sa marche fut interrompue par des combats avec Si-Lazereg qui avait juré l'anéantissement de la petite colonne. Celle-ci, constamment harcelée par l'ennemi, dès sa sortie de Tiaret, arriva sur le soir chez les Anatra, au bivouac de Mejnem el Gaïla. A minuit, elle repartit et à 7 heures du matin, elle arrivait à Relizane (laissant derrière elle le pays des Flitta en pleine insurrection). Là, les fermes étaient évacuées, les hommes sous les armes, les femmes et les enfants dans le fortin. Lapasset renvoya chacun chez soi, en répondant

de la situation. Il partit ensuite (nuit du 15 au 16 mai) débloquer le bordj de Zemmorah. Il se prépara ensuite à défendre Relizane. Le village était ouvert à tous les vents. On y organisa un système de maisons crénelées fournissant des feux croisés sous toutes les faces. On arma d'obusiers le fortin et quelques ouvrages qui avaient été élevés à la hâte. Jour et nuit, deux goums veillaient, l'un sur la route de Zemmorah, l'autre chez les Hassasna. Ils avaient pour mission de donner l'alarme au cas où l'ennemi apparaîtrait dans la plaine et de surveiller la conservation des communications électriques. Les villages, sur la route de Mostaganem, furent munis de moyens de défense. Malgré cette sécurité apparente, les juifs de Relizane et quelques européens abandonnèrent ce centre pour aller se réfugier à Mostaganem où on commençait à être inquiet de la tournure que prenaient les choses.

Des renforts venus d'Oran et des troupes envoyées de France et commandées par le général Roze arrivèrent bientôt à Relizane. Le 29 mai, le colonel laissait la garde du village à un bataillon du 82^{me} de Ligne et se remettait en campagne. Sa colonne était forte de 2,500 hommes. Il alla prendre position sur l'Oued-Riou.

Pendant ce temps, l'ennemi s'avancait. Le 30, il vint camper, Si-Lazereg en tête, à Ras-el-Anceur, près de Zemmorah. Le lendemain, trois cents cavaliers venaient surprendre Relizane.

Les insurgés se présentèrent au Sud de cette localité, mais, apercevant le bataillon du 82^e de Ligne concentré sur le plateau auquel est adossé le village, ils passèrent la Mina. On tira quelques coups de canon de fortin, mais la troupe ne s'opposa pas à la marche des ennemis. Bientôt, toute la plaine de la Mina jusqu'à Cluchant, fut envahie. Les fermes isolées furent pillées et leurs habitants massacrés. Pour achever leur œuvre de destruction, les Flitta incendièrent les meules de paille et de fourrage et les récoltes sur pied.

Le général Roze avait quitté Mostaganem le 29 mai. Le 1^{er} juin, tandis que les révoltés ravageaient la plaine et assassinaient nos colons, il arrivait tranquillement à Relizane. Il y séjourna le 2. Le 5, il eut un engagement très vif avec les Flitta sur la Mènesfa. La victoire fut pour lui et l'ennemi y perdit son chef Si-Lazereg.

Le colonel Lapasset revint à Relizane à la fin du mois de juin. Avec le général Deligny, il se rendit le 3 juillet au camp du général Roze où étaient réunies toutes les djemâas des Flitta. Après leur avoir reproché leur infâme trahison, il leur dicta les conditions de l'« Aman ».

Cet apaisement ne fut pas de longue durée. Si-Lazereg étant mort, son successeur Abd-el-Aziz se rendit à Zemmorah. Quant à Si Mohammed ould Hanza, il était en fuite. Mais les indigènes avaient peu foi au calme et ne laissaient pas de se montrer arrogants à Relizane et aux environs de Mostaganem.

Le 31 juillet, le colonel Lapasset se retrouvait à Sidi-Mohammed-ben-Aouda, le 3 août, à Si-Djilali-ben-Amar, le 4 août à Aïo-Medroussa ; il opéra ensuite dans les territoires au Sud d'Anmi-Moussa, jusqu'à Guedel (entre l'Ouarensenis et Tiaret). Le 25 décembre 1864, tout était fini. La seconde colonne de Mostaganem fut dissoute. Formée le 30 juillet à Relizane, au moment où l'ennemi se disposait à pénétrer dans le Tell par le bassin de la Mina, elle empêcha, en se portant à Medroussa, la réalisation d'un projet qui eut étendu l'insurrection.

Le voyage de Napoléon III en Algérie suivit de près les insurrections de la province d'Oran. Le 20 mai 1865 il était à Mostaganem et le 24, il daignait honorer de sa visite le centre de Relizane. Nous tenons à reproduire ici le texte même de Pharaon, l'historiographe de l'Empereur (relatant les faits avec la partialité qu'il convenait à un courtisan), quitte à remettre ensuite les choses à leur point exact.

« Le lendemain, 21 mai, Sa Majesté quittait Mostaganem à huit heures du matin pour aller visiter le centre agricole de Relizane qui fut créé le 24 juillet 1857, et qui, dans le court espace de huit années, s'est transformé en une petite ville florissante.

« Sur tout le parcours, Sa Majesté fut alternativement acclamé par les colons dont les villages sont échelonnés sur la route, et par les Arabes qui étaient venus établir leurs douars sur le bord du chemin pour le saluer. Une scène émouvante attendait l'Empereur aux portes de Relizane ; au moment où sa Majesté arrivait, sa voiture fut inopinément

« entourée par plus de 10,000 Arabes, qui se ruèrent jusque
 « sous les roues de la calèche, et la séparèrent complètement
 « de sa suite et de l'escorte d'honneur. Une pareille scène ne
 « peut se décrire; toute cette population, hommes, femmes,
 « vieillards, enfants, la tête nue (*sic*) en signe de soumission(?)
 « tendaient les bras vers l'Empereur, et de ces milliers de
 « poitrines, sortait le même cri : Grâce (!).

« Cette forte et puissante population arabe était courbée
 « tout entière devant le souverain, et cette manifestation qui
 « restera unique (?) dans l'histoire avait un cachet grandiose
 « que la plume ne saurait reproduire. Le premier moment de
 « tumulte passé, Sa Majesté parvint non sans peine à savoir
 « ce que voulaient ces vieillards à barbe blanche, ces femmes
 « éplorées, ces enfants, ces robustes guerriers dans l'attitude
 « de la soumission et de la prière (?)

« C'étaient les membres de la confédération des Flitta,
 « composée de 19 tribus, qui venaient implorer la grâce de
 « leurs frères internés en Corse à la suite de la dernière
 « insurrection. La scène était touchante (!). L'Empereur,
 « entouré seulement de Son Excellence le maréchal de Mac-
 « Mahon, du général Fleury, et du général Deligny, se trouvait
 « complètement isolé au milieu de cette population en pleurs :
 « dans leur langage pittoresque de l'Orient, les Arabes protes-
 « tèrent de leur dévouement futur, s'offrant comme otages à
 « la parole donnée.

« L'Empereur visiblement ému par cette scène de désolation,
 « fit immédiatement appeler Sidi-el-Aribi, khalifa de cette
 « puissante confédération, et tint un instant conseil au milieu
 « du tumulte. Pendant tout le temps que Sa Majesté mit à
 « s'éclairer sur la part que ces tribus avaient prise à
 « l'insurrection, les Flitta manifestaient comme ils pouvaient
 « par leurs cris, par leur attitude, par leurs gestes, leurs
 « promesses d'éternelle soumission. Rien ne saurait décrire
 « l'enthousiasme qui se manifesta, lorsque les paroles d'oubli
 « et de pardon tombées des lèvres impériales leur furent
 « transmises par leur chef Sidi-el-Aribi ; les Flittas éclatèrent
 « en actions de grâces (?), les femmes déchiraient l'air de leurs
 « *toulouil* (1) aigus : c'était la débauche de la joie, le délire de

(1) Ce sont les « you you » des femmes arabes, cf. l'assonance de ce mot avec le latin « *hululare* ».

« l'enthousiasme (!), les uns se prosternaient le front contre
« terre, les autres cherchaient à baiser les pans de vêtements
« de l'Empereur et des officiers généraux dont il était accom-
« pagné. Ce fut à grand'peine que le piqueur de Sa Majesté
« put ouvrir un passage à la voiture impériale qui fut obligée
« de traverser au petit pas la ville de Relizane.

« Après avoir visité le barrage établi sur la Mina, dont les
« eaux ainsi retenues fertilisent vingt-cinq mille hectares de
« cultures industrielles, et s'être fait rendre un compte exact
« de l'état de la colonisation, Sa Majesté reprenait la route de
« Mostaganem, où elle arriva à 6 heures du soir, après
« avoir fourni une course de trente-quatre lieues dans sa
« journée.

« Le soir, elle réunissait à sa table les autorités civiles,
« militaires et indigènes, et tandis que les habitants de
« Mostaganem faisaient éclater leur enthousiasme autour de la
« résidence impériale, des scènes touchantes se passaient sous
« les tentes des Flitta. Les familles arabes réunies exaltaient
« la générosité du Sultan, et le nom de Napoléon III volait de
« bouche en bouche au milieu des bénédictions de tous ; toute
« la nuit, les indigènes se visitèrent les uns les autres pour
« se féliciter de l'heureux événement, et les seules victimes de
« cette joie universelle furent les moutons égorgés pour
« célébrer la magnanimité du souverain.

« Le lendemain matin, à 10 heures, S. M. Napoléon III
« s'embarquait pour Alger au milieu des acclamations de la
« population de Mostaganem, et les cris de « Vive l'Empereur ! »
« qui sortaient des bouches européennes, avaient un écho
« dans tous les cœurs arabes. L'acte de la veille n'avait fait
« que grandir, et les indigènes avaient ajouté au nom de
« Napoléon III celui de *El Kerim* « le Généreux. ! »

Ce qui précède est la vérité travestie purement et simple-
ment. Le chroniqueur de l'Empereur au lieu de passer les faits
sous silence a cru devoir les transformer en leur donnant une
tournure toute à l'honneur de son maître, dans l'espoir que la
postérité, portée à croire facilement aux actes glorieux du
temps passé, accueillerait ce récit avec la même foi que tant
d'autres erreurs et mensonges historiques. En réalité, quand
Napoléon III arriva à Relizane, il y trouva près de vingt mille
indigènes hommes, femmes et enfants accourus à la suite des

gouns commandés par l'autorité militaire. On avait fait à ces derniers d'alléchantes promesses, probablement l'assurance d'une distribution de subsides ou de grains, s'ils criaient bien fort « Vive l'Empereur » et s'ils amenaient beaucoup de monde pour acclamer le souverain. Il y avait, en outre, de nombreux parents et amis d'individus condamnés pendant les récentes insurrections, et qui comptaient demander la grâce des prisonniers. Enfin, il y avait la tourbe tumultueuse des curieux et des auteurs de désordres qui complétait le tout.

Des clameurs discordantes accueillirent Napoléon à son arrivée. Toute cette foule de miséreux descendus de la montagne, venus d'un peu de tous les points du territoire des Filta, se massait autour de la voiture impériale et de son escorte, les uns hurlant « Bibe l'Amprou ! Bibe l'Amprou ! » (1) d'autres criant des choses incompréhensibles dans leur langage rude, tous cherchant à se rapprocher de l'Empereur avec des intentions plus ou moins honnêtes. En somme, les gouns étaient insuffisants pour s'opposer à un coup de main, et rien n'empêchait cette masse d'indigènes de faire prisonnier le souverain et de l'emmener dans leurs montagnes avec son Etat-Major. Je me suis laissé dire par de vieux arabes que telle était bien l'intention de certains manifestants, et s'ils ne purent mettre leurs projets à exécution, c'est grâce à la présence d'esprit de l'entourage de l'empereur. La foule en se bousculant menaçait de déborder la garde de cavaliers et d'envahir la calèche impériale. Pris de frayeur, Napoléon fit signe à son trésorier particulier qui se trouvait derrière lui, dans une autre voiture, avec des cassettes contenant une somme assez forte. Aussitôt pièces d'argent et d'or tombèrent en pluie sur la cohue, jetées à pleine mains par le trésorier et un des généraux de la suite. Les Arabes se précipitèrent alors sur le sol pour y recueillir la précieuse aubaine, et c'est sans doute là ce que Pharaon a pris pour des prosternations humiliées. En fait d'acclamations, il n'y eut surtout que des cris incohérents et « l'attitude soumise » se traduisit par des gestes de sauvages, des gambades de gens satisfaits de se voir accorder une aumône par le chef de ceux qui leur avaient pris leurs troupeaux. Au lieu de s'arrêter à la halle aux grains,

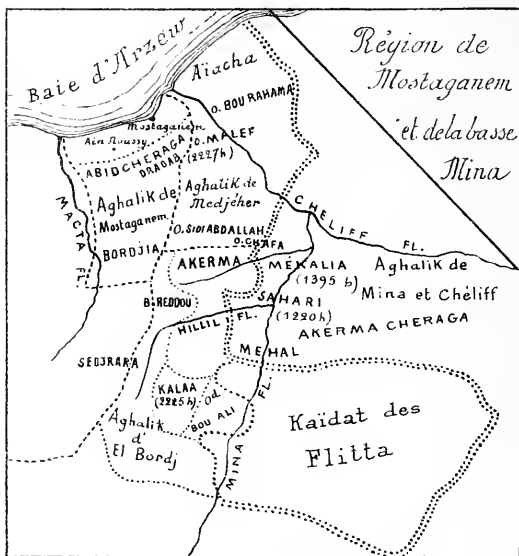
(1) « Vive l'Empereur ! Vive l'Empereur ! ».

transformée en salle de réception, l'Empereur qui n'avait aucune envie de rester dans un lieu où les marques de sympathie s'affichaient avec un enthousiasme évidemment exagéré, ne se donna pas la peine de visiter ni barrage ni quoi que ce soit. Il donna ordre de fouetter les chevaux et de s'enfuir à toute vitesse. Le soir, les douars alentours fêtèrent la venue de « l'Ambrou » avec ses écus et ses louis, les feux des méchouis éclairèrent la plaine en souvenir du passage d'un prince qui savait si généreusement distribuer les fonds de sa cassette secrète ; et, si un sentiment quelconque poussa les indigènes à se féliciter de la visite de l'Empereur, ce fut la reconnaissance du ventre !

Ici se termine la chronique des événements historiques qui eurent pour champ d'action le territoire de la commune mixte de la Mina et ses environs immédiats. Il nous reste à voir maintenant l'histoire de ses divisions administratives jusqu'aux plus récentes organisations et celle de chaque tribu en particulier.

DIVISIONS ADMINISTRATIVES DE L'ORANIE

Les premières années de la Conquête française



(Extrait d'une carte publiée en 1853)

PARTIE ADMINISTRATIVE & ÉCONOMIQUE

Chapitre Ier. — HISTORIQUE DES DIVISIONS ADMINISTRATIVES DU PAYS

Vers 1600, au moment où la conquête turque venait d'étendre son niveau sur les deux races du pays, la plupart des massifs montagneux se trouvaient encore au pouvoir des Berbères. Les plaines avaient été envahies et dévastées par les Arabes. Quant aux villes il en restait très peu : abandonnées par leurs habitants, presque toutes tombaient en ruines. Peu à peu, les races berbères s'arabisaient ; au XVII^e siècle, les Houara seuls parlaient la zenatia qu'ils abandonnèrent bientôt pour adopter la langue arabe. Les villes ruinées qui restaient étaient Cirat, dans la plaine du même nom ; Taguelmint, dont les ruines se voient encore non loin de Fornaka ; El-Bet'ha, sur la Mina, à 4 ou 5 lieues de son confluent avec le Chélif ; El-R'edja ou El-R'etcha, dont il reste encore quelques traces près du centre de Clinchant ; Tahlil, dans la plaine de l'Hillil ; Sidi-Mer'dad, sur l'emplacement du village de l'Hillil ; Kalâa et quelques bourgs sans importance de la montagne. Il ne reste plus rien aujourd'hui, à part Kalâa, de ces cités dont quelques-unes furent florissantes, entre autres El Bet'ha et El-R'edda. Aïn-es-Sefsif et Hel, villes éphémères, sont aussi à mentionner.

Les Beni-Rached ayant quitté la région de Kalâa pour aller s'installer aux environs d'Orléansville, les Houara de la région montagneuse formèrent seuls un noyau berbère compact qui resta relativement assez longtemps à contracter des alliances sanguines avec les tribus arabes d'alentour. Nous aurons plus loin l'occasion de signaler les autres tribus renfermant des éléments berbères.

Peu après notre arrivée dans la province d'Oran, nous fûmes, on le sait, l'occasion à un jeune agitateur, le fameux Abd-el-Kader, de devenir le souverain musulman de tout le pays. Tout en formant ses troupes de réguliers, il organisait les subdivisions administratives de ses Etats, suivant

pour cela dans une certaine mesure les règles déjà adoptées par les Turcs consistant à former autant de circonscriptions qu'il y avait de tribus d'origines différentes.

Mascara fut naturellement la capitale du Cherg, c'est-à-dire de l'arrondissement de l'Est. Ce khalifa ou beylik de Mascara se subdivisait en 7 aghaliks :

1° Aghalik des Gharaba ; 2° Aghalik des Medjeher ; 3° les Hachem Gharaba ; 4° les Hachem Cheraga ; 5° les Flitta ; 6° les Sdama ; 7° le Cherg proprement dit.

L'aghalik des Gharaba, celui des Medjeher et celui des Flitta doivent seuls nous intéresser, car seuls ils ont contribué à la formation de la commune-mixte de la Mina.

Le district des Gharaba devait son nom à la tribu des Gharaba qui était la plus considérable de cette circonscription territoriale, et la seule qui ait la possibilité de lui fournir des aghas. Il était limité, au Nord par les possessions françaises (en 1837), la mer et l'aghalik des Medjeher ; à l'Ouest par les Beni Ameur ; au Sud par les Hachem Cheragha et Gharaba ; à l'Est par les Flitta et l'aghalik du Cherg. Il comprenait 15 tribus : Les Gharaba, les Abid Cheraga, les *Beni-R'eddou*, les Sedj'rarra, les Beni-Chougran, les Oulad Sidi Daho, les Oulad Riah', les *Akerma Gharaba*, les *Guerboussa*, les *Sahari*, El Ketarnia, Bathm el Oued, Chareb er Rib'. *El Mekan*, *El Maafit* et trois Bourgades : El Bordj, *Kalaa*, *Tiliouanet*.

Les *Bordjia* faisaient partie de la tribu des Gharaba, ou du moins une certaine partie des tribus qui se trouvaient sous leur dépendance quand l'émir les dispersa pour avoir suivi Mustapha ben Ismaël lors de l'expédition du général Perrégaux. Les *Bordjia* comptaient autrefois parmi les meilleurs soutiens de la puissance turque et occupaient le pays compris entre les Gharaba, les Abid Cheraga, les Beni-Gheddou, les Beni-Chougran et El Bordj, c'est-à-dire la plaine de Sirat et une partie de celle de l'Habra. Ils pouvaient fournir alors plus de mille chevaux et de mille fantassins. Mais dès 1838, dispersés par Abd-el-Kader, ils se répartirent entre la tribu des Gharaba et celle des Hachem Cheraga. Deux fractions, celle des Adjouala et celle des Azzara qui leur étaient soumises au temps de leur puissance firent ensuite partie de la tribu des Gharaba. Un noyau compact de *Bordjia* est demeuré dans la région de Ahl el Haciane (Fornaka) et l'occupe encore de nos jours, alors

qu'il est venu s'y implanter depuis quatre siècles déjà, ayant quitté les environs immédiats d'El-Bordj. On a pu voir antérieurement quelle part a pris cette tribu dans le mouvement progressif de la soumission générale du pays qui suivit les premières luttes faites pour le compte d'Abd-el-Kader. (1) Les *Beni-R'eddou* occupaient la région de Haciane el R'omri et la plaine s'étendant depuis le marabout de Ben Sebna (sur l'Oued Malah) jusqu'à la plaine du Sersour, au Sud du lieu dit Sidi-Cherf. Cette tribu était d'origine berbère. Elle habita longtemps la ville d'El R'edda ou El R'etcha dont il a été parlé plus haut, située sur l'emplacement actuel du centre de Clinchant. Elle s'installa ensuite sur le territoire qui forme aujourd'hui les douars-communes de Sidi Sâada et d'El-Romri car les Soueïd (vers le XIV^e siècle) la dépossédèrent de sa ville et de ses terres. Elle bâtit une nouvelle ville à Sidi Mer'dad, sur l'emplacement actuel du village de l'Hillil. Les *Beni R'eddou* ont contracté depuis de nombreuses alliances avec les Arabes des environs ; mais le type berbère domine chez eux et avec lui, les qualités et les défauts de cette race. Ils affirment avoir pour auteur commun le grand marabout Sidi Sâada qui acquit tant de renommée en l'an 1000 de notre ère. Mais cette prétention est sujette à caution et n'est établie par aucun document. A l'époque d'Abd-el-Kader, tous leurs fantassins étaient enrôlés dans l'infanterie régulière de l'émir. Ils furent longtemps en guerre avec les Medjeher dont ils triomphaient souvent. Il y eut une époque où ils furent riches en céréales et en troupeaux, mais ils ont perdu peu à peu ces signes distinctifs de l'opulence chez les indigènes et sont devenus quelque peu misérables.

Les *Akerma Gharaba* possédaient la région s'étendant depuis le pied de la montagne de Kalâa, jusqu'à la plaine du Sersou et jusqu'au près de Madar. Ils campaient de préférence sur l'Oued Hillil. Ils prétendent descendre d'Akeram, issu de l'un des apôtres du prophète, qui vint s'établir dans la plaine de l'Hillil vers l'année 998. A cette époque, il y avait dans cette même plaine une ville (dont il reste quelques vestiges) qui avait été fondée par les Maghraoua : c'était Tahlil. Sous la domination turque, les *Akerma Gharaba* fournissaient un contingent de 45 cavaliers qui devaient assurer la police du

(1) Les Bordjia sont agriculteurs et pasteurs.

pays. Ils ont fait leur soumission en 1841 et furent placés à cette époque sous les ordres de l'agha El Mezary. Ils firent défection quelque temps quand parut Bou Maza, mais revinrent vite à nous quand on eut réduit au silence l'insurgé du Dahra. Cette tribu se consacre surtout à l'élevage des troupeaux.

Les *Guerboussa* dont le nom est resté au douar-commune situé sur le même territoire, occupaient en 1837 la région Sud et Est de Tilionanet qu'ils occupent encore. Là, se trouve une forêt qui porte leur nom ; on y remarque des thuyas et des chênes. Le sol non forestier est aride, et, partout, les habitants ne peuvent être que très pauvres.

Les *Sahari* occupaient, en temps d'Abd-el-Kader, le pays fertile et bien arrosé situé sur le confluent de la Mina et de l'Hillil. Ils étaient autrefois réunis à la tribu magzen des Mehall et faisaient partie des Flitta. Les Turcs leur avaient donné pour mission d'assurer les communications avec la province d'Alger et de contenir les Dahra et les Flitta. Ils allèrent, en 1835, présenter leur soumission au général Perrégaux. Mais ils furent obligés bientôt de se retourner vers Abd-el-Kader. En 1842, ils se soumirent au général d'Arbouville et restèrent depuis dans le devoir.

La petite tribu d'*El-Mekan* campait dans la plaine de la Mina, sur les bords de la rivière, près des Sahari. Elle n'était formée que de deux pauvres douars et ne possédait même pas de troupeaux.

La tribu des *Maafit* occupait la petite colline appelée Tamakrest, à une lieue et demie au Sud du confluent du Chélif et de la Mina et à une lieue de la Mina. Elle possédait de nombreux troupeaux.

Kalâa est située à 7 lieues Est de Mascara et à 2 lieues et demie d'El-Bordj, sur le versant Nord d'une montagne qui se trouve entre les deux sources de l'Oued Hallil. Adossée en gradins sur des roches qui surplombent l'Oued Kalâa, la position de cette ville est fort pittoresque. Suspendue pour ainsi dire au flanc de la montagne abrupte dite Djebel Berber, elle a été plusieurs fois ruinée par les tremblements de terre assez fréquents dans la région. Le chaos du site n'en rend que plus originale cette bourgade entièrement indigène que la civilisation française n'a pas encore envahie. Jadis, cette petite ville, par suite de sa position inexpugnable, joua un rôle dans

les guerres de tribus sous le nom de Kalâa des Beni Rached. Elle avait été fondée, ainsi que nous l'avons vu, au 6^e siècle de l'hégire par Mohammed ben Ishak de la grande tribu des Hououara ; c'est pourquoi elle fut d'abord appelée Kalât Hououara. Elle tomba, comme le pays sur laquelle elle était située au pouvoir de la tribu zenatienne des Beni Rached venue du Djebel Amour ; puis sous la domination des rois de Tlemcen, enfin sous celle des Mehal, conduits par Ahmed el Abd. On sait avec quelle énergie les Turcs d'Aroudj supportèrent, en 1517, le siège de Dom Martin d'Argote. Les Espagnols ne gardèrent pas longtemps la ville qui retomba peu de temps après sous la domination des beys d'Alger. En 1736, le bey Mustapha bou Chelaghem agrandit Kalâa et y fit construire une mosquée, qui a d'ailleurs été détruite par le tremblement de terre de 1887 (29 novembre).

Les beys et les hauts fonctionnaires turcs d'Alger qui étaient disgraciés et se sentaient généralement menacés de ne pas survivre à leur disgrâce, avaient à Kalâa un lieu de refuge tout trouvé : et plusieurs migrations de familles turques motivées par l'insécurité vinrent à diverses reprises peupler la petite ville d'habitants nouveaux. La population issue de ces émigrés et des familles des janissaires n'a pour ainsi dire pas de sang arabe dans les veines et se trouve être, sauf de très rares exceptions, de race turque. Il y a lieu d'insister sur ce point, car les femmes d'origine turque ou koulougliè ont une aptitude spéciale pour le tissage ou la fabrication des tapis. Avant la conquête, la population entière de Kalâa se livrait à l'agriculture et à l'industrie. L'agriculture était pratiquée dans la plaine de Semmar, distante de 2 à 3 kilomètres de Kalâa. Les industriels fabriquaient du savon mou ou tissaient des tapis qui rivalisaient avec ceux du Maroc et de l'Orient. Pendant la conquête, Kalâa n'a fait cause commune ni avec la France, ni avec Abd-el-Kader. Elle a observé la neutralité : ce qui lui a valu plusieurs attaques de l'émir. Quant aux Arabes qui ont poursuivi les troupes françaises passant auprès de cette ville, pendant que Mostaganem ravitaillait Mascara, ils appartenaient aux réguliers d'Abd-el-Kader. Vers 1838, cette bourgade, qui n'avait même pas de murs d'enceinte, se composait de 200 à 250 maisons. Un marché s'y tenait tous les samedis.

Après la conquête, les savonneries primitives de Kalâa

tombèrent, ne pouvant rivaliser avec les savonneries françaises. Quant à l'agriculture, il n'y a plus, dans la plaine de Semmar, qu'une dizaine de propriétaires qui soient originaires de Kalâa. La ville fournissant en moyenne une quarantaine de journaliers à ces fermiers, que peuvent faire les autres habitants ? Ils ne peuvent s'employer chez des Français car il n'y en a ni dans la ville ni dans les environs ; aussi, plusieurs d'entre eux émigrent-ils vers le Sud et se font colporteurs. On les voit errer une partie de l'année dans le Sud oranais, jusque près du Gourara, d'où ils reviennent avec un léger bénéfice. D'autres continuent à se livrer à la fabrication des tapis. Nous aurons l'occasion de reparler de cette industrie.

On sait que des dictons arabes satyriques, œuvre anonyme et collective, circulent de bouche en bouche parmi les indigènes des provinces d'Oran et d'Alger, et sont attribués à un certain marabout Ahmed ben Yousef. Son vrai nom est « Sidi Ahmed ben Yousef Mérini el Hououari er Raclîdi (1). » Il naquit à Kalâa, au 9^e siècle de l'hégire. Il appartenait, comme son nom l'indique, à la famille des Beni Merin qui faisaient partie de la grande famille berbère des Hououara. Les biographes lui ont attribué une noblesse religieuse et lui ont fabriqué une génération, le faisant remonter, par Edris ben Edris, le fondateur de Fas, à Ali, le gendre du Prophète. La légende raconte que la mère de Sidi Ahmed ben Yousef le mit au monde pendant un voyage qu'elle effectua avec son mari. Elle abandonna l'enfant dans une touffe de palmiers-nains, tout près d'une fraction des Oulad Merah'. Une vache qui appartenait à un nommé Ibn Yousef vint, telle la louve de Romulus et de Remus, allaiter l'Élu de Dieu que les anges avaient enveloppé de soie et d'or et dont le visage resplendissait d'une auréole céleste. Ibn Yousef recueillit le nouveau-né et l'éleva comme son fils : en souvenir de cet acte de charité, Ahmed ajouta le nom de son bienfaiteur au sien. L'histoire de sa jeunesse ne présente rien de vraisemblable, et des légendes sans consistance tiennent le plus souvent la place des faits. De bonne heure, il dut se faire un nom parmi les saints du pays, probablement en s'élevant contre le relâchement religieux dont les Zyanites

(1) Cf. l'ouvrage de M. René BASSET : *Dictons satyriques attribués à Sidi Ahmed ben Yousef*.

de Tlemcen, où régnait alors l'émir Abd-Allah Mohammed, surnommé El Montaouakkil Billah (celui qui met sa confiance en Dieu. Il régna de 868 à 880 de l'hégire, c'est-à-dire de 1462 à 1475 de J.-C.) donnaient l'exemple. Sidi Ahmed étant venu à Oran, les propos de certains de ses compaguons mécontentèrent le gouverneur qui signala le marabout à l'émir de Tlemcen. Celui-ci informé qu'il pouvait y aller de sa liberté ou même de sa vie, s'enfuit à Ras-el-Mâ, près du caïd des Beni Rached, Ali ben Abou Ghanem, qui, à l'arrivée des ordres d'Abou Abd-Allah, fit partir Sidi Ahmed. Celui-ci s'éloigna en maudissant ses persécuteurs. Sur mer, les Espagnols anéantirent leur pouvoir en s'emparant d'Oran (915 de l'hégire — 1509 de J.-C.), et, sur terre, les Turcs mirent fin à la dynastie zyanite (1155 de J.-C.) Si Ahmed alla jusqu'à Hillil (Hil des géographes arabes sans doute), y laissa sa fille Aïcha et partit pour Bougie. Là, il fut définitivement engagé dans le mouvement de renaissance du monde islamique. Il y suivit les leçons d'Ahmed ez Zeraki qui l'affilia à l'ordre religieux auquel lui-même appartenait : les Kadrya, branche des Chadelya, dont une fraction prit le nom de Sidi Ahmed er Rachidi. Il revint ensuite à Ras-el-Mâ où il fit un second mariage. Etant à Kalâa, il eut des rapports avec Aroudj et Kheir ed Din qui lui envoya par Aroudj 4,000 dinars. D'après Abou Ras, il mourut en 931 de l'hégire. Une tradition rapporte qu'il confia à ses fils le soin de propager sa doctrine dans divers pays, et que l'un d'eux s'établit en Egypte : c'est ainsi qu'un nommé Ibrahim Er Rachidi (un des disciples de Si Ahmed ben Driss, maître d'Es Snoussi) affirmait descendre du saint de Kalâa.

L'ouvrage de M. René Basset (*Dictons satiriques attribués à Si Ahmed ben Youssef*) cite tout au long les dictons relatifs à la région de l'Hillil et Sirat. Un des plus répandus est celui-ci :

إذا كنت الجنة في السماء ارفع علي سيرات
و إذا هي في الارض هي سيرات

*Id'a Kanet el djenna fis sema, arqeb ala Sirat,
Ou Ida hya fil ardh hya Sirat.*

TRADUCTION : Si le Paradis est au ciel, regarde Sirat (tu en [auras une idée].
S'il est sur terre, c'est Sirat.

Le cheikh Ibrahim ben Mohammed ben Ali et Tazi, bien connu pour son aménité, est enterré à Kalâa. Après avoir étudié à la Mecque puis à Tlemcen auprès d'Ibn Merzouk, ce personnage vint s'établir à Oran où il succéda à son maître le fameux Mohammed ben Omar et Houari à la malédiction duquel on prête la cause de la prise d'Oran par les Espagnols au IX^e siècle. Et Tazi mourut le dimanche 9 du mois de châbon 866 (le 1^{er} mai 1462 de notre ère). On l'enterra d'abord à Oran; mais après la venue des Espagnols dans cette ville, on exhuma son corps pour le transporter à Kalâa.

Tels sont les faits et les hommes qui ont illustré cette petite bourgade. Il y avait, en 1839, tout près de Kalâa, deux villages qui existent encore et qui en sont en quelque sorte les dépendances. L'un est Debba, situé à 3 kilomètres au Sud de Kalâa, l'autre Mesrata, à 2 kilomètres Ouest de cette dernière sur la route d'El-Bordj et sur le versant opposé du ravin sur lequel Kalâa est bâti. Chacun de ces centres comprend un groupement d'une vingtaine de maisons arabes dont une mosquée sans minaret. Les habitants y fabriquent également des tapis qui y ont quelque renommée.

Tiliouanet est aussi un village d'origine berbère comme son nom l'indique. Sa position est pittoresque et dans le genre de celle de Kalâa. Il fournissait à l'émir 50 réguliers et produisait des haïks et des burnous estimés. Trois sources prennent naissance au bas de la ville et forment l'oued Tiliouanet dont nous aurons l'occasion de parler plus loin ainsi que des gisements pétrolifères des environs.

Les forces réunies de toutes les tribus et bourgades comprises dans l'aghalik des Gharaba pouvaient être évaluées, d'après un relevé détaillé, à 4,520 tentes, 2,760 cavaliers et 1,090 fantassins. Il est toutefois à remarquer que, malgré ce chiffre relativement élevé, l'agha des Gharaba ne put jamais procurer à l'émir plus de 800 à 1,200 cavaliers.

L'aghalik des Medjeher était limité à l'Ouest par Mostaganem et la mer; au Sud et à l'Est par l'aghalik des Gharaba, et au Nord par celui du Cherg. Il avait à peu près la forme d'un carré allongé, avec une longueur de 12 lieues d'Est en Ouest et de 8 lieues du Nord au Sud.

Un des plus petits et des moins peuplés de la province d'Oran, ce district était un de ceux où la culture était le mieux entendue et la plus avancée. La tribu des Medjeher qui

s'établit sur ce territoire lors de l'invasion arabe hilalienne, laissa son nom au pays, mais se fondit peu à peu avec les populations arabes et berbères voisines pour former de nouvelles petites tribus indépendantes dont le groupement reçut le nom officiel de Medjeher, sous les Turcs. Les descendants des premiers immigrants arabes, les Medjeher proprement dits, ne composèrent plus que quelques familles qui devinrent les serviteurs des Oulad Sidi Abd Allah dont nous parlerons plus loin.

L'aghalik des Medjeher se subdivisait en tribus qui étaient réparties sur les deux rives du Chélif. C'étaient les suivantes : Ayache Talata, Ayache Fouaga, Oulad bou Kamel, Mzarah, les Hachem Daho, les *Cherfa el Hamadia*, les *Oulad Sidi Abd Allah*, les Hachaïchta, les Resguia, les R'outirat, les Ashab Nahro, les *Oulad Dani*, les *Oulad Châfu*, les *Oulad Sidi Abd-Allah de Bou Djerad*, les *Oulad Malef*, les *Hassainia Ashab Msara*, les Oulad Chaker, les *Oulad Hamdon*, les *Oulad Sidi Abd-Allah Mta'a Sersour*.

Les *Cherfa el Hamadia* occupaient le territoire limité à l'Ouest par le pays des Hachem Dalro, à l'Est par les Oulad Sidi Abd-Allah de Sour-kel-Mitou, et au Nord par le Chélif et les Oulad Bou-Kamel. C'était une tribu de marabouts qui se prétendaient descendants du prophète. Elle cultivait des céréales en abondance et possédait de nombreux troupeaux.

Les *Oulad Sidi Abd-Allah Mta'a Sour-kel-Mitou* campaient à une demi-lieue du Chélif, autour du Sour-kel-Mitou; ils ne formaient que trois douars de 30 ou 40 tentes qui s'étaient séparés depuis longtemps des Oulad Sidi Abd-Allah Mta'a bou Djerad pour cultiver les nombreux vergers qu'ils possédaient à Sour-kel-Mitou. Ils pouvaient fournir 40 cavaliers à l'émir. Comme les autres Oulad Sidi Abd-Allah, ils avaient pour origine la célèbre famille des Oulad Sidi ben Abd-Allah, famille de marabouts par excellence, qui se prétendait issue du prophète lui-même par l'ancêtre chérif commun Sidi Abou Abd-Allah. Ce marabout avait été chargé, au XVI^e siècle, par la zaouïa Saguiet el Homra de recruter de nouveaux adeptes à Abd-el-Kader el Djilani. Il s'établit pour cela dans la vallée du Chélif inférieur avec les siens. Il est à supposer qu'ils s'y trouvaient bien puisqu'ils s'y fixèrent définitivement et parvinrent même à prendre sous leur tutelle, comme serviteurs religieux, les derniers représentants des Medjeher venus lors

de la seconde invasion Arabe. La famille des Tekouk, la plus influente du pays, appartient aux Oulad Sidi bou Abd-Allah. Nous en reparlerons plus loin.

Les *Oulad Hamdan* qui occupaient d'abord une partie de la plaine de Sirat, vinrent, après la chute de la domination turque, s'éloignant des Bordjia leurs voisins, s'établir sur le pays portant le nom de Blad-oulad-Abid, situé au Sud de Mostaganem et de Mazagran, et qui appartenait autrefois aux Turcs et aux Koulouglis de ces deux villes. Ce pays fertile, bien arrosé et bien cultivé fut quelque peu maltraité par ses nouveaux propriétaires habitués à leurs grossiers travaux agricoles de la plaine de Sirat.

L'aghalik des Medjeher, coupé dans beaucoup de parties par de longues bandes sablonneuses était par sa nature moins fertile que ses voisins. L'industrie de ses habitants sut y suppléer : leur caractère sédentaire et leur persévérance contribuèrent beaucoup aux progrès de la culture. C'est sans doute l'élément berbère qui s'était infiltré dans le pays et mélangé au sang arabe qui fut cause de ces habitudes différentes de celles des tribus voisines. Au moment de notre arrivée en Algérie, les Medjeher n'allaient pas chercher au loin des pâturages pour leurs troupeaux ; de la sorte, ils pouvaient surveiller, été comme hiver, leurs vergers qui, par leurs produits abondants étaient l'objet de la jalousie des districts d'alentour. Ce fut d'ailleurs la cause première du rapprochement des Medjeher avec les Français, car nos établissements leur fournissaient un débouché facile pour leurs produits et un encouragement à venir pour leurs travaux agricoles. Aussi Abd-el-Kader manifesta-t-il de bonne heure une grande antipathie pour les Medjeher. A maintes reprises, il profita de ce que des individus de cette tribu avaient secrètement vendu des chevaux à des français, pour obliger plusieurs fractions à émigrer plus au Sud.

Outre l'agriculture, les Medjeher pratiquaient en gros la fabrication des pains de figues sèches dont ils faisaient un commerce considérable. Leurs descendants les imitent d'ailleurs dans ce genre d'industrie et écoulent facilement ce produit parmi les populations indigènes voisines.

La totalité des forces réunies de l'aghalik des Medjeher pouvait être évaluée à 2,600 cavaliers et à 1,600 fantassins ; mais en réalité, ils ne fournissaient à l'émir que 600 cavaliers environ.

L'*aghalik des-Flitta* était borné au Nord par l'*aghalik* des Gharaba et celui des Medjeher, à l'Est par celui du Cherg, au Sud par la portion de l'*aghalik* des Hachem Cheraga désignée sous le nom de Kibla; enfin, à l'Ouest, par les Hachem Cheraga proprement dits.

Le chef de district ne prenait, par exception à la règle générale, que le titre de caïd, quoique cette fonction soit une des plus hautes de la province de Mascara. Au temps des beys, les fils de bey étaient généralement caïds des Flitta, et succédaient ensuite presque toujours à leur père.

Les Flitta se divisaient en Douaïr-Flitta et en Flitta proprement dits. Nous ne parlerons que des premiers qui, seuls, doivent nous intéresser ici.

Les Douaïr-Flitta comprenaient, entr'autres tribus :

1° Les *Oulad-bou-Ali* qui campaient et campent encore sur la rive gauche de la Mina, à l'endroit dit Radjiah el-Bakar.

2° Les *Hassasna* qui campaient souvent réunis avec les Oulad bou-Ali mais dont le vrai territoire se trouve autour du marabout Abd-el-Ali et à Matmour-el-Ahmar (Clinchant).

3° Les *Douaïr-Flitta* proprement dits, situés dans la plaine de Sammar, au Nord-Est de Kalâa. Formés sous le gouvernement turc, ils ne comprenaient au début que quelques tentes pour constituer les maghzen du caïd des Flitta sur diverses fractions du Râïa. De là leur nom de *Douaïr*, ajouté pour les distinguer de celui porté par la Tribu-mère. Ils jouissaient de grandes immunités : ce qui contribua à leur rapide accroissement. Ils ne cessaient pas de suivre la politique du Gouvernement turc. En 1843, les expéditions que l'émir dirigea contre eux les portèrent à embrasser notre cause. Cependant, en 1845, ils se révoltèrent contre nous. Et, en 1864, lors de l'insurrection de Si-Lazereg, ce sont leurs contingents qui dévastèrent la plaine de Relizane, contingents qui devaient l'année d'après, se livrer, sur le passage de l'empereur, à une manifestation dont le souverain aurait autant aimé ne pas être le spectateur.

La récapitulation des forces de l'*aghalik* des Flitta donnait 3,030 tentes, dont 2,390 cavaliers et 685 fantassins que ce district pouvait fournir à Abd-el-Kader.

L'*aghalik* du Cherg, comprenait, entr'autres tribus situées sur la rive gauche du Chélif : 1° celle des Mekhalia ou plutôt des Mekah'lia, composée d'éléments fort hétérogènes. Elle fut

érigée en tribu maghzen par les Turcs. Les hommes de cette tribu accompagnaient le khalifa du Cherg lorsqu'il faisait la collecte des impôts et se rendaient ensuite avec lui à Alger pour y verser dans les caisses du Dey le produit de ces impôts. Ces fonctions leur valurent le nom de *Mekhalia* (مكحلية) c'est-à-dire « d'hommes au fusil ».

2^o Celle des Beni-Zeroual, dont les *Oulad Sidi-Brahim* formaient un des quatre caïdats jusqu'en 1852. Les Beni-Zeroual ont pris part, au VII^e siècle, avec si Okba-ben-Ouanis aux expéditions d'Afrique et d'Espagne. Au XI^e siècle ils reconnaissaient l'autorité des khalifes du Caire. Ils recouvrèrent leur indépendance en 1562, mais tombèrent peu de temps après sous la domination des Turcs. En 1608, ils tentèrent vainement de se soustraire à ce joug. En 1830, profitant de l'arrivée des Français, ils se déclarèrent indépendants. Ils se soumirent pour la première fois en 1842 au maréchal Bugeaud, firent défection en 1845 sous Bou-Maza et se rallièrent définitivement à notre cause en 1847.

Quant aux *Oulad Sidi-Brahim*, qui ne formèrent un tout administratif avec les Beni-Zeroual que sous la dépendance éphémère d'Abd-el-Kader, leur destinée fut autre. D'origine berbère, ils furent soumis et convertis à l'islamisme vers la fin du VII^e siècle ; ils profitèrent de l'anarchie qui régnait au XI^e siècle dans les états musulmans pour se rendre indépendants. Vers 1552, les Turcs les rangèrent définitivement sous leur domination. Ils suivirent le parti d'Abd-el-Kader de 1833 à 1842, se soulevèrent de nouveau en 1845 avec Bou-Maza et entrèrent enfin dans le devoir en 1847. En 1852, un remaniement administratif dissolut la confédération des Beni-Zeroual dont faisaient partie les *Oulad Sidi-Brahim* qui furent rattachés à l'aghalik de la Mina et du Chéelif. Cette tribu est située à une trentaine de kilomètres au Sud-Est de Mostaganem, sur le Chéelif qui traverse son territoire d'Est en Ouest.

Enfin, parmi les autres tribus de la province d'Oran qui avaient reçu le titre de maghzen étaient encore les *Oulad Ahmed* campés sur l'emplacement actuel du douar-commune de Bel-Hacel. Ils restèrent réunis aux Akerma Cheraga jusqu'en 1858, époque de leur érection en tribu distincte. Le service des *Oulad Ahmed* était essentiellement militaire, ce qui leur valut en retour l'exemption de toute espèce de redevance territoriale. Ils ne payaient que 5 francs par tente

annuellement à titre de zekkat (le douar Bel-Hacel occupe aujourd'hui la plus grande partie des Oulad Ahmed).

Dès 1841, la base de la division des circonscriptions administratives en Algérie fut l'aghalik. Le khalifa du Cherg devint la subdivision de Mascara. Celle-ci fut divisée en plusieurs aghaliks. Celui de Mostaganem, et ceux des Medjeher, de Mina et Chélif, et d'El-Bordj, le caïdat des Flitta, se partagèrent les tribus que nous venons de décrire.

L'aghalik se subdivisait en tribus qui, elles-mêmes, comprenaient les *ferkas* ou fractions, qu'on décomposait encore en douars. La tribu des Bordjia qui avait alors 7,073 habitants (dont 400 fantassins et 270 cavaliers-gounniers) faisait partie de l'aghalik de Mostaganem. Celui des Medjeher comprenait, entre autres tribus, celles des Oulad-Sidi-Abd-Allah (3,285 habitants), des Oulad-Chafa (1,465 habitants), des Chelafa, des Oulad-Malef (2,279 habitants). L'aghalik de Mina et Chélif embrassait toute la plaine de la Mina avec les Mekahlia (1,395 habitants), les Sahari (1,220 habitants), les Akerma-Cheraga (4,410 habitants), les Mehal (1,440 habitants), etc. L'aghalik d'El-Bordj comprenait les Oulad-Bou-Ali (1,000 habitants), Kalâa (2,225 habitants), Guerboussa (885 habitants), les Akerma (2,172 habitants) et les Beni-l'eddou (1,730 habitants).

Ces aghaliks et ces tribus furent compris dans la division du territoire en deux communes mixtes : Celle de Mostaganem et celle de Relizane. Enfin, un arrêté du Gouverneur général réunissait ces deux communes mixtes en 1880 (30 décembre) sous le nom de commune mixte de l'Hillil. Elle a conservé cette appellation jusqu'au 1^{er} janvier 1901, époque à partir de laquelle elle a été officiellement désignée sous le nom de commune mixte de la Mina. Pendant vingt ans, la résidence des fonctionnaires de la commune mixte a été le village de l'Hillil. Depuis le 1^{er} janvier 1901, les bureaux ont été transférés au centre, annexe de Clinchant (autrefois « les Silos »). De la sorte, la commune mixte a été affranchie du paiement d'un loyer annuel de 4,000 francs qu'elle payait à la commune de plein exercice, pour le local des bureaux et le logement de l'Administrateur et de ses deux adjoints. En outre, le transfert à Clinchant contribuera à assurer l'avenir de ce centre dont les débuts ont été particulièrement difficiles.

La commune mixte n'est plus subdivisée en tribus, mais en douars-communes ou communes indigènes, formées d'une

tribu ou de plusieurs fractions de tribu. La commune mixte de la Mina comprend 27 douars-communes, 1 ville et plusieurs villages arabes, 4 villages et un hameau français.

Voici la nomenclature des douars-communes :

1^o *El-Romri*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des Beni-R'eddou.

Superficie : 4,608 hectares. Constitué en douar-commune par décision du 24 avril 1867. (*B. O.*, p. 672). Une partie de ce douar-commune a été prélevée (1,306 hectares) pour la formation du centre de Nouvion (El-Romri). Le surplus (3,302 hectares) est rattaché à la commune-mixte de la Mina. Il fait partie du canton judiciaire et de la mahakma de Perrégaux. — Population : 1,480 indigènes ; 15 français ; 4 étrangers. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 15,114 fr. 32.

2^o *Sahouria*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des Bordjia.

Superficie : 2,933 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 9 novembre 1865. (*B. O.*, p. 488). Une partie de ce douar-commune (870 hectares) a été prélevée pour la formation du centre de Sahouria ; le surplus (2,063 hectares) est rattaché à la commune mixte de la Mina. Il dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Perrégaux. — Population : 847 indigènes ; 7 français. — Djemâa : 8 membres. — Impôts : 4,535 fr. 26.

3^o *Douaïr-Flitta*, territoire de l'ancienne tribu du même nom.

Superficie : 8,380 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 24 février 1869. (*B. O.*, p. 72). Il dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Relizane. — Population : 2,005 indigènes. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 24,287 fr. 52.

4^o *Ahl-el-Hassian*, territoire ou du moins partie de territoire de l'ancienne tribu des Bordjia.

Superficie : 4,590 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 9 novembre 1865 (*B. O.*, p. 488). Une partie de ce douar-commune (251 hectares) a été prélevée pour agrandir la commune de plein exercice de Noizy-les-Bains ; le surplus est rattaché à la commune mixte de la Mina. Il dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Mostaganem. — Population : 1,223 indigènes ; 7 français ; 7 étrangers. — Djemâa : 10 membres. — Impôts : 6,095 fr. 69.

5° *R'oufirat-oulad-Dani*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des R'oufirat qui dépendait des Medjeher autrefois et comprenait la région située entre Mekhalia, Blad-Touaria et Aïn-Madar. Il y avait là, au moyen âge, une ville appelée Aïn es-Sesfil, dont tout vestige a disparu.

Superficie : 2,282 hectares. Il a été constitué en douar-commune par décret du 6 avril 1867. (Cf. *B. O.*, p. 546.) Il dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Mostaganem. — Population : 409 indigènes ; 20 français ; 2 marocains ; 1 étranger. — Djemâa : 8 membres. — Impôts : 1,983 fr.

6° *R'oufirat-Sfissifa*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des R'oufirat.

Superficie : 2,777 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 6 avril 1867. (Cf. *B. O.*, p. 546.) Une partie de ce douar-commune (303 hectares) a été prélevée pour l'agrandissement de la commune de plein exercice de Blad-Touaria. Le surplus (2,474 hectares) est rattaché à la commune-mixte de la Mina. Il dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Mostaganem. — Population : 1,186 indigènes. — Djemâa : 10 membres. — Impôts : 7,185 fr. 97.

7° *Oulad-Chaffa*, formé du territoire de l'ancienne tribu du même nom.

Superficie : 3,263 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 29 septembre 1867. (Cf. *B. O.*, p. 1116.) Dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Mostaganem. — Population : 1,386 indigènes ; 3 français ; 7 étrangers. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 8,291 fr. 19.

8° *Oulad-Sidi Brahim*, formé du territoire de l'ancienne tribu du même nom.

Superficie : 2,356 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 1^{er} novembre 1868. (Cf. *B. O.* (1869), p. 13.) Dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Mostaganem. — Population : 1,224 indigènes. — Djemâa : 10 membres. — Impôts : 8,424 fr. 74.

9° *Oulad-Sidi-Yousef*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des Oulad-Sidi-Abd-Allah.

Superficie : 10,701 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 9 novembre 1867 (*B. O.* 1868, p. 288.) Une partie de ce douar-commune (3,382 hectares) a été prélevée pour la formation de la commune de plein exercice

de Bellevue ; le surplus (6,869 hectares) est rattaché à la commune mixte de la Mina. Il dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Mostaganem. — Population : 1,287 indigènes ; 11 français. — Djemâa : 18 membres. — Impôts : 7,932 fr. 66.

10° *Sfajsh*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des Bordjia.

Superficie : 3,394 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 9 novembre 1865. (Cf. *B. O.*, p. 488). Une partie de ce douar-commune (970 hectares) a été prélevée pour la formation du centre de Sabouria. Le surplus (2,964 hectares) est rattaché à la commune mixte de la Mina. Dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Perrégaux. — Population : 1,517 indigènes ; 9 français ; 1 étranger. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 8,831 fr. 54.

11° *Bel-Hacel*, territoire ou plutôt partie du territoire de l'ancienne tribu des Oulad-Ahmed. On a vu plus haut que l'histoire des Oulad-Ahmed se confond avec celui de la tribu des Akerma-Cheraga, délimitée par décret du 23 novembre 1867 et dont ils firent partie intégrante jusqu'en 1858. Ils en furent alors détachés pour former un commandement distinct. Leur position, au confluent de la Mina et du Chélif, les avait fait comprendre dans le Maghzen sous la domination turque. Cette circonstance avait déterminé l'inscription de leurs terres au sommier de consistance du Domaine, d'où la décision impériale du 9 décembre 1865 les fit disparaître. Les Oulad-Ahmed se divisaient en quatre fractions, auxquelles il convient d'ajouter la Smala du khalifa Si El Aribi, qu'une décision du Gouverneur général fit passer, avec les 1,639 hectares qu'elle occupait, des Sahari aux Oulad-Ahmed. Ce furent ces éléments qui formèrent les douars de Kiaïba, Oulad-Addi, Bel-Hacel.

Ce dernier douar a une superficie de 6,080 hectares. Il a été constitué en douar-commune par décret du 21 décembre 1867. (Cf. *B. O.* 1868, p. 481). Il dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Relizane. — Population : 826 indigènes. — Djemâa : 8 membres. — Impôts : 10,096 fr. 15.

12° *Am-el-Guetar*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des Mekhalia. La délimitation de cette tribu a soulevé quelques difficultés, de peu d'importance, avec les tribus limitrophes des Oulad-Sidi-Abd-Allad, Oulad Sidi-Brahim, Oulad-Ahmet et Sahari. Ces contestations, qui por-

taient sur des terres ayant le caractère « arch », ont été réglées par le Général commandant la province.

Superficie : 10,114 hectares. Constitué en douar-commune par décision du 5 décembre 1886. (Cf. *B. O.* 1867, p. 40). Dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Relizane. — Population : 2,141 indigènes ; 22 français, 5 marocains ; 4 étrangers. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 19,494 fr. 78.

13° *R'oualize*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des Akerma-R'araba.

Superficie : 4,036 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 6 juin 1866 (*B. O.*, p. 377). Dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Relizane. — Population : 1,849 indigènes. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 20,226 fr. 36.

14° *Guerboussa*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des Akerma-R'araba.

Superficie : 2,067 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 6 juin 1866 (*B. O.*, p. 377). Dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Relizane. — Population : 1,125 indigènes. — Djemâa : 10 membres. — Impôts : 12,725 fr. 32.

15° *Kalâa*, formé du territoire de l'ancienne tribu du même nom.

Superficie : 13,136 hectares. Constitué en douar-commune par décision du 4 septembre 1867. (Cf. *B. O.*, p. 1,057.) Dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Relizane. — Population : 4,879 indigènes ; 21 français ; 12 étrangers. — Djemâa : 15 membres. — Impôts : 37,860 fr. 37.

16° *El-Messabehia*, formé par une petite partie du territoire des anciennes tribus des Hassasna et des Sahari.

Superficie : 3,786 hectares. Constitué en douar-commune par décision du 31 octobre 1866. (Cf. *B. O.*, p. 802) et 11 juillet 1870. Une partie de ce douar-commune (731 hectares) a été prélevée pour la formation du centre de Clinchant ; le surplus (3,055 hectares) est rattaché à la commune mixte de la Mina. Dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Relizane. — Population : 1,030 indigènes, Djemâa : 10 membres. — Impôts : 7,447 fr. 25.

17^o *Mina*, formé du territoire d'une partie de l'ancienne tribu des Sahari.

Superficie : 6,842 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 21 décembre 1867. (Cf. *B. O.* 1868, p. 429). Dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Relizane. — Population : 2,020 indigènes ; 6 français ; 2 marocains ; 26 étrangers. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 18,305 fr. 59.

18^o *Oulad-bou-Ali*, formé du territoire de l'ancienne tribu du même nom.

Superficie : 11,004 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 15 mai 1869. (*B. O.*, p. 179). Rattaché au canton judiciaire et à la mahakma annexe de Relizane. — Population : 2,336 indigènes. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 21,759 fr. 97.

19^o *Sidi-Saâda*, formé du territoire de l'ancienne tribu des Beni R'eddou. (On a vu précédemment que les Beni R'eddou, d'origine berbère, établis d'abord sur l'emplacement actuel du centre-annexe de Clinchant, furent dépossédés par les Soueïd et vinrent se fixer plus à l'ouest, sur la rive gauche de l'Hillil jusqu'à la plaine de Kerkacha, près de Hacıan-el-R'omri. Une tradition rapporte qu'ils s'appelaient d'abord « Ahl el Bethod », puis, qu'ayant adressé une plainte au sultan au sujet des travailleurs de ce dernier qu'ils devaient nourrir, on les renvoya en leur disant : *Benou ou R'eddou* بنو و غدوا c'est-à-dire : « Bâtitsez et allez-vous-en », d'où « Benoû ou Beni R'eddou ». Il est plus probable que leur nom a une origine berbère, la même que celle portée par leur première ville, désignée sous l'appellation de *R'edda* (غد) ou *R'etcha* (غجة), selon les dialectes). Les Beni R'eddou étaient et sont encore très turbulents et passablement fanatiques).

La superficie du douar-commune de Sidi-Saâda est de 7,547 hectares. Il a été constitué en douar-commune par décret du 24 avril 1867. (Cf. *B. O.*, p. 672). Il est rattaché à la commune mixte de la Mina, partie à la commune de plein exercice de Perrégaux. Il dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Perrégaux. — Population : 2,901 indigènes ; 17 français. — Djemâa : 14 membres. — Impôts : 38,278 fr. 77.

20^o *Tehamda*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des Mekhalia.

Superficie : 3,718 hectares. Constitué en douar-commune

par décret du 5 décembre 1866. (Cf. *B. O.* 1867, p. 40). Une partie de ce douar-commune (1,753 hectares) a été prélevée pour la création de Clinchant. Le reste (2,565 hectares) est rattaché à la commune mixte de la Mina. Dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Relizane. — Population : 1,479 indigènes. — Djemâa : 10 membres. — Impôts : 10,516 fr. 96.

21° *Zgaïer*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des Mekhalia.

Superficie : 7,503 hectares. Constitué en douar-commune par décision du 5 décembre 1866. (Cf. *B. O.* 1867, p. 40). Dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Relizane. — Djemâa : 10 membres. — Impôts : 10,689 fr. 97.

22° *Oulad bou-Abça*, formé d'une partie du territoire de l'ancienne tribu des Sidi-Abd-Allah.

Superficie : 6,010 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 9 novembre 1867. (Cf. *B. O.*, p. 208). Une partie de ce douar-commune (2,289 hectares) a été prélevée pour la formation de la commune de plein exercice de Blad-Touaria (1,774 hectares) et du centre de Sirat (315 hectares), le surplus (3,701 hectares) est rattaché à la commune mixte de la Mina. Dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Mostaganem. — Population : 2,435 indigènes ; 17 français ; 5 étrangers. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 9,325 fr. 27.

23° *Hassâïnia*, formé du territoire de l'ancienne tribu des Oulad-Malef.

Superficie : 7,369 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 30 octobre 1867. (Cf. *B. O.* 1868, p. 628). Le territoire de ce douar-commune a été réparti entre les communes ci-après :

49 hectares environ, réunis à la commune de plein exercice de Rivoli, dépendant du canton judiciaire et de la mahakma de Mostaganem ;

1,557 hectares, réunis à la commune de plein exercice de Ain-Sidi-Chérif, dépendant du canton judiciaire et de la mahakma de Mostaganem. (Population : 998 indigènes, y compris la population de la partie du douar-commune de Dradeb, rattachée à cette commune de plein exercice) ;

5,763 hectares sont réunis à la commune mixte de la Mina.

Dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Mostaganem. — Population : 1,904 indigènes ; 11 français. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 150,074 fr. 69.

24° *Kiïriba*, territoire de l'ancienne tribu des Oulad-Ahmed (en partie).

Superficie : 9,096 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 21 décembre 1867. (Cf. *B. O.*, 1868, p. 481). Dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Relizane. — Population : 1,673 indigènes. Djemâa : 12 membres. — Impôts : 13,197 fr. 77.

25° *Oulad-Addi*, formé d'une partie de l'ancien territoire des Oulad-Ahmed.

Superficie : 6,790 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 21 décembre 1867. (Cf. *B. O.*, 1868, p. 481). Dépend du canton judiciaire et de la mahakma annexe de Relizane. — Population : 1,776 indigènes ; 47 français ; 6 étrangers. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 16,665 fr. 28.

26° *Chelafa*, territoire de l'ancienne tribu du même nom. On sait que les Chelafa formaient, à 35 kilomètres Est de Mostaganem, une agglomération de fractions, arabes de race, mais sous communauté d'origine, qui ont successivement appartenu à divers commandements et ne constituent une tribu distincte que depuis 1852.

Superficie : 10,789 hectares. Constitué en douar-commune par décret du 27 octobre 1869. (Cf. *B. O.*, p. 434). Une partie de ce douar-commune (3,281 hectares) a été prélevée pour la formation de la commune de plein exercice de Bellevue. Le surplus (7,508 hectares) est rattaché à la commune mixte de la Mina. Dépend du canton judiciaire et de la mahakma de Mostaganem. — Population : 2,275 indigènes ; 30 français ; 7 étrangers. — Djemâa : 12 membres. — Impôts : 15,758 fr. 80.

27° *Beni-Yahi*, formé d'une partie du territoire des Bordjia. Dépend de la Justice de paix et de la mahakma annexe de Perréaux (circonscription judiciaire de Mascara).

Superficie : 5,993 hectares. — Population : 698 indigènes ; 7 français. — Impôts : 6,420 fr. 57.

Chapitre II. — RELIGION MAHOMÉTANE CONFRÉRIES RELIGIEUSES

1° *Kadria*. — Il y a, dans la commune mixte de la Mina 354 affiliés de tout grade à cet ordre, dont 19 khouans et 7 mokaddems. Le plus influent de ces derniers est le cheikh Belhaouel Abd-el-Kader, chef de la zaouïa kadirite des Chelafa. Il y a d'autres mokaddems qui représentent l'ordre dans les douars-communes des Oulad Sidi Yousef, de Sidi Sâada, des Ouled Addi, des R'oualizé, de la Mina, des Oulad Sidi Brahim.

2° *Chadelya*. — Il n'y a aucune zaouïa de cet ordre dans la commune mixte de l'Hillil. Les mokaddems sont tous morts et n'ont pas été remplacés. Il reste 42 adeptes.

3° *Aïssaoua*. — La Mina ne compte plus que quelques rares adeptes des Aïssaoua, et pas un seul mokaddem.

4° *Taybia*. — Il y a actuellement 81 affiliés à cet ordre dans la commune mixte de la Mina (pas de mokaddems).

5° *Ziunya*. — Il y a actuellement un seul mokaddem de cet ordre et 19 khouans dans la commune mixte de la Mina.

6° *Rahmanya*. — Cet ordre fut fondé à la fin du XVIII^e siècle par si Mohammed ben Abd er Rhaman bou Kobrin el Djerdjeri el Guechtouli ez Zoudoui el Ahzari. On compte, dans la commune mixte de la Mina 330 khouans de cet ordre et 2 mokaddems, qui sont assez influents : Si Larbi Benanis el Arbi ben Mohammed, et Si Fatmi Si ben Abdallah ould Ahmed, résidant, l'un aux Sidi Sâada, l'autre aux R'oualize.

7° *Derkaoua*. — Cet ordre est celui qui nous est le plus hostile après celui des senoussya. Il est représenté, dans la commune mixte de la Mina, par une seule zaouïa, celle des Amarnia (chez les Douaïr Flitta). Fondée vers 1860 par Hammam Hadj Mohammed ben Ahmed ben Hadj Mohammed ben Hammar, cheikh de l'ordre, elle a été fermée le 19 mars 1893, date du décès de ce dernier. Il était issu d'une famille maraboutique. De son vivant, la zaouïa des Amarnia était fréquentée par 6 ou 8 élèves. Son fils Ahmed sort à peine de l'adolescence ; on ignore s'il compte prendre la succession paternelle à la zaouïa. Les 4 mokaddems de cet ordre résidaient aux Oulad Sidi Brahim, à El Romri, aux Sidi Sâada et aux Oulad Addi. Le seul influent est Mazouz bou Taleb,

8° *Madania*. — Il n'y a qu'un seul affilié à cet ordre, fondé en Tripolitaine par un derkaoui.

9° *Senoussya*. — Cet ordre fut fondé en 1250-1251 de l'hégire (1835 de notre ère) en Tripolitaine par le chérif algérien Si Mohammed ben Ali ben Es Senoussi el Khettabi el Hassani el Idrissi, né en 1206 de l'hégire (1791) au douar T'orch, de la fraction des Oulad Sidi Yousef, de la tribu des Oulad Sidi Abd Allah, de l'aghalik des Medjeher. Sa famille, comme ses alliés les Ben Latroch, les Tekouk, comme toutes celles enfin des Oulad Sidi Abd-Allah, se disait d'origine chérifienne et prétendait descendre du Prophète par Hassan, fils de Fatma, puis par Idris 1^{er}, fondateur de la dynastie Edricide. Aussi, dans ses écrits, le cheikh Snoussi joint-il à son nom les qualificatifs d'El Hassani, El Idrissi, et même El Medjeheri, bien que les Oulad Sidi Abd-Allah aient une origine totalement différente de celle des Medjeher et se considèrent plus nobles qu'eux; mais on sait que les Arabes ne regardent pas à un titre près et semblent chercher à augmenter leur nom patronymique du plus grand nombre d'épithètes possibles.

Les descendants du cheikh Senoussi, les Ben Latroch, habitent de nos jours aux Ouled Sidi-Yousef. Ils comptent de nombreux parents et amis sur le territoire des Medjeher, c'est-à-dire chez les Oulad Bou Abça, les Oulad Chafa, les Sfissifa, les Oulad Dani, les Oulad Malef, les Chelafa. L'honneur de représenter dans la région même où était né son auteur l'ordre des Senoussya ne pouvait être dévolu qu'à des proches parents de Senoussi: ce furent les Tekouk. Le premier cheikh, Charef ould Djilali ould Abd-Allah ben Tekouk, né en 1794, fit bâtir aux Oulad Chafa une zaouïa de cette secte qui devait être la seule de l'Algérie. Il était de famille maraboutique, et déjà son père avait eu une grande influence dans le pays. C'est en 1859 que fut construit ce couvent, au-dessus d'Aïn-Madar. Pendant 30 ans, le cheikh Ben Tekouk fut à la tête de cet établissement.

Il avait fait ses premières études chez Bel Guendouz, mokedem des Derkaoua, qui avait été également le professeur du cheikh Senoussi. Le savoir et la sainteté de ce mokedem acquirent une renommée qui porta ombrage aux Turcs; aussi, le bey Hassan le fit arrêter et mettre à mort à Mazouna en 1829. Tekouk qui avait dès lors le droit d'être prudent,

partit pour le Maroc et ne remit les pieds en Algérie que lorsque les Français eurent définitivement occupé la province d'Oran. Il eut le tort, au début, de parler avec une trop grande liberté et de permettre à ses adhérents de le considérer comme un futur révolté contre l'autorité des Chrétiens. Aussi, fut-il surveillé par l'autorité. L'injonction lui ayant été faite de se présenter à Ammi-Moussa pour avoir à répondre sur les doutes qu'on formulait à l'égard de ses intentions pour la France, Tekouk n'obéit pas ; aussi, fut-il peu après enlevé par des cavaliers à notre solde. On l'interna quelques années à Ammi-Moussa, puis on le relâcha. Il revint dans son pays d'origine, et c'est alors qu'il fonda la zaouïa des Ouled Chafa.

Ce fut d'abord une école modeste, qui, par la suite, reçut le nom de zaouïa.

Vers 1877, le sous-préfet de Mostaganem, ayant appris que la demeure de Tekouk contenait un véritable arsenal, fit faire des perquisitions qui donnèrent des résultats de peu d'importance et, tout au moins, ne suffirent pas pour mettre en doute la loyauté des sentiments du marabout qui, jusque-là, n'avait eu avec les colons que des relations très sympathiques. Quelques années plus tard, un indigène inculpé d'assassinat ayant été arrêté à Tlemcen, déclara que c'était le cheik Tekouk même qui l'avait poussé à ce crime. Sans se renseigner sur l'authenticité de ces déclarations, le procureur de la République du Tribunal de Tlemcen lança par télégramme un mandat d'amener contre le marabout. Arrêté sous cette inculpation mensongère, Tekouk qui, d'un geste, pouvait soulever toutes les tribus voisines, se laissa conduire sans protester à Mostaganem. La nouvelle se répandit comme une trainée de poudre et le saint homme arriva en foule escorté de vingt mille arabes très surexcités, accourus de toutes parts. Mais le marabout les exhorta à garder le calme et à regagner leurs douars ; ce qu'ils firent avec d'autant plus de bonne volonté que le juge d'instruction s'étant aperçu facilement de l'inanité des accusations portées contre Tekouk l'avait relâché immédiatement.

Cependant, l'entourage du marabout était loin d'avoir les qualités du maître. Son gendre, El Boudali, et son parent, Abd-el-Kader ben Gara, se servirent souvent de son nom pour exploiter la crédulité des indigènes en exigeant d'eux des dons en argent et en nature. Ces personnages remuants et animés

d'intentions peu bienveillantes envers les Européens, abusant de l'âge de Tekouk, géraient, sous son couvert, de fructueuses ziara, notamment en 1880, lors de l'insurrection du Sud oranais, durant laquelle la zaouïa resta encore dans l'ordre. Ce même entourage, agissant toujours en vue de bénéficier pécuniairement de l'influence du marabout, conseillait à Tekouk d'envoyer une de ses filles en pèlerinage à la Mecque, avec ordre de s'arrêter, à son retour, à Djar'boub, chez le madhi qui devait l'épouser. Le vieillard se conforma à ces désirs et fit partir sa fille : mais par suite de circonstances diverses, le mariage n'eut pas lieu, et celle qui devait être l'épouse du chef des Senoussistes revint aux Oulad Chafa où on la maria à un modeste propriétaire qui avait été caïd autrefois.

En 1888, c'est-à-dire sur ses vieux jours, ses intimes toujours avides de ziara, dont les autorités de la commune mixte de l'Hillil, gênaient tant soit peu la perception, décidèrent, pour obvier à cet inconvénient, de marier Tekouk alors impotent : d'où quêtes nombreuses, dons de visites, qui améliorèrent le budget de la zaouïa. Sur ces entrefaites, le fils du marabout, Ahmed, quitta la zaouïa et se réfugia à Djar'boub, auprès de son parent, cheikh El Mahdhi. Il avait hâte, depuis quelque temps, d'échapper à la tutelle de son beau-frère dont l'influence sur le vieux cheikh lui avait assuré la haute direction de la zaouïa. Peu de temps après son mariage, pour ainsi dire *in extremis*, le marabout s'éteignit (5 août 1890). Ses funérailles attirèrent des milliers d'arabes qui se disputèrent pour porter le cercueil quelques instants. Il en résulta quelque désordre qui eût été rapidement dissipé sans l'intervention de certaines autorités administratives qui voulurent rétablir le calme à coups de matraque et en reçurent elles-mêmes de la part de ceux qu'elles venaient déranger. En mourant, Tekouk laissait sa succession temporelle et spirituelle à son fils Ahmed.

Le crédit du défunt était grand, même chez les colons européens de Blad-Touaria, Aïn-Tédelès, Aboukir, Sirat et Bouguirat qui, lorsqu'ils étaient victimes de vols, réclamaient son intervention parfois suivie de bons résultats. Les enfants de ces villages, lorsqu'ils jouaient avec les petits arabes, invoquaient son nom, et on les entendait jurer par la foi de cheikh Tekouk : *حق شيخ تكوك* *Hek'k cheikh Tekouk*.

Deux ans et demi après la mort de son père, le 23 février 1893, son fils Si Ahmed, qui venait de passer cinq ans à Djar'boub, revenait aux Oulad Chafa et rouvrait la zaouïa. Peu de temps après, le Gouverneur général le faisait interner dans la commune mixte de Cassaigne. Bientôt, malgré ses protestations, il était dirigé en Corse, soupçonné probablement de tramer, de concert avec la Tripolitaine, des complots qui pouvaient compromettre la sécurité de nos possessions françaises d'Afrique. On finit cependant par se demander si le crime d'être allé passer sans autorisation des autorités locales, cinq années à Djar'boub méritait une punition aussi sévère ; et on pensa qu'il était plus logique de libérer le jeune marabout : ce qu'on fit quelques mois après. Le retour de Sidi Ahmed provoqua une satisfaction générale chez les indigènes et les colons du pays. La fête annuelle de Sidi Cherf se célébra cette année là avec beaucoup d'éclat. Depuis cette époque, Si Ahmed vit retiré, plein de déférence pour l'administration. Dans son entourage, seul le fameux Ben Gara que nous avons déjà cité mérite quelque surveillance.

Le marabout Ben Tekouk a aujourd'hui une quarantaine d'années. Son harem comprend trois femmes et cinq enfants dont deux en bas âge.

Située dans un lieu assez pittoresque, la zaouïa domine la vallée d'Aïn-Madar et de Kitchoua et celle de Sirat. Elle est formée de bâtiments construits à mesure que la place manquait ; il en résulte un amoncellement de cours, de dédales et de pièces de toutes formes, ainsi que cela a lieu dans toutes les demeures musulmanes. Un peu au dessus, dans un petit bois d'oliviers, s'élève une coquette kouba où un certain luxe n'a pas été épargné. De construction récente (1899) cette chapelle contient les restes du cheikh Tekouk d'abord inhumés dans un tombeau à coupole très simple. Elle est surmontée d'un dôme allongé assez élevé qui, à l'intérieur, est plafonné d'azur semé d'étoiles dorées, dont une plus grosse que les autres dans la direction de la Mecque, avec les colonnades intérieures et le balcon circulaire qui les surmonte, cette décoration ne manque pas d'une certaine originalité.

Si Ahmed a d'ailleurs continué les traditions de son père. Il est hospitalier et charitable. S'il reçoit de nombreux dons en nature et en argent de ceux qui viennent le visiter, il en fait une large part aux indigents et aux infirmes qui viennent lui

demander secours. Sa zaouïa est en somme un centre d'assistance privée qu'il est politique de tolérer sans réserves. Les colons ont à se louer autant du fils que du père, et, comme les indigènes, ils jurent maintenant, dans leurs rapports avec ceux-ci, par Sidi Ahmed : *حرف سيدي احمد* *hek'k' Sidi Ahmed*. L'intervention du marabout a eu souvent de très heureux résultats, dans les affaires de vols comme dans les contestations entre propriétaires limitrophes. Tout européen qui se présente à la zaouïa est assuré, comme chez nos trappistes, du souper et du gîte.

Le personnel de Ben Tekouk comprend son entourage intime, une maisonnée de serviteurs, et une sorte de garde de 6 ou 8 nègres qu'il a ramenés de Tripolitaine.

Il ne se déplace que pour se rendre à Mostaganem (où il a un pied à terre), à Bouguirat pour ses affaires, et enfin il va camper chaque année pendant huit jours aux abords de la mosquée de Sidi-Cherf, entre Bouguirat et El-Romri : là ont lieu au mois d'août ou au mois de septembre des fêtes qui durent une semaine environ. Le grand-père du marabout, Sidi Cherf Tekouk (1) est enterré dans cette mosquée qui est la plus grande de la région; mais rien dans son architecture très simple ne mérite d'être relaté.

Chaque année, les tribus du pays viennent s'installer au camp volant autour du lieu saint : ce groupement important de tentes et de gourbis prend un aspect fort pittoresque. On peut évaluer à dix ou quinze mille le nombre d'indigènes qui affluent vers Sidi-Cherf les années d'abondance, six mille les années de disette. Il est cependant à noter que depuis quelque temps l'ardeur religieuse s'est sensiblement refroidie, d'où diminution de pèlerins lors des fêtes annuelles.

Malgré tout, il vient là des représentants d'un peu partout : de Mostaganem, de Renault, Inkermann, Arzeu, Relizane, Mascara, Perrégaux, le Sig, Tiaret même; et il va sans dire que les tribus restées les plus fanatiques jusqu'ici par suite de leur isolement loin de tout centre de colonisation européen : les Beni R'eddou et les Bordjia, fournissent à ces réjouissances le plus nombreux contingent d'assistants. Le souvenir de leurs anciennes hostilités s'y révèle à la façon dont ils s'intéressent aux jeux du *rah'ba* où les lutteurs appartiennent à l'une ou

(1) « Tekouk » en berbère et en arabe parlé algérien désigne cette sorte de moucheron qui met en été le désarroi parmi les troupeaux.

l'autre de ces tribus. La surexcitation est quelquefois poussée si loin que les autorités sont obligées d'intervenir pour prévenir une mêlée générale.

En somme, à part quelques rixes sans importance, quelques disputes nées dans les cantines que des Européens éprouvent le besoin de venir installer aux alentours, les fêtes se passent avec calme et ordre; aussi, sans les encourager, l'administration les tolère-t-elle et se borne à exercer une certaine surveillance sur les gens et sur les choses. Elles sont l'occasion d'un afflux assez considérable de colons des environs et de plusieurs personnes de Mostaganem, grands amateurs du *rah'ba*, et les caïds en profitent pour faire des politesses en organisant des *diffas* monstres auxquelles ils convient les rousmis de leur connaissance et les fonctionnaires de l'administration.

Finissons avec Sidi Ahmed, en disant que son influence est tout aussi grande, si ce n'est plus, que celle de son père, et tant que son genre d'existence et ses procédés continueront à suivre le cours qu'il a su leur donner, il sera politique de le ménager dans ses susceptibilités et de ne pas chercher à lui susciter des embarras quelconques. On n'a eu qu'à se louer de la façon dont il s'est conduit jusqu'ici; et, il y a deux ans, au moment où la France qui semblait craindre des difficultés diplomatiques, prenait ses dispositions pour augmenter son effectif de guerre, le marabout envoyait dans les douars de Sfissifa et des Oulad Sidi Abd-Allah, des émissaires chargés d'encourager les célibataires pauvres et sans travail, à s'engager aux tirailleurs de Mostaganem, où l'autorité militaire était en train de former un nouveau bataillon. Le résultat ne se fit pas attendre, et bientôt le nombre d'engagés volontaires qui se présentaient à la caserne, dépassa celui qui avait été prévu.

Il y avait, en 1880, 256 partisans du Senoussisme dans la commune mixte de l'Hillil. Aujourd'hui, la commune mixte de la Mina en compte environ 600, dont 4 Mokaddems importants chez les Oulad Chafa, les Chelafa, les Oulad bou Abça et les Heçaïvnia. La conduite religieuse ou politique de tous ces Khouan n'a rien présenté jusqu'ici qui dût produire l'intervention de l'administration.

Sidi Ahmed est, nous l'avons dit plus haut, un homme d'une quarantaine d'années, de petite taille, mais bien proportionné quoique d'aspect délicat. Sa figure, très blanche est encadrée d'une barbe noire abondante qui lui

donne une certaine ressemblance avec la physionomie de l'émir Abd-el-Kader. Ses mains fines et soignées, son type sémitique pur, son air calme et froid, plutôt triste, dénotent l'arabe de grande tente, le marabout de race. Nous avons eu maintes fois l'occasion d'avoir des rapports avec Sidi Ahmed, ils ont toujours été très cordiaux et sa façon d'accueillir les Européens qui viennent le visiter, surtout quand ceux-ci sont déjà connus de lui et ont su gagner sa confiance, est on ne peut plus satisfaisante. Le marabout ignore totalement le français, ou du moins il prétend n'en pas connaître un seul mot : il connaît un peu le berbère employé dans le Djebel Nefousa. Sa façon de s'exprimer en arabe est d'une correction absolue, il sait toujours trouver les expressions justes, sans jamais employer ces locutions emphatiques qui dénotent une éducation et une culture médiocres de ceux qui en font usage. Malgré la gravité de son caractère et de ses allures, Ben Tekouk ne déteste pas la plaisanterie, et c'est toujours d'une manière très habile qu'il ajoute son grain de sel à la conversation.

Chapitre III. — DÉMOGRAPHIE

La commune mixte de la Mina comprenait, lors du dernier recensement, 44,452 indigènes et 935 habitants européens, en tout 45,387 habitants. Les européens sont pour la plupart des colons français habitant les centres-annexes ou des fermes isolées, et des espagnols à la tête d'entreprises de jardinage. Parmi les indigènes, il en est qui sont propriétaires agricoles, d'autres khammès, d'autres enfin qui louent leurs bras aux colons français et européens. Le plus petit nombre exerce diverses industries ou essaye de vivre de rapines exercées au préjudice de ses coreligionnaires ou des villages voisins.

Arabes ou berbères arabisés, les indigènes de la commune mixte parlent tous arabe : c'est l'idiome généralement répandu dans la province d'Oran (1), cependant, nous avons noté sur

(1) Le département d'Oran est celui où l'idiome berbère est le moins répandu. Il y est encore parlé par les populations des A'chacha (dans le Dahra), celles de Frenah et de Cachrou ; les Bot'iona, tribu marocaine qui s'est établie à Saint-Leu (aux environs d'Arzeu) il y a près d'un siècle, ont aussi un dialecte à eux. Il en est de même des habitants des kçours du Sud. Tous ces indigènes parlent également arabe et ne se servent de la langue maternelle qu'entre eux, et surtout quand ils se trouvent sur les marchés quand ils combinent une spéculation quelconque et parlent devant un arabe ou un européen.

les lieux des expressions qui paraissent locales et d'autres employées dans des contrées fort éloignées comme la Tunisie ou la région de Biskra, et qui prouvent les émigrations successives des tribus après l'invasion arabe et les changements de contrées qu'elles opérèrent, emportant dans les nouvelles contrées qu'elles allaient occuper des locutions employées seulement dans le premier pays qu'elles abandonnaient. Voici la liste de ces mots et expressions diverses :

سوی *sioua* : excepté (employé ailleurs en arabe écrit) ; —
 تسميرة *tesmira* : fer à cheval ; — بالك *balek* (littéralement, prends garde) : peut-être ; — حوجومالة *tchoutchoumala* : champignon ; — فس *k'is* ! jette ! — داک *dag* et تداک *tedag* : se disputer ; — يا العافا محمد *ia lâga* : ô un tel ! (Ex. : يا العافا محمد *ia lâga Moh'ammed ah* : ô M. un tel, — pour appeler) ; —
 فسالة *fes'ala* : bouton (d'habit) ; — راحة *rah'a* : non ! pas du tout ! —
 مغاد *mer'ad* : après-demain ; — الى شته *licheggou* : l'autre après-demain ; —
 الايد و الكصل *el fuidat oul h'ocel* : j'ai fini de parler avec toi ; —
 ذك خطرة *d'ik khat'ra* : l'autre fois ; —
 ذاك النهار *d'ak en nehar* : l'autre jour ; —
 بالنية *bennia* : c'est bien ! c'est entendu ! —
 مراولا *meraoulu* : derrière ! en arrière ! —
 حية *h'ya* : chose : واين غادي *ouïn r'adi* ? où vas-tu ? —
 ناموسية *namousia* : lit en fer ; —
 غابطة *gabita* : aiguïère ; —
 نوار *nouar* : cotonnade à dessins ; —
 كاشة *kacha* et فراشية *ferrachia* : couverture de lit ; —
 فراشة *ferracha* : paillasse ou sommier ; —
 يا حوجج *ia h'ouddji* ! Ah ! tiens ! (étonnement) ; —
 عليك *oulik* ! prends garde ! fais attention à toi ! —
 يا *ieh* ! tiens ! (étonnement) ; —
 هاو *haou* ! parbleu ! —
 اي واد *ai ouah* ! c'est ça ! tu y es ; —
 عش *ôch* ! au trot ! (à un cheval) ; —
 مالكي *ma lek* ? qu'as-tu donc ? (au lieu de واشك بكي *ouach bik*) ; —
 يا هودي *ia houdi* ! donc ! (Ex. : يا هودي *askout iu houdi* ! tais toi donc !) ; —
 اسع *ess* ! tais-toi ! —
 كراء *kraâ* : pied (au lieu de رجل *redjel* qui est inconnu) ; —
 يا خلادا *ia kheladi* ! Oh ! (étonnement) ; —
 هاك *hak* ! tiens ! prends ! ainsi ! comme ça ! —
 ياك *iak* ! ah ! (étonnement) ; —
 مبرق *mereg* : sortir ; —
 نشع *nechaâ* : tirer (au lieu de جهد *chta houa* et شتا *chta* : qu'est-ce que c'est ? quoi ? —
 شتا *chta* *chta* *iah* ?

qu'y a-t il donc ? — *ويفتاش ouimta* ? quand ? (au lieu de *وفتاش ouck'tach*); — *بو جطو bou djettou* : tout petit; — *بو خنوفة bou khenoufa* : porc; — *بو زكاف bou zeggar* : puceron rouge (du berbère *ازكاف azeggjar* : rouge); — *بو شوكة bou chouka* : courge; — *خبركث khebarck* : comment vas-tu ? — *ما يمشي شي ma ichk'a che* : ce n'est pas la peine de...; — *حوالة h'ouala* : affaires, marchandises; — *بسمت beset* (appeler en faisant : *ssss t*); — *هاوانا haouana* : c'est moi qui! — *بو عوينة bou douïna* : « caput mentulae »; — *أم عوينة oumm douïna* : « pudendum muliebre »; — *بو فروون bou keroun* et *طافنش t'anich* : mari trompé; — *بو شارب bou chareb* : bee de lièvre; — *بو مخلوع bou mekhlouf* : poussée d'orges par places; — *بأشيمة cheh'mat el dîn* : paupière inférieure; — *باقيمة baquia* : tour de l'œil; — *خديقة اليد khengat el ied* : poignet; — *سبع المعجر ceba' el ma'djer* : médium (doigt); — *جعبط djâbat* : nombril; — *تافار t'afar* : derrière (subst.); — *كركوبة kerkouba* : « volva »; — *رغاب reuggab* et *ططوش t'ertouch* : « crista vulvária »; — *غدار غدارة* (ce qu'on appelle vulgairement chez nous « vessie »); — *شتا راكي داير chta rak daïr*; qu'est-ce que tu fais ? — *يا كداير ia ki daïr* : comme il agit ! quel drôle de type ! *أخلى خيمة سيدك akhla kheimat sidek* (littéralement : que Dieu vide la tente de votre père. Cette expression qui fut d'abord imprécatoire est devenue une formule d'étonnement prononcée à tout bout de champ.); — *هارة hara* ! voyons ! allons ! — *شتا غبني فيه* : qu'est-ce que ça me fait ? — *ما ثم شي ma themma che* : pas bon, mauvais (veut dire à Tunis : il n'y a pas).

Les expressions suivantes sont également usitées à Tunis où nous avons eu l'occasion de les entendre maintes fois : *بو رياطة bou rial'a* : oiseau; — *حابة djabia* : bassin; — *هكة hakka* : ainsi; — *غادي r'adi* : là-bas; — *نوالا nouala* : gourbi; — *شارة chara* : cible; — *فاد k'ad aor. يشود ik'oud* : conduire (cheval); — *بونية bounia* : coup de poing; — *محدبرة meh'ebra* : encrier; — *خرافة kherrafa* : fable, histoire; — *عمارة âmara* : musette; — *روح rouch* : partir; — *طاف t'af aor. يطوف it'ouf* : parcourir; — *واو واحد oualou ouah'ed* : pas un seul; — *حسن h'esen* : raser.

On trouve encore : *أندة* *endeh!* va (usité en Egypte) ; — *غاا* *gaâ* : tous, tout, jamais (employé également à Biskra) ; — *كدرز* *kenziz* : « crista vulvæ » (employé par les Arabes du Sud).

Les noms berbères restés à certains lieux comme Tiliouanet, Tamakroust, et à certaines tribus, comme les Beni R'eddou, prouvent suffisamment que cette race autochtone a largement contribué à la population du pays. M. Carette évaluait à 40,900 arabes la population des Flitta ; à 41,900 arabes celle des Medjeher ; à 26,200 habitants, dont 15,000 berbères, celle de l'aghalik de Mina et Chéelif. En réalité, seuls les Flitta sont d'origine arabe sans qu'il y ait trop de mélanges, mais les Medjeher ne formaient plus, en 1850, de tribu distincte : c'était un nom de district donné à un amalgame de petites tribus hétérogènes, les unes berbères, les autres arabes, vivant avec assez d'intelligence pour qu'on pût les considérer comme un tout politique.

Nous verrons plus loin de quelle façon est répartie la population agricole dans la commune mixte en général et dans les centres annexes.

Chapitre IV. — ÉTAT ÉCONOMIQUE

Agriculture, Industrie

Commerce et Voies de communication, Finances

La commune mixte de la Mina présente des régions très fertiles ; les plus importantes sont : la plaine de Sirat, les terres basses des Oulad bou Abça, la plaine de l'Hillil et celle de la Mina sur certaines parties, la région de Mekhalia.

Chez les Oulad bou Ali, les Douair Flitta et les Guerboussa, seules quelques petites plaines offrent un champ à la culture et ont un assez joli rapport ; mais le reste qui se compose de collines érodées et nues ne produit à peu près rien.

Au nord de Kalâa et de Tiliouanet s'étend la fertile plaine de Sammar, salubre, bien située, facilement arrosable, cette plaine semblait faite exprès pour l'établissement d'un centre français de colonisation. Des tentatives furent faites pour persuader aux indigènes de céder leurs terres par voie amiable. Mais ceux-ci opposèrent un refus systématique à

l'administration. Pour vaincre leur résistance, on aurait pu prononcer l'expropriation avec prise de possession du sol d'urgence pour cause d'utilité publique ; mais des considérations d'ordre politique empêchèrent l'autorité supérieure d'avoir recours à ce moyen extrême. Le centre de Sammar aurait pu être installé dans des conditions excellentes. Le sol convient aux cultures les plus variées et l'eau, de qualité excellente, y est très abondante ; on compte en effet, dans un rayon de moins de trois kilomètres cinq sources d'eaux vives donnant en toute saison un débit considérable. Cependant, depuis quelques années, des mutations nombreuses se sont produites dans la possession du sol. Une partie des terres de Sammar appartient aujourd'hui à des européens qui ont créé là deux exploitations agricoles. On peut donc présumer, sans être taxé d'exagération, que dans un avenir assez rapproché, la plaine de Sammar, déjà entamée par la colonisation libre, sera tout entière entre les mains des européens.

Chez les Sidi Saâda, c'est-à-dire sur le territoire des Beni R'eddou, la qualité des terrains est médiocre. Les indigènes, anciens berbères, cultivent peu les céréales et vivent maigrement des produits de leurs troupeaux.

Les douars-commune de El-Romri, Sfafa et Sahouria embrassent des régions de plaines en partie irriguées, par l'Oued Mekhallouf et les eaux du marais de Bouguirat pour le premier, les eaux de l'Oued Malah et de l'Oued Fergoug pour les deux derniers. Malgré cela, les terres qui sont salées sur plusieurs points et pauvres en général comme toutes celles qui sont situées dans la plaine de l'Habra, n'ont rien que de très ordinaire comme rapport. Les Beni Yah'i sont sillonnés de canaux de drainage, et, de même que le douar-commune L'Ahl el Hessiane, ont la plupart de leurs terrains inondés en hiver, et par suite incultivables, seuls les mamelons sont labourés et ont un rendement suffisant en céréales.

Le douar-commune des Hassainia situé dans la plaine de Sirat produit d'abondantes récoltes pour peu que l'année soit pluvieuse, mais souvent il arrive que l'orge et le blé verts sèchent sur place faute d'eau : c'est le cas qui se présente dans presque toute la plaine du Chélif.

Les Oulad bou Abça renferment des terres excellentes, notamment aux environs de Bouguirat et de Blad Touaria. Les terrains y sont riches en général et ne sont cédés par les

indigènes qu'à des prix rappelant ceux des propriétés de la Mitidja. Toutes les cultures y peuvent être expérimentées avec succès. Il est regrettable que cette région ne soit pas plus abondante en eaux vives : ce qui permettrait des irrigations favorables au développement de la production. Plusieurs indigènes se sont mis, à l'instar des colons voisins, à planter de la vigne qui donne de très beaux résultats.

Grâce à l'incurie, à l'imprévoyance et à l'apathie traditionnelle des indigènes des Sficifa, Ghoulize et Oulad Chafa, les sables poursuivent leur marche envahissante sur plusieurs points de ces douars-communes. Dans cette région, de superbes jardins de figuiers ont été complètement recouverts par de petites dunes qui se déplacent sous l'action violente des vents du sud et du sud-ouest, (1). C'est à peine si l'on voit émerger au-dessus du rouge brun des sables le sommet de ces arbres qui périssent peu à peu étouffés.

D'autres terres cultivées en céréales ont également été envahies et rendues impropres à toute culture. Cette situation déplorable est la conséquence du déboisement inconsidéré effectué par les indigènes qui, non contents d'arracher et de détruire les arbres et arbustes, s'attaquent aujourd'hui aux genêts, et, en général, à toute végétation, ignorant l'immense avantage qu'il y a pour eux à conserver la végétation dont les racines maintiennent les sables et s'opposent à leur déplacement.

Le meilleur moyen de prévenir l'envahissement des sables consiste dans l'établissement, de distance en distance, de haies de genêts ou de roseaux. Ces haies présentent le double avantage d'opposer un obstacle à la violence des vents et d'empêcher le glissement des terres. Les roseaux ne peuvent cependant être employés que dans les lieux relativement humides et peuvent être avantageusement remplacés par les tamarins ou pins maritimes qui trouvent, dans un terrain sablonneux, leur élément favori et n'exigent d'autre entretien que la surveillance active des troupeaux que l'on doit naturellement éviter de faire passer dans les pépinières de jeunes pousses d'arbres.

(1) L'existence première de ce sable provient de la qualité du sol superficiel qui contient des matières ferrugineuses désagrégées par les pluies, les vents violents et les pas des troupeaux.

Chez les R'oufirat oulad Doni, le sol est de qualité médiocre et ne donne de récoltes satisfaisantes que dans les années pluvieuses.

Le territoire des Oulad Sidi Yousef est presque exclusivement occupé par des régions montagneuses et forestières, entr'autres la forêt domaniale, celles d'Ennaro et de l'Akrboube. Aussi, les habitants de ce douar-commune se livrent-ils presque exclusivement à l'élevage des troupeaux et à la fabrication du charbon et du goudron.

Les Ouled Addi, Kiaïba et Bel Hacel composent l'ex-territoire des Ouled Alimed. La qualité du sol cultivable, c'est à dire de la partie-plaine, est moins qu'ordinaire ; le rapport est satisfaisant si l'année est très pluvieuse, et la situation favorable de cette région à la jonction de deux grands cours d'eau (le Chélif et la Mina) n'est pas en rapport avec la richesse des terrains.

Les trois douars-communes d'Aïn el-Guettar, Zgaïr et Tahamda, situés sur l'ancien emplacement de la tribu des Mekhalia, possèdent un sol également fertile : il y a là un grand nombre de jardins et de vergers de figuiers. La culture des céréales et la production du miel y sont les principales ressources.

Le territoire des Chelafa, d'une grande fertilité, est traversé par le Chélif et son affluent de gauche, l'Oued-el-Kebir, dont les eaux sont utilisées pour l'irrigation des terrains ; il renferme des plantations de figuiers bien entretenues, et son voisinage des centres d'Aïn-Tédelès et de Souk-el-Mitou assure aux cultivateurs indigènes un écoulement facile de leurs produits. Le sol est possédé à titre « melk » ; la tribu ne renferme ni terrains collectifs de culture, ni terres de parcours.

Chez les Oulad Sidi Brahini, le pays est montagneux et en partie formé par les contreforts du Dahra ; les terres, bien que de bonne qualité, ne donnent de belles récoltes que dans les années pluvieuses. Parmi les sources, en petit nombre, deux sont thermales, à la température de 46°, mais sans importance au point de vue médical.

Le douar-commune de Mina, arrosé par la Mina et l'Oued Hillil, irrigué par des travaux de colonisation est généralement fertile, et, au contraire des contrées voisines, n'a de beaux rapports que par les années pluvieuses moyennes. Il est facilement inondé à la moindre crue des eaux et n'offre plus

qu'un vaste lac de boue et d'argile. Dès lors, toute culture devient impossible et les douars sont obligés de se retirer pour aller camper sur les hauteurs. C'est la partie de la commune mixte qui a le plus à souffrir des inondations ou des périodes de pluies prolongées. Les parties basses du douar-commune d'El Messabehia présentent la même fertilité que le sol des territoires de Clinchant et Relizane.

En résumé, les régions de la commune mixte de la Mina au point de vue agricole peuvent se ramener à ceci : Collines sablonneuses au nord ; terrains médiocres au centre ; terres excellentes dans les régions de Kalaâ, Oulad bou Abça et Mekhalia ; terres fortes dans les plaines avoisinant Perrégaux.

Voici quelques données statistiques agricoles relatives à cette région :

EUROPÉENS

Superficie des propriétés : 7,765 hectares.

Population agricole : 230 hommes ; 180 femmes ; 223 enfants.
— Total : 635 habitants.

Bestiaux : 197 chevaux ; 75 mulets ; 15 ânes ; 669 bœufs ; 1,011 moutons ; 232 chèvres ; 146 porcs. — Total : 2,245.

Matériel agricole : 332 charrues ; 121 herses, semoirs, etc. . . ; 196 chariots ; 124 faucheuses ; 5 machines à battre ; 30 tarares ; 18 égrappoirs. — Total : 726. — Valeur : 180,830 francs).

Constructions : 206 maisons ; 5 moulins ; 48 tentes ou gourbis ; 124 puits et norias. — Valeur totale : 636,830 francs.

Arbres : Fruitiers à feuilles caduques, 9,935 ; bananiers, citronniers, orangers, 2,650 ; oliviers greffés, 11,832 ; mûriers, 1,451 ; divers : 9,672. — Total : 34,540.

Vignes : 107 hectares de jeunes plants ; 574 hectares de cépages noirs ; 8 hectares de cépages blancs. — Total : 689 hectares.
— Rapport : 4,170 hectolitres de vins rouges et 198 hectolitres de vins blancs.

Oliviers : Rapport, 3,000 kilos d'olives, 20 hectos d'huile.

Céréales : Blés tendres (644 hect. = 2,151 quint.) ; blés durs (498 hect. = 561 quint.) ; orges (1294 hect. = 3,040 quint.) ; divers (200 hect. = 600 quint.)

Apiculteurs : 6 (36 ruches).

Légumes : 53 hectares de cultures.

INDIGÈNES

Superficie des propriétés : 110,850 hectares.

Population agricole : 10,646 hommes ; 10,940 femmes ; 22,432 enfants. — Total : 43,788 habitants.

Bestiaux : 2,971 chevaux ; 174 mulets ; 4,625 ânes ; 78 chameaux ; 14,047 bœufs ; 62,241 moutons ; 36,046 chèvres. — Total : 119,972.

Matériel agricole : Charrues de toutes formes, 2,198 ; chariots et charrettes, 19. — Valeur totale : 31,825 francs.

Constructions : 1,325 maisons ; 7,420 tentes ou gourbis ; 2 moulins ; 397 puits ou norias. — Valeur totale : 1,484,050 fr.

Arbres : Fruitiers à feuilles caduques, 125,000 ; bananiers, orangers, citronniers, 200 ; oliviers greffés, 1,800 ; divers, un millier.

Apiculteurs : 270 (2,882 ruches).

Vignes : 28 hectares.

Céréales : Blé tendre (4,100 hect. = 36,284 quint.) ; blé dur, (5,346 hect. = 64,493 quint.) ; orges, (21,000 hect. = 230,724 quint.) ; divers, 600 hect. = 3,000 quint.)

La production moyenne annuelle des animaux domestiques dans la commune mixte est la suivante :

303 chevaux et juments ; 63 mules et mulets ; 413 ânes et ânesses ; 9,927 moutons, béliers et brebis ; 6,785 boucs et chèvres.

Tous les chiffres qui précèdent proviennent des statistiques établies pour l'année 1899-1900, année particulièrement meurtrière pour les races bovine, ovine et caprine.

Comme on l'a vu ci-dessus, les céréales, la vigne, les arbres fruitiers (orangers, bananiers, pêcheurs, abricotiers, figuiers, citronniers, poiriers, etc.) sont les seules cultures importantes du pays. On peut y ajouter celle des légumes qui n'occupe que quelques Européens ; celle du tabac, du lin et de la garance, fort restreintes, que pratiquent quelques indigènes.

L'introduction du cotonnier dans le pays remonte à l'invasion arabe. Plusieurs siècles, cette culture se maintint dans le département d'Oran. Elle fut reprise pendant la guerre de sécession où elle donna des résultats rémunérateurs. En 1889, le coton occupait 3,000 hectares dans la région du Sig, de

l'Habra et de Relizane. Les prix de cette année furent désastreux et la récolte fut médiocre. En l'absence d'un cours régulier du prix, les achats devinrent le monopole de 2 ou 3 maisons qui abusèrent de la situation et s'enrichirent en ruinant de nombreux cultivateurs pressés de réaliser. A partir de 1870, cette culture fut peu à peu abandonnée. En 1874, elle ne dépassait pas 592 hectares dans tout le département d'Oran (produisant 278.800 kilos de coton net égrené — variété longue soie —). Elle dut cesser finalement à cause de la concurrence et n'a pas été reprise depuis.

L'élevage du ver à soie a été et est en pratique sur une trop petite échelle pour qu'il vaille la peine de s'y arrêter. Ce genre d'industrie mériterait cependant qu'on s'en occupe d'une façon toute spéciale, en raison de l'extrême facilité avec laquelle viennent les mûriers sur certains points de la commune mixte.

Les irrigations des terrains de la commune mixte de la Mina sont loin d'être réglementées d'une façon satisfaisante. Nous verrons plus loin, aux monographies des centres de Relizane et de l'Hillil les améliorations qu'il conviendrait de faire pour le bien de l'agriculture en général et la colonisation en particulier.

En dehors de la Mina et de l'Oued Hillil, les ruisseaux et torrents de la région n'ont été l'objet d'aucuns travaux ayant quelque importance. L'Oued Tiliouanet est tout à fait en dehors du territoire de colonisation. Une partie de ses eaux est dérivée pour l'alimentation en eau potable de la ville de Relizane. Le reste est utilisée par les indigènes pour arroser leurs jardins.

Les indigènes riverains de l'Oued Kalâa ont la libre jouissance des eaux en vertu de l'article 2 de l'arrêté de réglementation du 14 mai 1868. Article ainsi conçu : « Les eaux de « l'Oued Kalâa, jusqu'à son confluent avec l'Oued Mesrata, « sont attribuées aux indigènes de la vallée de Kalâa qui « pourront en user en tout temps comme bon leur semblera, « sauf réglementation ultérieure s'il y a lieu ». Dans la nouvelle réglementation des eaux de l'Hillil les concessionnaires n'emploient que le volume qui leur est nécessaire tant pour leur alimentation que pour l'arrosage de leurs jardins. Le surplus serait attribué aux usagers d'aval.

Le ruisseau de Mesrata a un débit de 80 litres à la seconde sur lequel les indigènes voisins des sources sont autorisés à

prélever 16 litres 58 pour l'arrosage de 22 hectares 10 de jardins.

Les sources de l'Oued el Kheir et d'Aïn-Hallouf (monts de Mekhalia) seront utilisées lorsque l'on se décidera de construire à cet endroit le village d'Aïn-Hallouf dont la création est projetée depuis très longtemps.

On a dégagé et réglementé les sources de Sidi-Moussa et Sidi-Ameur qui sourdent de la berge droite de l'Oued Hillil pour en faire jouir les habitants du village de ce nom.

Les sources de la plaine de Sammar sont nombreuses et fournissent de l'eau excellente. Les principales sont :

L'Aïn-Djerda	débit à la seconde :	8 lit. 00
L'Aïn-Mekra	—	3 — 00
L'Aïn-Brahim	—	2 — 50
L'Aïn-Tebouba	—	1 — 50
		15 lit. 00
TOTAL.....		15 lit. 00

Toutes les sources sont utilisées soit par les indigènes qui s'en prétendent propriétaires en vertu de titres émanant de la domination turque, soit par les colons européens qui s'y sont établis. Quoiqu'il en soit, on pourrait toujours prélever sur les dites sources la quantité d'eau nécessaire pour l'alimentation d'un village au cas où on finirait par en créer un sur ce point.

L'Oued Malah, l'Oued Addad et l'Oued Mekhalouf qui ont des bassins hydrographiques très étendus sont complètement à sec en temps ordinaire ; mais lorsqu'il pleut dans les régions montagneuses où ils prennent naissance, ils débitent un volume d'eau considérable qui va se perdre dans la plaine de l'Habra, fort mal réglementé par des travaux d'irrigations rudimentaires, parmi lesquels le barrage de l'Oued Mekhalouf, dont nous aurons l'occasion de parler à propos du centre de Nouvion (El-Romri).

On a proposé d'établir des barrages de dérivation pour l'utilisation des petites crues de l'Oued Addad et des deux autres. Le barrage de l'Oued Malah permettrait d'arroser une partie des territoires des douars-commune de Sahouria, El

Romri, Beni Yahi, soit une superficie d'environ 1,000 hectares. Il coûterait 200,000 francs à établir.

La commune mixte de la Mina ne contient pas de minerais. Il existe aux Oulad Addi un lac salé dit des Akerma Cheraga ou de Sidi bou Zian, dont la superficie atteint 1,720 hectares et que nous avons cité au chapitre de l'hydrographie. Il est exploité par des industriels qui l'ont relié à la station de l'Oued Djemâa (P.-L.-M.) par une voie Decauville. Il produit une quantité annuelle d'environ 3.600 tonnes de sel.

On a fait beaucoup de bruit ces temps derniers autour des fameux gisements pétrolifères de Tiliouanet appelés plus communément « sources de pétroles de Relizane ». Des indigènes ayant signalé il y a quelques mois la présence d'eaux « sentant mauvais », des ingénieurs se rendirent sur les lieux et, après avoir sondé le terrain, trouvèrent le moyen d'extraire une certaine quantité de pétrole d'excellente qualité. Mais une fois ces premières poches épuisées assez rapidement, les recherches ne donnèrent plus ce qu'on aurait pu présumer. Déjà on avait fondé grand espoir sur cette nouvelle ressource du pays, on parlait de créer un chemin de fer Decauville pour emporter les quantités considérables de pétrole extrait, on évaluait les fortunes qui allaient se gagner, en un mot, la fable de Pérette se renouvelait une fois de plus, mais malheureusement les résultats obtenus ne répondirent pas aux espérances enthousiastes de ceux qui avaient fait les premiers sondages et en avaient été si bien récompensés.

Depuis plus d'un an, Relizane est dotée de quatre compagnies ayant pour but de trouver le pétrole en question. Elles ont installé leurs chantiers à Tiliouanet, et cette installation leur a coûté plus d'un million. La « Compagnie française des Mines de Pétrole », dont l'ingénieur et les sondeurs sont Polonais, a fait venir son matériel très perfectionné de Galicie, où se trouvent, on le sait, de nombreuses exploitations de gisements pétrolifères. Ces compagnies ont déjà creusé des puits allant jusqu'à 500 mètres de profondeur sans avoir jusqu'à ce jour obtenu des résultats satisfaisants. On n'a pas encore pu déterminer exactement quelle est l'orientation des couches où l'on suppose qu'il y a du pétrole; et on est encore à se demander si on se trouve soit en présence de nappes souterraines, soit de poches, soit de filons. Dans certains puits, les suintements sont, paraît-il, abondants, et le pétrole qu'on en

retire est de qualité supérieure : aussi les ingénieurs ont-ils encore quelque espoir. La difficulté est de tomber juste, que ce soit nappe, filon ou poche, et de longs mois peut-être s'écouleront avant d'arriver à une solution quelconque. Jusqu'à ce jour, ce sont les indigènes qui ont retiré le plus clair bénéfice de l'arrivée de ces compagnies. Des terrains incultes, absolument dénudés, qui n'avaient auparavant aucune valeur, se sont vendus jusqu'à sept et huit cents francs l'hectare. Incontestablement, et toutes les personnes compétentes qui ont visité la région sont unanimes à le reconnaître, il existe du pétrole dans les environs de Tiliouanet, douaïr Flitta, Kalâa et Oulad bou Ali. La nature du sol et les nombreux suintements constatés ne laissent aucun doute à ce sujet. Malheureusement, il est pour ainsi dire impossible de déterminer exactement la direction et la profondeur de la nappe pétrolifère. Ce n'est qu'à force, de multiplier les sondages qu'on arrivera peut-être à être fixé sur ce point.

Une source sulfureuse appelée « Ain-Mekeberta » par les arabes du pays coule chez les Hassaïnia, sur le versant est du djebel Milar. Elle est fort appréciée des indigènes et des colons qui l'ont utilisée pour se traiter, mais son éloignement de tout chemin de grande communication s'opposera longtemps à ce qu'elle soit l'objet d'une exploitation quelconque.

La commune mixte de la Mina est, de tout l'arrondissement, la commune où l'on fabrique le plus de tissus. Outre les objets nécessaires à la consommation locale, on y confectionne, surtout dans la ville de Kalâa, une assez grande quantité de tapis destinés à la vente. Cependant, pour arriver à livrer la marchandise plus rapidement et à y consacrer le plus capital possible, les femmes ont dû se mettre à tisser des tapis tout à fait inférieurs aux anciens. La teinture végétale, très tendre mais chère, a été remplacée par la teinture minérale qu'elles achètent à vil prix, mais qui se fane rapidement. Dans ces conditions, l'industrie « tapissière » est tombée à un degré bien inférieur à ce qu'elle était avant.

Il y a quelques années, M. Missier, instituteur français, fut nommé à Kalâa. Sa femme, prévoyant la disparition prochaine de l'industrie qui faisait vivre la bourgade, essaya de la sauver dans la mesure de ses forces. Après plusieurs mois d'essai pendant lesquels elle n'usa que de ses ressources particulières, elle arriva presque au but qu'elle s'était proposé. Aujourd'hui,

elle tient une sorte d'ouvroir-atelier où, sous sa direction, quelques femmes de la ville font des tapis plus soignés que ceux tissés par les autres professionnels de Kalâa. Malheureusement, M^{me} Missier a, paraît-il, épuisé ses économies dans son œuvre de régénération professionnelle, et elle pourrait bien être obligée de fermer un jour son ouvroir. Le Gouvernement français a pour devoir de ne pas laisser périr cette industrie et de lui rendre, dans la mesure du possible, sa prospérité ancienne.

Il y a en ce moment à Kalâa de 4 à 500 métiers à tapis, et leurs ouvrières ne gagnent guère plus de 50 centimes en moyenne par jour. On juge donc quelle marge de développement il y a là comme main-d'œuvre, comme salaires et comme industrie. Les habitants de Kalâa, laborieux, paisibles et pauvres, ont droit à la sollicitude spéciale du Gouvernement. Ils sont industriels. Ils envoient leurs enfants à l'école qui compte six classes et n'ont jamais pris part à une insurrection quelconque, sauf de très rares exceptions.

La concurrence que font aux tapis de Kalâa les produits similaires de Tiaret et du Maroc auxquels les indigènes aisés donnent la préférence, semble également avoir contribué à la décadence de l'industrie tapissière de Kalâa. Pour la relever, le Gouvernement général ferait bien d'accorder à M^{me} Missier, directrice de l'ouvroir, une subvention annuelle de 50 francs au minimum. Il conviendrait aussi d'accorder des primes aux produits fabriqués exclusivement à l'aide de couleurs végétales et d'ouvrir un concours pour faire ressortir la valeur des tapis tissés par les ouvrières de cette localité. (1)

On y fabrique aussi des burnous, des babouches ; des tanneurs et des meuniers indigènes y sont en assez grand nombre.

L'ancien territoire des Medjeher fournit à la consommation des tribus environnantes une grande quantité de pains de figues.

Le commerce de la commune mixte consiste en exportation de produits agricoles et de bestiaux, en importation de produits industriels, et en échange entre indigènes et colons

(1) Certains de ces produits sont de fabrication très fine et peuvent rivaliser pour la beauté de dessin et d'exécution avec les plus jolis tapis de Smyrne et de Syrie.

opérés sur les marchés des communes de plein exercice de Bouguirat, l'Hillil, Blad Touaria, Aboukir et surtout Relizane, sur les places des centres de colonisation tels que Sirat, Nouvion, Clinchant, Sabouria et de Kalâa (dont le marché a lieu le samedi).

Les voies de communication importantes qui sillonnent le territoire sont : la route nationale d'Alger à Oran n° 4 (portion comprise entre Aboukir et Ferry) ; la route nationale n° 7 de Relizane au Maroc (terminée de Relizane à Tiliouanet, en piste de cette localité à El Bordj, après avoir passé par Kalâa, et reprenant un peu avant El Bordj) ; route départementale n° 6 du Sig à Bouguirat (portion comprise entre cette localité et Perrégaux) ; chemin n° 59 de Mostaganem à Nouvion (portion comprise entre ce centre et Aïn sidi Chérif) ; route départementale de l'Hillil à Cacherou (portion comprise entre l'Hillil à El Bordj).

Le territoire de la commune mixte est en outre desservi par 17 chemins vicinaux classés de 1 à 17, parmi lesquels la route de l'Hillil à Kalâa, l'ancienne route de Bel Hacel à Mostaganem, la route de l'Hillil à Bel Hacel, de l'Hillil à Madar, etc.

Deux lignes de voies ferrées traversent la commune mixte :

1^o Ligne d'Alger à Oran, P.-L.-M., portion comprise entre Ferry et Perrégaux qui passe à la station des Salines, à Relizane (arrêt de 10 minutes), Clinchant, l'Hillil, Oued-Malah et Sabouria. Le chemin de fer franchit la Mina, l'Hillil et l'Oued Malah ; il est en droite ligne et en plaine de Relizane à l'Hillil, et n'offre quelques courbures et pentes assez raides, qu'entre cette dernière station et Oued-Malah ;

2^o Ligne de Mostaganem à Tiaret (ex-Compagnie Franco-Algérienne, actuellement réseau d'État algérien), portion comprise entre Oued-el-Kheir et Relizane. En partant de cette ville, la voie se déroule en droite ligne dans la plaine jusqu'au moment où elle franchit la Mina pour commencer, aussitôt après la station de Bel-Hacel, à serpenter le long des pentes des monts de Bel-Hacel et de l'Akrboube, en des courbes prononcées, qui font exécuter aux trains des mouvements de roulis variés, et ne finissent qu'à l'Oued-el-Kheir. Les stations de cette région de collines sont : Bel-Hacel (hameau arabe de 994 habitants), Sidi-Kheltab (koubba du marabout de ce nom ; jardins et vergers arabes), Mékalia (quelques douars),

Oued-el-Kheir. On aperçoit, sur la droite, de grands bois d'oliviers, des broussailles, des pins, des lentisques, des tuyas couvrant d'immenses ravins.

Les forêts importantes de la commune mixte de la Mina, sont :

1^o Forêt d'En-Naro (675 hectares) : pins, tuyas, oliviers ;

2^o Forêt de l'Akrboube (2,998 hectares) : pins, chênes, lentisques, oliviers ;

3^o Forêt de Kalâa (100 hectares) : chênes, tuyas.

Les deux premières sont l'objet d'une active surveillance de l'administration forestière, et il ne s'y produit pour ainsi dire jamais d'incendies, si fréquents dans d'autres régions.

Nous donnons ci-contre un tableau établissant la situation financière de la commune mixte de la Mina (ex-commune mixte de l'Hillil) et des communes de plein exercice agricoles de l'Hillil et de Bouguirat. Nous nous mettons surtout à un point de vue visant la colonisation du pays et sa propriété en matière agricole, nous avons omis à dessein de fournir les mêmes données sur Relizane qui, devenue une petite ville et étant un lieu de transaction commerciale avant d'être centre agricole, a pris trop d'importance pour ne mériter que ce seul titre.

On pourra voir dans le dit tableau les heureux effets de la Caisse de Prévoyance indigène. Depuis sa création, elle a contribué, dans une large mesure, à atténuer les funestes effets de l'usure. Complètement réorganisée en 1896 par les soins de M. Briquez, administrateur, elle est en pleine prospérité aujourd'hui.

SITUATION

de la Commune mixte de L'HILLIL (MINA). —

COMMUNE

DESIGNATION de la COMMUNE	ANNÉES	SOLDE à la clôture de l'exercice précédent	RECETTES	TOTAL des RECETTES	DÉPENSES	SOLDES à la clôture de l'exercice	OBSERVATIONS
L'HILLIL (mixte)	1897	29 416 85	111 111 92	173 528 77	117 911 91	25 626 86	Situation florissante qui se maintiendra en raison des ressources dont dispose la commune.
	1898	25 626 86	157 666 72	183 293 58	139 897 64	52 395 91	Les principaux produits sont l'octroi de mer et les centimes additionnels à l'impôt arabe s'élevant ensemble à 40.000 francs environ.
	1899	52 395 91	187 697 11	239 493 05	127 918 50	111 574 57	Les prestations atteignent un chiffre moyen de 80.000 francs par an ; mais les 2 13 sont versés à la caisse départementale et l'autre tiers est affecté aux travaux des chemins vicinaux.
TOTAUX...		107 439 65	488 875 75	596 315 40	406 718 05	189 597 35	
Dont la moyenne est de...			162 958 58	198 771 80	135 572 68	63 499 11	

Société de Prévoyance de la Commune mixte de l'Hillil

(AUJOURD'HUI MINA MIXTE)

Le solde disponible en caisse s'élève actuellement à 180.000 fr en chiffres ronds. Son actif augmente chaque année de 10.000 fr Cette augmentation provient : 1° des cotisations versées par les Sociétaires ; 2° des intérêts des prêts consentis, soit en argent, soit en nature, au taux de 5 0/0 par an ; 3° des intérêts des fonds placés au Trésor.

Les dépenses annuelles se composent du traitement du Secrétaire, des remises du Trésorier et des frais de bureau et d'imprimerie. Ces dépenses ne dépassent pas la somme de 2.000 fr.

La Société est donc en pleine voie de prospérité et est appelée à rendre de réels services aux indigènes nécessiteux.

FINANCIÈRE

Relevé des Impôts directs & indirects revenant au Trésor

TRÉSOR

PAR DES IMPÔTS REVENANT AU TRÉSOR, SAVOIR :

IMPÔTS ARABES		TOTAL des IMPÔTS ARABES	PATENTES	IMPÔT FONCIER	IMPÔTS INDIRECTS — Licence des Boissons et Tabacs et droits d'alcools	TOTAL GÉNÉRAL des IMPÔTS du TRÉSOR
ZEKKAT	ACHOUR					
36.448 48	72 723 33	109.171 81	5.328 50	3.205 52	1.815 »	119.520 83

Les sommes mentionnées ci-dessus concernant les impôts arabes, les patentes et l'impôt foncier, représentent *la part du Trésor seulement*, déduction faite des centimes communaux ou autres, ainsi que des produits départementaux.

Chap. V. — ÉTAT INTELLECTUEL ET MORAL

Comme toutes les tribus de l'Algérie, celles de la commune mixte de la Mina ont dans leurs douars des « t'aleb » ou « d'errar », qui se chargent, moyennant une maigre rétribution, d'enseigner aux enfants les rudiments de la lecture et de l'écriture de la langue coranique. Les gardiens de koubbas, quelques membres de famille maraboutiques enseignent, en outre, quelques éléments de la religion et de la loi musulmanes. Là, se borne l'instruction d'un certain nombre (assez restreint) d'indigènes des douars-communes répartis sur le territoire. Le reste est d'une ignorance absolue et n'a commencé à gravir aucun des degrés de la civilisation. Seules la ville et la région de Kalâa sont pourvues d'une école arabe-française, où le zèle de M. Missier, directeur de cette école depuis plusieurs années, a su grouper un grand nombre de jeunes indigènes qui sont répartis en six classes. Plusieurs adjoints aident le directeur dans sa tâche, et nourrissent les élèves d'une certaine culture intellectuelle et professionnelle, qui donnera, sans nul doute, des résultats fort appréciables ; la conséquence en sera, nous l'espérons, la création de nouvelles écoles sur les autres parties du territoire où les principes les plus élémentaires de l'éducation et de l'instruction font défaut.

Parmi les familles indigènes importantes et nobles d'origine habitant dans la commune mixte, il convient de citer celle des Boumédine, issue des Mehal, tribu originaire de la Mecque, qui soumit à sa domination, vers le XII^{me} siècle de notre ère, la plus grande partie du département d'Oran. Deux membres de cette famille des Boumédine occupent aujourd'hui des fonctions publiques : « Boumédine » Abd-el-Kader ould Habib, adjoint indigène du douar Mekhalia, et « Boumédine » Abd-el-Kader Seghir ould Ahmed, adjoint indigène du douar Guerboussa.

Viennent ensuite les familles des Mihoub et des Mesbah représentées actuellement : la première, par « Mihoub » Boualem, adjoint indigène de Sidi-Saada ; la seconde, par « Mesbah » Mohammed ould el Djilali, adjoint indigène du douar des Oulad-Bou-Ali.

Malgré le niveau peu relevé de l'état intellectuel des indigènes du pays, la situation de la commune mixte au double point de vue de la sécurité et de la tranquillité est relativement très bonne. Pendant les 5 dernières années, on n'a à relater qu'un

seul attentat dirigé contre les Européens : une moyenne de 6 meurtres ou tentatives de meurtres entre indigènes ; environ 100 à 150 cas de simple police ; pas de vols à main armée, ni « nefras », ni attentats à la pudeur.

Depuis plus de 15 ans, aucun indigène de la commune mixte n'a été condamné à la peine capitale.

Il est de fait que rien ne vaut en territoire civil le régime de police assuré par l'administration des communes mixtes. Les centres de plein exercice situés dans la même région sont moins bien partagés sous le rapport de la sécurité.

Chapitre. VI. — COLONISATION

La commune mixte de la Mina compte quatre centres de colonisation. Ils ont été dotés de tous les éléments propres à assurer leur avenir. Clinchant, aujourd'hui chef-lieu de circonscription, a fait depuis sa création l'objet d'un agrandissement. Des travaux d'assainissement ont également été effectués dans la plaine de Relizane. Sahouria et Nouvion ont, en outre, été dotés des travaux d'eau dont l'exécution a permis l'irrigation de surfaces assez étendues. Il serait trop long et fastidieux d'énumérer ici les améliorations et les travaux d'utilité publique ou communale accomplis ou exécutés depuis la création de la commune. Ces améliorations sont l'œuvre des divers administrateurs qui se sont succédés à la tête de la circonscription et qui ont contribué ainsi, chacun selon les moyens d'action dont il disposait, au développement de la colonisation dans le pays.

CLINCHANT

Ce centre fut créé en 1878 sous le gouvernement de M. Albert Grévy. Son territoire est limité par la commune de Relizane, à l'Est ; celle de l'Hillil, à l'Ouest ; le douar-commune de Tahanda, au Nord, et, celui d'El-Messabehia, au Sud. Le village fut édifié auprès de l'ancienne ville berbère « Li-R'etcha, habitée auparavant par les Beni R'eddou et dont on peut voir encore quelques ruines. Ce lieu était appelé par les indigènes du pays *El-Mel'amir* إط'امر, c'est à-dire *Les Sitos*,

en raison sans doute du nombre considérable de silos creusés sur une assez vaste étendue dans le tuf qui forme la majeure partie du sous-sol. Ces sous-sols ont, en général, une très grande capacité. Faute d'autre détermination, ce centre fut donc appelé d'abord *Les Silos*, avant de recevoir le nom du général Clinchant qui fut colonel de zouaves lors de l'expédition du Mexique.

Son territoire fut agrandi en 1892 sous le gouvernement de M. Jules Cambon. Depuis le 1^{er} janvier 1900, Clinchant est chef-lieu de la circonscription administrative de la Mina. Les bureaux de la commune mixte y ont été transportés récemment, et l'administrateur et ses adjoints n'ont pris possession de leurs nouveaux appartements qu'à partir du 1^{er} janvier 1900. Nous avons vu plus haut les causes du transfert du siège de la commune mixte dans ce centre. Il en résulte une économie pour le budget et une cause d'amélioration pour Clinchant, au point de vue agricole et commercial.

Ce village n'a pas d'histoire propre, son territoire ayant été prélevé sur les douars Messabehia et Tahamda, c'est-à-dire l'ancienne tribu des Sahari. Les Beni R'addou, qui sont d'origine berbère, ont occupé pendant longtemps les environs où ils fondèrent la ville citée plus haut et dont il reste quelques vestiges.

Il y a à Clinchant : 40 feux, 214 habitants (58 indigènes, 114 français et 42 étrangers), et 50 électeurs. L'étendue totale du territoire est de 1,884 hectares, dont 1,490 cultivables en céréales, 44 de vignes, et 350 incultes. La dernière récolte a donné 5,102 quintaux de céréales, 150 hectolitres de vin rouge et 8 hectolitres de blanc.

La production moyenne de blé sur 1 ^h	est de	12 qx
—	—	d'orge — 14 —
—	—	d'avoine — 16 —
—	—	de raisin — 30 —

L'alimentation du village en eau potable est assurée actuellement par un certain nombre de puits publics ou particuliers. Un projet d'adduction des eaux de l'Aïn-el-Guettar (région de Tiliouanet : 35 litres à la minute à l'étiage) a été élaboré. Il sera sous peu mis à exécution. Les irrigations d'une partie du territoire dépendent actuellement du syndicat des eaux de Relizane. Elles sont d'ailleurs insuffisantes.

L'état sanitaire du village est bon ; à relater seulement quelques fièvres paludéennes. Aucun assassinat ou attentat contre les personnes n'a eu lieu à Clinchant depuis longtemps. Il ne s'y commet que quelques vols de bestiaux. Les auteurs de ces vols sont en général originaires des douars partiels Bouakeur et Abl-el-Morsli qui sont ceux dont on a le plus à se plaindre et qui renferment plusieurs voleurs de profession. Au reste, les indigènes vivent en assez bonne intelligence avec les colons qui leur procurent du travail, c'est-à-dire un gagne-pain honnête et non aléatoire.

Clinchant n'a pas de budget propre. Il relève de l'autorité de l'administrateur de la commune mixte de la Mina. Ce centre ne compte qu'une école mixte qui reçoit un grand nombre d'élèves des deux sexes. Le dédoublement de cette école s'impose à bref délai, dans l'intérêt de l'institutrice et des enfants.

Nombre d'élèves actuels : 63.

Garçons : 26 français ; 3 musulmans ; 6 étrangers.

Filles : 25 françaises ; musulmanes néant ; 3 étrangères.

Les besoins pressants de ce centre sont les suivants :

- 1° Construction d'une gare de chemin de fer sur la ligne P.-L.-M. Alger-Oran qui y passe ;
- 2° Établissement d'un barrage sur la Mina en avant de Relizane pour agrandir le cercle d'irrigation ou bien un barrage de dérivation sur l'Oued Hillil, dont la construction s'élèverait à 150,000 francs environ ;
- 3° Établissement de canivaux pavés en bordure de la route nationale qui traverse le village pour prévenir une inondation des maisons en cas d'une crue des eaux ou d'une période de pluies prolongées ;
- 4° L'adduction des eaux d'Aïn-el-Guettar. Cette dernière question a une importance capitale, car l'alimentation de Clinchant en eau potable est actuellement insuffisante.

Lorsque ce centre aura été doté des améliorations dont il vient d'être question, son avenir sera assuré, et Clinchant pourra au bout de quelques années, prendre rang parmi les localités prospères du département d'Oran.

(EL-ROMRI) NOUVION

Ce centre fut créé en 1876, sous le gouvernement du général Chanzy, au lieu dit Hacian-el-Romri en raison du grand nombre de puits qui s'y trouvaient pour le ravitaillement de cette halte située sur le chemin de Mostaganem à Mascara. Son territoire est limité par celui de la commune de Bouguirat au Nord, par le douar-commune d'El-Romri au Sud et à l'Est, par le douar-commune de Hassainia à l'Ouest. Appelé d'abord de la dénomination arabe du lieu, il porta ce nom jusqu'à l'année 1900. Depuis, il a reçu l'appellation de Nouvion, pour rendre hommage à M. Nouvion, ancien préfet d'Oran, qui donna autrefois une grande impulsion à la colonisation dans le département.

La gare de Nouvion se trouve à 4 kilomètres plus loin, à Oued-Malah, petit hameau de quelques fermes (ligne P.-L.-M. Alger-Oran).

Le territoire de ce village était autrefois habité par des membres de la tribu des Bordjia. Là vivait, parmi les familles nobles du pays, celle des Ben Hadda dont les membres furent caïds de la région sous les Turcs et même sous Abd el Kader. C'est encore un Ben Hadda qui est aujourd'hui caïd du douar-commune d'El-Romri.

Il y a à Nouvion 183 habitants (50 indigènes, 130 français et 3 israélites), 30 feux et 50 électeurs. L'étendue totale du territoire du centre de Nouvion est de 1,305 hectares, dont 1000 hectares cultivables en céréales, 78 de vignes et une dizaine d'hectares incultes. Cent hectares sont irrigables avec les eaux du marais de Bouguirat et celles du Mekhalouf. (Oued cité plus haut).

La qualité du sol est médiocre et ne peut être améliorée que par des engrais et des arrosages.

La production moyenne de blé sur 1 ^h	est de	5 qx
—	d'orge	6 —
—	d'avoine	8 —
—	de raisin	20 —

Les vignobles réunis de Nouvion ont donné, en 1900, 632 hectolitres de vin rouge et 8 hectolitres de vin blanc. Les colons cultivent, outre la vigne et les céréales, le millet à balais, ustensiles dont ils fabriquent une grande quantité et qu'ils écoulent facilement dans l'arrondissement.

L'alimentation du village en eau potable n'est assurée que par des puits, publics ou particuliers. L'irrigation des terrains, sur une étendue d'ailleurs limitée à une centaine d'hectares, se fait par un canal à ciel ouvert qui amène les eaux du marais de Bouguirat. Le débit varie entre 30 litres à la seconde et 12 litres à la minute. Un barrage provisoire est établi sur l'Oued Mekhalouf au moment où, quittant les collines entre lesquelles il serpente, il débouche dans la plaine de Kerkacha. Mais les indigènes et les crues des eaux démolissent facilement les murailles de branchages et de boue qui retiennent le torrent, et le plus souvent, les eaux destinées à l'arrosage vont se gaspiller dans des terrains incultes ou inondent la partie comprise entre Nouvion et le 4^{me} kilomètre sur la route de Bouguirat. Il serait à souhaiter qu'on construisit une digue cimentée permettant d'emmagasiner un liquide si précieux à nos cultures et dont le résultat serait l'irrigation de 600 hectares sur le territoire de Nouvion.

L'état sanitaire du village est assez bon. Quelques cas de fièvre intermittente se produisent chaque année mais ne rappellent que de fort loin les terribles épidémies de fièvre qui sévissaient sur nos troupes quand elles campaient en ce lieu, avant la création du centre et les plantations d'eucalyptus qui ont beaucoup contribué à son assainissement.

Comme Clinchant, le village n'a rien à désirer au point de vue de la sécurité individuelle. Depuis fort longtemps il ne s'y est pas commis d'assassinat, ni d'attentat quelconque contre les personnes. Seuls des vols de bestiaux ou de grains sont à signaler. Les donars dont on a le plus à se plaindre à ce sujet, c'est-à-dire ceux qui fournissent le plus de maraudeurs, appartiennent au douar-commune d'El-Romri ; ce sont ceux de El-Hadara et Oulad-Hadda.

Le budget de Nouvion se confond avec celui de la commune mixte de la Mina. Par lui-même, ce centre est très pauvre, à cause de la fréquence des mauvaises récoltes.

L'école est fréquentée par 25 élèves (20 français, 3 musulmans) filles et garçons.

Les besoins pressants de ce centre peuvent se résumer ainsi :

- 1° Création d'un barrage déversoir sur le Mekhalouf. (Dépenses prévues : 30,000 francs environ.)

- 2° Agrandissement du centre dont le champ de colonisation est trop restreint en raison du peu de fertilité du sol.
- 3° Transformation des fossés d'irrigation du marais de Bouguirat en canaux cimentés pour éviter les pertes d'eau et faciliter le curage.

En somme, la commune-annexe de Nouvion est très pauvre par suite des mauvaises années qui se succèdent et qui ne trouvent pas leur compensation dans une récolte abondante. Cependant, le bétail élevé par les colons donne de fort beaux produits, et des efforts pourraient être tentés dans la voie de l'élevage à condition que de prompts travaux d'irrigation permettent de transformer la plaine de Kerkacha en un vaste pâturage.

SAHOURIA

La création de ce centre date de 1878-(gouvernement du général Chanzy). Son territoire empiète sur les douars-commune Sahouria et Sfafa. Le village est situé sur le chemin de fer (P.-L.-M. Alger-Oran) à 5 kilom. de Perrégaux. Ce centre est limité au Nord par le douar-commune des Beni-Yahi, à l'Ouest par la commune de Perrégaux, au Sud par le douar-commune de Sahouria, à l'Est par le douar-commune des Sfafa. Ces lieux étaient occupés par la tribu des Bordjia ainsi que la plaine de l'Ihabra et celle de Sirat. La famille des « Smaïn » est une de celles établies depuis très longtemps dans le pays.

Il y a à Sahouria 230 habitants (130 français, 20 indigènes, 30 étrangers), 60 feux et 36 électeurs. L'étendue totale en hectares du centre-annexe est de 2,000 hectares (dont 1,840 cultivables en céréales, 104 plantés en vignes et 50 plantés en arbres fruitiers et d'essences diverses).

La quantité approximative de céréales produites par les terres de ce centre a été de 5,500 quintaux. Les vignes ont donné 1,120 hectos (1).

La production moyenne de blé sur 1 ^h	est de	7 qx
—	d'orge	9 —
—	d'avoine	8 —
—	de raisin	20 —

(1) Pour la récolte de 1900.

Les colons s'adonnent à la culture maraîchère qu'ils écoulent facilement aux marchés de Perrégaux et de Bouguirat et sur leur propre marché qui a lieu le samedi.

L'eau potable est fournie par des puits. L'eau courante pour l'irrigation est amenée par un canal de dérivation provenant de l'Oued Fergoug (barrage de Perrégaux).

L'état sanitaire du village est très bon, et seules quelques fièvres d'été sont à signaler : la température varie entre 10° (janvier) et 38° (juillet).

La sécurité n'est pas aussi bonne que dans les deux centres précédents. Les douars-commune de Sfafa et Sahouria sont le repaire de chenapans indigènes qui ont la spécialité d'échapper avec une grande facilité à toute poursuite et de jouer toutes les ruses combinées pour les surprendre. C'est ainsi qu'il s'est produit, durant l'année 1900, plusieurs attentats contre les personnes et plusieurs vols dans les habitations du village sans qu'on ait pu découvrir les auteurs. Aussi les rapports des colons avec les douars environnants sont-ils moins que cordiaux.

L'école mixte comprend actuellement 30 élèves :

Garçons : 4 français, 11 étrangers.

Filles : 6 françaises, 9 étrangères.

On remarquera l'absence marquée des enfants de colons français qui sont cependant en majorité dans le village.

Il y a à Sahouria deux domaines viticoles comprenant 320 hectares de vignes que nous n'avons pas compris dans le nombre total des vignobles appartenant aux petits colons, car ils s'étendent au-delà des limites du centre-annexe. Ces domaines appartiennent à deux compagnies.

Les besoins pressants de ce centre se ramènent à ceci :

- 1° Adduction d'une source pour l'alimentation en eau potable du village ;
- 2° Un barrage-réservoir sur l'Oued Malah (dont nous avons déjà cité les avantages et le prix d'exécution qui est de 200,000 fr.) et un barrage de dérivation sur l'Oued Addad (30,000 fr. environ) pour l'irrigation du territoire ;
- 3° Une gare sur le chemin de fer ;
- 4° Création des pâturages communaux vastes et rapprochés du village pour augmenter le troupeau des colons qui ne

peuvent élever sur leurs concessions qu'un nombre restreint de bestiaux.

Comme tous les centres de la région, Sahouria n'atteindra un degré de prospérité relatif que lorsque ses plaines seront irriguées. Là, comme partout ailleurs, la question d'arrosage des terres est celle qui prime toutes les autres. Tant que des améliorations dans ce sens n'auront pas été faites, la colonisation végétera, si elle ne dépérit pas, au milieu de terres qui, avec les Tells algérien, constantinois et tunisien, furent tour à tour les greniers de Rome, de l'Espagne musulmane, de l'Espagne chrétienne, et enfin de la France du xviii^e siècle.

SIRAT

Ce centre fut créé en 1874 dans la plaine du même nom, renommée autrefois pour sa fertilité, à 20 kilomètres au Sud de Mostaganem. Son territoire est limité au Nord par la commune d'Aboukir, à l'Est par le douar-commune des Oulad Bou Abça, au Sud et à l'Ouest par le douar-commune des Hassaïnia.

Les Bordjia, qui occupaient toute la plaine, vivaient autrefois dans ces parages ; il en était de même des Oulad Hamdan qui allèrent, lors de la conquête française, occuper plus au Nord la région s'étendant immédiatement derrière Mostaganem.

Il y a à Sirat 151 habitants (91 français, 45 indigènes, 15 étrangers). L'étendue totale du territoire est de 515 hectares (dont 198 de vignes).

Le sol est composé de terres fortes à l'Ouest et de terrains sablonneux à l'Est.

La production moyenne du raisin sur un hectare est de 35 quintaux environ.

L'alimentation en eau potable du village n'est assurée que par des puits.

L'état sanitaire est bon en général. Les fièvres d'été sont seules à redouter par les fortes chaleurs qui s'élèvent jusqu'à une température maxima de 40° continue pendant les mois de juillet et d'août (la température minima étant de 10° en hiver).

Le voisinage de la commune de plein exercice d'Aboukir dont les douars sont peuplés de malfaiteurs n'assure à Sirat

qu'une sécurité imparfaite. La route de ce centre à Aboukir est sillonnée pendant l'été d'indigènes en quête de charretiers à dévaliser ou de voitures de colons à arrêter. La police exercée sur les lieux ne rappelle que de fort loin celle exercée de la commune mixte, et l'inefficacité des moyens employés jusqu'à ce jour invite les délinquants à persévérer dans leurs fonctions de voleurs de grands chemins.

Le budget de Sirat se confond avec celui de la commune mixte de la Mina.

Ce centre ne semble pas appelé à une grande prospérité, dépourvu qu'il est de tous moyens d'irrigation présents ou avenir. Il est à souhaiter que pour les centres de colonisation placés dans de pareilles conditions une culture spéciale aux terrains non irrigables soit adoptée, de façon à ce que les colons trouvent dans leur travail un résultat sinon rémunérateur du moins encourageant.

CONCLUSION

De même que toutes les communes mixtes, celle de la Mina est appelée à disparaître pour faire place à un certain nombre de communes de plein exercice. Mais cette éventualité ne semble pas rapprochée et il s'écoulera certainement un assez grand nombre d'années avant sa réalisation.

Les centres de Sirat, Sahouria et El-Romri (Nouvion) seront sans doute les premiers appelés à la vie municipale, puis viendra le tour de Clinchant. Mais, en dehors de la difficulté d'assurer aux futures communes le moyen de se suffire à elles-mêmes, c'est-à-dire d'équilibrer leur budget, des considérations d'ordre et de sécurité opposeront pendant longtemps encore un obstacle difficilement surmontable aux créations de l'espèce.

On n'ignore pas, en effet, que les maires absorbés le plus souvent par leurs occupations municipales et leurs intérêts privés, et ne participant d'ailleurs à aucune indemnité de déplacement, se déchargent entièrement de la police et de la surveillance des populations indigènes sur le caïd ou le garde champêtre arabe qui leur est adjoint. Or, ce dernier ne touche lui-même qu'un traitement absolument dérisoire, et est tout naturellement prédisposé à commettre des actes de vénalité. Il s'ensuit que des faits graves sur lesquels l'autorité aurait tout intérêt à être renseignée sont passés sous silence. Grâce à cette situation, la plupart des communes de plein exercice qui comprennent sur leur territoire des douars ou fractions de douars non livrés à la colonisation, deviennent le refuge des malandrins indigènes de toute espèce trop inquiétés par la police des communes mixtes; ces malfaiteurs mal surveillés peuvent dès lors exercer pour ainsi dire impunément leur coupable industrie, soit dans la commune même, soit dans les communes voisines.

RENÉ-LECLERC.

SCULPTURE SUR UN ROCHER

de Bulla Regia

J'ai signalé brièvement dans le *Bulletin archéologique* (1) une grossière sculpture, située dans les environs immédiats de Bulla Regia.

Elle était à l'extrémité orientale d'une colline placée elle-même à 300 mètres environ à l'est des ruines de la ville antique dont la sépare une nécropole romaine des deux premiers siècles. Vers la pointe occidentale de cette éminence, j'ai découvert plusieurs sépultures puniques dont l'une était un véritable caveau renfermant un mobilier de 74 pièces.

En pratiquant les sondages pour trouver d'autres sépultures de la même époque, j'ai découvert au milieu d'un impénétrable fourré de faux jujubiers le document dont il va être question.

C'était un rocher isolé, à la face supérieure un peu arrondie, mesurant 1^m80 de hauteur sur 4 mètres de longueur et environ 1 mètre d'épaisseur. Il était entièrement brut, à l'exception de l'une de ses faces, tournée vers l'est et présentant une niche dans laquelle apparaissait un buste, un peu plus grand que de nature, exécuté on ne peut plus sommairement. La tête est ronde, et des trous également circulaires ou ovales indiquent les yeux et la bouche. Le cou est presque cylindrique et les épaules représentées par deux lignes légèrement courbes. Il est possible que les oreilles aient été indiquées, mais l'état de la pierre ne permet pas de l'affirmer.

Il est facile, en examinant la surface du monument, de se rendre compte que cette sculpture a été obtenue avec un instrument à pointe mousse. On a ainsi fait sauter des éclats irréguliers et c'est en répétant cette opération un nombre de fois plus ou moins grand qu'on a pu obtenir une certaine profondeur.

J'ai fouillé tout autour de ce rocher pour voir s'il n'y avait point quelque tombe ou les restes d'un sanctuaire en plein air, comme ceux que les indigènes consacraient, primitivement, à

(1) *Bull. arch.*, 1892. *Rapport sur les fouilles faites à Bulla Regia en 1890*, p. 75.

leurs divinités; je n'ai absolument rien trouvé. Mais, à quelques mètres de là, au pied de la colline, j'ai rencontré une stèle évidemment votive, portant l'emblème triangulaire dit de Tanit. Il est donc probable que cette colline a porté quelque champ d'ex-votos plantés en terre au milieu desquels était placée la sculpture.

On doit considérer comme une indication confirmant cette manière de voir le fait que cette grossière figure regardait à l'est.

J'ai montré que le temple de Saturne, à Dougga, qui avait été précédé par un primitif sanctuaire de Baal, était aussi tourné de ce côté et que pour lui donner cette orientation, il avait fallu entailler la montagne à grands frais.

Enfin, dans le voisinage immédiat de la colline qui portait la sculpture, on trouve les vestiges de nombreuses tombes mégalithiques dont les dalles ont presque toutes été brisées à ras du sol, probablement lors de l'occupation romaine, pour servir de matériaux de construction.

Il est donc certain qu'à une époque reculée les habitants de Bulla Regia avaient élevé en ce point des monuments, funéraires et autres, pour lesquels ils avaient une vénération particulière.

Mais ce qui me paraît mériter surtout l'attention c'est la situation de cette sculpture sur une surface rocheuse et les détails d'exécution qu'elle présente.

Elle est bien, en effet, sur un rocher dont les dimensions sont à vrai dire restreintes, mais auquel on a intentionnellement laissé sa forme primitive, à l'exception de la face qui porte une représentation humaine.

Je serais presque tenté de donner le nom de rupestre à cette dernière, si ce nom n'était pas, en général, réservé à des monuments ayant un caractère bien spécial. Néanmoins, jusqu'à un certain point, et même en tenant compte de cette signification, ce qualificatif ne serait pas ici complètement déplacé, car le bas-relief présente une autre ressemblance avec les dessins des rochers du Sous, du Fezzan, du Sud-Oranais, de l'Oued Hét, etc. C'est la manière dont il a été obtenu par des coups donnés avec une pointe peu aiguë et qui enlevait des éclats irréguliers de pierre.

Je dois ajouter que là se borne l'analogie, car si, sur les rupestres proprement dits, l'instrument a agi en surface

seulement, ici le sculpteur a dû revenir à plusieurs reprises sur un même endroit pour obtenir non une simple ligne, mais des creux assez prononcés.

Cette différence s'explique d'ailleurs, mais par des caractères dont l'origine doit être cherchée ailleurs. Le relief accentué, l'exécution sommaire de cette figure et jusqu'à la niche où elle se trouve rappellent d'une manière assez frappante ces nombreux monuments, d'époque romaine pour la plupart, mais que l'on considère comme dus à une inspiration toute sporadique, comme la manifestation rudimentaire de ce qu'on a convenu d'appeler l'« art indigène ».

Sur les stèles funéraires, si abondantes dans la région, qui offrent ces caractères, on voit en effet souvent le buste d'un personnage à l'attitude rigide dont les vêtements sont indiqués par quelques traits dont la tête, les yeux et la bouche sont plus ou moins circulaires, le tout encadré par une niche ou par le portique d'un temple prostyle.

Ces analogies m'avaient tellement frappé qu'à un premier examen j'avais pensé être en présence de l'ébauche d'un monument de ce genre. Mais outre qu'on n'a pas trouvé, à Bulla Regia même, de stèles dues à l'art indigène, il est évident qu'on devait tailler celles-ci, leur donner la forme prismatique ou conique qu'elles ont toujours avant d'y graver les sculptures. De plus, le procédé employé pour y obtenir les représentations est moins sommaire. D'un côté on s'est servi d'un poinçon ou d'un burin à pointe assez fine, les traits sont continus et forment des lignes, de l'autre côté au contraire on s'est borné à enlever avec un instrument grossier une certaine quantité d'éclats plus ou moins gros.

La tête de Bulla Regia est encore susceptible d'un autre rapprochement. Il existe toute une série de sculptures africaines remarquables, comme celle-ci, par leur exécution très sommaire. Telles sont une idole du musée de Cherchell (1) dont la tête est tout à fait comparable à celle-ci et une autre figure analogue, mais plus fruste, du musée d'Alger (2).

Les hétéyles surtout, que l'on a trouvés à Carthage, ressemblent beaucoup à la figure de Bulla Regia (3) Le P. Delattre

(1) Gauckler. *Musée de Cherchell*, pl. II, n° 3, p. 84.

(2) Dôublet. *Musée d'Alger*, pl. IV, n° 6, p. 66.

(3) *Mem. des antiq.*, 1894 Delattre. *La nécropole punique de Douï-mès*, p. 287. Gauckler. *Musée Alaoui*, pl. XI, n° 1.

croit que la forme ronde de cette figure indique qu'on a voulu représenter Tanit. Tissot a fait la même réflexion à propos d'une représentation rupestre qui se trouve sur la rive septentrionale du chott Djerid (1) et qui doit également être rapprochée de celle-ci.

Mais le monument qui me paraît avoir le plus de ressemblance sinon par sa forme extérieure, du moins par la manière dont les détails du visage ont été indiqués, est celui que M. de la Martinière a trouvé dans les ruines de Lixus (2). Les trous circulaires qui représentent les yeux et la bouche sont tout à fait les mêmes des deux côtés.

La sculpture de Bulla Regia offre donc des caractères qui tiennent à la fois des sculptures rupestres, des stèles, portant ou non des caractères libyques ou romains, dues à l'art indigène, et de certaines sculptures grossières paraissant avoir représenté des divinités africaines.

Sa situation près de nécropoles mégalithiques et puniques, s'accorde bien, d'ailleurs, avec ces caractères. Et si les rapprochements faits par le P. Delattre et Tissot sont exacts, quoiqu'on n'ait pas ici trouvé de croissant surmontant la représentation, on peut croire qu'on se trouve en présence de l'image grossière de l'une de ces divinités.

De la Blanchère, à qui j'avais montré ce monument, avait compris tout l'intérêt qu'il présentait, car il prescrivit immédiatement au chef de chantier qu'il avait mis à ma disposition pour les fouilles que je dirigeais, d'en faire un moulage. Cette opération n'ayant pas réussi, il fit briser le rocher et en détacher une dalle portant la sculpture, qui se trouve actuellement en deux fragments, dans un magasin du Musée du Bardo.

Ce document mériterait, à mon avis, de sortir du coin où il a été relégué et d'être placé près des stèles et des bas-reliefs libyques qui ornent l'escalier du Musée, et dont il se rapproche par plus d'un trait.

Docteur CARTON,

Médecin militaire.

(1) Tissot. *Géogr. comp. de l'Af. rom.* I. p. 480, fig. 48.

(2) De la Martinière. *Bull. archéol.* 1800. *Recherches sur l'emplacement de la ville de Lixus*, p. 141.





CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

EUROPE

Un canal transeuropéen. — Dû à l'initiative de Guillaume II, ce canal, reliant Stettin, sur l'Oder, au port de Fiume, situé dans le golfe de Quarnero, sur l'Adriatique, couperait l'Europe en deux par une ligne à direction sensiblement N.-S. Son développement serait de 2,400 kilomètres, ce qui en ferait le plus grand canal du monde.

En réalité, il n'y aurait à creuser que 485 kilomètres, les voies navigables actuellement existantes pouvant être utilisées. De Stettin à Kosel, en Silésie, et même jusqu'à Oderberg, on utiliserait le cours de l'Oder. Puis, le canal serait percé de façon à aboutir à Komond, sur le Danube, suivrait la Save, de Hokovar à Sissek, et la Kalpa jusqu'à Karlstad. De ce dernier point au port de Fiume, la nouvelle voie serait très facile à établir, sauf pour la courte traversée des Alpes Juliennes.

(*Bull. Soc. de Géogr. de Dunkerque*).

France. — Percement de la Faucille. — Le Conseil général de la Seine s'est occupé dernièrement du projet de création d'une voie rapide de Paris à Genève par Lons-le-Saulnier et les monts du Jura.

Autrefois, la traversée du Mont-Cenis était la voie la plus courte entre Paris et Milan, avec 944 kilomètres. Actuellement, la voie par le Saint-Gothard ramène cette distance à 897 kilomètres. L'an prochain, après le percement du Simplon, la voie la plus courte sera celle de Paris-Pontarlier-Vallorbes-Lausanne, avec 847 kilomètres. C'est à cette ligne du Simplon que se raccorderait celle de la Faucille de Paris à Genève par Lons-le-Saulnier, Saint-Claude et Crozet.

France. — Émigration aux colonies. — Le nombre des passages accordés par l'État s'est élevé en 1901 à 394 contre 327 en 1900. Par contre, le chiffre des capitaux déclarés n'est que de 721,000 francs au lieu de 816,000 en 1900.

C'est l'Indo-Chine (170), puis Madagascar (107), qui ont eu les faveurs des émigrants.

Ces chiffres ne comprennent pas la totalité de l'émigration, mais seulement les passages gratuits délivrés par l'État.

Angleterre. — Le câble transpacifique. — Le *Colonial Office de Londres* vient de décider la construction, depuis longtemps projetée, du câble transpacifique qui réunira la Colombie britannique à l'Australie. Le câble partira de l'île de Vancouver; les atterrissements se feront dans l'île Fanping, dans les Fidji et les Norfolk, possessions anglaises.

La longueur totale approchera de 15,000 kilomètres; le prix total est évalué à 45 millions de francs; l'exploitation pourra être commencée à la fin de 1902.

ASIE

Le chemin de fer de Bagdad. — Jadis, c'est par la vallée de l'Euphrate que la Phénicie et la Judée recevaient les aromates des Indes, les perles du Golfe Persique et l'or d'Ophir. Les immenses provinces de la Mésopotamie qui, dès l'époque des plus lointains souvenirs de l'humanité furent le centre d'une civilisation puissante, rivale de celle de l'Égypte, vont renaître à la vie et reprendre un développement qu'elles n'ont plus vu depuis l'époque si florissante des Khalifes. Un accord est intervenu entre la *Deutsch Bank* et le gouvernement Ottoman pour l'exécution de la voie ferrée qui doit conduire de Bagdad à Koweit par Bassorah.

Cet arrangement nous touche de près, puisque la concession de cette ligne, qui n'aura pas moins de 2,500 kilomètres de développement, réserve aux capitalistes français une part de 40 % dans les frais et les profits de cette colossale entreprise.

Quand le chemin de fer de Bagdad aura été livré à l'exploitation, la durée du voyage entre l'Europe et les Indes sera notablement raccourcie. Actuellement, la traversée de Brindisi à Bombay est de treize jours; elle ne serait plus que de huit jours.

En outre, les avantages économiques dus à la nouvelle ligne sont évidents. C'est d'abord la renaissance agricole de la Mésopotamie dont le sol est fort riche et produit surtout le blé, l'orge, le coton, le riz, le maïs, le sésame, les dattes. Plus en grand se ferait l'élevage du bétail, qui, actuellement, ne peut s'exporter que par la route longue et périlleuse du désert, et seulement au printemps quand les troupeaux trouvent de quoi brouter sur la route de Bagdad à Alexandrette. Cette région fournit dès maintenant au commerce extérieur annuel 10,000 balles de peaux et 40,000 balles de laines.

Le sous-sol de l'Irak-Arabi pourrait enfin être exploité, car il est riche en houille, en bitume, en naphte.

Ce serait aussi l'établissement possible d'industries européennes dans l'Irak Arabi où il n'existe que quelques métiers rudimentaires qui tissent des étoffes de soie, de laine, de coton, à l'usage exclusif des Arabes. C'est de Bagdad que vont en Europe les cuirs, les laines, le coton, et les matières premières sont réexpédiées d'Europe à des prix décuplés.

A Bagdad, il n'y a pas une seule maison de commerce européenne.

On voit donc l'importance pour l'Europe de ce pays où tout l'outillage économique est à créer.

Le point de vue stratégique n'est pas à négliger : on se rappellera que les troupes du 6^e corps d'armée n'arrivèrent, en 1877, à la frontière turco-russe qu'après deux mois de marches forcées, qu'après avoir perdu en cours de route une partie de leurs effectifs, et trop tard pour prendre part utilement à la lutte.

En un mot, l'ouverture de la ligne Bagdad-Koweït amènera de nouveau la prospérité dans une région délaissée, créera une voie nouvelle et plus rapide aux échanges avec l'Extrême-Orient, contribuera à enlever aux Anglais une suprématie menaçante non seulement dans le Golfe Persique, mais dans toutes les régions avoisinantes qu'ils convoitent depuis de si longues années.

(*Bull. Soc. Géogr. de Lyon*).

L'Allemagne en Extrême-Orient. — Le port de Tsin-Tao.—

Entre les années 1880 et 1900, les exportations allemandes en Chine ont passé de 8 millions et demi à 66 millions de francs, les importations de 1 million et demi à 45 millions. Avec le Japon, la montée a été respectivement de 3 millions et demi et 750.000 francs à 88 millions et 20 millions.

Pour le port de Tsin-Tao, qui sera le foyer principal d'action de l'Allemagne asiatique, on a dépensé officiellement, depuis 1898, 49 millions de francs. On bâtit là un arsenal maritime, un port militaire et un entrepôt commercial, une vraie capitale, reliée à l'intérieur par le chemin de fer de Tsin-Tao à Tsi-Nan, long de 450 kilomètres, dont plus de 100 sont déjà faits, et voisine d'un bassin houiller important qui permettra de constituer des dépôts de charbon dans l'empire colonial allemand du Pacifique.

Les progrès économiques de l'Allemagne en Chine se font surtout aux dépens de l'Angleterre. Une des victoires les plus importantes qu'elle ait remportées est l'accord qu'elle a conclu en 1900 avec l'Angleterre pour le maintien de l'intégrité territoriale et de la porte ouverte en Chine. Cette entente, en

apparence dirigée contre les projets des Russes en Mandchourie, s'est en définitive retournée contre les intérêts britanniques. Elle a permis d'importantes concessions à Chang-Hai, où les Allemands ont placé une forte garnison et construit sur 1 kilomètre de front des chantiers, des quais, des docks, des ateliers de réparations allemands. Elle a rendu possible, sans opposition, l'entrée de la concurrence allemande sur le Yang-Tsen, que les Anglais commençaient à regarder comme leur propriété exclusive. Une action combinée des compagnies *Norddeutscher Lloyd* et *Hamburg-Amérika* a abouti à la création d'un service allemand sur le grand fleuve jusqu'à Tschong-King. L'Allemagne prélève déjà 20 p. 100 du trafic du Yang-Tsen. De nouvelles lignes maritimes se créent, on assiste au rachat, par les deux puissantes compagnies, d'anciennes lignes anglaises. Enfin dans tout le Sud de la Chine, jusqu'au Siam, le cabotage allemand prend une prédominance incontestée.

(*Annales de Géographie*).

AFRIQUE

Voyage de Dodson, de Tripoli à Mourzouk. — M. Dodson vient de parcourir la route conduisant de Tripoli à Mourzouk, la capitale du Fezzan, qui n'avait plus été visitée par une expédition scientifique depuis les explorations de Barth, de von Beurmann, de Rholf et de Nachtgal.

L'expédition de M. Dodson quitta Tripoli et suivit la route de Nachtgal dans la direction Sud-Est. Après huit jours de marche, elle atteignit le désert où elle souffrit de la chaleur et du manque d'eau : on ne trouvait de l'eau que toutes les dix ou douze heures. Deux semaines après avoir quitté Tripoli, l'explorateur arriva à Uadi-Sofedchin, d'où il fit une excursion à un ancien réservoir d'eau romain, magnifique monument de maçonnerie, bien conservé, dont le ciment, qui subsiste encore, a conservé son étanchéité.

M. Dodson se dirigea vers Sokna, dans l'oasis Boudchem et constata que les habitants n'avaient pour se nourrir que des escargots et du jus de dattier. Quelques constructions de l'oasis remontent à l'époque romaine et font contraste avec les misérables habitations des indigènes : l'une d'elle, dont les murs ont quatre mètres d'épaisseur, couvre une superficie de 3,500 mètres carrés. Sokna est une petite oasis de 2,000 habitants qui possède une garnison turque de 200 hommes.

L'expédition arriva enfin à Mourzouk, à 150 kilomètres de Sokoa, après avoir traversé notamment une grande forêt pétrifiée, dont les troncs d'arbres, tous penchés, sont couverts de coquillages jusqu'à deux mètres de hauteur, ce qui semble démontrer que la mer a pénétré autrefois jusque là.

(*Soc. d'Études Coloniales*).

Presqu'île des Somalis. — Deux expéditions françaises travaillent en ce moment dans la presqu'île des Somalis. L'une, dirigée par M. Duchesne, sous les auspices du Gouvernement et de la Société de Géographie de Paris, a étudié la géologie de Djibouti et de la baie de Tadschoura et la géographie et l'ethnographie du pays des Somalis, en traversant le désert près de Lassarat et de Addagalla, pour gagner ensuite Addis-Abeba par Gurgura; l'autre, conduite par le vicomte Du Bourg, reçut de l'Empereur Ménélik l'autorisation de traverser les provinces équatoriales, et se dirigea vers le Harrar. En quittant ce pays, l'expédition prit au Sud, explora la vallée du Webi Schebeli, où elle courut de grands dangers à cause du manque d'eau, s'enfonça dans la vallée du Dagato, pour pénétrer dans la région d'Ogaden où le gibier abonde. Elle arriva au confluent du Burka et du Webi Schebeli qu'elle descendit jusqu'à Imi en explorant le pays de Scheik-Hupein. Se dirigeant ensuite vers l'Ouest, elle visita les vallées du Webi supérieur (affluent du Djuba) et Maneb, où elle attendit la fin de la saison des pluies.

Protectorat de la côte des Somalis — Commerce en 1901. — D'après le rapport du consul anglais, le commerce total du protectorat de la côte des Somalis a été en 1901 de beaucoup inférieur à celui des deux années précédentes. La diminution est dûe, à Zeila, aux avantages offerts par le chemin de fer français de Djibouti à Harrar, tandis qu'à Berbera et à Bulhar, elle est attribuable aux troubles de la partie orientale du protectorat, qui eurent pour effet de fermer les marchés importants d'Ogaden et du Sud-Est du Dolbahanti. Selon le rapport précité, ce fléchissement n'est que momentané; il fait observer que Zeila a été, ces dernières années, le point de départ principal du commerce vers le Harrar et que, de tout temps, elle a été l'endroit d'où partent les caravanes vers l'intérieur.

Il y a lieu de penser que les espérances du consul anglais ne sont pas fondées. Tandis que son gouvernement se contentait d'assurer la sécurité des routes de caravane, la France, abandonnant résolument la position défavorable d'Obock, fondaît Djibouti qui est devenu une station importante et la tête de ligne du premier tronçon de chemin de fer de Harrar.

(*Soc. Études Coloniales*).

Maroc. — Les Intérêts Allemands. — Dans le ressort du consulat de Tanger, seize maisons allemandes font le commerce d'importation, d'exportation et de commission, surtout avec l'Allemagne et l'Angleterre. Dans quatre ports, le pavillon allemand possède la prééminence. Il vient presque au premier rang pour les exportations. Dans le commerce d'importation, les Allemands sont fortement distancés pour le sucre et les cotonnades qui viennent d'Angleterre; mais pour d'autres marchandises, le thé, par exemple, Hambourg et Brème pourraient sans peine rivaliser avec Londres. Au total, si l'on tient compte des maisons industrielles représentées au Maroc et des compagnies d'assurances, la valeur des intérêts de l'Allemagne au Maroc se monte à 8 ou 10 millions de marks.

(*Soc. Géogr. de Dunkerque*).

AMÉRIQUE

Vénézuëla. — Chemins de fer. — Le gouvernement vénézuélien a concédé à deux sociétés américaines la construction de deux lignes de chemins de fer qui sont appelés à contribuer dans une large mesure à la mise en valeur du pays.

La première va d'un point situé sur la mer de Maracaibo à Carora dans l'état de Lara. A voie unique, d'un écartement de 1^m 07, elle devra être terminée en sept ans, et pourra être prolongée jusqu'à Barquisimeto.

La deuxième va de Barranquitos aux plaines de San Ignacio dans le district de Perija à la frontière colombienne. Cette ligne répond à la première. Elle se divisera à partir de San Ignacio. Une des branches se dirigera vers le Sud, l'autre vers le Nord, vers Maracaibo, *via* Rosario.

(*Soc. Études Coloniales*).

Les Mines d'or du Klondyke. — Le professeur Miers a donné dernièrement, à la Royal Institution de Londres, le résultat d'une récente visite aux mines d'or du Klondyke. Les mines se trouvent le long de la rivière Klondyke, à 13 milles de Dawson City. On y arrive maintenant par des routes; auparavant il n'y avait que des sentiers à travers les forêts. La surface aurifère est de 30 milles carrés; les cours d'eau qui l'arrosent rayonnent autour d'une montagne centrale appelée la Dome. Tous contiennent de l'or. Au Klondyke, on extrait l'or du gravier qui se trouve dans le fond de la vallée ou dans le flanc de la colline. Le gravier provient probablement des

rochers de la surface, et comme les cailloux ne sont pas fort arrondis, ils n'ont pas pu venir de loin. Le dépôt du flanc de la colline, connue sous le nom de « White Chaund » est très singulier et ne se rencontre vraisemblablement pas ailleurs. Il est situé à 400 pieds environ au-dessus du fond de la vallée et est exploité au moyen de tunnels creusés horizontalement, dans un sol gelé qui n'exige pas de boisage ni d'autres soutiens.

Dans la vallée, le gravier aurifère est recouvert de 10 à 15 pieds de tourbe gelée qu'il faut fondre au préalable — pierres brûlantes projetées dans des trous que l'on agrandit peu à peu, — feux de bois, — jets de vapeur à haute pression que l'on introduit dans le sol par des tuyaux. La difficulté est accrue de ce que les parties riches en or ne sont pas continues, mais apparaissent tantôt à l'un, tantôt à l'autre côté de la vallée.

(Soc. d'Études Coloniales.)

POLES

Expéditions en cours. — Treize expéditions vers les pôles se sont mises en route en 1901. Y participent le Canada, les États-Unis, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la Hollande, la Norvège, la Suède et la Russie.

Aux alentours du Pôle-Nord se sont successivement donné rendez-vous l'expédition Baldwin-Ziegler, de New-York ; le vice-amiral Makaroff, parti d'Arkangel à bord du navire brise-glaces le *Yermack* ; le capitaine canadien Bernier, d'origine française, sur le *Scottish King* ; le capitaine Barnerdacht, de la marine impériale allemande ; le lieutenant Peary, l'explorateur américain bien connu, et le docteur Stein, un suédois. Puis Nansen, accompagné, dit-on, du duc des Abruzzes ; le capitaine Stokken, un autre norvégien, et le baron Toll, qui partira de la mer de Kara sur un bateau de son invention, iront rejoindre les six expéditions déjà nommées dans les mers arctiques.

Quant au Pôle-Sud, toujours plus délaissé, parce que moins accessible, il recevra néanmoins la visite des Anglais, des Allemands, des Australiens et des Hollandais.

Les deux plus importantes expéditions sont celles du *Gauss*, dont l'empereur Guillaume II a soldé une partie des frais, et celle du *Discovery*, sous les ordres du commandant Scott, de la marine royale britannique.

Dr J. G.

STATION THERMO-MINÉRALE

D'HAMMAM-SELAMA

Dans le numéro xx, fascicule LXXXIV, du *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, j'ai publié divers renseignements minéralogiques et hydrologiques intéressant le département d'Oran, accompagnés d'une carte indicatrice. Cette publication était le résumé sommaire de divers travaux exécutés dans cet ordre d'idées, par le Service des Mines de la province.

Dans la partie hydrologique, notamment, j'avais exposé le relevé des sources thermales et minérales, qui ont été plus ou moins l'objet de travaux importants de captage et d'aménagement. Quelques-unes sont assez fréquentées. Il n'existait pas alors, dans le département, d'autres sources de cette nature pouvant intéresser le public.

Un nouvel établissement thermo-minéral vient d'être créé récemment, c'est celui d'Hammam-Selama ; il est situé près le village de Port-aux-Poules, dans le voisinage de l'embouchure de la Macla, c'est-à-dire, sur les bords de la mer, et étant desservi, en même temps, par la voie ferrée d'Arzew à Aïn-Sefra ; il est dirigé par M. Roger Duzan.

C'est en forant un puits artésien que M. Armitage, ingénieur minéralogiste, a vu jaillir cette source minérale, laquelle répandait, à son émission, une odeur sulfureuse caractéristique. La température de l'eau accuse 22 degrés : son débit quotidien est de 55 mètres cubes environ ; elle émerge d'une nappe située à 225 mètres de profondeur à peu près. Nous pensons donner, plus tard, après une visite sérieuse de la situation, notre sentiment géologique, sur les causes et les circonstances de cette découverte.

Une commission technique, composée de divers professeurs de l'Ecole de médecine d'Alger, et de l'Ingénieur en chef des mines de l'Algérie, a publié un rapport officiel sur cette source.

Nous n'avons pas pu nous le procurer, mais voici le résultat de l'analyse chimique des eaux, faite par le docteur Pouchet :

Silice	0,120
Carbonate de chaux.	2,812
Sulfate de chaux.	0,053
Sulfate de magnésie.	2,871
Oxyde de fer et d'alumine.	0,080
Chlorure de Sodium.	9,750

Malgré l'odeur sulfureuse dégagée par cette eau, elle ne contient pas, paraît-il, de l'hydrogène sulfuré, ou du moins, l'analyse chimique n'en a pas accusé; de nouvelles épreuves fourniront, sans doute, des éclaircissements à cette égard.

L'organisation, d'Hamмам-Selama est encore rudimentaire; mais un avenir plus encourageant, plus développé, lui paraît réservé : 1^o à raison de la nature sulfureuse de ses eaux : 2^o du voisinage de la mer ; 3^o des centres de colonisation qui l'environnent, et 4^o de la proximité de la voie ferrée.

J. BOUTY.



BIBLIOGRAPHIE

Notes sur l'histoire naturelle du Sahara algérien

Les *Archives de Médecine et de Pharmacie militaires* ont publié deux notes sur l'histoire naturelle du Sahara oranais: l'une, de M. G. Delluc, pharmacien aide-major de 1^{re} classe, sur *l'hydrologie de l'Extrême-Sud oranais, de Duveyrier à Beni-Abbès* (1); l'autre, de M. le docteur Romary, médecin aide-major de 1^{re} classe, sur *la nature du sol, la faune, la flore de la région d'Igli* (2).

Le même recueil a publié aussi une troisième note, de M. J. Lahache, pharmacien-major de 2^e classe, sur *la mare d'Aïn-Taïba*. Ce travail concerne l'hydrologie de la vallée l'Igarghar (3).



Dans son travail, M. Delluc s'est proposé de faire connaître la nature et la qualité des eaux de la vallée de la Zousfana, c'est-à-dire de toutes celles que nos soldats peuvent avoir à consommer sur la ligne qui s'étend de Duveyrier à Beni-Abbès.

Après un aperçu sur « l'aspect général du pays » et « l'origine des eaux » l'auteur donne l'analyse des eaux de Duveyrier, Djenan-ed-Dar, Djenan-el-Harris, Nakelat-bel-Brahim, Fendi, Ksar-el-Adzoug, Hacı-el-Mir, El-Morra, Zaouïa-Foukania, Taghit, Igli, Beni-Abbès.

Ne pouvant donner ici les tableaux d'analyses, nous nous bornerons à reproduire les conclusions du savant officier :

« Saul à Duveyrier, où même les meilleures eaux sont de médiocre qualité, les eaux de tous nos postes de l'Extrême-Sud : Djenan-ed-Dar, Taghit, Igli (Zousfana) et Beni-Abbès, sont de bonne qualité et peuvent être consommées sans inconvénient. Quant aux diverses stations intermédiaires, l'eau est le plus souvent de qualité suffisante et peut être utilisée par les troupes en cours de route. Toutefois, celle de Ksar-el-Adzoug devrait être mise de côté

(1) *Archives*, février 1902, p. 130.

(2) *Loc. cit.*, février-mars 1902, p. 156 et 248.

(3) *Loc. cit.*, février 1902, p. 123.

« En ce qui concerne la composition de ces eaux, on peut constater qu'il y a presque toujours, et dans des proportions bien différentes, un excès de chlore ou de magnésie. Il y a grand excès de chlorures dans les eaux de Duveyrier, Nakhelat-bel-Brahim, Ksar-el-Adzoug, El-Morra et Igli (oued Guir).

« Les eaux de Duveyrier et de Ksar-el-Adzoug sont assez fortement magnésiennes.

« Il y a parfois abondance de sulfates ; au contraire, il y a peu ou même pas du tout de carbonate de chaux.

« Les azotates existent rarement. M. Breteau a déjà constaté le fait ; il les signale surtout dans les eaux des postes où il y a agglomération de troupes (Duveyrier, Igli, Beni-Abbès), et il attribue leur présence à la contamination. On peut, en effet, constater que l'eau de Djenan-el-Dar, analysée avant la création du poste, n'en renfermait pas de traces ; une nouvelle analyse, faite au bout de plusieurs mois d'occupation, en signale 3 milligrammes par litre.

« La présence de l'hydrogène sulfuré, même dans les eaux de bonne qualité, est assez fréquente. Il résulterait des renseignements recueillis que, à l'origine, ces eaux n'en contiendraient pas. Il se formerait en cours de route et au bout d'un certain temps par réduction des sulfates. Il ne faut donc pas y attacher trop d'importance.

« Pour ce qui est de la matière organique et de l'azote albuminoïde, très souvent l'analyse n'a pu être faite, par suite du manque d'échantillon. Si parfois les proportions trouvées en sont trop fortes il importe de considérer que l'eau arrive au laboratoire après de longs jours de voyage et dans des flacons plus ou moins bouchés. On ne doit donc pas en tenir trop grand compte, d'autant plus que les puits étant plus ou moins protégés, leur présence doit être due, le plus souvent, à des souillures extérieures. »



Dans son travail, M. Lahache rend compte des études qu'il a faites sur les eaux de la mare d'Aïn-Taïba. Cette mare est située sur la route d'Ouargla à El-Biodh. « C'est le seul point d'eau à ciel ouvert connu dans le massif des dunes de l'Erg. »

La mare qui est alimentée par une source « se présente sous la forme d'un petit lac circulaire de 100 mètres de diamètre, situé au fond d'un entonnoir conique de 30 mètres de profondeur L'eau a une profondeur de 7 mètres. »

Comme le point d'eau le plus rapproché, celui d'El-Biodh, est à 180 kilomètres au sud, il en résulte que le lac d'Aïn-Taïba

est un gîte d'étape pour les caravanes qui suivent le lit de l'Igarghar.

Malheureusement l'eau du lac, salie par toutes sortes de détritiques, est impotable. Les voyageurs sont obligés de creuser des trous sur le chemin de ronde du cône pour obtenir de l'eau buvable. Cette eau est relativement bonne ; mais sa composition minéralogique paraît varier. Depuis 1880 elle s'est modifiée. La dernière analyse faite tout récemment par M. Lahache a donné la composition suivante :

« Pour un litre d'eau :

Résidu desséché à + 100° ...	0,520 (calciné 0,397)
Chlore.....	0,057
Acide carbonique.....	0,079
Acide sulfurique.....	0,083
Silice.....	0,025
Soude.....	0,107
Magnésie.....	0,034
Chaux.....	0,083
Matières organiques.....	Néant
Fer, alumine.....	Traces
Nitrates.....	Néant

« La répartition des éléments entre les différents sels présente le tableau suivant :

Bicarbonate de chaux.....	0,134
Bicarbonate de magnésie....	0,064
Silicate de soude.....	0,051
Chlorure de sodium.....	0,093
Sulfate de magnésie.....	0,042
Sulfate de chaux.....	0,075
Sulfate de soude.....	0,020
Carbonate de soude.....	0,039

Tout en cherchant à fixer la nature et la qualité des eaux d'Aïn-Taïba, M. Lahache avait surtout pour but de chercher à résoudre un des côtés d'un problème qui intéresse l'Algérie économique : Y a-t-il des nitrates dans le Sahara algérien ?

« Il est tout naturel, dit M. Lahache, que là où se trouvent des gisements considérables de nitrates, les eaux de diffusion et les eaux profondes en soient chargées, au point qu'aucune confusion ne puisse être établie avec les nitrates provenant des matières azotées accidentelles. »

Or, chose curieuse, l'analyse de l'eau d'Aïn-Taïba n'a donné aucune trace de nitrates.

M. Lahache conclut :

« Ainsi donc, nous n'avons pas trouvé de nitrates en quantité dosable dans les eaux de la région d'Aïn-Taïba. Comme notre examen a porté sur des échantillons recueillis au fond d'une des grandes dépressions de l'Erg, dans un des gassis ou défilés où l'Igarghar allongeait ses ramifications ; que là, par conséquent, s'accumulent les eaux issues du plateau de Tadmaydt, de celui du Tinghert, nous croyons qu'il faut renoncer à chercher dans ces régions les gisements de nitrates exploitables. »

*
* *

Dans son travail, M. le docteur Romary traite de la géologie, de la faune et de la flore de la vallée de la Zousfana et particulièrement des environs d'Igli. Ayant séjourné pendant plus d'une année à Igli même, il a pu faire d'importantes recherches, recueillir de nombreuses observations et rapporter de précieux matériaux. Son travail est divisé en trois parties que nous allons essayer de résumer :

I. *Nature du sol* — Au point de vue géologique, les bassins inférieurs de la Zousfana et de l'oued Guir paraissent n'être constitués que par la base du carboniférien inférieur, le quaternaire alluvionnaire et les dunes.

On sait que c'est grâce aux quelques échantillons recueillis par M. le commandant Barthal et M. le sous-lieutenant Barthélemy, que M. Ficheur a pu signaler la présence du carboniférien inférieur dans la région d'Igli.

C'est grâce aux nombreux échantillons rapportés par M. le D^r Romary, que la classification du terrain a pu être confirmée.

M. le docteur Romary énumère les espèces qu'il a recueillies et que M. Ficheur a pu déterminer. C'est une liste précieuse qui sera complétée plus tard.

Sur notre amicale invitation, M. le docteur Romary a bien voulu offrir ses riches récoltes au service géologique de l'Algérie : les types sont à Alger, les doubles au service des Mines, à Oran. Nous ne saurions trop remercier une fois de plus le généreux donateur.

M. le docteur Romary signale la direction du plongement des assises. Ce plongement est très accentué vers l'ouest. C'est là une indication importante, elle montre que si les dernières assises du carboniférien inférieur et, avec lui, le terrain houiller existent dans l'Extrême-Sud oranais, c'est à l'ouest de la ligne de

Poued Zousfana qu'on pourra plus tard rechercher la partie occidentale du bassin houiller (1).

II. *Faune*. — M. le docteur Romary cite d'abord les animaux domestiques; il donne ensuite une assez longue liste des animaux sauvages: *Mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons*. Il accompagne cette énumération de quelques courtes notes sur les mœurs de certaines espèces. Ces notes prises sur le vif témoignent chez l'auteur d'un sérieux esprit d'observation.

L'énumération des invertébrés est assez longue mais plutôt générique que spécifique. Seuls quelques coléoptères ont été déterminés par notre collègue, M. Tournier.

III. *Flore*. — Les connaissances spéciales de M. le docteur Romary lui ont permis d'étudier avec plus de profit la flore d'Igli. L'énumération des familles et des espèces étudiées ou entrevues est assez longue et très intéressante. Le jeune et savant docteur signale deux espèces nouvelles; l'une qu'il appelle provisoirement *Fritillaria Igliensis*, l'autre *Primula parviflora*.

La présence d'une primevère sur les bords de la Zousfana est bien curieuse.

On voit par les résultats que nous venons de signaler que les trois notes de MM. Delluc, Lahache et Romary, présentent un grand intérêt; elles font le plus grand honneur à leurs savants auteurs. Elles sont les prémisses de travaux plus importants.

Ces notes nous plaisent surtout par un côté; elles témoignent une fois de plus de l'esprit scientifique qui ne cesse d'animer MM. les officiers du corps de Santé militaire; les jeunes suivent les traces de leurs aînés; ils continuent à grossir la liste des travailleurs qui ont honoré et honorent encore ce corps d'élite. Dans la solitude des déserts, ils restent des laborieux, ils savent chasser l'ennui en consacrant leurs loisirs à des recherches scientifiques. Pionniers de la science, ils plantent, au milieu des dunes, des jalons qui guideront leurs successeurs.

F. DOUMERGUE.

(1) Des découvertes et des études nouvelles de MM. Collot et Flamand ne laissent aucun doute sur la présence dans le Sahara algérien des dernières assises du Culm (carbonifère inférieur). Tout fait supposer que le terrain houiller doit continuer quelque part la série des assises carbonifériennes.



CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES COMMUNES INDIGÈNES

Avant d'aborder la monographie de la commune indigène de Tiaret-Allou, il nous a paru utile d'étudier les caractères des communes indigènes, leur organisation et leur fonctionnement.

Ces unités administratives sont loin de ressembler aux communes métropolitaines ou algériennes du Tell ; créées pour des besoins spéciaux elles ont dû nécessairement comporter une organisation toute différente que celle qui régit les communes où l'élément européen est prépondérant.

Dans les communes algériennes régies par la loi municipale du 5 avril 1884, les franchises et les libertés municipales sont absolument identiques à celles dont jouissent les habitants de la France continentale. Les légères exceptions prévues par la loi ont pour objet de tenir compte des besoins locaux et de donner aux populations indigènes le droit de désigner des représentants au sein du Conseil municipal pour soutenir et défendre leurs intérêts.

Il est évident qu'il ne saurait en être de même dans les territoires qui composent les communes indigènes.

Situées au Sud de l'Algérie, comportant de vastes espaces habités par des tribus généralement nomades, l'organisation municipale de ces communes ne

pouvait être la même que pour leurs voisins du Tell. Il était indispensable que le pouvoir central puisse faire sentir son action et exercer sa surveillance sur des populations naguère hostiles, ignorantes des libertés communales et peu en mesure de gérer convenablement elles-mêmes les intérêts multiples de la collectivité.

Il fallait donc créer une administration paternelle, mais puissante pour maintenir dans le devoir et l'obéissance les sujets sous ses ordres.

C'est dans ce but que l'arrêté du 13 novembre 1873, qui a créé les communes indigènes, a confié à l'autorité militaire la direction, la gestion et la surveillance de ces unités administratives.

A la tête de la commune se trouve le Commandant supérieur qui remplit les fonctions de Maire et en exerce toutes les attributions. Sous ses ordres, au point de vue communal, sont placés les chefs des bureaux arabes chargés de la police des populations indigènes, de l'expédition des ordres, de leur mise à exécution, de la police des marchés, de la situation politique et administrative du pays, de la recherche des crimes et délits, etc.

Une Commission municipale, composée du commandant supérieur, du ou des capitaines, chefs des bureaux arabes, et des caïds est appelée par ses délibérations à se prononcer sur toutes les matières soumises aux conseils municipaux des communes de plein exercice. (Art. 11 de l'arrêté du 20 mai 1868.)

« Tandis que les communes mixtes civiles ou
 « militaires, offrent les caractères d'une transition
 « progressive vers le régime du droit commun, le
 « trait essentiel des communes indigènes, est, ainsi
 « que l'exprime d'ailleurs l'arrêté du 13 novembre 1874,
 « en son article 3, d'être soumises au régime du
 « commandement. Mais elles ont d'ailleurs, aussi
 « bien que les communes mixtes et de plein exercice,

« la qualité de personnes civiles et exercent tous les
« droits, prérogatives et actions qui y sont attachées.
« Elles ont leur existence, leur domaine et leur orga-
« nisation propres. » (Arrêté du 29 mai 1868, art. 4.
Arrêté du 13 novembre 1874, art. 2.)⁽¹⁾

Il résulte des principes énoncés ci-dessus que les communes indigènes en tant qu'unités territoriales ont un budget personnel, qu'elles peuvent posséder, vendre et acheter ; mais que leurs habitants, européens ou indigènes, n'ont aucune action à exercer, par la voie du vote, sur la composition de la commission administrative et la désignation des magistrats chargés d'en diriger les destinées.

Il n'existe donc pas en commune indigène des compétitions pour l'obtention des fonctions municipales. On n'y voit pas de luttes locales ni des çofs se disputer le pouvoir ; l'exercice de ce dernier est entièrement entre les mains de l'autorité militaire qui peut ainsi diriger les populations sous ses ordres, les surveiller, les instruire et mener à bonne fin les travaux destinés à assurer le développement économique et industriel de ces régions, afin qu'elles puissent, dans un avenir plus ou moins éloigné, être appelées à jouir des bienfaits d'une organisation plus complète et comportant une plus grande liberté.

(1) *Le régime municipal en Algérie*, par René Tilloy, art. 198, p. 111.

MONOGRAPHIE

DE LA

Commune indigène de Tiaret-Aflou

La commune indigène de Tiaret-Aflou a été créée par arrêté gouvernemental du 13 novembre 1874 et a commencé à fonctionner à partir du 1^{er} janvier 1875.

Issue de l'ancienne commune subdivisionnaire de Mascara, ainsi que la commune indigène de la Yacoubia, elle a, elle-même, donné naissance en 1881 à la commune mixte civile de Tiaret, et en 1885, à une partie de la commune mixte de Fren Dah.

Sa division en deux cercles (Tiaret et Aflou) est la conséquence de l'application de l'article 2 de l'arrêté constitutif, qui prévoyait que certains cercles ou annexes, par suite de l'insuffisance de leurs ressources, ne pourraient être érigés immédiatement en communes indépendantes et devraient former provisoirement des sections de communes indigènes.

La commune indigène de Tiaret-Aflou, par application du principe qui précède, est donc divisée en deux cercles qui constituent l'unité communale représentée par un commandant supérieur en résidence à Tiaret.

Le siège de la commune indigène de Tiaret, comme celui de la commune mixte civile, se trouve donc situé hors de ses limites, sur le territoire de la commune de plein exercice de Tiaret.

Il en résulte cette anomalie, que les ordonnateurs des communes indigène et mixte civile, chargés des intérêts d'unités territoriales très importantes, sont eux-mêmes administrés, en tant que simples citoyens et relèvent en cette qualité et comme contribuables, de l'arrondissement d'Oran dont fait partie la commune de plein exercice de Tiaret.

La commune indigène de Tiaret-Aflou, dans son ensemble, a la forme d'un triangle dont le sommet le plus aigu s'enfonce dans les régions sahariennes en pointe effilée, pendant que le côté opposé forme bordure sur l'immense plaine du Sersou. Sa limite Est se confond avec celles des départements d'Oran et d'Alger sur une longueur de près de 400 kilomètres; à l'Ouest, elle est limitée par les cercles de Géryville et de Saïda; au N.-Ouest, par la commune mixte civile de Frenah, et au Nord, par les communes mixtes de Tiaret et de Téniet-el-Hâad.

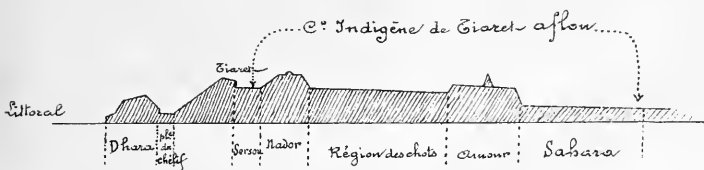
Cette immense bande de terre se développe donc du Sahara à la limite Sud du Tell et comporte des zones distinctes déterminées par les reliefs du sol qui la divisent en trois parties :

1° Le versant Nord qui envoie par le Chélif et ses affluents, ses eaux à la Méditerranée ;

2° La région des Chotts, sorte de dépression intermédiaire où les eaux s'accablent en daïas et lacs ;

3° Enfin le versant Sud qui rejette vers les sables du désert les rivières nées des sources qui jaillissent des flancs méridionaux du djebel Amour.

L'ensemble des plaines a une altitude moyenne de 900 à 1,200 mètres; au-dessus s'élèvent les massifs du Nador (1,412), et du djebel Amour au Sud (1,907 mètres au ras Touilet Makna).



Coupe théorique du sol du Nord au Sud

Ces considérations générales achevées, nous passerons à l'examen plus détaillé de chaque cercle en reproduisant en grande partie la remarquable étude géographique faite par MM. les officiers des affaires indigènes et publiée par ordre de M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, sous le titre : *Le Pays du Mouton*.

CERCLE DE TIARET

Le cercle de Tiaret⁽¹⁾ forme un grand quadrilatère, sorte de rectangle irrégulier, dont le grand axe est dirigé sensiblement suivant la ligne des chotts, c'est-à-dire S.-O.-N.-E., il commence au-delà de la ville de Tiaret, un peu au Sud des cascades de la Mina et finit en avant des premières rides du djebel Amour. Très montagneuse dans sa partie septentrionale, à l'exception d'une faible étendue des hauts plateaux du Sersou, ses limites, à l'Est, suivent une ligne rasant les sources de Taguin et venant se terminer au Daïa Mta-Radjela et le djebel Guebeur-el-Achi ; à l'Ouest, elles commencent sur le versant méridional de Chelka-Toual-el-Beïla, coupent le chott Ech-Chergui et se prolongent jusques un peu au-dessous de Daïa-ech-Chelib, enfermant ainsi une zone très vaste de la région vraiment typique des Hauts-Plateaux. Au Sud, il s'arrête en son point le plus oriental, au djebel El-Achi et est alors jalonné par une série de plis montagneux, le djebel Archa, le djebel Si-Lhassen, le djebel Zreïga, auxquels succèdent des dépressions, des daïas ou sources : Oum-el-Guetouta, El-Aliat, Daïa-Fréha ; il atteint ainsi Ferast-el-Leben, ravin qui le sépare de l'annexe de Saïda.

Sa limite Nord, à partir des r'dirs de Farat-el-Hassan s'enfonce en une ligne capricieuse, à travers les massifs montagneux du Tell : le djebel Kermess, Hassina, le djebel Lakdar, dont elle suit le flanc oriental, puis monte au Nord, près des cascades de la Mina, et là, plus régulière, comprend le djebel Si-Habed, passe par l'Aïn-Timetlaket pour se conder brusquement à quelques kilomètres au nord de Poued Sousslem.

Dans son ensemble, le cercle de Tiaret se divise naturellement

(1) *Le Pays du Mouton*.

en deux zones : la région tellienne montagnaise, au Nord et au Nord-Ouest ; au Sud, les Hauts-Plateaux comprenant le chott Ech-Chergui, et auxquels il faut rapporter physiquement la faible portion du plateau du Serson, que le cercle comprend dans sa limite Nord oriental.

Dans le Nord, les terrains secondaires (jurassiques très étendus et une mince bande de couches crétacées) s'étendent sous forme d'une barrière plus ou moins compacte, plus ou moins régulière depuis la Chebka-Toual à l'Ouest (annexe de Saïda), jusqu'auprès de Ben-Hamade à l'Est (annexe de Chellala). Coupés de plaines, présentant même çà et là de simples alignements montagneux, séparant de grandes dépressions, dans la région orientale (djebel Chemakr, djebel Krosni, djebel Ferralis), ces terrains sont au contraire très accidentés avec des reliefs puissants et de profonds ravins, dans la partie orientale. C'est là que prennent naissance de nombreuses sources, origines de cours d'eau, qui forment des oueds importants : l'oued Mina, l'oued Anasseur (Sousselem) et de quelques affluents : l'oued Kerbout, l'oued Bou-Akerout, pour la partie septentrionale ; pour les régions basses et de grandes plaines de ces mêmes formations : l'Aïn Saïd ; enfin l'Aïn-Ousseurkhr qui, sur la limite des terrains jurassiques et quaternaires, se continue par l'oued Ben-Hadja, affluent de l'oued Touil lequel va plus bas, dans le département d'Alger, former l'oued Chélif.

Parmi ces oueds, les uns sont tributaires du bassin méditerranéen : la Mina et le Nahr-Ouassel, affluents du Chélif, l'oued Anasseur (Sousselem), l'oued Ben-Hadja ; les autres : oued Kerbout, oued Bou-Akerouf déversent leurs eaux dans le bassin des chotts.

Les sources dispersées dans cette grande aire sont relativement nombreuses et importantes ; pourtant cette richesse s'affaiblit dans l'Est et particulièrement pour les régions voisines de l'oued Ben-Hadja.

Mais la partie déshéritée, sous le rapport des eaux, tant sources vives que puits et *v'dirs*, s'étend surtout au Sud de l'oued Bou Hadja et d'une ligne passant par El-Ousseurkhr et la pointe orientale du chott Ech-Chergui, Aïn-el-Guetouta ; elle comprend en outre une portion de la plaine d'El-Melab ; c'est comme on le voit, plus de la moitié de la superficie totale du cercle.

On se trouve là en présence de terrains quaternaires anciens d'une puissance considérable, déposés sous l'influence de phénomènes clysmiens d'une grande énergie et d'une longue durée, ces formations pouvant atteindre trois cents mètres de profondeur et peut être même davantage.

Dans le Sud-Est, aux limites extrêmes du cercle, s'étend un réseau de plaines et de chaînons montagneux alternants : le djebel Aïcha, le djebel Si-Lhassen, le djebel Alleg, le djebel Zreïga; ce sont des sortes d'alignements réguliers qui vont de l'Ouest à l'Est, en s'échelonnant pour former les premiers reliefs du djebel Amour.

C'est dans la vaste région décrite ci-dessus et dont l'étendue s'élève à 1,155,000 hectares, que les seize tribus dont se compose la population indigène du cercle, se livrent à l'élevage des troupeaux, des chameaux, bœufs, moutons et chèvres dont la vente constitue la principale ressource.

Ces seize tribus peuvent toutes être classées dans la catégorie de celles qui se déplacent sur leur propre territoire, à des époques fixes. Elles forment trois groupes bien distincts, qui ont chacun des terrains de parcours et des campements d'hiver et d'été communs aux collectivités qui en font partie.

Ces trois groupes sont :

1^o Les Harrar-Cheraga, de beaucoup le plus important et qui comprend : les Ouled Sidi-Khaled-Cheraga, les Oulad Zouaï, les Oulad Bou-Affif, les Kâabra, les Chaouïa, les Oulad Bel-Hoceïn ;

2^o Les Harrar-Gharaba, groupe formé des : Oulad Zian-Cherraga, Oulad Zian-Gharaba, Oulad Haddou, Dehalsa, M'Rabtin Gharaba ;

3^o Les Oulad Khelil, constitués par : les Oulad Bou-Renan, les Oulad Kharoubi, les Sahari-Cheraga, les Guenadza.

Le territoire de chacun de ces groupes forme une bande longitudinale orientée du Nord au Sud, elle comprend : 1^o pour l'été, des lieux de campements avec les terrains de culture et les pâturages nécessaires ; 2^o pour l'hiver, les mêmes installations et les mêmes parcours.

Aussi la distribution des points d'eau et des pâturages entre les tribus du groupe n'a-t-elle rien d'absolu.

Les trois groupes de tribus effectuent donc, chacune dans son secteur, deux migrations annuelles : aux mois d'octobre-novembre ils prennent leur campement d'hiver dans la partie du cercle située au Sud d'El-Ousseurkhr; aux mois d'avril-mai, ils reviennent dans le Sersou ou la partie des Hauts-Plateaux, située au Nord d'El Ousseurkhr.

D'une manière générale, les troupeaux exécutent les mêmes migrations en même temps que les tribus.

La richesse de ces dernières se décompose de la façon suivante :

DÉSIGNATION DES GROUPES	NOMS DES TRIBUS	Chameaux	Bœufs	Moutons	Chèvres	Mulets	Chevaux ou Juments	Ânes	TOTAUX
Harrar-Gharabas	Oul ^d Sidi-Khaled Cheragas	2.700	2.030	87.400	4.500	7	448	811	97.896
	Oul ^d Zouâï	4.370	820	39.400	4.200	2	215	288	46.295
	Oul ^d Bou-Miff	380	120	9.900	1.050	»	77	80	11.607
	Kaabra	870	180	19.300	4.550	1	141	237	22.282
	Chaouïa	720	320	18.900	1.950	»	92	320	22.308
	Oul ^d Bel-Hocem	810	360	19.200	1.250	6	166	273	22.015
	Oul ^d Azziz	1.170	1.170	24.700	2.900	6	211	271	30.731
	Oul ^d Zian-Cheragas	950	300	17.100	1.450	»	110	241	20.441
	Oul ^d Zian-Gharabas	1.020	100	21.750	1.350	48	228	355	24.821
	Oul ^d Haddou	720	330	20.500	1.000	»	78	115	22.743
Harrar-Gharabas	Dehalsa	450	150	19.800	1.390	7	121	221	22.139
	M'Rabih Gharaba	600	70	14.000	960	10	77	186	15.903
Oulad Khelif	Oul ^d Bou-Renan	770	1.120	12.700	6.100	»	270	733	51.793
	Oul ^d Kharoubis	1.440	1.700	53.100	7.400	15	288	330	63.973
	Sahari Cheraga	310	260	35.000	1.650	»	220	520	37.360
	Gheradza	80	170	5.160	1.800	2	59	92	7.603
	Marzouk	720	110	10.000	320	7	38	32	11.227
		45.380	9.390	458.450	39.920	81	2.838	5.078	531.137

Ces chiffres ne peuvent être considérés que comme moyenne, car ils sont évidemment sujets à augmentation ou diminution annuelles, suivant que les rigueurs de l'hiver ou les sécheresses de l'été, ont plus ou moins contribué à la mortalité des bestiaux.

Il en sera de même jusqu'au jour où les indigènes, abandonnant leur indolence habituelle, s'efforceront de construire des abris approvisionnés de fourrages, pour protéger leurs troupeaux de la faim et des grands froids de l'hiver.

L'absence totale de ces précautions, leur fait subir des pertes considérables. Pendant l'hiver 1888-1889, plus de 207,000 moutons périrent de faim et de soif ; en 1890-1891, plus de 80,000 moururent dans les mêmes conditions.

Comme nous venons de le dire, ces désastres pourraient être sinon évités, tout au moins très atténués, si les indigènes plus soucieux de l'avenir, utilisaient leurs longs loisirs d'été en construisant des baraquements rustiques pour la mauvaise saison et à proximité desquels ils réuniraient les approvisionnements de fourrages nécessaires pour la nourriture de leurs troupeaux.

Il convient de reconnaître que l'administration supérieure s'est déjà préoccupée de cette question, que des conseils sages et éclairés ont été donnés aux intéressés, mais il ne paraît pas que jusqu'à ce jour, ils aient été suivis.

Aux rigueurs de l'hiver, viennent s'ajouter, comme cause de mortalité excessive, les sécheresses des étés ; là encore, le travail des indigènes pourrait suppléer au moins en partie, à l'inclémence des saisons, par l'aménagement plus rationnel des points d'eau et la création en hiver de nouveaux *r'dirs* destinés à conserver et à retenir une partie des pluies qui vont grossir sans utilité les oueds du pays.

Mais la paresse des indigènes est si grande, leur insouciance si absolue, qu'il est à craindre que de longtemps encore on ne les voie se livrer à de semblables travaux. Il faudra probablement avoir recours à la main-d'œuvre européenne, payée sur les fonds publics, si on veut les exécuter d'une façon convenable et rationnelle.

A ces causes purement physiques, il est nécessaire d'ajouter l'ignorance et l'indifférence des indigènes au sujet de la reproduction. Cette dernière s'opère sans soins, sans méthode :

les produits sont peu ou pas soignés. Enfin l'appât d'un gain immédiat amène souvent les propriétaires à vendre leurs plus beaux sujets, sans se préoccuper de leur utilité pour la conservation et l'amélioration des troupeaux futurs.

On peut évaluer à 287,000 hectares, l'ensemble des pâturages sur lesquels vivent les troupeaux appartenant aux indigènes du cercle de Tiaret. Dans ce chiffre, les cantonnements d'été figurent pour 122,000 hectares et ceux d'hiver pour 165,000 hectares. Les plantes fourragères que l'on y rencontre le plus souvent, sont :

1° Le *chih* (*artenisia herba alba*), herbe blanche, armoise, recherchée des moutons et des chameaux ; employée comme vermifuge par les indigènes ;

2° Le *sennagh* (*lygèum spartum*), lygée sparte, sparte albardine, plante textile et fourragère ;

3° Le *retem*, légumineuse ; bon fourrage recherché des moutons et des chameaux ;

4° Le *drim*, graminée ; bon fourrage ; graminée très précieuse dans le Sahara, venant dans les sables. (La graine de cette plante est désignée sous le nom de *lou*) ;

5° Le *zefzef*, hélianthène à fleurs sessiles ;

6° Le *tagoufet*, armoise des champs ;

7° Le *djertil*, tym d'Algérie. (Labiées) ;

8° Le *reguig*, fumana d'Arabie ;

9° Le *bou-lahia* (*poa bullosa*), graminée constituant de fins gazons recherchés des moutons ;

10° L'*helma*, trèfle bitumineux ;

11° L'*alfa*, fourrage médiocre, très abondant dans la région voisine de celle de Saïda et exploité par la C^{ie} Franco-Algérienne ou ses fermiers.

En dehors de l'élevage du bétail, les indigènes du cercle de Tiaret se livrent à la culture des céréales. Comme le démontre le tableau ci-après, cette culture est relativement peu importante et ne suffit pas à l'alimentation des tribus qui sont obligées d'acheter le surplus qui leur est nécessaire sur les marchés de Tiaret, Vialar, Trézel et Chellala, au moyen du produit de la vente de leurs bestiaux.

Cette façon de procéder remonte à des temps très reculés. Nous verrons dans le résumé historique, les Harrar et les Oulad Krelif, malgré leurs caractères belliqueux, se soumettre sans combat aux Turcs et aux Français, pour pouvoir conserver la libre pratique des marchés de céréales du Tell et notamment de la plaine d'Egris.

DÉSIGNATION DES GROUPES	NOMS DES TRIBUS	Évaluation des récoltes Année moyenne		OBSERVATIONS
		en blé	en orge	
		quintaux	quintaux	
Ancienne confédération des Harrars	O ^d Sidi-Khal ^d Cheragas.	1.600	3.100	Charrues culti- vées en 1901 : 1,440, ce qui à raison de 10 ^h en moyenne = 14.400 ^h labourés en 1901.
	O ^d Zouai	1.200	2.400	
	O ^d Bou-Aflif.....	150	250	
	Kaâbra.....	650	1.300	
	Chaouïa	350	650	
	O ^d Bel-Hocœïn	420	800	
	O ^d Zian-Cheragas	200	400	
	O ^d Zian-Gharabas	650	1.300	
	O ^d Haddou.....	400	800	
	Dehalsa	550	1.100	
	M'Rabtin Gharabas....	250	500	
O ^d Azziz.....	1.300	2.500		
Ancienne confédération des Oulad Krelif	O ^d Bou-Renau	1.400	2.700	
	O ^d Kharoubis.....	1.500	3.000	
	Sahari-Cheraga	1.100	2.200	
	Guenadza	500	950	
	Marzhen.....	40	100	
		12.260	24.050	

Comme on le voit, c'est en chiffres ronds 36,000 quintaux de céréales, composés de 1/3 de blé et 2/3 d'orge, que les indigènes du cercle de Tiaret tirent des 14 700 hectares estimés labourables sur l'ensemble de leur territoire. Il est incontestable que cette surface avec un peu d'initiative et de travail pourrait être considérablement augmentée — le développement du centre européen de Trézel en est la preuve. — Mais il ne faut pas espérer une amélioration sérieuse sur ce point. L'Arabe aime la vie contemplative, le travail est pour lui un signe d'infériorité et même d'esclavage. Ce n'est pas après une longue suite de siècles passés dans le repos qu'il secouera son indifférence pour faire produire à la terre les grains dont il a besoin pour se nourrir. Il assistera impassible et indifférent à la mise en valeur par les européens de ces terres restées incultes depuis la chute des Romains; il se servira des routes qui seront tracées, utilisera les chemins de fer, si on en crée, mais loin d'être excité et encouragé par l'exemple, il conservera pieusement les traditions de ses ancêtres et restera spectateur impassible des efforts tentés autour de lui. Cela est si vrai que dans la région du djebel Amour, habitée autrefois par une peuplade berbère, les Beni-Rached, les Arabes conquérants ont préféré presque partout abandonner les ksars construits par leurs anciens propriétaires, plutôt que de se donner la peine de les entretenir.

M. de la Blanchère dans son voyage d'études ⁽¹⁾ a tracé de l'Arabe du Sud, le portrait ci-après qui nous paraît d'une fidélité remarquable : « C'est comme vrais Arabes, vrais
 « musulmans, que les Ouled Sidi-Cheikh, les Trafi, les *Harar*
 « excitent chez leurs voisins du Nord un sentiment mêlé
 « d'admiration, de respect, surtout de terreur. L'homme du
 « Sud est un vrai Arabe, très pieux, ce qui ne coûte guère
 « dans une religion où la morale consiste en préceptes de
 « politesse et en règlements domestiques. Il est brutal et son
 « idée de l'autorité est primitive : la supériorité sociale se
 « manifeste par le droit d'appeler chien et de battre celui qui
 « est à l'échelon au-dessous. Il est rusé, car, ne fuisant rien et
 « n'étant pas gêné par mille idées qui croisent dans le cerveau
 « d'un Européen, les calculs de l'intérêt personnel, il passera
 « sa vie à ressasser et murir silencieusement un seul plan,

(1) Page 51.

« jusqu'au jour où il l'exécute. Il est profondément persuadé
 « de sa supériorité légitime sur tout ce qui n'est pas de sa race et
 « ne mène pas son genre de vie ; et comme cette vie dure l'a
 « rendu plus cavalier et plus guerrier que les autres, il les en
 « persuade à coups de sabre. »

L'Administration supérieure, dans l'espoir de modifier et d'améliorer les caractères généraux des Harrars et des Oulad Kreliff a créé 3 écoles nomades primaires qui suivent les tribus dans leurs migrations périodiques. Cet essai ne paraît pas être absolument négatif car quelques « grandes familles » ont permis à leurs garçons de suivre les cours de ces écoles. Toutefois il convient d'ajouter que les résultats obtenus sont loin de correspondre aux dépenses et aux efforts tentés dans ce but.

Malgré toutes les recommandations officielles, c'est à peine si chaque école voit ses cours suivis par une trentaine d'élèves et cela n'a rien d'étonnant, car ces tribus ne sentent pas l'utilité et la nécessité de l'instruction. Les quelques « Derrers » ignorants qui, avant l'installation des écoles nomades, apprenaient dans les douars à lire et à écrire aux enfants, suffisaient amplement à la conception dont les Harrars et les Oulad Kreliff⁽¹⁾ se font de l'instruction. Les écoles nomades avec leurs programmes variés quoique très simples, sont à leurs yeux un enseignement supérieur, inutile et encombrant, aussi est ce avec beaucoup de difficultés que le recrutement de la justice musulmane est assuré dans ces confédérations.

Mais si les instituteurs ne tiennent qu'une place bien minime dans l'esprit des indigènes du cercle de Tiaret il n'en est pas de même des marabouts et autres chefs religieux. En vrais descendants du prophète, les Harrar et les Oulad Kreliff respectent et vénèrent tout ce qui de près ou de loin touche à la religion de Mohammed. Ils sont presque tous serviteurs de Moulay Taïeb⁽²⁾. Cet ordre a son siège au Maroc et son principal mokedem est le marakout de Besnès, Si El-Allouï, dont la famille a toujours été dévouée à la France en haine de l'ex-émir El-Hadj Abdelkader qui était serviteur de Moulay Abdelkader.

(1) Il existe une école du 2^e degré chez les Oulad Kharroubi, connue sous le nom de Zaouïa de Si Taïeb bel Fodhil qui est peu importante et suivie par une quinzaine d'élèves environ.

(2) Sauf le douar des hamaïd des Guenadza, qui suit les doctrines de Sidi-Abderrahmane.

La superficie totale du *cercle* de Tiaret est de 1,155,000 hect. qui se subdivisent en 14,700 hectares reconnus cultivables par les indigènes eux-mêmes; 287,000 hectares de pâturages; 76,500 hectares de forêts et 776,800 hectares actuellement inutilisés. C'est, comme on le voit, une surface considérable; un peu plus petite que la Picardie 1,269,000 hectares, que l'Angoumois 1,178,000 hectares, mais plus grande que le Limousin 1,007,000 hectares, le Maine 1,004,000 hectares, l'Anjou 894,000 hectares, la Corse 875,000 hectares, le Bourbonnais 789,000 hectares, la Savoie 1,100,000 hectares, etc., etc.

Sur cette aire sont dispersés 22,198 indigènes vivant sous la tente, 559 européens dont 526 résident à Trézel et 33 à El-Ousseurkr, 21 soldats chargés de la défense de ce poste militaire, 56 mozabites commerçants en résidence à Trézel et 14 à El-Ousseukhr. Cela forme un total général de 22,848 âmes, et donne comme densité de la population le faible chiffre de 0,0198

Les 76,500 hectares de forêts couvrent les flancs du Nador et du djebel Chebka, elles sont composées principalement de lentisques, de chênes-verts et de pins; on y rencontre la perdrix, la palombe, le chacal, la hyène, le sanglier et exceptionnellement la panthère. Dans les plaines d'El-Ousseukhr vivent de nombreux troupeaux de gazelles.

Les richesses minières que peut renfermer le sol si vaste du cercle de Tiaret sont peu ou point connues. Les seules indications que l'on possède à ce sujet se résument à l'existence de carrières à plâtre très abondantes au Djebel Sidi Label, d'une mine d'antimoine dans le djebel Nador et la présence de la terre à foulon aux environs de Sidi-Saad.

Les carrières de plâtre sont exploitées par les européens depuis la construction de la ville de Tiaret; la mine d'antimoine est utilisée par les indigènes qui en retirent une certaine quantité de minerai pour leur usage personnel; ils ont donné au col où se trouve cette mine, le nom de Téniet-el-Koheul, quant à la terre à foulon, ils s'en servent comme savon naturel qu'ils désignent sous le nom de sal-sal.

Sur les bords Nord du Chott-esch-Chergui, dans le pays des Harrar se trouve une source d'eau-chaude, très abondante, nommée Ain-Sekhouna (source chaude). Le degré de chaleur n'est pas très élevé 20° au maximum.

Les Harrar et les Oulaï Krelif, ne se livrent à aucune

industrie; tout ce qui leur est nécessaire aux bescins de la vie est acheté au dehors. Ils se bornent à utiliser et transformer pour leurs usages personnels la laine et le poil provenant de la tonte de leurs troupeaux pour fabriquer des tapis (*frachs*), des couvertures de cheval (*djel'als*), des sacs de laine (*tellis'*, des coussins (*oussadals*) à usages multiples. Dans quelques douars se trouvent en très petit nombre des forgerons et des selliers qui ne travaillent que pour les besoins de leurs tribus seulement.

Le territoire du cercle n'est traversé que par une seule route : celle de Tiaret à Afloù. Bien ouverte et entretenue jusqu'à 15 kilomètres au-delà de Trézel elle se continue en piste irrégulière pour le surplus du parcours. Des sommes considérables ont été dépensées par la commune indigène pour la création de cette voie. Mais la tâche entreprise est trop lourde pour les ressources financières dont elle peut disposer; aussi Afloù ne sera-t-il sérieusement relié au Tell que le jour où l'Etat et le département combineront leurs efforts avec ceux faits jusqu'à ce jour par la commune indigène.

En dehors de cette voie, des sentiers muletiers en montagne, permettent aux indigènes de se diriger vers les marchés et pays avoisinants. En plaine, le sol est si uni qu'un « Horri » prétend toujours marcher en ligne droite vers le point où il veut aboutir. Il n'a donc pas besoin de route; de ci, de là, une colline dans le lointain lui suffit pour s'orienter; et si parfois il consent à dévier de la ligne la plus courte, c'est qu'il désire atteindre un point d'eau qui lui permettra d'étancher sa soif.

CENTRE DE TREZEL

La commune indigène de Tiaret a perdu depuis quelques années, dans sa partie extrême Nord, le caractère de territoire de commandement pour se rapprocher de l'organisation mixte. Une surface de 6,000 hectares environ, prélevée sur les terres des tribus du cercle a été allotie et a servi à la création d'un centre de colonisation important : Trézel.

Après les reconnaissances et études nécessaires, les premiers colons furent installés dans leurs concessions le 25 février 1895; à part 4 ou 5 familles venues de France, ces colons furent choisis parmi des familles acclimatées en Algérie par un long

séjour et pouvant autant que possible justifier d'états de services militaires dans la colonie.

Comme partout, les débuts furent pénibles, mais la sollicitude éclairée de l'administration militaire ⁽¹⁾ d'une part, l'opiniâtreté au travail des nouveaux concessionnaires d'autre part, eurent raison des obstacles de toute nature. Trézel est actuellement un des centres les plus coquets et l'un des plus importants du Sersou. Situé dans une plaine fertile, entouré de plantations vigoureuses, doté de tous les édifices publics nécessaires au fonctionnement de la vie communale, il ne tardera pas, dans un avenir très prochain, à se détacher de sa tutrice pour constituer une commune de plein exercice indépendante.

Peu de villages en Algérie ont acquis, en un délai aussi court, un développement aussi considérable. En 1894, il n'existait sur son emplacement que la propriété de la famille des Sabraoui, composée de terres en friches utilisées par les indigènes comme terrains de parcours. Cinq ans après, Trézel comptait 125 familles comportant une population de 582 habitants, possédant 250 hectares de vignes et 6.000 hectares de terres labourables.

A l'origine, Trézel était destiné à devenir un centre purement agricole ; mais sa situation géographique sur la route d'Aflou, à mi-chemin de Tiaret et d'El-Ousseurkhr et le voisinage des riches tribus composant une partie du cercle de Tiaret, modifièrent les vues primitives de l'autorité militaire et l'amènèrent à y créer un marché hebdomadaire destiné à favoriser les transactions entre européens et indigènes et développer ainsi le commerce local.

Cette tentative a pleinement réussi ; d'année en année, le marché de Trézel prend une importance de plus en plus grande, et ce n'est pas sans une certaine crainte, doublée d'un peu de jalousie, que les habitants de Tiaret constatent le développement d'un marché rival qui, en diminuant

(1) C'est grâce à l'énergie, à la haute compétence et à l'activité de M. le commandant Pansard, que le centre de Trézel a pu en un laps de temps des plus restreint, acquérir un développement parfait. Son successeur, M. le commandant Jekkel, continue l'œuvre commencée : L'église vient d'être terminée. On procède actuellement aux travaux de canalisation pour l'éclairage public au moyen de l'acétylène. Le côté moral et intellectuel n'est également pas oublié, car une fanfare a été créée, une société de tir en formation et le dédoublement des écoles à l'étude.

l'importance du leur, enlève à leur cité, le plus clair de ses revenus.

Le marché de Trézel, comme tous ceux de la région, atteint son maximum annuel d'affaires en été, pour diminuer progressivement jusqu'à l'hiver, époque où l'inclémence de la saison rend les transactions impossibles ou presque nulles. Il se tient le samedi de chaque semaine.

Ce sont les moulons qui donnent lieu aux opérations les plus importantes, en été, pendant certains marchés, il y a été amené et vendu de 15,000 à 18,000 de ces ovins. Les chevaux, les bœufs, les chèvres, y tiennent une place importante ; enfin, on y trouve tous les produits destinés à l'alimentation et aux besoins des indigènes : épicerie, tabacs, sucre, café, savon, cotonnades, tapis, fligs, oussadali, etc., etc.

La culture des céréales, et principalement du blé tendre, a donné lieu de la part des colons à de sérieux et louables efforts ; malheureusement, durant les premières années et jusqu'en 1900, de nombreux orages de grêle sont venus quelques jours avant les récoltes, anéantir en peu d'instant, les espérances des cultivateurs. Il est à désirer que l'avenir soit plus clément que le passé pour les travailleurs des champs ; du reste, l'année agricole 1900-1901 leur a été favorable ; sans atteindre un rendement excessif, le produit de la récolte a été suffisant pour rendre espoir aux cultivateurs et faire disparaître un découragement qui menaçait d'arrêter le bel essor pris par le centre de Trézel depuis sa création. Sans doute des déceptions nouvelles attendent encore les colons, mais leur persévérance surmontera les futures épreuves, si elle sait utiliser les nouvelles données de la science. Les effets de la grêle peuvent être atténués par l'installation de stations de canons destinés à dissiper les nuages dévastateurs. Les expériences tentées en France et en Italie, depuis plusieurs années, ont donné, paraît-il, des résultats satisfaisants. On pourrait donc, dans la région de Trézel, installer plusieurs batteries, ayant pour but de supprimer, si possible, le retour de ce fléau.

Avec le développement progressif du centre, les colons pourront utiliser les belles prairies situées dans le périmètre de colonisation, en se livrant à l'élevage du bétail et en effectuant des cultures d'été dont le produit apportera un sérieux appoint aux bénéfices réalisés par la vente des céréales.

La région où se trouve situé le centre de Trézel est donc appelée, au double point de vue agricole et commercial, à devenir aussi importante qu'il y a 15 siècles. M. de la Blanchère, qui a visité toute cette région en 1882, y a constaté la présence de nombreuses villes ou villages ruinés, éloignés de moins de deux lieues les uns des autres. C'est d'abord Tamordjant, sur l'emplacement même de Trézel, puis Aïn-Methenan, le Fareha de Si El-Habet, El-Oulhassi, Beboutit, Remelia, etc., etc. Toute cette région a été jadis très florissante, et ne demande qu'à le redevenir depuis que les Français y ont apporté l'ordre et la sécurité.

Un peu plus loin, vers le Sud, sur la route d'Allou, à 41 kilomètres de Trézel, se trouve le village d'El-Ousseurkhr. C'est plutôt un poste militaire, tels qu'en avaient établis les Romains aux confins de leurs frontières, qu'un village de colonisation et de repeuplement européen.

Ce poste est une des étapes principales de la route d'Allou ; il occupe un point stratégique qui commande les différents passages par lesquels s'effectuent les migrations périodiques des tribus allant du Sud au Nord et vice-versa.

Actuellement, la garnison est réduite à sa plus simple expression en raison des événements du Touat et de Chine ; 21 hommes de troupes, commandés par un sous-officier, y représentent la force militaire française. Un médecin militaire y réside en permanence pour donner ses soins à la petite garnison et au détachement de disciplinaires qu'elle a mission de surveiller et de garder.

Autour du bordj se sont groupés quelques constructions civiles, habitées par cinq ou six « mercantis », presque tous d'origine juive. Ces « négociants » vendent la « goutte » aux militaires, font le commerce avec les indigènes, leur fournissent des tissus, bougies et autres menus objets et leur achètent en échange la laine de leurs troupeaux à l'époque de la tonte. Leur nombre, y compris femmes et enfants, est de 33.

Entre Trézel et El-Ousseuk, la route est jalonnée par le bordj d'Aïn-Saïd alimenté en eau potable par une source importante. Ce bordj sert d'étape aux troupes qui se rendent ou reviennent d'Allou.

RÉSUMÉ HISTORIQUE DU CERCLE DE TIARET

L'historique du cercle de Tiaret ne saurait se renfermer exactement dans les limites de ses frontières actuelles. Ces dernières déterminées par le périmètre des tribus qui le composent actuellement sont conventionnelles et subordonnées à des décisions administratives qui peuvent les modifier au gré de nécessités éventuelles. C'est ainsi qu'il y a 22 ans, la commune indigène de Tiaret comportait dans son périmètre l'Aghalik du Tell, dont les onze tribus ont servi à constituer la commune mixte civile de Tiaret.

Il nous paraît donc logique, pour cette étude, d'étendre à la région géographique proprement dite l'examen des principaux faits historiques dont elle a été le théâtre.

Le Sersou et les massifs montagneux qui le bornent au Sud et au Nord, font partie du Maghreb central dont l'Ouarensenis est le point culminant. Cette région très montagneuse dans sa partie Nord, est coupée par de profondes vallées, arrosées par de nombreux oueds et se prête admirablement à toutes les cultures. Elle offre dans sa partie Sud de vastes pâturages pour l'élevage d'innombrables troupeaux.

Il n'est donc pas étonnant que cette contrée privilégiée ait été constamment l'objet des convoitises des différents peuples qui tour à tour se disputèrent la possession de l'Afrique du Nord.

Les silex taillés que l'on trouve un peu partout et notamment à Bénia du Nador démontrent la présence de l'homme aux temps préhistoriques. Les dolmens, les menhirs, les pierres dites « de sacrifice » témoignent de l'existence d'une race possédant un certain degré de civilisation au moment où les Romains vinrent s'emparer du pays. Ces derniers occupèrent cette contrée et y élevèrent de nombreux ouvrages défensifs dont la ville de Tiaret, probablement *Tingartia* fut le principal boulevard.

À l'origine ce ne fut qu'une redoute de 70 à 80 mètres de longueur sur 50 à 60 de largeur, flanquée de bastions carrés aux angles et aux portes. Puis, l'occupation devenant plus certaine, la ville se développa au fur et à mesure de la mise en valeur des campagnes avoisinantes au point qu'une 2^e enceinte,

se greffant sur la première devint nécessaire pour abriter les défenseurs de *Tingartia* (?).

Il est probable que c'est vers cette époque que fut édiflée la forteresse de *Bénia*, située au fond d'une riche vallée du djebel Nador et dont l'objectif était de garder le pays et la voie romaine du Sud, qui se dirigeait de l'Ouest à l'Est, par les stations militaires de *Numérus Syrorum* (Lalla-Marnia), *Pomaria* (Tlemcen), *Altava* (Lamoricière), *Cahors-Brencorum* (Tagremaret), *Bénia*, Téniet-el-Hâad, etc., etc. (1).

La forteresse de *Bénia* avait 32 à 35 mètres de côté. Le mur d'enceinte, construit en grand appareil se terminait par une corniche fort simple, deux bastions carrés en défendaient l'entrée.

Au Nord de la ligne qui va de *Bénia* à Téniet-el-Hâad, s'élevaient de nombreuses « Latifundia », grandes exploitations rurales, ainsi que le démontrent les nombreuses ruines que l'on rencontre encore de nos jours dans le Sersou, la vallée de l'oued Tiguiguet et les Oulad Lakred.

En ce qui concerne plus spécialement le territoire de la commune indigène, aucun doute ne saurait s'élever sur sa prospérité au moment de l'occupation romaine.

M. de la Blanchère, dans son voyage d'étude donne l'énumération suivante des ruines qu'il a pu visiter :

- AÏN DZARRIT, frontière des Beni-Leut, fontaine et ville.
 AÏN-EL KBOUR (la source des tombeaux) au Sud du djebel Laljdar.
 AÏN-MOUTER, près de l'oued Tafraoua, au Sud de Ternaten; deux ruines
 KHERBET-RENT-SARAH, grande ville.
 RAS FEJ-ILLAH, dans le bassin supérieur de la Mina.
 ÈL-ABIAR, — — —
 AÏN-MELAKOU, — — —
 EL OULAÏSI, dans l'Ouest du Sersou.
 BELOULIT, grandes ruines fort étendues au Sud des précédentes
 EL-KHERRA, dans le voisinage du djebel Sidi-Habet
 EL-FARCHA, — — —
 AÏN-METHENAN, — — —
 TAMORDJAN, près d'Aïn-Sougueur. Trézel.
 REMILIA, deux villages à l'entrée du Nador par le col Marmela.
 BENIA, forteresse romaine et une autre plus petite dans la même vallée.
 BOU-TCHICHA, sur la dernière pente Sud de la montagne de ce nom, dans la vallée intérieure du Nador.
 GHEGHAIËA, au débouché du massif, vers le Sud, etc., etc.

(1) Géographie comparée de partie de la Maurétanie césarienne par le commandant Demaignt, p. 61.

Aucune de ces ruines n'a été sérieusement fouillée. Elles renferment probablement des inscriptions qui pourraient être des plus utiles à l'histoire de l'occupation romaine, mais pour se livrer à des recherches sérieuses et fructueuses, il faudrait posséder l'argent et le temps nécessaires pour un tel travail. Seul l'Etat peut l'entreprendre et en attendant qu'il s'y décide, on ne doit attendre que du hasard seul, la découverte de documents épigraphiques de quelque importance.

Un fait se dégage de cette abondance de ruines ; c'est que la colonisation romaine, plus étendue que la nôtre, s'était avancée vers le Sud du Sersou, avait escaladé les massifs montagneux du Nador et ne s'était arrêtée que devant les steppes des chotts. Cette colonisation et la civilisation qui en était la conséquence disparurent devant l'invasion vandale, et la région de Tiaret, comme le reste de l'Afrique du Nord, fut l'apanage des barbares venus de la Sarmatie (428-533).

Ce fut la sanglante victoire de Tricamara qui ouvrit aux Grecs byzantins les portes de l'Ifrikia. Le roi Gélimer vaincu, dut s'enfuir devant les Grecs. Il fut poursuivi sans trêve ni relâche, pendant plus de 5 jours, par Jean l'Arménien qui fut tué fortuitement par un de ses officiers ivre. Cette mort suspendit momentanément la poursuite, et le roi vandale put atteindre le mont Pappua, dans le Nador ⁽¹⁾. Les Grecs l'y suivirent, le cernèrent et l'obligèrent à se rendre.

Après avoir complété leur victoire par la prise de Césarée et de Ceuta, ils organisèrent le pays conquis, et c'est probablement à cette époque que, reprenant les traditions romaines, ils élevèrent la 3^e enceinte fortifiée qui défendait Tiaret ⁽²⁾.

L'occupation byzantine fut de courte durée (de 533 à 678).

(1) D'après une inscription rupestre déchiffrée par M. Papier, le mont Pappua de Procope serait un des sommets du Nador, et non l'Edough près de Bône, ainsi qu'on l'a cru, jusqu'à la découverte de l'inscription. — *Histoire de l'Algérie*, par E. Cat, tome I, page 125.

(2) M. de la Blanchère n'admet pas que les Grecs byzantins aient poussé leur domination jusqu'à Tiaret. Nous pensons que les textes arabes sont suffisamment formels pour croire à cette occupation. En-Noveiri, Ibn-El-Athin, Ibn-Kaldoun, sont unanimes sur ce point. Les deux premiers citent textuellement les Grecs comme chefs de la région du Sersou. Ces chefs devaient même être très puissants, puisque d'après En-Noveiri, Okba, sentant le péril où se trouvait son armée par suite de l'importance des forces qui lui étaient opposées, crut devoir haranguer ses troupes avant d'engager la bataille. Il n'en eut pas été de même s'il n'avait eu devant lui qu'un rassemblement d'anciens colons romains mal armés et sans cohésion. Il est cependant utile de faire remarquer que le terme « Nador » est fréquemment employé par les indigènes, et que plusieurs montagnes de l'Algérie portent ce nom.

Pendant cette période troublée, les persécutions religieuses reprirent avec plus de violence que jamais ; les exigences du fisc, les excursions des soldats mutinés contre leurs chefs, les révoltes des berbères, amenèrent progressivement la ruine et la désolation dans le Sersou et les pays avoisinants. La domination grecque, si éphémère, devait nécessairement s'écrouler devant le premier envahisseur qui se présenterait.

Okba, le célèbre conquérant, après avoir défait les Byzantins dans l'Est et fondé Cairouan, s'avança vers Tiaret. Tous les Berbères de la région, alliés aux Grecs, l'attendaient sous les murs de la ville. La bataille fut acharnée et se termina par la défaite des Byzantins qui furent obligés d'évacuer la ville, pendant qu'Okba poursuivait ses conquêtes jusqu'à l'Océan Atlantique⁽¹⁾. (673 de J.-C.)

Les Berbères qui avaient apporté le secours de leurs armes aux Grecs byzantins de Tiaret contre Okba-Ibn-Nafé, appartenaient sans doute à la race des Maghraoua et des Beni-Iffren⁽²⁾.

Les Romains, au moment de leur domination, leur avaient imposé la religion chrétienne et un certain degré d'obéissance ; ils payaient l'impôt aux époques fixes et prenaient part à leurs expéditions militaires ; quant aux autres obligations, dit Ibn-Kaldoun, ils y montraient une résistance très vive.

Après la défaite de Tiaret, les Berbères, obligés de se réfugier dans les montagnes, furent remplacés dans le cercle militaire de Tiaret par une fraction des Louata, les Beni-Toudjin. Ces derniers, d'origine berbère, avaient dès l'invasion arabe, abjuré la religion catholique et s'étaient mis au service des Arabes envahisseurs. Pour les récompenser des services rendus à la cause musulmane, un gouverneur arabe de Cairouan les autorisa à habiter le Sersou⁽³⁾, et naturellement les montagnes du Nador.

Pendant près d'un siècle, ils furent fidèles à leurs suzerains ; mais en 761, quand Abderrahmann Ibn-Rostein fonda Tagdemt comme capitale des Kharedjistes Ebadistes, ils s'empressèrent, comme la plupart des Berbères, d'adhérer au schisme nouveau, prêché par leur puissant et redoutable voisin.

Nous les voyons ensuite prendre part à toutes les guerres

(1) Ibn-Kaldoun, tome 1, page 232.

(2) Ibn-Kaldoun, tome 1, page 196.

(3) Ibn-Kaldoun, tome 1, pages 234, 81 et 101.

religieuses ou de race qui ensanglantèrent le Maghreb central à cette époque. En 947, ils apportent le concours de leurs armes à Hamid-Ibn-Yesel, gouverneur de Tiaret, qui s'était révolté contre le 3^e calife Fatemide « El-Mansour ». Ce dernier étouffa la révolte, obligea son adversaire à fuir en Espagne et, tournant ses armes contre les Louata, les vainquit et les refoula dans le désert.

C'est pendant cette expédition qu'il constata la présence des djedar sur les contreforts du djebel Ladjdar et que lui fut donnée l'interprétation d'une inscription relative à une expédition de Salomon, général de Justinien contre les Berbères révoltés (1).

Les djedar sont au nombre de 9 et sont situés sur le territoire des Khelafa sur la limite de la commune indigène de Tiaret. Ce sont des constructions massives ayant la forme de prismes quadrangulaires surmontés d'une pyramide tronquée; vus de de loin, les djedar rappellent *le Madracen* et *le Tombeau de la Chrétienne*, mais paraissent en être de mauvaises copies. Leur forme est moins correcte et leurs dimensions plus modestes. Le plus grand a 45 mètres de côté et 34 mètres de hauteur.

M. de la Blanchère et d'autres savants les ont visités et ont cherché à déterminer l'origine de ces monuments et leur affectation. M. Dastugne, capitaine du bureau arabe de Tiaret aurait retrouvé un fragment de l'inscription relatée par Ibn-Kaldoun et sur lequel il ne restait plus que les deux mots : *Salomo et Stratégos* (2).

Cette découverte semblerait justifier l'opinion de M. le Cat, qui admet la version d'Ibn-Kaldoun alors que M. de la Blanchère conjecture que les djedar « sont les tombeaux d'une dynastie « indigène catholique, puissante dans la Mauritanie césarienne, « vers le V et VI siècle » (3).

Quoiqu'il en soit, les Louata furent expulsés du territoire

(1) « Je suis Soleiman le Serdégchos, les habitants de cette ville s'étant révoltés, le roi m'envoya contre eux et Dieu m'ayant permis de les vaincre, j'ai fait élever ce monument pour éterniser mon souvenir », Ibn-Kaldoun, tome I, page 244.

(2) Géographie comparée du commandant Demaeght, p. 80.

(3) Dans sa discussion sur les djedar, M. de la Blanchère, cite l'opinion de MM. Desjardins, Deloche et Bayet qui trouvent que l'ornementation des Djedar, ressemble beaucoup à l'art barbare des bords du Danube. Si à l'appui de cette ressemblance on admet comme exacte l'identification du Nador avec le mont Pappua où se refugia Gélimer, on est autorisé à penser que les djedar sont très probablement les sépultures des rois Vandales.

qui leur avait concédé. Ibn Kaldoun dans son histoire des Berbères donne une deuxième version de leur abandon du territoire de Tiaret.

« Les Louata Beni-Toudjin avaient pour voisin à Mindas
 « (Mendez), une tribu Zenatienne appelée les Beni-Oudjedidjen.
 « La vallée de Minas (la Mina) et Tehert (Tiaret) séparaient les
 « deux peuples. Une guerre éclata entre eux à cause d'une
 « femme des Oudjedidjen qui avait épousé un des Louata.
 « Comme ceux-ci lui reprochèrent sa pauvreté, elle écrivit à
 « sa famille pour se plaindre d'eux. Les Oudjedidjen qui
 « eurent alors pour chef un nommé Einan, se concertèrent
 « ensemble et demandèrent l'appui des Zenata qui vivaient
 « derrière eux; ils reçurent un corps de renfort que leur
 « expédia Yala ibn-Mohammed et Ifrein, pendant que d'un
 « autre côté, ils virent arriver à leur secours la tribu de
 « Matmata commandée par l'émir Garana. Alors ils marchèrent
 « tous contre les Louata et, après plusieurs conflits dans un
 « desquels Eiman perdit la vie ⁽¹⁾, ils expulsèrent leurs
 « adversaires de la partie occidentale du Seresson et les
 « rejetèrent dans la montagne située au midi de Tehert et qui
 « s'appelle Gueriguera jusqu'à ce jour. Les Louata y trouvèrent
 « une peuplade Maghraouïène, qui, au mépris des devoirs de
 « l'hospitalité, rassembla ses forces et finit par les chasser du
 « territoire qui leur restait encore, du côté de l'Orient, à Mont
 « Yaoud. Par suite de ces revers ils allèrent se fixer sur la
 « Montagne appelée Derrag (Téniet el-Hâad) d'où ils étendirent
 « leurs établissements vers l'intérieur du Tell et jusqu'à la
 « montagne qui domine la ville de Mitidja (Blidah) ⁽²⁾. »

La fuite des Beni-Toudjin eut lieu en 947; la tribu Maghraouïème qui avait complété l'œuvre du Kalif fatemide Mansour en leur refusant l'hospitalité fut, elle-même, chassée du territoire du cercle de Tiaret par Bologguin qui avait reçu d'El-Moëz, dernier sultan fatemide de l'Ifrikia, l'ordre de détruire la puissance des Zenata dans tout le Maghreb. En 971, 24 ans après la fuite des Beni-Toudjin, les Maghraouas s'enfuyaient vers le Maroc, où, après avoir été rejoints, ils furent taillés en pièce et dispersés ⁽³⁾.

(1) Einan fut tué près de Mellakou, actuellement Palat, l'un des centres de la commune mixte de Tiaret.

(2) Ibn-Kaldoun, tome I, p. 235.

(3) Ibn-Kaldoun, tome III, p. 235.

Mais El-Moëz ne devait pas conserver pendant longtemps sa souveraineté sur cette région. Ayant répudié la souveraineté des Fatémides et fait proclamer dans ses états la suprématie du kalife de Bagdad, le gouvernement fatémid se vengea de lui en lançant contre l'Afrique septentrionale une horde d'arabes nomades qui se répandit dans toutes les parties de ce pays en y portant le ravage et la dévastation (1054)⁽¹⁾.

Les arabes envahisseurs formaient quatre grandes tribus, toutes issues de Hillal-Ibn-Amer, savoir : Zoghba, Riah, El-Atlibedj et Corra⁽²⁾.

Ce fut diverses fractions de la première de ces tribus, les Souëïd Beni-Yazid, les Beni-Ahmer, les Sahari, les Chaouïa, les Beni-Lent et les Akerma qui vinrent occuper le territoire actuel de Tiaret et chasser les derniers Berbères qui l'occupaient.

Depuis leur entrée en Afrique, ils avaient lutté contre la puissance des Zenata et donné de nombreuses preuves de fidélité et de dévouement aux adversaires des Berbères. Addonnés depuis longtemps à la vie nomade, le territoire du cercle de Tiaret leur parut propice pour une occupation définitive. Leur chef Ouenzemmar obtint d'Abou-Eïman, qui venait de s'emparer de Tlemcen (1331-1332), l'autorisation de s'installer dans le Sersou et dans le pays habité précédemment par les Toudjin. Quelques années après Ouenzemmar renonça au commandement pour se retirer sur les bords de la Moulouya où il se rendit célèbre par son ardente dévotion. Il fut remplacé comme chef des tribus nomades par ses frères Abou Bekr et Mohammed⁽³⁾.

Pendant que Ouenzemmar se faisait remarquer par sa sainteté sur les bords de la Moulouya, un chef Edrissite, Khaled ben Abdelkrin, après avoir étudié le coran à Tlemcen, venait habiter le djebel Amour, dans une grotte dite Terf-Sidi-Okba; puis, après s'être distingué de ses contemporains par sa foi religieuse, il alla s'installer dans le Sersou avec ses serviteurs. Ce furent ses descendants qui constituèrent plus tard les Oulad Sidi-Khaled et servirent de souche à l'ensemble de la confédération des Harrar⁽⁴⁾.

(1) Introduction à Ibn-Kaldoun, tome I, p. 24.

(2) Ibn-Kadoun, tome I, p. 38.

(3) Ibn-Kadoun, tome I, p. 100.

(4) La Kouba où fut enterré l'ancêtre des Oulad Sidi-Khaled se trouve à Taourzout au Sud de Frenah.

FORMATION DES TRIBUS ACTUELLES

DU CERCLE DE TIARET

LES HARRAR (1)

Après avoir chassé les derniers berbères qui habitaient encore le Sersou, les tribus arabes unies devant l'ennemi commun, ne tardèrent pas à se diviser et se quereller pour la possession des points les plus favorisés du cercle. Une guerre éclata entre elles. Les Chaouïas et les Akermas furent vaincus et obligés de fuir, les premiers vers l'Est, les seconds vers le Nord. Il ne resta donc plus dans le pays, que les Saharis qui en occupaient qu'une faible portion et les Ouled Sidi-Khaled possesseurs de tout le reste.

Attirées par l'espace, par la richesse du terrain, chassées de chez elles par des discussions ou des faits particuliers, des tentes parties de différents points de l'Ouest, surtout d'au-delà du pays occupé par les Djafra, vinrent par fractions, par familles, quelquefois par tentes isolées, demander aux Oulad Sidi-Khaled, la faveur de s'installer chez eux. Ceux-ci, trop peu nombreux pour le pays resté en leur pouvoir, trop affaiblis pour résister aux attaques qu'on aurait pu tenter contre eux, accueillirent ces auxiliaires, en leur ouvrant le pays. Ce fut là le noyau d'une nouvelle tribu. A ces premières émigrations, vinrent s'en ajouter de nouvelles qu'on accueillait toujours bien, auxquelles on donnait de l'espace. Le bruit de cette hospitalité, de cette générosité se répandit bientôt et la confédération qui se forma ainsi reçut le nom de *Mgareuba*, parce qu'elle répondait à tous les nouveaux arrivants (*Gareub*, approche).

Ce ne fut que plus tard, en 1708, que ce nom fut échangé en celui de *Harrar*, et voici à quelle occasion : Après la défaite de Moulay-Ismaël dans le bois qui porte son nom, les débris de son armée en fuite se répandirent de tous côtés. Un certain

(1) Les renseignements qui suivent sont dus à la bienveillante obligeance de M. le capitaine chef du bureau arabe de Tiaret, M. Delabaut qui a bien voulu nous autoriser à prendre connaissance des documents historiques en sa possession.

nombre de fuyards arrivèrent ainsi chez les Mgareuba, qui, au lieu de leur piller le peu qu'il leur restait, ou de leur faire subir de durs traitements, comme cela arriva partout ailleurs, chez les Beni-Ahmer surtout, leur donnèrent l'hospitalité et pourvurent à tous leurs besoins jusqu'au moment de leur départ. Lorsqu'on raconta cela à Moulay-Ismaël, il dit que des gens qui avaient agi ainsi devaient être « Harrar » (Horri, homme de bonne naissance). Dès lors, le nom de Harrar remplaça celui de Mgareuba.

Les tentes isolées ou groupes de toutes sortes qui vinrent, ainsi que nous l'avons dit précédemment, s'établir auprès des Mgareuba, donnèrent naissance à des fractions qui prirent généralement pour nom celui de leur chef ou premier venu d'entre eux. Lorsqu'une nouvelle tente arrivait, elle s'établissait dans telle où telle fraction déjà formée, suivant qu'elle y avait des relations antérieures ou qu'elle y trouvait à vivre. Elle était souvent elle-même la souche d'une nouvelle fraction alliée de la première. Les différentes fractions ainsi alliées entre elles, formaient dès lors des groupes qui sont l'origine des 9 tribus actuelles.

Les premiers venus furent les Oulad Bou-Arif. Reconnaissants de l'accueil que leur avaient fait les Oulad Sidi-Kraled, les Harrar considérèrent ces derniers comme leurs marabouts, et dans toutes les circonstances les respectèrent et écoutèrent leurs conseils. C'est ainsi que les Oulad Sidi-Kraled firent partie de la confédération et devinrent Harrar.

Dans les premiers temps, leur richesse ne se composait que de troupeaux ; ils achetaient leurs grains dans la plaine d'Elgris, payant aux Hachem le bag El-Tenia et même recevant pour leurs chefs, l'investiture des grands de cette contrée.

Les premiers temps furent paisibles, mais bientôt, le nombre augmentant, la tribu devint forte, et les Harrar, à l'exemple de leurs voisins, commencèrent aussi à s'en remettre au sort des armes du soin de décider les difficultés qui pouvaient s'élever entre eux et les tribus limitrophes ; c'est ainsi qu'il défont les Angad à Sedjira, près du chott, et les chassent du pays pour agrandir le leur.

En ce moment, ils avaient pour voisins : à l'Ouest, plusieurs fractions des Beni-Ahmer, dont le centre du pays était le djebel Chebka ; au Sud, les Oulad Chaïb occupant le Ksel ;

à l'Est, les Sahari, maîtres du Sersou. Quant aux Harrar, ils avaient pour centre de leur pays Koudiat-el-Hamira.

Bientôt, guidés par le désir de s'emparer de leur pays plutôt que de leur venir réellement en aide, les Harrar firent alliance avec les Laghouat du Ksel qui étaient inquiétés par les Oulad Chaïb et les Beni-Ahmer. En récompense des secours prêtés, les Laghouat du Ksel, au nombre de 7 fractions, promettent aux Harrar de leur donner tous les ans 7 nègres ou négresses ou bien leur valeur. Ce tribut existait encore de nos jours.

C'est là l'origine des relations intimes établies entre les Laghouat du Ksel et les Harrar actuels et qui leur a fait demander d'être rattachés à cette tribu.

Les Beni-Ahmer repoussés s'enfuirent vers l'Ouest, les Oulad Chaïb fuirent aussi et s'établirent dans le pays où nous les trouvons aujourd'hui.

Les Sahari seuls conservèrent leur pays et vécurent en paix avec les Harrar, possesseurs sans rivaux du pays qu'ils ont encore aujourd'hui.

Depuis longtemps les Turcs avaient fait la conquête de l'Afrique que leur domination ne s'était pas étendue sur les Harrar. Mais enfin les Hachem, battus par les Turcs, furent contraints de faire leur soumission ; ne pas se soumettre aussi était pour les Harrar s'exposer à voir fermer pour eux les greniers de la plaine d'El-Gris où ils s'approvisionnaient : ils se soumirent donc aux Turcs, mais sans combat.

Il fut convenu qu'ils payeraient tous les ans un tribut fixe. Pour éviter des discussions, les Turcs eux-mêmes, répartirent en 7 parts ce tribut entre les différentes fractions, savoir :

Les Oulad Zian	1 part
Kâabra et Dehalsa	1 —
Ghouadi	1 —
Chaouïa et Hassinat	1 —
Oulad Azziz	1 —
Oulad Zouâï et Oulad Bel-Hoceïn .	1 —
Oulad Bou-Aftif	1 —

Total, 7 parts

Les Harrar voulurent et obtinrent que leurs *Siads*, les Oulad Sidi-Kraled, en fussent exempts. C'est de cette division que vint aux Harrar la dénomination de Harrar Sebâa.

Après leur soumission, les Harrar restèrent longtemps en paix, sans prendre part à aucune guerre ni révolte. Mais en 1803, ils prêtèrent l'oreille aux émissaires de Ben-Chérif et finirent par le suivre. Celui-ci pour les décider vint même chez les Oulad Zian. En ce moment un grand nombre des indigènes des Harrar se firent Derkaoua.

Les Harrar partagèrent la fortune de Ben-Chérif, le secondant de toutes leurs forces. Ben-Chérif battu, la division se mit parmi les Harrar, les uns espérant dans sa cause, les autres voulant l'abandonner ; d'où des guerres intestines qui ne finirent qu'à la mort de Ben-Chérif et qui eurent comme résultat final la scission des Harrar en deux parties : Harrar-Cheraga et Harrar-Gharaba, division qui subsiste encore aujourd'hui. Après ce partage, les uns et les autres se soumirent de nouveau aux Turcs, mais ils ne restèrent plus en paix comme par le passé et nombre de fois, pour les mettre d'accord, les Turcs se virent dans l'obligation de les raser, sous les plus légers prétextes.

Les Harrar étaient encore agités par ces dissensions intérieures lorsque leur arriva la nouvelle de la prise d'Alger par les Français. Aussitôt qu'Abd-el-Kader leva le drapeau, ils se déclarèrent pour lui et combattirent sous ses ordres jusqu'à la prise de Tagdempt où périrent un grand nombre des leurs.

Le pouvoir d'Abd-el-Kader abattu, le Tell soumis, le même besoin d'approvisionnement fit soumettre les Harrar aux Français, comme ils s'étaient soumis aux Turcs. Les Harrar-Cheraga furent les derniers à demander l'aman.

Pendant trois ans, période pendant laquelle fut bâti le poste de Tiaret, du commandement duquel ils relevèrent, aucun fait ne vint troubler l'état de paix. Mais en 1845, Bou-Maza leva l'étendard de la révolte ; aussitôt les Harrar indécis se retirèrent dans le Sud, attendant les événements.

Abd-el-Kader, venu de l'Ouest après ses succès de Sidi-Brahim et d'Aïn-Temouchent, vint camper au milieu d'eux, leur déclarant, pour vaincre leurs scrupules, qu'il allait faire venir sa *déïra* au milieu d'eux.

Alors, les Harrar lui fournirent un goum qui l'accompagna jusque dans la Mitijda, aux portes d'Alger et jusqu'à

Bouçaada, dans l'Est. Vaincu, Abd-el-Kader ne put empêcher les siens de se débander ; le goum des Harrar rentra dans son pays et la confédération fut forcée de demander l'aman que lui accorda le général de Lamoricière, sous condition de payer une amende de 900,000 francs.

Depuis cette époque jusqu'en 1864, les Harrar Cheraga nous sont restés soumis, observant la parole qu'ils nous avaient donnée, exécutant nos ordres, fournissant des goums et des convois à nos colonnes.

En 1864, après le combat du 8 avril à Aïn-bou-Beker, tous les Harrar indécis depuis les complications inattendues dans le cercle de Géryville, entrèrent franchement dans les rangs de Si-Seliman ben Hamza. Ils prennent ensuite une part active à tous les coups de main tentés sur nos colonnes par les Oulad Sidi-Cheik, et cela jusqu'au 25 décembre de la même année, époque à laquelle leur soumission est acceptée par M. le général Deligny qui, à son retour du djebel Amour, les convoqua tous à Aïn-Khech pour être reconstitués et réorganisés. A cette date, presque tous les Harrar, ayant à leur tête Hadj-Kaddour ben Sahraoui, ont fait leur soumission ; il ne reste plus dans les rangs des insurgés qu'une centaine de tentes, sous les ordres de l'ex-caïd Safi ould Mohammed-bel-Aroussi.

Mais quelque temps après, le succès obtenu le 4 du mois de mai 1865, à Benout, sur les fractions qui n'avaient pas encore abandonné la cause de Si-Mohammed ben Hamza, la mort du marabout et l'attitude prise par El-Hadj Kaddour ben Sahraoui à l'égard des révoltés, produisirent une grande impression sur les tribus du Sud ; dès lors les Harrar, dont les dispositions nous avaient été sourdement hostiles, se déclarent ouvertement les ennemis des tribus qu'ils avaient suivies en défection.

Depuis, les Harrar sont restés fidèles à la France. Lors de l'insurrection de Bou Amama en 1881, après avoir placé en sécurité leurs femmes et leurs enfants sous les murs de la place de Tiaret, ils prirent part aux expéditions de nos colonnes contre les Oulad Sidi-Cheik révoltés. L'insurrection vaincue, ils rentrèrent dans leur pays pour s'y livrer à leurs habitudes pastorales. Ils ne l'ont plus quitté.

OULAD KRELIF

On comprend aujourd'hui sous la désignation générale d'Ouled Krelif, les quatre tribus suivantes :

1^o Les Oulad Kharoubis ; 2^o les Oulad Bou-Renane ; 3^o les Sahari Cheraga ; 4^o les Guenadza.

Les Oulad K'helif sont *Cheurfa*, c'est-à-dire descendants du Prophète. Ils sont venus dans le pays avec la deuxième invasion arabe, vers l'an 750 de l'hégire (1350) de l'ère chrétienne.

A cette époque, les trois tribus actuelles des Oulad Krelif : les Oulad El-Kharroubi, les Oulad Bou-Renane et les Sahari-Cheraga, ne formaient qu'un tout composé des fractions suivantes : 1^o les Oulad Ahsen ; 2^o les Oulad Allouï ; 3^o les Oulad Sidi-Saad (marabouts et leurs serviteurs nommés Rohob) ; 4^o les Oulad Salem ; 5^o El-Imen ; 6^o les Oulad Sidi-Mohammed ben Yacoub (marabouts et leurs serviteurs nommés Rohob).

Ces fractions qui ont donné leurs noms aux douars actuels, avaient pour chef unique un certain Yaya ben Rached. Elles occupaient le pays qui s'étend au Sud de FrenDAH. Taourzout était leur point central d'occupation. Comme marabout, elles avaient Sidi Mansour-el Kebrit dont les descendants forment aujourd'hui la fraction la plus forte des Oulad Bou-Renane, les Oulad Sidi-Mansour. La kouba de ce marabout se trouve à Aïn-edh-Dheheb ou Aïn-Sidi-Mansour, au Sud de Taourzout. Leur nom d'Oulad Krelif leur vient d'un nommé Krelif qui, dit la légende, était originaire des Chafa.

Cet indigène vint dans le pays de Taourzout à la suite d'un meurtre qu'il avait commis sur l'un des siens. Bien accueilli dans sa patrie d'adoption, il s'y livra à l'étude des textes religieux et devint un des plus fervents serviteurs du marabout Sidi Mansour dont il capta à tel point la confiance que ce dernier le chargea de l'éducation de son fils aîné Si-Ali ben Sidi-Mansour, surnommé Ben Aïia, du nom de sa nourrice.

Des idées ambitieuses ne tardèrent pas à germer dans l'esprit de Krelif, il réussit à s'allier à Yaya ben Rached qui lui donna sa fille en mariage, bientôt il trouva un prétexte pour se brouiller avec son beau-père. Il leva donc l'étendard de la révolte avec un petit nombre de partisans qui s'étaient ralliés

à sa cause. Mais ses débuts ne furent pas heureux, car, dit la chronique, Yaya ben Rached le razza 7 fois dans le même été. Après avoir subi ces échecs successifs Krelif alla implorer l'appui de son élève Sidi-Ali ben Afia.

Celui-ci lui dit : « Monte à cheval, rends toi sur la montagne, de là, tu verras les gens de Yaya ben Rached qui « décampent et se dirigent vers l'Est, tu appelleras alors les « serviteurs de Sidi-Ali ben Afia et tu verras aussitôt surgir de « tous les côtés, autant de cavaliers que tu voudras ».

Tout se passa comme l'avait prédit Sidi-Ali.

A la tête de ses cavaliers Krelif poursuivit les gens de Yaya ben Rached, les razza complètement, leur tua 100 cavaliers parmi lesquels leur chef et s'établit avec les siens dans le pays où nous trouvons aujourd'hui les Oulaï Krelif, ses descendants.

De ce jour, toutes les fractions citées plus haut lui furent soumises et le reconnurent pour chef, lui et ses descendants.

Son fils, Ben Chouira, qui lui succéda dans son commandement, eût deux enfants : El-Kharoubi et Taïeb.

L'ainé, El-Kharoubi, commanda seul pendant quelque temps à toute la confédération, non sans être inquiété par son frère Taïeb qui voulait, lui aussi, sa part de commandement.

Un événement bizarre devait bientôt, en scellant la discorde entre les deux frères, diviser les Oulad Krelif en deux fractions bien distinctes, l'une partisane de Kharoubi, l'autre de Taïeb.

Un certain jour (en l'année 1700), un marabout de Laghoul, nommé Si-el Hadj-Aïssa, vint trouver El-Kharoubi et lui dit « Donne-moi un chameau avec son palanquin et tous ses « ornements, plus une guetifa avec tous les habits et tous les « bijoux de tes femmes ». El-Kharoubi refusa en disant qu'il n'avait rien de tout cela.

Taïeb, au contraire, sans attendre que la même demande lui fut faite, apporta au marabout tout ce que son frère venait de lui refuser. Le marabout jeta alors sa malédiction sur El-Kharoubi et sa postérité, tandis qu'il comblait Taïeb de ses bénédictions.

C'est à la suite de cet événement qu'une partie des Oulad Krelif abandonna la cause d'El Kharoubi pour suivre la fortune de Taïeb.

Les partisans de Taïeb furent : 1^o Les Oulad Salem; 2^o El-Imen; les Oulad Sidi Mohammed ben Yacoub et leur Rohob.

Ceux au contraire qui restèrent fidèles à El-Kharoubi, furent : 1^o Les Oulad Ahsen ; 2^o Les Oulad Allouï ; 3^o les Oulad Sidi-Sâad.

De cette époque date la division des Oulad Krelif en deux grandes fractions bien distinctes, qui plus tard sont désignées sous les noms de Sahari-Cheraga et Sahari-Gharaba.

A partir de ce moment, l'histoire des Oulad Krelif jusqu'à la domination turque n'est qu'une succession continue de guerres intestines entre les deux fractions sus-désignées et à la suite desquelles on voit tout les Oulad Krelif reconnaître pour chef, tantôt un descendant d'El-Kharoubi, tantôt un descendant de Taïeb, chef de la branche cadette. Nous ne saurions donc entrer dans tous ces détails, car ce qui se passe chez les Oulad Krelif, se passe également dans toutes les tribus de l'Algérie.

Les Turcs à leur arrivée en Algérie, trouvent les Oulad Krelif dans le même état d'indivision et de guerres intestines. Ils consacrent les faits antérieurement accomplis en confirmant comme caïd des Sahari-Gharaba le petit-fils d'El-Kharoubi et comme chef des Sahari-Cheraga le descendant de Taïeb. Étrangers à toutes leurs luttes, ils se contentent d'exiger de chacun d'eux, le versement d'un impôt annuel.

A la nouvelle de la prise d'Alger et de la première apparition des Français à Tiaret, les Oulad Krelif s'enfuirent dans le Sud plutôt que de se soumettre. Lorsque l'émir El-Hadj Abd-el-Kader leva l'étendard de la révolte, ils se déclarèrent pour lui et combattirent sous ses drapeaux. Lors de la prise de la smala de l'émir à Tagguin, les Oulad Krelif firent leur soumission au général de Lamoricière. Celui-ci ne changea rien à leur organisation et se contenta de leur imposer, comme aux Harrar, une forte contribution de guerre.

A l'époque de l'insurrection de Bou-Maza, les Oulad Krelif prennent part au mouvement et s'enfuient dans le Sud avec leur agha. Peu de temps après ils demandaient l'Aman. En 1864, ils restent avec nous et combattent dans nos rangs contre les Oulad Sidi-Cheik et les Harrar révoltés. Une seule de leur fraction prend fait et cause contre nous, c'est celle des Oulad Sidi-Mansour. Cette fraction composée en entier de marabouts farouches, à la nouvelle du désastre de la colonne du colonel Beauprête, tua deux cavaliers de remonte et vola trois étalons de la station de Krosni. C'est cette même fraction qui favorisa

par des menées occultes l'attaque de Si-Mohammed ben Hamza contre l'agha Eddin, razzé complètement à Tagguin.

Enfin, au mois d'août 1864, ces mêmes Oulad Sidi-Mansour, cernés sur un pic du Nador, par le mouvement combiné des colonnes Pécho et Martineau, font vainement une résistance désespérée. Tous ses guerriers succombent, la fraction est anéantie, tous ses troupeaux sont razzés et les femmes et les enfants, seuls survivants, sont amenés prisonniers à Tiaret.

La destruction des Oulad Sidi-Mansour eut comme exemple, un résultat immense, elle eut pour effet de ramener complètement à nous tous les Oulad Krelif mal disposés depuis le dernier succès de Si-Mohammed ben Hamza et qui n'attendaient peut-être qu'une occasion favorable, pour prendre part à l'insurrection.

Les Oulad Krelif réorganisés au mois d'avril 1865, ont pris depuis, part à toutes les colonnes qui ont été jusqu'à ce jour organisées en vue de nos opérations dans le Sud. En 1881, au moment de l'insurrection de Bou-Amama, leurs goums ont combattu avec nous, pendant que les vieillards, les femmes et les enfants se réfugiaient sous les murs de la place de Tiaret.

GUENADZA

Les Guenadza sont originaires de l'Est. Ils tirent leur nom d'un certain Ahneur ben El-Guendouz. Bien avant l'arrivée des Oulad Krelif, ils occupaient le territoire où nous les trouvons installés aujourd'hui. Vaincus par les Oulad Krelif, ils devinrent leurs serviteurs.

A l'origine, les Guenadza étaient très nombreux, ce qui leur permit de chasser de Goudjila les Oulad Kherouf qui avaient, dit-on, bâti ce ksar dont la construction (d'après la légende), est contemporaine de la fondation d'Alger⁽¹⁾.

Aujourd'hui, cette population est bien déchue : elle ne compte que deux douars : El Hamaid et El-Behiat. Ces douars, qui ne renferment en tout qu'une population de 170 habitants,

(1) Alger musulmane fut bâtie en 972 de l'ère chrétienne (362 de l'hégire), par Bologgin-Youçof, fils de Ziri. Elle fut appelée par son fondateur Djézair-beni-Mezghana (Les îles des enfants de Mezghana). Miliana et Médéa datent de la même époque et ont également été fondées par Bologgin. (Ibn-Kaldoun, tome II, page 6).

représente les descendants des quatre grandes fractions qui, autrefois, composaient la tribu des Guenadza : les Rehahla, les Aour, les Behilat, les Hamaïd.

Les Guenadza, serviteurs des Oulad Krelif, les ont suivis dans leur fortune. Leur histoire politique et militaire est donc la même que celle de leurs conquérants.

CERCLE D'AFLOU

L'annexe d'Aflou⁽²⁾ est le prolongement vers le Sud, du cercle de Tiaret. C'est une sorte de vaste triangle que limite dans sa région orientale, la province d'Alger (cercles de Djellâ et de Laghouat). La base de ce triangle, vers le Nord, passe par le djebel Sidi-Lhassen et le pied Sud du djebel Zreïga, dans un pays de Hauts-Plateaux proprement dits.

A l'Ouest, depuis les Oulad Sidi-en-Naceur, sa limite suit une ligne toute conventionnelle et cela, jusqu'après du djebel Azrag, un peu avant d'El-Macta ; puis, à partir de ce point, après avoir contourné le djebel Beklef, elle accompagne l'oued Melah à travers le Kheneg, le dépasse et atteint Tadjerouna. De là, l'annexe se continue en un prolongement à travers le Sahara, suivant l'oued Zergoun ; resserrée étroitement depuis Tadjerouna jusqu'à Besbessa, elle forme un long couloir où sa largeur atteint moins de huit kilomètres, elle prend, un peu en aval de ce dernier point, une forme lancéolée et vient en pointe aiguë, enclavée entre le département d'Alger et le cercle de Géryville, se terminer à Oumma-el-Hadjadj, à la perte de l'oued Zergoun.

Le territoire de l'annexe d'Aflou enferme dans ses limites

(2) Le djebel Amour a fait l'objet d'une étude très intéressante et très approfondie de la part de M. le lieutenant-colonel Derrien. Cette étude a paru dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, tome XV, pages 183 à 207. Elle contient des descriptions et des renseignements très intéressants et plus complets que ceux contenus dans le présent travail.
— Extrait de la publication gouvernementale : *Le Pays du Mouton*.

trois régions physiquement différentes: les Hauts-Plateaux, au Nord; un massif montagneux puissant, au centre; une région désertique, vers le Sud.

La région septentrionale, peu étendue, composée de larges plaines que rompent des alignements secondaires, se présente dans des conditions en tout semblables à celles rencontrées dans la partie méridionale du cercle de Tiaret.

La région saharienne, également très restreinte, est une contrée d'une stérilité absolue en été; c'est à peine s'y l'on y rencontre quelques *r'dirs*.

Quant au massif principal, qui embrasse à lui seul les 9/10 de la superficie de l'annexe, il présente au double point de vue de l'hydrographie et de l'orographie, un intérêt capital. Le djebel Amour peut être considéré, en quelque sorte, comme le noyau central des larges chaînes montagneuses qui, depuis le Maroc vers Figuig, opposent une dernière barrière au Sahara, tout le long du Sud algérien et, au-delà dans la Tunisie. Cette immense zone orientée sensiblement S.-O., N.-E., prend, suivant les pays qu'elle traverse, des noms différents: Montagnes des Ksours, dans les cercles d'Aïn-Sefra et de Géryville; djebel Amour entre Géryville et Laghouat, etc., etc.

Peu homogène, le djebel Amour se compose de 3 parties: les masses montagneuses, les plateaux et une subdivision de ceux-ci les « Gada ». Loin de constituer une masse compacte, il est formé par une série d'échelons, de plans superposés, entourant de nouvelles montagnes qui, une fois gravies, présentent encore d'autres steppes et cela jusqu'aux altitudes de 1,300 mètres; puis, dispersés sur ces plateaux successifs, des alignements culminants s'étalent, tels que le djebel Gouzou (1,700 mètres), le djebel Sidi-Okba (1,642 mètres), le djebel Ougal, le Kef de Si Slimane, etc., etc.

Les plaines du djebel Amour ne sont autres choses que de larges couloirs compris entre ces montagnes; elles sont toutes à des altitudes élevées, mais très variables (bordj d'Alou 1.350 mètres pour descendre à 945 mètres, à El-Maïa à 873 mètres, à Tadjerouna à la limite du désert, et se confondre insensiblement dans la partie orientale, chez les Oulad Sidi-en-Naçeur et les Oulad Sidi-Brahim avec les Hauts-Plateaux du Sud du cercle de Tiaret (900 mètres). On peut donc les comparer à un escalier gigantesque.

Très particulières sont les « Gada » enclavées dans le massif

même du djebel Amour; constituées par de vastes plateaux formés de couches gréseuses peu inclinées, elles sont découpées brusquement par de nombreux ravins qui les entaillent profondément; on en compte trois principales: Gada d'Enfous, Gada d'El Groun, Gada Matena; sur leurs flancs se montrent ordinairement des forêts remarquables, et, lorsque les dépressions qui les pénètrent s'élargissent, quelques cultures dans les bas-fonds. Les rivières qui sillonnent ce vaste ensemble sont nombreuses et leurs eaux abondantes, elles coulent constamment; divisées en deux bassins bien distincts, les unes sont tributaires de la Méditerranée, les autres s'écoulent vers le Sud où elles descendent dans le Sahara pour disparaître bientôt sous les sables.

A l'Ouest de l'annexe, l'oued Brida et l'oued Tamelliket se réunissent pour former l'oued Berkane, qui, se joignant à l'oued Sebtagne, devient l'oued Touïl; ce dernier, au-delà de Tagguin prend le nom de Chelif qu'il conserve jusqu'à la mer.

Dans la partie centrale naissent plusieurs ruisseaux qui recueillent les eaux des Gada et des Hauts-Plateaux avoisinant Afloû, pour constituer les oued Ouaren, oued El-Richa, etc., etc. Tout ce réseau vient aboutir au Nord de Tadjemout; c'est l'origine de l'oued Mzi.

Au Sud, l'oued Taouïala, l'oued Hammouaïda, l'oued Malah, draine les eaux du pays de Bôu-Alem et de Taouïala et forment à Tadjeronna, l'oued Zergoun.

A partir de ce point l'eau cesse d'ordinaire d'apparaître à la surface dans le lit de l'oued. Des fouages poussés jusqu'à 35 mètres n'ont donné aucun résultat. Les nappes d'infiltration paraissent donc assez profondes.

La vallée n'en continue pas moins vers le Sud, plus ou moins régulièrement, pour s'arrêter à Oumma-el-Hadjadj où sa trace se perd complètement.

La nature des sols que l'on rencontre dans l'annexe d'Affou est peu variée et se réduit à deux catégories de dépôts: les terrains quaternaires et les terrains secondaires. Les premiers forment la totalité des plaines du Nord, des Oulad Sidi-Ahmed ben Saïd et des Oulad Sidi-Brahim; ils s'étendent depuis l'oued Touïl, entre le Sidi-Lhassen et le djebel El-Alleg, longent au Nord l'extrémité du djebel Debich et du djebel Tikialin. Ce sont les couches puissantes d'atterrissements des Hauts-Plateaux. Tout à fait au Sud, vers El-

Macta, Tadjerouna et Trézia, les terrains quaternaires sahariens réapparaissent et se développent indéfiniment, couvrant de leur manteau durci (Hammada) toute la zone septentrionale du Sahara et plus particulièrement, dans les limites de l'annexe d'Alfou, constituent la région des Gantara.

Les terrains secondaires, à l'exception de la mince bande jurassique méridionale (Kef-el-Guebli) et des formations crétacées restreintes du Nord (marnes et gypse et calcaires) djebel El-Alleg et djebel Harcha, sont constitués sur des épaisseurs considérables par le terrain néocomien, crétacé inférieur ; dans le Sud, à El-Richa, il se présente sous la forme de marnes fissiles bariolées. Ce sont des bancs de grès peu inclinés, mais, tellement épais, qu'ils atteignent plusieurs centaines de mètres d'épaisseur ; on peut les suivre en remontant d'El-Richa vers Alfou, à travers les Gada, et en descendant jusqu'aux grandes plaines du Nord.

En général, ces grès, avec des mélanges de marnes rouges, violacées, vertes, intercalées, sont des bancs plus ou moins durs, plus ou moins friables, parfois constituant de véritables poudingues à cailloux roulés de quartz très fortement colorés par des oxydes de fer ; ils sont doués d'une grande perméabilité ; aussi se développe-t-il à leur surface des forêts étendues de cèdres, de pins, de thuyas. Du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest, ils se développent, continuant ces chaînes du Sud, jusqu'à la frontière du Maroc.

Çà et là, surtout vers l'Ouest, d'autres terrains (cénomaniens et turoniens), reposent sur ces grès, vers l'oued Berkana, par exemple ; d'autre part, les fortes dépressions qui sillonnent tout ce massif ont été quelque peu comblées par les apports successifs des éléments arrachés aux sommets par les érosions ; on rencontre donc à des altitudes variables, comblant les vallées, des alluvions anciennes qui ont formé de petites plaines et de larges passages où réussissent quelques cultures.

Grâce aux sources nombreuses et abondantes qui prennent naissance sur les plateaux les plus élevés du djebel Amour et en raison de sa disposition toute spéciale en gradins, de nombreux pâturages se rencontrent à diverses altitudes. Leur valeur varie suivant qu'ils sont situés dans l'une ou l'autre des zones indiquées plus haut.

La première, celle qui limite au Sud la chaîne du djebel Amour (Sidi-Bouziâ, djebel Tighenter, Okba, Sidi-S'iman,

Guern-Arif), se composent de vastes plaines, légèrement ondulées, avec de nombreuses daïas. Toute cette partie, généralement couverte d'alfa, fournit la nourriture en abondance aux troupeaux, qui y trouvent également l'eau qui leur est nécessaire.

La deuxième, la zone montagneuse qui s'arrête au Sud, au Kef el-Guebli, contient le moins de ressources en pâturages ; les terrains de rapport, situés dans le fond des vallées, étant presque tous mis en culture.

Comprise entre le Kef-el-Guebli au Nord, l'oued Zergoun à l'Ouest, l'oued Mahaïguen à l'Est, la zone saharienne renferme de bons parcours, surtout quand les pluies sont tombées en abondance. Mais l'eau d'alimentation y est rare et les troupeaux des Ouled Yacoub qui y vivent sont parfois obligés d'aller s'abreuver aux sources d'El-Maïa, cercle de Géryville.

L'annexe d'Alfou a conservé de nos jours l'organisation des premiers temps de la conquête, puisqu'elle constitue un des rares *aghaliks* de la province d'Oran.

Les quatorze tribus du cercle sont, en effet, placées sous les ordres de l'agha Si-Haniza ben Bou-Bekeur, chef religieux des Oulad Sidi-Cheik, qui sert d'intermédiaire entre le pouvoir effectif, représenté par le capitaine, chef du bureau arabe, et les caïds, agents d'exécution.

Aux débuts de la conquête, les fonctions d'agha comportaient des attributions importantes qui diminuèrent au fur et à mesure qu'augmentait notre autorité. En principe, ce fut un véritable vice-roi indigène, chargé de remplacer le dey aux yeux des populations arabes. (Arrêté gouvernemental du 18 février 1831.) Ce fut ensuite un fonctionnaire supérieur ayant mission de recevoir les plaintes, de punir les crimes et délits arabes, de nommer les caïds et les cheiks, etc. Puis ses attributions diminuèrent de plus en plus pour devenir une fonction honorifique très élevée à laquelle sont attachés un traitement important et une certaine part d'impôt arabe, prélevée sur celle attribuée aux caïds sous ses ordres.

En échange de ces faveurs, l'agha prête à la France le concours de son influence religieuse ou militaire sur les

populations indigènes qu'il a mission d'administrer sous le contrôle direct de MM. les Officiers des affaires indigènes.

Si-Hamza ben Bou Bekeur, exerce donc son autorité sur les tribus ci-après, dont la richesse en bestiaux peut être évaluée aux chiffres suivants :

DÉSIGNATION DES TRIBUS	NOMBRE de Chameaux	NOMBRE de Bœufs	NOMBRE de Moutons	NOMBRE de Chèvres	TOTAUX
Ghementa.....	35	245	1.620	1.500	3.400
Oulad Ali ben Aneur ...	30	615	6.910	1.840	9.395
Oulad En-Naçeur.....	240	350	7.270	1.435	9.295
Oulad Mimoun	1.130	2.230	34.500	11.320	52.180
O ^u Sidi-Ahmed ben Saïd.	760	1.000	22.850	4.770	29.380
Oulad Sidi-Brahim.....	115	510	9.250	1.910	11.785
Oulad Sidi-en-Naçeur...	220	920	11.170	2.070	14.380
Oulad Sidi-Hamza... ..	45	870	7.500	3.310	11.725
Oulad Yaacoub-Cheraga..	2.839	3	29.460	6.200	38.523
Oulad Yaacoub-el-Ghaba.	30	760	7.760	4.190	12.740
Oulad Yaacoub-Gharaba..	2.180	10	18.540	4.405	25.235
Tadjerouma	110	25	2.800	4.040	3.985
Taouïala.	15	200	1.000	610	1.825
Smala de l'Agba.....	375	110	5.550	940	6.975
Marzhen	228	125	5.613	907	6.873
	8.373	7.983	171.893	49.447	237.696

Ainsi que nous l'avons fait remarquer pour le cercle de Tiaret, les chiffres qui précèdent doivent être considérés comme moyenne, car l'effectif varie d'année en année suivant que les conditions climatiques ont influencé en bien ou en mal l'existence des bestiaux.

Depuis deux ans, le troupeau, en ce qui concerne les chameaux, a été considérablement réduit à la suite des fatigues excessives supportées par ces animaux pendant l'expédition du Touat. Deux tiers environ sont morts et le prix en a été payé aux propriétaires sur une moyenne de cent francs par tête.

Ce remboursement a provoqué chez les indigènes un bien être inattendu qui leur a permis de supporter sans beaucoup de regrets les pertes subies par eux; mais il est à craindre que les sommes touchées soient gaspillées en menus achats et que la reconstitution du troupeau subisse un retard considérable, qui diminuera dans de sensibles proportions, la situation prospère des indigènes de la région en les privant d'un des éléments les plus essentiels à leur existence pastorale.

La richesse en bétail, des indigènes de l'annexe d'Aflou, est de beaucoup inférieure à celle de leurs correigionnaires du cercle de Tiaret. On constate en effet un écart de plus de 285,000 têtes entre les troupeaux des deux cercles. Cette différence est due à l'insuffisance relative des pâturages de l'annexe, dont on évalue à 10,000 hectares seulement la surface réellement utilisable. Ces pâturages sont composés des mêmes plantes que ceux du cercle de Tiaret; une description spéciale, en est donc inutile.

Il est facile de remarquer, par l'examen du tableau ci-après, que la production des céréales de l'annexe d'Aflou est également plus faible que celle du cercle de Tiaret. La principale cause de cette infériorité est due en grande partie à l'importance du massif montagneux qui occupe les 9/10 de la surface totale du cercle et à l'aridité absolue de la région désertique qui s'étend vers le Sud.

DESIGNATION DES TRIBUS	IMPORTANCE MOYENNE DE LA RÉCOLTE	
	en blé	en orge
	quintaux	quintaux
Ghementa	45	130
Oulad Ali ben Ameer.....	425	1.135
Oulad En-Naçeur.....	500	135
Oulad Mimoum	1.355	3.610
Oulad Sidi-Almed ben Saïd	305	910
Oulad Sidi Brahim.....	420	845
Oulad Sidi-en-Naçeur.....	360	960
Oulad Sidi-Hamza	215	570
Oulad Yacoub-Cheraga	115	30
Oulad Yacoub-el-Ghaba	240	615
Oulad Yacoub-Gharaba.....	5	11
Taoufala.....	145	400
Smala de l'Agba	105	285
Marzhen.....	35	95
	4.270	9.761

Ce sont là, on en conviendra, des chiffres bien modestes, surtout si l'on songe que la surface totale du cercle ne comporte pas moins de 947,509 hectares, sur lesquels vit une population totale de 18,436 habitants (1).

Les richesses que peut renfermer le sol au point de vue minéralogique sont peu connues. Le pays n'a pas encore été étudié sur ce point spécial, et, l'aurait-il été, qu'en l'état

(1) Recensement de 1901.

actuel des voies de communication, les minerais que l'on pourrait y découvrir, ne pourraient être exploités en raison des énormes frais de transport dont ils seraient grevés avant d'atteindre un port d'embarquement (1).

C'est à Afrou que sont concentrés les services administratifs chargés de la gestion des affaires du cercle. Une petite garnison, composée d'une demi-compagnie, est chargée de défendre ce poste contre un soulèvement éventuel des populations indigènes.

Afrou, en 1886, comptait à peine 5 ou 6 maisons européennes. Actuellement, on peut évaluer à une centaine les constructions qui composent le village. Dans ce chiffre, ne sont pas compris les édifices où sont installés le bureau arabe, le bureau de poste, les casernes, la station de monte, la maison des hôtes, etc. qui, pour la plupart, ont été élevés au moyen des deniers communaux.

La température est généralement froide et très supportable ; néanmoins, en été, les vents du Sud y soufflent avec violence en soulevant des nuages de poussière impalpable, qui pénètre dans les habitations les mieux closes. L'autorité militaire a essayé de parer à cet inconvénient, en entourant Afrou de superbes plantations destinées à briser l'effort des courants atmosphériques. -

La population est entièrement composée de commerçants français, juifs, mozabites et m'garbis, dont les revenus sont constitués par les bénéfices réalisés sur les transactions effectuées avec les indigènes de la région. On y voit, en outre, une colonie assez nombreuse de femmes appartenant soit à la tribu des Oulad Naïls, soit aux ksars avoisinants, qui pratiquent une hospitalité intéressée, dont le produit est destiné à constituer une dot après retour dans le pays d'origine.

Le lundi de chaque semaine se tient à Afrou un marché assez important fréquenté par les gens de Chellala, de Zénina et de Boghari. C'est en été, après la tonte des moutons et la levée des récoltes, que le marché atteint son maximum

(1) On a découvert, près d'El-Ghicha, un gîte de lignite compact aux veines très pures. Ce minerai pourrait être appelé à de grands emplois, si, malheureusement, il n'était imprégné de pyrite ferrugineuse, comme l'a démontré M. le docteur Jovillard dans l'analyse qu'il en fit en 1877. (*Le Djebel Amour*, page 300, par M. le lieutenant-colonel Derrien).

d'affaires. A cette époque, on y trouve de nombreux troupeaux de moutons, de bœufs, quelques chevaux, des grains, des tapis, de la laine, du goudron, des fruits et des légumes produits par les jardins des ksars environnants.

Ce marché fut créé en 1886, sur l'initiative de M. le capitaine de Bannière, chef du bureau arabe. Après le départ de cet officier, le marché périclita jusqu'en 1897, époque à laquelle M. le capitaine de la Gardette, reprenant les traditions de M. de Bannière, encouragea de tous ses pouvoirs les indigènes à fréquenter le marché d'Allou et réussit à rendre à ce dernier sa prospérité des anciens jours.

Les indigènes du cercle se livrent à la fabrication de tapis qui ont acquis une certaine renommée sous le nom de tapis du djebel Amour. Ces tapis sont habituellement plus longs que larges, en raison de la forme du métier qui, généralement, ne dépasse pas deux mètres. Le lavage de la laine est effectué par les femmes dans les oueds du pays. C'est par elles également que le filage et le tissage sont exécutés. Pour cette dernière opération, elles sont guidées par des ouvriers spécialistes appelés « Ragem », qui dirigent le travail pour obtenir les différents dessins qui ornent le tapis. Chaque Ragem conserve précieusement le secret de ses combinaisons, qui est transmis oralement de père en fils.

Après le lavage, les laines sont colorées par des teinturiers juifs, qui se font payer leurs débours et leur travail en nature. L'unité de paiement est le mouton.

Les substances colorantes les plus employées sont : l'indigo, la cochenille et les écorces de grenade, qui donnent les trois couleurs dominantes que l'on rencontre dans les tapis du djebel Amour ; le bleu foncé, le rouge et le jaune. Le fixage des couleurs est obtenu par l'emploi de l'acide sulfurique.

Ces substances ne sont malheureusement pas les seules qu'emploient les teinturiers pour l'exécution de leurs travaux. La chimie moderne en mettant à leur disposition les couleurs d'aniline porte un véritable préjudice aux indigènes en les incitant à se servir de colorants bon marché mais fugaces et de peu de durée.

L'industrie des tapis devrait être encouragée par l'autorité supérieure, car elle apporterait aux indigènes de la région un bien être appréciable en leur permettant d'utiliser les ressources provenant de l'élevage des ovins. La laine du pays,

dépréciée par les manœuvres frauduleuses des producteurs et des intermédiaires, ne trouve acquéreur qu'à des prix dérisoires. Au lieu de s'attacher à produire des laines exemptes de tout reproche, les indigènes, les courtiers et les acheteurs intermédiaires, se sont ingéniés dans un but de lucre à la charger de sable, de matières terreuses qui, en augmentant son poids réel, la rendent inutilisable pour le tissage mécanique.

C'est ainsi que les laines algériennes sont arrivées à ne donner qu'un rendement net de 35 à 40 0/0 alors qu'avec celles d'Australie ou de l'Amérique du Sud le résultat obtenu est de 70 à 75 0/0. Aussi en est-il résulté que nos gros manufacturiers français ont à peu près abandonné le marché algérien pour faire venir à grand frais des laines de l'étranger.

Il paraît à peu près impossible de revenir sur cette situation créée par la mauvaise foi des producteurs et des intermédiaires; mais on pourrait tenter de faire utiliser sur place, par les indigènes eux-mêmes, les laines de la région. Pour cela, il faudrait d'abord améliorer le travail primitif des femmes indigènes, les guider, leur procurer des métiers moins rudimentaires, leur indiquer des méthodes plus pratiques et trouver ensuite des débouchés aux tapis obtenus. Certes ça ne sera pas sans difficultés que ces résultats pourront être atteints; mais avec de la persévérance il semble qu'on pourrait arriver à faire comprendre aux indigènes qu'il y a pour eux un intérêt supérieur à suivre les indications et les conseils donnés dans ce sens.

En dehors des tapis, la laine sert à fabriquer des *djellels* (couvertures de chevaux), des *ous'adals* (coussins à usages divers), des *amaras* (musettes pour chevaux), des *burnous* et enfin, mélangée à des poils de chèvres et de chameaux, des *fligs* (longues bandes qui servent à confectionner des tentes pour les nomades).

Le massif montagneux du djebel Amour est couvert en partie de forêts constituées par des cèdres, des thuyas, des chênes-verts, des genévriers et des pistachiers. Dans la contrée d'Enfous existe une grande forêt de pins et de sapins qui est utilisée par les indigènes pour la construction de leurs gourbis.

Dans ces forêts ainsi que dans les vallées qui descendent des hauteurs, l'on trouve en grande quantité : le lièvre, la

perdrix, la bécasse, le canard, le pigeon-ramier, la palombe et la tourterelle. Au printemps on y voit des passages considérables de cailles qui se répandent dans les prairies et les parcelles ensemencées.

Les animaux carnassiers y sont nombreux; jadis les penthères y vivaient en assez grand nombre, mais elles ont été à peu près détruites. Cependant de loin en loin il arrive qu'un de ces fauves est tué par des indigènes et sa dépouille portée à Afloû pour y être vendue.

Le sanglier était jadis très répandu; jusqu'en 1885, il était facile d'en tuer, mais des battues trop fréquentes ont fait émigrer ces animaux vers le Nord, dans les forêts de pins qui couvrent au Sud le territoire de Fren dah.

La hyène, le chacal, le lynx, le chat sauvage, le renard habitent également toute la région. Dans les plaines d'El-Ousseuh et de Taljerouna on rencontre de nombreux troupeaux de gazelles se nourrissant des herbages qui croissent dans la région des chotts. En montagne, on trouve également des gazelles, mais d'une espèce plus robuste et plus grande. Enfin dans la région montagneuse située entre El-Mahdi et El-Gaïcha on peut atteindre le mouflon dont la chasse est des plus difficiles en raison des lieux escarpés dans lesquels il se tient. Les indigènes prétendent que lorsque le mouflon est poursuivi et serré de trop près, il n'hésite pas à se jeter, la tête la première, du haut des rochers dans les ravins et que, tombant sur ses énormes cornes, il ne se fait aucun mal.

Dans les cours d'eau on trouve quelques loutres se nourrissant de barbeaux, seule espèce de poissons connue dans la région.

Jusqu'à ce jour la culture des céréales est restée entièrement entre les mains des indigènes; les européens se sont bornés à exercer les commerces susceptibles d'une certaine prospérité. Cependant il serait possible de livrer à leur activité et à leur initiative de nombreuses et excellentes terres, actuellement incultes ou à peu près, qui forment le fond des vallées de la région. Parmi les plus importantes il faut citer: l'oued Medsous qui s'étend d'Assi-Marouf jusqu'aux Oulad-Sidi-Abdallah; la vallée de l'oued Sebbagg qui renferme des prairies naturelles arrosées par plus de cent sources abondantes, la

vallée de Bridah attribuée à l'agha Si-Hamza pour y installer sa smala; la vallée de l'oued Ksob sur les limites des cercles d'Aflou et de Géryville; enfin les vallées de l'oued Morra et de l'Aïn-Beïda qui produisent des fourrages et des pommes de terre.

Toutes ces vallées présentent assez de surfaces cultivables pour créer des fermes et des hameaux européens. Les produits du sol serviraient à l'alimentation des garnisons de la région saharienne et l'administration de la guerre ne se verrait pas obligée de faire venir à grands frais, grevées de transports coûteux, les farines et les orges destinées à l'alimentation des hommes et des chevaux.

Le centre d'Aflou est relié aux postes voisins par des sentiers muletiers décorés parfois du nom de route. La plus importante de ces routes est celle de Tiaret à Aflou, qui se déroule sur une longueur de 173 kilomètres. Par les beaux jours elle est carrossable et tant bien que mal on peut la parcourir en voiture; elle passe, en partant d'Aflou, par Guelta-Sidi-Sâad (bordj affecté aux passagers), Hacial-el-Dib récemment créé et qui a remplacé le gîte d'étape d'Oum-el-Guetouta; Moudjelaf bordj d'étape où l'eau est magnésienne. La route pénètre alors sur le cercle de Tiaret en desservant El-Ousseurkh, Sidi-Sâïd et Trézel, pour arriver à Tiaret, résidence du commandant supérieur.

D'Aflou à Laghouat, on compte 120 kilomètres, la route passe par El-Gaïcha, ksar entouré de jardins; Aïu-Mahdi où l'on remarque une école indigène dirigée par un instituteur français. A 8 kilomètres plus loin au lieu dit Gordan, se trouve l'habitation du célèbre marabout Ould Tidjini, marié avec une française originaire de Bordeaux. Les voyageurs européens ou indigènes reçoivent à Gordan une hospitalité large et bienveillante dans un superbe domaine, meublé de tout le confort et le luxe moderne et entouré de magnifiques jardins.

La route passe ensuite à Tadjemout où se trouvent une école et un bureau télégraphique. Ce dernier a pour mission de prévenir les populations de Laghouat des crues de l'oued M'zi, dont les débordements subits provoquent parfois des accidents et de graves dégâts. On arrive enfin à Laghouat, poste militaire important de la province d'Alger.

Le village d'Aflou est également relié à Géryville par une piste qui se développe sur une longueur de 130 kilomètres en

passant par le ksar de Taouïala⁽¹⁾, l'oued Sidi-Sliman, Boualem, Timerdert (où se trouve une ferme très importante appartenant à l'agha Si-Eddin ould Si-Hamza). La piste passe ensuite à proximité d'un modeste monument élevé à la mémoire des soldats de la colonne Beauprête, massacrés par surprise pendant l'insurrection de 1864, laisse Stitten, gros village indigène, et atteint Géryville, chef-lieu de la commune mixte militaire de ce nom.

Enfin, une quatrième voie relie Afloù à Chellala en passant par Zenina. Elle a 130 kilomètres de longueur et passe auprès de Taguin, où fut capturée, en 1843, la smala d'Abd-el Kader. Une colonne commémorative, au sommet d'une faible colline, rappelle au voyageur ce fait d'armes qui coûta la vie à vingt-neuf chasseurs d'Afrique ou spahis enlisés dans les marais et fondrières au moment de la charge audacieuse qui décida du succès de cette héroïque journée.

Aux artères principales que nous venons d'énumérer, viennent se souder des lignes secondaires utilisées par les indigènes pour se rendre de douar à douar, de région à région. L'ensemble forme un réseau primitif, mal entretenu, accessible quelquefois aux voitures en été, mais utilisé pendant toute l'année par les caravanes, les cavaliers et les piétons.

(1) « Taouïala était, il y a quelques années, la capitale du djebel
« Amour. Il dépend, comme Afloù et Sidi-Bouzid, de la tribu des Oulad
« Mimoun. Son importance provenait de la fertilité de la vallée, de la
« proximité des forêts à l'Est et surtout de la valeur de son enceinte
« fortifiée.

« Cette enceinte, dont la forme générale est un rectangle, est en pierres,
« crénelée élevée de 5 à 8 mètres et pourvue d'un flanquement assez
« remarquable.

« Les murs ont un mètre d'épaisseur à leur faite et sont soutenus par
« des contre-forts au-dessus desquels court une banquette à 1^m60 au-
« dessous de la crête.

« Une rue de rempart, large en moyenne de 2 mètres, a été ménagée
« tout le long de la plus grande partie de cette enceinte.

« Ce flanquement est donné sur les faces Est, Sud et Ouest par des
« tours rectangulaires construites aux angles et figurant ainsi de véritables bastions. La défense de la face Sud, longue de 225 mètres, est
« encore complétée par une tour semblable à celle des angles et construite en son milieu.

« La face Nord, longue de 262 mètres, n'est pas droite comme les
« deux autres; le terrain s'y est opposé, c'est simplement une ligne
« à crémaillère donnant des feux vers les deux extrémités.

« Les petites faces ont : celle de l'Ouest, 52 mètres; celle de l'Est,
« 94 mètres.

« Deux portes donnent accès dans le ksar, l'une pratiquée sous la tour

RÉSUMÉ HISTORIQUE DU CERCLE D'AFLOU

Le territoire du cercle d'Alfou a été habité aux temps préhistoriques. Aucun doute ne peut exister sur ce point depuis que M. le médecin-major Delmas, après de patientes recherches, a découvert de nombreux abris sous roches aux alentours d'Alfou.

Les fouilles pratiquées sur ses indications ont mis à découvert divers foyers superposés, des ossements, des silex et une hache en jade. Malheureusement ces fouilles ont été interrompues par son départ pour Lyon et il est à souhaiter qu'elles soient reprises au plus tôt dans l'intérêt de la science et de l'Algérie.

Avant de quitter Alfou, le docteur Delmas a eu soin d'estamper divers dessins rupestres gravés sur les importantes assises de grés de la région. Ces dessins, au nombre de quatre ou cinq, sont séparés les uns des autres par des distances qui varient entre 25 et 40 kilomètres. Le plus important est situé à une trentaine de kilomètres au Sud-Est d'Alfou ; il représente une chasse aux éléphants, faite par des guerriers à demi-nus, coiffés de bonnets pointus et armés de flèches et de lances.

M. le docteur Delmas, lors de son passage à Tiaret, nous a donné des renseignements verbaux sur ces dessins qu'il

« occidentale de la face Sud, l'autre presque au milieu de la face Sud. Ces portes ont 3 mètres de largeur ; elles sont à deux battants en bois épais et revêtues de plaques de tôle solidement clouées.

« L'intérieur de la ville est formé d'un massif de 80 maisons environ, autour duquel est la rue du rempart. Une seule ruelle à ciel ouvert pénètre dans ce massif et encore aboutit-elle à un cul-de-sac.

« Les communications entre les maisons sont établies par un réseau de galeries couvertes.

« Une seule maison sort par sa construction de l'uniformité de celles de tout ce massif : c'est la maison de l'ancien agha Eddin qui formait comme le réduit de Taouïala ; ses terrasses dominent toute la ville et elle est encore dominée elle-même par un belvédère qui découvre au loin la campagne.

« On le voit, Taouïala était une place vraiment forte pour le pays, ce qui lui permit de tenir tête jadis aux beys d'Oran et de résister aux attaques de ses voisins les Harrar ou à celles des Zegdou, réputés comme d'insatiables pillards. »

(Le *Djebel Amour*, par M. le L-Colonel DERRIEN, t. XV, p. 199 du *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*.)

considère comme absolument authentiques ; il nous a promis d'adresser à la *Société de Géographie d'Oran*, un mémoire détaillé de ses découvertes et de ses observations et nous a assuré que les dessins rupestres d'Allou étaient, de beaucoup, plus intéressants que ceux qu'il a vus dans l'oasis de Tiout, alors qu'il était en garnison à Ain-Sefra⁽¹⁾.

C'est sans doute aux descendants de la race qui grava sur le roc ces dessins primitifs, qu'il faut attribuer les travaux d'adduction d'eau, depuis des siècles ruinés, que l'on trouve dans le bassin de l'oued M'zi, ainsi que la fondation des nombreux ksours dont les ruines abondent dans toute la région.

Les renseignements manquent sur cette race disparue depuis de nombreux siècles et c'est à peine si la légende en a conservé le souvenir.

« Le sultan des Berbères du ksar d'El-Mahia, dont malheureusement le nom a péri, dit M. de la Blanchère, avait un cheval d'une beauté inouïe, mais si ardent, qu'il fallait deux nègres pour le conduire à la rivière. C'est sous une forme locale, le souvenir de la puissance et de la richesse des anciens habitants. Presque tous les endroits propices pour l'établissement d'un centre d'habitation avaient été reconnus et choisis par ces populations avisées. Tedimema, par exemple, dans un des plus beaux sites du djebel Amour, avec une abondante et bonne source ; Allou où l'on a établi le commandement de l'annexe, dans l'endroit le plus fertile de tous, montrent les ruines de leurs bourgades. Sur ces points, choisis avec raison, la population a dû rester de longs siècles pendant lesquels les catastrophes ordinaires ne lui auront pas manqué ; mais les ksours duraient toujours. »

La région d'Allou ne semble pas avoir été occupée d'une façon permanente par les Romains⁽²⁾. On n'y rencontre aucune trace d'habitation que l'on puisse leur attribuer avec certitude. Il est possible, tout probable même, que les tribus

(1) Ces dessins ont été signalés dans le travail de M. le L-Colonel DERRIEN, sur le *Djebel Amour*. (*Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, t. XX, p. 201.)

(2) Cependant les ruines romaines ont été signalées à Guehara, au Sud du Hadna, au sommet du Bou-Kahil et à Messad près de Laghouat. (Le *Djebel Amour*, par le colonel Derrien).

berbères qui l'occupaient à cette époque furent alliées aux conquérants, mais elles durent avoir souvent des démêlés avec eux.

Des expéditions militaires durent être dirigées contre elles, ainsi que l'atteste la pierre votive, avec double inscription, rencontrée en 1880 sur les bords de l'oued Ksob, par la colonne du général Cerez, à 60 kilomètres au Nord-Ouest d'Allou.

L'invasion Vandale et la conquête Byzantine ne paraissent pas avoir exercé une influence quelconque sur cette région, protégée des envahisseurs par son éloignement du Tell et l'immense surface désolée qui s'étend des derniers contreforts méridionaux du Nador aux premiers escarpements du massif saharien.

Les berbères de l'époque, les Beni-Rached, purent donc, pendant de longs siècles, jouir d'une paix profonde, pendant laquelle ils édifièrent les nombreux ksours dont les ruines attestent encore leur puissance.

Ces Beni-Rached appartenaient à la grande famille des Zenata par leur ancêtre Rached⁽¹⁾, la montagne qui était le centre de leur domaine, s'appelait le Mont-Rached et était entourée d'une suite de villages et de bourgades, dont les environs, dit Ibn-Kaldoun⁽²⁾ « sont couverts de dattiers, de champs cultivés et d'eau courante. »

A l'apogée de leur puissance, vers le commencement de l'ère musulmane, ils organisèrent diverses expéditions au Nord de leur pays et pénétrèrent dans le Maghreb. Leurs contingents victorieux parvinrent à s'emparer des plaines fertiles situées au Sud de Tlemcen et au pied du Thessalah; ils en chassèrent les habitants, les Beni-Ournid et les Médiouna, qui furent obligés de s'enfuir dans les montagnes voisines⁽³⁾.

Mêlés ensuite aux divisions qui troublèrent d'une façon si profonde le Nord de l'Afrique, on les voit partisans des Beni-Abd-el-Ouad, prendre part aux expéditions contre les Beni-Toudjin et les Beni-Merin et partager la fortune et les revers du peuple dont ils avaient embrassé la cause.

Les guerres entreprises par les Beni-Rached avaient affaibli leur puissance militaire; aussi, lors de la 2^e invasion arabe,

(1) Ibn-Kaldoun, tome III, p. 302 et 304, tome 4, p. 1.

(2) Ibn-Kaldoun, tome I, p. 192.

(3) Ibn-Kaldoun, tome IV, p. 2.

voions-nous les Amour, confédération arabe relativement peu importante, s'emparer de leur pays et s'en rendre les maîtres absolus.

Les Amour, faisaient partie d'une des branches de la tribu de Hilal. Peu nombreux, divisés en plusieurs fractions ennemies, ils ne purent comme les autres tribus envahir le Tell et se contentèrent de conquérir le vaste pays qui s'étend du Sud de l'Aurès, au Sud du Ksel.

Les Oulad-Chokr qui les commandaient s'installèrent au Mont-Rached qui perdit son nom pour prendre celui de djebel Amour⁽¹⁾.

Les Oulad Chokr se divisaient en deux grandes familles issues du même ancêtre : les Oulad Mihya et les Oulad Zekrir⁽²⁾.

Après leur installation dans le djebel Amour, la division ne tarda pas à se produire entre ces deux fractions.

Après plusieurs combats meurtriers, les Oulad Zekrir furent chassés de la région et obligés d'aller s'établir dans l'Ouest, sur les montagnes du ksel. Ils y trouvèrent les Beni-Ahmer avec qui ils contractèrent alliance afin de pouvoir revendiquer aux Oulad Mihya, les territoires dont ils avaient été dépouillés.

Les Oulad Mihya, de leur côté, s'étaient assurés le concours de la tribu de Soueid, branche des Zoghba, et avaient formé, avec ces derniers, une confédération ayant pour but principal la défense de leur nouvelle patrie.

Entre les deux fractions rivales, un troisième groupe, les Noder, composé de pillards, prêtait alternativement son appui à l'une ou l'autre des tribus et tirait parti de cette discorde qu'il entretenait soigneusement⁽³⁾.

On devine, sans peine, les résultats malheureux d'une semblable situation. Les ksours, fondés par les Beni-Rached, furent détruits, les jardins ravagés, et toute la contrée, jadis si florissante, ne fut plus, au bout de quelques années, qu'un amas de décombres et de ruines.

Ce fâcheux état de choses dura bien près de trois siècles (de 1055 à 1350).

Vers cette époque (1350), un cheikh des Oulad Mihya,

(1) Ibn-Kaldoun, t. I, p. 58.

(2) Ibn-Kaldoun, t. I, p. 58.

(3) Ibn-Kaldoun, t. I, p. 59.

nommé Amer ben Bou-Yahya-ibn-Mihya, se rendit en pèlerinage à la Mecque et rencontra en Egypte le principal cheikh des Soufis, Youçof-el-Kourani qui lui apprit les doctrines de cette secte.

« Rentré au milieu de son peuple, Amer en convertit
 « la plus grande partie aux opinions qu'il venait d'adopter.
 « Il fit alors la guerre aux Noder, cette population nomade
 « qui infestait le pays, et il ne leur donna aucun répit, jusqu'à
 « ce qu'un certain jour, étant à la chasse, il tomba dans une
 « embuscade tendue par ses ennemis et y perdit la vie. (1) »

L'expulsion des Noder ramena le calme dans la région. Les vieilles rancunes, n'étant plus excitées par des tiers intéressés à les exploiter, s'apaisèrent peu à peu. Des mariages entre les descendants des deux tribus rivales ramenèrent la paix, sinon l'amitié d'autrefois; enfin la nécessité de se prêter un mutuel appui pour repousser les empiètements des tribus voisines, finirent par créer entre les diverses fractions, une sorte de confédération qui depuis ne s'est jamais désagrégée (2).

Le groupe principal de cette confédération est constitué par les Oulad Mimoun et les Oulad Sidi-Hamza qui occupent la partie la plus fertile du djebel Amour, les sources de l'oued Sebague et le plateau d'Aflou.

Ces deux tribus ont pour ancêtres les premiers conquérants arabes qui, vers le milieu du VII^e siècle, chassèrent les Beni-Rached de leur pays. Ils sont les héritiers des Oulad Mihya et, en cette qualité, ils ont toujours exercé une prépondérance marquée sur les autres groupes. Leur nombre, d'après le dernier dénombrement, s'élève à 4,718 âmes, dont 3,668 pour les Oulad Mimoun et 1,050 pour les Oulad Sidi-Hamza.

« Diverses populations d'origines diverses sont venues se
 « joindre aux Oulad-Mimoun, ce sont (3) :

- « 1^o Les Oulad Sidi ben Abdallah formant 2 douars : les
 « Oulad Sidi ben Abdallah et les Oulad Sidi Khaled ;
- « 2^o Les Oulad Saad, issus des Harrar ;
- « 3^o El-Khadra, parents des serviteurs des Oulad Sidi Cheik,
 « d'El-Abiod ;
- « 4^o Taouïala habité par les Oulad-Sassi et les Oulad-Turki ;
- « 5^o Les Oulad Tikhil, parents des Hamyanes ;

(1) Ibn-Kaldoun, t. 1, p. 69.

(2) *Le Djebel Amour*, par M. le L'-Colonel DERRIEN, p. 202.

(3) *Le djebel Amour*, par M. le L'-Colonel DERRIEN.

- « 6° Kesaoura ;
- « 7° Rechanma, anciens propriétaires du ksar d'Aflou et de Bou-Kherouf, d'origine berbère ;
- « 8° Les Oulad Riah, premiers habitants d'El-Ghicha ;
- « 9° Les Chekkala, anciens possesseurs des terres du Haut-Sebgagne. La beauté de ce territoire excita la jalousie des Amour qui s'en emparèrent de force ;
- « 10° Les Sidi Bou-Zid, qui ont leurs ancêtres enterrés à El-Hamra et sont frères des Bou-Zid de la province de Constantine ; ils forment deux douars ; les Oulad Halyma et les Zehalguin ;
- « 11° Les Atama.

« Depuis 1867, les Oulad Mimoun ont régné en maîtres sur le djebel Amour. Ils furent soumis aux Turks et reconnurent l'autorité d'Abd-el-Kader. Ils firent acte de soumission en 1843.

« Le premier agha fut Yelloul ben Yahia ben Daoud, mort en 1854 ; son frère, Ed-Din ben Yahia lui succéda.

« En 1864, surpris par l'insurrection qui l'avait entraîné, il est venu, le premier de tous les chefs indigènes, faire sa soumission au mois de juin. En juillet, il laissa ses tribus entraînées de nouveau et se retira à Taguine où il perdit toute sa fortune. Il se réfugia à Laghout au milieu de la colonne Yusuf. On dit qu'il sauva les cavaliers de remonte en les faisant habiller en femmes et qu'il les fit partir sur des palanquins.

« Les Oulad Sidi Hamza ont les mêmes ancêtres que les Oulad Sidi Hamela de M'sila. Ils se subdivisent en Oulad Bou-Chemial, Kherazza, Hadjadj et Droura ».

Le deuxième groupe est également d'origine arabe, il a pour ancêtre un nommé El-Adjel, ce qui a valu aux indigènes qui en font partie, le surnom d'Adjalates. Héritiers des Oulad Zekrir, ils sont aussi anciens, dans le pays, que les Amour, mais plus faibles que ces derniers, ils ont dû se résigner à subir leur influence. Leur nombre, d'après le dernier dénombrement, s'élève à 3.382 habitants.

« Avant l'arrivée des Français, les Adjalates étaient commandés par une djemâa. Lors de leur soumission, en 1842, on leur donna un caïd. En 1847, ils formaient trois caïdats⁽¹⁾ :

(1) *Le djebel Amour*, par M. le Lt-Colonel DERRIEN, page 203.

- « 1^o Oulad Sidi Ahmed ben Saïd (1,630 âmes);
 « 2^o Oulad En-Nasser (667 âmes) ;
 « 3^o Oulad Sidi Brahim (1,985 âmes).
 « Les Oulad Sidi Ahmed ben Saïd sont les descendants
 « directs d'El-Adjel. Ils sont répartis en 7 douars.
 « En 1864 le caïd Si Mohammed ben Mouaz resta fidèle avec
 « le douar Sidi El-Adeb; il rejoignit avec ses cavaliers la
 « colonne du général Yusuf.
 « En 1865, ils suivirent avec leurs goums la colonne du
 « général Deligny.
 « En 1867, lors de l'annonce de l'approche de Sidi Kaddour
 « ben Hamza, ils s'enfuirent sur le territoire des Harrar.
 « Ils occupent actuellement le territoire de l'oued El-Beïda,
 « entre le djebel El-Alleg et le ksar de Sidi Bou-Zid.
 « Les Oulad En-Nasser (ou Nageur), au Nord de Sidi Bou-Zid,
 « comprennent quatre douars : les Oulad el-Haïd, les Oulad
 « ben-Amar, les El-Abidat et les Oulad Bou-Kalifa ou Derkaona,
 « ainsi nommés parce qu'ils ont quitté les Adjalates, après une
 « discussion, pour aller habiter un autre pays ⁽¹⁾.
 « Les Oulad En-Nasser ont fait défection en 1864. En 1867,
 « ils s'enfuirent d'El-Beïda à Bəghar et ne rentrèrent chez eux
 « qu'après le combat d'El-Mahdi.
 « Les Oulad Sidi Brahim ont leurs quatre douars dans la
 « vallée de l'oued Berkana : ce sont les Oulad Sidi Abd-el-Kader,
 « les Oulad Merabtine, les Oulad Boucherit et les Oulad Mezzien.
 « Une fraction du douar Merabtine vient de Tadjerouna.
 « En 1864, ils ont fait défection, mais Si Hamza les abandonna
 « parce qu'ils n'avaient que des bœufs comme moyens de
 « transport.
 « En 1867, ils furent raziés sur l'oued Sebbague, près de
 « la kouba de Si-Belkassem, par Kaddour oul-Hamza. Ils se
 « sauvèrent alors dans le kef de Sidi Zid et de là à Taguine. »

Un troisième groupe, celui-ci d'origine berbère, comporte une population de 1,845 âmes. Il est composé des successeurs des Beni Rached, les Demmer. Leur berceau est une montagne de la province de Tripoli, formant l'extrémité occidentale de la chaîne qui s'étend au Sud de cette ville, jusqu'aux environs de Cabes. On appelle les habitants de cette montagne Aït Demmer ou Aïd Deunuer (Ibn-Kaldoun, t. 1, p. 80).

(1) *Le djebel Amour*, par M. le Lt-Colonel DERRIEN.

« Les descendants des Demmer sont les Ghementa, les Oulad.
« Ali ben Ameer et une partie des Oulad Yacoub-el-Ghaba (1).

« Les Ghementa, 543 âmes, habitaient autrefois à l'Est de
« l'oued Morra ; à l'arrivée des Arabes dans le pays, ils
« cherchèrent asile dans les forêts et les terrains accidentés
« qui avoisinent le Haut-Mezi.

« Ils sont paisibles, cultivent des jardins et font du goudron.

« Lors des incursions ennemies, ils se réfugient dans leurs
« gadas.

« Ils occupent le territoire d'El-Groun, de Madena et de la
« gada Cherguia.

« Les Oulad Ali ben Ameer, 802 âmes, ont quatre douars
« dans l'annexe d'Alou, dans la région du djebel Gouron ;
« les autres dépendent de Laghouat et de Djellâ.

« Les Oulad Yacoub-el-Ghaba, 1,549 âmes, habitent El-
« Ghicha et Enfous. Les premiers habitants d'El-Ghicha furent
« les Mouissat qui ont tous disparus. Les Oulad Riali des
« Amour ont occupé le ksar après eux et en ont vendu les
« propriétés à des indigènes de provenances diverses qui ont
« formé la tribu actuelle des Oulad Yacoub-el-Ghaba.

« Ils comprennent quatre douars : les Oulad Serour, les
« Bellâa, les Khoulidis (formés de Harrar) et les Mekabi.

« En 1864, les Oulad Sidi-Cheikh vinrent détruire les
« jardins d'El-Ghicha. Les Oulad Yacoub-el-Ghaba pactisèrent
« avec eux, mais ne sortirent pas du pays. »

Enfin, en dehors des groupes que nous venons d'indiquer, la population de l'annexe d'Alou comporte également deux tribus étrangères détachées en 1872 du cercle de Géryville. Ce sont les Oulad Sidi En-Nasseur (1,448 âmes) et les Oulad Yacoub Zerara qui se divisent en Gharabas (1,928 âmes) et Cheraga (1,495 âmes).

« Les Oulad Sidi En-Nasseur se disent Cheurfa et descen-
« dent d'un marabout originaire de Mazouna qui vint, sous
« les Turcs, se fixer sur l'oued qui a depuis porté son nom.
« Ses descendants ont toujours été tributaires des Amour
« pour les terres de culture qu'ils leur louent.

« Les Oulad Yacoub Zerara sont issus des Hilal qui
« habitaient autrefois l'oued Zergoun. »

(1) *Le djebel Amour*, par le L-Colonel DERRIEN.

TADJEROUNA ET EL-MAÏA. — « Le ksar de Tadjerouna fut fondé en l'année 1003 de l'hégire par un nommé Si El-Mihoub ben Mohammed ben Youssef, qui est l'ancêtre des Oulad Sidi-Youssef, habitants actuels du ksar (751 âmes).

« Ils gardent les grains des Ou'ad Yacoub Zerara et ont quelques troupeaux.

« En 1864, ils sont restés fidèles. Ils comprenaient les quatre douars des Oulad ben Aïssa, Oulad Sidi-Chenaff, Oulad Sidi-el-Milhoub et Medabih, d'El-Maïa.

« Le ksar d'El-Maïa appartenait jadis aux Ahl-el-Ilaond (Laghouat de Stitten). Si ben Haméïda céda le terrain aux Oulad El-Gharbi, qui construisirent le ksar : battus par les Makena, ils se réfugièrent à Kadra. Le ksar fut repeuplé avec les Oulad Sidi-Youssef et les Medabih.

« En 1864, ils firent défection et se retirèrent au M'zab. La colonne du général Deligny détruisit le ksar en 1865. »

En 1875, au moment de sa création, le territoire de la commune indigène de Tiaret-Aflou-Frendah, comportait en chiffres ronds une surface de 2,540,000 hectares, se décomposant ainsi qu'il suit :

Commune mixte de Tiaret	157,682 hectares	
— de Frendah	280,676	—
Cercle de Tiaret	1,155,000	—
— d'Aflou	947,500	—
Soit un total de	2,540,858 hectares	

Ce chiffre explique et justifie le sixième paragraphe de l'arrêté gouvernemental du 13 novembre 1874 qui, tout en supprimant les communes subdivisionnaires, créait les communes indigènes et donnait dans les termes ci-après une des causes de cette réforme : « Considérant que les communes subdivisionnaires créées par l'arrêté du 20 mai 1868 ont une étendue trop vaste pour qu'il soit possible de leur assurer tous les bienfaits de l'organisation municipale. »

Même réduite à 2,540,858 hectares, la surface d'une commune paraît singulièrement étendue si on la compare à ses sœurs du Tell ou de la métropole.

Le département de la Seine a moins de 48,000 hectares. La France entière avec ses 52,500,000 hectares n'est que vingt fois plus grande que l'ancienne commune indigène de Tiaret-Aflou-Frendah telle que l'avait créée l'arrêté du 13 novembre 1874.

Comparée aux anciennes provinces de France, elle viendrait comme surface, immédiatement après la Bourgogne (2,600,000) et avant la Lorraine (2,224,000).

Ses dimensions sont devenues il est vrai plus modestes, mais elles sont encore respectables, car avec les 2,102,500 hectares qui lui restent elle peut presque se mesurer avec la Provence et dépasse l'Orléannais et le Poitou.

Malheureusement là s'arrête sa supériorité, car si on opère la même comparaison, au point de vue des populations qui vivaient sur son territoire au moment de sa création, on constate que les 75,000 habitants de 1874 ne représentent que la 50^e partie de la population française et que, actuellement, avec les 41,284 habitants, accusés par le dénombrement de 1901, la proportion ne s'élève plus qu'à la 92^e partie de la France continentale.

Nous avons vu que depuis sa création elle avait donné naissance à deux communes mixtes civiles lesquelles sont elle-mêmes appelées à se subdiviser en communes de plein exercice au fur et à mesure de la mise en valeur du sol.

L'œuvre de transformation pacifique continue tous les jours, — Trézel et son territoire ne tarderont pas à être rattachés au régime civil — puis ce sera le Nador entier livré à la colonisation et plus tard, dans un avenir encore lointain, le djebel Amour, avec son territoire fertile, sera lui-même colonisé.

Les communes indigènes, en général, et surtout celle de Tiaret-Aflou, doivent donc être considérées comme d'immenses réserves territoriales appelées à répondre au développement progressif de la colonisation.

Elles disparaîtront un jour, mais elles auront joué un rôle considérable dans l'histoire algérienne en habituant les populations indigènes au respect de l'autorité, en assurant la sécurité, en préparant l'avenir et en rendant, ainsi possible, l'œuvre de civilisation entreprise par la France en Algérie.



CERCLE DE
GHARDAÏA

Oummat el Hadjadj

**Insert
Foldout
Here!**

LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE AU MAROC ⁽¹⁾

LE COMMERCE DU MAROC EN 1900

Par CAMILLE FIDEL

PRÉFACE DE L'AUTEUR

La question d'Occident, autrement dit la question de l'avenir du Maroc, a pris dans ces dernières années pour les puissances de l'Europe occidentale, et en particulier pour la France, une importance de plus en plus grande, un intérêt d'actualité de plus en plus immédiat : à l'heure présente la solution en parait certes moins éloignée que celle de la question d'Orient. En ce qui concerne la France, on peut dire qu'aujourd'hui la solution de la première question l'intéresse beaucoup plus que celle de la seconde. En effet, l'axe de notre politique méditerranéenne parallèlement à celui de notre politique africaine, s'est déplacé de l'Est à l'Ouest. La France a eu pendant longtemps une influence prépondérante dans l'empire Ottoman et en Egypte ; mais aujourd'hui l'Egypte est une possession anglaise de fait, en attendant l'annexion officielle, et dans l'empire Ottoman, l'influence française lutte de

(1) Cette remarquable Etude commerciale paraîtra dans deux numéros successifs de notre Bulletin. Elle sera précédée d'une préface de M. Moulières, qui sera publiée dans les exemplaires du tirage à part commandé par l'auteur. (Note du Comité de Rédaction).

plus en plus difficilement contre les progrès des autres nations. Mais si nous n'avons plus dans l'ensemble du bassin de la Méditerranée la situation privilégiée que nous y occupions il y a moins d'un demi siècle, du moins notre prépondérance tend à s'affirmer de plus en plus dans le bassin occidental de cette mer. D'autre part la consolidation de la domination française en Algérie, l'occupation de la Tunisie, la conquête du Touat, la jonction établie à travers le Sahara entre nos possessions méditerranéennes et nos colonies de l'Afrique occidentale, nos territoires du Niger, du Tchad et du Congo, ont eu pour résultat la formation d'un immense bloc compact, l'Afrique française du Nord-Ouest, qui ne présente de solution de continuité que dans la région côtière où se trouve un certain nombre d'enclaves d'inégale importance dont la plus considérable est le Maroc. Ce pays, complément naturel de nos possessions méditerranéennes avec lesquelles il forme un seul ensemble géographique, est à cause de sa valeur économique et des avantages de sa situation au point de vue des communications entre l'Atlantique et la Méditerranée un objet de convoitise de la part de plusieurs grandes puissances européennes, notamment la France, l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne. Le récent accord franco-italien relatif à la Tripolitaine... et peut-être au Maroc, est une preuve que notre diplomatie ne perd point de vue la question d'Occident, et nous ne serions point surpris si des accords analogues venaient à être conclus par la France avec l'Espagne, l'Angleterre et l'Allemagne, puissances dont les intérêts au Maroc sont infiniment plus considérables que ceux de l'Italie, mais qui pourraient être amenées à la reconnaissance formelle de la situation prépondérante de la France par des concessions faites soit au Maroc même, en ce qui concerne l'Espagne et l'Allemagne, soit dans un autre pays d'Afrique ou sur d'autres points du globe, en ce qui concerne l'Angleterre.

Le but de la présente étude n'est pas d'envisager la

solution de la question d'Occident, la situation actuelle et l'avenir politique du Maroc ayant fait l'objet, surtout dans ces derniers temps, d'ouvrages et d'articles aussi nombreux que compétents. Mais le côté économique de la question, le plus important à notre avis, nous a paru avoir été laissé quelque peu dans l'ombre et nous nous sommes proposé de combler cette lacune. Nous avons pensé qu'à un moment où l'avenir du Maroc donne lieu dans notre pays à de légitimes et sérieuses préoccupations, il pouvait y avoir intérêt à faire connaître la situation que la France y occupe au point de vue économique et les perspectives de développement des relations commerciales franco-marocaines. Notre étude sur le commerce du Maroc est basée sur les résultats de l'année 1900, les plus récents que nous ayons pu nous procurer au complet. Nos renseignements sont extraits de rapports consulaires français, anglais, allemands, etc., de statistiques officielles, d'ouvrages d'explorateurs et de géographes, d'articles de revues et de journaux, de brochures spéciales, de projets, etc. Un voyage que nous avons entrepris en juillet 1902 dans l'Oranie et sur la frontière marocaine, nous a permis de compléter ces données sur certains points intéressant particulièrement le commerce français. Nous remplissons le plus agréable des devoirs en adressant l'expression de notre profonde gratitude à toutes les personnes qui tant en France qu'en Algérie, aux colonies et à l'étranger, ont bien voulu nous aider de leurs conseils et de leur expérience, et dont le précieux concours nous a permis de mener à bonne fin notre travail, en facilitant des recherches souvent pénibles et ingrates.

15 septembre 1902.

C. FIDEL.

INTRODUCTION

VALEUR ÉCONOMIQUE DU MAROC

Actuellement le Maroc tient bien de place dans le concert des nations, et lorsque la presse s'occupe de ce pays, ce n'est, la plupart du temps, que pour signaler soit une insurrection, soit quelque acte de brigandage ou quelque crime dont un étranger y a été victime, fait qui entraîne presque toujours une demande de réparation de la part de la puissance à laquelle appartient cet étranger. Aussi le Maroc jouit-il d'une réputation détestable, justifiée peut-être jusqu'à un certain point, mais qui a eu pour conséquence de faire naître sur ce pays des idées fausses et préconçues. Bien que situé à la porte de l'Europe, le Maroc est resté jusqu'à ces derniers temps un des pays les moins connus du monde entier, et l'on se fait fréquemment illusion sur sa valeur économique : le plus souvent on le considère comme un pays aride, peu fertile et peu habité : parfois au contraire, on exagère ses richesses naturelles et sa productivité. La vérité est entre ces deux extrêmes, et les nombreuses explorations dont le Maroc a été le théâtre au cours de ces dernières années (explorations auxquelles les Français ont pris la plus large part) ont eu pour résultat de fixer les idées sur sa valeur réelle.

La partie occidentale de l'Afrique Mineure est désignée par les Marocains sous le nom de *El Rarb* العرب (l'Occident). Ils se donnent à eux-mêmes le nom de *Mr'arba* مغاربة (Occidentaux), au singulier *Mr'arbi* مغربي. En arabe littéral, le Maroc est appelé *El Mar'rib* ou *El Mag'rib* المغرب, et non *El Mar'reb* ou *El Mag'reb*, qui signifie l'heure du coucher du soleil (1). Quant à l'appellation française de *Maroc* (en anglais

(1) A. Moulières. *Le Maroc inconnu* 1^{re} partie, *Exploration du Rif*, page 19.

Morocco, en allemand *Marokko*, en italien *Marocco*, en espagnol *Marruecos*), ce n'est qu'une défiguration informe du mot *Marrakech* (مراكش) nom de la capitale méridionale de l'Empire. Le *Far-West africain*, comme on l'a parfois désigné, est, de l'avis de tous les explorateurs, le plus riche des trois pays qui composent la Berbérie. De la chaîne de l'Atlas, qui y atteint sa plus grande hauteur, descendent un grand nombre de cours d'eau, dont quelques-uns sont très longs et ont un débit considérable, quoique très souvent intermittent, tels que la Mlouia, le Sbou, l'Oum-er-Rhia, le Tensift, le Sous, le Dra. Non seulement le Maroc a un système fluvial beaucoup plus développé que l'Algérie et la Tunisie, mais les pluies y sont plus abondantes ; par suite, le climat y est plus tempéré et la productivité du sol plus grande. Enfin, la partie cultivable, ou plus exactement, la partie économiquement exploitable (cultures, pâturages, forêts), est plus étendue au Maroc que dans les deux autres pays de l'Afrique Mineure : c'est la région comprise entre la chaîne de l'Atlas et la côte de l'Atlantique, d'une étendue de plus de 80,000 kilomètres carrés (sur une superficie totale de 450,000 kilomètres carrés), dont une faible partie seulement est exploitée (1). M. Th. Fischer, professeur à l'université de Marburg, a exploré, au printemps de 1899, cette région qu'il appelle *Atlas Vorland* et qu'il divise en trois zones (2) : d'abord, la *zone des Hauts-Plateaux* du front septentrional de l'Atlas, irriguée artificiellement à l'aide de canaux souterrains destinés à recevoir les eaux qui descendent des montagnes, zone surtout forestière, mais susceptible de produire des céréales : — en second lieu, la *zone des steppes*, qui constitue, surtout en hiver et au printemps, une grande région de pâturages, un pays d'élevage par excellence, s'étendant sur une largeur de 80 à 100 kilomètres ; — enfin, la *zone des cultures*, s'étendant parallèlement à la côte sur une largeur de 50 à 70 kilomètres ; région suffisamment arrosée et caractérisée dans sa plus grande longueur par la présence de la *terre noire*, qui en fait, au dire de

(1) V. Collin. *Le Maroc et les Intérêts belges*, p. 67.

(2) Th. Fischer. *Reise im Atlas-Vorlande von Marokko*, p. 157 (*Petermann's Mitteilungen*, Ergänzungsheft, nr. 133).

M. Fischer et d'autres explorateurs, une des régions les plus riches qui existent.

On a prétendu qu'aux produits des régions tempérées, le Maroc joignait ceux des pays tropicaux, tels que la canne à sucre, le café, le coton : c'est là évidemment une exagération. « L'Afrique Mineure tout entière, dit en effet M. Doutté, offre « ce caractère exceptionnel d'être un pays chaud où il ne « pleut que l'hiver, ce qui est le contraire de presque tous les « autres climats chauds ; il ne faut donc pas espérer y trans- « planter des végétaux tropicaux et équatoriaux dont la culture « se fait dans des conditions climatiques opposées. »⁽¹⁾ Mais il n'en est pas moins vrai que les productions végétales du Maroc sont extrêmement variées. Dans les régions agricoles, le sol à peine gratté par la charrue produit d'excellentes récoltes de toutes espèces de *grains* et de *légumes à cosse*. Dans d'autres régions la *vigne* est florissante, bien qu'elle soit cultivée de la manière la plus primitive⁽²⁾. Les grandes plaines de la zone des cultures, surtout entre le Sbou et le Tensift, produisent des *céréales* de toutes sortes : *blé*, *orge*, *maïs*, etc. L'exportation du froment et de l'orge ayant été longtemps interdite, la culture de ces céréales n'a pris aucune extension ; mais la superficie des champs où l'on cultive le maïs, les pois, les haricots, les lentilles, tous grains dont l'exportation est autorisée, ne cesse de s'accroître⁽³⁾. Malgré les procédés rudimentaires de culture en usage au Maroc, le rapport de la terre est extraordinaire ; malheureusement, le pays est fréquemment affligé comme l'Algérie et la Tunisie, par le fléau des sauterelles. Les agglomérations urbaines sont entourées de riches jardins produisant des *fruits* et des *légumes* d'une diversité infinie. Les pentes de l'Atlas sont partiellement couvertes de vastes *forêts*, le déboisement étant moins avancé au Maroc qu'en Algérie ; mais là aussi les pâtres ont l'habitude d'incendier les bois afin de renouveler la végétation des

(1) E. Doutté, *Rapport sommaire sur une mission d'études au Maroc*. Supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de décembre 1901.

(2) Rapport de M. Maclean, consul britannique. *Foreign Office-Annual Series* n° 2323.

(3) Reclus. *Afrique Septentrionale*. 2^e partie, p. 772.

pâturages⁽¹⁾ ; d'autre part, l'exploitation de ces forêts est entravée par le manque de voies de communications, et le débit irrégulier des fleuves qui ne permet pas le flottage des bois⁽²⁾. Ces forêts se composent de *noyers*, *d'amanliers*, *d'oliviers*, de *pins*, de *cèdres*, etc. Elles pourraient fournir une grande quantité de bois de construction. On trouve également des *chênes-lièges* dans le Nord de l'Atlas ; mais il ne semble exister au Maroc de forêts sérieuses de cette essence qu'à la lisière méridionale du Rif, d'après M. de Segonzac. Une espèce particulière au Maroc est *l'arganier*, dont le fruit renferme un noyau qui donne une huile dont l'avenir industriel est au moins incertain : à part cette exception, le Maroc produit à peu près les mêmes espèces que l'Algérie et la Tunisie. Quant aux oasis du versant méridional de l'Atlas, elles renferment des quantités considérables de palmiers et de *dattiers* ; les dattes du Tafilet sont particulièrement recherchées.

L'élevage est, avec l'agriculture, la seconde grande ressource du Maroc, à cause de la grande étendue de la zone des pâturages. O. Lenz donne l'évaluation approximative suivante des animaux domestiques dans ce pays : *moutons*, 40,000,000 ; *chèvres*, 11,000,000 ; *bœufs*, 5,500,000 ; *ânes et mulets*, 4,000,000 ; *chevaux*, 500,000 ; *chameaux*, 500,000. Les moutons et les chèvres sont particulièrement nombreux dans le Sud, les bœufs dans le centre. M. Doulté estime que l'élevage des bœufs et des moutons, des premiers surtout, fournit la source de richesse la plus abondante à celle des puissances européennes qui chercherait à mettre en valeur le Maroc⁽³⁾. La race bovine est petite, mais agile, vigoureuse, sobre et docile ; elle se prête à tous les travaux et à toutes les transformations et sert à la fois au trait et à la boucherie⁽⁴⁾. L'exportation des animaux vivants est interdite, sauf de rares exceptions en ce qui concerne les bœufs ; elle existe, il est vrai, sur la frontière algérienne. La *laine*, les *peaux de*

(1) Reclus. *Afrique Septentrionale*, 2^e partie, p. 661.

(2) V. Collin. *Le Maroc et les Intérêts belges*, p. 70.

(3) E. Doulté. Rapport précité.

(4) R. J. Frisch. *Le Maroc*, p. 214.

moutons et de chèvres, font l'objet d'un commerce important. Quant à l'industrie pastorale, elle est pour ainsi dire dans l'enfance, et les épizooties sont fréquentes. Les *pêcheries*, sur les côtes du Maroc, sont aussi une importante source de richesse (1).

La richesse du *sous-sol* ne le cède en rien à celle de la surface ; mais les recherches et l'exploitation minières étant rigoureusement interdites, on se trouve encore à ce sujet, dans le domaine des conjectures. M. Fischer signale la ressemblance qui existe, au point de vue de la constitution géologique entre le *Vorland*, c'est-à-dire la région comprise entre l'Atlas et l'Atlantique, et le haut plateau de la Péninsule ibérique, lequel est très riche en minerais de toutes sortes et notamment en houille (Puertollano, Belurez, Asturies). Le plus connu des gisements de *minerai de fer* au Maroc est le Djebel Hadid, à 22 kilomètres au Nord-Est de Mogador où l'on trouve des traces d'exploitations très anciennes, mais dont on n'extrait plus de minerai depuis longtemps ; ce minerai est très riche : il contient 58 % de fer, d'après l'examen auquel il a été procédé sur des échantillons envoyé à Marseille par l'ancien consul français Beaumier. Mais la région la plus riche du Maroc au point de vue minier est sans contredit le Sous, qui renferme du minerai de fer et probablement aussi des gisements *d'argent* et *d'or* ; le *minerai de cuivre* y est particulièrement abondant. M. Fischer se demande cependant si les minerais du Sous peuvent encore être exploités avec avantage (2).

L'Atlas et le Rif sont également riches en minerais : *fer*, *cuivre*, *plomb*, *antimoine*, *étain*, *nickel*, *argent* et *or*. Des affleurements de *houille* auraient été découverts dans le voisinage de la rivière Martil (près de Tétouan). Sur la côte on trouve un grand nombre de *lacs salés* (lac Sima, dans la province de Ahmar, à 78 kilomètres de Saffi) ; les rivières salées sont également nombreuses (Oum-er-Rbia) ; enfin les dépôts

(1) Voir G. Wolfrum. *Le Maroc. Etude commerciale et agricole*, p. 8.

(2) Th-Fischer « *Die Bodenschaetze Marokkos* », *Zeitschrift für Praktische Geologie*, avril 1910.

de *sel gemme* y sont très communs (environs de Féz). Dans les environs de Marrakech se trouvent des gisements de *marbre*. Actuellement il ne peut être question de l'exploitation de ces richesses minières, car non seulement elle est interdite, mais encore elle est rendue impossible par l'absence complète de toute industrie appropriée et de tout moyen de transport. Pour le cas seulement où le Maroc passerait sous la domination d'une ou de plusieurs puissances européennes, la mise en valeur des richesses minières de ce pays mériterait d'être sérieusement envisagée.

Pour le moment il n'y a lieu de se préoccuper que de celles de ses ressources dont les indigènes tirent parti et qui sont susceptibles d'un développement plus immédiat, la culture et l'élevage. Quelle que soit la fertilité du sol, la situation actuelle du fellah marocain est des plus misérables, non seulement dans le *blad-es-siba*, ou pays insoumis, à cause des luttes continuelles que les tribus indépendantes se livrent entre elles ou soutiennent contre les soldats du Sultan, mais encore dans le *blad-el-Makhzen* ou pays du gouvernement, où le malheureux cultivateur, après avoir acquitté des taxes écrasantes, est encore obligé de disputer sa récolte et ses bestiaux à l'audace des maraudeurs et à la rapacité des caïds. (1) Aussi ne produit-il que ce qui est strictement nécessaire à ses besoins et à ceux de sa famille, et la plus grande étendue des terrains est en friche. Si l'on ajoute à cela les entraves de toute sorte, d'ordre fiscal ou douanier, apportées à la liberté des échanges, l'absence presque complète de moyens de transports modernes, l'insécurité d'une grande partie du pays, l'impossibilité pour les Européens de se rendre dans certaines régions qui comptent souvent parmi les plus riches, l'opposition que rencontrent ces derniers de la part du gouvernement marocain à l'acquisition de la propriété et à la création de n'importe quel genre d'entreprises, on conviendra qu'on se trouve en présence d'un ensemble de circonstances singulièrement défavorables au développement économique du pays. Cet état de

(1) Lire à ce sujet la belle description de M. de Foucauld *Reconnaissance au Maroc*, p. 40.

choses qui existe depuis des siècles pourrait durer indéfiniment si le Maroc, quelque réfractaire qu'il soit à toute tentative de pénétration, ne commençait pas à ressentir l'action de la civilisation européenne qui resserre de plus en plus étroitement le cercle dont elle l'entoure. A une époque où toutes les nations civilisées, trop à l'étroit à l'intérieur de leurs frontières, se répandent au dehors pour trouver un aliment à l'activité de leurs nationaux et de nouveaux débouchés à leur production sans cesse grandissante, il est inadmissible qu'un pays riche et peuplé⁽¹⁾, situé à la porte de l'Europe et jouissant d'une position géographique indispensable sur deux mers et sur un des passages les plus importants du commerce maritime international, s'obstine à rester fermé aux tentatives d'expansion économique des pays voisins. Nous assisterons donc, semble-t-il, dans un avenir plus ou moins rapproché, à une transformation radicale de ce dernier rempart de l'Islam, sous la pression irrésistible d'éléments extérieurs. Des motifs d'ordre politique singulièrement puissants, dans le détail desquels nous n'avons pas à rentrer ici, mais qui se résument dans notre domination algérienne et saharienne et notre prépondérance dans l'Afrique du Nord-Ouest, semblent appeler la France à jouer un rôle essentiel dans cette transformation. Mais n'y a-t-il pas également des raisons d'ordre économique qui militent en faveur d'une action de ce genre de la part de notre

(1) On évalue généralement à 8 millions d'habitants la population totale du Maroc, soit une densité de 18 habitants par kilomètre carré. M. Mouliéras, *Le Maroc inconnu, Exploration du Rif*, p. 27, estime que cette population atteint 24 à 25 millions d'habitants. Au Maroc les *Berbères* occupent presque toutes les parties du pays : or, leur densité est comparable à celle de notre Kabylie, peuplée de gens de même race, qui comptent 90 habitants par kilomètre carré. Lors de la conquête arabe, un grand nombre de peuples n'ont fait que traverser l'Algérie et se sont fixés au Maroc, terre plus fertile. D'autre part, l'expulsion des Maures d'Espagne et la conquête de l'Algérie par la France ont fait bénéficier le Maroc d'une émigration considérable. « Il faut bien, dit M. Mouliéras, que le Maroc soit extrêmement peuplé, puisque telle grande tribu des Brabers peut à elle seule « tenir tête à toutes les forces réunies du Sultan et mettre en ligne de bataille jusqu'à 100.000 guerriers ». Les *Berbères* forment environ les deux tiers de la population totale ; l'autre tiers est composé surtout par les *Arabes*. Après eux viennent les *Nègres*, les *Juifs* et les *Européens*. Quelle que soit l'évaluation que l'on adopte pour la population du Maroc, il est dans tous les cas hors de doute que ce pays renferme plus d'habitants que l'Algérie et la Tunisie réunies.

pays ? En d'autres termes, *les intérêts commerciaux de la France sont-ils déjà assez considérables à l'heure actuelle et sont-ils susceptibles de prendre une extension suffisante pour légitimer une politique d'intervention ?* C'est à cette question que nous allons essayer de répondre. Après avoir donné un aperçu des conditions générales du commerce au Maroc, nous présenterons le tableau général du commerce maritime de ce pays en 1899 et en 1900 en comparant ces résultats récents avec ceux des années antérieures ; nous examinerons ensuite le commerce des principales nations intéressées ; puis nous passerons à l'étude du mouvement commercial de chacun des ports ouverts et du trafic de chacune des régions qui composent le Maroc actuel, en insistant particulièrement sur le caractère et l'importance du commerce de la France avec ces différentes régions et sur ses perspectives de développement. Enfin nous nous efforcerons de donner une idée aussi complète que possible de la situation commerciale actuelle et de l'avenir économique de la France au Maroc.

PREMIÈRE PARTIE

LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES GÉNÉRALES

§ I^{er} — GÉNÉRALITÉS

M. Mac Leod, vice-consul britannique à Fez, donne dans son rapport pour l'année 1899 des renseignements sur les conditions générales du commerce à l'intérieur du Maroc.

« Les facilités du commerce, dit-il, sont peu nombreuses, et, à part une ou deux exceptions, elles sont sans importance. Quant aux difficultés, elles sont légion, et beaucoup sont d'ordre le plus élémentaire. Les facilités consistent dans la liberté de contrat et de trafic concédée par les traités existants, des droits d'importation relativement peu élevés (5 à 10 % *ad valorem*)⁽¹⁾, et les services postaux entretenus par les gouvernements anglais et français⁽²⁾ pour faciliter le commerce de leurs nationaux respectifs. On peut ajouter à cela la salubrité du climat et l'abondance de matières premières de tout genre. De plus, dans les villes de l'intérieur, les maisons, magasins et locaux divers sont confortables, bon marché et nombreux. Les plus considérables parmi les difficultés sont l'absence de moyens de transports à bon marché et rapides, le caractère prohibitif des droits d'exportation sur un certain nombre des principaux produits et les charges énormes qu'ils entraînent pour les autres ; l'absence de banques, l'absence des tribunaux pour le règlement des litiges commerciaux, et enfin la résistance obstinée que les étrangers rencontrent toujours de la part des autorités marocaines pour l'achat ou même la location de maisons et de magasins. Il est manifeste, ajoute le consul anglais, que les quelques facilités accordées au commerce sont de telle nature, qu'elles ne peuvent être accrues. Le progrès ne peut consister qu'à amoindrir les difficultés ».

(1) *Foreign Office. Diplomatic et Consular Reports. Annual Series*, n° 2603.

(2) Auxquels il faut joindre les services postaux espagnol et allemand.

§ II. — RÉGIME DOUANIER

A l'importation, les produits payent en général un droit de 10 % *ad valorem* ⁽¹⁾ ; les armes et munitions, les poudres, le salpêtre, le soufre, sont prohibés à l'importation ⁽²⁾.

Les droits à l'exportation sont très variables. L'importante convention commerciale passée en 1890, entre l'Allemagne et le Maroc, a servi de base au *Tarif des droits de sortie*, applicable également aux marchandises françaises, la France ayant au Maroc le tarif de la nation la plus favorisée ⁽³⁾. Une remarque s'impose en ce qui concerne l'exportation du blé et de l'orge. Elle a été rigoureusement interdite jusqu'en 1890, sous prétexte qu'elle amènerait la disette dans le pays et élèverait le prix du pain : ce qui est manifestement faux, étant donné que le Maroc peut produire 10 ou 20 fois plus qu'il ne produit ⁽⁴⁾. La diplomatie allemande, par la convention dont nous venons de parler, réussit à obtenir la mainlevée de cette prohibition, mais pour trois années seulement, de 1890 à 1893. En 1894, l'exportation du blé et de l'orge fut de nouveau interdite. Dans le courant de 1899, le gouvernement marocain autorisa l'exportation du blé, en se réservant la faculté de l'interdire pendant les années de sécheresse. Au mois de septembre 1901, le Sultan notifia aux représentants des puissances qu'il autorisait le cabotage des grains dans les ports marocains.

En l'absence de voies de communication terrestres, deux régions du pays peuvent se trouver en même temps l'une dans l'abondance et l'autre dans la disette : le cabotage seul permet d'écouler le trop-plein de céréales d'une de ces régions dans celle qui en manque. En dehors du cabotage, l'exportation des céréales marocaines commence à se faire sur une assez grande échelle à la frontière algérienne par la plage du Kiss où une colonie commerciale française a été créée dans ce but. En février 1902, le gouvernement marocain autorisa, jusqu'à nouvel ordre, l'exportation de l'orge. Au mois de mai de la

(1) Nous verrons plus loin que la France a obtenu la réduction à 5 % *ad valorem* des droits d'entrée pour certains produits.

(2) Rapport de M. Collin de Plancy, ancien chargé d'affaires de France. *Le Commerce du Maroc*, annexé au *Moniteur Officiel du Commerce* du 26 mars 1896, n° 339.

(3) Tarif reproduit dans le rapport précité, ainsi que dans l'ouvrage de M. Wolfrom *Le Maroc. Etude commerciale et agricole*, p. 39, et dans le livre de M. Mouliéras *Le Maroc inconnu*, 2^e partie, p. 650.

(4) G. Wolfrom, ouvrage cité, p. 3.

même année, le représentant de la France à Tanger a fait connaître qu'en raison des apparences favorables sous lesquelles se présentait la récolte, le gouvernement marocain a décidé de réduire de 3 pesetas 75 à 2 pesetas 50 par fanègue de 44 kilog. le droit de sortie sur le blé, se réservant d'ailleurs, au bout d'une année, de maintenir ce droit ou de l'augmenter⁽¹⁾. Le gouvernement du Sultan paraît ainsi disposé à mettre en pratique une politique commerciale plus libérale que par le passé : il y a tout lieu de s'en féliciter. Signalons encore dans le même ordre d'idées, qu'aux termes d'une communication officielle en date du 25 août 1901, le gouvernement a autorisé la libre exportation des pommes de terre, courges, tomates et bananes, moyennant un droit de 5 0/0 *ad valorem*.

L'exportation des animaux domestiques est interdite en principe, la sortie des bœufs étant autorisée par Tanger seulement à raison de 12,000 têtes par an et par pays de destination. Certaines puissances ont, il est vrai, obtenu des adoucissements à la rigueur de cette prohibition. Le gouvernement anglais a notamment conclu avec le gouvernement marocain une convention autorisant l'approvisionnement à Tanger, en viande sur pied, de la garnison de Gibraltar⁽²⁾. D'autre part il se fait une exportation assez active d'animaux vivants (bœufs, moutons, chèvres) par la frontière algérienne.

§ III. — TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Il n'y a au Maroc ni routes ni chemins; les pistes suivies par les caravanes sont à peine tracées; le passage des rivières, en l'absence presque complète de ponts, est à peu près impossible pendant les périodes de pluies. Pour les voyageurs, les *mulets* constituent le moyen de transport le plus pratique. Le transport des marchandises, en dehors de celles de luxe, s'effectue par *chameaux*. Le vice-consul britannique à Fez évalue le prix de ce moyen de transport à 6,86 d (fr. 0,70 environ) par tonne et par mille en moyenne. Le transport par mule coûte à peu près le double, 1 sh. 1,72 d. (fr. 1,45 environ) par tonne et par mille. Ces prix paraissent extraordinairement élevés si on les com-

(1) *Moniteur Officiel du Commerce* du 12 juin 1902.

(2) H. M. P. de la Martinière, *Notice sur le Maroc* (Extrait de la *Grande Encyclopédie*), p. 54.

pare aux prix des transports par mer entre les ports européens et les ports marocains. Pour les cotonnades et les bougies importées d'Angleterre à Fez le prix du transport terrestre représente, par tonne et par mille, 16 fois le prix du transport maritime pour les premières, et environ 8 fois pour les secondes.

Le contraste est encore plus saisissant lorsqu'il s'agit de l'importation ou de l'exportation de produits ayant à effectuer un très long parcours dans l'intérieur du Maroc. Au prix du transport par chameaux ou par mules (si les accidents du terrain ne permettent pas le transport par chameaux), il faut ajouter, lorsque le chemin traverse le territoire de tribus ne reconnaissant point l'autorité du Sultan, un droit très élevé exigé par celles-ci et appelé *zetat*. D'autre part si la marchandise est destinée à l'exportation, le gouvernement marocain perçoit un droit de 10 0/0 *ad valorem* sur son prix d'achat augmenté des frais de transport et du *zetat*. Le vice-consul britannique à Fez, calcule que les dattes de Tafilelt paient, avant d'être embarquées à Tanger, 146 0/0 de leur prix d'achat⁽¹⁾.

Il n'existe point de lignes télégraphiques, et jusqu'à ces dernières années, il n'y avait aucun *service postal* régulier. M. Gautsch, commerçant français établit le premier service postal entre Fez et Tanger. En 1893, il réunit ce service à l'Administration des postes françaises. A la même époque l'Angleterre et l'Espagne créèrent chacune leur service postal; l'Allemagne les imita en 1900. Ces quatre services mettent en communication Tanger avec les villes suivantes⁽²⁾:

Service français : Tétouan, Ksar-el-Kbir, Fez, Meknès, Arzila, Larache, Salé, Rabat, Casablanca, Mazagan, Marrakech, Saffi, Mogador.

Service anglais : Tétouan, Fez, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Saffi, Mogador.

Service allemand : Ksar-el-Kbir, Fez, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Saffi, Mogador.

Service espagnol : Tétouan, Fez, Meknès, Arzila, Salé, Marrakech.

En dehors du service des ports, effectué par les vapeurs allant à la côte, le service intérieur se fait au moyen des

(1) *Foreign Office, Annual Series*, n° 2603.

(2) A. Cousin, *Tanger*, p. 73 et suite.

courriers-piétons (rekkas), dont les meilleurs, dans les conditions les plus favorables, ne peuvent pas parcourir plus de 80 à 100 kilomètres par jour, étant donné l'absence de relais. Pour les courriers spéciaux voyageant à cette allure épuisante, le prix moyen pour un voyage simple est d'environ fr. 0,20 par kilomètre, et pour un voyage aller et retour fr. 0,12 par kilomètre. Pour les articles à destination du Maroc et de Gibraltar, le public paie les taxes locales européennes; pour l'étranger, les tarifs ordinaires de l'Union Postale Universelle⁽¹⁾.

La lenteur des moyens de communication est un des principaux obstacles au développement du commerce intérieur; mais il importe de ne pas oublier qu'au Maroc *la notion du temps n'existe pas*; et ce n'est pas là un des caractères les moins originaux de cet étrange pays demeuré immobile au milieu de l'évolution universelle, et où la vie est semblable à ce qu'elle était il y a plusieurs siècles.

§ IV. — LA CONDITION DES ÉTRANGERS. — L'ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ

Les étrangers au Maroc sont soumis au régime des *Capitulations*; ils jouissent du privilège de l'*exterritorialité*, c'est-à-dire qu'ils ne relèvent que de leurs Consuls. Aux termes du traité du 28 mai 1867, les Français sont soumis à la *juridiction consulaire* au point de vue *civil, commercial et criminel*⁽²⁾. La France, en dehors du corps diplomatique et du consulat général de Tanger, a des consuls à Casablanca et à Mogador, des vice consuls à Fez et à Larache, des agents consulaires à Tétouan, Ksar-el-Kbir, Rabat, Mazagan et Marrakech.

La *propriété immobilière des étrangers* est réglée par les articles 11 et 12 de la convention de Madrid, passée le 3 juillet 1880 entre le gouvernement marocain et les représentants des puissances. Ces articles sont ainsi conçus :

« ART. 11. — *Le droit de propriété au Maroc est reconnu*
« *pour tous les étrangers.*

(1) *Foreign Office, Annual Series*, n° 2603.

(2) Voir E. Rouart de Card. *Les Traités entre la France et le Maroc*, p. 115 à 120.

« L'achat de propriété devra être effectué avec le consentement préalable du gouvernement, et les titres de ces propriétés seront soumis aux formes prescrites par les lois du pays. . . . »

« ART. 12. — Les étrangers et les protégés, propriétaires ou locataires de terrains cultivés, ainsi que les censaux admis à l'agriculture, paieront l'impôt agricole. Ils remettront chaque année, à leur consul la note exacte de ce qu'ils possèdent, en acquittant entre ses mains le montant de l'impôt. . . . »

« La nature, le mode et la quotité de cet impôt, seront l'objet d'un règlement spécial entre les représentants des puissances et le Ministre des Affaires étrangères de Sa Majesté Chérifienne. »

Le consentement du gouvernement marocain, condition *sine qua non* de l'acquisition de la propriété par les étrangers, est très difficilement accordé. Dans les environs de Tanger, il est vrai, les Européens possèdent un grand nombre de villas et de jardins, et leurs acquisitions de terrains sont de plus en plus fréquentes. Il en est de même dans les autres ports ouverts, quoique à un moindre degré. Cependant les étrangers, tout en effectuant des achats de terrains, aux termes de l'art. 11 de la convention de Madrid, se sont abstenus de payer l'impôt foncier prévu par l'art. 12. Le Sultan a chargé son ministre à Tanger, d'entamer des pourparlers avec les représentants des puissances, en vue de la mise en vigueur de cet impôt ; mais ces pourparlers n'ont pas abouti, les représentants des puissances n'étant disposés à y adhérer qu'à la condition que le gouvernement du Sultan renonce à certaines formalités relatives à l'examen des contrats d'achat, condition que ce dernier a formellement rejetée. D'un autre côté, une profonde opposition se manifeste parmi les populations musulmanes contre l'introduction de cette taxe sur les étrangers, car elles craignent qu'en échange le Sultan ne reconnaisse définitivement aux étrangers le droit de propriété. Le gouvernement marocain a donc en même temps à tenir compte des réclamations des représentants des puissances, qui insistent sur l'observation rigoureuse de l'art. 11 de la convention de Madrid, et de l'hostilité des Marocains qui s'opposent à toute ingérence étrangère.

§ V. — LE CRÉDIT. — LES INTERMÉDIAIRES COMMERCIAUX

Le commerce souffre de l'absence de banques, car il n'en existe qu'à Tanger et dans les autres ports ouverts. D'un autre côté le gouvernement s'efforce d'entraver par tous les moyens possibles les relations commerciales entre les européens et les indigènes. Les notaires marocains ne sont pas autorisés à certifier l'acte constituant la preuve légale d'une dette, dans les transactions entre européens et indigènes. Il est presque impossible d'obtenir une assistance quelconque de la part des autorités lorsqu'un indigène essaye de se soustraire au paiement de ses dettes envers un négociant européen. Dans ces conditions, les plus grandes précautions doivent être prises en accordant du crédit aux indigènes. Cette opinion est exprimée dans un rapport de M. Mac Lean, consul britannique à Dar-el-Baïda, qui donne de nombreux exemples à l'appui de sa démonstration (1). M. Doulté se montre beaucoup plus optimiste en ce qui concerne le crédit au Maroc. « On a fait au Maroc, dit-il (2), une réputation peu méritée : il passe en effet pour un des pays où le crédit commercial n'offre aucune sécurité. Or l'expérience démontre que si l'on ne veut faire du négoce qu'avec les maisons marocaines bien assises, le crédit est très sûr. Le principal importateur français de Tanger nous a déclaré que depuis trente ans qu'il faisait du commerce au Maroc, ses pertes, par suite de non-paiements, n'avaient jamais dépassé plus de 0,25 %. Le crédit au Maroc est donc non-seulement supérieur, comme sécurité à ce qu'il est en Algérie, mais aussi sûr que dans n'importe quel pays. Seulement il doit être assez long : l'usage, jusqu'ici, a été de vendre à quatre mois, de garder les traites en portefeuille, et de renouveler le crédit à l'échéance, en cas de non-paiement. C'est qu'en effet le commerçant musulman, le boutiquier de Fez par exemple, n'a aucune idée de ce que c'est que le temps et recule volontiers ses échéances ; mais il finit toujours par payer. »

Les Européens commerçant au Maroc se trouvent dans l'obligation de se servir d'intermédiaires connaissant l'inté-

(1) *Foreign Office-Annual Series*, n° 2323.

(2) E. Doulté *Une mission d'études au Maroc. Rapport sommaire d'ensemble. Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, décembre 1901.

neur du pays, les routes, les marchés, les langues arabe ou berbère : ces courtiers indigènes ou *censaux*, jouissent de la protection de la nation à laquelle appartient le commerçant qui les emploie. En ce qui concerne la France, la convention du 19 août 1863 accorde la protection, comme censaux, aux indigènes « employés par les négociants français pour leurs affaires de commerce. » Elle est limitée à deux indigènes par maison de commerce. Ce système qui a été maintenu par la convention de Madrid du 3 juillet 1880 (art. 10) est considéré généralement comme trop restrictif et de nature à nuire aux opérations commerciales de nos négociants. ⁽¹⁾

Les *Juifs* sont les plus employés parmi les intermédiaires. M. Mouliéras, dans son récent livre sur Fez, donne à ce sujet l'opinion d'un marocaniste de haute valeur, dont voici un extrait : ⁽²⁾ « Au Maroc, plus peut-être qu'ailleurs, les Juifs « sont des intermédiaires indispensables pour le commerce ; « c'est par eux que l'on entre en relations avec l'intérieur, et « c'est là ce qui nous explique le grand nombre de « censaux » « ou « protégés » juifs employés par nos commerçants. Dans « les villes comme Casablanca, où les commerçants se trouvent « en rapports directs avec les tribus, à cause de la proximité « de celles-ci, ils se servent beaucoup de censaux musulmans ; « mais dans des ports, comme Mogador par exemple, où les « affaires se traitent avec des tribus souvent très éloignées, le « courtier israélite devient absolument indispensable : aussi « tous nos protégés de Mogador sont-ils des Juifs. Ceux des « ports sont en relations suivies avec leurs coreligionnaires « du pays qui vivent dans les tribus où ils demeurent dans de « petits « mellah » et qui connaissent seuls le commerce des « tribus. Le commerce du Rif, par exemple, se fait exclusive- « ment par l'intermédiaire des Juifs rifains, dont la condition, « au reste, paraît être assez misérable . . Nos commerçants, « n'ont guère eu jusqu'ici qu'à se louer des habitudes « commerciales des Juifs. »

(1) E. Rouard de Card. *Les Traités entre la France et le Maroc*, pages 135 à 146.

(2) A. Mouliéras. *Fez*. p 220.

§ VI — LA MONNAIE ET LE CHANGE (1)

Il y a au Maroc deux espèces de monnaies : la *monnaie marocaine* ou *l'assani*, et la *monnaie espagnole*. Le système monétaire marocain est d'une complication extraordinaire. Nous renvoyons, pour sa connaissance, au tableau extrêmement complet qui en a été dressé, avec explications à l'appui, par M. Mouliéras dans le *Maroc Inconnu* (2). L'unité monétaire est le *fels* فَلْس (pluriel : *flous* فِلُوس), équivalant à 1/6 de centime : il s'emploie de 1 à 5. 6 flous valent une *mouzouna* موزونة monnaie fictive équivalant à 1 centime. Pour indiquer 2 mouzouna (ou 12 flous), on se sert du mot *oudjhéin* وُدْجِين dual du mot *ouéljh*, synonyme de mouzouna. 4 mouzouna (24 flous), forment un *derhem* دِرْهَم (pluriel : *drahem* دِرَاهِم) ou *ouak* وَاك (pluriel : *ouak* اَوَاك) ou *ouk'iya* وُكِيَا (pluriel : *ouk'iyat* وُكِيَات). 40 mouzouna forment un *methk'at* مَثْكَات (pluriel : *methak'el* مَثَاكَل). Toutes ces monnaies, sauf les flous, sont des monnaies fictives : ce sont des appellations qui se prêtent à de nombreuses combinaisons.

Il existe des pièces d'argent de 0 fr. 25 (*guerch* غُورْش), 0 fr. 50, 1 fr. 25, 2 fr. 50 et 5 fr. (*rial* رِيَال ou *douro* دُورُو). Ces pièces d'argent qui constituent la monnaie *l'assani*, ont été frappées en Europe. Le sultan Moulaye-Ilassan en fit d'abord frapper à Paris, à la suite d'un contrat passé avec un syndicat de banquiers belges et français. Pendant ces dernières années, il en a été de nouveau commandé pour plusieurs millions. Au mois de mars 1902 notamment, une commande de 3 millions de douros a été faite à la monnaie de Paris.

Mais la monnaie courante en usage dans le pays est la monnaie espagnole, surtout la pièce de 5 pesetas, le *douro*. Il n'existe en effet au Maroc que 30 à 40 millions de monnaie nationale, quantité insuffisante pour satisfaire aux nécessités du trafic. D'autre part, cette monnaie ne circulant que dans le pays, le commerce marocain a dû emprunter au pays le plus voisin, l'Espagne, la grosse partie du numéraire dont il avait

(1) Pour les *poids et mesures* en usage au Maroc, voir F. Bianconi, *Carte commerciale du Maroc*, p. 14 et 15.

(2) A. Mouliéras. *Le Maroc inconnu*, 2^e partie, *Exploration des Djebala*, p. 695 et suivantes.

besoin (1). Cette monnaie espagnole subissant la dépréciation du change, il s'est créé, à côté du change espagnol, un *change marocain* calqué sur le précédent. Le change marocain suit les cours de Madrid, mais varie avec ceux de cette ville suivant les besoins des différentes places.

En 1891 l'argent espagnol était au pair. Depuis cette époque la prime sur l'or supportée par la monnaie d'argent espagnole s'est élevée graduellement jusqu'à 25 0/0 en 1897, et augmenta encore de 10 0/0 à la fin de cette même année. En 1898, l'année de la guerre hispano-américaine, le change s'éleva par bonds jusqu'à 109 0/0 au mois de mai. A la fin de 1898, par suite de la cessation des hostilités, il fut ramené à environ 30 0/0. En 1899, le change tomba de 32 1/2 0/0 en janvier, à 20 0/0 en avril et se releva jusqu'à 30 0/0 en décembre. En 1900, les fluctuations ont été moins fortes, variant entre 29 et 32 0/0. A la fin de 1900 le change atteignait 35 1/4 0/0 (2). Il était en juillet 1901 à 39 0/0. En juillet 1902, il se maintenait aux environs de 37 0/0. Ce change élevé pèse lourdement sur le commerce du Maroc. Il favorise jusqu'à un certain point les exportations, mais il porte un coup fatal au commerce d'importation, car il détermine un tel renchérissement des produits, qu'il les rend presque inabordables pour des consommateurs plutôt pauvres. Ce sont surtout les fluctuations du change qui paralysent le commerce d'importation : en effet les importateurs locaux n'osent pas donner des ordres lorsqu'ils ne peuvent savoir ce qu'ils auront à payer en numéraire pour le papier qu'ils devront acheter à l'échéance ; quant aux indigènes, ils ne veulent point acheter des marchandises pour un prix double de celui qu'ils sont habitués à payer.

Les banquiers et gros négociants de la place qui jouent le rôle d'intermédiaires entre acheteurs et vendeurs, paient en monnaie « h'assani » les marchandises achetées au Maroc pour l'exportation, et exportent la monnaie espagnole, expédiée par caisses à Marseille, le grand marché de ce trafic, pour satisfaire en Europe au paiement des marchandises importées. A Marseille cette monnaie est revendue au cours du change de Madrid, convertie en francs qui servent à payer les marchan-

(1) A. Mouliéras, ouvrage cité, p. 659.

(2) Cours du change à Tanger. *Foreign Office. Annual Series* n° 2296, 2603 et 2723.

dises importées. Cette même monnaie rentre ensuite en Espagne, recherchée par les négociants qui ont des achats à solder dans ce pays. Les banquiers au Maroc rachètent de nouveau en Espagne des douros, les importent au Maroc et les revendent avec un bénéfice de 2 à 3 fr. 0/0 dont ils n'ont à déduire que 1 0/0 de frais d'aller et retour⁽¹⁾.

Le remède à la situation déplorable créée par l'emploi de la monnaie espagnole semble consister dans la possession d'une monnaie marocaine en quantité suffisante pour satisfaire aux besoins du pays.

§ VII. — LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Grâce aux efforts du gouvernement français, la *protection des marques de fabrique* est aujourd'hui assurée sur les marchés marocains. L'arrangement franco-marocain de 1892 reconnaissait à nos agents le droit de faire saisir les marchandises portant de fausses marques françaises; mais étant donné le privilège d'interritorialité dont jouissent les Européens, ce droit ne pouvait s'exercer qu'à l'égard des sujets du Sultan: la protection était insuffisante et on put voir l'introduction au Maroc de grandes quantités de sucres étrangers portant des marques françaises; on constata aussi l'imitation des marques de tissus dits guinées de Pondichéry. Pour mettre un terme à ces fraudes, le gouvernement français a provoqué une entente internationale à laquelle l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique ont adhéré: moyennant le dépôt des marques françaises dans ces différents pays, leurs consuls sont chargés d'en poursuivre les contrefacteurs, le traitement réciproque étant accordé par l'autorité française aux négociants étrangers⁽²⁾.

§ VIII. — LES INDUSTRIES INDIGÈNES

Les seules ressources de la population des campagnes qui représentent 95 0/0 de la population totale consistent dans l'agriculture et l'élevage: mais ces occupations ne sont guère

(1) A Moulieras, *Le Maroc Inconnu*, 2^e partie, p. 659 et 660. Renseignements extraits d'articles parus dans le *Réveil du Maroc*, des 31 mars et 14 avril 1898.

(2) *Le Commerce du Maroc*. Rapport annexé au *Moniteur Officiel du Maroc* du 26 mars 1896.

rémunératrices par suite de la cherté des moyens de transport terrestres et des droits d'exportation, à cause aussi de l'insécurité et des exactions administratives. Dans ces conditions le fellah ne s'enrichit pas et ne peut acheter qu'un très petit nombre d'objets d'usage personnel dont la fabrication, en dehors des trafics ordinaires communs à toutes les agglomérations, constitue la seule industrie des villes. Cette industrie indigène, il est vrai, par suite de l'état d'isolement dans lequel le Maroc s'est volontairement maintenu, s'est mieux conservée dans ce pays que dans n'importe quel autre état musulman; bien que réduite encore aujourd'hui aux procédés antiques de fabrication, elle est pourtant toujours florissante, malgré les efforts faits depuis quelques années dans certains pays d'Europe, notamment en Allemagne, pour imiter l'industrie marocaine et apporter dans le pays des objets manufacturés économiquement et mécaniquement⁽¹⁾.

L'ouvrier marocain continue, comme par le passé, à faire preuve d'un goût original. Les principales industries sont les suivantes; *tapis* de Rabat et de Marrakech; *tissus de soie et broderies* de Fez; *tissus de laine (couvertures, haïks, djellabas)* de Fez; *caïrs* de Marrakech, de Fez et du Tafilelt, de Tétouan; *mé. alburgie* du Sous; *armes, fusils damasquinés* de Fez, de Tétouan et du Sous; *poteries et vases émaillés* de Fez et de Salli; *bijouterie, orfèvrerie, mosaïques*, etc.⁽²⁾ Ces produits de l'industrie marocaine sont exportés en grandes quantités en Algérie, en Tunisie, en Tripolitaine, en Egypte, au Sénégal. Par suite, cette industrie a une grande importance pour nos possessions africaines. Signalons ici que des tentatives sont faites en Algérie en vue de relever certaines industries indigènes, notamment celles de la céramique et des tapis.⁽³⁾ A Tlemcen, cette dernière industrie paraît appelée à prendre un important essor: dans le but de refouler l'importation marocaine, on a institué dans cette ville deux écoles professionnelles où les jeunes filles arabes apprennent à faire des tapis.⁽⁴⁾

Au Maroc, la population des villes a en général, et dans de

(1) H. M. P. de la Martinière, *Notice sur le Maroc* (Extrait de la *Grande Encyclopédie*, p. 54.

(2) Voir R. J. Frisch. *Le Maroc*, pages 226 à 229.

(3) E. Doutté *Une mission d'études au Maroc. Rapport sommaire d'ensemble. Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, décembre 1901.

(4) Article de M. Péne-Siefert. *Politique Coloniale* du 13 février 1902.

trop grandes proportions, une prédilection marquée pour le petit commerce : d'où il résulte que toutes les villes sont encombrées d'une multitude de petites boutiques dont les locataires ne sont guère autre chose que des revendeurs. La concurrence qu'ils se font entre eux a pour conséquence un abaissement du prix des marchandises importées, qui, pour la plupart, peuvent être obtenues à crédit, pour des sommes qui ne laissent pratiquement pas de bénéfice appréciable ni pour les vendeurs en gros, ni pour les détaillants. ⁽¹⁾

(1) Rapport du vice-consul britannique à Fez. *Foreign-Office Annual Series*, n° 2603.

DEUXIÈME PARTIE

STATISTIQUES DU COMMERCE & DE LA NAVIGATION DES PORTS MAROCAINS

Le commerce du Maroc avec les pays étrangers s'effectue surtout par huit ports ouverts : *Tanger, Tétouan, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Saffi et Mogador*. Pour avoir le commerce total du pays, il convient d'ajouter à ce commerce maritime les transactions qui s'effectuent par l'intermédiaire des *présidios* espagnols, notamment de la place de *Melilla*, le trafic, de plus en plus important, qui passe par la frontière algéro-marocaine, et enfin le commerce de caravanes avec le Sahara et le Soudan. Quant au commerce de contrebande, il est assez considérable.

Tandis que sous l'influence du régime français, le commerce de l'Algérie s'est développé jusqu'à atteindre plus de 600 millions par an, tandis que le commerce de la Tunisie a presque décuplé depuis 1881, le commerce extérieur du Maroc, pour les raisons exposées plus haut, est encore bien faible. Le commerce maritime (le seul dont nous nous occuperons pour le moment), qui s'élevait en 1892, importations et exportations réunies à fr. 77,618,000, accuse une décroissance marquée jusqu'en 1897, et en 1898, il atteint, d'après les chiffres indiqués par M. Auspach, ancien ministre plénipotentiaire de Belgique, fr. 59,000,000, en augmentation de fr. 5,000,000, seulement sur celui de 1897⁽¹⁾. Mais les résultats de 1899, d'après les rapports consulaires anglais, se chiffrent par fr. 68,484,087, soit une notable augmentation sur ceux de 1898; et ce mouvement de relèvement s'est accentué encore davantage l'année suivante : le commerce des ports marocains en 1900 s'élève en effet, d'après les rapports consulaires, à fr. 85,816,055, chiffre sensiblement supérieur à celui de 1892. D'autre part en 1900, pour la première fois, les exportations dépassent les importations. Le commerce marocain, paraît donc entré dans une période de prospérité et de relèvement, laquelle, selon toute probabilité, sera durable. Si la situation

(1) Article de M. Daniel Bellet, dans le *Moniteur des Intérêts Matériels* du 25 août 1901.

déplorable résultant du maintien du statu quo permet déjà d'obtenir des résultats de cette nature, il semble que l'on puisse fonder les espérances les plus optimistes sur l'éventualité de l'ouverture définitive du pays à l'expansion et à l'initiative européennes.

Voici le tableau des importations et exportations des ports ouverts pendant les années 1898, 1899 et 1900, comparées avec celle de 1892, avec la répartition par pays de provenance et de destination. En ce qui concerne les années de 1899 et 1900, les chiffres fournis pour les différents ports par les rapports consulaires anglais, complétés sur certains points par les rapports français et allemands, nous ont permis de faire la totalisation du commerce des ports. Nous ne présentons point ces résultats comme étant d'une exactitude absolue, étant donné surtout que la plupart du temps les chiffres indiqués par les consuls de différentes nationalités, ne concordent pas entre eux.

Commerce total des ports marocains (sans les métaux précieux)

	1892	1898	1899	1900
Importations.....	41.736.000	31.000.000	38.369.650	40.974.889
Exportations.....	35.882.000	28.000.000	29.914.537	44.844.168
Total.....	77.618.000	59.000.000	68.484.087	85.819.057

Commerce des ports marocains avec les principales puissances

IMPORTATIONS (francs)

	1892	1898	1899	1900
Illes Britanniques (avec Malte et Gibraltar).....	23.329.000	17.788.000	20.765.452	21.803.943
France (Algérie et colonies).....	12.877.000	6.975.000	9.586.796	10.439.703
Allemagne.....	2.845.500	2.083.000	3.947.327	3.768.821
Belgique.....	1.601.830	2.796.000	2.842.400	3.065.765
Espagne.....	353.800	375.000	602.150	576.989
Italie.....	50.500	79.000	165.800	416.500
Autriche-Hongrie.....	»	»	»	298.200
Suède.....	221.850	108.000	261.700	250.000
Hollande.....	235.000	46.000	54.575	124.825
Portugal.....	»	8.000	»	25.550
Etats-Unis.....	2.000	»	50.000	18.750
Divers.....	»	»	213.450	106.836

EXPORTATIONS (francs)

	1892	1898	1899	1900
Illes Britanniques (avec Gibraltar et Malte).....	19.247.000	9.925.000	10.289.793	12.766.988
Espagne (et colonies).....	6.845.000	4.971.000	6.214.050	9.528.677
France (Algérie et colonies).....	6.954.000	6.985.000	5.112.535	9.007.857
Allemagne.....	1.068.000	4.574.000	4.168.034	7.674.156
Etats-Unis.....	25.000	»	1.153.000	2.191.900
Egypte et Tripolitaine.....	»	1.238.000	998.050	1.516.050
Italie.....	285.000	648.000	607.750	1.099.338
Portugal.....	1.117.000	333.000	901.050	861.200
Belgique.....	1.200	26.000	»	2.500
Divers.....	»	»	350.175	292.412

NAVIGATION DES PORTS MAROCAINS

Voici le tableau de la part prise par les différentes puissances dans la navigation des ports marocains en 1900 :

PAVILLONS	NOMBRE ET TONNAGE DES NAVIRES ENTRÉS EN 1900										TOTAL											
	TANGER	TETUAN	LARACHE	RABAT	CASABLANCA	MAZAGAN	SAFFI	MOGADOR														
Anglais.....	307	140	620	59	4.680	33	13.355	23	15	691	69	63.239	62	58.300	37	34	919	52	59.238	612	394.132	
Allemand.....	56	55	808	3	3.300	17	12.389	17	11.818	57	52	217	53	49.511	35	32	733	45	44.514	274	254.570	
Français.....	68	55	409	23	17	632	23	14.253	44	7.259	66	55	758	53	37.910	16	11.326	34	23.920	297	201.088	
Espagnol.....	827	131	730	42	2.581	67	1.533	»	»	98	37	632	110	40.836	8	1.638	»	1.886	1.157	217.836	217.836	
Italien.....	16	28	707	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16	28	707
Austro-hongrois.	9	13	808	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	9	13	808
Portugais.....	51	711	»	»	»	15	734	»	»	19	2.581	7	770	2	658	1	38	»	»	85	5	292
Hollandais.....	17	17	015	»	»	6	486	»	»	»	»	»	»	»	»	1	120	»	»	22	17	021
Norwégiens....	2	635	»	»	»	1	90	»	»	2	639	»	»	»	6	1.982	»	»	»	11	3	325
Danois.....	2	362	»	»	»	5	696	»	»	4	573	1	114	»	»	»	»	»	»	12	4	545
Roumain.....	1	1.532	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1.632	»	»	»	»	»	»	2	2	904
Russe.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1	159	»	»	»	1	159	»	»	»	2	318	
Marocain.....	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	3.358	»	»	»	»	»	»	6	2.700	10	6.068	
TOTAL.....	1.336	623	917	127	28.293	163	63.336	56	37.758	320	207	216	288	189	013	115	83	415	153	132.326	2.339	1.147.274
en 1899.....	1.044	358	339	143	17.302	161	75.473	85	65.324	258	166	269	237	155.810	119	119.008	2.182	1.027.550				

Les lignes de navigation régulières entre les ports européens et les ports marocains sont les suivantes :

ANGLETERRE

Forwood Brothers et Co. (Mersey Steamship Co.), service hebdomadaire de Londres pour Gibraltar, Tanger, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Mogador et les Iles Canaries.

Papayanni Steamship Co., service bi-mensuel de Liverpool pour Tanger, Alger, Malte, Alexandrie.

M. H. Bland et Co., entre Gibraltar et Tanger, trois fois par semaine dans les deux sens.

Th. Haynes, services réguliers entre Gibraltar, Tanger et les autres ports marocains.

ALLEMAGNE

Woermann-Linie, service mensuel de Hambourg pour Tanger, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Saffi, Mogador, les Iles Canaries et la côte occidentale d'Afrique.

Oldenburg-Portugiesische Dampfschiffs Rhederei, service mensuel de Hambourg pour Anvers, Porto, Lisbonne, Gibraltar, Tanger, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Saffi et Mogador.

Stornan-Linie, service mensuel de Hambourg aux ports espagnols et italiens, avec escales à Tanger.

Levante-Linie, service mensuel de Hambourg à la Méditerranée orientale, avec escales à Tanger.

FRANCE

Compagnie de Navigation marocaine et arménienne (N. Paquet et C^{ie}), service bi-mensuel de Marseille pour Gibraltar, Tanger, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Saffi, Mogador et les Iles Canaries.

Compagnie de Navigation Mixte (C^{ie} Touache), service hebdomadaire de Marseille pour Oran, Nemours, Melilla, Tétouan, Gibraltar et Tanger.

Société Navale de l'Ouest, service mensuel d'Anvers et du Havre, pour Porto, Lisbonne, Tanger, Casablanca, Mazagan et Mogador.

Compagnie des Vapeurs de Charge français, de Marseille à Dunkerque avec escales à Tanger.

ESPAGNE

Compañía Transatlántica Española : 1° service de Cadix à Gibraltar avec 6 escales par semaine à Tanger ; 2° service mensuel de Barcelone et Cadix à Casablanca et Mazagan.

C^{ia} Millm, service de Séville à Casablanca et Mazagan.

M. Carasco, service mensuel de Cadix aux ports marocains.

AUTRICHE-HONGRIE

C^{ie} Adria, service mensuel de Fiume et Trieste pour Alger, Tanger, Casablanca, Mazagan, Mogador et l'Amérique du Sud.

Lloyd Autrichien, dont les bateaux alternent à Tanger avec ceux de l'*Adria*.

ITALIE

C^{ia} Ligure Brasiliana, service mensuel pour Marseille, Barcelone, Tanger, Lisbonne, Madère et l'Amérique du Sud.

PAYS-BAS

C^{ie} Royale Néerlandaise, service mensuel de Rotterdam, Amsterdam et Anvers pour les Indes, avec escales à Tanger.

Si la France occupe le second rang parmi les nations commerçant avec les ports marocains, il n'en est pas de même de la navigation. L'Allemagne, sur ce point, dispute le premier rang à l'Angleterre, et la France ne vient qu'en troisième rang ⁽¹⁾. Il importe toutefois de faire remarquer que les chiffres indiqués dans le tableau précédent comme représentant le mouvement des navires français dans les ports marocains en 1900, ne portent que sur les navires de la Compagnie Paquet et de la Compagnie Touache, les seules compagnies françaises qui desservaient alors les côtes marocaines : la création de nouveaux services par d'autres compagnies se traduira forcément, dans les prochaines statistiques, par une augmentation des navires et du tonnage français.

(1) En réalité, le tonnage des navires français, d'après le tableau qui précède, est même inférieur à celui des navires espagnols ; mais cette circonstance est due uniquement au fait que les navires de la Compagnie Transatlantique espagnole effectuant un service postal, touchent presque tous les jours à Tanger. Pour l'ensemble des autres ports, la navigation française l'emporte de beaucoup sur la navigation espagnole.

TROISIÈME PARTIE

LA SITUATION COMMERCIALE DES PUISSANCES AU MAROC

Les importations au Maroc portent principalement sur les produits suivants⁽¹⁾ :

Cotonnades : cotons filés et brut d'Angleterre; articles de coton, mousseline d'Angleterre et de Suisse;

Draps et lainages venant surtout d'Allemagne et aussi d France;

Soieries, principalement de provenance française;

Sucres, pour la plus grande partie de provenance française et la Belgique en fournissant une certaine quantité;

Thé, fourni surtout par l'Angleterre, une certaine quantité provenant d'Allemagne;

Café, de France, d'Angleterre et du Brésil;

Bougies, fournies surtout par l'Angleterre;

Matériaux de construction;

Fers;

Quincaillerie;

Verrerie;

Pétrole;

Papier, etc.

Les exportations du Maroc portent surtout sur les marchandises suivantes :

Laines, pour la France, l'Allemagne et l'Angleterre;

Peaux de chèvres, pour la France et les Etats-Unis;

Peaux de veaux, pour l'Italie;

Animaux vivants : moutons pour l'Algérie et la France, bœufs pour Gibraltar, l'Algérie, la France et l'Espagne;

*Cuir*s, pour l'Angleterre, la France, l'Espagne et l'Allemagne;

Céréales, pour l'Algérie;

Maïs, pour l'Espagne et le Portugal;

(1) Pour de plus amples détails relativement aux marchandises importées et exportées, à leurs prix, aux droits d'entrée et de sortie, nous renvoyons à l'ouvrage de M. Wolfrom, *Le Maroc. Etude Commerciale et Agricole*, p. 10 à 24.

Fèves, pour l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre ;
Pois chiches, pour l'Espagne et la France ;
Amandes, pour l'Allemagne, l'Angleterre et la France ;
Dattes, pour l'Angleterre et l'Espagne ;
Huiles ;
Gommes ;
Cire ;
(Eufs, etc.

Signalons en outre l'exportation des produits de l'industrie marocaine vers l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine, l'Égypte et le Sénégal.

§ I. — L'ANGLETERRE

L'Angleterre, qui vient au premier rang des pays importateurs, possède toujours la prépondérance sur les marchés marocains ; mais tandis que les importations de marchandises anglaises au Maroc sont restées proportionnellement les mêmes ayant suivi les fluctuations du commerce total, les exportations de produits marocains en Angleterre : *laines, cuirs, amandes, dattes, etc.* ; *boeufs* pour Gibraltar, malgré le relèvement que l'on constate pour les années 1899 et 1900, ont subi une diminution proportionnelle des plus sensibles, et Londres qui était autrefois le seul grand marché des produits marocains est aujourd'hui sérieusement concurrencé par Marseille et surtout par Hambourg. Le commerce anglais qui représentait en 1892 55,15 0/0 du commerce des ports marocains, ne représente plus en 1900 que 40,44 0/0.

En ce qui concerne les *marchandises importées* au Maroc, l'Angleterre fournit la presque totalité des *cotonnades*, qui constituent le plus important des articles d'importation ; les rapports consulaires établissent qu'elle ne peut être concurrencée sur cet article. Elle a eu en outre jusqu'à présent le monopole de la fourniture du thé, la boisson nationale du Maroc, bien que l'Allemagne commence à lui faire concurrence. Les expéditions de *draps* anglais sont affectées par la concurrence allemande ; mais pour les *bougies* (fournies autrefois par la France), les efforts de la Belgique n'ont pu aboutir à déplacer le monopole de l'Angleterre. Si les commerçants de la Cité et les industriels de Manchester parviennent à maintenir leurs positions malgré la concurrence acharnée qui leur est faite par l'Allemagne et la Belgique, c'est grâce à

leur souci de se plier aux exigences du marché et d'accorder des facilités de paiement en rapport avec les usages du pays.

Il est à remarquer toutefois que les statistiques attribuent à l'Angleterre une grande quantité de marchandises d'autre provenance, lesquelles ne font qu'emprunter le pavillon britannique, notamment les marchandises américaines. Enfin les chiffres indiqués pour le commerce anglais comprennent le commerce, surtout d'exportation, du Maroc avec les possessions anglaises de la Méditerranée, principalement avec Gibraltar. Malgré ces réserves, grâce aux importations qui sont la véritable manifestation de l'influence commerciale des nations européennes au Maroc, l'Angleterre occupe toujours un rang privilégié parmi les nations commerçant avec ce pays. Notons que le commerce anglais et le commerce français ne se font point concurrence, car ils ne portent point sur les mêmes articles : l'Angleterre est la grande importatrice de cotonnades, de thé, de bougies, etc. ; la France est la grande importatrice de sucre, de soieries, etc. ; d'autre part les articles exportés dans ces deux pays sont différents.

Les relations commerciales entre l'Angleterre et le Maroc sont régies par le *traité de 1856*, signé entre le Sultan et l'Ambassadeur britannique Sir John Deummond Hay, la première convention qui ait un caractère commercial bien défini. L'Ambassadeur obtint la fixation des droits de sortie, et l'exportation d'un grand nombre de produits du sol, tels que le maïs, les fèves, etc., à l'exception toutefois du blé et de l'orge⁽¹⁾. Au Maroc comme partout ailleurs, l'Angleterre cherche à faire triompher le principe de la *porte ouverte*, et à obtenir du gouvernement chérifien des diminutions de droits et des facilités pour le commerce. Elle met à profit pour le triomphe de cette politique commerciale l'influence considérable dont elle jouit à la Cour du Sultan. On examine en ce moment à Londres au Ministère des Affaires Étrangères un projet relatif à la conclusion d'un nouveau traité de commerce entre la Grande-Bretagne et le Maroc ; les négociations préliminaires seraient presque terminées. Ce traité donnerait de grandes facilités pour le développement du commerce britannique avec les tribus des montagnes de l'Atlas et du Rif.

(1) G. Wolfrom. *Le Maroc. Etude Commerciale et Agricole*, p. 37.

§ II. — LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

Le commerce français occupe toujours au Maroc une place considérable. Si dans la période comprise entre 1892 et 1898 il a été très affecté par la dépression des affaires et par la concurrence étrangère, les chiffres de 1899 et de 1900 accusent un relèvement sensible, tant aux importations qu'aux exportations. En ce qui concerne les *importations*, ce relèvement doit être attribué presque exclusivement aux progrès réalisés sur les marchés marocains par le principal article d'exportation française, le *sucre* : tandis qu'il y a plusieurs années on avait pu craindre que le sucre français ne succombât devant la concurrence belge, les efforts des fabricants français ont réussi à triompher de celle-ci sur presque toutes les places. Le sucre français, introduit par les raffineries *de la Méditerranée, de Saint-Louis et de Chatenay* représente plus de la moitié de nos importations; ensuite viennent la *soie grège*, les *tissus de soie et de cotons*, les *lainages*. On croit que les Allemands, qui nous ont enlevé une partie du marché des draps et des lainages se préparent à faire une concurrence redoutable aux soieries françaises; une grande partie des cotonnades importée de France au Maroc sont de fabrication suisse; enfin l'Angleterre et la Belgique ont enlevé à la France le marché des bougies.

« Il est certain, dit M. Victor Collin⁽¹⁾, que c'est la France
 « qui est en meilleure posture pour commercer activement
 « avec le Maroc. Elle n'est pas sujette aux crises qui annihilent
 « l'influence économique extérieure de l'Espagne, et ses ports
 « ne sont pas aussi éloignés de Tanger que ceux de l'Angleterre
 « de la Belgique et de l'Allemagne. Mais il semble que l'accès
 « trop facile du marché algérien détourne l'attention de l'in-
 « dustrie française de ce débouché si favorable. Les occasions
 « de Marseille pour Tanger sont assez irrégulières. C'est la voie
 « qu'empruntent cependant toutes les marchandises fran-
 « çaises, car les navires de Dunkerque, du Havre et de
 « Bordeaux qui se rendent dans la Méditerranée passent
 « devant Tanger sans s'y arrêter. Or, en arrivant à Marseille,
 « ces marchandises qui viennent en grande partie du Nord,
 « sont déjà grevées de frais de transport considérables, ce qui

(1) V. Collin, *Le Maroc et les Intérêts Belges*, p. 97.

« ne leur permet pas de soutenir facilement la concurrence
 « des articles étrangers arrivés directement par bateaux de
 « leur pays d'origine ».

Hâtons-nous d'ajouter que cette cause d'infériorité est maintenant supprimée en partie, car, comme nous l'avons vu plus haut, des services de navigation viennent d'être créés entre les ports du Nord de la France et les ports marocains.

Nos conclusions, en ce qui concerne le commerce français au Maroc, sont loin d'être aussi pessimistes que celles de M. Victor Collin, qui se base, il est vrai, sur les résultats de la période quinquennale de 1892 à 1896 qui accusaient, en présence d'une dépression générale des affaires, une diminution considérable du commerce français en particulier, surtout des importations. Le relèvement de ce commerce dans les dernières années, montre qu'il ne peut être question de « décadence commerciale » de la France, car notre pays a reconquis la place qu'il s'emblait menacé de perdre. Mais cette constatation une fois faite, nous sommes obligés d'avouer que la partie active de notre commerce, c'est-à-dire nos importations, n'occupent point au Maroc la place qui convient à une puissance revendiquant dans ce pays une situation politique prépondérante. Examinons les raisons pour lesquelles le commerce français lutte difficilement contre la concurrence étrangère. Ces raisons ont été très bien mises en relief par M. Collin de Plancy, ancien chargé d'affaires de France à Tanger, dans une brochure intitulée: *Le Commerce du Maroc*; (1) ce remarquable exposé, bien que datant de six ans déjà, n'a rien perdu de son caractère d'actualité.

« 1° On peut d'abord reprocher à nos nationaux de se mon-
 « trer *moins actifs et moins entreprenants* que beaucoup
 « d'autres. Ils se bornent généralement à essayer de garder
 « les affaires qui leur appartiennent depuis longtemps, et ne
 « font aucune tentative pour en accaparer d'autres, ou pour
 « regagner celles qu'ils ont perdues. Les étrangers, au
 « contraire, étudient nos produits, cherchent à les imiter, à
 « en introduire de similaires à meilleur marché. Pendant que
 « les Allemands et les Belges entreprenaient contre nos sucres
 « une campagne souvent fructueuse, que les Anglais nous
 « dépossédaient des bougies, les Français n'ont jamais essayé,

(1) Annexe au *Moniteur Officiel du Commerce* du 26 mars 1896.

« par exemple, de combattre ces derniers sur le marché des
 « cotonnades, pour citer un des plus importants. Les vins du
 « midi de la France ne sont pas entrés en lutte avec ceux de
 « l'Espagne ; et de même pour bien d'autres articles. Il s'ensuit
 « que nous avons peine à défendre ce que nous tenons contre
 « nos rivaux et que nous ne leur enlevons rien. En outre, les
 « étrangers, les Allemands en particulier, hésitent moins
 « que les Français à créer des établissements nouveaux, à
 « faire parcourir le pays par leurs représentants ; ils s'aident
 « plus eux-mêmes pour trouver des débouchés et y réussissent
 « souvent mieux. » Les maisons françaises n'envoient pas
 assez de voyageurs de commerce pour offrir la marchandise ;
 M. Douité ⁽¹⁾ se déclare partisan de l'augmentation du nombre
 des commerçants français au Maroc : c'est à eux qu'incombe
 la tâche d'éclairer le gros commerce métropolitain, car il
 convient de stimuler l'initiative des maisons françaises.

« 2° Les négociants étrangers montrent plus de souplesse
 « que les nôtres pour *satisfaire les goûts ou les fantaisies des*
 « *indigènes*, et répugnent moins, pour y parvenir, à changer
 « les habitudes de leurs maisons. Les Marocains demandent
 « à tout instant des tissus un peu plus larges ou un peu plus
 « étroits, des bougies plus grosses ou plus minces, plus
 « longues ou plus courtes, autrement empaquetées que les
 « articles livrés précédemment ; certains négociants acceptent
 « toujours ces exigences sans observations : les nôtres, confiants
 « dans la supériorité de leur fabrication, dédaignent souvent
 « de les accueillir : leurs concurrents s'emparent de la
 « clientèle. On se plaint aussi quelquefois de l'insuffisance de
 « nos emballages pour le débarquement des marchandises
 « dans des carcasses généralement très mal entretenues ; ce
 « détail a une grande importance, car les avaries sont
 « fréquentes. »

« 3° Pour le *prix* comme pour la forme de ses marchandises,
 « le fabricant français refuse de faire des concessions, parce
 « qu'il fournit toujours de bonnes qualités. Ces qualités sont
 « appréciées aussi bien au Maroc qu'ailleurs, et leur supé-
 « riorité est reconnue. Mais le Marocain tient à acheter à bon
 « marché, et les considérations de prix passent pour lui avant

(1) E. Douité. *Une mission d'études au Maroc. Rapport sommaire d'ensemble. Bulletin du Comité de l'Afrique Française, décembre 1901.*

« toutes les autres. » Il ne tient pas compte de la qualité et se fie uniquement aux apparences. La « camelote » que demande le client et que les maisons françaises se refusent à fabriquer, est évidemment contraire aux traditions de goût et de perfection de notre industrie ; mais il ne s'agit pas toujours de satisfaire une clientèle de luxe, et nous ne pouvons nous résigner à perdre celle des populations de civilisation peu avancée. L'abaissement des prix a fait passer à l'Angleterre l'important marché des bougies qui nous appartenait autrefois : les industriels français se sont en effet refusés à fabriquer des bougies à la paraffine, d'une qualité très inférieure, mais moins chères que les bougies à la stéarine. La question des prix nous a également uni sur le marché des lainages. Au contraire, la France a conservé le marché des sucres, parceque les raffineries de Marseille ont réussi à résoudre ce difficile problème, faire des produits de bonne qualité et à bon marché.

« 4^e Enfin les *délais de paiement* jouent dans les affaires « traitées avec les indigènes un rôle des plus importants ; et « nos concurrents ne semblent pas avoir eu à souffrir de « s'être montrés là-dessus plus hasardeux que nous. Les « maisons allemandes en particulier sont moins timides que « les nôtres : leurs draps étaient d'abord payables à quatre « mois ; les maisons suisses en ayant accordé six, elles les ont « imitées. Pour les sucres, tandis que nos fabricants marseil- « lais ne vendent qu'au comptant, d'autres font trois, six et « même neuf mois de crédit ; et si l'acheteur ne peut payer à « l'échéance, ils lui accordent une prolongation de six mois « moyennant un intérêt de 6 %/o. »

Les *exportations* marocaines en France se présentent sous un aspect très favorable et tendent à augmenter dans de très fortes proportions. Il convient de noter à ce propos que les chiffres donnés par le *Tableau général du Commerce et de la Navigation* ⁽¹⁾ sont sensiblement supérieurs à ceux que nous avons indiqués sur des données extraites des rapports consulaires. En effet, d'après le *Tableau général du Commerce et de la Navigation*, les exportations marocaines vers la France auraient atteint en 1899 fr. 11.019.000 au commerce spécial et fr. 16.640.000 au commerce général, et en 1900, fr. 16.091.000

(1) *Tableau général du Commerce et de la Navigation*, publié par la Direction générale des Douanes, 1900, 1^{er} vol.

au commerce spécial et fr. 24.134.000 au commerce général, au lieu de fr. 5.112.535 en 1899 et fr. 9.007.857 en 1900, d'après les rapports consulaires. Marseille est avec Londres et Hambourg un des grands marchés des produits marocains.

La France importe du Maroc principalement des *peaux de chèvres*, des *laines* en masse, que les fabricants de Roubaix et de Tourcoing font acheter par leurs agents dans les ports de l'Atlantique, des *légumes secs* (surtout des *pois chiches*), des *amandes*, etc. Marseille reçoit en outre du Maroc des animaux vivants, des *bœufs*, mais par la voie algérienne.

Le commerce qui s'effectue entre la France et les ports marocains ne représente pas la totalité des échanges franco-marocains : il faut tenir compte du commerce entre l'Algérie et le Maroc, lequel comprend d'ailleurs le commerce qui s'effectue entre la France et le Maroc en empruntant le territoire algérien. Ce trafic, qui passe surtout par la frontière terrestre, par la voie Marnia-Oudjda, est en progrès ⁽¹⁾. Les importations d'Algérie au Maroc sont, il est vrai, encore bien faibles : fr. 838.514 en 1899 et fr. 600.000 en 1900, le *sucre français* entrant dans ce total pour les deux tiers ; les chiffres de 1901 se présenteront en augmentation sur ceux de 1900, et pour 1902 on prévoit une notable augmentation sur les résultats de 1901. Les importations marocaines en Algérie sont beaucoup plus importantes : elles passent de fr. 4.424.047 en 1899, à fr. 11.370.576 en 1900, portant principalement sur des *animaux vivants* (moutons, bœufs). Cet important trafic est également en voie de développement constant ⁽²⁾. Enfin le commerce de produits indigènes effectué par voie de terre entre le Maroc d'une part, le Sahara et le Soudan d'autre part, peut être évalué à environ 2 millions de francs, dont les trois quarts environ pour l'importation au Maroc (gommes, laines brutes, peaux, plumes d'autruches, sèl, dattes) et le reste pour l'importation de produits marocains (laines brutes, viandes séchées, graines, vêtements en laine, objets en cuir, etc.) ⁽³⁾. Si l'on ajoute au commerce direct entre la France et

(1) Nous reviendrons plus loin sur l'importante question des relations commerciales algéro-marocaines.

(2) En 1901, le commerce total entre l'Algérie et le Maroc s'élève à fr. 16.000.000 en chiffres ronds.

(3) Renseignements extraits d'une étude publiée dans la *Revue Franco-Musulmane et Saharienne* de juillet-août 1902.

le Maroc le commerce algéro-marocain et le commerce du Maroc avec le Sahara et le Soudan français, on obtient pour 1900 les résultats suivants en chiffres ronds (sans les métaux précieux):

Importations de la France et de l'Afrique française au Maroc	Fr.	12.500.000	»
Exportations du Maroc en France, en Algérie et Afrique française	Fr.	20 500.000	»

D'où il résulte que la France figure au premier rang parmi les pays importateurs de produits marocains.

Jusqu'en 1892, les marchandises françaises importées au Maroc étaient soumises à un droit fixe et uniforme de 10 % *ad valorem*; en outre des prohibitions empêchaient l'exportation d'un grand nombre de produits marocains. Ce régime a été sensiblement amélioré par l'*accord commercial franco marocain* conclu par M. le comte d'Aubigny, le 24 octobre 1892. En échange de l'application du tarif minimum français aux produits marocains à leur entrée en France, notre ministre à Tanger a obtenu: 1° la *réduction de 10 % à 5 % ad valorem* des droits d'entrée pour certains produits français (tissus de soie, pierres précieuses, bijoux d'or et d'argent, vins et liqueurs, pâtes alimentaires); 2° la *réduction des droits de sortie* pour certains produits marocains, la France demeurant soumise au traitement de la nation la plus favorisée (convention de Madrid, art. 17) pour les produits non mentionnés au traité; 3° la suppression des prohibitions empêchant l'exportation de certains produits marocains: différents bois, *minerais de fer, de cuivre*, etc., sauf le plomb; 4° la *protection des marques de fabrique françaises*. Ce traité constitue un important succès commercial, surtout en ce qui a trait à la mainlevée de la prohibition d'exporter les minerais.

§ III. — L'ALLEMAGNE ET L'AUTRICHE-HONGRIE

L'Allemagne a fait au Maroc un effort commercial considérable, effort qui a été couronné d'un plein succès. Son commerce dans ce pays s'est surtout développé depuis la création en 1890, par le Dr Jannasch, président du *Centralverein für Handelsgeographie* et directeur de la *Deutsche Exportbank*,

de la ligne de navigation *Atlas*, qui organisa un service régulier entre Hambourg et les ports marocains. (1) C'est en 1890 également que le comte de Tattenbach, ministre allemand, obtint du gouvernement marocain des concessions commerciales que l'on considère comme les plus décisives qui aient été accordées au cours de ces dernières années. En effet, le *traité germano-marocain de 1890* fixait à 10 % *ad valorem* les droits d'importation, fixait les droits de sortie et servait ainsi de base au tarif général marocain, autorisait pour trois années la libre exportation du blé et de l'orge, enfin contenait l'engagement pris par le gouvernement marocain de maintenir cet accord en vigueur *jusqu'au jour d'une révision ou de la conclusion d'un nouveau traité* (2).

Les importations allemandes au Maroc qui consistent surtout en *draps, tissus de laine et de coton, alcool, papier, quincaillerie, sucre, thé, etc.*, n'ont été que peu affectées par la dépression commerciale de la période de 1893 à 1898 ; les chiffres de 1899 accusent un important relèvement : ceux de 1900 marquent, il est vrai, un léger recul. Pour un certain nombre d'articles, notamment les draps, les tissus (de laine, de coton, de soie), le thé, la *concurrence allemande* commence à devenir redoutable pour la France et l'Angleterre. L'Allemagne fait des efforts considérables pour accroître ses relations avec le Maroc : ses *maisons de commerce* se sont multipliées dans le pays, et elle y envoie un grand nombre d'*agents commerciaux* pour nouer des relations avec les producteurs et les consommateurs et s'enquérir des goûts de la clientèle. « Les fabrications « à bon marché, dit M. V. Collin, de qualité plutôt inférieure, « mais agréables à l'œil, ce que nous appelons dédaigneusement de la *camelote*, ont fondé au Maghrib la réputation « commerciale des Allemands. L'Arabe est incapable de « comprendre qu'en payant un article un peu plus cher, il le « conservera plus longtemps en bon état et réalisera ainsi une « économie. Comme tous les peuples primitifs, l'apparence « surtout le charme et il lui sacrifie tout » (3). M. Douffé fait la même constatation et insiste sur l'imprévoyance extraordinaire des indigènes de l'Afrique du Nord. D'un autre côté,

(1) V. Collin, *Le Maroc et les Intérêts belges*, p. 102.

(2) Sur le traité germano-marocain, voir G. Wollfrom, ouvrage cité, p. 37, et A. Mouliéras, *Le Maroc inconnu*, 2^e partie, p. 619.

(3) V. Collin, *Le Maroc et les Intérêts belges*, p. 105.

l'indigène, « actuellement méfiant cherche à acheter toujours « exactement dans les mêmes conditions : il tient à ce que le « mode d'emballage, les dimensions du paquet ou du ballot, « la couleur des étiquettes soient toujours les mêmes. Le « commerce allemand se prête admirablement à tous ces « caprices : les voyageurs allemands passent au Maroc, vont « trouver les maisons d'importation, prennent note que l'on « veut telle étoffe, dans telle largeur, avec telles couleurs, « emballée de telle façon, rentrent en Allemagne, et quelques « temps après la commande arrive, exécutée strictement, « dans les conditions exigées, brillante, bien présentée, « d'un bon marché excessif, mais par ailleurs de la plus « détestable qualité : le consommateur l'achète ainsi et est satisfait ». (1)

Si les importations allemandes au Maroc sont en progrès, la marche ascendante des *exportations* en Allemagne de produits marocains est bien plus remarquable encore. L'Allemagne reçoit du Maroc principalement des *amandes*, des *laines*, des *œufs*, des *peaux de chèvre*, de la *cire*. Tandis que ce commerce n'atteignait en 1892 que fr. 1.068.000, il s'élevait en 1898 à fr. 4.573 000 et en 1899 à fr. 4.168.034 pour monter brusquement en 1900 à fr. 7.674.146. Cette augmentation extraordinaire porte surtout sur les amandes, les laines et la cire. En ce qui concerne les amandes, Hambourg tend à devenir, au préjudice de Londres, le grand marché de ce produit. Il convient de faire remarquer que cette progression du commerce d'exportations marocaines en Allemagne a un caractère local très accentué, car elle porte presque exclusivement sur les expéditions du port de Mogador, les efforts commerciaux des Allemands ayant été particulièrement heureux dans la région du Sud. D'ailleurs, la *navigation allemande* dans les ports marocains, presque égale en importance à la navigation anglaise, contribue puissamment à entretenir et à développer les relations commerciales entre l'Allemagne et le Maroc.

Jusqu'à ces derniers temps, la presque totalité des *expéditions austro-hongroises* au Maroc (sucres, étoffes, papiers, verreries, bières), étaient transportées par des navires allemands

(1) E. Doutté, *Une mission d'Etude au Maroc. Rapport sommaire d'ensemble. Bulletin du Comité de l'Afrique française*, décembre 1901.

et étaient naturellement comprises parmi les importations allemandes. Mais dans le courant de 1901, la *Compagnie de Navigation Adria* a inauguré une ligne de navigation ayant Fiume et Trieste pour points de départ, et devant desservir les principaux ports de l'Algérie et du Maroc ; d'autre part les vapeurs du Lloyd autrichien alternent à Tanger avec ceux de l'*Adria*. Dès lors, on peut s'attendre à un prochain développement des relations commerciales entre l'Autriche-Hongrie et le Maroc. D'ailleurs, en envoyant une mission au Sultan au commencement de 1902, le gouvernement austro-hongrois a assez montré l'importance qu'il attache à ces relations. L'entrée en scène de l'Autriche-Hongrie ne peut être vue avec indifférence par la France, car les *sucres* de ce pays, font déjà, à Tanger, une concurrence sérieuse aux nôtres.

§ IV — LA BELGIQUE

M. V. Collin, constatant, à propos de l'Allemagne, que la propagande la plus rationnellement et la plus activement conduite ne suffit pas toujours pour triompher d'une crise résultant de la situation intérieure du marché, dit « qu'une nation moins « prévoyante, mais dont la production générale s'adapte mieux « aux exigences ordinaires du marché, est placée dans de « meilleures conditions pour y résister ». ⁽¹⁾ En effet, au milieu de la dépression générale de la période de 1892 à 1897, on constate que les exportations de la Belgique au Maroc ont augmenté progressivement de fr. 1.601.830 en 1892, à fr. 3.239.198 en 1897. Ce progrès ne s'est point maintenu pendant les années suivantes, les résultats ayant été en 1898, 1899 et 1900, respectivement de fr. 2 796.000, fr. 2 862.400 et fr. 3.064.765, accusant une situation à peu près stationnaire avec une tendance à l'augmentation. Pour les *sucres*, qui forment la presque totalité de ses expéditions, la Belgique n'est point arrivée, malgré une concurrence acharnée, à supplanter les sucres français, sauf sur certaines places. Il n'en est pas de même des *bougies* : sur cet article, la Belgique fait une concurrence heureuse à la France et dans une certaine mesure à l'Angleterre. Elle expédie encore au Maroc des draps,

(1) V. Collin. *Le Maroc et les Intérêts belges*, p. 108.

du fer, de la potasse, etc. Quant aux envois de produits marocains en Belgique, ils sont à peu près nuls : cependant les Belges commencent à comprendre qu'ils auraient grand intérêt à attirer sur leurs marchés les laines marocaines qui vont à Dunkerque, et les peaux de bœufs ⁽¹⁾. Les relations commerciales entre la Belgique et le Maroc sont régies par un traité du 4 janvier 1862, étendant à la Belgique les faveurs dont jouissaient déjà auparavant l'Angleterre et l'Espagne. ⁽²⁾

§ V. — L'ESPAGNE

Le commerce espagnol offre un contraste absolu avec le commerce belge : il est presque entièrement passif. Etant donné le faible développement de son industrie, l'Espagne envoie au Maroc peu de produits manufacturés, tandis que, à cause de sa proximité de ce pays, elle en tire une quantité considérable de produits naturels. Ce commerce d'exportation du Maroc en Espagne a subi, au cours des dernières années, des fluctuations sensibles, ainsi qu'il ressort du tableau ci-après : ⁽³⁾

1892	Fr.	8.577 000
1893	—	13.078 000
1894	—	12.736 000
1895	—	9.426 000
1896	—	11.606 000
1897	—	6.392 000
1898	—	3.199 000
1899	—	6.244 050
1900	—	9.528 680

L'Espagne reçoit surtout du Maroc des *pois chiches*, du *maïs*, des *bœufs*, des *peaux de chèvres*, des *œufs*, etc. Elle peut être considérée comme un de ses meilleurs clients.

(1) Article de Daniel Bellet, dans le *Moniteur des intérêts matériels* du 25 août 1901.

(2) V. Collin. *Le Maroc et les Intérêts belges*, p. 126. Tout en faisant nos plus expresses réserves sur la conclusion de cet ouvrage, nous en recommandons la lecture à cause de sa riche documentation.

(3) *Annales du commerce extérieur*, 1901, 1^{er} fascicule. Ces chiffres ne concordent pas absolument avec ceux que nous avons donnés plus haut.

Au commerce entre l'Espagne et le Maroc, il convient d'ajouter le commerce entre le Maroc et les « presidios » espagnols, surtout Melilla et les îles Zaffarines, déclarées ports francs en 1887. M. Wolfrom évalue ce commerce à 1.500.000 francs. ⁽¹⁾ Mais nous avons de bonnes raisons de croire qu'il s'est beaucoup développé pendant ces dernières années, car les maisons allemandes, belges et anglaises introduisent par Melilla beaucoup de produits manufacturés.

§ VI. — LES AUTRES PAYS

Autrefois le commerce du Maroc s'effectuait en presque totalité avec trois ou quatre puissances : depuis un certain nombre d'années, on constate l'augmentation constante de la part prise dans ce commerce par d'autres nations, et cela au détriment des précédentes.*

En ce qui concerne les *importations* au Maroc, nous avons signalé l'entrée en scène de l'*Autriche-Hongrie*. Les importations de l'*Italie*, quoique encore peu considérables, sont en progrès sensible (soieries, allumettes, etc.) Signalons encore les importations de la *Suède* (fer, bois de construction) et celles de la *Hollande*. Enfin la *Suisse*, avec ses draps, fait une concurrence heureuse aux produits français et même allemands ; mais ses envois transitant par la France ou par l'Allemagne, ne sont point séparés, dans les statistiques, des envois de ces deux pays.

A l'*exportation*, la part des puissances dont le commerce avec le Maroc a une importance secondaire est bien plus considérable qu'à l'importation. Les *Etats-Unis* méritent une mention spéciale. Tandis qu'à l'importation ce pays ne figure dans les statistiques que pour des chiffres infimes ⁽²⁾, nous constatons que les exportations marocaines aux Etats-Unis, qui étaient nulles en 1898, s'élèvent brusquement à fr. 1.153,000 en 1899, pour atteindre le chiffre relativement considérable de fr. 2.191.900 en 1900. Elles consistent principalement en *peaux de chèvres*. L'accroissement des relations commerciales entre

(1) G. Wolfrom « *Le Maroc* ». *Etude commerciale et agricole*, p. 35.

(2) Nous avons dit plus haut que les statistiques attribuent à l'Angleterre des marchandises américaines qui ne font qu'emprunter le pavillon britannique.

les Etats Unis et le Maroc est un fait digne d'attention. Depuis quelque temps les Américains ont fait leur apparition dans différentes régions de l'Afrique occidentale : ils y ont fondé des compagnies en vue de l'exploitation des produits du sol et de leur exportation aux Etats-Unis. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'ils projettent également d'étendre leur action commerciale au Maroc, et dans ce cas, les nations européennes auraient à compter, dans ce pays, avec une nouvelle et redoutable concurrence.

Les exportations marocaines en Italie, consistant principalement en *amandes, peaux de chèvres et de veaux*, sont en progrès sensible, de même que les importations italiennes au Maroc. Elles passent de fr. 607.750 en 1899, à fr. 1.099.338 en 1900. Par contre, les exportations du Maroc au *Portugal* (*maïs, fèves, etc.*) restent stationnaires. Enfin l'*Egypte* et la *Tripolitaine* ont reçu en 1900 une quantité considérable (fr. 1.416.059) de *lainages* et de *babouches* de fabrication marocaine.

QUATRIÈME PARTIE

ÉTUDE RÉGIONALE DU COMMERCE MAROCAIN

M. Mouliéras donne la division suivante du Maroc comme étant la plus commune chez les Marocains lettrés⁽¹⁾:

1^o Le *Maroc septentrional*, comprenant :

1. Le *Rif* sur les bords de la Méditerranée, depuis la province d'Oran (frontière de l'oued Kiss), jusqu'à la tribu maritime des R'mara, non loin de Tétonan;

2. Les *Djebala*, au Sud et à l'Ouest du Rif, occupant la partie occidentale du littoral méditerranéen, celui du détroit de Gibraltar et une partie du rivage Nord de l'Atlantique;

3. *Dāirat-Fas* (province de Fez), au Sud des Djebala, s'étendant jusqu'à l'Atlantique.

2^o Le *Maroc central*, comprenant :

4. Les *Braber*, immense province qui occupe toute la partie montagneuse du centre du Maroc;

5. *Ifous Merrakech* (province de Merrakech), bornée à l'Est par les Braber et à l'Ouest par l'Atlantique;

6. La *Dhahra*, bornant la province d'Oran d'Oudjda à Figuig, et s'étendant à l'Ouest jusqu'aux Braber.

3^o Le *Maroc méridional*, comprenant :

7. Le *Sous*;

8. Le *Dra*;

9. *Sagiat-el-Ifamra*;

10. *Eçça'hru* (le Sahara).

L'ancienne division politique du Maroc, en *royaume de Fez* et *royaume de Merrakech*, existe encore aujourd'hui au point de vue économique. En effet, ces deux parties ont chacune leurs centres, leurs courants commerciaux et leurs débouchés propres, tandis qu'elles n'ont presque aucune relation l'une

(1) A. Mouliéras, *Le Maroc Inconnu* (première partie), Exploration du Rif, p. 18.

avec l'autre. Elles sont séparées par une longue ligne de régions montagneuses habitées par des tribus indépendantes, s'étendant entre les bassins du Sbou, de la Mlouïa et du Ziz, d'une part, de l'Oum-er-Khira et du Dra, d'autre part. Ces deux contrées ne communiquent qu'en deux points, aux extrémités opposées de la ligne qui les sépare : au bord de l'Atlantique par l'étroit couloir commandé par la ville de Rabat : et au Sud de l'Atlas par la plaine s'étendant entre l'ouad Dadès, affluent du Dra et l'ouad Ziz par le Todra, le Ferkla et le Beris⁽¹⁾. En réalité le Maroc comprend, au point de vue commercial, trois régions distinctes, car l'ancien royaume de Fez se divise lui-même en deux régions ayant peu de rapports entre elles. Le *Maroc oriental*, la région voisine de l'Algérie, est la partie la moins riche du Maroc ; il comprend : au Nord de l'Atlas, le Rif et la vallée de la Mlouïa avec la Dhahra ; au Sud de l'Atlas, la vallée du Ghir et de la Zousfana ; son commerce s'effectue par l'Algérie et par Mélélla : il a peu de rapports avec le Maroc occidental. La région qui a pour centre *Fez* comprend les vallées du Sbou, du Bou-Regrag, du Loukkos, c'est à-dire une grande partie des Braber, la province de Fez et celles des Djebala à l'Ouest de Taza, y compris la presqu'île qui s'avance vers le détroit de Gibraltar entre l'Atlantique et la Méditerranée : elle a pour débouchés les ports de Rabat, Larache, Tanger et Tétouan. Très riche au point de vue agricole (fruits, légumes), cette région, à cause de son caractère occidenté, se prête cependant peu aux grandes cultures ; elle renferme d'importantes agglomérations urbaines où l'industrie indigène est encore assez florissante. Les ports servent principalement au transit des marchandises à destination ou provenant des villes de l'intérieur, notamment de Fez, et les importations de produits européens dépassent les exportations de produits indigènes. Il convient de rattacher à cette région la vallée du Ziz avec le *Tafilet*, au Sud de l'Atlas, dont le commerce s'effectue surtout par Fez. Le *Maroc méridional*, ou ancien royaume de Marrakech, ayant pour centre la ville du même nom, comprend les vallées de l'Oum-er Rbia, du Tensift, du Sous, du Noun et du Dra : au Nord comme au Sud de l'Atlas, c'est un pays de grande production agricole ; au Nord de l'Atlas on trouve d'immenses plaines d'une fertilité inouïe,

(1) Ch. de Foucauld. *Reconnaissance au Maroc*, p. 21.

qui produisent, malgré les procédés primitifs de culture en usage d'abondantes moissons de céréales. C'est pourquoi, dans les ports qui servent de débouché à cette région, Casablanca, Mazagan, Saffi et Mogador, les exportations sont sensiblement supérieures aux importations.

Nous commencerons cette étude régionale par l'examen du trafic des ports ouverts au commerce, et de la région faisant face à l'Atlantique, c'est-à-dire de celle dont l'importance économique est la plus considérable. Nous passerons ensuite aux oasis sahariennes et au Maroc oriental.

§ I. — LE DÉTROIT DE GIBRALTAR

La côte marocaine du détroit de Gibraltar est beaucoup plus escarpée que la côte espagnole. Le territoire espagnol de *Ceuta*, à l'entrée de la Méditerranée, forme l'extrémité Nord-Ouest de la presqu'île qui s'avance entre la Méditerranée et l'Atlantique. Le mont Hacho, qui constitue la forteresse proprement dite, se termine à l'Est par la pointe Elmina, dont les feux sont visibles à 23 milles ; entre l'extrémité septentrionale du mont Hacho et la pointe d'Europe, extrémité méridionale du rocher de Gibraltar, la distance est de 22 kilomètres. Le mont Hacho est séparé de la terre ferme par une langue de terre basse et très étroite où est bâtie la ville de Ceuta (*Sebta* ⵙⵉⴱⵜⴰ), dont la population est de 7 à 8,000 habitants, y compris la garnison et les forçats. Cette place, très importante au point de vue stratégique, où les Espagnols font exécuter en ce moment d'importants travaux de défense par la main-d'œuvre pénale, est presque dénuée d'importance commerciale. La construction d'un port est commencée, mais actuellement ce n'est qu'une rade assez bien abritée, mais peu fréquentée, à l'exception des navires effectuant le service postal entre Ceuta et Algeciras. Cette absence presque complète d'activité commerciale présente un contraste frappant avec le mouvement prodigieux de Gibraltar, de l'autre côté du détroit. Tandis qu'à Melilla, la place espagnole du Rif, on a créé un port franc, ce qui a donné naissance à des transactions actives avec les Marocains, rien de semblable n'existe à Ceuta qui ne fait aucun commerce avec l'intérieur : il n'y a pas de douane marocaine à l'entrée du territoire espagnol, et l'introduction à Ceuta de quelques objets d'alimentation par les Marocains

constitue un commerce de contrebande : il en est de même des objets que ceux-ci achètent à Ceuta et qu'ils introduisent au Maroc sans payer de droits d'importation. ⁽¹⁾ Les indigènes d'Endjra, importante tribu voisine, vendent à Ceuta des œufs, des poules, du gibier, des céréales, et elle fait avec eux, clandestinement la contrebande des armes de guerre européennes, des revolvers, des fusils Mauser et des cartouches. Ceuta a sur les autres presidios l'avantage d'être abondamment pourvue d'eau ; mais pour le ravitaillement, elle est tributaire de Tétouan, des tribus du voisinage et de la mère-patrie. ⁽²⁾

La plus grande longueur du territoire espagnol est d'environ 8 kilomètres. La ligne de défense terrestre s'étend sur une série de hauteurs qui constituent les derniers contrelorts orientaux du Djebel-Mouça, lequel se termine un peu plus à l'ouest par la pointe Leona, l'extrémité la plus septentrionale du Maroc et le point de la côte africaine le plus rapproché de la pointe d'Europe (20 k. 700) ; à l'ouest de cette pointe se trouve l'îlot espagnol de *Peregil*. Plus à l'ouest se trouve la pointe Ciris : c'est entre cette pointe et un point de la côte espagnole (à 3 k. 500 à l'ouest de Tarifa) que se trouve la plus faible largeur du détroit de Gibraltar (14 k.) Par contre, la profondeur est considérable, surtout du côté de la côte africaine, et atteint en certains endroits de 900 à 1,000 mètres.

La *baie de Tanger* qui commence à l'Est du cap Malabata est arrondie et largement ouverte : elle n'a qu'une profondeur de 2 kilomètres, tandis que sa largeur, entre le cap Malabata et le promontoire occidental sur lequel est bâtie la ville de Tanger, est de 6 kilomètres. Entièrement ouverte au Nord-Ouest, elle offre peu de protection aux navires, mais constitue cependant le meilleur mouillage de tout le Maroc. Les navires, suivant la direction du vent, jettent l'ancre tantôt près de Tanger, tantôt près du cap Malabata, sous la protection des hautes montagnes qui le surplombent. C'est à cette situation favorable sur une des voies principales du commerce du monde, que Tanger doit son importance économique actuelle. ⁽³⁾ Entre Tanger et la côte espagnole, bien que le détroit ait une grande largeur, sa profondeur est bien moindre que dans sa partie la plus resserrée.

(1) Don Teodoro Bermudez Reina. *Geografía de Marruecos*, p. 217 et suiv.

(2) A. Mouliéras. *Le Maroc Inconnu*, 2^e partie. *Les Djebala* p. 710.

(3) Th. Fischer *Reise im Atlas-Vorlande von Marokko*, p. 14 et suiv.

A l'Est de Tanger commence, après le plateau de Marchan, une montagne entièrement isolée appelée « El Djebel » ou « Djebel el Kbir » qui se termine au cap *Spartel*, où la côte prend la direction du Sud : là cesse la région du détroit et commence la côte basse et sablonneuse de l'Atlantique. La distance entre le cap *Spartel* et le cap *Trafalgar* est de 43 k. 500. Au cap *Spartel* se dressent des rochers à pic d'une hauteur de 300 mètres : à leur pied, à l'extrémité d'une terrasse étroite, haute de près de 100 mètres, est situé le phare que les puissances européennes ont construit et entretiennent à leurs frais communs, en vertu d'une convention signée le 31 mai 1865. ⁽¹⁾ Les feux de ce phare sont visibles à 20 milles. Environ 300 mètres au Sud du phare, il y a depuis 1892 un sémaphore (Lloyd Signal Station) relié télégraphiquement avec l'Europe. Depuis juin 1893, il y a été adjoint une station météorologique convenablement aménagée. ⁽²⁾

Le détroit de Gibraltar est traversé par deux courants en sens contraire, l'un provenant de la Méditerranée, l'autre de l'Atlantique. A l'action de ces courants se joint celle du flux et du reflux qui se fait sentir sur chacune des deux côtes à une distance variant entre un quart de mille et un mille, selon le vent et la température. Enfin cette situation se complique parfois de vents violents soufflant de l'Est et du Sud-Ouest. Dans ces conditions, la navigation dans le détroit est parfois dangereuse. L'existence de ces courants rend également difficile et fort coûteux l'entretien des câbles télégraphiques dans le détroit : c'est pour cette raison que les Anglais se préoccupent actuellement de la suppression du câble de Tanger à Gibraltar et de son remplacement par un système de télégraphie sans fil. Les Espagnols projettent une création analogue entre Ceuta et Tarifa.

§ II. — TANGER (Tandja طانجا)

Nous venons d'examiner les raisons qui ont fait de Tanger une place commerciale d'une grande importance : sa proximité de l'Europe, sa situation sur une des routes maritimes les plus fréquentées du monde, et la protection relative offerte

(1) Voir le texte de cette convention dans *Les Traités entre la France et le Maroc*, par Rouard de Card, p. 213.

(2) Th. Fischer, ouvrage cité, p. 24 et 25.

aux navires par la baie de l'extrémité de laquelle la ville est située. La construction d'un port accroîtrait singulièrement ces avantages naturels; cependant le débarquement est maintenant facilité par un môle en fer et en bois d'environ 200 mètres, qui a été construit en 1897 par la compagnie anglaise du chemin de fer de Bobadilla à Algesiras; les droits de péage sont perçus au profit du Sultan qui abandonne 20 0/0 à la commission d'hygiène⁽¹⁾. Un ponton charbonnier est ancré dans la baie de Tanger.

Tanger étant le principal point de contact du Maroc avec l'Europe, toutes les puissances européennes y sont représentées par des Ministres plénipotentiaires et des Consuls. Sur une population de 35.000 habitants, on compte 20.000 Arabes, 10.000 Israélites, 4.000 Espagnols et protégés, 650 Anglais et protégés, 117 Français, Algériens, naturalisés, protégés, etc.⁽²⁾. La situation des Européens est déterminée par la convention de Madrid du 3 juillet 1880: ils possèdent de nombreuses villas dans les environs de Tanger, et les acquisitions de propriété n'y rencontrent point les mêmes obstacles que dans le reste du Maroc. Le gouvernement marocain a abandonné pour ainsi dire au corps diplomatique l'administration de Tanger. A l'instigation du corps diplomatique, les Européens établis versent une cotisation pour les frais d'éclairage et de voirie; tous les ans ils élisent ceux d'entre eux qui administreront les fonds ainsi recueillis. Ce corps élu, composé de 14 membres, est dénommé *Commission d'Hygiène*; il est sous la haute direction du *Conseil Sanitaire* composé des Ministres et Consuls généraux⁽³⁾.

Quatre services postaux réguliers fonctionnent entre Tanger et les principales villes du Maroc, un français, un anglais, un allemand et un espagnol. Trois câbles télégraphiques relient Tanger avec l'Europe: un anglais, un espagnol et un français, le câble d'Oran à Tanger, inauguré le 24 juin 1901. Il existe aussi dans la ville un réseau téléphonique. Enfin la lumière électrique a été installée en 1894 par la Compagnie Transatlan-

(1) A. Cousin, *Tanger*, p. 46. Nous renvoyons à cet ouvrage, très bien documenté, pour le détail des droits de port, tarif des débarquements et embarquements, emmagasinage, etc, p. 38 et suiv., et. *Commerce général du Maroc en 1900*. Rapport de M. Saint-René-Taillandier, suppl. au *Moniteur Officiel du Commerce*, du 9 janvier 1902.

(2) A. Cousin, *Tanger*, p. 35.

(3) — — — p. 29.

lique espagnole⁽¹⁾. L'industrie tangéroise, encore rudimentaire, est représentée par une scierie mécanique (préparant les bois de construction et d'ameublement) et une meunerie à vapeur établie par une maison de Paris « le Printemps », une briqueterie espagnole, trois moulins à vapeur et une usine française pour blanchir la cire⁽²⁾. Comme produits de l'industrie indigène, signalons la bijouterie, l'orfèvrerie, les tapis, les plateaux en cuivre⁽³⁾.

Voici, d'après M. A. Cousin⁽⁴⁾, la liste des banquiers de Tanger :

Comptoir National d'Escompte de Paris. — MM. Ch. Gautsch et C^{ie}, Français ; M.-Y. Benasayag, Marocain ; H. Benchinol, Marocain, protégé Français ; J.-M. Cohen, Marocain ; Haessner et Joachimssohn, Allemands ; Moses J. Mahon, Marocains, protégés Italiens, correspondants du *Crédit Lyonnais* ; A.-S. Mahon et C^{ie}, Marocains, protégés Italiens ; Serfaty et Delmar, Brésiliens. Signalons en outre la *Banque Transatlantique*.

Actuellement Tanger est le principal port d'importation et d'exportation de tout le Maroc du Nord ; ce n'est pas, il est vrai, le débouché immédiat d'une région essentiellement productrice, comme par exemple Casablanca et Mazagan. Mais Tanger est surtout le premier port de transit du Maroc ; c'est avec Larache le débouché de Fez et de sa région, l'intermédiaire presque obligé des communications avec l'Europe, le grand entrepôt du détroit. L'escale de Tanger a sur celle de Gibraltar plusieurs avantages : économie sur les droits de port et de ravitaillement, fret d'aller et de retour, parcours moins long pour les bateaux qui n'entrent dans le détroit que pour y charbonner. D'autre part, la viande de boucherie, le gibier, la volaille et les œufs que l'on trouve à Gibraltar proviennent en majeure partie de Tanger ; par suite ces vivres s'y vendent plus cher que dans ce port⁽⁵⁾. En fait, Tanger devient un port de relâche des plus importants, et le nombre des compagnies de navigation qui y font escale s'accroît sans cesse. C'est enfin le lieu d'embarquement pour

(1) A. Cousin, *Tanger*, p. 73 et suivantes.

(2) A. Mouliéras, *Le Maroc Inconnu*, 2^e partie, p. 613.

(3) G. Wolfrom, *Le Maroc. Étude Commerciale et Agricole*, p. 16

(4) A. Cousin, *Tanger*, p. 83.

(5) Id. id. p. 36.

les pèlerins se rendant à La Mecque et pour les émigrants qui partent pour le Brésil.

Le commerce de Tanger, après avoir subi une diminution progressive jusqu'en 1897 et 1898, s'est sensiblement relevé en 1899 et en 1900. La crise antérieure avait pour causes, d'après M. White ⁽¹⁾, consul britannique, le transfert au port de Larache d'une partie du trafic de Fez, l'absence continue de la Cour chérifienne des capitales du Nord, l'état d'insécurité du pays, les mauvaises récoltes, la faillite d'un certain nombre d'importantes maisons marocaines, enfin les fluctuations considérables et l'énorme hausse du change.

Le commerce de Tanger, de 1897 à 1900, présente les variations suivantes :

	Importations Fr.	Exportations Fr.	Total Fr.
1897	7.654 150	4.704 625	12.358 775
1898	7.449 450	5.710 125	13.159 575
1899	10.693 700	6.536 950	17.230 650
1900	12.216 850	9 656 850	21.873 700

L'augmentation réalisée en 1900 a été surtout sensible aux exportations.

Voici, d'après le rapport du consul britannique à Tanger ⁽²⁾, la part des différentes puissances dans le mouvement commercial de cette place en 1899 et en 1900 :

	Importations Fr.		Exportations Fr.	
	1899	1900	1899	1900
Angleterre (Gibraltar et Malte).....	4.990 525	5.903 475	1 928 900	2.000 425
France (Algérie et colonies).....	2.893 125	2.860 400	457 050	959 150
Espagne (avec Melilla)	483 700	433 875	2 999 475	3.317 275
Allemagne.....	1.719 600	1.570 475	114 200	1.166 175
Egypte et Tripoli ...	»	»	998 050	1.416 050
Belgique.....	373 175	589 750	»	2 400
Italie.....	139 800	382 450	39 275	35 900
Etats-Unis	»	»	»	686 900
Autriche-Hongrie...	»	298 200	»	»
Pays-Bas.....	44 575	124 825	»	»
Suède.....	49 200	30 300	»	»
Portugal	»	23 400	»	32 575

(1) *Foreign Office Annual Series*, n° 2296.

(2) *Foreign Office Annual Series*, n° 2723.

I. — IMPORTATIONS

Il ressort du tableau ci-dessus, que l'Angleterre occupe une place prépondérante sur le marché de Tanger et qu'elle a pris une part considérable dans l'augmentation des importations constatée en 1900. Le pourcentage des importations anglaises est de 48 1/2 % en 1900, contre 46 1/2 % en 1899. Quant à la France, le chiffre de ses importations n'a presque pas varié, mais ne représente en 1900 que 23 1/2 % contre 27 1/2 % en 1899. La part proportionnelle de l'Allemagne tombe de 16 % à 13 %. Au contraire, le pourcentage des autres pays passe de 10 % à 15 % : ce résultat doit être attribué à l'augmentation du commerce belge, italien et hollandais et surtout du commerce austro-hongrois ; une partie des marchandises de cette provenance ayant été importée directement par une ligne de vapeurs austro-hongroise a pu être classée séparément ; mais la valeur portée au tableau ci-dessus ne représente pas le montant total des importations de l'Autriche-Hongrie.

Voici le tableau de la part proportionnelle des principaux pays dans les importations à Tanger pendant la période de 1897 à 1900 :

	1897	1898	1899	1900	
Angleterre.	54 1/2	58 3/4	46 1/2	48 1/2	pour cent
France . . .	28 2/5	18 1/2	27 1/2	23 1/2	—
Allemagne .	13 3/5	12 3/4	16	13	—
Autres pays	3 4/5	4 1/2	10	15	—

Cotonnades. — C'est le plus important des articles d'importation, sa valeur atteignant en 1900, fr. 5.868.425, c'est-à-dire environ la moitié des importations totales (contre fr. 4.282.925 en 1899). La part de l'Angleterre, dans ce chiffre, est de fr. 4.053.800 ; celle de la France de fr. 813.300 ; celle de l'Allemagne de fr. 730.900 ; celle de la Belgique de fr. 189.525, et celle de l'Espagne de fr. 51.825. Il convient de faire remarquer que les chiffres indiqués pour la France et l'Allemagne comprennent les marchandises de provenance suisse et autrichienne.

Soieries. — La valeur des soies brutes importées à Tanger en 1900, a été de fr. 734.000 et celle des tissus de soie de fr. 250.000. La soie brute est en bonne demande pendant les années prospères. La France détient les marchés des soieries, une faible quantité seulement étant de provenance italienne et espagnole.

« Les produits de nos fabriques lyonnaises, dit M. Saint-René Taillandier, dans son rapport pour l'année 1900⁽¹⁾, continuent à être appréciés à Tanger. Cependant, d'après des renseignements privés que j'ai lieu de croire exacts, un certain nombre de modèles de soieries lyonnaises auraient été copiés par des fabriques allemandes et vendus au Maroc comme produits français ».

Tissus de laine. — La France occupe avec cet article le premier rang sur le marché de Tanger, la concurrence anglaise étant seule sérieuse.

Draps. — Au contraire, l'Allemagne détient le marché des draps, une partie des draps d'importation allemande étant, il est vrai, de provenance autrichienne. « Il est à ma connaissance, dit M. Saint-René Taillandier, que des négociants français de Tanger ont fait des tentatives en vue d'amener les grands fabricants de drap français à fabriquer un drap spécial et bon marché, exclusivement destiné au Maroc; des échantillons leur ont été soumis; mais nos fabricants paraissent se désintéresser de la question. » La valeur totale des lainages importés à Tanger en 1900, y compris les draps, a atteint fr. 475.950, contre fr. 844 425 en 1899.

Sucres. — Les sucres français, qui autrefois régnaient sans conteste sur le marché de Tanger, sont maintenant sérieusement concurrencés par les sucres belges et par les sucres austro-hongrois. En 1900, dans les fr. 800.000 représentant la valeur totale des sucres importés, les produits français n'entrent guère que pour la moitié. M. Saint-René Taillandier attribue l'accroissement considérable des importations de l'Autriche-Hongrie en 1900 aux sucres dont ce pays a su depuis peu d'années faire adopter la marque au Maroc et qu'il introduit directement sans plus emprunter les voies d'Anvers et de Hambourg. Notre Ministre appelle l'attention de la Chambre de Commerce de Marseille sur cette nouvelle concurrence pour le sucre français, notamment celui des raffineries marseillaises, de préférence consommé à Tanger. « Bien que le sucre français, dit-il, soit particulièrement apprécié au Maroc et que les principales marques y soient connues de

(1) Année 1902, n° 82. Supplément du *Moniteur Officiel du Commerce* du 9 janvier 1902.

« longue date, mes renseignements particuliers me forcent à
 « penser que nos raffineries ne font pas tous les efforts désira-
 « bles pour se constituer de nouveaux marchés. Tous nos
 « commerçants locaux sont d'avis qu'il faut réduire nos prix
 « et accorder de plus larges facilités de paiement ; mais je crois
 « qu'il est aussi de l'intérêt de nos raffineries de multiplier
 « le nombre de leurs agents au Maroc et de ne pas se fatiguer
 « de faire de la propagande. » Etant donné les facilités de
 paiement accordées aux acheteurs par les maisons belges et
 allemandes, qui arrivent jusqu'à vendre à crédit de six mois,
 alors que les raffineries de Marseille ne vendent qu'au comptant,
 et la petite différence de prix existant entre les sucres français
 et étrangers, il est à craindre que cette concurrence ne prenne
 de jour en jour des proportions plus considérables. Une des
 raffineries de Marseille, émue des résultats obtenus par les
 étrangers, s'est décidée à diminuer le prix de son sucre et celui
 du transport pour les ports de la côte où les sucres belges
 arrivent en plus grande quantité, afin de conserver les marchés
 des différentes villes du Maroc. De plus, la raffinerie de Chante-
 nay, afin d'introduire au Maroc ses sucres qui y étaient inconnus
 auparavant, vend ses produits avec un escompte de 2 1/2 0/0,
 et le montant n'est payé qu'à l'arrivée de la marchandise ; les
 autres raffineries françaises, sauf de rares exceptions, ne ven-
 dent leurs sucres qu'après avoir été payées d'avance du
 montant ⁽¹⁾. Le Consul britannique à Tanger croit que le sucre
 égyptien se vendrait facilement sur cette place et pourrait
 concurrencer le sucre français si les frais de transport étaient
 moins considérables, aucune ligne directe de vapeurs n'exis-
 tant entre l'Égypte et le Maroc.

Farines. — La valeur de la farine importée en 1900 est de
 fr. 228,000 ; la demande est en augmentation constante depuis
 quelques années, à cause de la cherté du blé dans le district de
 Tanger. La plus grande partie est fournie par la France, le
 reste étant de provenance américaine et importé par Gibraltar.

Bougies. — Tanger a reçu en 1900 pour 168,325 francs de
 bougies, presque exclusivement de provenance anglaise, la
 Belgique ayant importé 506 caisses et la France 132. La bougie
 était autrefois un de nos principaux articles de vente ; mais la

(1) Rapport de M. de Monbel, ancien ministre de France à Tanger,
Moniteur Officiel du Commerce, du 8 mai 1900.

bougie actuellement consommée au Maroc est à base de paraffine, tandis que la bougie française est à base de stéarine. Cependant les bougies à stéarine de fabrication hollandaise sont appréciées par les Marocains riches qui peuvent se permettre une plus forte dépense. On prétend que les Allemands imitent les bougies anglaises.

Huiles et Beurre. — Sur fr. 100,000 d'huiles importées à Tanger en 1900, l'Angleterre en a introduit les deux tiers, de provenance américaine, à ce que l'on prétend. L'Espagne et l'Allemagne en ont introduit une certaine quantité. Marseille, qui expédiait auparavant la moitié des huiles consommées à Tanger, n'en a introduit que pour 10,000 francs. Quant au beurre, M. Saint-René Taitlandier estime que le chiffre de notre importation, jusque là insignifiant, pourrait être augmenté, le beurre français pouvant arriver à Tanger plus frais que les beurres étrangers.

Thé. — La valeur du thé importé à Tanger en 1900, a été de fr. 549,250, presque exclusivement de provenance anglaise.

Café. — Valeur en 1900, fr. 52,875 ; principalement d'origine brésilienne, expédié par l'Allemagne et la France.

Tabac. — En 1900, les importations ont atteint fr. 208,950, provenant de Gibraltar, de France, d'Algérie, d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie.

Fruits, provenant surtout d'Espagne.

Vins et spiritueux. — Importations en 1900, fr. 321,750. Les vins proviennent pour la plus grande partie d'Espagne. Il semble que les vins français et algériens pourraient venir concurrencer les vins espagnols sur la place de Tanger.

Épices. — Valeur en 1900, fr. 170,043, surtout d'importation anglaise.

Conserveres, de provenance française et anglaise.

Produits chimiques. — Valeur, fr. 88,675, comprenant principalement la potasse importée d'Allemagne et de Belgique, le salpêtre d'Allemagne et le soude d'Angleterre. Le salpêtre, faisant l'objet d'un monopole, ne peut être introduit que pour le compte du gouvernement marocain. Les drogues sont introduites par la France et l'Angleterre.

Allumettes. — Sur un total de fr. 122,375, la part de l'Italie

a été de fr. 63,125, celle de la France de fr. 42,375 et celle de l'Angleterre de fr. 26,875.

Quincaillerie. — La valeur de la quincaillerie (machines agricoles, couteaux, etc.) introduite à Tanger en 1900, est de fr. 190,500. La part de l'Angleterre est de fr. 78,425, celle de la France de fr. 36,975, celle de l'Allemagne de fr. 29,250, et celle de la Belgique de fr. 18,450.

Fers et Aciers. — Valeur totale, fr. 148,350, de provenance française, anglaise et allemande.

Verrerie. — Le total de l'importation de cet article s'est élevé à fr. 82,375 en 1900, contre fr. 148,950 en 1899. La plus grande partie est introduite par l'Allemagne, le reste par la France.

Un article en bonne demande est le *verre à thé de couleur*, surtout de fabrication austro-hongroise et expédié jusqu'à présent par l'Allemagne et la Belgique. M. Saint-René Taillandier estime que nous devons pouvoir fabriquer également cet article et qu'il importerait de l'introduire à bon marché.

Papeterie. — Valeur en 1900, fr. 45,175, surtout de provenance française.

Ameublement. — Il a été introduit en 1900 pour fr. 103.700 de marchandises rentrant dans cette catégorie : lits, chaises, glaces, etc.

Matériaux de construction. — Valeur importée en 1900, environ fr. 315.000 : marbre pour parquets ; poutres en fer, de provenance belge ; bois de construction, de provenance suédoise ; briques et tuiles, de France et d'Espagne ; ciment de Portland, surtout de provenance française, etc.

Pétrole. — La décadence des importations de pétrole à Tanger doit être attribuée à l'augmentation de l'usage de la lumière électrique et à l'abondance de cette denrée en magasin.

Charbon. — L'augmentation du prix du charbon a sérieusement affecté les importations à Tanger ; les propriétaires de moulins utilisent le bois, de préférence à un combustible plus cher. Dans les maisons particulières, on brûle le charbon de bois de préférence à la houille. Le ponton de charbon amarré à la baie ne fait pas beaucoup d'affaires avec les navires ; étant donné la difficulté actuelle de faire du charbon à Tanger,

ceux-ci préfèrent aller à Gibraltar. La demande étant très faible, il n'y a pas de concurrence et l'on paie £ 4.16 sh. (fr. 35) par tonne de houille livrée en douane.

II. — EXPORTATIONS

Depuis 1897, les exportations de Tanger se présentent en augmentation constante ; cette augmentation a été surtout sensible en 1900 et porte principalement sur les *peaux de chèvres*, les *bœufs*, la *cire*, les *laines*, les *babouches*. Ce commerce a un caractère local nettement tranché. En effet, les produits naturels, exception faite de la cire expédiée en Allemagne, des peaux de chèvres envoyées aux Etats-Unis et des dattes envoyées à Londres, sont pour la plupart exportés dans les régions voisines : Sud de l'Espagne, possessions anglaises de la Méditerranée. Quant aux produits de l'industrie marocaine pour lesquels Tanger est le principal port d'exportation, ils sont tous envoyés dans les pays voisins de l'Afrique musulmane. L'Espagne a une part prépondérante dans les exportations de Tanger ; elle en a reçu en 1900 34 1/3 % ; cette part avait été, il est vrai, de 45,9 % en 1899. Dans les chiffres portés au compte de l'Espagne, rentrent les expéditions à destination de Méhilla, port qui approvisionne le Maroc du Nord-Est. La part de l'Angleterre est tombée de 29,5 % en 1899, à 20,7 % en 1900 ; une quantité considérable de marchandises à destination des Etats-Unis a pu être séparée des chiffres portés au compte de l'Angleterre ; d'autre part, la presque totalité de ces exportations a pour destination Malte et Gibraltar, 12 à 15 % à peine étant envoyés en Angleterre. Au contraire, la part de l'Allemagne est passée de 1,8 % en 1899, à 12,1 % en 1900. Celle de la France est passée de 7 % à 10,3 % ; dans les chiffres portés au compte de la France rentrent les expéditions à destination de l'Algérie, de la Tunisie et du Sénégal. Une quantité considérable de produits de l'industrie marocaine est expédiée par Tanger, en Tripolitaine et en Egypte.

Oeufs. — C'est un des principaux articles d'exportation. Ce commerce, qui ne date que de quelques années, est en progression rapide. Il a été exporté, en 1900, 46.500.000 œufs, d'une valeur totale de fr. 1.954.525. La plus grande partie est

envoyée en Espagne, le reste à Gibraltar (d'où une certaine quantité est réexpédiée en Angleterre, en France, en Allemagne). Les envois en Espagne, cause de la proximité de ce pays, peuvent être effectués pendant toute l'année, tandis que les envois dans les autres pays ne peuvent avoir lieu que pendant la saison froide. Ces œufs sont petits, mais de bonne qualité, et l'on peut s'en procurer de grandes quantités à des prix modérés.

Bœufs. — Le nombre des bœufs exportés par Tanger en 1900 a été de 23.659, d'une valeur totale de fr. 1.892.725 ; 14.488 ont été expédiés à Gibraltar et 9.120 en Espagne et à Melilla. Il y a quelques années, l'exportation des bœufs par Tanger s'élevait en moyenne à plus de 2.500.000 fr. par an ; en 1894, elle avait atteint le chiffre considérable de fr. 4.185.000, portant sur 30.000 têtes de bétail. Mais à cette époque un grand nombre de bœufs étaient expédiés à Marseille ; à la suite des restrictions imposées par les autorités françaises, les exportations directes de bœufs à destination de ce port ont cessé, mais un grand nombre parviennent à Marseille par les ports algériens après avoir franchi la frontière par voie de terre ou après avoir été expédiés par Melilla.

On évite ainsi le droit d'exportation de 25 francs par tête de bétail, perçu à Tanger. Notons que Tanger est le seul port marocain par lequel l'exportation des animaux vivants soit autorisée, dans la mesure indiquée plus haut.

Volailles. — Valeur en 1900, fr. 101,850. Elles sont expédiées à Gibraltar et dans les régions adjacentes d'Espagne.

Peaux de chèvres. — La valeur des peaux de chèvres exportées en 1900 a été de fr. 1,012,525, contre fr. 323,750 en 1899 ; elles sont dirigées principalement sur les États-Unis, la France, l'Espagne et l'Italie.

Peaux de bœufs. — Dirigées principalement sur l'Espagne.

Cire. — L'augmentation considérable des exportations de cire, passées de fr. 197,900 en 1899 à fr. 1,154,825, a pour cause d'importantes expéditions en Allemagne. La France en reçoit une certaine quantité.

Alpiste. — Expédié en Angleterre.

Dattes. — L'exportation des dattes par Tanger a atteint en 1900, fr. 234,515, la plus grande partie à destination de l'Angleterre, et le reste surtout pour l'Espagne.

Ghazul (savon minéral), expédié en Algérie (1).

Produits de l'industrie marocaine. — Les lainages et les babouches fabriqués au Maroc et surtout à Fez sont expédiés en grandes quantités par Tanger en Egypte, en Tripolitaine, en Algérie, au Sénégal, à Mèlilla. Les tissus de laine (couvertures, haïks, djelabas, etc.) exportés en 1900 représentent une valeur de fr. 1,029,500, contre fr. 472,000 en 1899 ; l'exportation des tapis, provenant de Rabat, a atteint, fr. 270,050 (contre fr. 141,300) ; celle des babouches s'est élevée de fr. 755,625 en 1899 au chiffre considérable de fr. 1,550,000 en 1900. Une partie importante de ces articles, notamment des babouches, est expédiée au Sénégal. Dans son récent rapport, M. Saint-René Taillandier insiste sur ce fait, que, faute de bateaux français touchant à Tanger avant d'aller au Sénégal, les babouches sont transportées par des bateaux allemands qui font le service de la côte occidentale d'Afrique (Wœrmann Linie) et qui passent à Tanger tous les mois. « La babouche, « écrit il, constituant un fret régulier pour le Sénégal, il me « paraît utile que cette situation soit portée à la connaissance « des compagnies de navigation ayant des services entre « Marseille et le Brésil par Dakar. Si leurs bateaux passaient « à date fixe à Tanger, et si le commerce en était exactement « informé, ils auraient les plus grandes chances d'y prendre « du fret pour le Sénégal, et des passagers (émigrants israélites) « pour le Brésil, qui s'y rendent par les bateaux de la Compa « gnie Ligue Brasiliana, de Gènes, touchant à Tanger une fois « par mois. »

III. — NAVIGATION

En 1900, ont touché à Tanger, 1,336 navires jaugeant 423,917 tonnes, contre 1,044 navires jaugeant 358,590 tonnes en 1899.

Voici le tableau du mouvement de la navigation de Tanger en 1899 et en 1900.

(1) Les Arabes prononcent *r'asoul*. Quant à l'usage de ce savon, cf. Mouliéras, *Maroc Inconnu*, t. II, p. 496, n° 1.

PAVILLONS	1899		1900	
	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Anglais.....	262	115.570	307	140 620
Espagnols.....	622	126.056	827	131.730
Allemands.....	29	24.090	46	44 808
Français.....	65	43.895	68	44.040
Italiens.....	16	31.235	16	28.707
Hollandais.....	11	10.897	17	17.015
Austro-Hongrois.....	»	»	9	13.868
Roumain.....	»	»	1	1.452
Portugais.....	33	1.365	41	711
Norwegiens.....	1	494	2	604
Danois.....	1	686	2	362
Russe.....	1	183	»	»
Turcs.....	2	2.271	»	»
Belge.....	1	1.848	»	»
Total.....	1.044	358.590	1.336	423.917

L'Espagne vient en tête pour le nombre des navires, mais elle est dépassée par l'Angleterre en ce qui concerne le tonnage : cela tient à ce que dans les 827 navires espagnols entrés à Tanger en 1900, on compte 517 petits voiliers d'un tonnage total de 9.618 tonnes seulement. Quant à la navigation à vapeur espagnole, elle porte presque exclusivement sur les navires de la *Compañia Transatlantica* qui font le service postal entre Cadix et Algeciras et qui touchent à Tanger et à Gibraltar sur leur passage : de là 300 entrées à Tanger en 1900, représentant 116.556 tonnes. Les voiliers espagnols sont pour la plupart employés à la pêche, ou à transporter des œufs et provisions dans les ports espagnols voisins et à en rapporter des vins, des poteries, des fruits, etc.

L'Angleterre a vu augmenter sa Navigation à vapeur en 1900 de 23 navires. Elle est représentée par les compagnies suivantes :

	Entrées en 1900	Tonnage
<i>M. H. Bland et Co, Ld</i> , service entre Gibraltar et Tanger.....	229	29.172
<i>Forwood Brothers et Co</i> , de Londres aux Canaries.....	34	41.970
<i>Papayanni Steamship Co</i> , de Liverpool en Egypte.....	35	57.774

La France, dont la navigation est restée stationnaire en 1900, est représentée par les compagnies suivantes :

	Entrées en 1900	Tonnage
<i>Compagnie N. Paquet</i> , de Marseille aux Canaries.....	37	21.988
<i>Compagnie de Navigation Mixte</i> , de Marseille à Tanger par l'Algérie....	25	49.322

Des arrangements ont été pris pour que les cargo-boats de la *Compagnie des Vapeurs de Charge français* touchent à Tanger sur leur route entre Marseille et Dunkerque. D'autre part, depuis le 1^{er} janvier 1902, la *Compagnie Navale de l'Ouest* a organisé un service mensuel entre le Havre et les ports Marocains, faisant escale notamment à Tanger.

L'Allemagne a vu son tonnage presque doubler en 1900 parce que la *Levant Linie* a repris ses escales à Tanger et parce que la *Woermann Linie* a augmenté ses entrées dans ce port. Voici le tableau de la navigation allemande :

	Entrées en 1900	Tonnage
<i>Stomann Linie</i> , de Hambourg à la Méditerranée.....	14	14.188
<i>Woermann Linie</i> , de Hambourg à la côte occidentale d'Afrique.....	13	11.847
<i>Oldenburg, Portugiesische Linie</i> , de Hambourg aux ports marocains....	13	10.439
<i>Levant Linie</i> , Hambourg-Constantinople	6	8.326

L'Italie est représentée par la *Ligure Brasiliana*, entre Gènes et l'Amérique du Sud, qui fait escale à Tanger où elle embarque des émigrants pour le Brésil.

La Hollande est représentée par la *Compagnie Royale Néerlandaise*, entre la Hollande et les Indes, qui fait escale à Tanger où elle a embarqué en 1900 des pèlerins pour le Hedjaz.

L'Autriche-Hongrie a été représentée pour la première fois en 1900 par le *Lloyd Autrichien*, dont les navires faisant le service de l'Amérique du Sud ont touché à Tanger. La Compagnie *Adria* vient de créer un service de navigation régulier vers les ports marocains.

La navigation portugaise ne se compose que de petits voiliers, employés à la pêche.

Observation. — La France tient toujours une place considérable dans le commerce de Tanger, surtout en ce qui concerne les importations. Il est intéressant de constater qu'au lieu de porter presque exclusivement sur un seul article, le sucre, comme cela se produit dans la plupart des ports marocains, nos envois à Tanger se répartissent sur un très grand nombre de marchandises diverses, au premier rang desquelles figurent, pour une valeur sensiblement égale, les sucres, les cotonnades, les soieries et les lainages. Quant aux exportations, les colonies françaises y ont une large part. « Nos produits nationaux », écrivait M. de Monbel, ancien Ministre de France⁽¹⁾, « sont, « à l'exception de certains articles étrangers, plus recherchés « au Maroc que ceux des autres pays; les relations commer- « ciales sont des plus faciles et des plus continues, à l'aide de « notre navigation et des agences de *banques françaises*, « parmi lesquelles se trouve le *Comptoir National d'Escompte*, « qui, depuis son établissement au Maroc, rend de très utiles « services au commerce français et facilite les rapports avec « tous les autres pays en général. »

§ III. — TËTOUAN (Tiffaouine تيفوينة)

Cette ville est située à 8 kilomètres de la Méditerranée sur Foued Jelu ou Marfil à l'embouchure duquel se trouve la rade par laquelle Tétouan communique avec l'Europe. C'est une rade ouverte qui n'offre pas d'abri aux navires. Les embarcations d'un faible tirant d'eau peuvent entrer dans le fleuve lorsque la barre ne les en empêche pas. Les navires de fort tonnage ne peuvent mouiller qu'à un mille de la côte : la rade de Tétouan ne leur offre par conséquent aucun abri contre les vents.

(1) Le commerce extérieur de Tanger, Larache, Mazagan, Safi et Rabat en 1898, *Moniteur Officiel du Commerce*, du 8 mars 1900.

Cette ville qui compte une population de 20.000 habitants est le siège d'une *industrie* assez florissante. On y fabrique des objets en *cuir brodé*, des *babouches*, des *ceintures*, des *soies brodées*, des *djellabas*, des *haïks*, des *vases en cuivre*, des *mosaïques*, des *meubles*, etc. Une des principales industries de la ville est celles des *fusils damasquinés* ⁽¹⁾; mais les fabricants de fusils luttent difficilement contre la concurrence européenne. Le commerce de la place, presque entièrement entre les mains des Juifs, a un caractère absolument local. Les peuplades des montagnes environnantes sont très pauvres : elles n'apportent que peu de produits sur le marché, et leur faculté d'achat est limitée.

Voici, d'après le rapport de M. Bewicke, vice-consul britannique ⁽²⁾, le tableau de la valeur des échanges en 1899 et 1900 :

	Importations		Exportations	
	Fr.		Fr.	
	1899	1900	1899	1900
Angleterre...	848.700	575.325	117.450	68.150
France.....	143.375	191.325	13.950	25.700
Espagne.....	23.275	24.900	27.300	15.150
Allemagne...	»	48.100	»	»
Total...	1.015.350	839.650	158.700	109.000

Il ressort de ce tableau que la diminution du commerce total, constatée en 1900 par rapport à 1899, est entièrement à la charge du commerce anglais, ou plus exactement de Gibraltar. Le commerce français est au contraire en progrès sensible, ce résultat étant dû, comme nous le verrons plus loin, à l'augmentation de la navigation française dans le port de Tétouan.

I. — IMPORTATIONS

Les principaux articles d'importation sont les *cotonnades* anglaises, les *soieries*, les *sucres* français, les *bougies*, le *thé*, le *café*, le *pétrole*, les *draps*, etc. L'augmentation des importations de *farines* et d'*huile d'olive*, l'importation de *céréales*

(1) R. J. Fricch *Le Maroc*, p. 228.

(2) *Foreign Office, Annual Series*, n° 2723.

de la côte voisine, sont des signes de mauvaise récolte, et par suite, de diminution de la richesse et de la faculté d'achat de la population.

II. — EXPORTATIONS

Les principaux produits naturels exportés sont : la *graine de lin*, les *amandes*, le *liège*, les *oranges*, les *œufs*, la *cire*. Il a été exporté en 1900, 4,400 paires de *babouches*, d'une valeur de fr. 7.250. La pêche et le commerce des poissons salés sont entièrement entre les mains des Espagnols : le sel est importé d'Espagne et les poissons sont expédiés dans les ports espagnols et à Gibraltar.

Le consul britannique signale un essai d'acclimatation de tabac de La Havane dans cette région : la récolte a été très satisfaisante, les feuilles étaient grandes et belles ; mais il est à craindre que l'humidité et les changements de température ne rendent impossible la préparation du tabac sans procédés artificiels ; dans ces conditions, même si la culture était libre, le tabac produit ne serait pas de première qualité (1).

III. — NAVIGATION

Voici le tableau de la navigation du port de Tétouan en 1898, 1899 et 1900 :

PAVILLONS	1898		1899		1900	
	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Français ..	1	140	16	12 206	23	17.632
Anglais ...	82	5.027	63	4.153	59	4.680
Allemands.	1	146	"	"	3	3.500
Espagnols..	38	595	64	1.143	42	2.481
Total...	122	5.908	143	17.502	127	28.293

En jetant les yeux sur ce tableau, il est impossible de ne pas être frappé de l'augmentation du tonnage de la *navigation française* d'une manière absolue et par rapport au tonnage

(1) *Foreign Office. Annual Series, n° 26)3.*

total : depuis 1899, les vapeurs de la *Compagnie Française de Navigation Mixte* font escale à Tétouan en allant d'Oran à Gibraltar et à Tanger : ils s'arrêtent maintenant à Tétouan tous les quinze jours, à moins que le mauvais temps ne les en empêche. Cette circonstance explique surabondamment le développement du commerce français à Tétouan. Etant donné les conditions favorables où il se trouve, un effort relativement faible suffirait pour nous implanter davantage sur ce marché qui, malgré son caractère restreint, a une certaine importance pour nous à cause de sa proximité de l'Algérie et de sa situation à l'entrée de la Méditerranée.

L'apparition de plusieurs navires de Hambourg a eu pour conséquence naturelle l'apparition du commerce allemand à Tétouan. On dit que la Compagnie en question se propose d'y faire escale périodiquement.

§ IV. — LARACHE (El-Araïch العرايش)

Ce port, situé à l'embouchure du Loukkos, sur l'Atlantique, était autrefois extrêmement actif ; mais ses transactions ont diminué par suite de l'ensablement de l'embouchure du fleuve, et à cause de la barre qui est très dangereuse par les gros temps. Depuis 1899, le port a été doté d'un petit remorqueur qui, bien que peu en état de passer la barre par un gros temps, facilite cependant les transactions⁽¹⁾. M. Fischer estime qu'il serait relativement facile et peu coûteux d'indiquer l'embouchure du Loukkos et d'en faire ainsi un très bon port⁽²⁾. La plupart des marchandises débarquées à Larache ne font que transiter à destination de Ksar-el-Kbir, d'Ouazzan, de Fez et de Meknès. Larache, qui est actuellement le port le plus rapproché de Fez, dispute à Tanger le transit de cette capitale ; c'est le débouché le plus immédiat de la fertile région du R'arb et du bassin du Sbou, c'est-à-dire d'une des contrées les plus riches et les plus peuplées du Maroc. Cependant, le port de Larache qui, pendant les années antérieures, avait pris une partie du transit de Tanger, a perdu en 1900 cet élément de trafic, transféré de nouveau à Tanger. Les fluctuations

(1) *Mouvement commercial et maritime de Larache en 1899*. Rapp. de M. Jeanner, vice-consul de France. *Moniteur officiel du Commerce*, du 30 août 1900.

(2) Th. Fischer. *Reise im Atlas-Vorlande von Marokko*, n° 37.

considérables du change, en amenant une grande incertitude dans les transactions, ont empêché, dans une très large mesure, le développement des importations; en 1900, ces fluctuations ont été inférieures à celles des années précédentes. On peut espérer que le séjour actuel de la Cour chérifienne dans les capitales du Nord, donnera une nouvelle activité au commerce de Larache.

Le tableau suivant⁽¹⁾ donnera une idée des fluctuations des importations à Larache, depuis 1894.

1894.	Fr.	6.886.735
1895.	—	8.458.774
1896.	—	7.576.000
1897.	—	5.165.000
1898.	—	4.117.200
1899.	—	5.056.950
1900.	—	2.867.325

Voici maintenant le mouvement du commerce pour 1899 et 1900 :⁽²⁾

	Importations		Exportations	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
	1899	1900	1899	1900
Angleterre . .	3.090.850	1.462.425	769.925	349.625
France	1.461.000	1.097.650	349.175	408.500
Belgique	337.200	235 050	»	»
Allemagne. . .	132.625	64.125	229.900	56.525
Espagne	9 275	3.775	85.875	232.800
Portugal	»	2.450	132 000	128.375
Italie	26.000	2.150	»	»
Total	5.056.950	2.867.325	1.566.875	1.175.825

I. — IMPORTATIONS

Comme le montre le tableau ci-dessus, les importations à Larache ont subi une baisse considérable pendant ces dernières années, et les chiffres de 1900 marquent une diminution très sensible sur ceux de 1899. Cela tient à ce que les négociants

(1) *Commerce général du Maroc en 1900*. Rapp. de M. S. René Taillandier. Supplément au *Moniteur officiel du Commerce*, du 9 janvier 1902.

(2) Rapp. de M. Forde, vice-consul britannique. *Foreign Office. Annual Series*, n° 2723.

de Fez et de Meknès ont trouvé plus de profit à recevoir leurs marchandises par Tanger ; les frets pour ce port et les droits perçus étant moins élevés, cet avantage a plus que compensé celui d'un transport terrestre plus rapide et du louage des chameaux meilleur marché par la voie de Larache. Il est à remarquer que le commerce anglais a beaucoup plus souffert de cette diminution que le commerce français, car elle a porté sur les cotonnades bien plus que sur les sucres.

Cotonnades. — La valeur des cotonnades (de Manchester) importées à Larache en 1900, n'a été que de fr. 956.000 contre fr. 2.397.025 en 1899.

Sucres. — La valeur des sucres importés est tombée de fr. 1.458.800 en 1899, à fr. 1.065.400 en 1900. Les sucres français entrent dans ce total pour 83,97 % et les sucres belges pour 16,03 %, la part proportionnelle de la France ayant augmenté de 1,83 en 1900. La plus grande partie des sucres français proviennent de Marseille ; ils sont extrêmement recherchés, et le consul britannique à Larache disait, dans un rapport de 1899, que les raffineurs marseillais ne pouvaient suffire à toutes les commandes qu'ils recevaient. D'autre part, une certaine quantité de sucre est expédiée de Nantes, par Gibraltar ; le sucre des raffineries de l'Ouest de la France a été trouvé égal, peut-être légèrement supérieur en qualité à celui de Marseille, son prix étant inférieur de 1 fr. ou 1 fr. 50 par 100 kilog. ; mais ces envois ont été entravés jusqu'à présent par l'absence d'une ligne directe de transports entre les ports français de l'Ouest et les ports marocains de l'Atlantique.

Bougies. — Leur valeur est passée de fr. 309,200 en 1899, à fr. 269,450 en 1900, presque entièrement de provenance anglaise ; les envois de la Belgique étant peu importants.

Thé. — Valeur : fr. 111.425 en 1900, contre fr. 193.750 en 1899, de provenance anglaise.

Soie brute. — Valeur : fr. 85.025 en 1900, contre fr. 73.950 en 1899, de provenance française et allemande.

II. — EXPORTATIONS

En 1900, la France vient au premier rang dans le commerce d'exportation de Larache : depuis quelques années, elle disputait cette première place à l'Angleterre. Les exportations des

laines ont été inférieures de moitié à celles de 1899 (fr. 381,825 contre fr. 777,875) à cause des mauvaises conditions de vente en Europe; de grandes quantités de laines sont restées en magasin à Larache. Les régions montagneuses des environs produisent, en dehors des laines inférieures, une laine d'excellente qualité et d'une très belle couleur, que les tribus du voisinage achètent à des prix que les exportateurs ne peuvent obtenir et s'en servent pour faire leurs vêtements. On exporte une laine de belle qualité nommée *Aboudia*. La France, l'Angleterre et l'Allemagne se partagent les exportations de laines de Larache. Les exportations de *peaux de chèvres* (fr. 105,450), de *savon minéral* (ghazul), de crins, de vêtements mauresques prennent toutes le chemin de la France. L'exportation des *graines d'apiste* (fr. 336,500 en 1900, contre fr. 411,300 en 1899) est dirigée principalement sur l'Angleterre et l'Espagne: 20% des envois de cette denrée en 1899-1900 étaient conservés depuis 4 ans en magasin, dans l'attente d'une hausse sur les marchés européens: ce produit ne se détériore pas comme les céréales conservées en magasin. Les *fèves* (fr. 198,325 en 1900, contre fr. 249,525 en 1899) sont expédiés surtout en Angleterre et au Portugal, une faible quantité étant envoyée en Espagne.

III. — NAVIGATION

Voici le tableau de la navigation du port de Larache en 1899 et 1900:

PAVILLONS	1899		1900	
	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Anglais.....	46	24.305	33	15.335
Français.....	34	23.190	23	14.254
Allemands.....	23	15.114	17	12.389
Espagnols.....	31	40.498	67	1.533
Portugais.....	16	860	5	734
Danois.....	7	833	5	496
Russes.....	2	405	»	»
Hollandais.....	2	268	4	486
Norvégien.....	»	»	1	90
Total.....	161	75.473	165	45.337

La diminution considérable des échanges en 1900, spécialement du commerce d'importation, a eu pour corrélation une diminution de la navigation. La diminution porte presque exclusivement sur les vapeurs des lignes régulières. La *Compagnie Transatlantique Espagnole* a complètement supprimé ses escales à Larache, et en 1900, le pavillon espagnol n'est représenté que par des voiliers. Le pavillon français est représenté à Larache par la *Compagnie Paquet*, de Marseille (service bi-mensuel).

Il est facile de se rendre compte, par ce qui précède, de la place considérable occupée par la France dans le commerce de Larache, tant aux importations qu'aux exportations. Ce fait est d'autant plus intéressant à constater que cette ville est le port le plus rapproché de Fez, la capitale du Nord, où la France a des intérêts économiques et politique de premier ordre. « La préférence des négociants de Larache pour notre pays, écrivait M. de Monbel⁽¹⁾, tient sans doute à la proximité relative de Marseille, mais plus encore aux facilités qu'ils rencontrent de la part de nos commerçants ou de nos armateurs. Les produits français sont meilleurs, et le Français est plus accommodant ». Si nos produits étaient en même temps meilleur marché, nous ne tarderions pas à éliminer tous nos concurrents. »

§ V. — LES DJEBALA

La région qui se trouve à proprement parler entre deux mers, la région des *Djebala* s'étendant au sud et à l'ouest du Rif et dont la partie maritime est baignée à la fois par la Méditerranée, le détroit de Gibraltar et l'Atlantique, est, comme son nom l'indique, entièrement accidentée, sauf dans la partie voisine de l'Atlantique. L'ouad Ouarera, l'un des principaux affluents du Sbou, sépare les Djebala des plaines de la province de Fez. La population des Djebala, très dense, est

(1) Rapport de M. de Monbel, ancien ministre de France. *Moniteur officiel du Commerce*, du 8 mars 1900.

évaluée par M. Mouliéras à près de deux millions d'habitants (1) répartis sur 36,000 kilomètres carrés environ, soit environ 55 habitants par kilomètre carré. Les habitants vivent en groupes ou bourgs d'importance inégale, dont quelques-uns sont considérables, mais qui ont un caractère rural nettement accentué. La population s'occupe presque exclusivement de culture et de jardinage. On trouve dans cette province des champs d'*orge*, de *blé*, de *maïs*, de *fèves*, de *pois* ; mais la plus grande ressource consiste dans les *arbres fruitiers*, notamment les noyers, les oliviers, les figuiers, les orangers, les vignes : ces arbres donnent des fruits en abondance, qui sont échangées contre des céréales apportées par les caravanes de la province de Fez ; on fabrique du vin et de l'huile. Les *cultures maraichères* sont également très répandues. Le lin et le chanvre occupent des milliers d'hectares dans la province des Djebala où l'on se livre à la filature et au tissage. On y cultive le tabac et le kif. Les montagnes sont couvertes de *forêts de chênes-liège*, de *cèdres*, de *thuyas*. Mentionnons encore la culture du mûrier et l'élevage des vers à soie ; mais le tissage de la soie a lieu à Fez et à Marrakech. Le *bétail* est surtout représenté par des *chèvres*, on rencontre également des *moutons*, des *boeufs* et des *chevaux*. Enfin l'apiculture est assez répandue. Cette province sept-entrionale, grâce à l'abondance et à la régularité des pluies, grâce aussi à l'extension des exploitations arbutives et de l'irrigation, n'a presque point à redouter les disettes qui désolent en temps de sécheresse les plaines de la côte atlantique, pays à céréales et à grands troupeaux. Aussi l'importance de cette région est-elle considérable. Etant donné sa proximité de l'Europe et ses facilités relatives de pénétration, c'est sans aucun doute une des parties du Maroc qui a le plus d'avenir. N'oublions pas, à ce propos, de mentionner sa grande richesse minière : on y trouve du fer, du cuivre, du plomb, du soufre, de l'antimoine, de l'argent et de l'or, ce dernier métal étant particulièrement abondant sur le territoire de la grande tribu de R'mara (2), voisine du

(1) A. Mouliéras, le *Maroc Inconnu*, deuxième partie. (Exploration des Djebala) Cf. Compte-rendu de cet ouvrage par G. Jacqueton. « Questions diplomatiques et coloniales », 15 mars 1909, ainsi que l'étude qui en a été faite par M. Douillé dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Oran*, juin 1899.

(2) A. Mouliéras, ouvrage cité, p. 288.

Rif; malheureusement ces trésors sont actuellement inexploitable.

Les ports qui desservent les Djebala sont Tanger, Larache et Tétouan : mais une très faible partie seulement de leur mouvement commercial doit être rapportée à cette province. A l'importation, presque rien n'est pour elle, et le peu d'objets européens qui y pénètre (sucres, bougies, cotonnades) transite par Fez. Les exportations des Djebala consistent surtout en œufs, volailles, cire, peaux de chèvres, laines; le tout pour quelques millions. La part de la France dans ce commerce est relativement considérable : abstraction faite des produits alimentaires qu'absorbe Gibraltar, les achats français, grâce aux peaux de chèvres et aux laines, doivent être supérieurs aux achats anglais, surtout si on observe que les marchandises exportées sous pavillon britannique sont souvent destinées à d'autres pays que l'Angleterre, notamment les peaux de chèvres qui vont en Amérique⁽¹⁾.

Villes des Djebala

L'importance de *Ksar-el-Kbir* (كسار الكبير) en dehors de la fertilité et de la richesse en bétail de la vallée du Loukkos, tient à cette circonstance que cette agglomération est un lieu de passage obligé pour les caravanes se rendant de Tanger ou de Larache à Fez : c'est le point intermédiaire entre Tanger et la vallée du Sbou. M. Fischer dit que la vallée inférieure du Loukkos, large de 12 kilomètres, sur une longueur de 35 kilomètres entre Ksar-el-Kbir et Larache, pourrait être convertie en un immense jardin, ou la possibilité d'y acclimater une diversité infinie de fruits et légumes, et d'utiliser l'eau du Loukkos et de ses affluents pour l'irrigation de la vallée : la construction d'un chemin de fer de Ksar-el-Kbir à Larache serait une entreprise peu coûteuse, immédiatement rémunératrice, qui devrait être complétée par la construction d'un port à l'embouchure de Loukkos. De cette façon, les produits de cette « huerta » pourraient être rapidement transportés sur les marchés extérieurs. On pourrait aussi, il est vrai, sans de trop grandes dépenses, utiliser le flux pour rendre le Loukkos

(1) G. Jacquetin, article cité.

navigable jusque dans le voisinage de Ksar-el-Kbir. Du jour où le Maroc tomberait sous l'influence d'une puissance européenne, cette localité deviendrait le centre d'importantes entreprises industrielles⁽¹⁾.

D'après un rapport de l'agent consulaire britannique à Ksar-el-Kbir⁽²⁾, les importations sur cette place portent sur les articles suivants : *calicots et mousselines* de fabrication anglaise, vendus pour une valeur annuelle de fr. 750,000 à El Ksar, Ouazzan et dans les souks des environs ; *bougies, thé, épices, fer et acier, savons de toilette*, importés d'Angleterre, pour fr. 75,000 par an ; *sucré et allumettes*, importés de France et de Belgique, une grande partie du sucre en pains étant vendu à Ouazzan, ville assez importante, et dans les souks voisins ; *verrerie, poterie, draps* de qualité inférieure, de provenance allemande, faisant l'objet d'un trafic peu important. Il vient aussi de France quelques *soieries*, mais là nos fabricants sont concurrencés par les Allemands dont les produits sont moins bons, mais moins chers. Il est à noter que plusieurs représentants de maisons allemandes, se rendant à Fez, s'arrêtent à Ksar-el-Kbir, tandis que les négociants français n'y paraissent presque jamais⁽³⁾.

Le principal article d'exportation est la *laine* : de 25,000 à 30,000 toisons sont envoyées annuellement de Ksar-el-Kbir à Larache pour être vendues. Les *peaux de chèvres* et de vaches sont apportées à Ksar-el-Kbir du R'arb et des contrées environnantes ; on les sale et on les envoie à Larache et à Tanger pour la vente. Des *céréales* (blé et orge) sont également apportées du R'arb.

Dans la ville de Ouazzan on fabrique des *haïks* en laine.

Un autre centre industriel est *Ech Chuoun*, au Sud de Tétouan, où l'on fabrique des *armes, des haïks, des djelabas, des cuirs, des babouches*, et où l'on travaille le *bois* des forêts voisines⁽⁴⁾.

Arzila, sur la côte, entre Larache et le cap Spartel, a perdu toute importance commerciale.

(1) Th. Fischer. *Reise im Atlas Vorlande von Marokko*, p. 34 et 35.

(2) *Foreign Office. Annual Series*, n° 2296.

(3) *Le Commerce du Maroc*, Rapport annexé au *Moniteur Officiel du Commerce*, du 26 mars 1896.

(4) A. Moulières, *Le Maroc Inconnu*, 2^e partie, p. 121.

§ VI. — VALLÉE DU SBOU. — LE R'ARB. — FEZ. —
(FAS فاس). — LES BRABER

La *vallée du Sbou* comprend deux régions de nature très dissemblable, mais l'une et l'autre d'une très grande richesse. La vallée supérieure du fleuve et de ses principaux affluents, l'*Ouier'a*, l'*Innaouen*, le *Rdem*, le *Beh't* est une région montagneuse désignée par les géographes sous le nom de *Moyen-Atlas*, chaîne qui court parallèlement du *Grand-Atlas*, au Nord de celui-ci. Cette région, qui forme la partie Nord de la grande province centrale des *Braber*, est habitée par les *Beni-Ouaran*, les *Aït-Youssi*, les *Beni-Mgil-l*, les *Zaïan*, les *Beni-Mtir*, etc., grandes tribus berbères indépendantes; elle compte peut-être parmi les plus riches du Maroc. D'après M. de Segonzac, qui a exploré en 1901 cette contrée auparavant presque inconnue, la plus belle partie du Maroc montagneux, est celle qui commence immédiatement au Sud de la trouée de *Taza* : les nombreuses et puissantes tribus qui l'habitent cultivent admirablement le fond des vallées, tandis que des groupes d'entre elles gardent les *troupeaux* sur la montagne : celle-ci est boisée de *chênes verts*, de *chênes-lièges* et de *cèdres*, mais les indigènes détruisent peu à peu ces forêts ⁽¹⁾. La région offre également de grandes ressources au point de vue minéralogique.

La vallée inférieure du Sbou constitue la province de Fez ; à partir de cette ville jusqu'à l'Océan Atlantique s'étend la grande plaine du *R'arb*, extrêmement riche en *pâturages* et en *bétail* (*boeufs*, *moutons*, *chevaux*), et produisant du *blé*, de l'*orge* et des *fruits* et *légumes* de toute nature. Au Sud du Sbou on commence à rencontrer la fameuse *terre noire* dont la fertilité, ainsi que nous le verrons plus loin, est extraordinaire. La population du *R'arb*, relativement dense, se compose de *tribus arabes* soumises à l'autorité du Sultan. Le *Sbou*, dit Reclus ⁽²⁾ « est le cours d'eau le plus abondant de l'Afrique » septentrionale, après le Nil. Large de 100 à 300 mètres dans

(1) Article de M. R. de Caix sur le voyage de M. de Segonzac. *Journal des Débats* du 16 avril 1902.

(2) Reclus. *Géographie Universelle. L'Afrique septentrionale*, 2^e partie, p. 675.

« sa partie inférieure, il coule en méandres entre des berges
 « terreuses de 7 mètres de hauteur qu'il dépasse parfois dans
 « les crues. Sa profondeur moyenne est de 3 mètres. On
 « pourrait donc utiliser le Sbou pour la *navigation*, du moins
 « pendant une grande partie de l'année : de petits bateaux à
 « vapeur remorquant des chalands à fond plat remonteraient
 « le fleuve sans peine jusque dans le voisinage de la capitale :
 « mais tous les transports de denrées, tous les voyages entre
 « le littoral et les lieux d'étapes de la vallée, situés sur les
 « routes de Fez, se font par terre. Les tribus riveraines sont
 « trop remuantes pour qu'un commerce régulier puisse
 « s'établir par voie fluviale. » A peu près à mi-chemin, entre
 l'embouchure du Sbou et celle du Loukkos, se trouve une
 vaste lagune, la *Merljat-ez-Zerga* (le Marais bleu), qui, d'après
 Tissot ⁽¹⁾, formait autrefois un golfe intérieur et « offrait du
 « l'antiquité et jusque dans le moyen-âge, un des ports les
 « plus vastes et les plus sûrs du littoral maurétanien. . . . Ce
 « n'est qu'à une date relativement récente que les sables, en
 « s'accumulant dans la coupure qui communique avec l'Océan,
 « ont formé une barre qui ne permet plus aux bâtiments de
 « pénétrer dans la lagune, tout en offrant encore assez de
 « profondeur pour rendre le passage également impraticable
 « aux caravanes qui suivent le littoral. » Entre cette lagune et
 le cours inférieur du Sbou, s'étend une autre lagune, bien
 plus vaste encore que la précédente, la *Merdja Ras-el-Doura*,
 qui n'a point d'accès sur la mer, mais communique, par
 contre, avec le Sbou. A son embouchure, la profondeur du
 Sbou atteint près de 6 à 7 mètres ; mais la barre qui se fait
 sentir à *Mehedia*, à l'entrée du fleuve, en rend l'accès très
 dangereux, de sorte que le commerce a complètement délaissé
 ce point, actuellement simple village, mais susceptible de
 prendre dans l'avenir un essor considérable, en tant que
 débouché naturel de la vallée la plus riche et la plus
 peuplée du Maroc, lorsqu'on y aura créé un port et
 lorsqu'on aura régularisé la navigation du Sbou à son
 embouchure.

Il y a en effet peu de régions au Maroc dont l'importance
 économique soit plus grande. La vallée du Sbou est la voie

(1) *Géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, p. 85 et suiv.
 Cité par M. Mouliéras dans *Le Maroc Inconnu*, 2^e partie, p. 556.

de communication naturelle entre le bassin méditerranéen de la Mlouia et le littoral atlantique. Elle constitue la ligne de séparation et la grande voie de communication entre l'Atlas et le Rif. Enfin elle renferme la ville la plus importante du Maroc, *Fus*, improprement appelée *Fez*, qui compte 100 à 150,000 habitants. L'autre capitale du Nord, *Meknès* (Meknasa مكناسة) compte 25 à 30,000 habitants; elle est aujourd'hui bien déchue; on y fabrique des *couteaux*, des *poignards* en argent et en cuivre, des éperons⁽¹⁾. Citons encore la ville de *Sjrou*, au Sud de Fez, célèbre par ses jardins.

Fez, située sur un affluent du Sbon à une faible distance de ce fleuve, à la sortie des montagnes et à l'entrée de la plaine est l'intermédiaire obligé entre l'Algérie (par la dépression de Tlemcen à Fez) et l'Océan atlantique, entre l'importante oasis du Tafilet (par la route de caravanes qui franchit l'Atlas au col de Telremt) et les ports du Maroc septentrional. C'est dans cette capitale que réside actuellement le Sultan Moulaye Abd-el-Aziz. La France, l'Angleterre et l'Allemagne y ont chacune un *vice-consul*, l'Espagne un agent consulaire. Chacune d'elles entretient un *service postal* par *courriers-piétons* entre Fez et Tanger.

Fez est le *premier centre industriel* du Maroc. Bien que son industrie ne soit plus ce qu'elle était autrefois, elle est cependant encore très florissante et ses produits se vendent non seulement dans tout le Maroc, mais encore dans tous les autres pays de l'Afrique musulmane. On s'y livre aux travaux de *tissage* et de *broderie*; on y fabrique des *haïks*, des *djellabas*, des *vêtements de luxe*, des *tissus de soie*, des *tapis*, des *nattes*, on y confectionne des *babouches*; on y travaille les *cuirs* et les *métaux*; on y fabrique des *armes damasquinées*. Une des industries les plus originales est celle des *poteries*, des *vases émaillés*⁽²⁾.

Au point de vue commercial, Fez tient également le premier rang au Maroc. Pour se faire une idée de la valeur de ce commerce, il faut se reporter aux statistiques du commerce de Tanger et de Larache, les ports de transit de la capitale du

(1) G. Wolfrom. *Le Maroc. Etudes Commerciales et Agricoles*, p. 16.

(2) Il y a actuellement au Musée d'Alger une collection de ces poteries que M. Douitt a rapportée de sa dernière mission.

Nord. « Fas, écrivait M. de Foucauld ⁽¹⁾, est le centre où
 « affluent d'une part les marchandises européennes venant par
 « Tanger, de l'autre, les cuirs du Tafilelt, les laines, la cire,
 « et les peaux de chèvres des Aït-Ioussi et des Beni-Ouaraïn,
 « parfois même les plumes du Soudan. Les laines, les peaux,
 « la cire sont expédiées par grandes quantités en Europe:
 « les plus beaux cuirs restent à Fas, où, travaillés par
 « d'habiles ouvriers, ils servent à faire ces coussins, ces
 « ceintures, objets de luxe qu'on vient acheter de tous les
 « points du Maroc du Nord. Les objets d'origine européenne
 « arrivant dans la ville sont nombreux : velours, soieries,
 « passementeries d'or et d'argent venant de Lyon; sucres,
 « allumettes, bougies de Marseille; pierres fines de Paris,
 « corail, de Gènes; cotonnades, draps, papier, coutellerie,
 « aiguilles, sucres, thé d'Angleterre; verrerie et faïences
 « d'Angleterre et de France. Les grands négociants de la
 « capitale envoient sur les marchés voisins des agents munis
 « de cotonnades, etc. Les caravanes qui viennent du Tafilelt
 « apportent des cuirs et des dattes, et s'en retournent chargée
 « de cotonnades, de sucres, de thés, de riches vêtements, de
 « papiers, de parfums, d'allumettes, de verres et de faïences.
 « Fas fournit ainsi non seulement une partie du Maroc
 « central, mais encore la plus grande portion du Sahara
 « oriental, toute celle qui dépend commercialement de l'Ouad
 « Ziz.

« Un commerce aussi étendu, poursuit M. de Foucauld,
 « serait la source de richesses immenses dans un autre pays;
 « mais ici plusieurs causes diminuent les bénéfices : d'abord
 « le prix élevé des transports, tous fait à dos de chameau ou
 « de mulet, prix que doublent au moins de nombreux péages
 « établis sur les chemins du Nord de l'Atlas et les escortes
 « qu'il est indispensable de prendre au Sud de la chaîne;
 « ensuite, dans une région dont la plus grande partie est
 « peuplée de tribus indépendantes et souvent en guerre entre
 « elles, dont l'autre n'est qu'à moitié soumise et se révolte
 « fréquemment, il arrive sans cesse qu'une caravane est
 « attaquée, qu'un convoi est pillé, qu'un agent est enlevé.
 « Le commerce a donc ses risques, et plus d'un motif vient en
 « amoindrir les gains. Enfin il est entravé encore par le manque

(1) Ch. de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, p. 21.

« de crédit et l'usure. Le taux de l'intérêt atteint au Maroc des « limites fantastiques, ou plutôt il n'y en a pas. Voici le taux « auquel prêtent, à Fez, les israélites qui se respectent : 120/0 « pour un coreligionnaire d'une solvabilité certaine ; 30 0/0 « pour un musulman d'une solvabilité également assurée ; 300/0 « pour une personne de solvabilité moins sûre, mais qui « fournit un gage ; 60 0/0 dans les mêmes conditions, sans « gage. »

Dans ces dernières années, il est vrai, les conditions commerciales se sont un peu améliorées ; l'abondance des récoltes a eu pour effet de faciliter les transactions, et, par suite des précautions croissantes prises par les maisons étrangères en accordant du crédit aux maisons indigènes, les retards dans les paiements ont été moins fréquents et les faillites moins nombreuses. Quant aux *frais de transport*, ils sont considérables. Le consul britannique à Fez évalue à 6 3/4 d (0 fr. 75) par tonne et par mille ; le prix du transport terrestre (de Tanger à Fez), des cotonnades et des bougies, les deux principaux articles d'importation anglaise, tandis que le transport maritime de ces mêmes articles, de Londres à Tanger, revient à 3/4 d (environ 0 fr. 08) par tonne et par mille⁽¹⁾. Pour les marchandises qui ne font que transiter par Fez, à destination des régions d'au-delà de l'Atlas, ou provenant de ces mêmes régions, les frais de transport s'accroissent dans des proportions bien plus considérables, comme nous le verrons plus loin en étudiant le commerce du Tafilelt. Pour le sucre, le principal article d'importation française, le prix de transport par caravane de Tanger à Fez est de 50 pesetas, la charge de chameau de 280 kilog. environ, et de 37 pesetas 50 la même charge de Larache à Fez ; cette dernière voie est préférée par les commerçants, car elle est de 12 pesetas 50 meilleur marché que celle de Tanger à Fez, route généralement suivie en été par les chameliers⁽²⁾.

En ce qui concerne les articles d'*importation étrangère*, certains changements se sont produits depuis l'époque où écrivait M. de Foucauld. L'Angleterre continue à approvi-

(1) Rapp. de M. Mac Leod, vice-consul britannique à Fez, pour 1899. (*Foreign Office. Annual Series*, n° 2603).

(2) Rapp. de M. Malpertuy, consul de France à Fez (*Moniteur officiel du Commerce*, du 20 avril 1879).

sionner le marché de Fez de *cotonnades* ; cependant, les *guinées* à destination du Tafilelt proviennent de l'*Inde française* (*Pondichéry*), quoique passant fréquemment par Londres. D'autre part, l'Angleterre s'est vu enlever par un nouveau concurrent, l'Allemagne, le marché des *draps, lainages* à bon marché. Les draps allemands, après avoir eu le monopole du marché, sont maintenant concurrencés par ceux de Suisse. Les percales et les mousselines importées d'Angleterre sont imitées par les Allemands. La France occupe la première place pour l'importation de la *soie* ; mais l'Allemagne et la Suisse envoient aussi des *satins de Chine*, très employés dans le pays. Nos industriels auraient intérêt à importer tous ces articles, et leur concurrence aurait des chances de réussir⁽¹⁾. L'Angleterre a enlevé à la France le marché des *bougies*. Enfin, en ce qui concerne les *sucrès*, notre principal article d'importation, si la concurrence anglaise a totalement disparu, la France a à compter sérieusement avec la concurrence belge. Il semble cependant que, grâce aux efforts faits depuis quelque temps par les raffineurs français, le sucre français doit évincer le sucre belge.

D'après un rapport de M. Malpertuy, ancien vice-consul de France à Fez⁽²⁾, le chiffre des importations des sucres pendant l'année qui s'est écoulée du 1^{er} février 1898 au 1^{er} février 1899 s'est élevé à 5.108.200 kilog., dans lesquels nos sucres figurent pour 4 millions de kilog., laissant loin derrière eux l'importation belge avec ses 844.200 kilog. La vente de ces sucres étrangers a subi une baisse, grâce à l'introduction sur le marché de Fez d'une nouvelle marque française (*raffinerie de Chantenay-sur-Loire*), qui a su offrir à sa clientèle du Maroc des avantages qu'elle n'avait pas encore trouvés auprès de notre industrie sucrière. En effet, la raffinerie de Chantenay vend au comptant avec 2 1/2 % d'escompte. La marchandise est payable, non pas à son embarquement, mais en douane à Larache où elle retourne, jusqu'à ce que le montant de la facture soit versé au commissionnaire en traite sur la France. Ces sucres se vendent à fr. 39,50, fret et assurances compris.

(1) Rapp. de Collin de Plancy, ancien chargé d'affaires de France. *Le Commerce du Maroc*, annexe au *Moniteur officiel du Commerce*, du 26 mars 1896.

(2) Rap. précité. *Moniteur officiel du Commerce*, du 20 avril 1899.

De plus, le sucre de Chantenay est assuré jusqu'à quai, avantage très appréciable si l'on tient compte de la difficulté des débarquements en rade des ports marocains, qui sont ouverts à tous les vents, et où, pendant la saison hivernale, la mer est généralement mauvaise et le mouillage des navires à vapeur très éloigné au large. M. Malpertuy exprime l'espoir que dans un avenir très prochain, nous aurons à enregistrer la disparition de l'importation des sucres étrangers sur le marché de Fez et que notre industrie sucrière y conservera définitivement la place qu'elle s'est vue disputer pendant ces dernières années. Nos grandes raffineries de sucre devront, pour atteindre ce but, imiter l'exemple de celle de Chantenay et offrir leurs marchandises à des conditions plus faciles. Les qualités sucrantes de nos produits sont fort estimés par les indigènes du Maroc, qui font une très grande consommation de thé vert dont la saveur âpre ne peut être atténuée que par une très grande quantité de sucre. Le sucre belge est de qualité inférieure ; sa vente se fait généralement au détail par les petits marchands, qui le mélangent avec du sucre français pour faciliter son écoulement. Notre consul signale à nos fabricants la préférence marquée des indigènes des campagnes pour les petits pains de sucre de 2 kilog., parce qu'ils se vendent plus facilement dans les marchés de l'intérieur.

L'absence complète des statistiques rend très difficile l'évaluation du commerce de Fez : nous dirons seulement que le chiffre total de 20 millions nous paraît être au-dessous de la vérité. Mais ce que l'on peut toutefois affirmer avec certitude, c'est que la part de la France dans ce commerce est considérable, malgré la concurrence des autres pays. Onze maisons françaises sont installées ou représentées dans la ville. D'un autre côté, il existe un trafic régulier de caravanes entre Fez et l'Algérie ; mais la partie du Maroc qui sépare Fez de la frontière algérienne est loin d'être aussi facile à parcourir que la région comprise entre la capitale et les côtes du Nord-Ouest.

Deux tribus puissantes, entièrement indépendantes, les *Dsoul* au nord et les *R'ialtha* au sud, gardent l'important défilé de *Taza*, appelé par les Marocains *Poum-el-R'arb* (bouche du Maroc)⁽¹⁾, lequel, faisant communiquer la vallée de l'*Innaouen*,

(1) A. Mouliéras, *Le Maroc Inconnu*, 2^e partie, p. 421 et suiv.

affluent du Sbou, avec celle du *Msoun*, affluent de la Mlouïa, est le passage obligé des caravanes circulant entre Fez et la frontière algérienne. La ville de Taza, située sur un affluent de l'Innaouen, au point d'intersection des deux bassins, a une importance capitale au point de vue stratégique et au point de vue économique. Le Sultan y entretient un caïd avec une centaine de miliciens ; mais son autorité y est nulle, et la ville est en fait entre les mains des R'iatha⁽¹⁾. Les caravanes sont presque toujours attaquées par les pillards des Dsoul et des R'iatha ; c'est ce qui explique pourquoi la voie d'Oudjda à Fez n'est pas fréquentée davantage par le commerce. Dès aujourd'hui, cependant, les districts occidentaux du Maroc font avec l'Algérie des échanges assez importants : ils envoient dans notre colonie des *bœufs*, des *moutons*, des *laines*, *poils et peaux*, et reçoivent des négociants de Nemours et de Tlemcen un certain nombre de *produits européens*⁽²⁾. Ce trafic serait susceptible d'un grand développement si les conditions générales d'existence et de sécurité s'amélioraient dans le pays : on pourrait alors sérieusement songer à la construction d'un chemin de fer de Tlemcen à Fez, à laquelle ne s'opposent pas de difficultés d'ordre géographique. Etant donné l'importance de nos intérêts politiques et économiques à Fez, cette ville doit être le centre de notre action au Maroc, et la construction de ce chemin de fer, qui pourrait être éventuellement prolongé jusqu'à l'Atlantique, serait le moyen par excellence de rendre cette action vraiment efficace en faisant rentrer dans notre orbite Fez et le R'arb.

D'autre part, notre action saharienne, c'est-à-dire l'occupation du Touat, la construction du chemin de fer du Sud-Oranais jusqu'à Figuig, et son prolongement éventuel dans la direction du Tafilelt aura et commence déjà à avoir pour conséquence de drainer pour l'Algérie le commerce de cette oasis, qui s'est jusqu'alors effectué par Fez : cette ville sera ainsi privée d'une partie de son trafic, mais elle sera rendue en même temps plus indépendante des marchés algériens et français.

(1) Lire à ce sujet la description de Taza, faite par M. de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc*, p. 32.

(2) « Le commerce du Maroc », Annexe au *Moniteur Officiel du Commerce*, du 26 mars 1896.

§ VII. — **RABAT** (رَباط)
Les Zaïr, Zemmour, Zaïan

Le port de Rabat, situé à l'embouchure du Bou-Regrag, l'ancienne limite des royaumes de Fez et de Marrakech, a une importance géographique exceptionnelle en temps que lieu de passage obligé de toutes les caravanes se rendant du Maroc du Nord dans le Maroc du Sud et vice-versa. Rabat est la clef des communications entre Fez et Meknès d'une part et Marrakech de l'autre, car l'état d'insécurité absolue de la région montagneuse séparant les capitales du Nord de celles du Sud, rend indispensable ce détour par la côte. On pourrait croire que par suite de cette situation privilégiée, Rabat fait un commerce maritime considérable : il n'en est rien parce que la *barre* du *Bou-Regrag*, à l'embouchure duquel sont bâties en face l'une de l'autre les deux villes de Rabat et de Salé, est une des plus dangereuses de la côte marocaine de l'Atlantique. Les navires jettent l'ancre à plusieurs kilomètres de la côte, et de petits vapeurs seulement peuvent franchir la barre et trouvent dans l'embouchure profonde du Bou-Regrag, qui fait une courbe très accentuée, un ancrage abrité contre tous les vents. Il y a de très longues périodes, surtout en hiver, pendant lesquelles la barre est absolument impraticable, bien que les autorités douanières marocaines aient amélioré, dans ces dernières années, le service de remorquage. M. Fischer dit qu'il serait possible, à des frais relativement peu élevés, de supprimer cette barre en construisant des digues et en effectuant des dragages : Rabat aurait alors un port magnifique qui regagnerait l'importance qu'avait autrefois Salé, lorsqu'au xvi^e et au xvii^e siècle ses corsaires allaient porter leurs déprédations jusque sur les côtes d'Angleterre ⁽¹⁾. On trouve cependant dans le port de Rabat une grue puissante, que M. Rottenburg, ingénieur allemand, a installée pour le montage des canons Krupp qui défendent l'embouchure du fleuve et un petit chemin de fer à voie étroite qui a été construit du port à la Kasbah, à travers la ville, et qui sert à amener les marchandises jusqu'à la forteresse.

(1) Th. Fischer. *Reise im Atlas Vorlande von Marokko*, p. 40 et suiv.

Tandis que des deux villes situées à l'embouchure du Bou Regrag, *Salé (Sla)* est une ville morte, en pleine décadence, *Rabat*, qui compte environ 30,000 habitants, est une ville assez active et ayant conservé une industrie qui, si elle n'est plus ce qu'elle était autrefois, est encore appréciée. L'industrie des *tapis*, notamment, était autrefois très célèbre : il y a tel vieux *Rabat*, dit M. Doutté ⁽¹⁾, dans lequel la variété des couleurs, le fondu des teintes, la finesse des dessins, sont vraiment étonnants. Les tapis actuels, quoique bien inférieurs aux anciens, sont encore remarquables, tout en étant d'un prix très abordable. D'ailleurs, un certain contrôle est exercé pour empêcher l'avalissement du produit ; il arrive que des tapis de mauvaise qualité sont saisis sur le marché et déchirés. On fait en ce moment des tentatives à l'effet d'activer le commerce des tapis et d'empêcher l'emploi des couleurs à l'aniline pour la coloration de la laine ⁽²⁾. On fabrique aussi à *Rabat*, des *cuirs*, des *nattes*, des *poteries*, etc.

Rabat est le débouché de Meknès et de la riche région habitée par les tribus belliqueuses et insoumises des *Zaïr* et des *Zemmour*, dont la grande ressource consiste dans l'élevage des *bœufs*. « Les *Zaïr* et les *Zemmour* », dit M. Doutté ⁽³⁾, « déversent sur les marchés de *Rabat*, de *Tanger* et de la « frontière oranaise les plus beaux spécimens de la race « bovine au Maroc. Ceux des *Zemmour* surtout se font « remarquer par leurs formes, leur robe, et l'envergure « des cornes qui est caractéristique ; aussi sont-ils très « recherchés ; et l'on aura une idée de la source de bénéfices « qu'ils pourraient donner si l'on songe qu'une grande « partie des *Zemmour* envoie au printemps ses bœufs à *Fez* « et de là à la frontière algérienne, et que ces animaux, « après une marche de trois semaines à un mois, sont encore « expédiés avec avantage à *Marseille* pour la boucherie. » M. de Monbel, ancien ministre de France, estime à 2 ou à 3 millions de francs la valeur des 38,000 bœufs expédiés

(1) E. Doutté. *Une mission d'études au Maroc*. Rapport sommaire d'ensemble. (Supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique Française* de décembre 1901).

(2) Th. Fischer. *Reise im Atlas-Vorlande von Marokko*, p. 44.

(3) E. Doutté. Rapport précité.

en 1898 de la région de Rabat en Algérie par voie de terre ⁽¹⁾.

D'après M. Doutté, les territoires occupés par les Zaïr et les Zemmour, et vraisemblablement une grande partie de ceux des Beni-Mtir, des Zaïan et des Beni-Mgild (province des Braber) sont peut-être les plus riches du Maroc, car à la ressource de l'élevage, ils joignent celle d'une bonne production agricole et de forêts (*chênes-lièges, bois d'arrar ou thuya*) qui comptent parmi les plus belles et les plus exploitables du Maroc « ce qui permettrait, dit-il, d'établir entre le bétail et les « produits végétaux l'équilibre si nécessaire à la bonne marche « d'une exploitation agricole. » Les bassins du Bou Regrag et de l'ouad Beht, affluent du Sbou, occupés par ces tribus, comptent en effet parmi les territoires les plus régulièrement et les plus abondamment arrosés. « On peut considérer cette « région, conclut M. Doutté, comme une des plus enviables et « une de celles qui sont susceptibles d'arriver le plus rapide-
« ment à une grande production ⁽²⁾. » Nous ajouterons que le chemin de fer projeté de Tlemcen à Fez pourrait être utilement complété par une voie ferrée qui, partant de Fez, desservirait la ville importante de Meknès, contournerait ensuite le territoire des Zemmour et se rapprochant de la vallée inférieure du Sbou, aboutirait soit à Rabat, soit plutôt à Mehedia, dans l'hypothèse où on se déciderait à entreprendre la construction d'un port à l'embouchure du Sbou. Une telle ligne qui bénéficierait d'un trafic déjà existant, c'est-à-dire du transport des bœufs et qui serait alimentée en outre par le trafic des produits agricoles les plus variés, paraît devoir être rapidement rémunératrice.

Si en présence de semblables éléments de prospérité le commerce maritime de Rabat est presque insignifiant par rapport à celui de plusieurs autres ports de la côte, la faute en est, comme nous l'avons vu plus haut, aux dangers de la navigation qui obligent souvent les navires à délaisser le port de Rabat, tandis que les marchandises, au lieu d'être embarquées à cet endroit, doivent souvent être transportées jusqu'à Casablanca où elles sont embarquées.

(1) *Moniteur Officiel du Commerce*, du 8 mars 1900.

(2) E. Doutté. Rapport précité.

Voici, d'après le rapport du vice-consul allemand à Rabat, en 1900⁽¹⁾, le tableau du commerce de ce port en 1899 et en 1900 :

	Importations		Exportations	
	Fr.		Fr.	
	1899	1900	1899	1900
France.....	1.049.301	857.768	275.838	324.941
Angleterre..	1.457.362	922.160	88.268	68.738
Allemagne..	408.062	364.551	187.569	231.208
Total.....	2.914.725	2.144.419	551.675	624.887

I. — IMPORTATIONS

Les importations sont en diminution constante depuis plusieurs années. Il convient de remarquer que la diminution constatée en 1900 par rapport à 1899 a affecté davantage le commerce anglais que le commerce français.

Cotonnades. — L'importation des cotonnades de Manchester a diminué de fr. 1.165.000 en 1899 à fr. 755.000 en 1900, à cause surtout de l'élévation du prix de ces marchandises en 1900⁽²⁾.

Sucres. — Leur valeur a été en 1900 de fr. 917.750, sensiblement égale à celle de 1899. Cependant l'importation du sucre français a un peu diminué par suite de la concurrence que commence à lui faire le sucre belge d'Anvers, transporté sous pavillon allemand. La valeur de ce produit est estimée à fr. 75,000 en 1900 : on en a vendu 90 tonnes de plus qu'en 1899.

Les autres articles d'importation sont les bougies (fr. 180.150) et le *thé* (fr. 148.156) d'Angleterre, les *soieries* et le *ciment* de France, les *draps* et les *lainages* d'Allemagne et de France, etc.

(1) *Deutsches Handelsarchiv*, Zeitschrift für Handel und Gewerbe, herausgegeben im Reichsamt des Innern, juillet 1901.

(2) Rapport du vice-consul britannique, *Foreign Office Annual Series*, n° 2632.

Quant à l'Espagne, elle a complètement cessé d'envoyer des produits sur le marché de Rabat.

II. — EXPORTATIONS

Relativement au peu d'importance du commerce d'exportation de Rabat, comparativement à celui des autres ports marocains, le vice-consul britannique dit que cela tient surtout à l'incertitude des communications avec la côte. Cette circonstance écarte de ce port les navires rentrant dans leur pays d'origine, et les acheteurs de produits devant être embarqués à Rabat courent des risques considérables de baisse de prix en commandant des marchandises qui doivent être embarquées à une date incertaine.

Un autre obstacle au commerce d'exportation est la difficulté qu'éprouvent les commerçants étrangers à trouver des magasins convenables et des locaux spacieux, les indigènes étant très peu disposés à leur louer leurs magasins.

Laines. — C'est le principal article d'exportation (fr. 343.300) en 1900. La plupart des laines vendues à Rabat, surtout celle dite *Aboudia*, sont d'une très bonne qualité. Jusqu'à ces dernières années, la plus grande partie était expédiée en Allemagne, la France et l'Angleterre se partageant le reste. Mais en 1900, comme le fait remarquer le vice-consul allemand, les compagnies allemandes n'ayant établi qu'une communication insuffisante avec Rabat et exigeant des frets trop élevés, le commerce a pris la direction de Marseille. Dans les derniers mois de 1900, la maison française, qui possède des magasins assez grands, a pu seule acheter de la laine, tandis que les maisons allemandes, n'ayant pas l'espace suffisant, ont dû interrompre leurs achats. Le gouvernement marocain empêche en effet les maisons étrangères de louer des magasins en dehors de la rue qui leur est assignée ⁽¹⁾.

Les autres articles d'exportation sont : la *cire jaune*, les *peaux de chèvres*, les *peaux de bœufs*, les *cornes*, le *crin*, les *œufs*, les *tapis*, les *djellabas*, les *haïks* et les *couvertures de laine*.

(1) Rapp. précité. *Deutsches Handelsarchiv*, juillet 1901.

III. — NAVIGATION

Voici le tableau de la navigation de Rabat en 1900 :

PAVILLONS	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Anglais.....	25	15.691
Allemands	17	14.818
Français.....	14	7.249
Total... { en 1900..	56	37.758
{ en 1899..	84	65.324

Le tonnage des navires français peut paraître, d'après ce tableau, peu en rapport avec l'importance du commerce français proportionnellement au commerce total ; mais la navigation française est représentée surtout par des navires de tonnage relativement faible qui prennent à Marseille un chargement entièrement destiné au port de Rabat, tandis que la navigation anglaise et surtout la navigation allemande se composent de grands navires qui ne débarquent à Rabat que quelques tonnes de marchandises et poursuivent leur route vers les autres ports marocains. Cependant les navires de la *Mersey Steamship Co*, de Londres, visitent moins fréquemment le port de Rabat, préférant transborder les marchandises à destination de ce port sur un petit vapeur de Gibraltar qui apporte périodiquement à Rabat le chargement de plusieurs navires.

Observation. — Le commerce français tient à Rabat une place très importante. Il y a deux maisons de commerce françaises, et les négociants indigènes sont en relations suivies avec les maisons de Marseille, quelques-uns avec celles d'Alger et de Tunis (1). Si l'on totalise les importations et les exportations,

(1) *Le Commerce du Maroc*, Annexe au *Moniteur Officiel du Commerce* du 26 mars 1896.

on obtient le résultat suivant pour les trois puissances commerçant avec Rabat :

France.....	Fr.	1.182 709
Angleterre.....	—	990 838
Allemagne	—	595 759

D'autre part, si l'on ajoute aux chiffres du commerce français la valeur des bœufs expédiés par voie de terre en Algérie (et ultérieurement en France) de la région de Rabat, on obtient pour le commerce français un total de près de 4 millions de francs, laissant loin derrière lui le chiffre du commerce des autres puissances. Ce sont là des résultats fort encourageants et sur l'importance desquels nous ne saurions trop insister.

(A suivre.)

NOTES SUR L'ALGÉRIE ÉCONOMIQUE

LES INDUSTRIES ALGÉRIENNES

L'industrie algérienne est encore peu de chose. Dans ce pays l'agriculture et le commerce ont tout pris. Il aurait fallu créer l'industrie de toutes pièces, dans l'incertitude complète des résultats, tandis qu'on avait à profusion la terre féconde et ses riches promesses.

C'est donc vers la terre que toutes les forces, capital, travail, encouragements officiels, ont convergé.

Plus tard, quand le pays fut mieux connu, on s'aperçut que le sol ne donnait pas que des céréales, des raisins et des olives. L'alfa, le palmier-nain furent méthodiquement exploités. On ravina ou découvrit les mines de fer, de zinc et les carrières de phosphates de chaux. Mais le principal manquait toujours : le combustible ou à défaut une force hydraulique qui permit de s'en passer.

D'autres choses manquaient encore : les capitaux, le peuplement européen qui, en fournissant les consommateurs, aurait du même coup amené la main-d'œuvre spéciale utile à l'atelier et à l'usine.

Tant et si bien que, capitaux, combustible bon marché, affluence européenne et main d'œuvre industrielle n'existant pas, l'industrie algérienne, après 70 ans d'occupation, est restée embryonnaire. Tout le monde a continué, sans chercher ailleurs, à ne vivre que par l'agriculture et du commerce qu'elle engendre.

A part quelques intéressantes tentatives que nous enregistrerons avec le plus vif plaisir, nos industries algériennes sont simplement alimentées par l'agriculture locale en vue de la transformation de ses produits : minoteries, huileries, manufactures de tabacs, fabriques de crin végétal, etc.

Mais cette situation changera et, par une conséquence naturelle du progrès économique, les algériens arriveront à placer l'activité industrielle à côté du développement de l'agriculture et du commerce.

Que l'Algérie se peuple, que l'appel incessant qu'elle fait à la France, à l'Europe, dans son généreux altruisme, soit entendu ; que les capitaux français aient plus de foi en nos destinées ; qu'un régime de zones franches pratiqué dans nos principaux ports permette de desserrer l'entrave dont la douane nous étreint — et l'on verra que notre industrie est capable de grandir.

Dans une certaine mesure ne peut-on pas dire que si le combustible nous manque et s'il nous faut l'importer, l'étranger à qui nous livrons nos matières premières est non moins obligé de les transporter chez lui à pied-d'œuvre pour les manufacturer ?

Puisque nous avons des minerais, de l'alfa, des forêts, des vignes, du tabac, pourquoi n'aurions-nous pas des usines métallurgiques, des fabriques de papier, d'objets en liège, des distilleries, de grandes manufactures de tabacs, etc. ?

Pour quelques-unes de ces industries, question de droits fiscaux à résoudre. Pour les autres, affaire de capitaux et de nombre de consommateurs. Mais pas d'impossibilités essentielles, pour aucune.

Et qu'on ne croie pas que nous tondons nos conjectures sur un facile optimisme. La minoterie algérienne est en train de réaliser la première partie de ce programme. De Bône à Oran s'installent des moulins à cylindres avec les derniers perfectionnements de nettoyage et de mouture. Et bientôt, au lieu de demander aux minoteries de la métropole nos farines et nos semoules, ce sont les nôtres qui approvisionneront la consommation locale et qui exporteront le surplus en France et à l'étranger, où certaines marques de nos farines (blés tendres de Bel-Abbès) et de nos semoules (blés durs de Sétif) sont particulièrement recherchées.

Ce qui se passe pour la minoterie nous le verrons peu à peu se produire pour d'autres branches. Simple affaire de temps.

Demain ce sera peut-être l'exploitation régulière des pétroles d'Oranie, et, par la construction de barrages, par l'ouverture de nouvelles routes, l'établissement de nouvelles voies ferrées, ce sera aussi la création de chutes hydrauliques et de facilités toujours plus grandes mises au service de l'extension industrielle.

Tabacs. — Le fumeur français qui vient pour la première fois en Algérie a deux surprises : le bon marché du tabac et des cigarettes, et le nombre de marques diverses de celles-ci. Habitué aux uniformes paquets de la Régie française, il est amusé par les papiers multicolores, illustrés ou non, qui enveloppent les jolis tubes blancs de la fumée desquels il attend la satisfaction d'un besoin ou simplement un plaisir léger...

Les illustrations et les textes les plus alléchants sollicitent son choix à l'étal des marchands de tabacs : cigarettes *Camélias*, *Flor de España*, *Crème de Havane*, *Herbe divine*, *Gerbe d'Or*, *Vénus*, etc. Et ces produits aux noms charmants sont offerts à des prix variant de 0,10 à 0,25 le paquet de 16 ou de 24 cigarettes. En acquérant un certain nombre de paquets à la fois, de gros escomptes sont mêmes consentis.

Mais il n'est pas rare qu'après avoir parcouru le cycle complet des tabacs africains, le vrai fumeur revienne tout bonnement à ceux de notre Régie, cédés en Algérie à très bas prix quoique un peu plus chers que les tabacs du cru. C'est que les produits de nos manufactures nationales sont réellement remarquables et leur renommée dans le monde en est une preuve constante. Nous avons si souvent dénié à l'État toute habileté d'exploitant en matière agricole, commerciale et industrielle, que nous ne devons pas lui ménager nos bravos quand ils sont mérités.

Il faut rendre à César...

Cependant quelques maisons algériennes fabriquent des produits qui valent les tabacs officiels, et nos tabacs algériens sont l'objet d'une faveur marquée dans nos colonies les plus lointaines et à l'étranger.

Oran, Alger, Constantine, Bône, Blida, etc., possèdent de nombreuses usines ; mais Oran et Alger surtout sont les deux grandes villes où l'industrie des tabacs s'est spécialisée. C'est à Oran que se trouve la fameuse maison Bastos dont les paquets de cigarettes, bleus avec trèfle rouge, sont connus de tous les fumeurs.

Dans la période de 1899-1900, Oran seul a exporté 3,811 kil. de tabacs en côte et 258,000 kil. de cigarettes. En 1900-1901, ces chiffres passaient à 46,300 kilog. de tabacs en côte et à 275,000 kilog. de cigarettes.

Alger exporte moins de cigarettes (208,000 kilog.), mais

beaucoup plus de cigares et de tabacs en poudre et en carottes. Quant aux autres ports, Philippeville, Bône, Bougie, etc., leur production est à peu près entièrement absorbée sur place.

L'industrie des tabacs est une des industries algériennes présentes qui sont dignes d'un meilleur avenir. Son développement, bienfaisant pour les nombreux indigènes qui se livrent à la culture de la plante (il y a 7,000 planteurs, dont 6,000 indigènes), le serait non moins pour les grandes villes où des fabriques existent ou pourraient se monter.

Ce ne sont pas seulement les débouchés locaux ou les prélèvements que font à Hussein-Dey, à Blida et à Bône pour le compte de l'Etat français les entreposeurs de ces trois magasins d'achat, que l'Algérie doit viser. C'est à l'exportation à l'étranger qu'elle doit prétendre. Et nous touchons ici à la question brûlante des ports francs.

Les tabacs, comme les vins, comme les farines, doivent être « coupés », mélangés. C'est ce que font nos manufactures nationales en employant des tabacs de qualités et de provenances diverses qu'elles amalgament dans des proportions déterminées.

Nos tabacs algériens ne peuvent constituer des marques suffisamment appréciées. De même qu'on mêle aux vins faibles et à certaines farines des vins plus alcooliques et des farines de force pour les approprier au goût des consommateurs, de même nos tabacs ont besoin de l'appoint de qualités spéciales qu'on ne trouve qu'à l'étranger.

Si nous pouvions recevoir ces tabacs exotiques à de bonnes conditions pour les combiner avec les nôtres, nous aurions vite pris une place enviable sur les marchés étrangers au lieu de continuer à n'avoir presque pour clientèle que nos propres colonies.

Mais la Douane veille, et si nous voulons importer les tabacs qui nous sont nécessaires, elle nous demande de lui verser d'abord fr. 56 par 100 kilogs. C'est-à-dire que ses manipulations nous sont par le fait interdites et que nos industriels sont forcés de marquer le pas ou d'aller ailleurs. C'est ce qu'ont fait certains d'entre eux. La maison Bastos a créé une succursale à Tanger où elle compte manipuler 2,000 kilogs de tabacs par jour et il a été question d'en fonder une autre à Malte. Elle a aussi une maison en Belgique. Et ce sont ces pays qui bénéficient de ce dont l'Algérie devrait profiter.

Qu'au contraire une zone franche soit créée dans deux ou trois grands ports algériens. Au lieu de s'expatrier, nos fabricants s'installeront dans ces portions de ports franches et, recevant sans redevance les tabacs exotiques convenant à l'amélioration des nôtres, ils pourront lutter contre la concurrence étrangère sur les marchés extérieurs.

L'idée des ports francs fait son chemin partout malgré l'apathie administrative et malgré les quelques oppositions peu logiques qu'elle rencontre, et il est certain que la libre manipulation des tabacs sera une des premières à autoriser dans les zones franches que tôt ou tard on se décidera à établir.

Nos terres conviennent à merveille à la culture de la plante; notre main-d'œuvre est bon marché et nos fabricants très habiles. Si à ces facteurs de premier ordre on ajoute la possibilité de rechercher la clientèle de l'extérieur par la libre adjonction à nos tabacs de tabacs étrangers en vue d'une réexportation immédiate, on aura permis à cette intéressante industrie de réaliser de très sensibles progrès.

L'administration des manufactures nationales achète chaque année en Algérie par ses trois magasins d'Hussein-Dey (près Alger), de Blida et de Bône, 3 millions de kilogrammes de tabacs en feuilles, soit à peu près la moitié de ce qu'elle produit.

Pour la récolte de 1902, M. le Ministre des Finances a décidé qu'exceptionnellement le contingent à demander par la Régie à la production algérienne serait de 3,200,000 kilogs.

Les prix payés par la Régie varient de 55 à 60 fr. le quintal.

Depuis 1893 pourtant le taux de 60 fr. n'a plus été payé. Les prix de vente au commerce sont d'une manière générale plus élevés que les précédents.

Avons-nous dit que les rendements de tabacs en feuilles à l'hectare sont de 10 à 12 quintaux en terres-sèches et de 15 à 25 en terres irriguées ?

La quantité de tabac manufacturé annuellement est de 4 millions de kilogrammes environ, dont un million et demi de kilogs sont importés de l'étranger pour les mélanges. Ces tabacs proviennent de l'Amérique (du Nord et du Sud), des Philippines, du Levant et d'Allemagne.

D'après M. Léon Dachot, il se fabrique en Algérie 2 millions de kilogs de cigarettes par an, représentant 800,000 journées d'ouvrières.

Au total l'industrie algérienne, pour manufacturer ses 4 millions de kilogs de tabacs annuellement, occupe plus de 5.000 ouvriers et ouvrières.

Crin Végétal. — C'est une industrie bien algérienne et qui, sans être d'une très grosse importance, occupe toute l'année, sauf pendant la saison des récoltes, une assez abondante main d'œuvre indigène.

L'introduction du crin végétal dans l'industrie remonte à une cinquantaine d'années environ. Il paraît que ce sont deux algériens, MM. Averseng et Delorme qui ont découvert les premiers l'utilisation du palmier-nain.

Le crin végétal est la fibre de cette feuille préparée et séchée. En passant de l'état de feuille verte à celui de crin sec les deux tiers à peu près du poids ont été perdus et 300 kil. de feuilles ne donnent guère plus de 100 kilogs de crin sec tressé en torons.

Le peignage de la feuille de palmier est effectué à l'aide de tambours horizontaux montés sur un arbre, horizontal aussi, tournant à la vitesse de 450 à 500 tours par minute et recevant directement par sa poulie le mouvement du moteur, d'ordinaire une locomobile à vapeur.

Cet arbre est supporté par un bâti en fer reposant sur 4 pieds.

Chaque tambour a 0^m60 de longueur. Il est formé de 2 ou 3 disques en fonte, sur lesquels sont boulonnées des douelles en bois de frêne ou de platane. Sur les douelles on fixe des alènes en acier en nombre et d'une disposition variables. On met jusqu'à 5 tambours peigneurs sur le même arbre en les espaçant de 0^m40 entre eux, pour que l'ouvrier puisse remplacer les alènes usées ou en changer la position.

Les tambours sont recouverts d'un masque de tôle ne laissant d'ouverture que ce qui est utile pour présenter les feuilles de palmier au peignage. L'ouvrier est ainsi protégé et n'a à veiller qu'à ceux de ses doigts maintenant les tiges des feuilles.

Chaque tambour prend à peu près un cheval-vapeur de force et peut peigner environ de 5 à 6 quintaux de crin frais par jour.

Le rendement varie selon que la main-d'œuvre à laquelle on s'adresse est plus ou moins exercée.

Il existe une machine automatique pour le peignage du crin végétal, mais à raison de son prix élevé (6 à 7,000 francs) elle

est peu employée en Algérie et la presque totalité des usines se sert de tambours. Au fait, le mot d'usine est bien gros pour la plupart de ces installations. Sous un hangar, une vieille locomobile faisant marcher 4 ou 5 tambours ; un chauffeur, quelques peigneurs, sept ou huit autres ouvriers, tous indigènes le plus souvent, sauf le chauffeur et le patron qui sont espagnols ou italiens ; des bourriquets apportant à dos leurs charges de feuilles vertes, — voilà ce que sont et comment fonctionnent les usines à crin végétal de la région d'Oran à Aïn-Témouchent, de Bel-Abbès, de Kabylie et de la province de Constantine.

Le séchage du crin tombant des tambours se fait comme celui du fourrage, en plein air et à l'aide de fourches. Quelques rares fabricants, dans le département d'Alger, ont une faneuse mécanique à traction animale. La main-d'œuvre nécessaire au séchage revient à peu près à 0 fr. 10 par quintal de crin sec.

Le crin sec est mis en cordes tressées qu'on fait généralement de 13 mètres de longueur (longueur adoptée par les fabricants du département d'Alger). Il importe que cette longueur soit uniforme, parce que c'est aux 100 cordes que sont payés les ouvriers tresseurs.

Il y a trois qualités de crin et les cordes tressées pèsent chacune environ :

- 1 kil. 300 en qualité ordinaire ;
- 0 kil. 900 en qualité supérieure ;
- 0 kil. 700 en qualité extra.

Les ouvriers tresseurs sont payés d'habitude :

- 1 fr. 50 pour le cent de cordes ordinaires ;
- 1 fr. 25 — — — supérieures ;
- 1 fr. 00 — — — extra.

La qualité ordinaire est plus grossière, plus dure à tresser, et les cordes sont plus épaisses, ce qui explique que les tresseurs sont moins payés pour les cordes fines, lesquelles donnent moins de mal et sont plus minces.

Nous rappelons que le crin végétal est surtout préparé aux environs immédiats d'Oran, sur la ligne d'Oran à Témouchent, à Nemours, Nédromah (où sont quelques usines importantes), à Bel-Abbès, etc. Dans la province d'Alger, les centres principaux sont : El-Affroun, Affreville, Bordj-Ménaïel et quelques autres localités kabyles. Dans la province de Constantine on

commence aussi à en produire autour des villes du littoral, Bougie, Djidjelli, Philippeville et Bône.

Nous verrons plus loin à quel mouvement d'exportation donne lieu cette marchandise, mais disons ici que l'exportation du crin végétal algérien, qui fut de 25,000 kilogs seulement en 1849, a été de 32,540,000 kilogs, valant 3,245,000 francs, en 1900.

Si on tient compte que le palmier nain n'est ramassé que par des indigènes, on voit que c'est pour eux une source de revenus qui n'est pas négligeable.

C'est l'Oranie qui fabrique et exporte le plus de crin végétal. D'ailleurs ce produit est presque entièrement exporté.

Liège. — Le liège algérien est exporté en planches. Il existait à Bône, il y a quelques années, une usine appelée *La Subérine*, où l'on travaillait le liège de la région (Edough, Oued-el-Aneb, etc.) ; mais elle a disparu faute de capitaux suffisants pour s'outiller convenablement et s'approvisionner.

On y faisait de la poudre fine de liège pour la pyrotechnie, des briquettes, des poudres de déchets pour l'emballage des fruits primeurs et divers autres objets. Nous ne croyons pas qu'il existe aujourd'hui en Algérie une autre usine de ce genre.

En somme, il n'y a pas à proprement parler en Algérie, une industrie du liège autre que celle consistant à préparer le liège en planches, puis en balles liées, pour l'exportation.

Une fois démaselé le liège est ramolli dans des chaudières. Ensuite on l'aplatit, on rabote mécaniquement sa surface ligneuse, on coupe les planches obtenues aux dimensions voulues, et, encore humides et molles, on les soumet à l'action d'une presse.

En dernier lieu, ces planches sont réunies en balles de 1 mètres à 1 m. 20 de longueur, d'ordinaire, liées par du fil de fer.

On sait que l'Algérie produit annuellement 110,000 quintaux de liège, qu'elle vend 3,500,000 francs environ. Le Portugal et l'Espagne, qui ne viennent qu'après l'Algérie comme surface de forêts de chêne-liège, vendent chaque année : Le Portugal 340,000 et l'Espagne 280,000 quintaux de liège.

Le liège est utilisable dans toutes ses parties et il est chaque jour plus recherché par l'industrie, ce qui explique la stabilité de son cours en dépit de sa production plutôt croissante.

Du premier liège démasclé ou liège-mâle, on confectionne des ornements rustiques de jardins, de parcs, de kiosques, etc. Les plaques et les briques de liège sont employées au revêtement des parois de glacières, de séchoirs, d'appartements, etc., car le liège est non-seulement athermane, mais encore impu-trescible, imperméable et il intercepte les sons.

Ses déchets entrent dans la fabrication du linoléum, dont l'usage est en progrès constant. Réduit en poudre, il est utilisé dans l'emballage des fruits frais (raisins surtout) à expédier en caisses.

Mais le grand débouché du liège est la préparation des bouchons.

Sait-on que la France en consomme annuellement 400,000 quintaux (dont 11,000 quintaux importés de l'étranger), soit à peu près un milliard deux cents millions de bouchons pour ses vins de Champagne, Bordeaux, ordinaires ; ses bières, liqueurs, sirops, eaux minérales ; ses produits pharmaceutiques, etc. ?

On prépare des bouchons de liège à Alger, à Philippeville, Bône, mais la plupart des fabriques sont en France, en Italie et en Espagne.

Les bouchons de qualité ordinaire sont tous de fabrication française et ce sont les bouchons fins surtout qui proviennent de l'étranger.

A Paris seulement on évalue à 300 millions, soit 800,000 kilogrammes, le nombre de bouchons employés. Aussi y voit-on de nombreuses fabriques.

Nous bornons là ces détails qui sortent un peu de notre cadre puisque, nous le répétons, le liège n'est presque pas travaillé aujourd'hui en Algérie. Il n'est pas téméraire de prévoir que cette situation changera et qu'à côté des quelques bouchons que nous livrons d'Alger et de la province de Constantine, viendront se placer les articles variés dont nos lièges abondants et de qualité excellente sont la matière première à portée.

Huilerie. — L'Algérie fut avec la Tunisie la terre classique de l'olivier dans l'antiquité. Aussi trouve-t-on des fabriques d'huile d'olive à peu près dans toutes les villes algériennes du Tell ; principalement à Bône, Philippeville, Constantine, Souk-Ahras, Guelma, Sétif, la région de Khenchela-Tébessa-Aïn-

Beida, Bougie, les villages de Kabylie, Alger, Blidah, le Sig, Tlemcen, Aïn-Témouchent, Mascara, Bel-Abbès, Relizane, etc.

En 1901, l'Algérie a produit 24.684.800 kilogs d'huile d'olive.

Sur ce chiffre elle en exporte 6 millions. Comme elle consomme 28 millions de kilogs d'huiles diverses annuellement, il lui faut importer 9 millions de kilogs d'huiles de toutes graines, soit à peu près le tiers de sa consommation.

Ces 9 millions de kilogs importées se décomposent en :

437.000 kil. d'huile d'olive (venant de France, Espagne et Tunisie) ;

4.396.000 kil. d'huile de coton (venant de France et de l'étranger) ;

3.982.000 kil. d'huile de sésame (venant de France seulement).

L'appoint est formé d'huiles de lin, de ricin, etc., en faibles quantités pour chaque sorte.

Pour satisfaire aux demandes des diverses classes d'acheteurs, nos fabricants sont obligés de produire, à côté d'huiles d'olive pures, des huiles de coupage d'un prix moindre où entrent des huiles de graines. Le plus souvent les usiniers vendent au commerce des huiles très fruitées et les négociants font eux-mêmes les coupages nécessaires.

C'est l'explication des importations d'huiles de coton et de sésame.

Sur les 247.000 quintaux d'huile d'olive de la production de 1901, 216,000 quintaux seulement proviennent des moulins algériens. Les 31.000 autres quintaux sont dus aux primitifs procédés kabyles.

Les arrondissements les plus productifs sont les suivants :

Bougie (Kabylie).....	84.600	quintaux
Tizi-Ouzou (Kabylie).....	33.600	—
Alger.....	28.000	—
Constantine.....	27.800	—
Bône.....	12.700	—
Sétif.....	7.000	—
Philippeville (Jemmapes, El-Arrouch)..	4.200	—
Oran (Témouchent, Arzew, Perrégaux, Sig).	3.800	—
Tlemcen.....	3.500	—
Orléansville.....	3.300	—
Guelma.....	2.700	—
Mostaganem.....	2.200	—

Les huiles d'Oranie sont les plus recherchées. Par la finesse de leur goût, elles se rapprochent sensiblement de nos meilleures huiles de Provence.

Le prix des huiles d'olive algériennes sur le marché de Marseille varie de 90 à 120 fr. les 100 kilogs, selon les qualités.

La Kabylie est le centre de la production de l'huile d'olive. Les communes mixte de Beni-Mançour et de pl-in exercice d'Akbou ont donné à elles seules, en 1901 : Beni-Mançour 19,340 hectol. pour 274,000 oliviers greffés, Akbou 8,200 hectol. pour 80,000 oliviers greffés ; soit 7 et 10 kilogs d'huile par arbre.

La région de Tlemcen, avec ses 50,000 oliviers, produit 4,000 quintaux d'huile environ.

Nous n'avons pas en Algérie de grandes installations industrielles comparables aux usines de Sousse, en Tunisie. L'outillage de nos fabricants européens est plus modeste et diffère peu de celui qu'on emploie dans les installations rurales de la Provence.

Les olives mûres, achetées aux indigènes ou aux propriétaires européens, sont broyées sous la meule ou entre les cylindres d'un concasseur ; puis les grignons, placés dans des scourtins d'alfa, sont disposés en pile verticale entre les deux plateaux d'une presse métallique. L'huile brute coule dans des récipients où elle est décantée plusieurs fois jusqu'à obtention des qualités requises.

Les résidus solides, d'autre part, sont épuisés par des macérations à l'eau chaude. Voilà en deux mots la théorie de la fabrication de l'huile d'olive européenne.

Les petites huileries agricoles d'Algérie se composent d'ordinaire :

1° D'un broyeur ou concasseur à cylindres cannelés, mû à bras, semblable à un concasseur de grains, — ou bien d'une meule en pierre volcanique écrasant les olives dans une auge également en pierre ;

2° D'une presse à huile mue à bras, avec ses scourtins d'alfa (2 ou 3 douzaines) ;

3° Des réservoirs nécessaires.

Dans les installations plus importantes (à partir de 15 à 20 quintaux d'olives par jour par exemple), le tout est actionné

par un moteur. Le nombre de moulins et de presses est proportionné au rendement à obtenir et on fait parfois usage de presses hydrauliques donnant des pressions plus puissantes, de filtres à huile, etc.

En somme, il n'y a rien de spécial en ce qui touche les procédés de nos usiniers européens.

Il faudrait surtout chercher à améliorer les conditions de fabrication des huiles indigènes. En Kabylie, centre de l'oléiculture, les kabyles, plus avisés et plus laborieux que les arabes, profitent chaque jour davantage des exemples ambiants. Mais il reste beaucoup à faire, en Kabylie et ailleurs, et le progrès pénètre lentement chez les indigènes, malgré les plus louables efforts.

Sur nombre de points, les procédés sont déplorablement en retard et la défectuosité de l'outillage a pour corollaire lâcheux l'infériorité de la qualité et du prix de vente.

Au lieu de moulins ou de broyeurs perfectionnés, beaucoup d'indigènes continuent à se servir de moulins primitifs dont le travail grossier est mal terminé par des presses en bois d'une puissance insuffisante. Le manque de propreté s'ajoute à ces antiques moyens. Aussi le résultat est d'une part une grosse perte de rendement, d'autre part la production d'une huile forte, de mauvais goût, recherchée seulement par les indigènes. Cette dernière raison, il convient de le dire, fait que la transformation de l'outillage sera lente dans les lieux où la production est inférieure à la consommation.

D'autres fois le moulin arabe est remplacé par une sorte de bassin dallé où l'on verse les olives mûres et fermentées. Puis, disposés autour de ce bassin, les indigènes se renvoient en tous sens, des pieds et des mains, une grosse pierre qui écrase sommairement les olives en roulant sur elles.

Les kabyles, qui ont un goût très marqué pour les huiles fortes, rances même, s'adressent aussi à un procédé différent des deux précités. Ils font bouillir leurs olives. Après un certain temps, quand elles ont abandonné une partie de leur eau, ils les soumettent à la dessiccation puis en confectionnent une pâte qu'ils mettent à macérer dans l'eau. L'huile monte à la surface et est décantée.

En 1901, l'oléiculture algérienne avait à sa disposition près de 5,000 moulins à huile d'olive. En voici les chiffres par arrondissement :

Bougie	2.855 moulins ;
Tizi Ouzou	989 —
Orléansville	351 —
Sétif	219 —
Alger	94 —
Mostaganem	20 —
Tlemcen	19 —
Guelma	10 —
Oran	9 —
Batna	8 —
Philippeville	7 —
Bône	5 —
Bel-Abbès	5 —

Le nombre de moulins, pris dans l'absolu, ne révèle guère l'importance productive de chaque région y afférente. Ainsi, avec 94 moulins, l'arrondissement d'Alger arrive à 28,000 quintaux d'huile, tandis que celui de Sétif qui possède 219 moulins ne donne que 7,000 quintaux. De même Bône avec 5 moulins réalise près de 13,000 quintaux d'huile alors que Mostaganem avec 20 n'atteint que 2,200 quintaux. Tout est dans le rendement de chaque moulin.

Le *Bulletin de l'office de renseignements du Gouvernement général de l'Algérie*, qui fonctionne si intelligemment à Paris, signale une initiative qu'il convient de louer sans réserves.

L'an dernier, M. Guenin, commandant supérieur du Cercle de Khenchela, dont le territoire comprend de nombreuses olivettes, a fait acheter par la commune indigène de Khenchela, pour l'installer à Ouldja, point central de la production du pays, un broyeur à olives, des scourtins et une presse à huile du dernier système, constituant en quelque sorte une huilerie communale.

Les indigènes se sont convaincus par eux-mêmes que le rendement en huile était à peu près le double de celui qu'ils obtenaient par leur outillage suranné. De plus l'huile était d'un goût franc d'une belle couleur, d'une vente facile.

Comme l'acquisition conseillée par M. Guenin a été effectuée sur les fonds communaux, les indigènes des villages voisins ont demandé que leur centre fût doté par les mêmes moyens d'un matériel similaire.

L'administrateur de la commune mixte de Takitoun a pu

décider aussi un groupe d'indigènes de sa commune à installer une huilerie moderne. Les fonds ont été fournis, à titre d'avance, par la Société de prévoyance indigène de l'endroit et l'usine a fonctionné dès la dernière campagne.

Il est désirable que ces tentatives intelligentes se généralisent. Rares sont les indigènes possédant une solvabilité suffisante pour acheter même une petite huilerie, qui coûte encore un millier de francs rendue sur place. L'achat étant fait pour la collectivité et sur des fonds communs, ces huileries d'un genre coopératif ont de grandes chances de se multiplier si notre administration veut se montrer bienveillante pour l'accomplissement des formalités nécessaires. Il n'y a pas à douter qu'on puisse compter sur elle pour cela ; le vif désir qu'elle manifeste d'initier la population indigène à nos méthodes modernes en est la preuve.

En Algérie, la consommation d'huile individuelle semble être de 6 kilogs par an. Les arabes absorbent moins de 3 kilogs par tête, mais les européens comptent pour 11 à 12 kilogs et les kabyles pour 15.

La production du pays étant inférieure à sa consommation, l'industrie de l'huile d'olive reste une industrie d'avenir.

Les plantations et greffages incessants qui sont effectués de tous côtés indiquent que notre production est destinée à s'accroître. Alors le chiffre de la consommation sera atteint ou dépassé, mais une exportation ascendante entrera à ce moment en ligne de compte. Il n'y a qu'à voir les progrès qu'elle a faits en ces dernières années : en 1898 nous avons exporté en France 1,345,000 kilogs d'huile d'olive. Ce chiffre est passé à plus de 3 millions en 1899 et à plus de 6 millions en 1900.

On aiderait encore à l'extension de l'oléiculture en votant le projet Suchetet qui vise le relèvement des droits de douane sur les graines oléagineuses et les huiles végétales (fr. 18 le quintal pour les huiles de colza, navette, pavot, olive ; fr. 12 pour les huiles d'arachide, coton, sésame, etc.)

Mais tout en étant d'avis qu'il est nécessaire de protéger l'industrie de l'huile d'olive, nous croyons qu'il ne faut pas totalement négliger l'intérêt des consommateurs. Certains d'entre eux préfèrent à la saveur fruitée de l'huile d'olive vierge le goût plus neutre, moins prononcé, d'une huile mixte. D'autres, sinon par goût du moins pour des raisons d'économie, ne peuvent s'offrir que des huiles mélangées.

C'est la fraude qu'il faut énergiquement poursuivre et empêcher.

Comme nous venons de le dire, le Gouvernement général est préoccupé du développement de l'oléiculture et de l'industrie qui en est la conséquence. Répondant à un vœu de la Délégation financière des non-colons, émis au cours de la session de juin 1901 et tendant à ce qu'il soit procédé au recensement des oliviers greffés et non-greffés, l'administration s'est mise à l'étude des dispositions à prendre en vue d'amener les indigènes surtout à améliorer leurs moyens de fabrication et de conservation de l'huile.

Elle a envoyé aux maires et administrateurs des communes oléicoles une circulaire les priant de fournir toutes les indications utiles sur la situation de l'oléiculture dans leurs communes.

Ces autorités avaient à signaler : les principales variétés cultivées ; le mode de multiplication le plus fréquemment employé (bouturage, propagation par rejetons, greffage des oliviers sauvages) ; la qualité de l'huile obtenue au point de vue alimentaire et industriel ; l'état présent du matériel de fabrication et la nature des récipients où l'huile est conservée ; la consommation moyenne par tête, d'huiles diverses chez les indigènes ; les quantités excédant la consommation locale et pouvant être exportées, etc.

La plupart des communes ont ponctuellement répondu à ce questionnaire administratif et c'est dans leurs réponses, habilement résumées et colligées en un très intéressant opuscule qui a été publié ces jours derniers par le Gouvernement général, que nous avons pris plusieurs des chiffres et des indications qui précèdent.

Il a été demandé en outre des échantillons d'huiles et de grignons en vue de les soumettre à l'analyse, dans le laboratoire de la station agronomique d'Alger. A la suite de ces essais, des experts et des spécialistes indiqueront les principales destinations qu'il est possible de rechercher pour nos huiles.

Ceci est parfait et digne de tout éloge. Mais à côté de l'action officielle, utile surtout aux indigènes, il est indispensable que les intéressés, producteurs d'olives et fabricants d'huile, se munissent d'un matériel perfectionné, fabriquent soigneusement, obtiennent d'irréprochables produits et s'occupent ensuite de trouver des débouchés.

Cette dernière question sera facilement résolue lorsque les autres conditions seront remplies. Qu'ils sachent bien qu'ils doivent surtout compter sur leur propres efforts car l'administration ne peut pas tout faire.

Minoterie et Pâtes alimentaires. — La minoterie algérienne se développe à vue d'œil et bientôt, si les pas en avant qu'elle a déjà faits continuent, elle pourra se passer presque entièrement de la France. Il est assez logique d'ailleurs que dans un pays céréalier comme l'est celui-ci cesse cette anomalie d'envoyer les blés se faire moudre en France pour les réimporter ensuite comme farines ou semoules, grevés du transport aller-retour et de la location des sacs pendant ces trajets.

Ce n'est pas l'Algérie seulement qui a compris l'avantage de moudre le grain là où il pousse. La Russie, l'Espagne, l'Italie, etc., en font autant depuis quelques années. En ce moment même la maison Buhler, d'Uzwil (Suisse) installe à Nijni-Novgorod une minoterie à cylindres qui pourra traiter 4,000 quintaux par jour de farines et semoules.

Cette décentralisation explique le marasme où se trouvent aujourd'hui les minotiers de Marseille, qui ne peuvent plus résister à la raréfaction de leurs débouchés qu'en spéculant sur les grains.

Oran recevait jusqu'à ces derniers temps plus de 35,000 quintaux de farine par an. Assurément cette importation sera annulée dès l'année prochaine. Il en ira peu à peu ainsi des autres départements algériens.

Alger, ses environs (Maison-Carrée, Hussein-Dey), Blidah, Médéah, ont plusieurs minoteries. Constantine, Guelma, Bône, Souk Ahras, Sétif, en ont une douzaine de très importantes s'occupant surtout de la fabrication des semoules avec les beaux blés durs de leur province.

Mais c'est l'Oranie qui tient la tête comme étant la province céréalière par excellence. Oran a une grande minoterie, plusieurs petites, et une autre va fonctionner sous peu. Bel-Abbès en a près de 20 dans sa région ; le Sig en a 3 grandes dont une date de quelques mois à peine ; Dublineau, près Mascara, en possède une depuis plusieurs années ; Tlemcen 4 ou 5, etc.

Enfin l'année 1902 verra se monter de grosses minoteries à

Saïda, Saint-Cloud (près Oran), Aïn-Témouchent, Oran, Bel-Abbès, Tlemcen, etc.

Cette extension de la minoterie algérienne s'explique d'autant mieux, que nos blés durs et tendres donnent des farines et des semoules qui n'ont pas besoin d'être mêlées à d'autres qualités pour la boulangerie ou la fabrication des pâtes alimentaires. En d'autres termes, nos farines et nos semoules se suffisent à elles mêmes et peuvent se passer de l'immixtion d'autres qualités.

Beaucoup de nos minoteries actuelles marchent à l'aide d'une force hydraulique (Constantine, Guelma, Dublineau, le Sig, Tlemcen, etc.) ; les autres recourent à la vapeur, ce qui augmente leurs frais.

Il n'est question dans tout ce qui précède, que de minoteries munies des derniers perfectionnements (nettoyage moderne, broyeurs à cylindres, désagrègeurs, convertisseurs, plansichters, bluteries centrifuges, etc.) où la marche de la mouture est absolument automatique pour des débits variant de 100 à 500 quintaux par jour, ou même bien davantage, de farine ou de semoule.

Nous ne parlons pas des innombrables petits moulins à meules métalliques (moulins anglais) ou à meules en pierre, qui font spécialement de la mouture de blé et d'orge pour les indigènes. Ces moulins dits à « mouture arabe » sont répandus sur tout le territoire de l'Algérie et se composent d'ordinaire d'une ou de deux paires de meules actionnées soit par une locomobile à vapeur ou un moteur à pétrole, soit par une turbine ou une roue hydraulique.

Les minotiers algériens estiment que, pour s'en tirer, un écart de 10 francs au moins doit exister entre le prix du quintal de blé et celui du quintal de farine, au lieu de production.

Cent kilogs de blé tendre donnent approximativement 70 kilogs de farine. On compte que les frais de mouture, de sacs, l'amortissement du matériel et la location du moulin, coûtent fr. 1,50 par quintal de blé. Si par exemple le blé est payé fr. 20 le quintal par le minotier, son prix de revient est ainsi de fr. 21,50. De plus, les blés étant généralement achetés au comptant et les farines vendues à terme, 0,30 centimes d'intérêt environ grèvent encore ce prix de revient qui est finalement porté à fr. 21,80.

Le blé valant 20 fr., il faudrait, d'après ce que nous avons dit, que la farine se vendit 10 francs de plus, soit fr. 30. A ce prix 70 kil. de farine vaudraient fr. 21. Les sons et autres déchets de mouture étant évalués à fr. 2,50, le minotier retirerait de ses fr. 21,80 de blé, fr. 23,50 (farine et basses matières), d'où un bénéfice de fr. 1,70 par cent kilogrammes de blé.

Mais le plus souvent l'écart de fr. 10, n'existe pas entre le prix du quintal de farine et le prix du même poids de blé, et ce taux est considérablement réduit.

Comme conséquence de la préparation des semoules, il s'est établi dans plusieurs villes algériennes : Alger, Constantine, Bône, Philippeville, Oran, Médéah, Sétif, etc., une industrie connexe dont les produits sont très appréciés : des fabriques de pâtes alimentaires.

Ces fabriques, outre la consommation locale, commencent à trouver un écoulement facile dans l'exportation, et nos excellentes pâtes sont de plus en plus demandées. Il faut qu'on sache que certains de nos blés durs algériens sont les premiers du monde peut-être, comme qualité, et que les pâtes alimentaires provenant de leurs semoules, peuvent lutter sans aucune crainte de désavantage avec les pâtes dites d'Italie, que d'habiles réclames ont universellement magnifiées. Nos blés durs ne le cèdent en rien aux blés fameux de Sicile, de Toscane ou de Taganrok. Leur rendement en semoule atteint 64 %. Très riches en gluten (les pâtes alimentaires ne sont que du gluten humecté, malaxé et comprimé en des moules divers selon la forme recherchée), leurs pâtes sont fermes à la cuisson, d'un goût fin, délicat, et elles se gonflent comme il convient.

Le *Syndicat commercial algérien*, d'Alger, nous apprend qu'à fin 1900, il y avait dans le seul département d'Alger, 14 fabricants de pâtes, dont 11 à Alger même. Ces 14 fabriques produisaient journellement 5,500 kil. de pâtes entièrement consommées dans le département.

Médéah a une fabrique qui exporte des produits très appréciés dans toute l'Algérie.

Quelques-unes de ces usines ont substitué à leur ancien matériel des machines capables de travailler 3,000 kil. par jour.

Constantine a 4 ou 5 fabriques produisant ensemble 30 à 40 quintaux par jour. Bône, avec les importantes minoteries et

usines Debono, toutes récentes, vient de se placer au premier rang de cette industrie. Oran compte 4 usines aussi ; etc.

Les pâtes algériennes se vendent de 40 à 50 francs les 100 kilogs. On peut les avoir à Paris, emballage et port compris, à fr. 55 environ les 100 kil. en moyenne.

Nous recommandons, en passant, la consommation du *couscouss* que connaissent tous ceux qui ont voyagé ou séjourné en Algérie.

Sec, il a l'aspect d'une très grosse semoule, mais il est formé par l'agglomération de grains de semoule fine. Il est la base de l'alimentation des indigènes et il jouit aussi d'une faveur marquée auprès de tous les algériens. Avec le mouton rôti, il est le plat de consistance classique des *diffas* officielles.

Cuit à la vapeur et préparé selon la formule, c'est un excellent mets qui se vulgariserait en France dès qu'il y serait connu. Contrairement à la bouillabaisse, il n'est pas indispensable qu'il soit consommé sur place. Le cadre seul manquerait, mais les paysages de la Néva ou de la Caspienne ne sont pas toujours à la disposition de tous les consommateurs de caviar, si fort à la mode depuis quelques années sur nos tables parisiennes.

Dans le but d'en étendre la consommation, plusieurs fabricants de pâtes algériens vendent le *couscouss* en boîte de 1 kilog. et de 500 grammes, avec indication du procédé de préparation culinaire.

En résumé, comme la minoterie, l'industrie des pâtes alimentaires en Algérie est pleine de promesses. Elle dépasse déjà les besoins de la consommation locale et dès que l'excellente qualité de ses produits sera connue, on peut être certain que les marchés de la métropole et de l'étranger lui seront ouverts.

Produits chimiques. — A la suite de l'exploitation des gisements de phosphates de chaux naturels, il eût été étrange qu'une usine d'acide sulfurique ne se créât pas dans un des ports du département de Constantine, et ce port ne pouvait être que Bône, tête de ligne du chemin de fer de Tébessa.

Nous avons déjà exposé ailleurs l'anomalie de la situation. Les phosphates de chaux, même très finement moulus, ne

s'assimilent que très lentement à la terre et, pour hâter la diffusion de leurs parties fertilisantes, il faut les mélanger à une certaine dose d'acide sulfurique. Ils deviennent alors des « superphosphates de chaux minéraux », forme sous laquelle, le plus généralement, l'acide phosphorique est donné au sol pour remplacer celui qu'absorbent les cultures. Pour marquer d'une image saisissante cette lenteur et cette rapidité d'absorption, les Anglais ont un dicton qui est à peu près celui-ci : « Qui veut fertiliser la terre pour ses enfants épand du phosphate naturel ; qui veut réaliser de suite l'abondance de ses produits use du superphosphate ». (J'ai entendu énoncer le proverbe en anglais, mais la langue anglaise ne m'est pas assez... maternelle pour que j'aie pu le retenir ainsi.)

Notre agriculture algérienne a besoin d'engrais phosphatés. Tous nos superphosphates nous venant du dehors, on songea à opérer sur place la transformation des phosphates de Tébessa, certain au moins d'éviter la charge onéreuse d'un double transport : exportation du minéral et réimportation des superphosphates.

Mais l'acide sulfurique 66°, qui est coté à Marseille de fr. 8.50 à fr. 9 le quintal, en bonbonnes de 60 litres environ (120 kil.), arrive à Bône grevé d'un fret de 5 à 6 fr. par bonbonne parce que, à cause du danger qu'offre le transport de ce produit, on trouve difficilement des compagnies de navigation voulant en assumer les risques.

On fit alors venir d'Espagne des pyrites de cuivre et on construisit de vastes chambres de plomb pour fabriquer l'acide sulfurique.

La fabrique de produits chimiques de la Boudjimah, aux portes de Bône, s'est montée vers 1838. Ses débuts furent pénibles comme le sont toujours les débuts d'une affaire entièrement nouvelle dans un pays neuf. Toutefois la persévérance des créateurs a triomphé des obstacles. Outre la consommation locale, qui se développera de plus en plus à mesure que les facilités et le bon marché des transports permettront d'étendre le rayon des ventes, l'usine a trouvé des débouchés à l'extérieur.

Voici les chiffres des expéditions faites pendant le second semestre de 1901. Nous les devons à l'obligeance d'un correspondant particulier bien informé :

DESTINATION	SUPER- PHOSPHATE	PHOSPHATE moulu	SULFATE de cuivre	ACIDE sulfurique	ENGRAIS spéciaux
Algérie.....	275 tonnes	14 tonnes	28 tonnes	23 tonnes	8 tonnes
Tunisie... ..	73 »	—	—	5 »	—
Espagne... ..	1.270 »	—	—	—	—
Egypte.....	650 »	—	—	—	—
Total ...	2.268 tonnes	14 tonnes	28 tonnes	28 tonnes	8 tonnes

Pour une période de 6 mois et étant données les deux dernières mauvaises années agricoles, ces chiffres montrent l'importance qu'a su prendre en peu de temps cette heureuse initiative, dont les progrès sont assurés.

On nous affirme que l'usine est outillée et aménagée pour pouvoir produire annuellement :

15,000 tonnes de superphosphates ;

500 tonnes de sulfate de cuivre ;

20,000 tonnes d'acide sulfurique.

En l'état actuel de sa production, elle occupe une centaine d'ouvriers et dispose d'une force motrice de 60 chevaux-vapeur.

En dehors de l'usine de produits chimiques de la Boudjimah, d'autres essais sont tentés. On parle de créer à Maison-Carrée, en vue probablement de la poudrerie qu'il est question d'établir à Alger, une usine d'acide sulfurique et, depuis cette année, une raffinerie de soufre fonctionne au Gué de-Constantine, près d'Alger. Le minerai de soufre vient de Sicile exempt de droits de douane et il est transformé, dans des chambres de sublimation, en soufre sublimé pour la viticulture.

L'avantage de cette usine — et des similaires qui se créeront en Algérie — sur les raffineries marseillaises réside dans l'économie de fret réalisée sur les soufres sublimés expédiés de Marseille, et dans l'économie des droits de douane sur les soufres également sublimés venant de Sicile.

En effet, l'Algérie reçoit chaque année pour les vignes, 100,000 à 120,000 balles de soufre sublimé ; un peu de Sicile et la majeure partie de Marseille et de Cette.

Les raffineries du Midi se trouvent exactement dans les

mêmes conditions que l'usine du Gué-de-Constantine. Elles n'ont pas de droits de douane sur les minerais qu'elles importent de Sicile, mais elles ont à charge le transport de leurs soufres (en sacs de 100 kil. net) de Marseille et de Cette à quais Algérie.

Quant aux soufres de Sicile venant directement de Catane, qu'on importe de plus en plus en Algérie, ils paient comme raffinés ou sublimés un droit de douane de fr. 2.25 à leur entrée.

L'usine du Gué-de-Constantine près Alger est donc en situation favorable pour écouler ses produits dans toute la région éminemment viticole de la Mitidja.

Il a été question, l'an dernier, de créer aussi une raffinerie de soufre à Oran, mais rien n'a été fait encore.

Force motrice. — Il nous reste un mot à dire de la force motrice mise en Algérie au service des diverses industries européennes. C'est un point caractéristique qu'on ne saurait passer sous silence.

Nous devons en partie à l'obligeance du service des Mines d'Algérie les chiffres qui vont suivre. Ils se rapportent à l'année 1900, ceux de 1901 n'ayant pas été définitivement établis encore.

A fin 1900, il y avait en Algérie, sans compter les chemins de fer, tramways et bateaux, 1,499 établissements employant de la force motrice. Le nombre de chaudières était de 1,826 produisant une force de 21,526 chevaux-vapeur effectifs.

Alger vient dans ce chiffre pour près de 9,000 chevaux-vapeur et Oran pour plus de 7,000.

Il faut remarquer que dans le dénombrement ci-dessus l'industrie agricole (locomobiles actionnant des batteuses, des presses à fourrage, des pompes et norias d'irrigation, etc.) entre pour 691 machines produisant 6,712 chevaux-vapeur.

Les chemins de fer et tramways algériens comportaient à eux seuls à la même date et en plus des chiffres précédents : 334 locomotives donnant 113,541 chevaux-vapeur.

En 1901, l'industrie a installé plus d'une centaine de machines à vapeur produisant 2,000 chevaux-vapeur effectifs environ, ce qui porte les nombres précités à près de 2,000 machines et à plus de 23,500 chevaux-vapeur, — chemins de fer et tramways non-compris toujours.

En Oranie, de 470 machines et 4,810 chevaux-vapeur en 1895, on est passé à près de 700 machines et de 8,000 chevaux-vapeur au commencement de 1902.

Et dans toutes ces évaluations n'entrent pas les moteurs à gaz, à pétrole et à essence de pétrole, dont le service des Mines ne s'occupe pas et qui se répandent de plus en plus, à raison de la commodité et de l'économie de leur emploi.

Pour l'Oranie seulement (où on compte le plus de ce genre de moteurs), il n'est pas excessif d'évaluer à plus de 100 moteurs à gaz et à pétrole le nombre existant. Ils sont généralement d'une force de 4 à 10 chevaux-vapeur.

Il y a aussi plusieurs installations de transport de force motrice par l'électricité. Citons, entre autres, celle de Mascara pour l'éclairage de la ville au moyen des chutes d'Aïn-Fekan, à 30 kilomètres de Mascara ; celles d'Orléansville, Tlemcen, de Perrégaux, pour le même objet ; celle du moulin Lavie, à Héliopolis, près Guelma, etc. Il est question d'éclairer la ville de Saïda de la même manière par les chutes de Nazereg, à 10 kilomètres.

En résumé, on voit que le pays prospère et qu'on peut former des pensées consolantes sur son avenir industriel.

Tapis indigènes. — Voici une industrie indigène qui devrait tenir une place meilleure que celle qu'elle occupe, dans la consommation française tout au moins.

Depuis l'Exposition de 1900, où on a pu admirer les beaux échantillons qu'elle exposait à la section algérienne, tout le monde connaît M^{me} Delfau, la fondatrice de l'école professionnelle de tapis indigènes d'Alger.

On estime que chaque année la France importe de Perse, de Turquie, du Maroc, etc., pour plus de 10 millions de francs de tapis.

Beaucoup de ces tapis arrivent de Turquie (écoles d'Ouchak et d'Eréké) ou du Maroc, sous le nom de tapis algériens, ce qui est une manière de fraude qu'il ne tient qu'à nous de supprimer en rénovant le bel art des tapis orientaux à peu près disparu d'Algérie, avant les nobles efforts de M^{me} Delfau.

Nous conseillons aux touristes qui passeront à Alger de ne pas manquer d'aller visiter l'école professionnelle de la rue de l'Etat-Major. Ils ne laisseront pas de s'intéresser au spectacle de ces petites mauresques de 6 à 8 ans tissant avec une

surprenante dextérité ces jolis ouvrages, et ils se persuaderont que nos tapis valent en beauté et en finesse ceux que nous faisons venir de si loin et à si grands frais.

A des modèles uniformes et monotones ont été substitués des dessins variés, bien choisis et plus artistiques. Les laines sont rigoureusement sélectionnées ; enfin les couleurs minérales, très altérables, sont proscrites et remplacées par des teintures végétales plus belles, de tons plus fixes et plus durables surtout.

Le but de M^{me} Delfau est artistique, économique et moral à la fois. D'abord elle a voulu faire revivre une industrie d'art et d'exportation. D'autre part, elle a cherché à occuper la femme arabe, d'habitude oisive, et à créer pour elle et sa famille l'aisance par le travail.

Les débouchés sont assurés pour la fabrication des tapis, et, quand les nôtres seront connus, on trouvera des consommateurs sans nulle peine. Cela simplifie déjà la question et peut enhardir les fabricants.

Quant aux femmes indigènes, nous croyons qu'il y a intérêt pour nous à les mettre à même de gagner leur vie et de contribuer aux charges du ménage, ce qu'aucune ne fait aujourd'hui à quelques exceptions près.

Les besoins de l'indigène croissent au fur et à mesure que notre civilisation le pénètre. Il faut donc que se développent parallèlement les moyens qui doivent le conduire à la satisfaction de ces besoins.

Ne perdons pas de vue — et nous en recauserons — que l'assimilation politique, religieuse, morale ou psychologique de l'indigène est une chimère qu'il faut enfin délaisser. Son assimilation économique est seule réalisable et possible. Nous avons voulu l'instruire en nos habituelles connaissances et, neuf fois sur dix, nous en avons fait un déclassé, quand ce n'est pas pire. Il n'y a pas un indigène sachant lire, écrire et ses quatre règles à peu près, qui ne se croie d'imprescriptibles droits à devenir fonctionnaire. S'il ne peut l'être, le voici transformé en mécontent et prêt à mettre sa rancune ou la perte de ses illusions au service de toutes les mauvaises causes.

Que l'élite indigène continue dans les Médersas d'Alger, Constantine et Tlemcen à se cultiver l'esprit par l'étude de l'histoire, du droit, de la théologie musulmans, de la littérature

arabe, tout en apprenant aussi le français subsidiairement : c'est parfait. Sa mentalité, en se distinguant, se rapprochera de la nôtre et la France n'a rien à redouter de l'élévation intellectuelle et morale de ses sujets. Bien au contraire, elle doit l'aider. Comme bach adels, imans ou professeurs de mosquées et de Médersas, ces indigènes qui nous devront leur instruction et leurs postes, nous en seront reconnaissants et placeront leur influence à notre service.

Mais ne cherchons donc plus à donner aux indigènes nos cerveaux et nos âmes. Ce serait poursuivre la réalisation d'une conception aussi coûteuse que vaine.

Pour revenir au fait, c'est-à-dire à la fabrication des tapis, la femme indigène profiterait du travail à domicile de la femme ou de la jeune fille. On sait qu'à partir de l'âge de 12 à 13 ans, les jeunes filles mauresques prennent le voile et sont désormais vouées à des travaux d'intérieur. Les écoles de tapis indigènes ne peuvent donc recruter leurs ouvrières que parmi les jeunes filles au-dessous de cet âge, ou chez les vieilles femmes. Il importerait que dans le début on pût faciliter aux familles arabes l'acquisition des métiers nécessaires. C'est le but poursuivi par l'école professionnelle indigène de tapis de Tlemcen, fondée il y aura bientôt deux ans et placée sous le patronage du Comité de l'Alliance française.

Il y a aussi une autre école de tapis à Tlemcen et une autre encore en Kabylie. Toutes sont en quelque sorte des filiales de l'école de M^{me} Delfau d'Alger, laquelle reçoit une subvention du Gouvernement général.

Par son glorieux passé, son cadre, dont le pittoresque est cher aux touristes et aux arabisants, par son caractère musulman tout parfumé de grâce archaïque, par sa nombreuse population indigène enfin — Tlemcen, la « fleur de l'Algérie », est bien placée pour devenir un centre de fabrication de tapis d'art.

A l'école du Comité de l'Alliance française, de Tlemcen, six métiers fonctionnaient en mars 1902. Trois d'entre eux ayant 3^m50 à 4 mètres de large, permettent de fabriquer des tapis de grandes dimensions, lesquels sont d'ordinaire vendus au mètre carré.

Nous formons des vœux pour que de nouvelles écoles soient fondées et pour que les encouragements déjà donnés à M^{me} Delfau lui soient continués. Il s'agit là d'une œuvre

nationale dont la portée morale s'allie très heureusement au côté pratique et ce serait une regrettable faute que de la laisser périlcliter en négligeant d'aider ses premiers pas.

Autres industries. — École d'apprentissage de Dellys.

— Ce sont à peu près là toutes les industries algériennes qui offrent un certain intérêt économique. Il y en a bien d'autres, mais elles concernent plus spécialement la consommation locale.

A part les tanneries d'Alger, Constantine, Tlemcen, etc., qui exportent des peaux préparées, les distilleries, fabriques de liqueurs et sirops, brasseries, ateliers de sparterie, usines de ciment comprimé, tuileries et briquetteries, fabriques d'allumettes (Alger, Bône), etc., se contentent pour l'instant des débouchés algériens.

Il faut citer aussi l'industrie indigène de la poterie. Elle florit surtout à Nedromah (Oran), en Kabylie et sur quelques points de la province de Constantine.

L'Algérie possède depuis une vingtaine d'années son école industrielle : l'école d'apprentissage de Dellys, qui est en quelque sorte une école d'arts-et-métiers primaire.

On l'accuse de coûter cher (Délégations : session de juin 1901). Le reproche est peut-être fondé, mais les services qu'elle rend au pays ne sont pas niables, comme on va le voir.

Aux premiers ateliers de forge, ajustage et menuiserie ont été adjoints le modelage, le charonnage et la tonnellerie.

Les Français ne sont pas les seuls à fréquenter l'école. Elle reçoit aussi des Arabes et des Kabyles. Le recrutement se fait au concours. A côté de quelques notions de français, d'histoire et de géographie et d'un léger enseignement théorique (dessin, mathématiques, mécanique et électricité industrielles), se place l'instruction réellement pratique et professionnelle donnée à l'atelier.

Sur 300 élèves environ sortis de Dellys, plus de 50 % ont suivi les carrières auxquelles l'École les préparait plus ou moins directement : mécaniciens de chemins de fer, de tramways, d'usines privées, de la marine ; dessinateurs ; Ponts-et-Chaussées, voirie, hydraulique, etc.

Il ne serait peut-être pas très adroit de supprimer l'École de Dellys à raison de son prix de revient, et nous ne croyons pas,

au surplus, qu'on y songe sérieusement malgré les quelques critiques d'ordre financier que nous relatons.

Autant nous sommes d'avis qu'il vaudrait mieux, pour l'enseignement supérieur, envoyer nos étudiants algériens dans nos vieilles et fières universités de province, s'imprégner de notre intellectualité, vivre quelques années dans un milieu exclusivement français, se façonner l'esprit selon notre passé, nos traditions et nos mœurs, — autant nous croyons qu'il serait inutile et onéreux d'agir de même pour une école d'apprentissage toute fondée et fonctionnant normalement. Il est bon d'élever ici même, afin de les conserver dans le pays, des jeunes gens capables d'être de bons ouvriers, de futurs chefs d'ateliers et pouvant former plus tard à leur tour de bons apprentis.

A ce sujet, de divers côtés s'est manifesté le désir de voir se développer l'éducation industrielle des indigènes. En dehors des quelques artisans kabyles que l'on trouve dans certaines grandes villes (Alger, Constantine, etc.) et dont la clientèle est exclusivement composée de coreligionnaires, nos indigènes ne sont guère qu'agriculteurs et pasteurs, pris dans la masse.

Ne serait-ce pas faire de bonne besogne que leur permettre de devenir charrons, forgerons, menuisiers, etc., dans ceux de nos villages où il en manque et dans leurs douars et tribus ?

On augmenterait ainsi leurs moyens d'existence et on les mêlerait plus intimement à notre vie corporative et sociale.

Les indigènes ne manquent pas d'intelligence ni d'adresse et il est probable que nombre d'eux suivraient avec plaisir et avec goût les cours d'apprentissage manuel que des chefs ouvriers rémunérés leur feraient dans les petites localités.

ALPHONSE AUBERT.

Oran. — Juillet 1902.

UN NOUVEAU COMPAS DE MER ENREGISTREUR

Voyageant en mer à bord du *Félix Touache*, le commandant de ce bâtiment a bien voulu nous montrer un nouveau compas de route de son invention et nous donner en même temps quelques indications sommaires sur les dispositions nouvelles apportées par lui à cet instrument de navigation.

On sait qu'il existe sur le pont de tout bâtiment une boussole de grand modèle fixée à demeure auprès du gouvernail, c'est-à-dire à l'arrière. Une autre boussole est à portée de la roue que manœuvre l'homme de barre, sur la passerelle de l'officier de quart. En fait, ce n'est guère que de celle-ci qu'on fait usage ordinairement, mais toutes deux — naturellement — se meuvent identiquement.

Le capitaine du *Félix Touache* a inventé un double dispositif lui permettant : 1^o d'être averti chaque fois que, pour une raison ou pour une autre, le navire gouverne soit à tribord soit à babord au-delà d'un certain angle ; 2^o d'enregistrer mécaniquement, c'est-à-dire d'une façon absolument fidèle, la route que son bateau a suivie.

Nous allons essayer d'expliquer, en quelques mots, en quoi consistent ces deux inventions — qui constituent des améliorations très sérieuses, comme il sera facile de s'en rendre compte.

I. — Supposons que le commandant, avant de quitter le pont, ait prescrit au timonier de quart de faire sa route par 15° N.-N.-E. Il dispose son appareil en conséquence avant de s'éloigner, en tenant compte de l'angle que le bâtiment fait alors avec le Nord magnétique. Vienne soit un coup de mer qui brutalise la barre aux mains de l'homme de quart, soit un moment d'oubli ou une erreur de la part de celui-ci : l'aiguille aimantée, qui est pourvue d'une pointe, dépasse l'angle de tolérance fixé par l'officier. Quand elle atteint le point extrême de cet angle, une petite tige métallique fixée sous l'aiguille entre en contact avec une pile minuscule dissimulée sous la

rose de l'habitacle et qu'un fil relie à une sonnerie placée dans la chambre de veille de l'officier de quart ou du commandant. La sonnerie se fait entendre, l'officier se réveille et se rend immédiatement auprès de l'homme de barre pour lui demander la raison de son écart.

II. Un crayon enregistreur est adapté à la rose des vents, mobile dans l'habitacle qui, lui, demeure immobile par rapport au bâtiment. Une feuille de papier est introduite sous la rose, à la distance voulue du crayon pour que celui-ci puisse se promener utilement sur le papier. L'appareil est ensuite fermé à clef et ne pourra être rouvert que par l'armateur ou par le service maritime dont dépend le navire. On comprend tout de suite que la route, soit tous les mouvements du navire par rapport au pôle, va être tracée sur le papier par le crayon adhérent en dessous à l'aiguille du compas. Si, au retour, ces mouvements ou changements de direction paraissent anormaux à la personne chargée de vérifier la route suivie par le bâtiment, le commandant aura à les justifier en les expliquant à l'aide de son journal de bord.

On comprend tout l'avantage de cette disposition : en cas d'abordage, par exemple, il sera facile à l'officier de quart de justifier les ordres qu'il aura donnés en démontrant que son bateau suivait exactement telle ou telle route quand est survenu tel événement ou incident qui l'a obligé à modifier la direction primitive. Impossible, en effet, de *truquer* ou de modifier le tracé imprimé par l'aiguille sur le papier qui, comme on le sait, est renfermé dans l'habitacle fermé à clef. Il faut que le livre de route ou, dans le cas d'accident, le témoignage des marins et passagers, soit conforme au graphique mécaniquement enregistré.

Ces deux perfectionnements — que je décris comme je puis dans mon langage de *terrien* — sont d'une grande importance. Et cependant (il est triste de le dire) il n'y a encore que les marines étrangères qui soient entrées en pourparlers pour acheter son brevet au jeune et intelligent commandant du *Félix Touache*!

LUCIEN JACQUOT.

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE

I — GÉNÉRALITÉS

Époque préhistorique. — Le *Recueil de la Société de Constantine*, ayant été publié trop tard, n'a pu être consulté utilement, lors de la dernière chronique archéologique. Le volume de 1900 présente un travail de M. Gustave MERCIER. Cet archéologue a fait le relevé des *monuments mégalithiques* de la région du Sahara, d'après les observations de M. LEROY, de la mission Foureau et Lamy. A Tabalbalet, M. LEROY a rencontré les vestiges de la civilisation appelée par M. DUVEYRIER, *garamantique*. Ce sont presque toujours des puits, entourés de tumuli. Plus loin, près de Tikhammort, se trouve un tombeau avec enceinte de pierres. Non loin de là, un énorme tumulus possède une chambre sépulcrale. Les mêmes monuments préhistoriques se rencontrent encore près du lieu où fut assassiné Flatters. Enfin, sur les rochers qui entourent le puits de Tarazit, M. LEROY a copié des dessins reproduisant des animaux et des hommes. Des caractères tifinars entourent ces grossières peintures; mais ils sont postérieurs aux dessins.

Époque lybique. — Le même savant, M. MERCIER, publie encore dans le *Bulletin de Constantine* une étude sur les *Divinités lybiques*. L'auteur cherche à établir l'existence d'un panthéon indigène, antérieur au panthéon sémitique et gréco-romain et distinct de ceux-ci, d'après les documents épigraphiques latins, datant de la survivance de ces cultes lybiques au milieu des influences asiatiques, égyptiennes, sémitiques, helléniques et enfin latines.

Il raie d'abord du panthéon lybique le dieu palmyrénien Malag-belus. Les autres dieux lybiques seraient en général des divinités locales. M. MERCIER cite: *Bucan*, vénéré au Djebel-Taya; *Matman*, associé à Mercure dans une inscription due à un soldat de la III^e Légion, et qui pourrait donc être une divinité aborigène; *Koutus Pates*, que M. GOYR a pensé pouvoir être assimilé à Mithra; *Aoulisoua*, divinité adorée à Tlemcen; *Kaoub*; *Ialaou*, d'une lecture lybique, très douteuse et encore unique; *Baldir* ou *Baliddir*, connu par quatre inscriptions de Guélaat-bou-Sba et de

Sigus, dieu vénéré de Calama à Sigus, et que M. MERCIER, identifie au *Dieu éicant* des Arabes. D'autres savants le rapprochent du dieu Balder des Scandinaves et pensent à un vestige laissé en Afrique par une invasion lointaine de ces hommes du Nord ; *Ieru*, représenté par une figure radiée sur une inscription rupestre de Guechgach (à 16 kilomètres de Constantine), et qui serait peut-être la lune.

Enfin M. MERCIER cite encore, d'après Corippe, les divinités indigènes Sinifere, Mastimas et Gurzil, fils d'Ammon, qu'aucune inscription n'a encore révélées.

Époque romaine. — Le même *Recueil de la Société de Constantine* contient une très-intéressante étude de M. GUÉRIN, sous-directeur des Contributions diverses à Tizi-Ouzou, intitulée *Étude sur les quatre Publica Africae* (les quatre contributions en Afrique). Dans cette monographie du système fiscal appliqué à l'Afrique par Rome, l'auteur passe successivement en revue : 1° le *portorium*, douane, octrois, péages payés en argent ; 2° le *stipendium*, également payé en argent, contribution foncière de capitation imposée aux territoires qui, avec Carthage, avaient résisté à Rome. Ces terrains étaient laissés aux propriétaires, non pas à titre de propriétés libres, mais bien de fiefs sujets à tribut envers le maître véritable, le peuple romain ; 3° les *decumae*, dimes sur les récoltes, payées en nature et embarquées pour l'Italie. Cette contribution se payait en vin, huile, maïs et surtout en blé. A Rome pour une population évaluée par Marquardt à 1,600,000 ha' i-tants, 200,000 de ces citoyens touchaient gratuitement chaque mois, cinq modii de blé. L'Afrique fournissait la nourriture de Rome, pendant huit mois, l'Égypte l'espace de quatre mois. Ces trois premières contributions étaient adjugées à une unique compagnie ; 4° enfin la *scriptura*, droit de pacage perçu en argent sur les troupeaux.

II. — TUNISIE

Époque punique. — Le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques* publie une note intéressante du capitaine TRIBALET sur une sépulture punique ou néo-punique découverte à *Tatahouine*. Deux pierres servaient de couvercle à ce tombeau. Elles présentent des sculptures grossières, d'un dessin naïf, reproduisant des oiseaux, des animaux, des fruits. Une inscription de caractère analogue aux lettres néo-puniques y fut aussi découverte. M. GAUCKLER, en expliquant les figures sculptées sur ces pierres, croit pouvoir les faire remonter aux premiers temps de

l'occupation romaine en Afrique. Cette conclusion est appuyée sur le fait de la récente introduction en Afrique du paon et des dromadaires représentés sur ces pierres

M. BERGER a expliqué l'inscription néo-punique, qui nous apprend que c'est un mausolée élaboré à la mémoire de *Pittakan*, fils de *Massoulat*. Le même savant donne la traduction d'une stèle punique trouvée à Carthage. C'est un ex-voto à la déesse *Tanit*, identique à tous les ex-votos consacrés à cette divinité punique. Nous donnons la traduction de M. BERGER, afin de montrer quel est le caractère ordinaire de ces dédicaces : *A la grande Tanit Penè-Baal, et au seigneur Baal-Hammon, vœu fait par Hannon, fils de Baalsillec, fils de Mayon.*

Époque romaine. — Les mélanges d'archéologie et d'histoire de l'école de Rome publient une notice de M. A. MERLIN sur les fouilles exécutées à *Dougga* en 1901. Après avoir rendu compte des déblaiements, M. MERLIN s'attache surtout à décrire une mosaïque offrant une scène à personnages. Elle est intéressante parce qu'elle est la première jusqu'à ce jour exhumée à *Dougga*. Le sujet représente un cocher du cirque qui a remporté le prix de la course. L'auréole montre la couronne qu'il vient de recevoir et de l'autre main retient le char attelé de quatre chevaux. Les ornements et caparaçons de chevaux sont très riches.

Les fouilles de *Dougga* en 1901 présentent le double avantage : 1° de permettre de retrouver sous quatre mètres de déblais, la ville antique entière avec ses rues, ses maisons, et 2° elles ont fourni sur la topographie de la *Thugga* romaine des renseignements utiles pour les recherches futures.

Le Comité archéologique du Comité des Travaux historiques doit publier 80 textes épigraphiques, découverts au cours des fouilles.

Dans le même Bulletin du Comité (année 1902, 1^{re} livraison), M. SCHUSTEN, professeur à l'université de *Göttingen*, publie une longue étude sur l'arpentage romain en *Tunisie*. Ce dernier est à peu près identique à l'arpentage actuellement en vigueur aux *États-Unis* et dont le mille, unité de mesure, correspond assez bien à l'ancien mille romain.

Deux arpentages. — L'arpentage en carré chez les Romains, divisait les terrains donnés en toute propriété, *coloniae*. L'arpentage en rectangle, désignait les terres dont l'État gardait la propriété et n'abandonnait pas la possession aux provinciaux.

La centuriation, outre nom de l'arpentage en carrés, existe encore assez visiblement aux environs de Carthage ; les Arabes en ont conservé les anciennes limites de terres. M. SCHUSTEN, à

l'aide d'une savante documentation essaie de préciser cette centuriation soit autour de Carthage, soit autour d'Hadrumète, la nouvelle Sousse.

Dans le même recueil, nous lisons des *Notes sur les Recherches archéologiques aux environs de Tatahouine*, par M. le capitaine TRIBALET. Outre les sépultures puniques et néo-puniques dont il est parlé plus haut, il existe à Tatahouine un castellum romain dont les murs sont encore debout, avec chemin de ronde, etc. Au pied de la colline qui porte ce fort, gisent de nombreux tombeaux. Non loin de là, se dresse un autre castellum avec mur d'enceinte quadrangulaire et portes monumentales sur les quatre faces. Tout près, se trouvaient de nombreuses fermes avec citernes, barrages etc.

A El-Gasseur, entre Bizerte et Tabarca, on a découvert des ruines romaines. Dans des galeries exploitées autrefois, on a retrouvé des scories de fer. Le même recueil rend compte des découvertes faites à Sousse et à Kairouan. Dans cette ville-ci, une statuette de *Bacchus* à demi brisée; à Sousse, une statuette-fontaine, représentant un Amour assis sur un rocher et une magnifique statue de nègrillon, tenant une colombe sur sa poitrine, ont été trouvées. Cette dernière statue est en marbre noir avec incrustations de blanc pour les yeux.

A Sousse encore, on a mis à jour une assez belle mosaïque, représentant l'enlèvement de *Gangmède* par l'aigle. Elle paraît remonter au milieu du II^e siècle. Enfin, une quantité de lampes de toutes les époques, ont été recueillies, pour le musée du *Bardo*, par l'infatigable M. GAUCKLER; elles proviennent de Sousse et de Lemta. A signaler, un scarabée grec en cristal de roche qui devait être enchassé dans un chaton de bague. Il représente un guerrier grec prêt à combattre.

Le musée de Tunis s'enrichit de nombreux objets. Le docteur VERCOUTRE lui a donné une collection considérable de silex taillés, de pierres gravées et de monnaies. Il a trouvé les silex, à El-Goléa et à Khenchela, les pierres et les monnaies en Tunisie et principalement à Sousse. Ces dons gracieux d'amateurs aux musées sont à signaler et à proposer à l'imitation de ceux qui possèdent des collections particulières.

De Bou-Grara, l'ancienne *Gythis*, M. GAUCKLER rend compte des fouilles exécutées au Forum. A remarquer surtout la découverte d'une statue dédiée à la *Concorde Panthée*, haute de 2 m. 40, dont la frise du fronton de l'édicule qui l'abritait porte les mots :

Concordiæ in Pantheo.

Le forum de Gighthis, se ressent beaucoup de l'influence hellénique. Il est plus riche que celui de Tingad.

De son côté, le P. DELATTRE, écrit au *Comité des Travaux historiques*, qu'il a été découvert à l'orphelinat PÉBRET, une croix pattée de chancel et deux morceaux de bas-relief représentant Adam et Ève.

Citons encore, pour être aussi complet que possible, d'autres et récentes découvertes. M. GAUCKLER, qu'il faut toujours nommer, conjointement avec le P. DELATTRE, lorsqu'il s'agit des fouilles de la Tunisie, M. GAUCKLER annonce au *Comité des Travaux historiques* de nouveaux succès. On a mis à jour une statuette, de Diane, sans doute, en marbre blanc, des lampes chrétiennes, une tête de cygne. Dans les fouilles de l'Oléon et du terrain d'Ancora, de nombreuses inscriptions païennes et chrétiennes ont été retrouvées. M. GAUCKLER les publie et signale aussi une bague d'or provenant de Lemta et a présent au musée du Bardo. Elle porte une entaille en jaspé de couleur chair qui représente la louve de Rome.

Dans les *procès-verbaux du Comité des travaux historiques* (juin 1902), MM. NOVAK et EPINAT rendent compte de leurs découvertes à *Chebba*. Il s'agit d'une villa romaine dont le déblaiement a permis de retrouver une splendide mosaïque : *le triomphe de Neptune*. Cette œuvre paraît appartenir à la fin du I^{er} siècle. Neptune se dresse sur un char traîné par un couple de chevaux ; des Néréides et des Tritons sont autour de ces coursiers. La mosaïque présente quatre médaillons où figurent les saisons. Ces allégories sont pleines de fraîcheur et de grâce. A quelques mètres au Nord, les deux archéologues ont déblayé une autre villa. La principale mosaïque de cette nouvelle villa représente une barque portant un pêcheur à la ligne. Des rameurs conduisent cette barque, tandis que d'autres pêcheurs sont sur le rivage. La construction de l'une et l'autre mosaïque est parfaite et elles paraissent être du même artiste.

Bizerte dévoile aussi, grâce aux travaux exécutés pour le port de guerre, les beautés de ces ruines romaines. M. GAUCKLER signale la découverte inattendue de *Thermes*. Un appartement de ces bains contient une mosaïque dont le sujet se rapproche de la mosaïque d'Hadrumète. Elle représente deux chevaux de course, dont les noms, *Alcides et Diomèdes*, sont inscrits au-dessus. L'un d'eux porte une robe jaune, l'autre une robe brune.

Ne terminons pas cette chronique tunisienne, un peu longue, sans reconnaître que grâce aux patientes recherches de M. GAUCKLER, du P. DELATTRE et de nombreux savants, la Régence reste toujours la terre promise des archéologues.

La Tunisie offre, en effet, le sol le plus fécond et le plus riche en découvertes de toutes sortes, soit puniques, néo puniques et romaines.

Époque arabe. — M. le docteur CARTON a remis au musée du Bardo, une curieuse amulette arabe, trouvée dans les environs de *Ghardimaou*. Elle est en argent impur et porte une inscription arabe de trois lignes. Ce qui en fait l'originalité, c'est que cette amulette porte à l'avvers une tête de Perséphone. C'est donc un curieux mélange de deux civilisations.

III. — DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

Époque préhistorique. — Dans le *recueil de la Société archéologique de Constantine*, M. Lucien JACQUOT a fait le relevé des monuments mégalithiques de la région de Sétif. Ces monuments appartiennent à trois types différents : *cyclepéen*, *berbère* et *mégolithique* proprement dit. Les premiers sont cantonnés autour de Mouladjoud et de Mansourah ; les monuments des deux derniers types forment plusieurs groupes séparés.

Le même auteur publie une note dans le recueil précité sur des tombeaux creusés dans la roche et que l'on rencontre au Sud de Sétif. Ces sépulcres peu nombreux, ont dû recevoir le corps de grands personnages. Il est utile de remarquer que leur orientation ne diffère nullement de celle des tombeaux mégalithiques.

M. JACQUOT encore nous décrit des excavations ayant servi de demeures à des *Troglodytes*. Outre des espèces de cuves taillées dans le roc et qui furent des tombeaux, on rencontre à *Buala* de véritables demeures préhistoriques, avec bassins, galeries, etc. Ces galeries portent des traces d'habitations et forment un développement total de plus de 40 mètres avec une superficie de 72 mètres carrés.

Enfin, toujours le même auteur fait ressortir la ressemblance qui existe entre les grands disques de pierre qui se rencontrent dans la région Sud-Est de Sétif et les portes en pierre des villages malgaches. Le passant souriait lorsqu'un arabe affirmait que ces disques étaient autrefois des portes. L'Exposition de Paris, en montrant ce spécimen malgache de ces roues-portes, a permis de noter une manière d'agir qui est en usage aux deux extrémités du continent africain.

M. A. ROBERT, dans le même recueil de Constantine rend compte des fouilles exécutées dans les stations préhistoriques de la commune mixte d'*Atn-Melila*. Quoique vingt stations en grottes

dénotent dans cette commune mixte, la présence de l'homme aux époques paléolithique et néolithique. M. ROBERT n'a pu explorer à fond que la grotte Bou-Zabaouine. Les spécimens de ces époques rencontrés par ce savant, se rapprochent complètement des échantillons trouvés en France. Ils se classifient dans les types des époques *Chéléenne*, *Archeuléenne*, etc. Ces spécimens consistent en marteaux, hâches, casse têtes, grattoirs, burins, os d'antilope bubale, d'équidés, couteaux en corne de cerf, flèches en os, scies, etc.

Les autres stations, différentes de *Bou-Zabaouine* et explorées plus sommairement, ont donné de semblables résultats. A remarquer, cependant, qu'on y a trouvé un plus grand nombre d'aiguilles en os et en corne d'antilope, dont les habitants se servaient comme d'alènes. Elles possèdent un chas pour passer le fil.

Ces hommes préhistoriques savaient donc assembler par une couture plusieurs peaux de bêtes, pour en former leur vêtement

Epoques libyque et punique. — M. GSELL signale dans le *Recueil du Comité des Travaux historiques*, l'inscription d'El Kantara. C'est jusqu'à présent, la seule inscription *lybique* découverte entre Batna et Biskra. Une autre a été retrouvée à M'sila.

Le même archéologue décrit dans le bulletin déjà cité, une stèle *punique* trouvée aussi à El-Kantara. Cette stèle porte trois saturnes sculptés. Faut-il croire que sous le nom et avec les attributs de saturne, on adorait trois divinités distinctes? ou a côté du *saturne senex*, faut-il admettre un saturne enfant avec une déesse *Nutrix Saturni*?

Une autre inscription a été signalée par le même savant et découverte près de Souk-Ahras. C'est une stèle qui porte une figure de femme. Elle est remarquable par son inscription assez semblable aux formules de l'Ancien Testament. Nous citons :

*Au jour favorable et au jour de la bénédiction
a prononcé ce vœu Ramkath à Baul. Il a entendu sa voix
et l'a béni*

Epoque romaine — Nous prenons tout d'abord pour guide le rapport de M. BALLU au Ministère, rendant compte des fouilles exécutées en 1901. Tout d'abord parlons de *Lambèse*. En cette année 1901, on a déblayé le *Posticum* qui séparait le *Praetorium* du quartier des *Scholae*; lieu où était conservé le trésor de la Légion. Une inscription dédicatoire à Septime-Sévère et à sa famille y a été retrouvée. Elle a été faite aux frais des conservateurs de l'ornement (*custodes armorum*) sous la présidence du Légat de la III^e Légion. Des camées, des bronzes, des lampes et plus de cent pièces de monnaie, argent et bronze y ont été découverts aussi.

Le rapport indique aussi que la *halle aux grains* a été transformée en musée. Quoique trop petite pour contenir les 640 objets recueillis à *Lambèse*, il faut se féliciter cependant de cette amélioration qui préserve des intempéries du temps, ces sculptures, inscriptions, etc. Jusque-là, ces différents objets d'art se trouvaient dispersés dans les cours du *Praetorium* ou dans les jardins de la maison centrale.

Le même rapport rend compte des découvertes faites à *Khamissa*, (*Thubursicum Numidorum*). Une partie du théâtre a été déblayée : on a exhumé des parties de colonnes, mis à jour l'orchestre et le mur extérieur du *Pulpitum*. On y a retrouvé encore deux statues acéphales, une épitaphe en vers en l'honneur de *Julien l'Apostat* (361-363), une inscription dédiée à *Septime-Sévère*, deux stèles offertes à *Saturne*, des tombes, etc.

La découverte faite, près de *Sétif*, à *Kherbet-ben-Addoufen* paraît plus intéressante. On y connaissait les ruines de trois basiliques chrétiennes. Celle située au Nord du village, longue de 34 mètres sur 16, offre ceci de particulier qu'elle est bâtie sur des *catacombes*. Sous la basilique, s'ouvre un souterrain de 60 mètres de long sur 2 de large. Les parois présentent des cases, à plusieurs rangs superposés, remplies d'ossements et fermées par des murettes en briques. Ces catacombes sont les premières reconnues en Algérie : d'autres ont été signalées à *Klenchela* et à *Sallakta* en Tunisie.

Ces hypogées sont d'ailleurs fort rares en Afrique. *M. BALLU* en donne pour raison que la persécution fut infiniment moins intense en Afrique qu'à Rome.

Ne pourrait-on pas croire aussi qu'en Afrique, les chrétiens conservèrent tranquillement la propriété des *areae* ou cimetières découverts qui leur servaient de lieu de réunion et de prière.

A *Timgad*, se poursuivent activement les recherches. On a exhumé complètement une immense maison, la plus vaste de la ville. Elle a 62 mètres de long sur 36.50, soit 2.263 mètres de superficie. A peu près de la même dimension de la fameuse maison de *Pansa* à *Pompéi*, elle présente les mêmes divisions : *atrium*, *peristylum*, *tablinum*, *fauces*, etc. Les propriétaires en étaient, croit-on, *Marcus Plotius*, *Faustus Sertius* et *Sertia Valentina Tucciana*, déjà connus par la donation du marché de *Timgad*. Un petit monument, situé près des bains de la maison, porte les noms de ces personnages.

La basilique chrétienne a été déblayée. On a retrouvé les débris de la table d'autel en marbre rouge, les statues, trois sarcophages placés derrière l'abside et sur le dallage même de l'*atrium* de la maison de *Janquarius* voisine de la basilique.

Disons en terminant le compte-rendu sur *Timgad* que M. HANO-TAUX a publié sur ces ruines une remarquable étude dans le *Bulletin Géographique du Nord de la France*, qui paraît à Douai.

Le *Recueil des Notices de la Société archéologique* de Constantine (1900), donne un grand nombre d'inscriptions découvertes par M. JACQUOT dans la région de Sétif et par M. ROBERT aux environs d'Aïn-Mlila. A noter seulement une dédicace à *Cirès frugifère*, près d'Aïn-Fesguia.

M. GSELL, a communiqué à l'Académie des Inscriptions, la copie d'une inscription en vers, trouvée près de la *Summam*. Elle est à double acrostiche et nous apprend qu'un chef indigène nommé *Summac*, fit construire une forteresse au lieu appelé *Fetra* (la roche). Cette inscription, découverte par M. BOCLAY, permet de fixer plus exactement les territoires des Tyndenses et des Massinenses d'Ammien (livre XXIX, 5) et l'oppidum Lanfoctence, qui étaient situés tout près du *fundus petrensis*.

Le même savant, dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, publie des inscriptions découvertes récemment à Khamissa, Tébessa, Kheuchela, Timgad, Tobna. Elles ne présentent rien de particulier. Enfin, M. GSELL, toujours, décrit le plan du camp primitif de *Lambèse*, dont l'enceinte a été dégagée par l'abbé MONTAGNON. Ce dernier archéologue a découvert au milieu du camp une dédicace à *Hadrien*.

Dans le même recueil, M. CAGNAT rend compte des fouilles exécutées par le lieutenant GRIGOT. Ce dernier signale à Termount les vestiges d'une cité antique, des bornes milliaires et autour d'Aïn-Tugrout un grand nombre de fermes romaines en ruines, de villages, de castella. M. GSELL, à son tour, envoie un rapport sur les découvertes du lieutenant GRANGE à *Tobna*. Déblaiement de termes, d'un castellum, de deux absides de chapelles chrétiennes sans doute. Dans une autre abside, entourée de sacristies, on a découvert neuf sarcophages de pierre; d'autres sépultures se trouvaient plus loin. Ces tombeaux, probablement de l'école byzantine, ont donné de nombreux colliers de cornaline, d'onyx, de corail, d'ambre, avec croix monogrammatique gravée, monnaies d'argent du IV^e siècle. Ces objets ont été déposés au musée d'Alger.

Ajoutons en terminant que dans le *Recueil de la Société de Constantine* (1900), M. JACQUOT décrit un pressoir romain à *Tébessa*: il se compose de trois chambres. Après lui, M. BESNIER donne une note sur une tête virile du musée de Lambèse. M. CAGNAT l'avait déjà signalée. M. BESNIER pense que cette tête est une copie d'un modèle connu, exécutée sans doute vers le III^e siècle de notre ère. Le modèle semble d'origine grecque.

IV. — PROVINCE D'ALGER

Époque préhistorique. — Une grotte fouillée par MM. FICHEUX et BRIVE aux Bains Romains, près d'Alger, leur a fourni des ossements de rhinocéros, d'hippopotames, de bos apistonimus, d'antilopes, d'un cerf et d'un équidé, accompagnés de silex taillés du type moustérien.

Époque romaine. — A 50 kilomètres N.-E. de *Bou-Suada*, le lieutenant PINEAU a rencontré de nombreuses ruines romaines. Ne serait-on pas sur l'ancienne *praesidium* que la Table de Peutinger place à l'ouest de Tubuna et au sud des salines Tuboneuses ?

M. Victor WAILLE, professeur à l'école supérieure de lettres d'Alger, a été chargé par M. le Ministre de l'Instruction publique de *fouilles à Cherchell*, avec l'appui financier du service des monuments historiques. Les objets recueillis ont été déposés au musée de Cherchell et M. WAILLE en fait l'énumération dans une série de lettres à M. le Maire de cette ville, publiées par la *Dépêche Algérienne*, les 12 novembre, 10 et 21 décembre 1901 et 17 janvier 1902.

Nous devons citer parmi les plus intéressantes de ces récoltes :

1° Une élégante réplique, en marbre grec, du faune joueur de flûte de Praxitèle ; une tête presque intacte d'impératrice voilée ; une statue d'empereur en costume militaire ; deux têtes en marbre, l'une diadémée et paraissant être de Ptolémée, et l'autre peut être de son aïeul, Juba I^{er} ; de nombreux fragments de statues de Vénus, de Mars, d'Apollon et un masque décoratif à la bouche et aux yeux forés ;

2° Un certain nombre d'inscriptions parmi lesquelles : une dédicace à *Bellona* d'un temple édifié par une de ses prêtresses ; une dédicace à *Julia Donna*, par Julius Turannius, à l'occasion de sa promotion à l'édilité en l'an 172 de la province (211 de J.-C.), une épitaphe dont voici le texte :

*Aelia Flarina conjugii Classici proc. auy. sanctissima femina
Canicia Salsa ob meritum*

Comme on le voit, elle est consacrée par sa fille Canisia Salsa à la femme de Classicus, procureur d'Auguste (qui ne figure pas sur la liste des gouverneurs de Maurétanie de M. PALLU DE LESSERT) ; l'épitaphe consacrée par *Primitivus* à son esclave et comptable (*dispensator*) Attaus ; une inscription mentionnant un *patron* de la province de Maurétanie Césarienne, et une assemblée de cette province ;

3° Des entailles et quelques monnaies dont 3 africaines, une de Cléopâtre Séléne et une de Juba II et quelques romaines de toutes les époques;

4° Deux sarcophages chrétiens, l'un en marbre de Chenoua avec bas relief, représentant le Bon Pasteur avec l'Agneau sur ses épaules. De chaque côté se voit un mouton et un arbre pour symboliser le paysage. L'autre tombeau est décoré d'une ancre;

5° Une mosaïque représentant les trois grâces;

6° Enfin de nombreuses sculptures et débris architecturaux

Cette abondante moisson est le résultat de deux mois de fouilles dans le sol de l'antique *Césarée*.

Peu après M. WAILLE, M. BALLU dans son rapport annuel au ministre (24 mai 1902, avait consigné d'autres découvertes faites en 1901.

M. Alfred BALLU fait surtout ressortir l'importante découverte d'un palais antique, contenant 20 salles ou galeries groupées autour d'un atrium de 7 mètres sur 8.50. La plus grande des salles, décorée de 4 rangées de deux colonnes mesure 15 m. 50 sur 5,50. Le pavage est en mosaïques.

M. WAILLE croit voir dans ses ruines, un ancien temple des rois de Maurétanie. M. BALLU penche plutôt à croire que ce serait un palais royal, à cause de sa salle de bains, sa forme d'atrium, etc. En tout cas, ce bâtiment a servi plus tard de maison chrétienne. On y a trouvé, en effet, une tête nimbée de madone bysantine, un fragment portant la croix gemmée, un autre ayant le poisson symbolique gravé entre deux traits.

A Jomnium (Tizzirt) des fouilles ont mis à jour une partie du pourtour d'un temple païen. Rien à noter de saillant jusqu'à présent.

Le *Recueil du Comité des Travaux historiques*, nous indique que M. MARÈS a trouvé de nombreuses tombes, dans ses propriétés de Sidi-Ferruch, près d'Alger.

Dans quelques-uns de ces tombeaux, creusés dans le tuf, on a rencontré des squelettes ayant un plat déposé sur les jambes. D'autres tombes, plus récentes, ont donné des lampes païennes et chrétiennes.

Fait à noter! On rencontre rarement en Afrique, des lampes chrétiennes, déposées dans les tombeaux.

En installant le centre de *Borély-la-Sapie*, on a mis à jour des murs antiques et des piliers. Sans s'en douter, la colonisation française avait choisi un emplacement déjà occupé par les Romains.

V. — PROVINCE D'ORAN

Epoque préhistorique. — M. GENTIL a recueilli au voisinage de *Montagnac*, dans les gravières du fond du lac *Karar*, des instruments en pierre, mêlés à des ossements qui ont été étudiés par M. BOULE dans le journal *L'Antropologie* (1901). Les instruments seraient les uns en quartzite et du type de Saint-Acheul, les autres, pointes et grattoirs en silex et du type moustérien. Quant à la faune elle comprendrait l'éléphant atlantique, le rhinocéros mauritanicus, le bubalus antiques, un hippopotame, un cervidé et le gnou. D'après M. BOULE, la faune quaternaire algérienne est essentiellement africaine, et comprend presque exclusivement des espèces propres au continent africain, la plupart encore vivantes dans l'Afrique australe et émigrés dans le Sud au même titre que de nombreuses espèces de la faune quaternaire de l'Europe, dont l'immigration a eu lieu vers le Nord.

Dans le *Congrès de l'Association française*, tenu à Boulogne (1899), M. PALLARY a rendu compte de ses fouilles en Oranie. Il a visité dans la région des Traras plusieurs grottes dans lesquelles il a recueilli avec des ossements humains et deux fragments de poterie quelques silex de l'époque néolithique.

De son côté, M. le Capitaine MAUMENÉ publie dans le *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, une note sur les dessins et peintures rupestres relevés dans la région entre *Laghouat* et *Géryville*. Si nous citons ceci dans la partie consacrée à la province d'Oran, c'est parce que beaucoup de ces peintures ont été vues vers *Aflou*. Ces dessins et peintures relevés par M. MAUMENÉ représentent des combats d'éléphants et de panthères, des groupes d'hémionides, un combat de buffles. C'est surtout sur les roches de l'Oued Safsaf et de l'Oued Sidi-Brahim que l'on rencontre les peintures : ce sont des giraffes et des silhouettes humaines peintes au vermillon, couleur provenant sans doute du thuya fraîchement coupé. Une seule peinture d'homme est en couleur brun-rouge.

Enfin, pour terminer, rappelons que M. FLAMAND a publié une brochure intitulée : *Les Pierres écrites du Sud oranais*.

Epoque romaine. — Dans les procès-verbaux du *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, section de l'Afrique française et 1^{er} semestre 1902, nous lisons la communication d'une note de M. le capitaine MOLINS du 2^e Zouaves, sur l'étendue de la ville de *Tlemcen* à l'époque romaine. Nous regrettons, en égard au petit nombre des publications intéressant l'Oranie, que le Comité n'ait pas cru devoir la publier. Peut-être, M. MOLINS ferait-il bien, en

corrigeant les desiderata réclamés, de la donner au Bulletin d'Oran ?

D'autre part, M. Rouziès a découvert une nouvelle inscription à *Alamiliaria* (Bénian), quoique mutilée elle a pu être reconstituée ainsi : *Victoriae Augustiae prosalute imperatorum dominorum nostrorum Augustorum et Aelei Peregrini, praesidis nostri, Nonius Fortunatus centurio Cohortis.*

M. PALLU DE LESSERT nomme dans ses *Fastes des Provinces Africaines*, Aelius Peregrinus comme gouverneur de la Maurétanie Césarienne en l'an 201 de J.-C. *Alamiliaria* aurait donc existé, sinon comme ville, du moins comme camp, au début même du 3^e siècle. Cette inscription a, par la date qu'elle indique, son importance.

Epoque arabe. — Le *Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions* dans le compte rendu de sa séance du 8 juin 1930 donne quelques détails de M. BERBIER DE MÉYXARD, sur une mission, dont M. René BASSET, directeur de l'École des Lettres d'Alger, avait été chargé par le gouvernement de l'Algérie. L'objet de la mission de M. BASSET était l'étude des populations Traras, sur lesquelles il a recueilli des renseignements archéologiques, historiques et hagiographiques. Il a recherché les manuscrits arabes existant dans cette région et a étudié un dialecte berbère non encore signalé, parlé par les Beni-bou-Saïd, du cercle de Lalla-Maghrnia et apparenté à celui des Beni-Ignaem.

M. BASSET a eu la bonne fortune de relever à *Nédroma* une inscription cunéiforme qu'il considère comme la *plus ancienne* de l'Algérie après l'inscription de Sidi-Okba (province de Constantine). La mention de l'année et la fin de l'inscription ont entièrement disparu ; mais la lecture certaine du nom d'Ibn Tachfin permet d'assigner à ce document une date très voisine de l'an 474 de l'hégire (1081-1082 J.-C.), c'est-à-dire l'époque à laquelle le conquérant berbère avait sous sa domination toute la région centrale du Maghreb.

M. BASSET a encore trouvé, près de la porte du minaret de la grande mosquée de Nédroma, une inscription beaucoup plus récente (an 749 de l'hégire, 1348-1349 J.-C.) et qui, par conséquent, est contemporaine de la dynastie des Mérinides de Tlemcen.

Au cours de son voyage, M. BASSET a relevé un nombre considérable d'inscriptions tumulaires dans les mosquées et d'autres petits sanctuaires ; elles portent pour la plupart le nom de marabouts, c'est-à-dire de pieux anachorètes dont le prestige n'a pas été sans influence sur les événements politiques et religieux du pays. M. BASSET croit avoir aussi trouvé les traces d'une influence

juive qui serait antérieure à l'émigration des Juifs du Maroc, laquelle, au dire des indigènes, ne remonte pas au-delà du XVIII^e siècle.

M. CAGNAT ajoute que M. BASSET a envoyé au Musée d'Alger l'inscription d'Ibn-Tachfin.

Le rapport de mai 1902 adressé au Ministre par M. A. BALLU, signale les travaux exécutés à *Sidi-bou-Medine*, près Tlemcen. Après avoir au cours des derniers exercices remis en place les mosaïques de faïence du Djianor du minaret de Sidi-bou Medine, on a reconstitué en 1901 la frise qui couronne le minaret.

Le Musée de Tlemcen a été installé dans l'ancienne école arabe-française de *Sidi-Aboul-Hacen*. Une belle salle décorée d'arabesques de cette ancienne école a reçu les colonnes en onyx de la mosquée de Mansourah.

Enfin, signalons en terminant, six inscriptions arabes du Musée de Tlemcen que M. MARÇAIS a publiées dans le *Bulletin d'archéologie du Comité des travaux historiques*.

Abbé FABRE.

BIBLIOGRAPHIE

LES MONUMENTS ANTIQUES DE L'ALGÉRIE, par Stéphane GSELL. (Paris, Albert Fontemoing, 4, rue Le Goff).

Chargé par le Directeur des Beaux-Arts, de la rédaction d'une série de notices sur les ruines antiques de l'Algérie classées comme monuments historiques. M. Gsell a cru devoir « élargir le plan » primitif du livre et en faire, pour ainsi dire, un manuel d'archéologie monumentale algérienne ».

Manuel d'archéologie monumentale algérienne, c'est en effet le titre qui convient à l'ouvrage, appelé à être le guide indispensable et sûr de tous ceux qu'intéresse la reconstitution du passé de l'Algérie antique, au moyen de l'interprétation de ses monuments.

L'ouvrage de M. Gsell forme deux volumes in-8°, ensemble de 720 pages, illustrés par 174 figures intercalées et par 106 planches hors texte.

L'auteur, dans son Livre I^{er}, s'occupe des monuments indigènes et puniques.

Il passe successivement en revue les grottes et abris sous roches, les refuges, les tombeaux en pierres sèches, les tombes taillées dans le roc, et enfin les gravures rupestres.

Un 2^{me} chapitre est consacré aux monuments puniques et liby-phéniciens, et plus spécialement aux sépultures, les seuls vestiges que l'on puisse attribuer avec certitude aux Phéniciens ou à leurs colonies du littoral africain, auxquelles Carthage n'avait pas tardé à imposer sa suzeraineté

Ce sont des caveaux creusés dans le sol, et accessibles (à Gouraya) au moyen de puits ; ils présentent trois rites funéraires :

Parfois le mort est simplement étendu sur le sol.

Plus souvent, des ossements sont déposés au hasard dans des auges latérales, dans des vases en poterie ou des moitiés d'amphores partagées dans leur longueur ; et quelquefois ils sont simplement déposés en tas, ce qui suppose un décharnement préalable des squelettes, déjà signalé dans quelques sépultures indigènes, et qui indique un mélange des éléments autochtones et de leurs mœurs, à la race et aux mœurs puniques.

Enfin d'autres ossements, soit simplement entassés, soit déposés dans des récipients, sont plus ou moins carbonisés, suivant un usage introduit probablement sous l'influence des Grecs de Sicile.

Le mobilier de ces sépultures les fait dater des derniers siècles de la domination carthaginoise.

A Collo les sépultures se trouvent à flanc de coteau ; ce sont des couloirs, au lieu de puits, qui donnent accès aux chambres funéraires.

Puis, sous l'influence grecque, apparaissent de remarquables mausolées, tels que la Souma, près du Khroub, dont les chapiteaux sont d'un style purement grec. Le Medracen, le Tombeau de la Chrétienne sont d'énormes tumulus, avec chambre funéraire centrale, sépultures royales revêtues d'une somptueuse chemise gréco-punique.

Le Medracen est orné de soixante colonnes d'ordre dorique à fût non cannelé, d'une architrave et d'une corniche dont le profil est celui de la gorge égyptienne.

Le Tombeau de la Chrétienne est décoré lui aussi de soixante colonnes engagées, mais d'ordre ionique, d'un entablement au profil assez simple et de quatre fausses portes.

Dans l'un et l'autre édifice, la forme générale est la même ; le noyau intérieur consiste en un amas central confus de pierres non façonnées, et l'extérieur est un gigantesque tambour cylindrique orné de soixante colonnes grecques et surmonté d'un cône à gradins.

Le Livre II^e passe en revue les monuments romains, et en premier lieu les établissements militaires, qui devaient assurer la conquête et protéger contre les incursions des indigènes non soumis, les nouveaux maîtres du nord de l'Algérie. L'auteur nous décrit successivement les camps, celui de Lambèse avec son *prætorium*, ses *scholæ*, ses thermes, — ceux de l'Ala *Miliana* (Benian), de Besseriani (*ad Majores*). Puis il passe en revue les principaux ouvrages de défense, remparts, tours, portes, les *castella* formant l'enceinte fortifiée de domaines privés, dont Kaoua, près d'Ammi-Moussa, présente un type remarquable.

L'aspect général des villes, les places publiques (*forum*) et

leurs annexes, les temples, les arcs de triomphe et portes monumentales, font le sujet de chapitres très documentés. D'autres sont consacrés successivement aux théâtres, amphithéâtres et cirques, aux marchés, aux thermes, aux nymphées et fontaines, aux aqueducs, citernes et réservoirs, aux routes, ponts et ports.

Les édifices privés font l'objet de deux chapitres, consacrés l'un aux maisons, aux installations rurales, l'autre aux sépultures individuelles, aux caveaux et aux mausolées. Enfin un dernier chapitre est consacré à la décoration des édifices au moyen de mosaïques.

Un LIVRE III traite des monuments chrétiens et byzantins.

Il débute par une étude générale, d'ordre architectural, sur les édifices du culte chrétien ; l'auteur, après avoir examiné successivement les diverses parties des églises à plusieurs nefs et les particularités présentées par les anciens édifices religieux de l'Algérie, conclut de l'absence de transept, d'atrium, et d'autres détails dans les dispositions générales, que les églises de ce pays n'ont pas été copiées sur celles de Rome, mais ressemblent plus à celles de la Syrie et de l'Égypte.

Il fait ensuite l'énumération et la description de 169 églises ou chapelles.

L'n 2^{me} chapitre est consacré aux constructions défensives de basse époque, généralement qualifiées de Byzantines, dont les restes sont parfois encore utilisés de nos jours, comme à Guelma, Sétif et Tebessa. Ces constructions ont généralement emprunté leurs matériaux à des constructions romaines, mais se distinguent de celles-ci par des murs en pierre de taille formant double parement, d'autres fois elles ont incorporé des constructions et des monuments du Haut Empire.

Ce sont d'abord un certain nombre de cités fortifiées, la plupart datant de l'empereur Justinien et de son lieutenant Salomon.

Puis viennent des citadelles en forteresses purement militaires, tantôt carrées ou rectangulaires avec des tours aux angles ou sur les courtines — tantôt de forme irrégulière

Enfin il existe un grand nombre de simples fortins de défense locale, le plus souvent dus à l'initiative privée des habitants, et dont quelques-uns, édifiés à l'intérieur des villes, étaient de véritables réduits et refuges pour les habitants.

Quelquefois ces villes étaient protégées par un mur d'enceinte ; enfin des refuges ou réduits fortifiés étaient construits pour servir d'asiles aux habitants des campagnes.

Les sépultures chrétiennes font l'objet d'un 3^{me} chapitre. On connaît une catacombe avec loculi à Djiffa, près Kenchela, mais le

type de la sépulture chrétienne en Afrique a été dès le III^e siècle le cimetière à ciel ouvert, *area*, complété parfois par des édifices destinés au culte des morts (cella ou basilique). Il ne subsiste aucun cimetière de cette époque, mais ils se sont multipliés et étendus, l'ère des persécutions fermée. L'inhumation était seule employée, et aucun mobilier funéraire n'était, sauf de rares exceptions, déposé auprès du mort.

Les sépultures individuelles consistent soit en fosses creusées dans le roc et recouvertes d'une dalle unique, soit en fosses tapissées de dalles, de grandes tuiles ou même de murs, soit encore en sarcophages monolithes ; la tombe était parfois couverte d'un toit en tuiles, et quelquefois réduite à de simples jarres.

Des caveaux souterrains avec ouverture horizontale (fosses agrandies) ou verticale, ont été employés comme sépultures uniques ou multiples ; il existe aussi des mausolées chrétiens, entre autres, le grand mausolée circulaire de Tipaza.

Le mausolée de Blad Ourtoun rappelle, à quatre siècles de distance, le Tombeau de la Chrétienne qui paraît avoir inspiré l'architecte dans les détails décoratifs surtout, car pour le surplus les influences gréco-romaines ont pris le pas sur la simplicité indigène ; ce n'est plus le tumulus classique en maçonnerie incohérente revêtu d'une chemise décorative ; le plan est devenu octogonal, la chambre funéraire n'est plus un réduit, mais une véritable demeure, la paroi verticale n'est plus un simple mur de pied, une bordure de tumulus ; elle comporte deux étages.

Les Djedar de Tiaret sont un autre type de mausolée, tumulus à plan carré surmonté de pyramides à gradins, recouvrant des caveaux funéraires multiples avec couloirs d'accès.

Nous aurions voulu pouvoir consacrer au livre de M. Gsell mieux que cette aride énumération de chapitres. Nous avons dû y renoncer ; par la multiplicité des monuments passés en revue et décrits, par l'abondance des détails, l'ouvrage se dérobe à une analyse sommaire. C'est un traité d'érudition très condensé, une véritable grammaire de l'archéologie africaine que tous les archéologues devront lire et posséder, mais qu'on ne peut résumer.

Ajoutons que l'auteur ne s'est arrêté ni à la décoration architecturale : Chapiteaux, sculptures, mosaïques, ni au mobilier et à l'outillage, ni enfin à l'épigraphie, qui auraient facilement doublé le champ de son ouvrage ; ils pourraient faire l'objet de précieux compléments que nous voudrions pouvoir espérer.

La part occupée par l'Oranie dans les *Monuments antiques de*

l'Algérie est naturellement très restreinte ; placée aux avant-postes de l'occupation romaine et de la civilisation africaine, l'Oranie n'offrait guère ni la sécurité, ni la richesse et le faste des Maurétanies Césarienne et Sétifiennne. Nous trouvons cependant décrits le camp d'Ala-Miliaria (Benian), le castellum de Kaoua (près d'Ammi-Moussa), les sépultures indigènes de Méchera-Sfa, les Djerar, mais à peine quelques monuments, et pour cause. Cette rareté rend plus précieux et plus respectables, jusqu'aux moindres vestiges de l'antiquité que pourra révéler le sol de notre province.

E. FLAHAULT.

LES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES DE LA FRANCE AU MAROC

LE COMMERCE DU MAROC EN 1900

Par CAMILLE FIDEL

QUATRIÈME PARTIE — (SUITE)

§ VIII. — CASABLANCA (Dar-el-Baïda دار البهيداء) La Chaouïa. — L'Agriculture au Maroc

Casablanca, à 86 kilomètres au Sud-Ouest de Rabat, est un des ports les plus avantageusement situés de toute la côte marocaine : la baie est protégée par un promontoire, et l'atterrage est relativement facile pour les navires d'un faible tirant d'eau, car là comme partout ailleurs sur la côte marocaine, les navires doivent jeter l'ancre à quelques kilomètres de la côte. Cependant, au moment de la mauvaise saison, la rade est loin d'offrir un abri sûr à la navigation. Les vents régnants sont celui du S. S.-O., très fréquent en hiver et suivi généralement de pluies, et celui du N.-O. qui souffle avec violence en hiver et produit la grosse mer. L'atterrage est signalé par un fanal d'une élévation de 30 mètres, d'une puissance de 30 bougies, et d'une portée de 5 milles par temps clair : il s'effectue à l'aide de barcasses et de canots qui, aux approches de la terre, s'engagent dans un chenal de 30 mètres creusé dans le roc. Par la grosse mer, une véritable barre se forme à l'extrémité et le long de ce chenal, rendant dangereuses et parfois impossibles les communications avec les navires mouillés en rade ; les avaries de marchandises se produisent donc assez fréquemment, principalement en hiver où l'état de la mer ne rend pas praticables les chargements ou déchargements⁽¹⁾. La construction d'un port à Casablanca est d'autant plus désirable que, comme nous allons le voir, cette ville est le débouché d'une province très riche et le siège d'un important commerce, susceptible de s'accroître dans des proportions considérables.

Les progrès de cette localité, qui ne comptait en 1830 que 700 habitants, ne datent que de la dernière partie du XIX^e siècle et continuent encore à l'heure actuelle : sa population atteint près de 20.000 habitants : c'est, par le chiffre de ses transactions, le port le plus important du Maroc après Tanger⁽²⁾.

(1) Rapport de M. Ferriou, conseiller du Commerce extérieur (1899). *Moniteur officiel du Commerce* du 8 novembre 1900.

(2) Th. Fischer. *Reise im Atlas-Vorlande von Marokko*, p. 49 et 50.

Malheureusement, tandis que Mazagan et Rabat ont affecté aux marchandises d'importation et d'exportation des locaux spéciaux et bien aménagés, on ne trouve à Casablanca aucun entrepôt consacré aux exportations. L'importation n'est guère plus favorisée : c'est à peine si elle jouit de trois magasins insuffisants où les marchandises débarquées sont placées dans un certain désordre. Malgré le développement pris par Casablanca, où l'on bâtit beaucoup, on n'y trouve pas un seul hôtel convenable⁽¹⁾. Les influences et les rivalités européennes se font sentir à Casablanca presque aussi vivement qu'à Tanger ; comme dans cette dernière ville, les Européens y possèdent des maisons de commerce, des villas et des jardins. La principale industrie de la ville est celle des *tapis*.

L'essor pris par Casablanca a pour cause la richesse de son arrière pays, la province de *Chaouïa*, caractérisée par la présence de la *terre noire* appelée « *tirs* », terre végétale extrêmement féconde. « Dans toutes les directions, dit « M. Weisgerber⁽²⁾, s'étendent à perte de vue de vastes champs « de froment, d'orge, de maïs, de fèves, de pois chiches, etc., « dont le rapport, malgré les procédés rudimentaires de « l'agriculture indigène, est superbe ».

D'après M. Fischer, la région de la terre noire commence à 11 kilomètres environ de Casablanca et s'étend parallèlement à la côte de l'Atlantique sur une profondeur de 75 kilomètres. D'ailleurs cette terre n'existe pas seulement dans la Chaouïa ; on la retrouve également dans le *Rarb* (vallées du Sbou, de l'oued Beht, de l'oued Rhem, jusqu'aux environs de Meknès), dans le pays de *Tadla* (arrière pays de la Chaouïa), et surtout dans les riches provinces de *Doukkala* et d'*Abda*, au Sud-Ouest de la Chaouïa. M. Fischer estime que la terre noire se rencontre sur une zone parallèle à la côte, commençant à une faible distance de celle-ci, large en moyenne de 50 à 60 kilomètres et s'étendant sur une longueur de 300 kilomètres depuis le Tensift au Sud, à travers l'Abda, la Doukkala, la Chaouïa et le R'arb, jusqu'au Sbou au Nord (de 32° N. à environ 34 1/2° N.)

(1) Rapport de M. Pinard, consul français. *Moniteur officiel du Commerce* du 27 décembre 1900.

(2) Dr F. Weisgerber, *Itinéraire de Casablanca aux Beni-Meskin. La Géographie*, 16 octobre 1901. Voir aussi F. Weisgerber, *Etudes Géographiques sur le Maroc. La province de Chaouïa, Casablanca. La Géographie*, 15 juin 1900.

Vers le Nord cependant, le territoire de la terre noire s'avance davantage dans l'intérieur. M. Fischer en évalue la superficie totale à environ 30,000 kilomètres carrés. La profondeur de cette couche de terre noire est d'environ 1 mètre dans la Chaouïa ; mais elle est supérieure dans d'autres parties. Ce qui caractérise cette région, c'est l'absence presque complète d'eaux courantes sur des étendues considérables ; elle n'est habitable que grâce aux puits que l'on a creusés de distance en distance, parfois à de très grandes profondeurs. C'est pour cette raison que ce pays est entièrement dépourvu d'arbres. La terre n'est arrosée que grâce aux pluies, très abondantes sur la côte, beaucoup plus rares dans l'intérieur, et surtout grâce à la rosée qui tombe avec une telle abondance et une telle régularité que le cultivateur compte sur elle, sachant qu'il lui doit en partie ses récoltes et notamment qu'elle lui permet de cultiver le *maïs* sans irrigation artificielle. La terre végétale qui existe dans cette région fait en effet défaut dans tous les autres pays du Sud de la Méditerranée où la culture du maïs ne peut avoir lieu qu'à l'aide d'irrigations. La récolte du maïs a lieu en juin.

La terre noire jouit de la propriété de retenir l'eau avec une étonnante facilité. Tandis qu'avec des terrains de nature différente, l'insultisance des pluies pendant l'hiver entraîne la perte de la récolte, avec le « tirs », on peut toujours compter sur une récolte. M. Fischer dit avoir rencontré partout dans la zone de la terre noire, de riches champs de *blé*, d'*orge*, de *maïs*, de *dourah*, de *pois chiches*, de *lentilles*, de *haricots*, de *millet*, de *coriandre*, de *courges*, de *melons*, etc., le pourcentage des terres cultivées étant par endroits de 50 0/0 et par endroits de 30 0/0. « Cette zone du « tirs », ajoute-t-il, « paraît ainsi extraordinairement favorisée. D'après ce que « j'ai vu (et je n'ai pas entendu dire que cette année fût « particulièrement bonne, car au contraire dans le Sud, on « se plaignait du peu d'abondance des pluies pendant l'hiver « précédent) je serais porté à faire rentrer cette région *parmi* « *les plus riches de la terre*, où le sol, sans le concours « d'engrais d'aucune sorte produit chaque année les récoltes « les plus abondantes. Ces produits naturels peuvent être « facilement transportés à la côte qui est très voisine, et, « sans l'interdiction de l'exportation, ils pourraient atteindre « dans l'espace de quelques jours les pays d'Europe à une

« époque où, dans ces pays, les céréales commencent
 « seulement à se développer. En effet dans la Chaouïa la
 « récolte de l'orge avait déjà lieu le 1^{er} mai et l'on pouvait
 « attendre la récolte du blé pour le 15 ou le 20 mai. » (1) Un
 autre témoignage, celui de M. Ferrieu, conseiller du commerce
 extérieur (2), confirme les appréciations du géographe allemand
 relativement à la richesse de la Chaouïa. « Elle est bien
 « arrosée, dit-il, point capital dans un pays où l'on ne voit
 « jamais pleuvoir pendant la saison sèche, du mois de mai au
 « mois de septembre. Les hivers sont pluvieux; durant les
 « nuits d'été, de fortes rosées rafraichissent la terre... On
 « reste surpris de la fertilité de certaines parties de la Chaouïa
 « quand on voit avec quels instruments aratoires le Marocain
 « travaille »; la terre est à peine grattée et les mauvaises
 herbes poussent en toute liberté.

Vers la fin de l'automne, lorsque les pluies ont complètement trempé le sol, le labourage commence à l'aide de primitives charnues en bois, de construction indigène, traînées par des bœufs ou par les animaux dont le fermier dispose. Les Marocains mettent en pratique la culture extensive, car généralement les limites entre les champs sont à peine marquées; aussi ont-ils l'habitude de labourer un endroit après l'autre pour éviter d'appauvrir le sol et pour lui permettre de se reposer. Dans la terre sèche on cultive le blé, l'orge, les pois, les fèves et les lentilles, dans la terre humide le maïs et le millet. On sème d'abord l'orge, puis le blé, et le maïs en dernier lieu. Les pluies cessent ordinairement en avril et c'est en mai et juin qu'a lieu la récolte: les moissonneurs se servent de petites faucilles à dents. Le grain fauché est foulé aux pieds par les bêtes de somme, ou battu à l'aide de fléaux, ou bien on fait rouler sur les épis un système grossier de troncs d'arbres, le grain étant ensuite vanné avec des pelles. Le grain est ordinairement apporté à la ville par les cultivateurs eux mêmes et s'il n'a pas été payé d'avance, il est vendu aux portes des négociants étrangers, au prix fixé par ces derniers. Il est emmagasiné jusqu'à l'embarquement, dans de vastes hangars,

(1) Renseignements extraits du livre de M. Th. Fischer *Reise im Atlas-Vorlande von Marokko*, où l'auteur fait une description très complète de la région du *tirs* et donne une analyse de la « terre noire » (p. 115 à 124).

(2) Casablanca en 1890. *Moniteur officiel du Commerce* du 8 novembre 1900.

ou bien dans des fosses recouvertes d'une couche de *tuf*, imperméable à l'humidité : dans ces fosses le blé et l'orge peuvent être conservés pendant des années⁽¹⁾.

Une autre grande ressource de la Chaouïa est l'élevage du bétail. Les troupeaux de *boeufs*, de *moutons*, y trouvent des pâturages abondants. La *laine* est d'excellente qualité. Quant aux boeufs, Casablanca ne les exporte pas ; ils sont dirigés sur Tanger où ils n'arrivent qu'après un parcours de 300 kilomètres.

L'arrière-pays de la Chaouïa, la région, montagneuse et peu accessible de *Tadla* est fertile et riche en minerais de *cuivre*, de *plomb* et d'*argent*. On y trouve également du *sel*. Le principal centre *Bou-Djad*, fait un commerce assez actif avec Casablanca⁽²⁾.

L'année 1900 ayant été complètement bonne pour la province de Chaouïa au point de vue de la récolte et des troupeaux, le commerce de Casablanca en a ressenti l'heureux effet. Il n'ena pas été de même en 1901 en ce qui concerne l'exportation.

Voici d'après les rapports français⁽³⁾ la statistique du commerce de ce port en 1899, 1900 et 1901 :

	IMPORTATIONS		
	Fr.		
	1899	1900	1901
Angleterre.....	3,257,615	3,825,375	4,461,900
France.....	1,872,470	2,202,413	3,020,336
Allemagne.....	670,540	885,605	970,125
Belgique.....	293,675	269,050	194,040
Espagne.....	130,350	53,145	98,783
Italie.....	»	31,900	18,900
Portugal.....	»	»	»
Etats-Unis.....	»	»	»
Autriche-Hongrie.....	»	»	94,160
Total...	6,221,650	7,267,488	8,858,544

(1) Budgett Meakin, *The Moors*, p. 155 à 159.

(2) Budgett Meakin, *The Land of the Moors*, p. 28 et 30 ; p. 345 et 346.

(3) Rapport sur le commerce du Maroc en 1900. Supplément au *Moniteur officiel du Commerce*, du 9 janvier 1902. Mouvement commercial de Casablanca et de Mazagan en 1901. *Moniteur officiel du Commerce* du 4 septembre 1902.

	EXPORTATIONS		
	Fr.		
	1899	1900	1901
Angleterre.....	1.070.350	1.741.700	2.545.800
France.....	2.682.372	3.745.926	2.056.717
Allemagne.....	230.490	686.250	497.135
Belgique.....	»	»	»
Espagne.....	1.600.000	2.680.330	1.813.830
Italie.....	263.175	452.750	127.207
Portugal.....	346.500	448.175	309.400
Etats-Unis....	»	141.875	258.065
Autriche-Hongrie.....	»	»	»
Total...	6.192.887	9.897.006	7.608.154

I. — IMPORTATIONS

Le chiffre des importations de Casablanca en 1900 a été supérieur à celui de 1899 et celui de 1901 a dépassé celui de 1900. Parmi les quatre nations qui se disputent le marché de Casablanca, la France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique, les trois premières participent à cette augmentation. Seul le commerce de la Belgique est en diminution. Signalons en outre en 1901 l'apparition des importations austro-hongroises.

Cotonnades. — L'importation des cotonnades anglaises (par la maison Lamb de Manchester) atteint en 1900 le chiffre de fr. 2.612.250, contre fr. 2.175.200 en 1899. La quantité a été à peu près la même; le nombre des balles a diminué; mais elles ont augmenté en volume; l'augmentation de la valeur s'explique par une hausse des prix de près de 20 % (1). En 1901, l'importation des cotonnades anglaises a atteint le chiffre considérable de fr. 3.334.500, mais paraît avoir été excessive.

Draps et lainages. — Valeur en 1900, fr. 264.500, contre fr. 155.275 en 1899. Cette augmentation a profité presque exclusivement à l'Allemagne qui a fourni les plus grandes quantités de draps de fabrication allemande et autrichienne, et qui, pour le moment, n'a pas de rival sérieux dans cet article. Valeur en 1901, fr. 273.704, presque exclusivement de provenance allemande.

(1) Rapport de M. Pearson, vice-consul britannique à Casablanca *Foreign office Annual Series* n° 2632.

Soieries. — Le chiffre d'importation des soieries françaises qui était en 1899 de fr. 126.500 n'a atteint en 1900 que fr. 88.300, soit une diminution de fr. 38.200 dont a bénéficié en partie l'Italie avec fr. 15.500. En 1901, l'importation française a atteint fr. 100.952. Il n'y a guère que deux maisons qui s'occupent d'une façon un peu sérieuse de l'introduction des soieries françaises à Casablanca : ce commerce consiste principalement dans la vente des mouchoirs et des foulards. *Lyon* fournit les premiers et *Nîmes* les seconds⁽¹⁾. Nos fabriques lyonnaises, dit M. Malpertuy, consul de France à Casablanca⁽²⁾, pourraient imiter l'industrie allemande dans la fabrication du foulard de soie et lui faire concurrence ainsi qu'aux fabricants de Fez. Cet article est très acheté ; toutes les femmes indigènes s'en servent en guise de coiffure ; son chiffre d'affaires peut atteindre environ 200.000 francs par an.

Sucres. — La France fournit actuellement presque tout le sucre consommé à Casablanca. L'importation des sucres français, a sensiblement augmenté en 1900, par rapport à 1899 et en 1901 par rapport à 1900. La vente des sucres raffinés de Saint-Louis, dit M. Malpertuy⁽³⁾, avait atteint en 1899 fr. 1.563.550 ; en 1900 elle s'est élevée à fr. 1.936.000 (soit une augmentation de fr. 372.450), sur une importation totale de fr. 2 081.550 ; la consommation de 1900 a dépassé celle de 1899 d'environ fr. 327.500, dont a bénéficié entièrement notre industrie sucrière. En 1901 la France a importé pour fr. 2 671.937 de sucres, soit une augmentation de fr. 735.937 par rapport à 1900. L'Allemagne comptait pour fr. 10.750 en 1899 ; son importation est tombée en 1900 au chiffre insignifiant de fr. 1.800 (fr. 2.525 en 1901). Le sucre allemand se vend plus cher que le nôtre ; le fret de Hambourg est plus élevé que de Marseille : ce sucre est destiné à disparaître du marché de Casablanca, à moins que l'Allemagne ne tente un grand effort. Le sucre belge a fait subir, un fléchissement assez sensible à nos importations à Casablanca. Le rapport de M. Colomb pour 1895 constatait que notre importation de sucre avait diminué de fr. 200.000 et que

(1) Casablanca en 1899. Rapport de M. Ferrieu, conseiller du Commerce extérieur. *Moniteur officiel du commerce* du 8 novembre 1900.

(2) Commerce de Casablanca et de Mazagan en 1900. *Moniteur officiel du Commerce* du 11 juillet 1902.

(3) Rapport précité.

l'importation belge de ce produit avait augmenté d'autant. En 1897 un rapport du vice-consul de Belgique constatait que l'importation belge des sucres raffinés, évaluée pour 1896 à fr. 318.125, montait en 1897 à fr. 446.170. Mais en 1898 l'importation belge diminue d'une quarantaine de mille francs ; en 1899 elle ne s'élève plus qu'à fr. 479.750, pour tomber à fr. 443.750 en 1900 et à fr. 99.990 en 1901. Le sucre de Marseille, des raffineries de Saint-Louis, défie, comme qualité, la concurrence. Sa supériorité provient notamment de ce qu'il est peu hygrométrique, ce qui est essentiel dans une région humide comme celle de Casablanca. Le sucre d'Anvers, pendant les périodes de pluie, fond trop facilement en sirop. Comme prix, le sucre d'Anvers aurait un petit avantage ; mais apporté par des vapeurs anglais ou allemands, il paie un fret onéreux de 20 fr. 25 par tonne, tandis que les sucres français qui arrivent beaucoup plus rapidement par les bateaux de la Cie Paquet ne paient qu'un fret de 15 francs par tonne⁽¹⁾. M. Malpertuy⁽²⁾ signale un nouvel adversaire qui est venu se joindre à ceux qui veulent nous disputer le marché des sucres à Casablanca : c'est la « *Société des Sucreries et de la Raffinerie d'Égypte* », importante entreprise qui a son siège au Caire, dont les sucres ont commencé à faire leur apparition sur le marché de Casablanca dans le dernier trimestre de 1900. Cette compagnie a un agent général à Tanger et des correspondants dans les autres ports. Ses sucres qui sont de bonne qualité sont vendus franco bord Casablanca à raison de fr. 38,50 les 100 kilog. ; les pains sont de 2 kilog. Nos sucres se vendent actuellement fr. 39 les 100 kilog., bord Marseille auxquels il faut ajouter fr. 1,50 de fret ; les pains sont de 2 kil. 1/4 à 2 kil. 1/2. Ces derniers poids sont recherchés par les indigènes, et il est probable que la Compagnie du Caire n'hésitera pas à les adopter. D'autre part la suppression des primes à l'exportation des sucres, décidée en principe par la conférence internationale de Bruxelles en 1902 mettra les sucres de cette Compagnie en état de concurrencer avantageusement les sucres européens. En 1901, un nouveau et sérieux concurrent a fait son apparition sur le marché de Casablanca, l'Autriche-Hongrie, dont l'importation sucrière a

(1) Rapport de M. Pinard, ancien consul de France à Casablanca *Moniteur officiel du Commerce* du 27 décembre 1900.

(2) Rapport précité.

atteint, pour la première fois, fr. 84 160. « Si nous régnons en « maîtres, dit M. Malpertuy, pour cet important article, nos « raffineries doivent cependant surveiller attentivement les « progrès de nos concurrents qui ne négligent rien pour nous « enlever la place. Certains défauts chez les sucres étrangers, « tels que grandeur de pains, emballage défectueux, qui ont « aidé notre importation, peuvent disparaître. »

Thé. — L'importation de cet article surtout de provenance anglaise est passée de fr. 742.675 en 1899 à fr. 565.500 en 1900 et à fr. 648.625 en 1901. Le thé importé d'Allemagne commence à concurrencer les produits anglais (fr. 54.450 en 1901).

Bougies. — Valeur en 1901, fr. 125.060, contre fr. 215.350 en 1900 et fr. 178 275 en 1899. L'importation des bougies anglaises ne rencontre plus de concurrence, la bougie belge placée sur le marché n'ayant pu maintenir ses positions. L'importation des bougies françaises devient presque nulle et tend à disparaître : cet article dont nous avons anciennement le monopole, n'a pu lutter contre le même article anglais qui se vend meilleur marché. M. Malpertuy, notre consul se demande pourquoi nos fabricants ne se décident pas à employer, comme leurs concurrents étrangers, la paraffine qui leur permettrait de vendre à meilleur marché. Nos bougies sont, il est vrai, demandées pendant la saison d'été, car elles offrent l'avantage de résister à la température chaude et de ne pas se fondre et se déformer comme celles de paraffine.

Sacs et toiles d'emballage. — L'importation s'est élevée à fr. 167.600 en 1899, à fr. 233.050 en 1900 et à fr. 103.344 en 1901. L'Angleterre, la France et l'Allemagne se partagent la vente de cet article. Les sacs importés par l'Angleterre proviennent de Calcutta.

Fers et quincaillerie — La valeur de l'importation qui n'atteignait en 1899 que fr. 264.700 s'est élevée à fr. 433.450 en 1900 et à fr. 453.556 en 1901, l'Allemagne ayant surtout profité de cette augmentation. Le marché du fer est en effet passé de l'Angleterre à l'Allemagne, les fabricants anglais paraissant peu disposés à produire les articles ordinaires et à bon marché tels que *couteaux, théières, clous, produits émaillés* pour cuisine, *fers à cheval*, etc. qui sont très demandés au Maroc.

En dehors des produits précités, l'importation française est

en augmentation en ce qui concerne le *ciment*, les *tuiles* et *briques*, la *verrerie*, les *faïences*, les *cotonnades*, les *vins* et *spiritueux*, etc. Elle est en diminution en ce qui concerne les *allumettes*, le *papier*, etc.

II. — EXPORTATIONS

Le commerce d'exportation de Casablanca, en raison de la richesse agricole de la région à laquelle ce port sert de débouché, tend à prendre une importance de plus en plus grande, et son développement sera favorablement influencé par l'autorisation récemment accordée, d'exporter le blé et l'orge : Casablanca paraît notamment appelé à devenir le grand entrepôt du commerce des céréales marocaines. Ce commerce est cependant soumis à des fluctuations considérables. Par suite d'une récolte exceptionnellement favorable, le chiffre des exportations en 1900 a été bien supérieur à celui de 1899 : cette augmentation portait principalement sur les exportations à destination de la France, qui venait en 1900 au premier rang des pays exportateurs. Il n'en a pas été de même en 1901, où le commerce d'exportation a enregistré une diminution sensible par rapport à 1900 : le commerce français s'est particulièrement ressenti de cette diminution et a cédé la première place au commerce anglais. Cette situation ne paraît d'ailleurs tenir qu'à des causes passagères.

Laines. — La valeur des expéditions s'est élevée en 1900 à fr. 1.997.375, soit une augmentation du double environ sur les chiffres de 1899. La France figure au premier rang parmi les pays exportateurs de laines à Casablanca. La valeur des laines expédiées en France par ce port est passée de fr. 466.600 en 1899 à fr. 1.537.956 en 1900 (soit fr. 1.051.956 de plus). Cet article est traité principalement par les maisons françaises établies à Casablanca, et est expédié à nos fabriques du Nord. L'Allemagne a également enregistré une augmentation dans ses exportations de laines qui sont passées de fr. 114.665 en 1899 à fr. 423.000 en 1900. Cette laine, comme le faisait remarquer M. Picard, ancien consul de France, vient au Maroc manufacturée par les fabriques allemandes, notamment sous forme de *satin de Chine* dont la consommation considérable s'explique tout naturellement ; c'est l'étoffe dont se servent les Arabes aisés pour la confection de leur *djelaba* (vêtement de dessus). Ce satin de Chine mesure de 185 à 160 centimètres.

Le mètre se paie de 2 fr. 25 à 6 fr. 25, M. Pinard se demande si Roubaix et Tourcoing ont examiné la question de la fabrication du satin de Chine pour l'exportation⁽¹⁾. D'après le rapport de M. Pearson, vice-consul britannique, la tonte en 1900 a été très satisfaisante ; mais en présence de la dépression des marchés de la laine les importateurs en France et en Allemagne ont éprouvé de grosses difficultés pour vendre à un prix leur permettant de réaliser un bénéfice. Cette baisse des prix était causée par de gros arrivages de laine de même qualité, d'Amérique du Sud et d'Australie, lesquelles encombraient les marchés européens, créant une offre supérieure à la demande. En 1901 les prix étaient encore très bas, et les perspectives de ce commerce peu encourageantes⁽²⁾. Ces prévisions pessimistes se sont réalisées, car en 1901, l'exportation totale de laines par le port de Casablanca ne s'est élevée qu'à fr. 460.779, soit une diminution de fr. 1.536.602 par rapport en 1900 : les laines expédiées en France n'ont atteint que fr. 325.128 (diminution fr. 1.212.828) et les laines expédiées en Allemagne fr. 133.630 (diminution fr. 189 870), M. Malpertuy⁽³⁾ attribue cette diminution à deux causes : 1^o le stock considérable expédié en Europe l'année précédente, et dont une grande partie est restée en magasin ; 2^o les nombreux arrivages de laines d'Australie d'où mévente des laines marocaines qui, même au temps ordinaire, sont moins recherchées. Il n'y a donc là, en ce qui concerne le commerce français, qu'une cause de diminution accidentelle et transitoire.

Pois chiches. — Cet article fait l'objet d'un commerce considérable. La valeur des exportations qui était de fr. 2.622.125 s'est élevée à fr. 3 786.815 en 1900 pour retomber à fr. 1.576.594 en 1901. L'Espagne en a reçu en 1901 pour fr. 1.012.689, contre fr. 1.574.160 en 1900. La France dont l'exportation avait atteint fr. 1.517.180 en 1900, a vu ce chiffre tomber à fr. 516.439 en 1900 (soit une diminution de fr. 1.000.741). Les expéditions en Angleterre n'ont porté que sur le chiffre insignifiant de fr. 26.275, contre fr. 501 825. Les récoltes de pois chiches et de maïs en 1901 ont beaucoup souffert des sauterelles.

(1) Rapport de M. Pinard, *Moniteur officiel du Commerce*, du 27 décembre 1900.

(2) *Foreign Office Annual Series* n° 2632.

(3) Mouvement commercial de Casablanca et de Mazagan en 1901, *Moniteur officiel du Commerce* du 4 septembre 1902.

Maïs. — Valeur exportée en 1899, fr. 547.775, en 1900, fr. 1.072.050, et en 1901, fr. 749 288. L'Espagne et le Portugal se partagent presque exclusivement cet article, la première pour fr. 479.738 en 1901 (fr. 600.647 en 1900) et le second pour fr. 246.425 en 1901 (fr. 399.875 en 1900).

Fèves. — La récolte de 1900, bien supérieure à celle de 1899 a produit fr. 906.300, celle de 1901 fr. 913.978. Il a été exporté en Angleterre en 1901 pour fr. 679,975 (fr. 525.700 en 1900) et en Espagne pour fr. 104.003 (fr. 375.121). La France n'avait rien reçu en 1900 ; en 1901 elle a exporté pour fr. 130.000 de fèves.

Blé et Orge. — L'exportation du blé et de l'orge ayant été prohibée de 1894 à 1900, il faut remonter jusqu'à l'année 1893 pour trouver un terme de comparaison avec les résultats de 1901. En 1893 les deux produits avaient donné lieu à un mouvement de près de 2 millions de francs, dans lequel l'Angleterre avait pris la plus grande part⁽¹⁾. En 1901 l'exportation des blés n'a encore atteint que fr. 4.200, l'Espagne et l'Angleterre se partageant cette somme par moitié. Par contre l'exportation de l'orge a atteint la somme assez considérable de fr. 851.934 ; l'Angleterre et l'Espagne se sont partagé cet article, la première pour fr. 795.750 et la seconde pour fr. 56.184.

Graine de lin. — M. Malpertuy signale le développement que commence à prendre la culture du lin dans la région : cela tient notamment à ses propriétés particulières qui en éloignent les sauterelles. En effet en 1900 lors de l'invasion des criquets, toutes les cultures de lin ont été indemnes, tandis que les champs de blé, d'orge ou de fèves voisins, ont été complètement dévastés. Aussi les cultivateurs se sont-ils empressés l'année suivante de pratiquer cette culture qui couvre actuellement la plus grande partie des champs aux alentours de Casablanca. De 3.100 francs environ en 1899, l'exportation de cet article s'est élevée à fr. 26 805 en 1900 et à fr. 487.219 en 1901 : l'Angleterre en a acheté pour fr. 298.675, la France pour fr. 103.320, le Portugal pour fr. 53.575 et l'Allemagne pour fr. 31.500. D'après M. Maclean, consul

(1) *Le Commerce du Maroc.* Annexe au *Moniteur officiel du Commerce* du 26 mars 1896

britannique⁽¹⁾, des quantités considérables ont été conservées pour la semence et l'on estime que les exportations de 1902 atteindront une somme de 2 millions et demi de francs. Jusqu'à présent la culture du lin n'a été pratiquée que par les indigènes des environs de Casablanca ; mais étant donnés les bons résultats obtenus, il est probable que cette culture s'étendra rapidement à d'autres parties du Maroc.

Fenu-grec. — En 1900, fr. 278.650, et en 1901, fr. 280.845, à destination de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France.

Coriandre. — En 1900, fr. 90.622, et en 1901, fr. 146.256, pour l'Angleterre, l'Allemagne, les Etats-Unis et la France.

Lentilles. — En 1900, fr. 168 377, et en 1901, fr. 63.913, à destination de la France et de l'Angleterre

Peaux de chèvres. — L'exportation de cet article, tombée de fr. 858.475 en 1899 à fr. 284.645 en 1900, s'est relevée en 1901 à fr. 745.149. L'exportation en France tombée à fr. 104.200 en 1900 s'est relevée à fr. 585.650 en 1901. Les Etats Unis ont reçu pour fr. 226 571 de peaux de chèvres en 1901, contre fr. 141.875 en 1900.

Peaux de moutons. — Sur un total de 353.860 de peaux de moutons exportées en 1901, (contre fr. 320.112 en 1900 et fr. 174.250 en 1899), la France en a reçu pour fr. 277.200 (contre fr. 218 570 en 1900), l'Italie pour fr. 33.257 et l'Allemagne pour fr. 36.595.

Cuir. — La valeur des cuirs exportés est tombée de fr. 345.069 en 1900 à fr. 261.770 en 1901. Les pays de destination sont l'Espagne, l'Italie et la France.

Œufs. — L'exportation des œufs a atteint en 1900, fr. 464.398, près du double de celle de 1899 ; elle s'est élevée en 1901, à fr. 485.324. La plus grande partie est expédiée en Angleterre (fr. 430.100 en 1900 et fr. 425.375 en 1901) et le reste en Allemagne (fr. 55.250 en 1901). Le prix payé en 1900 a été de fr. 4,40 les cent. Les prix sont très variables et les bénéfices de ce commerce sont minimes. Les œufs sont expédiés dans des boîtes fournies par les maisons anglaises et allemandes.

Cire. — Expéditions en 1900, fr. 113.650, et en 1901 fr. 110.250, à destination de l'Allemagne.

(1) Rapport pour 1901. *Foreign Office-Annual Series* n° 2791.

III. — NAVIGATION

Voici le tableau de la navigation du port de Casablanca en 1900 :

PAVILLONS	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Anglais.....	69	63.239
Allemands.....	57	52.217
Français.....	66	44.758
Espagnols.....	98	37.692
Marocains.....	4	3.348
Portugais.....	19	2.581
Norwégiens.....	2	649
Danois.....	4	573
Russe.....	1	159
Total.....	320	207.216
En 1899	258	166.269

Le port de Casablanca est le plus fréquenté du Maroc après Tanger. La navigation anglaise représentée par la « Mer ey Steamship Co (Forwood Brothers et Co) accuse en 1900 une augmentation de 24.133 tonnes : les navires de cette Compagnie touchent à Casablanca une fois par semaine. La navigation allemande se présente en augmentation de 15.596 tonnes : la « Wœrmann Linie » touche à Casablanca une fois par mois à l'aller et deux fois au retour, la « Oldenburg-Portugiesische Linie » une fois par mois dans les deux sens. La compagnie Paquet de Marseille touche à Casablanca une fois par mois ; d'autre part, la « Société Navale de l'Ouest » vient d'instituer un service mensuel, ayant pour port d'armement le Havre, vers la côte marocaine : le commerce français pourra ainsi lutter plus facilement contre ses concurrents étrangers pour l'importation de certains articles comme les sucres, et l'exportation des laines qui vont en grande partie dans le nord de la France (1). M. Malpertuy signale d'autre part qu'il y aurait intérêt à relier

(1) Mouvement commercial de Casablanca et de Mazagan en 1901. *Moniteur officiel du Commerce* du 4 septembre 1902.

l'Algérie avec la côte Atlantique du Maroc par une ligne de navigation qui contribuerait à la création de relations commerciales entre les deux régions⁽¹⁾. L'Espagne est représentée par la « *Compañia Transatlantica* » (ligne mensuelle de Barcelone et Cadix) et la Compagnie Millan de Séville (service mensuel).

Observations. — Si l'on totalise, pour 1899, 1900 et 1901 les importations et les exportations du port de Casablanca en ce qui concerne les deux pays faisant le plus de commerce avec ce port, on obtient les résultats suivants :

		1899	1900	1901
Angleterre	Fr.	4.327.965	5.567.075	7.007.700
France	—	4.554.842	5.948.201	5.077.053

Si l'on s'en tient à un examen superficiel, ce tableau montre que l'avance prise par le commerce français en 1899 et en 1900 a été complètement perdue en 1901, le commerce anglais ayant dépassé le commerce français de près de 2 millions. Mais il faut tenir compte de ce fait, que la diminution du chiffre total du commerce français en 1901 est due uniquement à une baisse considérable des exportations : encore cette baisse tient-elle à des causes transitoires, telle que la mévente des laines en 1901 ; d'ailleurs sur certains articles exportés en France, on constate des progrès satisfaisants. Au contraire les importations françaises à Casablanca ont beaucoup augmenté en 1901, et dans une proportion plus forte que les importations anglaises. On peut donc dire que la situation commerciale de la France à Casablanca n'est guère inférieure à celle de l'Angleterre. Ce port compte quatre maisons de commerce françaises : trois se livrent seulement à l'exportation, surtout à celle de la laine envoyée dans le Nord de la France ; une seule s'occupe, comme représentant de la Compagnie Paquet, de l'importation des sucres⁽²⁾. Casablanca est de tous les ports marocains (sans en excepter Tanger) celui avec lequel la France fait le commerce le plus considérable. Un seul article, le sucre, représente, il est vrai, les 4/5 de l'importation totale. Aussi est-il désirable de développer l'importation des autres articles, notamment des soieries.

(1) Commerce de Casablanca et de Mazagan en 1900. *Moniteur officiel du commerce* du 11 juillet 1902.

(2) « Le Commerce du Maroc » annexe au *Moniteur officiel du Commerce* du 26 mars 1896.

§ IX. — MAZAGAN (La Doukkala رمانا صخون)

Tandis que la ville d'*Mazagan*, à l'embouchure de l'*Oumer-Rbia*, un des fleuves les plus longs et les plus profonds du Maroc, est comme Mebredia à l'embouchure du Sbou, fermée au commerce étranger et désertée à cause de la barre du fleuve, la petite ville *Mazagan*, située à 18 kilomètres à l'Ouest, fait au contraire un grand commerce. La rade offre aux navires une protection relative. Les Portugais qui ont occupé cette place pendant 260 ans, jusqu'en 1769, y ont laissé des traces encore très apparentes de leur domination, notamment un petit port de débarquement qui est, avec celui de Mogador, le seul qui existe au Maroc, de grand magasins pour l'entrepôt des produits de la région, et une grande citerne. L'importance commerciale de Mazagan tient à deux causes. D'abord c'est le port par lequel on atteint le plus facilement Marrakech la grande capitale du Sud : c'est par Mazagan que passent habituellement les ambassades allant rendre visite au Sultan lorsque celui-ci réside à Marrakech. En second lieu Mazagan est le débouché de la fertile province de *Doukkala* qui passe, au dire de M. Fischer, pour la plus riche province du Maroc : la couche de terre noire y atteindrait, en effet, une profondeur de 6 mètres. ⁽¹⁾

Voici d'après le rapport de M. Spinney, vice consul britannique ⁽²⁾, le tableau du commerce de Mazagan en 1899, 1900 et 1901 :

	IMPORTATIONS		
	1899	1900	1901
Angleterre.....	3.295.300	4.459.650	6.432.000
France.....	559.125	1.013.025	935.250
Belgique.....	594.225	1.110.550	896.800
Allemagne.....	223.400	405.650	275.350
Espagne.....	19.775	9.625	27.500
Autriche Hongrie.....	»	»	90.600
Portugal.....	»	»	»
Suède.....	15.000	25.000	»
Etats-Unis.....	30.000	18.750	18.750
Russie.....	»	»	17.150
Total...	4.736.525	7.042.750	8.693.400
Numéraire...	305.000	2.353.750	1.535.000

(1) Th. Fischer, *Reise im Atlas-Vorlande von Marokko*, p. 50 et 121.

(2) *Foreign Office Annual Series*, n° 2632 et 2791.

	EXPORTATIONS		
	1899	1900	1901
Angleterre.....	1.534.575	3.687.575	2.793.250
France.....	693.750	1.320.825	548.400
Belgique.....	»	»	»
Allemagne.....	787.750	972.175	524.825
Espagne.....	1.297.500	2.906.425	1.697.000
Autriche-Hongrie.....	»	»	»
Portugal.....	219.925	127.425	37.750
Suède.....	»	»	»
Etats-Unis.....	»	»	»
Russie.....	»	»	»
Total...	4.533.500	9.014.425	5.600.925
Numéraire...	190.500	288.400	923.100

Il ressort de ce tableau que le port de Mazagan fait un commerce très actif, dont la valeur est sensiblement égale à celle du commerce de Casablanca. En 1900, par suite d'une excellente récolte, on constate tant aux importations qu'aux exportations une augmentation considérable à laquelle a pris part le commerce de tous les pays. En 1901 l'augmentation constatée à l'importation a profité presque exclusivement à l'Angleterre; en outre, l'importation austro-hongroise a fait son apparition sur le marché de Mazagan. Quant à l'exportation en 1901, elle accuse une très forte diminution par suite des mauvaises récoltes: la baisse des envois en France a été particulièrement sensible, car ils sont inférieurs de plus de moitié à ceux de 1900. Le commerce anglais est prédominant à Mazagan, tant aux importations qu'aux exportations, et son importance proportionnelle s'accroît sans cesse. La France dispute le second rang à la Belgique pour les marchandises importées. Mais le chiffre des importations françaises doit être grossi considérablement si l'on tient compte de ce fait qu'il a été importé à Mazagan en 1900 et en 1901 une grande quantité de numéraire or en pièces de 20 francs et que la France en a fourni la plus grande partie. En 1901 dans les fr. 1.535.000 formant la valeur totale du numéraire importé, la France figure pour fr. 1.377.500 et l'Angleterre pour fr. 157.500 (1).

(1) Mouvement commercial de Casablanca et de Mazagan en 1901 *Moniteur officiel du Commerce* du 1 septembre 1902.

I. — IMPORTATIONS

Cotonnades. — L'importation de cet article s'est élevée de fr. 2.761.706 en 1899 à fr. 3.866.500 en 1900. En 1901, ce commerce a atteint le chiffre sans précédent de fr. 5.325.000, pour les cotonnades anglaises seulement sur un chiffre total de fr. 5.344.750. « Nous paraissions », dit M. S.-René Taillandier⁽¹⁾, « avoir renoncé à lutter, et bien à tort, contre les « cotonnades anglaises, bien que des fabriques du Nord de la « France aient pu, à la demande d'un négociant français de « Tanger, produire des tissus conformes à un échantillon « anglais et qu'elles auraient livré au même prix ».

L'Angleterre approvisionne également le marché de Mazagan de *thés* (fr. 295.350 en 1900 et fr. 247.200 en 1901) et de *bougies* (fr. 254.900 en 1900 et fr. 142.750 en 1901).

Les *draps* viennent surtout d'Allemagne (fr. 88.500 en 1901).

Sucres. — La valeur des sucres importés à Mazagan s'est élevée en 1900 à fr. 1.242.500 et en 1901 à fr. 1.527.750. La Belgique en a introduit pour fr. 812.800 en 1900 et pour fr. 992.250 en 1901⁽²⁾, et la France respectivement pour fr. 429.750 et fr. 535.500. Cette situation est d'autant plus regrettable que la France avait le monopole des sucres à Mazagan il y a une dizaine d'années.

La France fournit encore de *soieries* le marché de Mazagan.

II. — EXPORTATIONS

Amandes. — L'exportation des amandes, qui était insignifiante il y a quelques années, atteignait fr. 631.950 en 1899 pour s'élever au chiffre considérable de fr. 2.604.975 en 1900 : une grande partie a été expédiée en Angleterre, et le reste est venu suppléer aux mauvaises récoltes en Espagne, en Italie et en France. Mais en 1901 on constate une diminution énorme à fr. 382.800.

Maïs. — La valeur du maïs exporté est passée de fr. 884.600 en 1899 à fr. 1.682.000 en 1900, pour retomber à fr. 654.550 en 1901, à destination de l'Espagne et des Canaries.

(1) Rapport sur le commerce du Maroc en 1900. Supplément du *Moniteur officiel du Commerce* du 9 janvier 1902.

(2) On remarquera que ces chiffres, extraits du rapport de M. Malpertuy, ne concordent pas avec les chiffres totaux des rapports anglais.

Fèves. — Valeur exportée : fr. 325.200 en 1899, fr. 1.134.650 en 1900, et fr. 1.202.500 en 1901, principalement à destination de l'Angleterre.

Pois chiches (Garbanzos). — Expéditions en 1900, fr. 1.057.250 soit le double des expéditions de 1899, à destination de l'Espagne et des Canaries. Elles n'ont été que de fr. 716.600 en 1901.

Orge. — L'orge exportée par Mazagan en 1901, à la suite de l'autorisation accordée, n'a atteint qu'une valeur d'environ 150.000 francs dont 100.000 pour l'Angleterre et 50.000 pour l'Espagne.

Oufs. — La valeur des œufs exportés a atteint en 1900 fr. 1.505.050, et en 1901 fr. 1.903.725. Ils sont expédiés en Angleterre.

Laines. — Il a été expédié en 1900 pour fr. 550.000 de laines, vers la France et l'Allemagne. En 1901 ces envois tombent à fr. 88.125.

Les autres articles d'exportation sont l'alpiste, la cire, les peaux, etc.

III. — NAVIGATION

Voici le tableau du mouvement du port de Mazagan en 1900 :

PAVILLONS	NOMBRE de SAVIRES	TONNAGE
Anglais.....	62	58.390
Allemands	51	49.541
Espagnols	110	40.836
Français.....	53	37.910
Roumains	1	1.452
Portugais.....	7	770
Danois.....	1	114
Total.....	288	189.013
en 1899..	237	155.810

Ce port est desservi par les mêmes compagnies que le port de Casablanca.

§ X. — SAFFI (Asfi ^{أسفي})

Ce port, débouché de la fertile région d'Abdâ, et point de départ d'une route de caravanes vers Marrakech (d'ailleurs peu fréquentée) est un des plus mauvais de la côte marocaine, à cause de brisants dangereux. C'est ce qui explique sa faible importance commerciale. Le Sultan aurait donné des ordres récemment en vue de l'améliorer. Son commerce est entre les mains de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne, son importance pour la France est devenue à peu près nulle. D'après des informations reçues vers la fin de 1901, cette place a été le théâtre de terribles inondations qui ont causé des pertes considérables d'existences et de propriétés.

Sur la côte entre Mazagan et Saffi se trouve le vaste port naturel de *Waladiya* ⁽¹⁾, actuellement abandonné.

Voici le tableau du commerce de Saffi en 1899 et en 1900 ⁽²⁾.

	Importations		Exportations	
	Fr.		Fr.	
	1899	1900	1899	1900
Angleterre . .	999.500	1.206.375	817.300	2.224.125
Belgique . . .	789.475	524.225	»	»
Allemagne. .	127.325	59.075	574.650	868.625
France	56.000	102.150	156.725	147.450
Suède	197.500	185.000	»	»
Espagne	»	»	47.375	195.800
Portugal	»	»	292.625	124.650
Autres pays .	»	»	15.500	25.300
Total . . .	2.469.800	2.076.825	1.904.175	3.585.950

En 1900 le commerce se présente sous un aspect assez favorable, par suite d'une abondante récolte de grains, qui a eu pour conséquence une exportation double de celle de l'année précédente. Les perspectives pour 1901 étaient moins bonnes.

I. — IMPORTATIONS

Les deux principaux articles d'importation à Saffi sont les *cotonnades* anglaises (fr. 700.000 environ) et les *sucres* (fr. 603.750 en 1900, contre fr. 826.500 en 1899), l'importation

(1) Budgett Meakin. *The Land of the Moors* p. II.

(2) Rapport du vice-consul britannique pour 1900. *Foreign Office-Annual Series* n° 2632.

belge de cet article étant environ 7 fois supérieure à l'importation française. L'Angleterre fournit encore des *bougies*, du *thé*, etc., la Suède du *fer* et du *bois de construction*.

II. — EXPORTATIONS

L'exportation des *fèves* a atteint en 1900 fr. 4.553.750 soit plus du double de celle de 1899, à destination de l'Angleterre principalement. Les exportations de *maïs* (fr. 488.100) ont également augmenté de plus du double. Les *amandes* (fr. 433.750 en 1900 contre fr. 73.250 en 1899) ont été expédiées en Angleterre et en Allemagne. Quant à la *laine* (fr. 258.625) et aux *peaux de chèvres*, l'Allemagne en a pris la plus grande partie, la France n'en ayant reçu qu'une petite quantité.

NAVIGATION

Voici le mouvement de la navigation du port de Saffi en 1900 :

PAVILLONS	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Anglais.....	35	34.919
Allemands.....	35	32.753
Français.....	46	11.326
Norvégiens.....	6	1.982
Espagnols.....	8	1.698
Danois.....	10	1.267
Portugais.....	2	458
Russes.....	1	159
Hollandais.....	1	120
Total.....	114	84.682
en 1899.	106	69.565

Observation. — On peut se rendre compte d'après les statistiques qui précèdent que le rôle commercial de la France est assez effacé à Mazagan et à peu près nul à Saffi, fait, fort heureusement, exceptionnel dans l'ensemble du commerce franco-marocain. Il n'en était pas de même il y a quelques années, car la France détenait dans ces deux ports le marché des sucres, qu'elle s'est vu depuis lors, enlever par la Belgique. Le

principal remède à cette situation consisterait dans l'établissement de communications maritimes directes entre ces ports et ceux du Nord et de l'Ouest de la France, ce qui permettrait à nos raffineries de l'Ouest d'introduire leurs sucres à Mazagan et à Saffi, et faciliterait en outre l'exportation en France des laines et des grains de ces régions. La ligne de navigation qui vient d'être créée par la *Société Navale de l'Ouest* donnera en partie satisfaction à ce desideratum tant de fois formulé par nos consuls.

§ XI. — MOGADOR (Es-Soueïra السويرة)

Cette ville est bâtie sur une presqu'île, reliée aux hautes dunes sablonneuses qui forment la côte en cet endroit, par une étroite langue de terre. Au large se dresse un îlot rocheux qui ferme le port : cet îlot est utilisé comme prison et comme lieu de quarantaine et de lazaret pour les pèlerins de retour de la Mecque. L'entrée la plus large, au Sud du port, n'a qu'une profondeur de 4 mètres ; celle du Nord a une profondeur de 12 à 14 mètres. La plus grande profondeur du port est de 8 à 9 mètres, mais sur une faible étendue seulement ; les bas-fonds et les rochers le rendent dangereux pour les navires par le mauvais temps⁽¹⁾. Cependant tel qu'il est, le port de Mogador est le meilleur du Maroc. A l'intérieur des fortifications, un petit dock est aménagé pour le déchargement des marchandises⁽²⁾. L'importance commerciale de Mogador date de l'époque où l'excellent port naturel d'*Agadir*, au Sud du cap Ghir, le débouché de la riche région du *Sous*, a été fermé au commerce européen. Depuis lors, Mogador est le port le plus méridional ouvert au commerce étranger. Il est devenu en conséquence le débouché du *Sous*, dont le sépare la chaîne de l'Atlas, et qui, au moins en ce qui concerne l'exportation, a plus d'importance encore pour le commerce de Mogador que l'hinterland immédiat de cette place, c'est-à-dire les provinces de *Haha* et de *Chiadma*, et la ville de *Marrakech* ⁽³⁾, reliée à Mogador par une route de caravanes, mais recevant plutôt ses approvisionnements de Mazagan. En ce qui concerne les produits importés au *Sous*,

(1) Th. Fischer. *Reise im Atlas Vorlande von Marokko*, p. 51 et suiv.

(2) Budgett Meakin. *The Land of the Moors*, p. 211 et 212.

(3) Th. Fischer, ouvrage cité p. 51 et suiv.

ce pays fait plutôt ses achats à Marrakech. Mogador approvisionne encore le *Sahel* et la partie inférieure du bassin du *Dra* (1). Autrefois Mogador faisait un commerce considérable avec le *Soudan*, notamment avec *Tombouctou*. Le trafic des esclaves, jadis très florissant, a presque complètement disparu depuis l'occupation de ces régions par la France. Actuellement, bien que le trafic de Tombouctou et du Soudan soit attiré de plus en plus vers la côte occidentale d'Afrique, une quantité assez considérable de marchandises de provenance européenne est encore importée par Mogador chez les Maures riverains du Sénégal et du Niger : *cotonnades* (toile de guinée) d'Angleterre ; *sucres* français ; *thés* anglais ; *bougies* anglaises ; *soieries* françaises ; *cuirs*, *armes*, *poudre*, *lainages* d'Allemagne, *café*, etc. (2). Ce commerce représente une valeur d'environ 5 millions de francs par an. Les importations du Soudan au Maroc consistent surtout en *gommés*, *laines*, *peaux*, *plumes d'autruche*, *sel*, etc. Il résulte de ce qui précède que Mogador à une importance commerciale plus grande que celle qu'il tirerait uniquement de sa situation géographique (3). Il a d'ailleurs beaucoup perdu de la prospérité dont il jouissait autrefois.

Les industries de la ville sont les *plateaux en cuivre*, les *poignards*, les *draps de laine* pour djelabas, haïks et autres vêtements, les objets d'ameublement fabriqués en bois d'*arar* ou *thuya* (4). L'influence européenne est assez considérable à Mogador, de même qu'à Tanger et à Casablanca. On y trouve deux petits hôtels. Le gouvernement marocain y a construit des maisons d'habitation et des magasins qu'il loue aux négociants. Les Juifs, très nombreux à Mogador, monopolisent le commerce local et sont les intermédiaires obligés de toutes transactions.

Le commerce de Mogador est surtout un commerce de commission. Le change y est généralement plus bas qu'à Tanger. A ce point de vue les ports de la côte Sud du Maroc sont plus ou moins influencés par les cours de Madrid, mais le change local de ces ports est réglé par les importations et

(1) Ch. de Foucauld. *Reconnaissance au Maroc*, p. 188.

(2) Renseignements extraits d'un article sur les *Relations entre le Maroc-Algérie et le Sénégal-Soudan* publié par la *Revue franco-musulmane et saharienne*, juillet-août 1902.

(3) Th. Fischer. Ouvrage cité, p. 54.

(4) Budgett Meakin. *The Land of the Moors*, p. 213.

exportations. En général les traites sont meilleur marché à Mogador qu'à Tanger à cause de la rareté du numéraire pour le paiement des récoltes, et dans ce cas des espèces sont expédiées de Tanger à Mogador. Les personnes qui ont à effectuer des remises fréquentes n'achètent pas de traites, mais des marchandises qu'elles expédient⁽¹⁾.

Voici d'après les rapports du vice-consul allemand⁽²⁾ et du vice-consul britannique⁽³⁾ le tableau du commerce de Mogador en 1899 et en 1900 :

	Importations		Exportations	
	Fr.		Fr.	
	1899	1900	1899	1900
Angleterre..	2.825.600	3.539.218	3.963.025	2.626.650
France.....	1.552.400	2.114.972	483.675	2.035.365
Allemagne..	666.075	371.243	2.043.475	3.693.188
Belgique....	474.650	336.140	»	»
Italie.....	»	»	305 300	610.688
Etats-Unis...	»	»	1.153 000	1.363.125
Côte marocaine...	213.450	106.836	334.675	267 312
Espagne et colonies.	25.775	51.669	186.525	180.897
Total...	5.757.950	6.520.078	8.469.673	10 777.223
Numéraire.		3.227.200		2.210.700

I. — IMPORTATIONS

Les *cotonnades* anglaises, de Manchester, ont été en bonne demande en 1900 (fr. 2.332.750). Il en a été de même des *thés* (fr. 704.000) et des *bougies* (fr. 182.650), également de provenance anglaise.

L'importation des *sucres*, a atteint en 1900, fr. 1.716.050 : les sucres français entrent dans ce total pour fr. 1.442.000 ; le reste formant la part des sucres belges et allemands : ceux-ci sont de qualité inférieure aux sucres français et fondent plus vite : ils sont, il est vrai, meilleur marché. Les indigènes ont une préférence marquée pour les petits pains de sucre de 2 kilos.

(1) Rapport de Madder, vice-consul britannique, pour 1901. *Foreign Office Annual Series*, n° 2791.

(2) Rapport commerc. pour 1900. *Deutsches Handels archiv*, août 1901.

(3) *Foreign Office, Annual Series*, n° 2632.

Les *lainages* français se sont mieux vendus en 1900 que les *lainages* allemands, mais les allemands nous font concurrence dans la vente des *soieries* ⁽¹⁾.

II. — EXPORTATIONS

Le chiffre des exportations de Mogador en 1900 dépasse celui de tous les autres ports marocains.

Amandes. — L'augmentation considérable de l'exportation des amandes constitue le caractère le plus remarquable du commerce de Mogador en 1900. Elle a atteint en effet le chiffre considérable de fr. 6.000.000, contre fr. 2.400.000 en 1899. Par suite d'une mauvaise récolte en Italie, la demande a été considérable à Mogador ; d'ailleurs la récolte du *Sous* a été extraordinaire. La meilleure amande de la place est celle de *Haha* dont le prix a atteint en 1900 jusqu'à 30 douros par quintal ; pour les amandes du *Sous* le prix s'est élevé à 29 douros par quintal. Quatre puissances se sont partagé l'exportation des amandes de Mogador en 1900, dans les proportions suivantes :

Allemagne... ..	Fr.	2.432.000
Angleterre.....	—	1.816.000
France... ..	--	1.456.000
Italie.....	—	272.000

C'est aux expéditions d'amandes que l'Allemagne doit d'occuper le premier rang dans le commerce d'exportation de Mogador en 1900. Le consul britannique dans ce port insiste sur ce fait que le marché de Hambourg tend à monopoliser, au détriment de celui de Londres, le commerce des amandes de Mogador : la raison de cette évolution doit être cherchée dans les plus grandes facilités accordées au commerce en Allemagne : les frais de déchargement, d'entrepôt, de vente, d'escompte, sont moins considérables qu'en Angleterre ; de plus les maisons d'importation allemandes se passent, la plupart du temps, d'intermédiaires et traitent directement avec les petits détaillants auxquels elles peuvent offrir de meilleures conditions et des prix plus modérés. Les trois maisons allemandes établies à Mogador s'occupent surtout de l'exportation.

(1) Rapport sur le commerce du Maroc en 1900. Supplément au *Moniteur officiel du Commerce* du 9 janvier 1902.

Peaux de chèvres et de veaux. — Sur un total de fr. 1.681.020 représentant le total des peaux de chèvres exportées en 1900 (chiffre inférieur de près de moitié à celui de 1899), une grande partie a été exportée directement aux Etats-Unis et le reste a pris le chemin de la France. Les peaux de veaux (fr. 466.400) sont expédiées surtout en Italie.

Oeufs (fr. 337.050). — De grandes quantités ont été expédiées de mars à septembre 1901 : on les vend 4 pesetas les 100. Les œufs de Haha sont les meilleurs et les plus grands. Ceux du Sous sont plus petits.

Gommes (fr. 590.675). — De Mogador on expédie les gommes suivantes : la *gomme Amrad* à 10 douros par 100 livres et la *gomme brune de Barbarie* à 13 douros par 100 livres ; la *gomme Sandarak*, à 40 douros par charge de chameau de 315 livres ; la *gomme blanche du Sénégal*. Cette dernière n'est venue qu'en faible quantité sur le marché de Mogador en 1900, les prix étant trop bas pour la faire venir du Soudan.

Cire. — Il a été emporté en 1900 pour fr. 663.500 de cire à destination de la Russie, via Hambourg.

Huile d'olive. — Les expéditions en 1900 se sont élevées à fr. 696.275. Le consul britannique signalait en mai 1901 des arrivages considérables d'huile d'olive apportée à Mogador par les caravanes du Sous pour être expédiée notamment à Marseille à destination de l'Italie.

En 1900, par suite de l'important trafic des anandes, le change à Mogador était de 3 à 4 % plus bas que le change à Tanger, à cause de l'insuffisance de numéraire pour l'achat des produits ; les acheteurs ont dû transmettre leurs traites à un agent à Tanger pour les vendre et remettre leur montant en espèces⁽¹⁾.

Il s'est produit d'importants mouvements de numéraire, surtout à l'importation, consistant principalement en or français que le gouvernement marocain s'est procuré pour faire face aux besoins de la récolte⁽²⁾. Pour 1901 les récoltes s'annonçaient d'une manière satisfaisante.

(1) *Foreign Office Annual Series*, n° 2632.

(2) Rapport du vice-consul allemand pour 1900. *Deutscher Handels archiv* août 1901.

III. — NAVIGATION

Voici le tableau de la navigation de Mogador en 1900 :

PAVILLONS	NOMBRE de NAVIRES	TONNAGE
Anglais.....	52	59.258
Allemands.....	45	44.544
Français.....	34	23.920
Marocains.....	6	2.700
Espagnols.....	5	1.886
Portugais.....	1	38
Total.....	143	132.326
en 1899..	140	119.008

Mogador est desservi par les mêmes compagnies que les autres ports marocains de l'Atlantique.

Observation. — Le commerce de la France à Mogador, dans son ensemble, est très important et vient immédiatement après le commerce anglais. Mogador compte deux maisons de commerce françaises et d'une certaine importance, celle de MM. Borgeaud et Rentermann, et celle de M. Jacquery⁽¹⁾. Si les produits de la région sont exportés en plus grande quantité en Allemagne, en revanche l'importation française à Mogador est bien supérieure à l'importation allemande, laquelle a été très faible en 1900. D'ailleurs les envois en France de produits du Sous sont en progrès marqué. Enfin Mogador a une grande importance, au point de vue français, en tant qu'entrepôt du commerce du Sahara et du Soudan, régions d'influence française. Bien que nos intérêts dans le Maroc méridional soient moins importants que dans le Maroc du nord, il importe de ne point nous laisser distancer dans la conquête économique de cette région destinée, par sa richesse agricole et la variété de ses productions, à un brillant avenir.

(1) *Le Commerce du Maroc* (année 1896). Annexe au *Moniteur officiel du Commerce* du 26 mars 1896.

§ XII. — LA PLAINE DE MARRAKECH

(مراكش)

L'irrigation au Maroc

Au Nord du Grand Atlas, entre ces montagnes et l'Atlantique est située une immense plaine qui constitue la partie la plus importante du Maroc méridional; elle est séparée du Maroc du Nord par une région montagneuse peu accessible s'étendant sur une largeur de plus de 100 kilomètres entre la Chaouïa et le pays de Tadla, au Sud, le plateau de Meknès et le R'arb au Nord. D'une manière générale la végétation est moins riche dans le Maroc du Sud que dans le Maroc du Nord parce que les pluies y sont beaucoup moins abondantes⁽¹⁾. D'ailleurs la grande plaine méridionale comprend d'après M. Fischer, trois zones bien distinctes : la zone des cultures, où l'on rencontre la « terre noire » et dont nous avons signalé l'étonnante fertilité; la zone des steppes, grande région de pâturages; et la zone des hauts plateaux, immédiatement voisine de l'Atlas, suffisamment irriguée par les nombreuses rivières qui descendent des montagnes. Le plateau de Marrakech situé dans le bassin du *Tensift* entre le Djebilet et le Grand Atlas, se trouve dans la partie la mieux arrosée de cette zone⁽²⁾. Là en effet toute culture est subordonnée à l'*irrigation artificielle* du sol, condition facilement réalisable, car pendant la fonte des neiges qui a lieu depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'été, c'est-à-dire pendant la saison où il ne pleut pas, une quantité énorme d'eau courante descend de l'Atlas par une infinité de petits ruisseaux qui viennent se jeter dans le Tensift et l'Oum-er-Rbia. Une quantité de petits canaux de dérivation ont été construits afin d'utiliser ces eaux pour l'irrigation des terres : les uns sont à ciel ouvert, les autres souterrains; ces derniers appelés *chaltara* remontent à la plus haute antiquité et sont surtout nombreux dans les environs de Marrakech; ils sont parfois très longs et situés à une très grande profondeur. Ce système d'irrigation très perfectionné, que l'on ne rencontre guère

(1) E. Doutlé. *Une mission d'études au Maroc*. Rapport sommaire d'ensemble. Supplément au « Bulletin du Comité de l'Afrique Française » de décembre 1901.

(2) Th. Fischer. *Reise im Atlas-Vorlande von Marokko* p. 83 et 157. — Cf. V. Demontés. *La plaine de Marrakech*, *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, 2^e trimestre 1901.

que dans cette région, rend encore de grands services actuellement, bien qu'un grand nombre de canaux soient obstrués. Il pourrait être étendu à un espace bien plus considérable de terres cultivables. M. Fischer estime que ce système d'irrigation, quelles que soient les dépenses entraînées par la construction et l'entretien des canaux, est encore moins coûteux que celui dont on se sert dans la région côtière, particulièrement pour l'irrigation des jardins dans les environs des villes, consistant à creuser des puits larges et profonds et à élever l'eau à l'aide de grandes roues à puiser (*noria*), mues par des ânes ou des mulets ; l'eau est amenée dans des bassins cimentés et distribuée par des rigoles à travers les jardins⁽¹⁾.

L'oasis de Marrakech est de toutes celles qui se trouvent au Nord de l'Atlas la plus riche en *dattiers* : malgré la sécheresse de la surface du sol, les racines de ces arbres plongent dans l'eau que renferme l'intérieur de la terre. Les fruits en sont, il est vrai, peu estimés. L'*olivier* y est également très répandu, comme dans les autres oasis et cultivé avec beaucoup de soin. D'une manière générale les *fruits* et *légumes* de toute catégorie prospèrent dans l'oasis de Marrakech qui est également propre à la culture des céréales⁽²⁾.

La population de *Marrakech* est évaluée à 55.000 habitants. Son commerce est presque semblable à celui de Fez, sauf qu'il est à peu près entièrement entre les mains des Juifs. Cette ville fait un important commerce de *peaux* avec les tribus du Sud de l'Atlas. Ses *cuirs* et ses tissus sont inférieurs à ceux de Fez et ses *tapis* ne peuvent lutter avec ceux de Rabat. Cependant Marrakech paraît maintenir son rang dans le *tissage* des *étoffes de soie*, *broderies* et *passementeries*⁽³⁾. On y trouve également des *armes* montées en *argent* et des objets en *cuivre* travaillé provenant des mines du Sous. Les produits du Tafilelt n'y parviennent pas⁽⁴⁾. Le principal port de Marrakech est Mazagan, la route des caravanes qui mène à ce port étant plus fréquentée que celles qui mènent à Mogador et à Safi. C'est par ces trois ports que Marrakech effectue ses

(1) Th. Fischer. *Reise im Atlas-Vorlande von Marokko* p. 86-89. Cf. Budgett Meakin *The Moors* p. 163 et 164.

(2) Th. Fischer, ouvrage cité, p. 90 et 91.

(3) R. J. Frisch *Le Maroc* p. 92. Cf. Reclus *Afrique septentrionale* tome II p. 742.

(4) J. Erckmann. *Le Maroc Moderne* p. 38.

transactions avec l'Europe. Il y a dans cette ville un négociant français, représentant de la maison Borgeaud, de Mogador ⁽¹⁾. Marrakech, où les produits européens sont surtout importés par Mazagan, alimente tout le bassin du *Sous*, l'immense bassin du *Dra*, à l'est de l'oued *Agga* (affluent de droite), et jusqu'aux districts arrosés par les affluents de droite de l'oued *Ziz*, tels que le *Todra* et le *Ferkla* ⁽²⁾.

Malgré l'augmentation des transactions de cette ville avec l'Europe, et bien que plusieurs négociants étrangers y soient établis, aucune puissance européenne n'y est encore représentée ⁽³⁾.

La ville de *Demnat* située dans une vallée de l'Atlas où Nord-Est de Marrakech, dans une région très arrosée où l'on cultive surtout l'olivier, fait un commerce assez important avec Marrakech ⁽⁴⁾.

§ XIII. — LE SOUS. — LE DRA

La vallée du *Sous*, séparée de la plaine de Marrakech et de la vallée de Tensift par le Grand Atlas, a une importance économique considérable, tant au point de vue de ses productions agricoles qu'au point de vue de ses richesses minières : mais elle est actuellement fermée au commerce européen. Ses habitants de race berbère (chleuh) ont résisté pendant très longtemps aux troupes des Sultans ; mais ils ont été définitivement soumis par les expéditions de Moulaye-el-Hasan en 1881 et 1886. Le *Sous* a été exploré par Lenz, Rohlf's, Gatell, Camille Douls, de Foucauld, Davidson, et dernièrement par M. de Segonzac. Il a longtemps passé pour une région des plus dangereuses pour les Européens : cependant M. de Segonzac n'y a couru nulle part de danger véritable, si ce n'est à la passe de Bibaouan, à Nzala-Organa ; un autre voyageur a pu pénétrer en chrétien à Goundafo, à Taroudant et chez les *Ida-ou-Mahmoud* sans être inquiété ⁽⁵⁾.

L'Oued *Sous* paraît comme un fleuve à eau permanente

(1) *Le Commerce du Maroc*. Annexe au *Moniteur officiel du Commerce* du 26 mars 1896.

(2) Ch. de Foucauld, *Reconnaissance au Maroc* p. 188.

(3) Budgett Meakin *The Land of the Moors* p. 311.

(4) Budgett Meakin *The Land of the Moors* p. 316-318.

(5) V. Demontès *La région du Sous*. *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, 4^e trimestre 1901.

et à pente très rapide, quoique à débit variable et diminuant progressivement vers son embouchure. La partie qui avoisine sa source est très productive : on y trouve des *oliviers*, des *amandiers*, des *céréales* ; vers l'embouchure et dans le cours moyen on cultive l'*orge*, le *blé*, le *maïs*. Lorsque la pluie tombe au bon moment, les récoltes sont très belles ; dans le cas contraire les habitants arrosent péniblement leurs terres au moyen de puits profonds de plus de 10 mètres. Toute la plaine de la rive droite, très arrosée, large d'une vingtaine de kilomètres, est ou peut être cultivée : elle est couverte de *cultures*, de *forêts* et de *pâturages* : ces derniers nourrissent des moutons, des chevaux, des chameaux, et surtout des *bœufs* qui n'ont pas l'apparence chétive de ceux d'Algérie et du Sahara Marocain. La fertilité naturelle du sol a été reconnue par tous les explorateurs : le Sous produit plus de céréales qu'il n'en peut consommer, ainsi que de l'*huile d'olive* et d'*argan*, des *amandes*, des *noix*, des *oranges*, des *dattes*, en quantité considérable ⁽¹⁾. La population est assez dense, et dans certaines régions, la moitié des terres sont cultivées.

Au point de vue *minier* le Sous paraît être la région la plus riche du Maroc : à cet égard les témoignages des explorateurs sont concordants : on y a reconnu l'existence des gisements d'*or* (Ida-ou-Itilt, Massa), d'*argent* (Agadir, ouad Noon), de *cuivre* (Tasellert, près de la passe de Bibaouan), de *fer* (Ida-ou-Itilt), de *plomb* (au Sud de Tiznit), d'*antimoine* ⁽²⁾. Certaines de ces mines seraient encore exploitées par les indigènes à ciel ouvert, et les minerais traités de la façon la plus primitive. Le cuivre notamment serait actuellement exploité pour alimenter la *chaudronnerie*, l'industrie spéciale de *Taroudant*, la capitale du Sous. Les batteries de cuisine vendues sur les marchés de Kouba, de Kano et de Tombouctou proviennent de Taroudant ⁽³⁾. Rohlf's assure que vers 1860 on extrayait encore du minerai de cuivre des environs de Taroudant ; mais M. Fischer ne croit guère à cette assertion ⁽⁴⁾. D'après O. Lenz, presque tout le cuivre brut nécessaire à l'industrie de Taroudant serait importé d'Angleterre. Les autres industries de Taroudant sont

(1) Jules Erckmann, *Le Maroc moderne*, p. 49. V. Demontès, *La région du Sous*.

(2) Budgett Meakin, *The Land of the Moors*, p. 26-30.

(3) Reclus, *Afrique Septentrionale*, T. II, p. 746.

(4) Th. Fischer, *Die Bodenschaetze Marokkos*. *Zeitschrift für praktisches Geologie*, avril 1901.

le tissage des *étoffes de laine* et la préparation du *salpêtre*. L'industrie du Sous est beaucoup moins prospère que l'agriculture à cause de la concurrence européenne qui se fait sentir bien que le Sous n'entretienne pas de relations directes avec l'Europe. On importe d'Europe au Sous des *objets en fer* et du *fer en barres*, des *fusils* et des *poignards* fournis par des maisons anglaises, de la *toile*, des *bougies*, du *sucre*, du *savon*, etc. Taroudant communique avec Marrakech par le col de Bibaouan (quatre jours de trajet) : c'est un important marché où s'accumulent les produits d'échange pour être dirigés vers le Nord ou le Sud. Toutefois une partie du commerce suit la route Mogador-Agadir-Tiznit, le long de la côte et évite la capitale⁽¹⁾. De grands marchés se tiennent périodiquement dans diverses localités : les nomades y apportent des *laines*, des *peaux*, des *dattes*, et achètent des objets manufacturés.

Le port naturel de la région du Sous est *Agadir*, situé au Sud du cap Ghir, un peu au Nord de l'embouchure du Sous ; au pied de la falaise sur laquelle est située cette localité, se trouve le petit fort de Fonti, construit par les Portugais et restauré par les Marocains après la guerre de 1859-1860. La rade d'Agadir est la meilleure de toute la côte marocaine de l'Atlantique. D'après Gatell, au fond même des rochers, l'eau est assez profonde pour les navires de 200 tonneaux. D'après M. de Segonzac, à 30 mètres de la côte on trouverait 15 mètres de profondeur. La rade est fermée à l'Ouest par une ligne de rochers ; elle n'est ouverte qu'aux vents du Sud contre lesquels il faudrait protéger les navires par une jetée. Entre Agadir et Fonti se trouvent une fontaine et un réservoir construits par les Européens. Agadir a été fermé au commerce étranger après la fondation de Mogador, en 1773 : depuis cette époque ce port est en complète décadence. Il est interdit aux navires d'y faire escale, et les denrées qui viennent du Soudan sont acheminées, après acquittement des taxes de douanes, vers les cols de l'Atlas⁽²⁾ et vers Mogador. Le parcours entre Agadir et Mogador peut être effectué en deux jours par une assez bonne route, bien abritée contre les vents. Mogador est actuellement le débouché des produits du Sous : mais Agadir le redeviendrait,

(1) V. Demontès *La région du Sous. Bulletin de la Société de Géographie d'Alger*, 4^e trimestre 1901.

(2) Reclus. *Afrique Septentrionale*, T. II. p. 748.

du jour où il serait ouvert au commerce européen. Une compagnie anglaise a essayé récemment d'y installer ses comptoirs ; les Allemands le convoitent (ainsi que Mogador) et les visées des Espagnols sont séculaires⁽¹⁾.

D'une manière générale la région du Sous a été très fréquemment, à cause de sa richesse et de ses perspectives d'avenir, l'objet des convoitises européennes. Depuis la fermeture d'Agadir au commerce étranger, un certain nombre de puissances ont essayé de tourner cette prohibition par des tentatives officielles ou privées, en signant des traités avec des chefs semi-indépendants, qui, bien que n'étant pas plus favorablement disposés que le gouvernement envers les étrangers, étaient portés à accueillir tout ce qui pouvait fortifier leur situation et améliorer leurs chances dans une révolte future. Des négociations ont eu lieu notamment en 1819 entre le Français Cochelet et les cheikhs Baïrouk ; en 1839 le consul français à Mogador fut envoyé à la côte du Sous sur le vaisseau de guerre *La Malouine*, et à son second voyage il obtint un traité établissant un protectorat nominal, lequel ne fut jamais appliqué. De nombreuses tentatives ont été faites dans cette région par des compagnies anglaises : toutes ont échoué ; mais comme elles ne sont pas sorties d'un cercle restreint de spéculateurs, le bruit de leur ruine n'est pas parvenu à la connaissance de leurs successeurs. La politique du gouvernement marocain consiste à tenir le Sous complètement fermé, en vue de prévenir toutes complications⁽²⁾.

Entre le bassin du Sous et le bassin du Dra se trouvent les riches vallées de l'oued *Ghas* et de l'oued *Noun* ; les ports de cette région sont *Massa*, *Aglou*, *Ifni*, *Arksis*, *Assaka*. A Ifni, en 1880 le vapeur français *André* fit une vaine tentative de débarquement pour le compte d'une compagnie de Londres et de Marseille, et ensuite le gouverneur du Sénégal envoya un vaisseau faire une reconnaissance⁽³⁾. Le havre d'Ifni est maintenant considéré comme possession espagnole, étant censé être *Santa Cruz de Mar Pequeña*. Un établissement de ce nom avait été fondé sur la côte Sud du Maroc en 1476 par le duc de Herrera, mais il avait été pris et détruit par les

(1) V. Demontès. *La région du Sous*.

(2) Budgett Meakin *The Land of the Moors*, p. 377 et 378.

(3) Budgett Meakin *The Land of the Moors*, p. 388.

Marocains en 1524 et depuis cette époque on en avait perdu toute trace. A la suite de la guerre de 1859-1860, l'Espagne obtint par l'art. 8 du traité de paix la restitution de cet établissement. Comme on ne pouvait se mettre d'accord sur l'emplacement de ce port, le capitaine Fernandez Duro, du vaisseau *Blasco de Garay* envoyé en reconnaissance par le gouvernement espagnol, se prononça en faveur d'Ifni et des traités furent signés entre les fonctionnaires espagnols et les chefs de la région. Le Maroc ne ratifia le choix de l'Espagne qu'en 1883. Pour surveiller Ifni, le Sultan Moulaye-el-Hasan a établi son autorité sur *Tiznit*, au Nord-Est d'Ifni, à une faible distance de la côte. Cette localité, la plus méridionale où se fasse sentir directement l'autorité du pouvoir central, grandit rapidement en importance. Tiznit est situé aux confins du *Tazeoualt*. Plus au Sud, et non loin de l'ouad Noun, est situé *Ogoulmin*, où siègent les cheikhs Baïrouk : c'est une importante station commerciale entre Mogador et Tombouctou, qui expédie à Mogador des *plumes d'autruche* et de la *poudre d'or* du Soudan ; c'est un grand marché de *chevaux*, de *mulets* de *moutons* et aussi d'*esclaves*. La rade d'Ifni a le grand avantage de ne pas être éloignée de ce marché ; en outre, des voies de communication pourraient la mettre en rapports avec les riches campagnes de l'oued Ghas et de l'oued Sous (1). Il y a quelques années l'Allemagne a vainement tenté d'acheter Ifni à l'Espagne. M. Victor Collin, dans son livre « Le Maroc et les Intérêts belges » proposait récemment l'achat de ce port par la Belgique qui posséderait ainsi une garantie de participation éventuelle à la solution de la question marocaine (2). Ces différentes tentatives démontrent l'importance de ce point.

Cette partie de la côte est caractérisée par de hautes falaises. A quelque distance au Sud-Ouest d'Ifni s'ouvre la baie d'*Arksis*, facilement accessible, profonde et bien protégée. M. Budgett Meakin estime qu'au cas où le gouvernement marocain se déciderait à ouvrir un port au Sud de l'ouad Sous, *Arksis* serait l'endroit le plus favorable (3). D'ailleurs, sur ce point également, les tentatives européennes n'ont pas manqué, mais n'ont pas été plus heureuses que sur les autres

(1) Reclus. *Afrique Septentrionale*. 2^e partie p. 753.

(2) V. Collin *Le Maroc et les Intérêts belges*, p. 175.

(3) Budgett Meakin *The Land of the Moors*, p. 388-390.

points, notamment celle du capitaine écossais Glass en 1760, et le projet d'établissement d'une station française en 1859, qui fut abandonné sur les réclamations du Sultan. Un vaisseau anglais le *Scorpion*, envoyé pour négocier avec les cheikhs de la région, ne put communiquer avec la côte à cause du mauvais temps. Un projet fut élaboré en 1851 par le capitaine anglais Sleigh pour la mise en valeur de la région en prenant Arksis pour base. C'est là qu'en 1883 le vaisseau *Garrawall* de la *Sus and North West African Trading Company* tenta vainement sous la direction de MM. Andrews et Gurtis, d'établir des relations commerciales, tentative qui fut renouvelée en 1898, sans plus de succès par la *Tourmaline* du *Globe Venture Syndicate*, sous la direction du Major Gybbon Spilsbury. Cette dernière société avait été fondée à Londres à l'instigation d'un aventurier qui n'avait pas réussi à le faire à Paris. L'expédition essaya de nouer des relations avec les chefs des tribus du Sous dans le but de soustraire aux douanes marocaines l'important trafic de cette région. Quelques Anglais qui avaient débarqué furent capturés par les autorités marocaines et condamnés à plusieurs mois d'emprisonnement pour s'être livrés à la contrebande; le major Spilsbury fut arrêté en Angleterre et traduit devant le jury de Gibraltar qui l'acquitta. Les actionnaires de la compagnie intentèrent un procès aux directeurs: un jugement prononça la liquidation de la compagnie et le président et le conseil d'administration durent rembourser le capital (1).

Un cheikh de l'ouad Noun ayant menacé en 1882 d'ouvrir directement des relations avec l'étranger à cause de la famine, le Sultan Moulaye-el-Hasan promit d'ouvrir le port d'*Assaka*, à l'embouchure de l'ouad Noun. A partir du 15 septembre 1882, Agadir et Assaka furent ouverts pour 6 mois à l'importation de denrées alimentaires sur lesquelles on percevait le droit de 10 % *ad valorem*; mais le délai expiré, l'autorisation fut retirée. En 1886 on prétendait que le Sultan avait promis à l'ambassadeur allemand de rouvrir Assaka; mais depuis cette époque il n'a plus été question de ce projet. A la fin du XVIII^e siècle beaucoup de négociants étrangers établis à Mogador avaient manifesté l'intention de s'établir à

(1) Budgett Meakin. *The Land of the Moors* p. 389-391. Cf. V. Collin. *Le Maroc et les Intérêts belges* p. 111 et 112.

Assaka; et Jackson prêtait à Napoléon en 1809 le projet de fonder dans ces parages un important établissement dans le but de créer des relations commerciales directes avec Tombouctou et le Soudan ⁽¹⁾.

La rade d'Assaka est bien inférieure à celle d'Arksis; l'importance de sa situation dérive de sa proximité des marchés de l'ouad Noun, notamment d'Ogoulmin. Les plaines de l'ouad Noun, se prêtent à la culture des céréales; la vallée renferme des forêts d'arganiers, de palmiers, d'oliviers, d'amandiers, etc. ⁽²⁾.

L'ouad Dra dont le cours inférieur a souvent été considéré comme formant la limite méridionale du Maroc, est le fleuve le plus long de ce pays, mais n'a un débit assez abondant que dans sa vallée supérieure, montagneuse et fertile; depuis sa sortie des montagnes jusqu'à la mer, il est presque toujours à sec et son courant atteint rarement l'Atlantique. Cette région a été visitée par Rohlfs, Lenz, de Foucauld. Les principales oasis de la vallée sont *Tarnata*, *Kitaoua*, *Tamagrourt*, *Mimcina*, *Tissint*, *Tatta*, *Akka*. Au-delà de Mimcina, le fleuve forme un lac, *Debiaia*, dont l'emplacement en été est partiellement cultivé. Le lit du Dra est salin en plusieurs endroits ⁽³⁾. Il est en partie couvert de cultures. Les palmeraies produisent les meilleures dattes de tout le Maroc occidental, rivalisant avec celles du Tafilelt, et en si grande quantité que, lors du voyage de Rohlfs, une charge de 150 kg. se vendait pour moins de deux francs ⁽⁴⁾. On trouve dans ces régions des champs de céréales et de pâturages où paissent de nombreux troupeaux de moutons, des chevaux et des chameaux ⁽⁵⁾.

(1) Budgett Meakin *The Land, of the Moors*, p. 391.

(2) id. id. p. 392 et 393.

(3) id. id. p. 398.

(4) Reclus *Afrique Septentrionale*, 2^e partie, p. 755.

(5) N. Coppolani. *L'organisation des régions sahariennes*. *Revue franco-musulmane et saharienne*, juillet-août 1912.

§ XIV. — SAGIAT-EL-HAMRA. — LE CAP JUBY. —
LE RIO DE ORO. — L'ADRAR. — LA MAURÉ-
TANIE SAHARIENNE

Le commerce entre le Maroc, le Sahara et le Soudan

L'étude économique des régions limitrophes du Sud du Maroc nous amène à nous occuper des nombreuses tentatives européennes dont elles ont été l'objet, ainsi que des rivalités internationales existant à la frontière méridionale de ce pays. Cette question sort un peu, il est vrai, du cadre d'un ouvrage purement économique ; mais étant donné qu'elle offre un grand intérêt d'actualité et qu'elle est généralement peu connue, nous croyons devoir en faire l'exposé, d'autant plus qu'elle met en jeu des intérêts économiques aussi bien que politiques.

Entre l'embouchure de l'ouad Dra et le Sénégal s'étend la côte saharienne, occupée par la France au Sud du cap Blanc, par l'Espagne du cap Blanc au cap Bojador, tandis que la question de la souveraineté sur la partie comprise entre le cap Bojador et le cap Noun, en face des îles Canaries, est actuellement litigieuse. Toute question de rivalité internationale mise à part, on considère comme faisant partie du Maroc la région de *Sagiat-el-Hamra* et *Tekna*, pays de cultures situé au Sud de l'ouad Dra. Le fleuve Sagiat-el-Hamra qui se jette dans l'Atlantique au Sud du cap Juby arrose cette région et y répand la fertilité par ses inondations périodiques et l'eau courante de ses affluents. On y a relevé des mines de *plomb* et de *cuivre* ainsi que des dépôts de *nitrate*⁽¹⁾. Dans le pays de *Tadkajant* se trouve *Tindouf*, à une assez grande distance de la côte : là, convergent les routes de caravanes d'Ôgoulmin, d'Akka, du Tafilelt, du Touat, de Tombouctou. Le fleuve Sagiat-el-Hamra qui constituerait, au dire de certains, la frontière méridionale du Maroc, limite d'autre part au Nord les territoires parcourus par les Maures nomades.

Le littoral qui borde cette région s'étend sur une longueur de 500 kilom. environ entre l'ouad Dra et le cap Bojador. La partie comprise entre l'embouchure du Dra et le cap Juby a été le théâtre d'un certain nombre de tentatives européennes. A *Quina* notamment un anglais, James Butler, essaya de s'établir en

(1) X. Coppolani, article précité.

1866 pour faire du commerce; il fut détenu en esclavage pendant plusieurs années, puis remis en liberté pour 27.000 douros. Les Espagnols effectuèrent un débarquement au même endroit en 1886. Entre le Dra et le Sagiat-el-Hamra se jette le petit fleuve *Thibika* qui fut visité en mars 1886 par le navire allemand, *Gottorp*, conduisant une expédition commerciale allemande commandée par le Dr Jannasch : les membres de cette expédition se rendirent par voie de terre de là à Agoulmin, à Tiznit et au Souf. Avant d'arriver au cap Juby se trouve une assez grande lagune appelée par les Espagnols *Puerto Cansado*⁽¹⁾, communiquant avec la mer, mais trop peu profonde pour former un port.

Ce littoral a été attribué à l'Espagne par un certain nombre de géographes, bien que ce pays n'y ait jamais fait acte de souveraineté comme il l'a fait sur la partie de la côte comprise entre le cap Bojador et le cap Blanc en 1884. Cependant le parti africain d'Espagne a revendiqué un moment, comme « héritage inaliénable de la nation » la partie de la côte située en face des îles Canaries. Cette prétention a été définie par B. Reparaz⁽²⁾ qui considérait la côte saharienne comme une possession très enviable à cause de l'abondance de ses pêcheries et surtout à cause de la richesse de l'arrière-pays et de son importance au point de vue des relations commerciales entre le Maroc et le Soudan, enfin à cause de sa valeur stratégique « La nation, » écrivait-il, qui occupera le Sahara occidental, surtout si cette « nation est l'Angleterre, menacera les îles Canaries, et « exercera sur le Maroc une influence sans limites, dont la « conséquence pourra être l'annexion du Sud de ce pays, si ce « n'est de l'empire tout entier ».

Cette crainte d'une occupation anglaise était, à cette époque, légitimée dans une certaine mesure. A l'instigation d'un écossais, nommé Mac Kenzie, une puissante maison de Manchester avait fondé en 1879 dans une île située en face du cap Juby et du pays de *Tarfaïa* une factorerie à laquelle on donna le nom de « Port Victoria », dans le but avoué de faire du commerce avec les tribus maures du voisinage. En réalité les fondateurs qui s'étaient constitués sous le nom de *North West Africa Trading Company* et avaient dépensé £ 130.000,

(1) Bugett Meakin. *The Land of the Moors*, p. 394.

(2) B. Reparaz, *España en Africa*. Madrid 1891.

avaient conclu avec les chefs des tribus des traités leur assurant des droits de souveraineté exclusifs sur toute la côte située entre l'ouad Dra et le cap Bojador et sur tout l'arrière-pays ; et une intervention de l'Angleterre se serait produite au cas où l'Espagne aurait contesté ses droits. Pendant les premières années, la compagnie réalisa de gros bénéfices. On s'efforçait de détourner de Mogador les caravanes du Soudan et on ne projetait rien moins que la construction d'un chemin de fer de pénétration vers Tombouctou ! Mais pendant ce temps la France consolidait sa domination dans la vallée du Niger. Puis le Sultan du Maroc, malgré l'état précaire de son autorité dans ces régions, s'inquiéta de cette tentative étrangère, craignant d'en voir se reproduire de semblables sur d'autres points. Sur ces entrefaites un certain nombre de colons furent massacrés par des indigènes de la région. Puis, la compagnie fit de mauvaises affaires, et lorsque le fondateur de la colonie mourut, ses héritiers offrirent au Sultan du Maroc de lui vendre l'établissement. Le contrat de vente fut négocié par le ministre d'Angleterre, Satow, et conclu avec le vizir du Sultan, le 13 mars 1895, après que la demande primitive de 2 100.000 eut été réduite de moitié. On voit ainsi un Etat succéder aux droits d'une compagnie privée, et la convention quoique simple contrat de vente renferme des dispositions d'une portée considérable. La clause I. dit en effet : « Le « gouvernement marocain ayant acquis les bâtiments, etc... « de la société sus nommée, nul ne pourra élever une préten- « tion quelconque sur le territoire situé entre l'ouad Dra et « le cap Bojador, appelé Tarfaïa, ni sur l'arrière-pays, car « toute cette région fait partie du territoire marocain ». Et la clause II. : « Il est entendu que le gouvernement marocain « s'engage envers le gouvernement anglais à ne céder à « personne aucune partie des territoires en question sans « l'assentiment du gouvernement anglais⁽¹⁾ ». L'Angleterre aurait pu se rendre maîtresse, en rachetant les établissements de la Compagnie, d'un territoire de 60.000 milles carrés, dont la possession aurait eu pour elle l'avantage inappréciable de la rendre voisine du Maroc. Mais elle semble avoir voulu

(1) Nous extrayons ces renseignements d'une très intéressante correspondance adressée de Londres à la *New Freie Presse* de Vienne, du 20 juillet 1902. Cf. Budget Meakin *The Moorish Empire*, p. 412, et *The Land of the Moors*, p. 377 et 395.

établir qu'elle ne recherche en principe aucune acquisition territoriale au Maroc : toutefois elle a voulu se prémunir, au moyen des clauses précitées, contre l'occupation éventuelle du territoire en question par une autre puissance. Aussi ce traité qui donne à l'Angleterre, d'une manière indirecte, des avantages égaux à ceux d'une occupation effective, peut il être considéré comme un chef-d'œuvre. Il est dirigé, non pas contre l'Espagne qui semble avoir définitivement renoncé à toute prétention territoriale sur cette partie de la côte, mais, comme nous allons le montrer contre la France.

Au Sud de Sagi-el-Hamra s'étend une zone de dépressions sablonneuses où l'on observe des lagunes (*sebkha*) couvertes de *banes de sel* cristallisé. La plus importante, la lagune d'*Idjil* ayant de 25 à 30 kilomètres de longueur sur 12 à 15 de largeur, ne comprend pas moins de quatre couches d'une épaisseur moyenne de 15 centimètres, séparées par des couches d'argile. Les banes de sel exploités depuis un temps immémorial par les Maures, se reforment grâce aux pluies qui apportent du sel des terrains environnants. La *sebkha* d'*Idjil* forme ainsi une mine inépuisable qui, indépendamment des pays maures, fournit en grande partie le sel à tout le Soudan occidental. La région des *sebkhas* contiendrait en outre des dépôts de *nitrates* dont l'emplacement n'a pas été nettement défini : ils seraient situés à peu près à la latitude où se trouvent, dans l'hémisphère Sud, les grands gisements de nitrate de soude du désert d'Atacama, au Chili : l'aspect des deux régions est identique; les conditions climatiques sont les mêmes, et les éléments salins qui constituent les gisements n'offrent pas de différence notable. En 1894 le consul français aux îles Canaries signalait le départ de Las Palmas d'une mission anglaise composée d'ingénieurs spécialistes qui devait se rendre dans la région de Sagi-el-Hamra pour étudier le tracé d'un chemin de fer du cap de Juby à Tombouctou « et « reconnaître, notamment, l'existence d'une mine de nitrate « découverte la même année. »⁽¹⁾ A l'Ouest de la région des *sebkhas*, dans la direction de l'Atlantique, s'étend le plateau du *Tiris* dont les pâturages sont estimés et nourrissent de

(1) Ces renseignements, ainsi que la plupart des données géographiques relatives à la région saharienne, sont extraits d'un article de M. X. Coppolani : *L'organisation des régions sahariennes*, *Revue franco-musulmane et saharienne*, juillet-août 1902.

nombreux moutons réputés pour leurs riches toisons et la bonne qualité de leur viande. Au Sud de la région des sebkha s'étend la *région des oasis* occupée en grande partie par l'*Adrar occidental* et renfermant une série de vallées où l'on rencontre les oasis de *Nenna*, *Oualata*, *Tichitt*, *Ouadan*, *Chinqueti*, *Atar*, *Oudjeft*, etc. qui abritent une population sédentaire de près de 30.000 âmes se livrant au négoce, cultivant des champs de céréales, entretenant des palmeraies d'un produit comparable, sinon supérieur à celui des oasis de l'Extrême-Sud Algérien ; malheureusement leurs récoltes sont exposées aux déprédations des nomades, ce qui les empêche de donner du développement à leurs cultures. D'après certains rapports de voyageurs anglais, on trouve dans le Sud de l'Adrar des forêts de *caoutchouc* et de *palmyers*, de la *vigne* et des *dattes* de qualité supérieure ; et, en dehors de *céréales* de toutes sortes, une terre végétale riche et profonde permet d'y cultiver le thé, le café, le tabac. L'eau courante n'abonde que dans les années pluvieuses ; mais on trouve de l'eau à quelques pieds au-dessous de la surface. On rencontre dans ce pays des gisements de *fer*, de *manganèse*, de *cuivre*, de *nitrate*, de *sel*, des carrières de *granit* et de *marbre*. On assure que les indigènes seraient disposés à échanger des marchandises européennes contre de l'*or*, de l'*argent*, de l'*antimoine*, de l'*ivoire*, des *poils de chameau*, des *peaux*, de la *laine*, des *plumes d'autruche* et des *pierres précieuses*. Le climat y est très sain et tempéré. A l'Est de l'Adrar s'étendent les régions sablonneuses de *El Djouf*, de *Tanezrouft*, d'*Azouad*, traversées par la route de caravanes qui, partant de Tombouctou, passe par les importants marchés d'*Araouan* et *Taoudenî* et se dirige vers le Maroc méridional. A Taoudenî se trouvent de riches carrières de *sel gemme*. L'Adrar est bordé au Sud par les pays de *Hodh*, de *Tayant* et d'*Agan* dont les habitants s'adonnent surtout à l'*élevage*. Ils s'étendent jusqu'à la côte de l'Atlantique.

L'immense région que nous venons de décrire, connue sous le nom de Maurétanie saharienne, se trouve aujourd'hui presque entièrement dans la zone d'influence française à la suite du récent accord franco espagnol qui a eu pour objet la délimitation des sphères d'influence de la France et de l'Espagne dans le Sahara occidental. C'est en 1884 que l'Espagne établit son protectorat sur la partie du littoral

comprise entre la baie de l'Ouest, près du cap Blanc, et le cap Bojador, et sur l'arrière-pays ; un représentant de la *Société Coloniale Espagnole* conclut avec les indigènes des traités les mettant sous la protection de l'Espagne. Le 12 juillet 1886 une expédition envoyée par la *Société Espagnole de Géographie Commerciale*, munie de pleins pouvoirs du Gouvernement espagnol, obtint par des actes solennels et écrits la reconnaissance de ce protectorat de la part des cheiks de l'intérieur, et surtout du cheikh de l'Adrar-Tmar. Cette expédition mit ainsi sous le protectorat de l'Espagne un territoire de 300.000 milles carrés comprenant les territoires de *Rio de Oro*, *Tiris* et *Adrar*. On adopta pour limite méridionale de cette colonie une ligne idéale se dirigeant directement vers Tombouctou : certains prétendent que cet immense arrière-pays qui comprenait le fertile pays de l'Adrar en entier, s'étendait jusqu'au 7^e degré de latitude Ouest de Greenwich. Mais l'expansion française en Afrique occidentale, dans la direction du Nord-Ouest, faisait des progrès considérables, et en 1892 les Français signèrent à leur tour un traité de protectorat avec le Sultan de l'Adrar, et émirent des prétentions sur les salines d'Idjil que les Espagnols avaient acquises le 12 juillet 1886. Des négociations furent entamées en vue de la délimitation des zones d'influence des deux pays. Il s'agissait par la même occasion de régler la question de la souveraineté sur le territoire du *Rio-Mouni*, situé sur le golfe de Guinée au Nord du Gabon et revendiqué à la fois par la France et par l'Espagne.

Les négociations aboutirent à la convention signée le 27 juin 1900 entre M. Delcassé et M. Leon y Castillo, ambassadeur d'Espagne à Paris : cette convention, en échange des concessions faites par la France en ce qui concerne le territoire du Rio-Mouni, consacre la totalité des prétentions françaises dans l'Afrique du Nord Ouest. La délimitation franco espagnole dans cette partie de l'Afrique part de l'extrémité du cap Blanc qu'elle divise en deux parties, de façon à laisser à la France toute la baie du Lévrier : elle remonte ensuite vers le Nord jusqu'au parallèle 21°20' de latitude Nord qu'elle suit jusqu'au 13° de longitude Ouest de Greenwich (15°20' Ouest de Paris) ; à partir de ce point la frontière incline vers le Nord-Ouest, laissant le Tiris à l'Espagne et l'Adrar à la France, décrit un arc de cercle autour des salines d'Idjil de manière à les

laisser à la France, puis, prenant la direction du Nord-Est, rejoint le 12° de longitude Ouest de Greenwich (14°20' Ouest de Paris) à son intersection avec le tropique du Cancer, et le suit, dans la direction du Nord jusqu'à la hauteur du cap Bojador : à cet endroit s'arrête la délimitation franco-espagnole.

La *Société Coloniale Espagnole* (*Société Hispano-Africaine*) est actuellement propriétaire, sous la souveraineté espagnole, des territoires composant la colonie de Rio de Oro, en vertu d'un décret royal du 16 juin 1886. Le siège du gouvernement est le petit port de *Villa-Cisneros* où se trouvent une factorerie et une petite garnison. La *Société Coloniale Austro-Hongroise* a, au cours de ces dernières années, tourné ses regards vers la colonie de Rio de Oro, et sollicite l'autorisation d'y envoyer des missions d'exploration et d'y acquérir des territoires. Les Autrichiens se proposaient notamment de coloniser le sultanat d'Adrar et de détourner vers Rio de Oro le trafic de caravanes existant entre Tombouctou et le Sud du Maroc. Mais un tel projet est devenu d'une réalisation difficile depuis que l'Adrar est définitivement rentré dans la sphère française et fait partie de la « Maurétanie Saharienne », c'est-à-dire de l'immense région comprenant les pays décrits plus haut et s'étendant du Sénégal et du Soudan au Maroc et à l'Algérie. D'autre part l'art. 7 de la récente convention franco-espagnole confère à la France un *droit de préemption* sur toutes les possessions espagnoles de la côte occidentale d'Afrique. L'exercice éventuel de ce droit de préemption en ce qui concerne la colonie du Rio de Oro ferait de la France la voisine du Maroc sur la frontière Sud de ce pays, cette frontière ayant été reportée en réalité jusqu'au cap Bojador par l'effet de la convention anglo-marocaine dont nous avons parlé.

Mais même sans exercer ce droit de préemption, pourrions-nous néanmoins devenir les voisins du Maroc par le Sud ? Les progrès de l'expansion française dans l'Afrique du Nord Ouest ont pour résultat l'investissement de plus en plus étroit de ce pays. En dehors de la Frontière algéromarocaine, le contact franco-marocain tend à s'établir également au Sud du Maroc : mais c'est un contact purement nominal à l'Ouest de Figuig. Il ne pourrait devenir effectif et avoir en conséquence des avantages sérieux au point de vue d'une action éventuelle à exercer au Maroc que par notre établissement sur un point de la côte susceptible de servir de

base à cette action : ce point ne peut être que le cap Juby. Notre occupation de l'arrière-pays, c'est-à-dire du Sagiât-el-Hamra complèterait l'investissement du Maroc. La convention franco-espagnole de 1900 ne s'y oppose point, car la délimitation s'arrête à la hauteur du cap Bojador. Le seul obstacle à la pénétration française jusqu'au cap Juby réside dans la convention anglo-marocaine aux termes de laquelle le Gouvernement marocain, en prenant possession du territoire du cap Juby s'engage à ne le céder à personne sans le consentement de l'Angleterre. On voit maintenant que c'est la France qui est visée par cette convention, contre laquelle a vainement protesté le représentant français à la cour du Sultan. D'ailleurs la reconnaissance de la souveraineté du Sultan sur ces territoires émane de l'Angleterre seule, et la France n'ayant pas été partie à cette convention ne se trouve pas liée par elle.

Mais l'établissement du cap Juby n'a pas seulement pour la France un intérêt purement politique. En effet dans la région de Sagiât-el-Hamra aboutissent plusieurs routes de caravanes ayant leurs points de départ dans le Sahara et le Soudan français. Le commerce qui s'effectue par l'intermédiaire des régions sahariennes entre le Maroc (ouad Dra, Tafilelt) d'une part, le Sénégal et le Soudan, d'autre part, n'est nullement négligeable, quoique bien inférieur à ce qu'il était autrefois, car le commerce du Soudan est attiré de plus en plus vers la côte de l'Afrique occidentale, et une des conséquences de l'extension de la domination française dans l'Afrique du Nord-Ouest a été de réduire considérablement le trafic des esclaves. Les marchandises de provenance européenne (telles que *cotonnades, sucres, thés, bougies, cuirs, soieries, lainages*, etc.) sont importées par Mogador au Soudan pour une valeur approximative de plus de 5 millions de francs par an ; les produits marocains importés (*laines brutes, burnous, haïks, couvertures, sandales, tapis, ambres du Tafilelt, huile d'olive, ustensiles de cuisine* de Taroudant, etc.) se chiffrent par 300.000 francs environ. Les envois des régions sahariennes et soudanaises au Maroc (*gommes, cire, laines brutes et tissus de laine, chameaux, poils de chameaux, peaux, plumes d'autruche, poudre d'or, ivoire, sel, dattes*, etc.) atteignent de 1.500.000 francs à 3.000.000 de francs environ. Si l'on ajoute à cela le trafic qui s'effectue entre les régions sahariennes d'une

part, et le Sénégal-Soudan d'autre part, d'une valeur approximative de 12 à 13 millions de francs, on obtient un mouvement commercial total de plus de 20 millions de francs (1). Bien que ce trafic ait lieu dans des régions d'influence française, les produits fabriqués venant du Nord, sauf le sucre, sont expédiés presque exclusivement par l'Angleterre, et l'Allemagne a pris une place prépondérante dans l'importation des laines brutes. D'autre part les marchés étrangers du Tafilelt, du Sous, du Dra et de Mogador bénéficient d'une grande partie du trafic provenant ou à destination du territoire français. Les grandes caravanes qui font le voyage entre Tombouctou et le Maroc du Sud transportent encore actuellement de grandes quantités de marchandises : M. Zerbib, de Mogador, dans un compte-rendu publié par le « Anti-Slavery Report » de mai 1887 évalue à 3 millions de francs la valeur des marchandises apportées par une grande caravane arrivée à Marrakech au mois de février de la même année (2). Les caravanes qui traversent le désert ont à emporter d'énormes provisions d'eau pour se prémunir contre la soif, et elles doivent s'armer et se grouper pour se défendre contre les bandes pillardes. Généralement elles paient un droit de passage à certaines tribus dont elles ont à traverser le territoire, moyennant quoi celles-ci s'engagent à les conduire saines et sauvées jusqu'au territoire voisin. Cette pratique accroît encore les frais de transport, déjà considérables. D'après Jackson, la durée du voyage de Fez à Tombouctou serait de 130 jours en comprenant les arrêts : mais le voyage a été accompli parfois en 82 jours (3). La grande route de caravanes partant de Tombouctou et passant par Araouan et Taoudeni, bifurque ensuite dans deux directions différentes, l'une vers le Tafilelt par El Harib, l'autre vers le Sous et Mogador, ou Marrakech, par Tindouf. Cette dernière localité est proche de la région de Sagi-el-Hamra, laquelle communique par différentes routes de caravanes avec Igli par l'ouad Dra, avec l'Adrar occidental, et avec le Sénégal. Son importance est donc considérable au point de vue du commerce avec toute l'Afrique française du Nord-Ouest, et la

(1) *Relations commerciales entre le Maroc-Algérie et le Sénégal-Soudan, Revue franco-musulmane et saharienne*, juillet-août 1902.

(2) Budgett Meakin *The Moors*, p. 178.

(3) 11. id. p. 181.

station du cap Juby, débouché de la région, est admirablement placée pour attirer ce commerce. Aux termes de la convention anglo-marocaine dont nous avons parlé, le Sultan devait ouvrir ce port au commerce étranger et y établir des douanes ; en outre, des terrains devaient être loués pour vingt années aux négociants désireux d'y faire du commerce⁽¹⁾. Non seulement le gouvernement marocain n'a pas exécuté cette partie de la convocation, mais il a envoyé au cap Juby un agent chargé d'y rendre tout commerce impossible, fût-ce même en employant la force⁽²⁾. Aussi les caravanes ont-elles déserté ce point. Il serait très désirable, tant au point de vue politique que dans l'intérêt de son commerce avec ses possessions du Sahara et du Soudan, que la France reprit la tentative abandonnée par les Anglais, en s'établissant au cap Juby⁽³⁾ : il serait dès lors facile de détourner vers ce point le trafic de caravanes partant de Tombouctou et passant par Taoudeni et Tindouf. Quant à la difficulté résultant de la convention anglo-marocaine relative au cap Juby, nous souhaitons qu'elle soit tranchée lors du règlement des différends existant entre la France et l'Angleterre.

§ XV. — LE TAFIILELT (تافيلالت)

A l'Est du bassin du Dra descendent du grand Atlas des rivières qui arrosent d'étroites mais fertiles vallées et vont se perdre dans les sables du Sahara : ce sont l'oual Ziz avec ses affluents le *Todra* et le *Reris* ; l'ouad *Guir* et la *Zouafana* dont la réunion forme la *Saoura*.

L'oued Ziz commence au col de *Telbemt*, très fréquenté par les caravanes allant du Tafilelt à Fez. Toute la partie inférieure de la rivière constitue la longue oasis du *Tafilelt*, la plus importante du Sahara : d'après Rohlf's elle n'aurait pas moins de 100.000 habitants de population Beraber, groupés en plus de 150 ksour couvrant un millier de kilomètres carrés. A *Rissani* réside le gouverneur (parent du Sultan) qui n'a qu'une

(1) Budgett Makin *The Moorsilk Empire*, p. 113.

(2) Th. Fischer *Reise im Atlas-Vorlande von Marokko*, p. 41.

(3) Cette idée a été également exprimée par M. Henri Lorin dans un article intitulé *La Question du Maroc*, paru dans la *Revue Politique et Parlementaire* du 10 juillet 1901 ; elle a été longuement développée par M. Pierre Dornier dans une étude intitulée *Du Soudan au Maroc et à l'Algérie*, publiée par la *Revue de Géographie*, d'août et septembre 1901.

autorité nominale, le pouvoir étant exercé par les assemblées communales. Le ksar de *Bou-Adam*, au Sud de l'oasis, est le marché principal de tout le Sahara marocain, entre le Touat et l'ouad Dra. Dans le Sud du Tafilelt, le Ziz se perd dans le sable en été ; mais au printemps l'oasis se transforme parfois en un lac⁽¹⁾ (*Dajit-el-Daura*). Ce pays a été exploré par Caillé, Rohlls, Delbrel, Harris.

Actuellement le commerce du Tafilelt se fait presque entièrement par Fez. La route de caravanes entre le Tafilelt et Fez franchit l'Atlas au col appelé *Tizi n'Telremt*, à une hauteur de 2.162 mètres et descend ensuite dans la vallée de la haute Mlouïa, puis dans celle du Sebou, traversant le territoire de la tribu indépendante des Beni-Mguild qui exigent une contribution (*zetat*) de toutes caravanes. Le trajet, d'une longueur d'environ 275 kilomètres, exige de 10 à 14 jours. Une route de caravanes, moins fréquentée conduit du Tafilelt à Marrakech. Le Tafilelt recevait autrefois une grande quantité de marchandises d'Europe par l'Algérie : le commerce entre le Tafilelt et l'Algérie, aujourd'hui peu important est appelé, comme nous le verrons plus loin, à prendre très prochainement une extension considérable. Le Tafilelt est également en relation avec le Touat et le Soudan.

Voici, d'après le vice-consul britannique à Fez⁽²⁾ l'énumération des principaux produits importés au Tafilelt : des *cotonnades* d'Angleterre et de l'Inde française (Pondichéry), ces dernières étant fréquemment expédiées par Londres ; du *sucré* de France et de Belgique ; du *thé vert*, des *bougies*, et un peu de *quincaillerie* d'Angleterre ; une faible quantité de *draps* et de *verrerie* d'Allemagne, et une quantité insignifiante de *soieries* françaises. Le Tafilelt reçoit aussi quelques produits de l'industrie de Fez, tels que des *soieries*, des *vêtements de coton*, des objets de *sellerie*, de la *ferblanterie*. Certains articles de provenance étrangère sont achetés au Tafilelt et importés à Tombouctou par caravanes.

Les principaux produits d'exportation du Tafilelt sont les *dattes*, les *peaux de chèvres*, le célèbre *cuir tanné* appelé *ajild el filali*, l'*ambre*, etc. Le Tafilelt reçoit de Tombouctou et du Soudan des *plumes d'autruche*, de la *poudre d'or*, des *gommés*,

(1) Reclus. *Afrique Septentrionale*, 2^e partie, p. 758.

(2) *Foreign Office. Annual Series*, n° 2723.

du *sel*, etc. Le trafic des esclaves tend à se réduire de plus en plus depuis l'arrivée des Français à Igli et sur la Zousfana.

Les *dattes*⁽¹⁾ sont le produit le plus important du Tafilelt. Les palmiers y poussent en quantités innombrables sur une immense surface irriguée avec le plus grand soin. Il y a une grande variété de dattes ; au dire de certains indigènes, il y en aurait plus de 200 espèces différentes. Celle qu'on exporte est connue sous le nom de « majhol » : le fruit est grand, très doux, d'un brun verdâtre lorsqu'il est complètement mûr et renferme un assez gros noyau. Chose étrange, bien que ce fruit soit très apprécié en Europe, il n'est pas en grande faveur auprès des indigènes qui préfèrent généralement les espèces moins grandes et plus sèches. Les espèces les plus petites sont extrêmement bon marché et servent principalement à la nourriture des chevaux et du bétail.

Les dattes pour l'exportation sont expédiées à Londres par Fez et Tanger. Du Tafilelt à Fez elles sont transportées à dos de mulet. A Fez elles sont vendues aux enchères sur le marché. Les plus mûres, les plus petites, celles qui sont le moins susceptibles d'être conservées, sont cédées aux détaillants pour la consommation locale et pour la vente dans les autres villes du pays ; les plus grandes, celles qui sont relativement sèches et en bon état sont placées dans de grandes boîtes en bois (de 45 ou 50 livres anglaises) enveloppées de papier et de toile, et sont expédiées à Londres dans ces conditions. La récolte parvient à Fez entre le 15 octobre et le 30 décembre de chaque année ; les premiers lots sont très demandés, car les prix obtenus à Londres sont bien plus élevés lorsque la livraison a lieu avant Noël que lorsqu'elle a lieu après : ils varient, suivant les circonstances de 110 sh. (fr. 137,50) à 30 sh. (fr. 37,50) par « hundredweight » (50 kilog. 78).

Ces prix peuvent paraître considérables par comparaison avec le prix d'achat au Tafilelt, qui est en moyenne de 5 sh. 6 (6 fr. 85) par 50 kg ; mais ce commerce est entravé actuellement par des frais de transport considérables et charges de toutes sortes, ainsi que le montre le tableau suivant, dressé par le vice-consul britannique, donnant leur montant et leur pourcentage par rapport au prix d'achat.

(1) On trouvera dans le rapport précité d'intéressants renseignements sur la culture des dattes du Tafilelt.

Tableau des charges prélevées sur un « hundredweight » (50 kg) de dattes envoyées du Tafilelt à Londres

	MONTANT DES CHARGES				Pourcentage par rapport au prix d'achat	
	£.	S.	D.	Fr. c.		
Prix d'achat moyen à Tafilelt, par 50 kg.	0	5	6	6 85		
Transport à Fez (275 km.) par mules, durant de 10 à 14 jours..	0	7	6	9 35	136 33 %.	
Zetat.....	0	3	0	3 75	54 54	
Taxe perçue à Fez, de 10 % <i>ad valorem</i> sur le prix d'achat augmenté du prix du transport jusqu'à Fez et du Zetat.....	0	1	7	2 00	28 78	
Transport de Fez à Tanger (270 km.)	0	1	0	5 00	72 72	
Droit d'exportation à Tanger (20 reales par 50 kg.).....	0	3	0	3 75	54 54	
Fret et charges, de Tanger à Londres (1300 milles).....	0	5	7	7 00	101 51	
Total de frais de transport et charges pour 5 sh. 6 (fr. 6,85) de prix d'achat.....	£	1	1	8	30 85	448 42 %.

Malgré ces charges extraordinaires, l'exportation des dattes du Tafilelt par Tanger représente annuellement une valeur de 200.000 à 250.000 francs.

L'importation des marchandises européennes à destination du Tafilelt se fait à peu près dans les mêmes conditions. A leur arrivée à Larache, les marchandises paient un droit d'importation de 10 % *ad valorem*. Le transport de Larache à Fez (169 kilomètres) par chameaux revient à 4 sh. (5 francs) par 50 kg. A Fez on prélève sur les marchandises à destination du Tafilelt et de toutes les régions situées au Sud et au Sud-Est de Fez une taxe de 5 à 10 % *ad valorem* sur le prix d'achat de la marchandise augmenté des charges. Le transport de Fez au Tafilelt par mules (les seuls animaux capables de transporter des marchandises sur les 275 kilomètres de route difficile et accidentée qui séparent ces deux points), coûte environ 7 sh. 6 d. (fr. 9,35) par 50 kg. A cela il faut ajouter le *zetat*, la rançon exigée par les tribus de l'Atlas, à cause de l'impuissance où se trouve le gouvernement marocain d'assurer la sécurité le long de la route. Le prix moyen du transport terrestre au Maroc

représente environ 21 fois le prix moyen du transport par mer. Les cotonnades importées d'Angleterre au Tafilelt payent, avant de parvenir à destination, 34,7 % de leur prix d'achat.

Mais ces conditions si défavorables au commerce d'importation et d'exportation du Tafilelt sont à la veille d'être modifiées du tout au tout par l'apparition d'un facteur nouveau, le chemin de fer français du Sud-Oranais, qui s'arrête actuellement à l'entrée de l'oasis du Figuig. « Il semble tout naturel, dit à ce propos le vice consul britannique à Fez, qu'à la suite de l'occupation d'Igli (qui est à quatre journées de marche facile du Tafilelt, tandis que la route du Tafilelt à Fez exige 10 jours de voyage pénible) et dans l'éventualité du prolongement du chemin de fer du Sahara algérien jusqu'à ce point, le commerce avec le Tafilelt et la région du Sud de l'Atlas doit fatalement être détourné du Maroc, à moins que le gouvernement de ce pays ne supprime les charges écrasantes imposées au commerce sur son territoire et lui procure les mêmes facilités que les Français. En présence des tarifs élevés qui lui sont imposés dans les ports algériens, d'une part, et de tous les obstacles auxquels il se heurte à l'intérieur du Maroc, d'autre part, les perspectives du commerce britannique, ou plus exactement, de n'importe quel commerce en dehors du commerce français, avec ces régions, ne sont nullement encourageantes : fait d'autant plus regrettable que le transport à bon marché par le chemin de fer français permettant de vendre en Europe les produits du Tafilelt à des prix abordables, la vente en sera accrue, ce qui enrichira les indigènes et augmentera leurs achats de marchandises européennes. L'économie des frais de transport réalisée en employant la voie d'Oran au lieu de celle de Tanger ou de Larache peut être évaluée à 9 1/3 % sur le prix d'achat des cotons bruts importés et de 191 % sur le prix d'achat des dattes exportées. Les autorités françaises peuvent d'ailleurs, pour décider le commerce à employer leur chemin de fer, établir des droits bien inférieurs à ceux que l'on prélève au Maroc (17 % sur les cotons importés et 83 1/2 % sur les dattes exportées) ». Un quintal de sucre paie moins de 9 francs pour son transport d'Arzeu à Duveyrier et les négociants qui approvisionnent le Tafilelt, se seraient dès à présent montrés disposés à user désormais du chemin de

fer⁽¹⁾. D'autre part on a déjà constaté l'arrivée par caravanes au terminus de Duveyrier, de cuirs, probablement des fameux filalis.

Mais ce n'est pas, comme paraît le croire le vice-consul britannique, la prolongation du chemin de fer français jusqu'à Igli qui consacrera d'une manière définitive ce déplacement commercial. Le *Morning Post* publiant il y a quelque temps⁽²⁾ une dépêche de son correspondant de Tanger d'après laquelle le Sultan du Maroc aurait accordé à la France la concession pour la construction d'un chemin de fer de Duveyrier à Djenan-ed-Dar, faisait observer que si une concession du Sultan est nécessaire il faut en conclure que le chemin de fer français doit être prolongé à travers une région incontestablement marocaine, qu'au lieu de prendre la direction du Sud-Ouest, en suivant la vallée de la Zousfana, c'est-à-dire en restant en territoire français, le chemin de fer doit tourner hardiment vers l'Ouest en suivant les dernières pentes méridionales de l'Atlas, et aboutir, non pas à Djenan-ed-Dar, mais à Dajat-el-Daura sorte de lac formé par le Ziz à l'extrémité méridionale de l'oasis de Tafilet. La prolongation de la ligne dans cette direction aurait pour résultat de détourner vers l'Algérie tout le commerce du Tafilet.

§ XVI. — VALLÉES DU GHIR ET DE LA ZOUSFANA (Figuig غڤوڤ)

Entre le bassin de l'ouad Ziz et celui de l'ouad Ghir s'étend une « hammada » fatigante à parcourir. Le *Ghir* et la *Zousfana* descendent l'un et l'autre de la partie du grand Atlas limitrophe de l'Algérie et se réunissent à *Igli* pour former la *Savoura* dont le lit, presque toujours à sec constitue la grande voie de pénétration française vers le *Touat*. La vallée du haut Ghir et de ses affluents, très montagnense, habitée par les Berbères *Beni Guil*, renferme d'importantes oasis dont les principales sont celles d'*Ain-Chair* et de *Kenadsa*. A la sortie des montagnes, chez les *Doni-Menia*, le lit fluvial du Ghir est si vaste qu'on l'appelle « *Bahari t* » (petite mer) : autrefois

(1) R. de Caix *La pénétration de l'Extrême-Sud*, Supplément au *Bulletin du Comité de l'Afrique française* de décembre 1901.

(2) *Morning Post*, 23 février 1902.

un lac, c'est actuellement une vallée cultivée ⁽¹⁾. On a reconnu dans la région l'existence de dépôts de *nitrate*s.

Le principal centre de la vallée de la Zousfana est l'importante oasis de *Figuig*, agglomération d'une trentaine de milliers d'habitants répartis en un certain nombre de ksour entourés d'une enceinte de 16 km. de longueur; le plus considérable et le plus influent de ces ksour est celui des *Zenaya*. L'oasis est un important marché de céréales et renferme environ 200.000 palmiers produisant d'excellentes *dattes* ⁽²⁾. Jusqu'à ces derniers temps, *Figuig* a été un foyer de propagande anti-chrétienne et d'agitation anti-française. Mais le prolongement du chemin de fer du Sud-Oranais, l'occupation de la vallée de la Zousfana et la conquête du Touat ont eu pour conséquence d'amener les Français jusqu'aux portes de l'oasis de *Figuig*. Le traité du 18 mars 1845 n'a guère fixé la frontière algéro-marocaine d'une manière précise que jusqu'au *Teniet Sassi*, à 40 kilomètres environ au Sud-Ouest d'*El-Aricha*. Au Sud de ce point l'art. 4 se contente d'énumérer les tribus dépendant de l'Algérie et celles dépendant du Maroc. L'art. 5, relatif à la région des ksour, indique ceux qui sont attribués à l'Algérie (*Aïn-Sefra*, *Sfissila*, *Assla*, *Tioui*, *Chellala*, *El-Abiad* et *Bou Semghoun*) et ceux qui appartiennent au Maroc (*Ieh* et *Figuig*). Quand au pays situé au Sud des ksour, dit l'art. 6, c'est le désert et la délimitation en serait superflue.

Le peu de précision de ces dispositions, et surtout la situation intolérable ⁽³⁾ créée par l'hostilité des habitants de *Figuig* ont amené la signature à Paris du protocole du 30 juillet 1901, en exécution duquel une commission de délimitation franco-marocaine a été envoyée sur les lieux. celle-ci s'est occupée tout d'abord de la question de *Figuig*. L'autorité du Sultan n'avait jamais été reconnue par les habitants de cette oasis, gouvernés par leurs assemblées élues; mais le traité de 1845 l'ayant formellement attribuée au Maroc, la France ne pouvait l'occuper sans porter atteinte au *statu quo*. on essaya, pour assurer la sécurité de la frontière, d'établir d'une manière effective l'autorité du Sultan sur *Figuig*, et le 11 février 1902 le général *Cauchemez* et *Sidi*

(1) *Reclus Afrique Septentrionale*, 2^e partie, p. 763.

(2) *id.* *id.* *id.* *id.* p. 770.

(3) Cette situation avait conduit en 1870 l'expédition du général de *Wimpffen* jusque dans la région de l'ouad *Ghir*.

Mohamed el Guelbas y entrèrent à la tête de 150 réguliers marocains destinés à faire la police dans l'oasis, recrutés à cet effet dans les environs d'Oudjda et amenés par le chemin de fer français. La solde de cette garnison est payée par le Maroc et par les soins du commissaire marocain Sidi-Zoubir; mais l'argent destiné à assurer ce paiement est en dépôt au poste français d'Aïn Sefra. Un officier installé à Beni-Ounif, point terminus actuel du chemin de fer du Sud-Oranais, à 6 kilomètres de Figuig, remplit les fonctions de commissaire français. La commission de délimitation paraît avoir été mal accueillie au ksar de Kenadsa, à l'Ouest de Figuig. Ayant interrompu ses travaux, elle a dû les reprendre en septembre 1902. L'établissement de ce nouvel état de choses ne semble pas avoir beaucoup fortifié l'autorité du Sultan dans la région ni assuré définitivement la sécurité de la frontière. Aussi l'occupation de Figuig par la France serait elle, peut-être, le seul moyen d'amener la pacification du pays et d'assurer nos communications avec le Tonat (1). D'ailleurs, au point de vue économique comme au point de vue politique, le chemin de fer de pénétration a pour résultat de placer Figuig sous notre dépendance de plus en plus étroite. En effet cette oasis cessera de s'approvisionner par la route difficile, longue et coûteuse de *Melilla* jusqu'alors suivie, et tous ses transports s'effectueront par notre chemin de fer. Le sucre, le café, le thé, les lainages, les cotonnades, etc., pourront être importés en grandes quantités à Figuig. Déjà sur la ligne d'Aïn-Sefra à *Duveyrer*, ouverte à l'exploitation depuis le mois d'octobre 1901, les recettes dépassent les dépenses: les recettes s'élevaient à la fin de mars 1902 à fr. 166.000 (dont fr. 90.000 pour le commerce proprement dit et le reste pour les transports militaires et les transports pour la construction) et les dépenses n'atteignaient que fr. 115.000, soit un excédent de recettes de fr. 50.000 (2). L'activité du commerce de l'Extrême-Sud est dès à présent appréciable. Pendant l'année 1901, le bureau de douane d'Aïn-Sefra a enregistré l'expédition en transit à destination du Maroc et des oasis sahariennes (sous le régime du transit spécial organisé par le décret du

(1) Cette opinion est exprimée dans un article rédigé par un officier devant Figuig, et publié par la *Revue de Géographie* de novembre 1902.

(2) Chiffres extraits d'un article de M. Hanotaux publié dans le *Journal* du 5 mai 1902.

27 décembre 1896) de 348 267 kilogrammes de sucre, de 36.475 de café, de 12.391 de thé, de 6.003 de poivre, etc. (1). Un décret du 1^{er} février 1902 a exempté des droits de douane et d'octroi de mer certaines marchandises, notamment les cotonnades, à destination du Sud (2).

§ XVII. — LE MAROC ORIENTAL.

Vallées de la Mlouïa et de la Tafna. — Le Dhahra — Le Rif. — Les Présidios. — Melilla

Toute la partie orientale du Maroc comprise entre l'Atlas au Sud, la vallée du Sebou à l'Ouest, la Méditerranée au Nord et la frontière algérienne à l'Est, est en général peu connue, sauf dans la région frontière, et sa valeur économique est inférieure à celle du Maroc occidental, c'est-à-dire la région comprise entre l'Atlas et l'Atlantique. Cependant ce pays présente une grande importance pour la France en tant que limitrophe de l'Algérie et renfermant la grande voie de pénétration de Lalla-Marnia à Fez par Oudjda, la vallée de la Mlouïa, Taza et la vallée de l'Innaouen, affluent du Sebou. La vallée de la *Mlouïa* couvre presque toute la partie orientale de cette région. Ce fleuve, d'une longueur de 450 kilomètres, descend du Grand Atlas, non loin du Djebel Aïachi, un des sommets de l'important massif de diramation d'où partent, dans toutes les directions, la plupart des grands cours d'eau du Maroc. Le cours supérieur de la Mlouïa qui traverse le territoire peu fertile des *Oulad el-Hadj*, constitue une voie de pénétration assez importante : en effet, les caravanes qui viennent du Tafilelt, après avoir remonté l'ouad Ziz et franchi l'Atlas au col de Telremt, bifurquent à *Kasbach-el-Mahzen*, sur la Mlouïa : les unes continuent vers le Nord-Ouest dans la direction de Fez, les autres se dirigent vers le Nord-Est, en suivant le cours de la Mlouïa et rejoignent la route d'Algérie. La Mlouïa est grossie à droite par l'ouad *Za*, qui, avec ses affluents, arrose la Dhahra, la région des Hauts-Plateaux, limitrophe de l'Algérie, peu fertile et peu accessible dont les troupeaux sont la principale ressource ; on y remarque le Chott-el-Gharbi et

(1) Documents statistiques sur le commerce de l'Algérie, publiés par la Direction des Douanes de l'Algérie, p. 99.

(2) *Journal Officiel* du 8 février 1902.

le Chott-Tigri ; elle est habitée par les *Beni-Guil*. A gauche la Mlouïa est grossie des rivières *Srina* et *Msom* : la vallée de la dernière conduit à celle de l'Innaouen, affluent du Sebou. La Mlouïa est à pente très rapide ; son débit est relativement considérable en hiver ; mais elle est facilement guéable en été. A partir du confluent de l'ouad Za, elle pourrait être rendue facilement navigable (1). Des barques peuvent aisément la remonter pendant une centaine de kilomètres. Elle se jette dans la Méditerranée un peu à l'est du *Cap de l'Eau* (territoire de Kbdana), où M. Louis Say, avant de fonder son établissement du Kiss, avait reconnu la possibilité de créer un port : ce point est situé en face les îles *Zaffarines*, présidio espagnol. A l'Est, entre l'embouchure de la Mlouïa et le Kiss, qui forme la frontière algéro-marocaine, s'étend la plaine fertile et arrosée des *Triffas* bordée au Sud par le massif montagneux des *Beni-Snassen* qu'habitent des tribus partiellement soumises. La seule localité importante de la vallée de la Mlouïa est *Debdou* qui est en relations commerciales actives avec Fez, Melilla, Figuig et l'Algérie. Entre la vallée de la Mlouïa et celle de la *Tafna* s'étend la grande plaine des *Angad*, au Sud des *Beni-Snassen*. La Tafna est entièrement algérienne ; mais son affluent, l'oued Isly a la plus grande partie de son cours au Maroc : non loin de cette rivière à quelques kilomètres de la frontière algérienne se trouve l'importante ville d'*Oudjda* (7 ou 8000 habitants) où réside un *àmcl* nommé par le Sultan d'un commun accord avec la France. Oudjda entretient des relations très suivies avec la ville française de *Lalla-Marnia*, à 24 kilomètres de distance. Nous montrerons plus loin l'importance du rôle d'Oudjda dans les relations commerciales franco-marocaines.

La province du *Rif*, limitrophe de l'Algérie est bornée à l'Est par la province d'Oran, au Nord par la Méditerranée, à l'Ouest et au Sud par la province des *Djebala*, au Sud-Est par la province de *Dhahra*. C'est la plus petite des provinces marocaines ; mais sa population indépendante, de race berbère, est très dense : M. Mouliéras l'évalue à 1.250.000 habitants (2). Cette région montagneuse, très peu connue jusqu'à ces derniers temps, a été en 1901 traversée deux fois de part en

(1) Frisch. *Le Maroc* p. 30.

(2) A. Mouliéras, *Le Maroc Inconnu* (première partie). Exploration du Rif, p. 38.

part par M. de Segonzaç ⁽¹⁾. Les montagnes sont couvertes de *sapins*, de *chênes verts*, de *chênes-lièges*, de *cèdres*, de *thuyas* pouvant fournir du bois de construction. dans les vallées on rencontre une grande variété d'*arbres fruitiers* : *noyers*, *orangers*, *oliviers*, etc. ; la *vigne* y prospère également. L'*alfa* est assez répandu dans le Rif et sert à fabriquer des cordes, des nattes, des filets, etc. On trouve dans les plaines des champs d'*orge*, de *maïs*, de *fèves*, de *lentilles*, des *pommes de terre*, ainsi que des pâturages où paissent des *bœufs*, des *chèvres* et des *mulets*. Le sous-sol du Rif paraît extrêmement riche et contient des minerais de *fer*, de *cuivre*, d'*étain*, de *calamine*, de *plomb*, d'*argent* et d'*or*. Des sables aurifères existeraient à *Rio del Oro* près Melilla, et aux dires des indigènes, des *quartz aurifères* auraient été rencontrés entre le Peñon de Velez et Alhucemas. On raconte qu'un français, M. Gondy, ayant fait des recherches dans le Rif occidental, y avait trouvé des quartz aurifères de toute beauté : il avait, il y a environ vingt ans, demandé la concession de l'exploitation au Sultan du Maroc, à la condition de partager les bénéfices de l'extraction. Le Sultan aurait bien consenti à l'exploitation, mais en se refusant au partage, et aurait frappé M. Gondy d'expulsion ⁽²⁾.

La côte du Rif est, dans sa plus grande partie, abrupte, exposée aux vents et inhospitalière ; on n'y rencontre que quelques rades qui n'offrent qu'une protection insuffisante à la navigation. L'Espagne y possède un certain nombre de *presidios*, forteresses qui sont en même temps des lieux de détention pour les forçats. Mais il ne semble pas que par la possession trois fois séculaire de ces établissements, l'Espagne ait acquis une influence quelconque sur les tribus rifaines voisines. « La haine de l'Espagnol est tellement vivace « chez les Berbères qu'ils refusent de vendre à leurs « ennemis des vivres ou de l'eau douce, même au poids de « l'or. » ⁽³⁾ Le plus occidental de ces *presidios* est le *Peñon de Velez*, appelé par les Rifains *Djezirat Badès* (île de Badès) : sur le continent, les Berbères ont installé une douane et un corps de garde. A l'est se trouve la ville berbère de *Adouz*, où

(1) *La Géographie*, 15 juillet 1901.

(2) H. F. Caillol, *La Plage du Kiss, Politique Coloniale*, 8 novembre 1901.

(3) A. Mouliéras, *Le Maroc Inconnu*, 1^{re} partie, p. 87.

se font les transactions commerciales les plus importantes peut-être de toute la côte après Melilla (1). Dans la baie d'*Alhucemas*, relativement abritée, se trouve l'îlot de *Nekour*, presidio espagnol : une douane rifaine a été établie sur le continent. A l'intérieur, non loin de l'ouad-En-Nekour, se trouve le Djebel Sidi-bou-Khijar, contenant, paraît-il, une mine d'or, qui a failli être la cause d'une complication diplomatique entre la France et le Maroc. Il y a quelques années, deux personnages se disant fondés de pouvoir des Beni-Ourar'iel, tribu habitant la région, avaient rédigé un acte de vente aux termes duquel la mine en question devait être cédée à une maison française. Celle-ci ayant reçu de beaux minerais d'or, donna les arrhes considérables qu'on exigeait d'elle et un navire battant pavillon français se présenta dans la baie d'Alhucemas, ayant à bord ingénieurs, ouvriers, et tout le matériel nécessaire à l'extraction du minerai. Mais les Berbères, craignant une invasion, se portèrent en masse sur le littoral et empêchèrent le débarquement. La maison française protesta auprès du Sultan sans obtenir autre chose qu'une promesse de châtiement des coupables (2).

A l'Est de la presqu'île terminée par le cap Viejo et par le cap Tres Forcas est située la place de Melilla (*Mililiya* مِلِيلِيَا), le plus important des établissements espagnols de la côte rifaine, sur le territoire de la grande tribu berbère de *Galiya*. Sa situation reste toujours assez précaire à cause de l'hostilité des Rifains : il est même à noter que depuis la conquête en 1482 jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, Melilla n'a été attaquée que deux fois, tandis qu'elle l'a été quatre fois pendant la seconde moitié du XIX^e siècle (3). Cependant Melilla a acquis une réelle importance commerciale depuis que le gouvernement espagnol a, en 1887, déclaré la franchise de ce port et des îles Zaffarines : Melilla est maintenant le grand entrepôt où viennent s'approvisionner non seulement les Galiyens, mais encore tout le Rif oriental, toute la Dlahra jusqu'à Figuig, et toute la partie Est des Djehala (4). Le gouvernement marocain qui entretient une garnison sur le territoire de Galiya en vue d'empêcher les Berbères d'attaquer les

(1) A. Moulières, *Le Maroc Inconnu*, 1^{re} partie, p. 91.

(2) id. id. id. id. p. 99 et 100.

(3) Don Teodoro Bermudez Reina *Geografía de Marruecos* p. 213.

(4) A. Moulières, *Le Maroc Inconnu*, 1^{re} partie, p. 167.

Espagnols, a établi une barrière douanière à l'entrée du *presidio* et frappé d'un droit de 10 % *al valorem* toutes les marchandises importées et exportées. Les Rifains, qui ont le droit d'entrer à Melilla sans armes, y viennent en grand nombre vendre leurs produits et s'approvisionner d'articles étrangers de première nécessité. Bien que l'Espagne ait interdit l'exportation des céréales par Melilla, la place voit son commerce se développer : des maisons étrangères, surtout allemandes, belges et anglaises s'y sont établies, y ont édifié des docks où elles accumulent de grandes quantités de marchandises pour que les Marocains puissent opérer eux-mêmes leurs acquisitions ⁽¹⁾. On introduit surtout par Melilla du *sucré*, du *thé*, du *café*, des *bougies*, des *armes*, de la *poudre*, de la *verrerie*, des *couteaux*, des *cotonnades*, etc. Au Sud de Melilla, le lac salé de *Bou-Erg* est séparé de la Méditerranée par une étroite bande de terre qui n'a pas toujours existé : ce lac très profond, est susceptible de devenir, plus tard, un port magnifique. Plus à l'Est, en face de l'embouchure de la Mlouia, non loin de la frontière algérienne, se trouvent les îles Zaffarines, (*Chafurinas*) occupées depuis 1849 par l'Espagne qui les a déclarées port franc en 1887. Ces îles sont au nombre de trois : elles sont très rapprochées l'une de l'autre, et, en les reliant par des digues, on pourrait créer un magnifique port de refuge. Les indigènes de la tribu de *Kebdana*, habitant la région située en face de ces îles, y vont acheter des objets de première nécessité, tels que *sucré*, *thé*, *savon*, *calicot*, *pétrole*, *couteaux*, *fusils*, *cartouches* ⁽²⁾.

Les marocains préfèrent acheter les marchandises européennes dans les « *presidios* espagnols » que sur les places françaises frontières où elles sont plus chères. Ils vont même assez souvent en Espagne acheter des armes, des cotonnades, du savon, du sucre, des bougies, etc. ⁽³⁾ M. G. Wolfrom évalue à fr. 1.500.000 le chiffre d'affaires que le Maroc peut faire annuellement avec les *presidios* espagnols ⁽⁴⁾. Nous croyons volontiers que ce chiffre a dû augmenter au cours de ces dernières années.

(1) H. F. Caillol, *La Plage du Kiss*, *Politique Coloniale*, 15 novembre 1901.

(2) A. Moulières, *Le Maroc Inconnu*, 1^{re} partie, p. 171.

(3) id. id. id. p. 88.

(4) G. Wolfrom, *Le Maroc. Étude Commerciale et Agricole*, p. 35.

§ XVIII. — LE COMMERCE ALGÉRO-MAROCAIN

Lalla-Marnia. — Le Kiss

Le commerce algéro-marocain est soumis en ce qui concerne les importations en Algérie des produits marocains, aux prescriptions de la loi du 17 juillet 1867 aux termes de laquelle les produits naturels et fabriqués au Maroc sont admis en franchise sur le territoire algérien, mais seulement s'ils sont importés par la frontière de terre. D'autre part, les décrets du 27 décembre 1896 et du 1^{er} février 1902 autorisent le libre transit à travers le territoire algérien et à destination du Maroc d'un certain nombre de produits de provenance française et européenne, ces produits étant soumis au contrôle des bureaux d'entrée (Arzew, Oran, Nemours) et bureaux de sortie (Aïn-Sefra, Lalla-Marnia). Le commerce algéro-marocain constitue un élément très important du commerce franco-marocain. Son importance serait bien plus grande encore s'il n'était resté, jusqu'à présent, presque entièrement passif : en effet, les importations du Maroc en Algérie sont infiniment supérieures aux exportations d'Algérie au Maroc. Ce commerce comprend :

1^o Les *expéditions du Maroc en Algérie*, extrêmement importantes et en augmentation constante, ainsi qu'il ressort des chiffres suivants :

1899	Fr.	4.424.047
1900	—	11.370.076
1901	—	16.565.000

Le Maroc envoie en Algérie des *moutons, bœliers, brebis* (en 1900, fr. 5.990.000 et en 1901, fr. 6.709.000) ; des *bovifs, vaches, taureaux* (en 1900, fr. 3.196.800 et en 1901, fr. 6.811.000) ; des *mules et mulets* (en 1900, fr. 41.000 et en 1901, fr. 128.000) ; des *chevaux et juments* (en 1900, fr. 111.400 et en 1901, fr. 87.000) ; des *boucs et chèvres* (en 1901, fr. 88.000) ; des *peaux brutes* (en 1900, fr. 623.800 et en 1901, fr. 584.000) ; des *peaux préparées et ouvrages en peau et en cuir* (en 1900, fr. 251.000 et en 1901, fr. 594.000) ; des *vêtements* (en 1900, fr. 536.000 et en 1901, fr. 547.000) ; des *tissus de laine* (en 1900, fr. 247.450 et en 1901, fr. 288.000) ; des *laines en masse* (en 1900, fr. 118.000) ; des *poils bruts de chèvres, des wufs,*

des espèces médicinales, des fruits, etc. (1) Nous avons ajouté aux chiffres de 1901 une somme de fr. 420.000 représentant la valeur approximative des céréales marocaines exportées par le Kiss

2° *Les envois de marchandises algériennes au Maroc* : ce trafic peu important, est malheureusement en diminution sensible depuis 3 ans :

1899	Fr. 579.329
1900	— 242.076
1901	— 214.000

Il porte principalement sur les *tissus de coton, de laine, et de soie*, la *bijouterie*, la *tabletterie*, les *denrées coloniales*, les *tabacs*, les *céréales*, etc.

3° *Les envois de marchandises expédiées des ports d'Algérie sur le Maroc*, sous le régime du transit général organisé par le décret du 27 décembre 1896. Le trafic est en augmentation constante, ce qui compense la diminution constatée dans les envois de marchandises algériennes :

1899	Fr. 259.187
1900	— 357.693
1901	— 620.000

Il porte surtout sur les *sucres bruts et raffinés*, le *café*, le *thé*, le *poivre*, la *cannelle*, les *clous de girofle*, la *farine*, la *semoule*, les *bougies*, les *tissus*. Ces produits sont surtout de provenance française.

Si l'on totalise les chiffres des deux derniers paragraphes, le commerce algéro-marocain se présente comme suit :

	Importations d'Algérie au Maroc Fr.	Exportations du Maroc en Algérie Fr.	Total Fr.
1899	838.514	4.424.047	5.262.561
1900	599.769	11.370.076	11.969.845
1901	834.000	16.565.000	17.399.000

(1) Ces renseignements statistiques sont extraits : 1° du *Tableau général du Commerce et de la Navigation*, publié par la *Direction Générale des Douanes*, 1900, 1^{er} vol ; 2° des *Documents statistiques publiés par la Direction des Douanes de l'Algérie* sur le commerce de ce pays en 1901.

Le mouvement commercial entre le Maroc et l'Algérie s'opère de deux façons : d'une part, des caravanes vont et viennent une ou deux fois par an entre Tlemcen et Fez, le Tafilelt, Figuig, le Sud-Ouest ou l'Ouest ; d'autre part, les Marocains habitant les territoires voisins de l'Algérie, apportent sur les marchés de Nemours, de Marnia, de Tlemcen des bestiaux, des peaux, des laines, des poils, et s'y approvisionnent des articles dont ils ont besoin. Ce mouvement est relativement considérable et s'étend à une zone qui n'est pas inférieure au tiers du Maroc, puisqu'il se prolonge jusqu'à Fez, jusqu'à la haute Mlouïa et jusqu'au Tafilelt : on peut dire que tous les territoires situés à l'Est d'une ligne imaginaire tirée du Nord au Sud, à une journée de marche de Fez vers Taza, ont un trafic plus actif avec l'Algérie qu'avec le Maroc occidental, et qu'en s'approchant du méridien de Debdou, l'influence du trafic maritime cesse de se faire sentir⁽¹⁾. Nous rappelons à ce propos qu'il convient d'ajouter à ce trafic celui des bœufs de la région des Zemmour (arrière-pays de Rabat) qui sont expédiés par Fez à destination de l'Algérie et de la France.

Depuis que les bureaux de transit de *El-Aricha* et de *Djeniebou-Rezg* ont été supprimés par décret du 30 juillet 1900, le commerce algéro-marocain s'effectue par *Aïn-Sefra* pour la région saharienne, et par *Marnia* et *Oudjda* pour la région située au Nord de l'Atlas. Les bureaux arabes ont fait établir sur la frontière un certain nombre d'*entrepôts francs* dans le but de faciliter les transactions entre les deux pays. Cette création a servi de thème, dans le *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris* à une intéressante discussion que nous allons résumer.

Dans une lettre adressée à ce Bulletin⁽²⁾, un correspondant d'Oran prétendait que ces entrepôts francs n'attendaient que les négociants marocains et français. « Il y aurait pourtant, » disait-il, « à faire là de belles transactions : 1^o Vendre aux Marocains et Arabes des quantités de sucre, café, thé, épices, bougies, savon, etc. Tout cela exempt de droits, avec un bénéfice moyen de 40 % ; 2^o recevoir leurs produits,

(1) G. Wölfrom, *Le Maroc. Etude Commerciale et Agricole*, p. 31.

(2) *Le Commerce du Maroc par l'Oranie. Les Marchés francs*, « Bulletin de la Société de Géographie Commerciale », T. XXII, 1900, n^{os} 3, 4, 5, p. 221.

« bétail, moutons, laines, cuirs, peaux, cires, drogueries, « œufs, volailles, maroquin, poudre d'or, etc., à des prix « incroyables; et, en outre, avoir une source de bénéfices au « moyen du change, les Marocains n'acceptant en paiement « que la monnaie espagnole. Une société qui exploiterait ce « genre d'affaires n'aurait à mobiliser qu'un capital de « 300,000 francs par an ». En outre, la concurrence étrangère ne serait guère à craindre.

A la suite de cette lettre, le Bulletin donne l'opinion d'un correspondant de Tanger, nettement défavorable aux entrepôts francs et à la pénétration commerciale du Maroc par l'Algérie. D'après lui, les entrepôts francs de la frontière peuvent approvisionner les régions limitrophes; mais ces parties du Maroc sont peu peuplées. En ce qui concerne la pénétration vers l'Ouest, toute marchandise venant de l'Est pour arriver dans des territoires riches et peuplés, aura à supporter un voyage long et coûteux, à dos de chameau ou de mulet, à travers des tribus pillardes et des régions sans eau. Par exemple pour aller de Djenien-bou-Rezg à Taroudant, dans le Sous, le voyage sera d'environ un mois et la charge de chameau (250 kilog.) coûtera au bas mot 250 à 300 francs; or, les droits de douane marocaine sont de 10% au maximum, *ad valorem* ou en marchandises, au choix du commerçant.

Pour aller à Fez, il ne semble pas, poursuit le correspondant de Tanger, que l'on ait intérêt à passer par Marnia et supporter 15 jours de voyage, plus la douane d'Oudjda, au lieu de prendre par la voie de Larache, comportant quatre jours de route en pays calme, plat, où aucune rançon n'est à payer aux tribus parcourues. Quant au bénéfice de 40% à prélever sur les marchandises, aucun commerçant ne peut, d'après lui, avoir dans ce pays de telles prétentions, du moins en affaires de gros. A Tanger, sur les sucres, bougies, on se contente de 5%, 7 au maximum; comment alors serait-on face à telle concurrence? Le sucre, considéré généralement par le commerçant de la côte comme marchandise d'échange, est très souvent, généralement, vendu à l'intérieur meilleur marché que son prix de revient à la côte. Pour les bougies, depuis dix ou quinze ans, les Marocains ne veulent plus de bougie française: il leur faut de la paraffine, bien que celle-ci fonde souvent au cours des transports; d'ailleurs ils profitent de cette paraffine fondue en l'additionnant par fraude

à la cire qu'ils exportent. Quant au café, le Marocain n'en boit pas. Le thé provient des possessions anglaises ; ses deux marchés sont Londres et Hambourg : il ne semble pas que la France puisse songer à en importer de grandes quantités. Il en est de même pour les épices, pour les cotonnades qui arrivent directement de Manchester à la côte ouest. Le savon est fabriqué dans le Sous, à Marrakech, au Tafilelt, etc., avec des potasses belges et des huiles indigènes, à des prix tellement bon marché qu'on en exporte même en France. Mais de plus, si l'importation au Maroc par la frontière Est pourrait prendre de l'extension, pourquoi des douanes marocaines ne seraient-elles pas établies ? On dira que le Sultan n'a pas assez d'autorité dans ces régions. Il se passera au contraire ce qui se passe déjà à Oudjda : les tribus insoumises seront les premières, à lui prêter la main pour en profiter, prélever le double des droits et n'en verser au gouvernement chérifien qu'une faible partie. Pour le change, la perte sur les marchandises encaissées sera éprouvée au moment du paiement en Europe : recevoir 130 ou 150 pesetas pour 100 francs, cela ne constitue nullement un bénéfice, puisque d'autre part on en éprouve la contre-partie dans la suite ; au contraire, on aura à craindre les aléas d'un change toujours variable. Le correspondant de Tanger dit, en concluant, que les entrepôts en question peuvent viser à trafiquer avec les tribus pauvres, insoumises, de la frontière algérienne, mais nullement avec les régions riches, fertiles et très peuplées du Maroc, voisines de l'Océan.

Ces déclarations nous paraissent empreintes d'un pessimisme exagéré et peu conformes, en outre, à la réalité des faits. C'est pourquoi nous enregistrons avec plaisir leur réfutation, dans une lettre adressée par M. Gounon, d'Oran, au secrétaire général de la *Société de Géographie Commerciale*, à la date du 2 août 1900⁽¹⁾. « Je ne rechercherai pas », dit M. Gounon, « si tel capitaliste en s'installant sur un de ces marchés « francs, ferait bonne ou mauvaise spéculation... Ce qui est « certain, c'est que les commerçants oranais, voisins du « Maroc, se livrent depuis un temps immémorial, c'est-à-dire « longtemps avant qu'on eût pensé à la création des entrepôts

(1) *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris*, T. XXII, 1900, n° 6, 7, 8, 9, 10, p. 417.

« francs, aux spéculations que votre correspondant redoute
 « comme désastreuses. Je connais à Oran des maisons de
 « commerce établies depuis plus de 20 ans sur la frontière
 « Sud, et dont *tout le trafic* consiste dans le change de la
 « monnaie, l'achat aux Marocains de leur bétail et la vente à
 « ceux-ci de quelques-uns de nos produits manufacturés.
 « Si ces maisons ont trouvé le moyen de réussir et de réaliser
 « de nombreux échanges avec le Maroc avant la création des
 « marchés francs, il n'y a pas de raison pour qu'elles ne
 « deviennent pas plus prospères avec le développement des
 « facilités que ces marchés leur procurent... La question
 « principale est la suivante : Nous ne sommes pas des
 « exportateurs de denrées coloniales, mais une nation d'in-
 « dustriels, fabriquant des cotonnades, des lainages et des
 « soieries, des tissus de toute sorte. C'est la base de notre
 « production nationale et ce qui constitue le plus important
 « coefficient de notre expansion commerciale. Il s'agit de
 « savoir si la bonne organisation des marchés francs dans
 « l'Oranie peut contribuer pour peu que ce soit à la
 « prospérité de notre industrie et au développement de notre
 « exportation ».

M. Gounon divise le Maroc en deux grands versants : le versant septentrional, compris entre le Rif et l'Atlas, d'une part, l'Atlantique de l'autre, et le versant méridional, qui renferme le Rif, la vallée de la Mlouïa, Figuig, le Tafilelt, le Sous, le Dra. « Dans ce pays dépourvu de routes dignes de
 « ce nom, privé des moyens de locomotion autres que les
 « bêtes de somme, les communications entre les différentes
 « régions sont bien difficiles et par conséquent bien rares.
 « Aussi on peut dire que les montagnes qui séparent les deux
 « versants, rejettent en quelque sorte les populations du
 « versant Sud loin de l'influence économique de celles du
 « littoral. Oudjda et Figuig à l'Est du Maroc, le Tafilelt au
 « Sud, sont mieux situés pour commercer avec la province
 « d'Oran qu'avec le versant septentrional du Maroc. » Du
 Rif et surtout des Beni-Snassen, on parvient plus facilement à l'Oranie qu'à Méhilla, ou tout au moins par des routes plus fréquentées, des moyens de communication plus commodes. Figuig est aussi près de nos marchés qu'il est éloigné des ports de ravitaillement marocains. Le Tafilelt est en rapports constants avec Figuig. Les habitants du Tafilelt, ceux de

Kenadsa, et les gens de Debdou ont l'habitude de venir en Oranie pour y vendre leur *bétail* et leur *cuir* et s'approvisionner de quelques-uns de nos produits manufacturés, comme les *soieries* et les *plumetis*. Le *cuir* dit « *filali* » est connu dans toute l'Algérie où il est très apprécié des indigènes qui en confectionnent des selles de fantaisies et des bottes.

D'autre part M. Gounon nous apprend que l'Oranie entretient des relations suivies non seulement avec le versant méridional, mais aussi avec le versant septentrional du Maroc. « Quatre fois par an, des caravanes parcourent le « Sud Oranais et Marocain, vont et viennent de Fez à Tlemcen « et au Gourara, d'Aïn-Selra à Figuig, au Tafilelt et jusqu'au « Sous, établissant des relations constantes entre l'Oranie et « l'Empire Chérifien. Des maisons importantes du Maroc ont « en Oranie une succursale à qui elles expédient une grande « partie du *thé* qui se consomme dans cette région, des *tapis* « de Rabat, des *savates* (dites « *belras* », certains *haïks*, et « même certaines *bimbeloteries* allemandes, toutes marchan- « dises qui viennent par voie de terre et qui entrent par « Oudjda, quelques-unes en contrebande. Enfin, *les Arabes de* « *Tlemcen ont des intérêts commerciaux si importants à Fez* « *qu'ils y ont des colonies.* »

« Malgré les vieilles relations et les raisons de voisinage et « de proximité, les populations du versant méridional du « Maroc qui devraient être nos clients pour presque tous leurs « approvisionnements ne nous achetaient avant l'établissement « des marchés francs que quelques rares produits (soieries, « plumetis). Cette abstention était motivée par l'impôt qui « frappe en Algérie toutes les denrées coloniales (café, sucre, « cannelle, thé, etc.) ainsi que les produits manufacturés, « (tissus, laine et coton) venant de l'étranger. Cet impôt double « le prix de certaines denrées coloniales et empêche « absolument l'entrée en Algérie des produits manufacturés, « tandis qu'à Melilla et dans tous les ports marocains, le droit « sur les marchés importés est insignifiant et grève à peine « le prix d'achat de 10 0/0. D'où une différence considérable « dans le prix des matières premières selon qu'elles sont « achetées au Maroc ou dans la province d'Oran, d'où la « nécessité pour les Marocains du Rif, de Figuig, du Tafilelt, « de s'approvisionner à Melilla, à Tanger, etc., de préférence au

« marché oranien. Si les denrées coloniales (sucre, café, etc.)
 « pouvaient se vendre en Oranie au même prix que sur le
 « territoire marocain, nul doute que les populations du
 « versant méridional du Maroc ne vissent les prendre en
 « Oranie. C'est ce qu'ont compris en même temps le
 « commerce et les corps élus algériens, et c'est afin
 « d'atteindre ce but et de répondre au désir des populations
 « oranaises que les *entrepôts francs* ont été créés. Si les
 « Marocains s'habituèrent à venir prendre chez nous les objets
 « de première nécessité, et ils s'habitueraient facilement
 « puisque ce serait leur intérêt, ils nous achèteraient en
 « même temps toutes leurs cotonnades, leurs effets d'habille-
 « ment, etc. La différence de prix entre nos tissus en général
 « et ceux de l'étranger, de l'Angleterre par exemple, n'est
 « pas assez forte pour balancer la différence de prix des
 « transports particuliers et de la constitution de caravanes
 « spéciales. »

Les Marocains ne pouvant, à cause des frais généraux, de la difficulté et de la longueur des communications, du manque de sécurité, fractionner leurs achats, constituent tous les ans des caravanes pour venir vendre en Algérie les produits de leur fabrication (haïks, tapis, cuir, savates, etc.) et pour y amener leur bétail. Ces pérégrinations ne pouvant être répétées continuellement, ils s'organisent pour une fois arrivés sur un marché, y faire en même temps leurs ventes et leurs achats. Les créateurs des *entrepôts francs* en Oranie ont voulu répondre à ce besoin. « Malheureusement, dit
 « M. Gounon, ils n'ont pas compté avec les difficultés créées
 « par l'administration. La douane exige pour la franchise des
 « marchandises envoyées à Djenien-bou-Rezg (Aïn-Sefra) et
 « Marnia, *entrepôts francs*, la constitution en espèces des
 « droits entiers comme garantie, sauf à restituer le montant
 « de ces droits entiers lorsqu'il aura été démontré que la
 « marchandise affranchie a été vendue. Ainsi le droit sur le
 « café, par exemple, équivaut presque au prix de la marchan-
 « dise . . . Les marchés francs, sans les difficultés adminis-
 « tratives qui en hérissent l'accès, rendraient de grands
 « services à l'exportation nationale. »

M. Gounon évalue à 4 millions d'habitants la population du versant méridional du Maroc, que nous voulons attirer sur notre marché : ce n'est pas là une quantité négligeable.

« On dit que ces populations sont pauvres. C'est vrai, relativement ; mais cet état de dénuement chez quelques « peuplades est simplement effet de mauvaise administration, « d'exactions du fisc, qui tuent chez le Marocain tout désir de « travail, toute idée d'entreprise, tout esprit d'économie. Le « rapprochement de ces populations de nos indigènes, » dit en concluant M, Gounon, « la fréquence de leurs rapports « avec nous, grâce à nos marchés francs, leur pénétration par « certaines de nos idées, produiraient à la longue une grande « transformation dans l'existence économique de ces peuplades. Elles subiront les lois de l'évolution sociale, « comme nos indigènes du Sud dont elles sont bien proches « parents. Elles adopteront peu à peu nos méthodes d'échange, « useront nos tissus, et finiront par se considérer comme « *plus Algériens que Marocains*. Qui sait si d'ici là « notre gouvernement n'arriverait pas à obtenir des voies « ferrées ayant pour point de départ, notre frontière « algérienne, desservant Figuig, le Tafilett et allant jusqu'au « Sous ? »

Nous avons dit précédemment que les indigènes du Tafilett achètent des cotonnades dites *guinées*, originaires des établissements français de l'Inde, mais importées le plus souvent par Londres. Le décret du 1^{er} février 1902⁽¹⁾ admet à transiter en franchise à travers le territoire algérien les toiles de coton pur, unies, écrues ou blanchies, pesant plus de 5 kilogs aux 100 mètres carrés, ainsi que les guinées des établissements français de l'Inde, à destination du Maroc et des oasis sahariennes. Mais à la différence du décret du 27 décembre 1896, ayant trait principalement au sucre, le décret du 1^{er} février 1902, ne spécifie pas que les cotonnades admises à transiter en franchise devront être de provenance française. Un fabricant de Rouen a attiré l'attention de la Chambre de Commerce de cette ville sur le décret, et une commission a été nommée pour examiner la question. Un rapport a été rédigé et adressé au Ministre du Commerce et aux Chambres de Commerce des centres industriels, demandant l'abrogation du décret. Le rapporteur fait remarquer que les agents des douanes ne peuvent pas exercer une surveillance rigoureuse sur toute l'étendue de la frontière saharienne, et que les cotonnades de

(1) *Journal Officiel*, du 8 février 1902.

provenance étrangère, après avoir été expédiées au Maroc, pourraient être réintroduites en contrebande sur le territoire français sans avoir payé de droit d'importation. Jusqu'à ces derniers temps une telle concurrence n'était pas à craindre, car les marchandises étrangères ne pouvaient atteindre le territoire français que grevées des frais de transport par caravanes; mais grâce au décret du 1^{er} février 1902, elles peuvent bénéficier du transport à bon marché par les chemins de fer algériens et faire concurrence aux cotonnades françaises non seulement au Maroc, mais aussi dans les régions françaises limitrophes. La Chambre de Commerce de Troyes a rédigé un rapport identique dans ses conclusions à celui de la Chambre de Commerce de Rouen.

Nous avons parlé plus haut du trafic passant par Aïn-Sefra et le chemin de fer du Sud Oranais dans la direction de Figuig; nous allons nous occuper maintenant du commerce de Marnia, ainsi que du commerce du Kiss, port de création récente, appelé à un brillant avenir.

§ I. — LALLA-MARNIA (لالة معنية)
 OUDJDA (وجدة)

Lalla-Marnia, chef lieu d'un cercle militaire qui compte 20.000 habitants environ, située non loin de la Tafna, est reliée par une route carrossable de 54 kilomètres à l'importante ville de *Tlemcen*, point terminus de la ligne du chemin de fer de l'Ouest-Algérien. La route de Tlemcen à Marnia se continue sur une longueur de 46 kilomètres de Marnia au port de *Nemours*, en franchissant de hautes montagnes et en passant par la petite ville berbère de Nedroma. La route de Tlemcen à Nemours par Marnia (100 kilomètres) est parcourue par un service quotidien de diligences, qu'il est question de remplacer par des automobiles. La route de Tlemcen à Marnia se continue vers l'Ouest, dans la direction du Maroc par une piste de 24 kilomètres qui conduit de Marnia à Oudjda, la ville marocaine frontrière. Cette piste traversant un terrain uniformément plat, est praticable jusqu'à Oudjda pour les voitures solides. La frontrière se trouve à peu près à égale distance de Marnia et d'Oudjda; d'ailleurs il n'y a pas plus de route digne de ce nom sur le territoire français que sur le territoire

marocain. Tandis que la dépression Tlemcen-Marnia-Oudjda se prolongeant dans la direction de Fez, est séparée de la Méditerranée, au Nord, par les hautes montagnes difficilement franchissables, les communications sont relativement faciles entre ces différentes localités : un trafic important s'effectue par cette dépression qui constitue la grande voie de pénétration économique du Maroc par l'Algérie. Entre Marnia et Oudjda les communications sont aujourd'hui beaucoup plus sûres qu'autrefois ; Marnia est actuellement le principal entrepôt du commerce algéro-marocain. Son marché qui se tient tous les samedis, a une importance exceptionnelle. Il comprend : 1° le *marché algérien* où l'on vend principalement des ustensiles de cuisine et de ménage, et des chevaux ; 2° les *marchés marocains*, bien plus considérables que le marché algérien, où les Marocains de la région avoisinante, jusqu'à la moyenne Mlouïa, viennent vendre leur bétail ; il y a deux marchés marocains, le marché aux *boeufs* et le marché aux *moutons*, le plus grand de tous, qui couvre un espace considérable.

Voici, d'après les renseignements que nous avons pu nous procurer, la statistique du bétail marocain vendu à Marnia en 1900 et 1901.

	PRIX MOYEN	1900		1901	
		TÊTES	VALEUR	TÊTES	VALEUR
			Pes.		Pes.
Chevaux.....	de 250 à 300 pesetas	247	80.000	130	48.000
Juments.....		46		45	
Mulets.....	de 300 à 320 —	93	29.000	957	80.000
Anes.....	de 50 à 60 —	56	3.000	106	5.800
Boeufs.....	de 120 à 150 —	21 323		83.771	
Vaches.....	— — —	3.031	3.350.000	6 833	5.620.000
Taureaux.....	— — —	89		1.249	
Veaux.....	— — —	450		208	
Moutons.....	de 20 à 25 —	251.571	5.728 000	269.898	6.072.700
Chèvres.....	de 12 à 15 —	703	9.500	5.530	74.600
	VALEUR TOTALE.....	Pes.	9.209.500		P. 41 961.109
	Soit, au change moyen de 133%.....	Fr.	6.924.400		F 8 993 308

Les Marocains vendent encore à Marnia la laine de leurs moutons, dont les toisons sont très abondantes ; ils y apportent également des peaux, des tissus, des grains, etc.

Ils s'y approvisionnent, en échange, d'objets manufacturés de provenance européenne, surtout française.

Voici le tableau des expéditions de Marnia au Maroc en 1900 et 1901 :

	PRIX MOYEN	1900		1901	
		QUANTITÉS	VALEUR	QUANTITÉS	VALEUR
		Kil.	Fr.	Kil.	Fr.
Sucre.....	32 fr. les 100 kil.	974.190	305.340	1.614.067	516.500
Café.....	70 —	16.884	11.830	15.625	10.920
Poivre.....	150 —	5.779	8.700	6.153	9.225
Cannelle.....	150 —	559	840	942	1.410
Girofle.....	125 —	1.337	1.660	2.318	2.875
Farine.....	28 à 30 fr. le quintal	54.986	33.000	17.310	10.340
Semoule.....	28 à 30 —	58.277	34.980	35.245	21.145
Benjoin.....	2 0 fr. les 100 kil.	»	»	221	442
VALEUR TOTALE.....			396.350		572.907

De Marnia on exporte également au Maroc des *tissus*, en moyenne 15 balles de 115 à 120 kil. par mois : la plus grande partie de ces tissus sont des *colonnades*, le reste, des *tissus de soie*. Par Marnia on introduit aussi au Maroc des *bougies*, du *thé*, etc.

Le seul article dont les expéditions au Maroc commencent à prendre une réelle importance est le *sucre*. Pendant le premier semestre de 1902, il a été exporté de Marnia à Oudja les quantités suivantes de ce produit :

Janvier.....	99.149 ^k 5
Février.....	191.974 9
Mars.....	92.857
Avril.....	289.148 6
Mai.....	108.850
Juin.....	123.000
TOTAL.....	904.976 ^k

D'où l'on peut prévoir l'envoi d'environ 2.000.000 de kil. pour l'année 1902. Donc, la progression pour les trois dernières années est la suivante :

	Quantités Kil.	Valeur Fr.
1900	954.190	305.340
1901	1.614.067	516.500
1902	2.000.000	640.000

Le sucre des *Raffineries de la Méditerranée* se vend 33 fr. 50 les 100 kil., pris à la fabrique, moins 2 % de bonification, soit 32 fr. 83. Voici quel est le prix du sucre, rendu à Marnia :

Prix à la fabrique	Fr.	32 83
Bateau Marseille-Nemours.	—	1 60
Droit de transit	—	0 40
Plombage	—	0 25
Frais	—	0 10
Transport Nemours-Marnia	—	1 »
Droit de transit à Marnia . .	—	0 30
		<hr/>
TOTAL	Fr.	36 48 les 100 kil.

Le prix du transport de Marnia à Oudjda par chameau est de fr. 2,50, soit, au change de 133 %, pes. 3,35. En entrant à Oudjda, le sucre paie 1 douro (5 pesetas) par sac, plus pes. 0,50 de droit d'octroi (*hak-el-bab*). Il faut ajouter pes. 0,25 pour le transport de la douane au magasin. Soit au total, pes. 9,10.

Donc, voici le prix de revient des 100 kil. de sucre à Oudjda :

Prix de revient à Marnia : fr. 36,48, soit.	Pes.	48,50
Frais de Marnia à Oudjda	—	9,10
		<hr/>
Prix de revient à Oudjda.	Pes.	57,60

Oudjda est actuellement un important marché où viennent s'approvisionner les Arabes du Maroc oriental et des Hauts-Plateaux. Si un entrepôt franc était créé à Marnia, comme le réclament les négociants de cette localité, les Marocains

viendraient acheter à Marnia, et non plus à Oudja. Pour le sucre notamment, ils économiseraient ainsi pes. 9,10 par 100 kil. D'autre part, ils pourraient effectuer à Marnia leurs achats au détail, ce qui leur permettrait de les accroître considérablement.

Les Marocains introduisent en contrebande sur le territoire algérien beaucoup de thé anglais et de sucre français.

Marnia est, par sa situation géographique, admirablement placée pour devenir le grand entrepôt du commerce franco-algérien avec le Maroc. Son importance s'accroîtrait considérablement si une voie ferrée la mettait directement en communication avec la mer, et si l'on réalisait le projet comportant le prolongement jusqu'à Marnia du chemin de fer d'Oran à Tlemcen. La ligne de Tlemcen à Marnia sera le premier tronçon de Tlemcen à Fez.

Actuellement, le commerce de Marnia avec le Maroc représente les 2/3 des expéditions du Maroc en Algérie et les 3/4 des envois d'Algérie au Maroc. En dehors de son importance au point de vue du transit, Marnia est le centre d'une riche région qu'il est question de fertiliser par la construction d'un barrage sur la Tafna, en vue d'arroser une plaine de 5 à 6,000 hectares. En outre, Marnia est reliée par une route carrossable de 36 kilomètres aux gisements de plomb argentifère de *Gar Rouban*, situés sur la frontière, dont l'exploitation est abandonnée depuis plusieurs mois ; les gisements de *Djaber*, situés de l'autre côté de la frontière, ne sont qu'à une distance de 18 kilomètres d'Oudja.

§ II. — LE KISS

Sur la rive algérienne de l'oued Kiss qui forme, dans la région maritime, la frontière entre l'Algérie et le Maroc, se trouve une plage d'un kilomètre et demi de longueur, distante de 70 kilom. de Nemours. Sur une pétition de quelques négociants de cette ville, M. Duchamp, conseiller du gouvernement et gouverneur intérimaire de l'Algérie, avait, par une circulaire en date du 3 octobre 1887, aggravée par l'administration des douanes de l'époque, fermé au commerce la plage du Kiss ainsi que

celles du Bieder et du Sel. Le port de Nemours, malgré ses conditions défectueuses et la difficulté de ses communications avec l'intérieur, était ainsi rendu maître de tout le commerce de la région frontière maritime ; les indigènes se trouvaient contraints d'apporter leurs denrées à Nemours par les chemins longs et difficiles et d'y acquitter des droits de marchés élevés. Cet état de choses durait encore, lorsqu'en juillet 1900, M. Louis Say, lieutenant de vaisseau de réserve, s'établit sur la plage du Kiss et devint, par acquisition notariée, propriétaire du large espace de terrain s'étendant entre la rivière du Kiss et le massif montagneux du cap Milonia. Un certain nombre de colons français sont venus rejoindre M. Say au Kiss, où l'élément européen est actuellement représenté par 60 personnes. Des constructions y ont été bâties, notamment un hôtel pouvant loger de nombreux visiteurs ; on y a créé des plantations et des cultures, le domaine acquis étant d'une grande fertilité⁽¹⁾. En juillet 1901, M. Révoil, gouverneur général de l'Algérie, consentit à donner l'autorisation temporaire d'ouvrir la plage du Kiss à l'exportation des *céréales* et de l'*alfa* en Algérie ; mais l'importation des marchandises de provenance européenne étant interdite, on ne put établir un commerce d'échange avec les indigènes ; d'autre part, le commerce d'exportation des *céréales* à Nemours, à Oran et dans les autres ports algériens, fut gêné par certaines mesures douanières et fiscales. Cependant, dès l'ouverture de la plage, les Marocains, avec lesquels avaient été établies des relations très amicales, vinrent en foule de la plaine des Triffas, des montagnes des Beni Snassen, des Kebdana, de la vallée inférieure de la Mlouia, apporter de grandes quantités de *blé* et d'*orge*. Le vapeur *Zénith*, affrété pour faire un service hebdomadaire entre le Kiss et Oran, chargea en 3 mois une quantité approximative de 20,000 quintaux de *céréales*, lesquelles ont trouvé acquéreurs à des prix rémunérateurs, en raison de leur qualité supérieure. Les blés, à la revente, ont laissé une marge de 4 francs par 100 kil., et les orges de 2 fr. 50 par 100 kil. Au mois de septembre 1901, le *Zénith* n'a pu suffire au transport

(1) H. F. Caillol, *La Plage du Kiss et son avenir commercial*, Sens 1901. — Cf. Lettres de M. Caillol publiées par la *Politique Coloniale* des 27 octobre, 8 novembre et 16 novembre 1901.

des céréales importées du Kiss à Oran, et il a été secondé par le vapeur *Norma* de la Compagnie Chaber et Castanié, d'Oran. Pour la saison 1901-1902, la quantité totale de céréales marocaines exportées en Algérie par le Kiss peut être évaluée à 30,000 quintaux, dont :

18.000	quintaux d'orge à 10 fr.,	soit environ	180.000 fr.
12.000	— de blé à 20 fr.,	—	<u>240.000 fr.</u>

Soit une valeur totale de 420.000 fr.

Pour la deuxième année, on s'attend à une exportation double de la précédente. Il y a en outre à s'occuper au Kiss, en février ou en mars, du *bétail* (*moutons, bœufs, chèvres*), lequel peut arriver en nombre par les vallées du Kiss et de la Mlouïa, et s'embarquer au Kiss à destination de Marseille, Cette ou Port-Vendres. Il faut citer également les *poils de chèvre*, les *cuirs*, les *cornes*, les *peaux*, la *laine*, l'*huile d'olive*; et surtout le *crin végétal* dont les palmiers nains, très nombreux sur la plage d'Adjeroud et dans la plaine des Triffas, peuvent fournir la matière première en grande quantité: ce produit est très recherché dans le Nord de l'Europe et aux Etats-Unis. En dehors de ces richesses agricoles, la région voisine du Kiss possède d'importants gisements de *plomb argentifère*, de *calamine*, de *fer magnétique* des montagnes des Beni-Snassen, dont les habitants verraient avec faveur la visite des ingénieurs français. Ces gisements pourraient être reliés à peu de frais par des chemins de fer au Kiss. De même, une voie ferrée passant par le col de Garbous (582 mètres d'altitude) pourrait mettre en communication avec le Kiss les gisements de plomb argentifère de Djaber et de Gar Ronban situés au Sud d'Oudjda. Le Kiss est le port le plus rapproché de cette ville, le débouché naturel de la plaine des Triffas, de la région des Kibdana, du massif des Beni-Snassen; il paraît appelé à supplanter Melilla en tant que débouché de la vallée inférieure de la Mlouïa.

Si le Kiss paraît appelé à un grand avenir en tant que débouché commercial, son rôle paraît devoir être aussi important en ce qui concerne la pénétration économique du Maroc oriental. Notons que les commerçants du Kiss ont

obtenu en mai 1902 l'autorisation qu'ils sollicitaient d'importer au Maroc des produits de provenance métropolitaine. Ils réclament en outre la concession d'un bureau de douanes autonome et d'un entrepôt réel. Ces mesures mettront le Kiss à même de rivaliser avec Melilla. Le commerce français, de son côté, devra s'efforcer d'introduire au Kiss tous les articles recherchés par les Marocains, et de satisfaire leurs goûts, comme le font les maisons allemandes et anglaises de Melilla. Jusqu'ici les prétentions des commerçants français, telles que le paiement par anticipation, l'envoi à leur gré de la marchandise, ont amené les indigènes à s'approvisionner à Melilla où, tout en opérant au comptant, les Allemands et les Anglais ont fait à leurs clients des prix de faveur. C'est ainsi que Marseille qui avait expédié auparavant par Nemours la plupart des *sucres* consommés dans le Maroc oriental, s'est vue concurrencer en 1901 par les sucres allemands vendus par Melilla. En 1900 les raffineries marseillaises ont exporté dans le Maroc oriental 3600 tonnes, et si quelques concessions avaient été faites, ce chiffre aurait progressé en 1901 jusqu'à plus de 5000 tonnes. En dehors des sucres, nous pourrions introduire encore un grand nombre de produits : *cafés, thés, soie grège, tissus, rubans, cotonnades, lainages, porcelaines, verres, bougies, savons, peaux brutes, outils et ouvrages en métaux, vêtements, lingerie, matériaux de construction, bijouterie, articles de Paris, armes et munitions*, etc. Si sur la plage du Kiss les Marocains trouvaient des marchandises analogues à celles vendues à Melilla, et s'ils avaient la certitude de pouvoir y écouler leurs produits, il se créerait aussitôt un courant commercial très important.

Le développement du Kiss et ses perspectives d'avenir ont causé une certaine inquiétude en Espagne au sujet de Melilla. Le 17 février 1902, M. Labra, sénateur, demanda des explications au Ministre d'Etat sur « la formation d'une « colonie à l'embouchure du Kiss, la construction d'un « port à cet endroit et d'un chemin de fer vers Nemours (?) « et les tentatives faites en vue de faire déclarer le Kiss « port franc afin de détourner de Melilla tout le commerce « du Maroc oriental ». Le Ministre d'Etat reconnut l'exactitude de ces affirmations en ce qui avait trait au port du Kiss, et dit que le gouvernement espagnol ne pouvait y remédier qu'en mettant Melilla en situation de soutenir cette

concurrence⁽¹⁾. Dans tous les cas, s'il faut admettre que Melilla restera vraisemblablement le débouché du Rif, on peut s'attendre à ce que le Kiss devienne le débouché de la vallée inférieure de la Mlouïa.

En attendant la construction d'un port au Kiss et la création de voies ferrées le mettant en communication avec Marnia ou avec Oudjda, l'établissement d'un wharf pour l'embarquement et le débarquement des marchandises, et la construction d'une route carrossable entre le Kiss et Marnia par Sidi-bou-Djenan, contribueront à hâter le développement de l'œuvre entreprise par M. Say et ses collaborateurs. Nous sommes persuadés que cette intéressante tentative est appelée à un brillant avenir, si toutefois, en dehors de l'appui gouvernemental, elle obtient le concours des commerçants et des capitalistes français, concours qui, dans l'esprit des fondateurs du Kiss ne pourrait mieux se manifester que par la création d'une *Société commerciale et industrielle pour l'exploitation du Maroc oriental*.

(A suivre).

(1) *La Epoca*, 18 février 1902.

NOTICE

SUR LA MONTAGNE DE SEL DU DJEBEL-AMOUR

Dans la partie Sud-Ouest du Djebel-Amour (province d'Oran) existe une « Montagne de Sel » remarquable et cependant très peu connue. Elle se trouve en effet loin de tout centre important, aux confins du Sahara, et en dehors des routes habituelles du Sud.

On peut s'y rendre soit de Tiaret et Aflou (176 kil. de Tiaret à Aflou, et 65 kil. d'Aflou à la montagne de sel par Taouiala) soit de Géryville (120 kil. par Stitten et Sidi-Tifour), soit de Laghouat par Aïn-Madhi (80 kil.) La route de Laghouat à Géryville passe à deux lieues au Nord.

La montagne de Sel du Djebel-Amour, connue dans le pays sous le nom de Kef-el-Melah, est située sur la rive droite de l'oued el Melah (rivière salée).

Cette rivière qui coule en toutes saisons est formée par la réunion de l'oued Amonida et de l'oued Kbalah dont les eaux sont déjà amères, car elles traversent quelques affleurements gypso-salins.

En aval, après avoir décrit de nombreuses sinuosités pour sortir des montagnes, l'oued el Melah devient, dans le Sahara, l'oued Zergoun dont les eaux souterraines ou de surface conservent très loin une saveur salée.

La montagne de Sel est orientée de l'E.-N.-E. à l'O.-S.-O. Sa longueur est d'environ 800 mètres sur une largeur moitié moindre. Elle s'élève de 200 à 250 mètres au-dessus du lit de l'oued dont l'altitude en ce point est approximativement de 1.000 mètres.

L'aspect est variable suivant les saisons, mais toujours remarquable, surtout lorsque l'on arrive par le Sud. Le voyageur qui est encore aux portes du Sahara ne peut s'empêcher de comparer à la région des glaciers le pittoresque paysage qu'il a sous les yeux. Après une longue période de sécheresse, l'ensemble a un aspect gris-cendré sur lequel tranchent les

assises de sel et les efflorescences blanches des sources salées. Mais en hiver, ou simplement après une pluie, les marnes vertes et roses, les roches verdâtres reprennent leurs magnifiques couleurs, les blocs de gypse et les bancs de quartz brillent de tout leur éclat et le soleil illumine le tout en mettant en relief les assises de sel gemme.

Mais si c'est pendant et après la saison des pluies et notamment au printemps que la montagne de Sel revêt son aspect le plus pittoresque et le plus brillant, le moment serait mal choisi pour en faire l'ascension et l'exploration. Les argiles et les marnes sont rendues glissantes et l'on s'exposerait à des chutes dangereuses sur les pentes raides ; les éboulements ne sont pas exceptionnels, et la chute des blocs a causé quelques victimes parmi les indigènes venant faire leur provision de sel.

En été, principalement en août et septembre, l'humidité de la montagne n'a pas entièrement disparu, mais la solidité du sol est suffisante pour permettre de tenter l'ascension. Il est bon de signaler qu'alors la région, infestée de nombreux moustiques, est insalubre.

En raison de l'absence de fossiles dans les couches argileuses intercalées, il est difficile de fixer d'une façon ferme à quel étage appartient le sel du Djebel-Amour. On doit l'attribuer, croyons-nous, au Keuper ou trias supérieur.

Les montagnes voisines appartiennent au jurassique moyen et au jurassique supérieur. A une certaine distance, paraît le terrain dominant du Djebel-Amour, c'est-à-dire le crétacé inférieur avec une grande abondance de grès albiens.

Les bancs de sel du Kef-el-Melah sont d'une horizontalité à peu près parfaite et leur épaisseur varie de quelques millimètres à plusieurs dizaines de mètres.

Le sel gemme que l'on retire de ces assises se présente sous forme de blocs de grosseur variable (un à deux kilogrammes en général), d'une teinte légèrement gris rosé, translucides, à cassure cristalline. Suivant les points, ce sel est homogène ou contient dans l'épaisseur même des assises une légère proportion de substances terreuses.

Nous avons prélevé au mois de mars 1902 un certain nombre d'échantillons de sel en différents points de la montagne. L'analyse en a été faite par M. Lecomte, pharmacien aide-major à l'hôpital militaire de Laghouat.

Nous devons nous borner à reproduire ici quelques-unes des conclusions de cet habile chimiste.

« Gisement principal vers le centre de la montagne.

Chlorure de sodium (Na Cl).....	97.801
Chlorure de magnésium (Mg Cl ²)....	0 004
Sulfate de magnésie (So ¹ Mg).....	0 070
Sulfate de chaux (So ⁴ Ca).....	0 680
Azotate de sodium (Az o ³ Na).....	0 003
Eau (H ² o)	0 612
Résidu insoluble dans l'eau	0 830
TOTAL.....	100.000

Conclusions. — Ce sel renfermant beaucoup de chlorure de sodium et très peu de magnésie doit être considéré comme étant de première qualité ».

Des échantillons prélevés aux deux extrémités de la montagne ont donné des résultats différents; leur teneur en chlorure de sodium était respectivement de :

94.478 %	à l'extrémité Est de la montagne (aval)
90.698 %	— Ouest — (amont)

Ces deux échantillons contenaient très peu de magnésie (0.036 et 0.018 p. 100), mais une certaine proportion de matières insolubles dans l'eau (3 g. 192 et 5 g. 150 pour 100.

Au contraire, un échantillon prélevé à une certaine altitude sur le flanc de la montagne, en un point inexploité et actuellement inexploitable, a donné le résultat suivant bien digne de remarque :

« Chlorure de sodium.....	99.900
Matières insolubles.....	0 100
TOTAL.....	100.000

Conclusion. — Ce sel est presque chimiquement pur ».
(Lecomte).

Les autres roches⁽¹⁾ qui entrent dans la composition des

(1) Des échantillons minéraux recueillis par nous dans la montagne de sel du Djebel-Amour ont été remis à M. Fieheur, directeur-adjoint du Service de la Carte géologique de l'Algérie à Alger, par l'intermédiaire de M. Doumergue d'Oran, attaché à ce Service (1901) et de M. Augustin Bernard (1902).

assises du Kef-el-Melah sont : des marnes vertes et rosées, du gypse en cristaux trapéziens, de la diorite (roche basique formée de feldspath, d'amphibole et de mica noir), de l'ophite (intermédiaire entre les roches cristallines et les roches mixtes), enfin des cargneules ou dolomies cavernueuses.

L'action des eaux, souterraines et de surface, mérite de retenir un instant l'attention.

A l'extérieur, le Kef-el-Melah est profondément raviné sous l'influence des agents atmosphériques. La montagne est comme « décharnée » creusée de rigoles parallèles ou convergentes encombrées de débris rocheux et d'éboulis. D'énormes blocs de diorite et d'ophite se rencontrent au pied de la montagne et jusque sur la rive gauche de l'oued.

Les eaux qui s'infiltrent à travers les couches supérieures produisent dans les assises de sel et surtout vers la base de la montagne des phénomènes de dissolution. Il en résulte des effondrements elliptiques ou circulaires plus ou moins profonds, analogues aux « bofias » de la montagne de sel de Cardona (Espagne). En certains points et notamment vers le milieu de la longueur du Kef-el-Melah, cette dissolution progressive a amené la formation d'un ravin très encaissé, d'une largeur de un à deux mètres avec des parois verticales hautes d'une cinquantaine de mètres. Si l'on suit ce ravin — ce qui n'est pas toujours sans danger — on trouve dans la profondeur de véritables « ponts de sel ».

On y voit actuellement une petite grotte au centre de laquelle un homme peut se tenir debout. De la voûte pendent de véritables stalactites de sel formées, comme dans les cavernes calcaires, par les infiltrations qui traversent les couches supérieures.

Il sort de ce ravin une « source » permanente formée en réalité d'une série de suintements et d'un débit variant, suivant les saisons, entre 5 et 20 litres par seconde.

Un échantillon de cette eau, prélevé par nous le 13 mars 1902 (température de l'eau 13° 8 — température ambiante à l'ombre 21° 0), a été analysé par M. Lecomte et a donné les résultats suivants :

(1) Le 21 août 1902, nous avons noté : température de l'eau à la source 19° 2 — température ambiante à l'ombre 36° 5.

« *Caractères organoleptiques.* — Eau très limpide, incolore, de saveur très saline sans amertume, se conservant très bien.

Réaction	neutre
Degré hydrotimétrique total.....	292°5

Cette eau contient par litre :

Chlorure de sodium	292°500 (1)
Sulfate de soude	0 029
Sulfate de magnésie	1 243
Sulfate de chaux	4 896

L'évaporation de cette eau donnerait un sel renfermant peu de composés magnésiens et qui ne serait pas amer ».

Le cours du ruisseau issu de la source est recouvert d'une couche épaisse de sel déposé par l'évaporation partielle. Ce sel est très blanc, mamelonné à la surface supérieure et assez résistant pour ne pas céder sous le poids du corps. Ces sortes d'efflorescences pourraient fournir un sel très blanc et très exploitable. Les indigènes ne les utilisent pas, sous prétexte que les blocs de sel gemme sont plus faciles à transporter à dos de chameau.

La composition de ce sel déposé par évaporation montre qu'il contient, pour 100 grammes :

Chlorure de sodium	96°847.5	
Chlorure de magnésium . .	0 173	
Sulfate de chaux	1 467	(Lecomte).

D'autres sources moins importantes et qui, pour la plupart, tarissent en été, apparaissent sur les rives de l'oued el Melah, en formant de véritables cascades de sel.

Il va sans dire que si l'eau de ces différentes sources était recueillie dans des bassins d'évaporation, on pourrait en retirer une grande quantité d'un sel excellent, ainsi que le montrent bien les analyses précédentes.

(1) Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici la composition des eaux chlorurées-sodiques les plus connues de la France et de l'Etranger. — Bourbonne-les-Bains : 5 gr. 8 de chlorure de sodium par litre. — Balaruc : 7 gr. 04. — Salins (dura) 22 gr. 745. — Salies de Béarn : 22 gr. 9. — Salins-Moustiers : 16 gr. 22. — Hammam Mèlouane : 36 gr. 069. — Kreuznach : 9 gr. 520. — Kissingen : 5 gr. 822. — Niederbronn : 3 gr. 088. — Nauheim 14 gr. — Salzungen : 256 gr. — Wiesbaden : 5 gr.

Les indigènes font l'extraction du sel gemme dans les grandes assises et en des points généralement voisins des sources. Chacun de ces endroits porte le nom de *Bit-el-Melah* (chambre de sel).

Les indigènes du Djebel-Amour emploient tous pour leur alimentation le sel du Kef-el-Melah. Celui qui se vend sur le marché d'Aflou n'a pas d'autre origine ; son prix brut est d'environ 0 fr. 05 à 0 fr. 10 le kilog. Les tribus nomades le transportent jusqu'à Laghouat et Ghardaïa. Les tribus du cercle de Géryville jusqu'à Stitten, viennent aussi s'approvisionner au Kef-el-Melah ; les autres tribus de ce cercle se fournissent au Keragda, au Sud de Géryville. A l'Est du Djebel-Amour les indigènes s'approvisionnent au Djebel Sahari ou Rocher de Sel de Djelfa⁽¹⁾.

Pendant l'hiver et le printemps, la région du Kef-el-Melah est relativement fréquentée par les indigènes au cours de leurs migrations entre le Sahara d'une part et les Hauts-Plateaux ou le Djebel-Amour de l'autre. Les Arabes ne savent pas, en médecine humaine, utiliser les sources salées, mais ils affirment guérir rapidement la gale des chevaux et des chameaux par des lavages avec l'eau de l'oued el Melah. Cette eau est utilisée également pour le tannage des peaux.

De temps à autre, les troupeaux de moutons et de chameaux sont mis, pendant une période de quelques semaines, au pâturage dans la région voisine où dominent les plantes salées et notamment le guetaf (*Atriplex Halimus*). A ce régime, d'après les indigènes, le lait devient meilleur et plus abondant, la laine des moutons plus épaisse, le poil des chameaux plus luisant.

(1) La composition du sel du Djebel Sahari est la suivante :

Chlorure de sodium	96.475
— de magnésium	0.020
— de calcium	0.212
Sulfate de chaux	1.745
Matières insolubles dans l'eau	0.616
Eau et matières organiques	0.932

Total 100.000

(Pharmacien-Major Guillot).

Le Kef-el-Melah, mieux connu et surtout pourvu de voies de communication, pourra sans doute quelque jour être l'objet d'une exploitation régulière. Peut-être même les eaux de ses sources, dont la composition chimique est supérieure à celle de la plupart des eaux minérales chlorurées sodiques les plus réputées, seront-elles utilisées en médecine.

Quoiqu'il en soit la montagne de Sel du Djebel-Amour mériterait d'être moins ignorée, car elle est certainement une des merveilles naturelles de l'Algérie.

Aflou, 30 septembre 1902.

D^r ROMARY,

Médecin-Major de 2^e Classe,

Lauréat de l'Académie de Médecine.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES DE LA STATION DE SANTA-CRUZ D'ORAN

du 4^{er} Juin 1902 au 4^{er} Décembre 1902

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

ANNÉE ET MOIS	PRESSION			TEMPÉRATURE			TENSION de la vapeur d'eau en ^{mm}	HUMIDITÉ relative de 0 à 100	EVAPORATION	PLUIE		VENTS		NEBULO-SITE (de 0 à 10)	OZONE (de 0 à 21)	NOMBRE de jours de brouillard
	thermétrique moyenne (1)	minima	maxima	maxima	moienne	tombée en milli-mètres				NOMBRE de jours	Direction des auages	Force (de 0 à 9)				
1902																
Juin.....	723,8	15,1	25,6	20,3		11,8	53,1	476,6	»	»	»	S.	3,0	4,3	12,1	4
Juillet.....	724,3	19,3	31,6	25,4		16,6	60,3	490,3	»	»	»	S.	3,3	3,3	11,2	8
Août.....	725,5	20,5	34,1	27,3		13,1	56,0	807,7	4,2	1	1	S.	2,8	3,1	8,4	4
Septembre.....	723,7	17,7	27,6	22,6		15,1	64,7	219,0	4,6	2	2	S.	3,0	6,3	13,3	5
Octobre.....	725,3	14,0	23,5	18,7		10,9	62,1	438,4	53,9	9	9	S. W.	2,8	5,2	13,9	12
Novembre.....	732,2	12,1	20,5	11,3		9,4	66,3	237,1	33,7	6	6	S. W.	3,6	5,6	14,3	11
TOTAUX.....									93,4	18	18					44

OBSERVATIONS. — (1) L'altitude de la station de Santa-Cruz est de 374 mètres au dessus de la mer.
 (2) Tréculément de terre le 17 novembre, à 9 h. 40 du soir, durée 4 secondes, oscillations horizontales Nord-Sud.
 (3) Température maxima de l'année 33° 8 le 17 août à 1 heure du soir.
 (4) L'étude des causes de la grande évaporation de ce mois sera faite dans le prochain bulletin.

STATION MÉTÉOROLOGIQUE

DE SANTA-CRUZ D'ORAN

Altitude: 374 mètres

EXPOSÉ SOMMAIRE

des résultats obtenus du 1^{er} juin au 1^{er} décembre 1902, avec une étude comparative avec les résultats obtenus à l'hôpital militaire (altitude, 51 m.) pendant la même période.

Les observations relevées pendant ces six mois confirment les résultats indiqués dans le bulletin de juin 1902 : A Santa-Cruz l'évaporation nocturne l'emporte toujours sur l'évaporation diurne ; il n'en est pas toujours ainsi à l'hôpital militaire. Toutefois l'évaporation au fort, jour et nuit, est toujours supérieure à l'évaporation à l'hôpital. Deux résultats généraux peuvent être considérés comme acquis : 1^o une plus grande évaporation la nuit que le jour dans les deux stations contrairement aux idées admises pour les stations météorologiques algériennes ; 2^o une évaporation toujours plus grande au sommet du Murdjardjo qu'à ses pieds.

Les tableaux suivants faisant connaître les moyennes de l'intensité du vent, de la tension de la vapeur d'eau et de l'état hygrométrique donnent une explication des résultats obtenus pendant ces six mois :

ANÉMOLOGIE (0 à 10)

Santa-Cruz.....	3,3 ;	3,3 ;	3,1 ;	6,3 ;	5,2 ;	5,6.
Hôpital militaire.	2,6 ;	3,3 ;	1,8 ;	3,9 ;	4,1 ;	5,1.

TENSION DE LA VAPEUR D'EAU (en m/a)

Santa-Cruz.....	11,8 ;	16,6 ;	13,1 ;	15,1 ;	10,9 ;	9,4.
Hôpital militaire.	13,1 ;	17,3 ;	18,7 ;	15,5 ;	12,2 ;	11,0.

ÉTAT HYGROMÉTRIQUE (0 à 100)

Santa-Cruz.....	53,4 ; 60,3 ; 56 ; 64,7 ; 62,1 ; 66.
Hôpital militaire....	71 ; 73 ; 73 ; 73 ; 75 ; 77.

L'évaporation constatée est la vaporisation de l'eau retenue sur la surface de la terre parce que l'air ambiant n'est jamais complètement saturé d'humidité ainsi que le constate l'état hygrométrique e qui est le rapport entre la tension de la vapeur d'eau f dans l'air à la tension maximum F à la même température ($e = \frac{f}{F}$). Ce qui est assez rationnel, les écarts de températures entre les deux stations sont insignifiants comme le constate le tableau donné dans cette note. On peut donc considérer F , identique pour les deux stations. Or f est plus élevé à l'hôpital militaire qu'à Santa-Cruz, par conséquent l'état hygrométrique e doit varier dans le même sens ; c'est ce qui vérifient les observations. D'après une loi de la physique l'évaporation est proportionnelle à la différence entre f et F ; or la différence $f-F$, comme on vient de le voir, est plus faible à l'hôpital militaire qu'à Santa-Cruz, l'évaporation doit donc y être aussi plus faible. C'est ce que prouvent les résultats.

Une deuxième loi de l'évaporation fait connaître qu'elle varie en raison inverse de la pression de l'air ambiant. Une troisième loi indique que l'évaporation est activée par l'agitation de l'air extérieur. L'altitude plus élevée de Santa-Cruz, l'agitation de l'air plus grande, sont donc les causes qui font que l'évaporation est relativement plus forte en haut qu'au bas de la montagne.

Pour terminer cette étude il faut faire constater que les températures des deux stations sont à peu près identiques pour pouvoir dire que la tension maximum de la vapeur d'eau est à peu près la même dans les deux stations.

MOYENNES MENSUELLES DES MINIMAS

Santa-Cruz (juin à 1 ^{er} décembre 1902) ..	15,1 ; 19,3 ; 20,5 ; 17,7 ; 14,0 ; 12,1.
Hôpital militaire — ..	16,2 ; 20,6 ; 21,1 ; 18,9 ; 31,2 ; 11,2.
id. (moyenne de 20 années) ...	17,7 ; 20,4 ; 21,2 ; 19,3 ; 15,3 ; 11,4.

MOYENNES MENSUELLES DES MAXIMAS

Santa-Cruz (juin à 1 ^{er} décembre 1902) ..	25,6 ; 31,6 ; 34,1 ; 27,6 ; 23,5 ; 20,5.
Hôpital militaire — ..	25,0 ; 29,2 ; 30,8 ; 27,1 ; 23,4 ; 20,6.
id. (moyenne de 20 années) ..	25,6 ; 28,1 ; 28,4 ; 26,2 ; 22,4 ; 18,8.

TEMPÉRATURES MOYENNES MENSUELLES

Santa-Cruz (juin à 1 ^{er} décembre 1902)..	20,3; 23,4; 27,3; 22,6; 18,7; 16,3.
Hôpital militaire — ..	20,6; 21,9; 25,9; 23,0; 18,3; 15,9.
id. (moyenne de 2) années)....	21,1; 21,2; 21,8; 22,7; 18,8; 15,1.

Ces résultats permettent de constater que pendant la période estivale les minimas ont été plus faibles et les maximas plus élevés à Santa-Cruz qu'à l'hôpital militaire où, par conséquent, la variation diurne de température ont été plus faible; est que pendant cette même période estivale la température a dépassé la moyenne.

Il a été aussi constaté que la quantité de pluie tombée est plus faible à Santa-Cruz qu'au bas de la montagne.

A. GUILLAUME,

*Préparateur de physique
et de chimie au Lycée d'Oran.*

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ

EN 1902

Ministère de l'Instruction publique. — Paul MONCEAUX : Histoire littéraire de l'Afrique Chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe (deux volumes).

Robert de LASTEYRIE. — Tome III, 4^e livraison, de la bibliographie des travaux historiques et archéologiques.

A. Clément PALLU de LESSERT. — Fastes des provinces africaines sous la domination romaine (tome II, 2^e part. e.) Bas empire.

Gouvernement général de l'Algérie. — M. VARNIER : Rapport sur les opérations des Sociétés indigènes de prévoyance de secours et de prêts mutuels des communes de l'Algérie pendant l'exercice 1900-1901. — Tableau général des communes de l'Algérie. — Situation au 1^{er} novembre 1902.

Régence de Tunis. — Paul GAUCKLER : Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie (tome II, 1^{re} partie).

DIRECTION DES ANTIQUITÉS ET DES BEAUX-ARTS — Compte-rendu de la marche du Service en 1901.

M. G.-B.-M. FLAMAND. — Sur la position géographique d'In-Salah, oasis de l'Archipel touatien (Tidikelt), Sahara central.

M. G.-B.-M. FLAMAND. — Sur l'existence de gisements de nitrates dans l'Archipel touatien (Gourara, Touat, Tidikelt).

M. G.-B.-M. FLAMAND. — Hadjrat Mektoubat ou les pierres écrites. — Première manifestation artistique dans le Nord africain

M. G.-B.-M. FLAMAND. — Les pierres écrites (Hadjrat Mektoubat) du Nord de l'Afrique et spécialement de la région d'In-Salah.

M. G.-B.-M. FLAMAND. — Sur le régime hydrographique du Tidikelt (Archipel touatien), Sahara central.

M. G.-B.-M. FLAMAND. — Sur la présence du terrain carbonifère dans le Tidikelt (Archipel touatien), Sahara.

M. G.-B.-M. FLAMAND. — Sur la présence du Dévonien inférieur dans le Sahara occidental (Bas-Touat et Tidikelt, archipel touatien).

D^r CARTON. — Le théâtre romain de Dougga.

D^r CARTON. — Panthères bachiques affrontées sur un bas-relief de l'Afrique du Nord.

- D^r CARTON. — Réflexions sur les inscriptions d'Aïn-Ouassel et d'Enchir-Mettich.
- D^r CARTON. — Annuaire d'épigraphie africaine (1901-1902).
- G. GUYOU. — Un Nouveau Planétaire.
- D^r Martin GROSSE. — Dei beiden Afrikaforscher Johann Ernst Hebenstreit und Christian Gottlieb Ludwig ihr Leben und ihre Reise.
- Don Antonio BLAZQUEZ. — Via Romana de Tânger à Cartago.
- Albert COUSIN. — Tanger.
- Victor GROSS. — Les Protohelvètes ou les premiers colons sur les bords des lacs de Bienne et Neuchâtel.
- M. JACQUOT. — Notes diverses d'éthnographie.
- Paul AZAN. — Annibal dans les Alpes
- D^r BERTHOLON. — L'année anthropologique Nord-Africaine
- D^r MONGEOT. — La vaccine en Cochinchine et les idées chinoises sur la variole et la variolisation.
- Louis GENTIL. — Esquisse stratigraphique et pétrographique du Bassin de la Tafna (Algérie).
- Gustavo NIEDERLEIN — Ressources végétales des Colonies françaises.
- Georges BRUEL. — L'occupation du Bassin du Tchad La région du Haut-Chari.
- Guillaume GRANDIDIER. — Une mission dans la région australe de Madagascar en 1901.
- C. René-LECLERC. — Monographie géographique et historique de la commune mixte de la Mina (Département d'Oran).
- Augustin BERNARD. — Revue bibliographique des travaux sur la géographie de l'Afrique septentrionale (5^e année).
- M. E.-A. MARTEL. — Sur les récentes explorations souterraines et les progrès de la spéléologie. (Neuf brochures).
- Arthur de CLAPARÈDE. — Le xxiii^e Congrès géographique français et le Millénaire de la Ville d'Oran.
- Arthur de CLAPARÈDE. — A propos de l'itinéraire d'Annibal dans les Alpes.
- Musée Guimet* — G. LEGRAIN et Ed. NAVILLE: L'aile nord du pylône d'Aménophis III à Karnak. (Annales, tome xxx, 1^{re} partie).
- Al. GAYET. — L'exploration des nécropoles gréco-byzantines d'Antinoë. (Annales, tome xxx, 2^e partie). — Revue de l'Histoire des Religions (Fascicules 1 et 2 du tome xlv).
- Alexandre BÉNAZET. — Le Théâtre au Japon, ses rapports avec les cultes locaux.

- L. de MILLOUÉ. — Conférences au Musée Guimet (tome XII).
Congrès des Sociétés savantes. — Discours prononcés à la
 séance générale du Congrès, le samedi 5 avril 1902, par M. Vidal
 de La Blache et M. Bouquet de La Grye.
- Société de Géographie Commerciale de Paris.* — Henri CASTONNET
 DES FOSSES : L'Inde française au XVIII^e siècle.
- Société de Géographie de l'Est.* — Congrès National des Sociétés
 françaises de géographie. XIII^e session, Nancy.
- Groupe Colonial de la Conférence Ravignan,* Bordeaux. Son but,
 son organisation, ses travaux — Exposition Hanoï 1902.
- Société des Etudes Indo-Chinoises de Saïgon.* — Monographie de
 la province d'Hà-Tiên. — Monographie de la province de Gia-
 Dinh. — Monographie de la province de My-Tho. — Mono-
 graphie de la province de Bà-Rua et de la ville du Cap Saint-
 Jacques. — Monographie de la province de Chàn-Dòc.
- Société de Géographie italienne de Rome.* — L. VANNUTELLI et
 C. CITERNI. — L'Omo. — Viaggio di esplorazione nell'Africa
 Orientale
- Société de Géographie de Bucharest.* — Dictionar géographique. —
 Vol. V. fasc. II, III et IV.
- Musée National de Rio-de-Janeiro.* — Archives (volumes X et XI).

CARTES

- ALGÉRIE. — Carte Géologique de l'Algérie au $\frac{1}{800.000}$
- CARTE GÉOLOGIQUE. — Carte Géologique de Beni-Saf au $\frac{1}{50.000}$
- DIRECTION. — Carte Géologique de Constantine au $\frac{1}{50.000}$

LA VIE COLONIALE

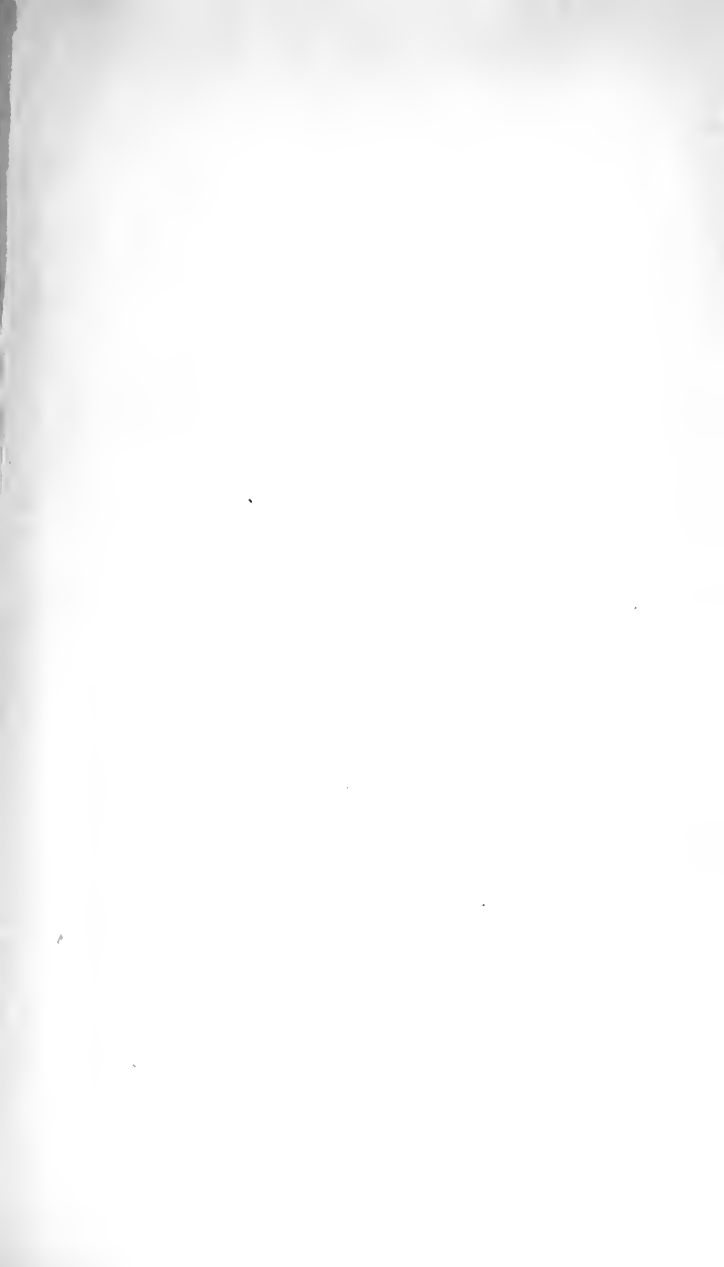
Revue de la Colonisation, du Commerce et de l'Industrie

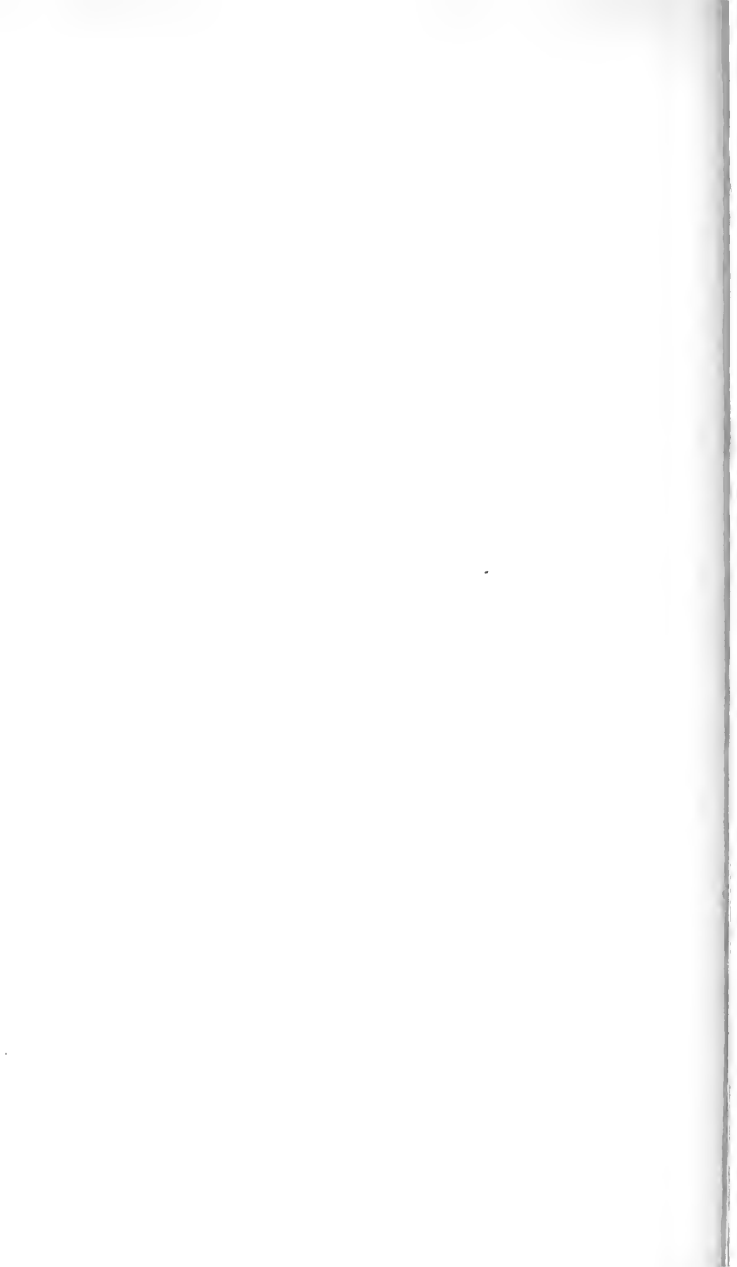
Le numéro de Janvier 1903 de la *Vie Coloniale* paraît augmenté de 4 pages et sous couverture en couleur. Il renferme parmi un grand nombre d'articles intéressants et des notes pratiques : un document du général Galliéni sur Madagascar, une étude intitulée « Comment on devient colon » et un récit de l'explorateur Mizon.

Il contient en outre la liste des emplois vacants aux colonies ainsi que de nombreuses photographies.

Envoi de cet important numéro contre 50 centimes en mandat ou timbres-poste adressés à M. Henri Cyral, directeur, 23, passage Legendre, Paris.









DT
298
08S622
t.22

Société de géographie et
d'archéologie de la province
d'Oran
Bulletin trimestriel de
géographie et d'archéologie

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

